



HAL
open science

Une université dans un processus de construction nationale :

Aimé Frédéric Hounzandji

► **To cite this version:**

Aimé Frédéric Hounzandji. Une université dans un processus de construction nationale :: l'université du Dahomey-Bénin en Afrique occidentale (1950-2002). Histoire. Université Paris 4 Paris-Sorbonne, 2017. Français. NNT: . tel-01699520

HAL Id: tel-01699520

<https://hal.science/tel-01699520>

Submitted on 2 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE II - EA 3550 Centre d'histoire du XIXe siècle

Histoire moderne et contemporaine

**Une université dans un processus de construction nationale :
l'université du Dahomey-Bénin en Afrique occidentale (1950-2002)**

T H È S E (suivie des Annexes)

Pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Paris-Sorbonne

Présentée et soutenue publiquement par :

Aimé Frédéric HOUNZANDJI

Paris, le 15 juin 2017

Sous la direction de :



Armelle ENDERS,
MCF HDR,
université Paris-
Sorbonne

& Rebecca ROGERS,
professeure des universités,
université Paris-Descartes



Jury :

Armelle ENDERS, MCF HDR, université Paris-Sorbonne

Bruno GARNIER, professeur des universités, université de Corse-Pasquale Paoli

Françoise BLUM, Ingénieure de recherche HDR, CNRS/CHS, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Odile GOERG, professeure des universités, université Paris 7-Denis-Diderot

Rebecca ROGERS, professeure des universités, université Paris-Descartes

Sébastien Dossa SOTINDJO, professeur des universités du CAMES, université d'Abomey-Calavi

REMERCIEMENTS

Sans oublier personne, je voudrais remercier chacun-e de celles et ceux que ce travail a mobilisé-e-s à mes côtés en ces dernières années. Ma gratitude est immense à l'égard de mes directrices de recherche, Armelle Enders et Rebecca Rogers. Avec patience, science et conscience, elles ont guidé mes pas hésitants, parfois trébuchants, au chemin de l'histoire. Je leur associe volontiers, pour une gratitude commune, Jean-Noël Luc qui a inscrit mon projet de thèse à l'école doctorale d'histoire moderne et contemporaine de Paris-Sorbonne. De décembre 2012 à avril 2017, quatre années et demie d'intense labeur et de riches rencontres se sont écoulées. Merci à tous les professeurs et chercheurs qui m'ont encouragé, et aidé ponctuellement ou continuellement en France, au Sénégal et au Bénin : Pamphile Djokpé, Françoise Blum, Sébastien Sotindjo, Pierre Mêtinhoué, Bellarmin Codo, Jean Pliya, décédé en 2015, Ibrahima Thioub, Seydou Diouf, Brice Sinsin, et spécialement tous les autres que je n'ai pas cités.

Il a fallu trouver et constituer les sources. Un immense merci à tous les archivistes et bibliothécaires rencontrés, à ceux qui ont répondu à mon questionnaire, à ceux qui m'ont accordé un entretien, à ceux qui m'ont guidé avec grande disponibilité lors de mes terrains au Bénin : Théodore Sossouhounto, Sylvain Akindès, Sébastien Sotindjo, Guillaume Chogolou, Colbert Goudjinou, Narcisse Djêgui, Fatimata Emmanuel, Hyacinthe, Koudourot, et tous les autres.

L'écriture s'affine grâce à la lecture. Merci à mes discutants : le bon trio Françoise Blum, Ophélie Rillon et Pierre Guidi ; ils sont inoubliables, mes ami-e-s des séminaires de Rebecca Rogers et d'Armelle Enders : merci à mes compagnons de route, Gregory Quin, Sébastien Akira-Alix, Isabelle Matamoros, Héloïse Duché, Victorine Yaya, Hayarpi Papikyan, Véra Léon, Geneviève Pezeu, Florence Wenzek, Elizabete Mathieu, Arianna Kinsella Coutinho, Christian Casas et les autres. Merci à mes lecteurs de la dernière ligne droite, Françoise Blum, Antonella Gonçalves, Christian Latieule, Christilla de Moustier et Romain Hounzandji. Pour finir, ma famille, et mes ami-e-s, ont beaucoup compté pendant ces années : Familles Hounzandji, Kpadonou, Djokpé, Ayiffon, Ézin, Zinsou, Laure Zounmèvo, Sylvie Peria, Amandine Bertin, Nicolin Assogba, Gabriel Tonon, Belmine Houngnon, et tous les autres.

Merci à tous les martyrs, au sens de "témoin", de cette recherche : je n'oublie personne.

Le réseau humain tissé, grâce à ce travail, restera comme trace ineffaçable de l'histoire.

LES ACRONYMES ET SIGLES

AAPES = Association africaine du personnel de l'enseignement supérieur

AFO = Afrique francophone de l'ouest.

AGED = Association générale des étudiants de Dakar

ANOM = Archives nationales d'Outre-Mer

AOF = Afrique occidentale française

AP-Nom = Archives personnelles de Nom

ASMD = Association des scolaires maliens à Dakar

AUP = Archives de l'Unesco à Paris

CADN = Centre des archives diplomatiques de Nantes

CC-PRPB = Comité Central du Parti de la République Populaire du Bénin

CEG = Collège d'enseignement général

CES = Centre d'enseignement supérieur

CFV = Conférence des Forces vives

CNH = Centre national et hospitalier (de Cotonou)

CNHU = Centre national hospitalier et universitaire (de Cotonou)

COUD = Centre des œuvres universitaires de Dakar

EGE = États généraux de l'Éducation

ENCR = École nationale des cadres ruraux (de Bambey au Sénégal)

ENTPB = École nationale des travaux publics et bâtiments (du Sénégal)

FACEEN = Front d'action commun des élèves et étudiants du nord

FEANF = Fédération des étudiants d'Afrique noire en France

FENAPES = Fédération nationale des parents d'élèves du Sénégal

FLASH = Faculté des lettres, arts et sciences humaines

FMI = Fonds Monétaire international

FSA = Faculté des sciences agronomiques

FSS = Faculté des sciences de la santé

GAREP = Groupe Africain de Recherches Économiques et Politiques

IEHD = Institut des hautes études de Dakar

LES ACRONYMES

PAS = Programme d'Ajustement Structurel

PCB = Parti communiste du Bénin

PCD = Parti Communisme du Dahomey

PRPB = Parti de la Révolution populaire du Bénin

RPB = République Populaire du Bénin

SDS-UGEED = Section du Sénégal de l'Union général des étudiants et élèves du Dahomey

SNES = Syndicat national des enseignants du supérieur

SYNARES = Syndicat national autonome de la recherche et de l'enseignement supérieur

UAC = Université d'Abomey-Calavi

UCAD = Université Cheikh Anta Diop de Dakar

UCD = Union communiste dahoméen

UD = Université du Dahomey

UDEES = Union démocratique des étudiants et élèves sénégalais

UDES = Union démocratique des étudiants du Sénégal

UED = Union des étudiants de Dakar

UGEAO = Union générale des étudiants de l'Afrique occidentale

UGED = Association générale des étudiants de Dakar

UGEED = Union générale des étudiants et élèves du Dahomey

UNB = Université nationale du Bénin

UNSTB = Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin

UNTS = Union nationale des travailleurs du Sénégal

UP = Université de Parakou

CHRONOLOGIE GÉNÉRALE (1950-2002)

6 avril 1950 : décret de création de l'Institut des Hautes Études de Dakar (IHED) en AOF

31 décembre 1950 & 1^{er} janvier 1951 : assemblée constitutive de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) à Bordeaux avec élection d'un bureau provisoire

Du 20 au 22 mars 1951 : suite du congrès constitutif de la FEANF à Paris : élection de la Dahoméenne Solange Faladé comme première présidente de la FEANF

1955 : création, en France, de l'Association des Étudiants dahoméens (AED)

Juillet et août 1956 : activités de vacances des étudiants militants dahoméens, en vacances chez eux, au Dahomey (Porto-Novo, Cotonou, Ouidah et à l'intérieur du pays)

25 & 26 août 1956 : congrès constitutif, à Porto-Novo (Dahomey), de l'Union Générale des Étudiants [et Élèves] du Dahomey (UGEED)

24 février 1957 : décret de création de l'Université de Dakar, 18^e université française et 1^{ère} université africaine subsaharienne en AOF

9 décembre 1959 : inauguration officielle de l'université de Dakar

1^{er} août 1960 : proclamation, par Hubert Maga, de l'indépendance du Dahomey

18 octobre 1960 : le Dahomey devient membre de l'Unesco

24 avril 1961 : signature de l'accord de coopération entre le Dahomey et la France en matière d'enseignement supérieur

Du 13 au 15 juin 1962 : "Mission dahoméenne de Bonne Volonté" aux États-Unis pour soumettre le projet de création d'une université nationale

24 juillet 1962 : création, à Porto-Novo, au sein du lycée Béhanzin, d'une propédeutique de lettres

29 novembre 1962 : première rentrée de la propédeutique de lettres

28 octobre 1963 : premier coup d'état ; le général Christophe Soglo renverse le Président Hubert Maga et prend le pouvoir

27 avril 1964 : déclaration d'accord de principe des deux ministres de l'éducation nationale (du Togo et du Dahomey) pour un collège universitaire unique daho-togolais

14 juillet 1964 : accord daho-togolais pour un enseignement supérieur commun avec la section scientifique à Porto-Novo (Dahomey) et celle littéraire à Lomé (Togo)

14 juillet 1965 : signature entre le Dahomey, le Togo et la France de l'accord de création de l'institut d'enseignement supérieur du Bénin (IESB) avec deux centres dont celui pour les études scientifiques à Porto-Novo et celui des études littéraires à Lomé

17 décembre 1967 : le commandant Maurice Kouandété organise un coup d'état et confie la formation d'un nouveau gouvernement au lieutenant-colonel Alphonse Alley

Mai 1968 : création d'une commission nationale pour la promotion de l'université au Dahomey

Mai et juin 1968 : expulsion massive des étudiants dahoméens des universités de Dakar et d'Abidjan

26 juin 1968 : des militaires regroupés au sein du Comité Militaire Révolutionnaire (CMR) confient le pouvoir au docteur Émile Derlin Zinsou.

Du 26 novembre au 14 décembre 1968 : première "mission de l'Unesco" au Dahomey pour y étudier les conditions et possibilités de *Développement de l'enseignement supérieur*

6 mai 1969 : tenue de la *grande grève* organisée par l'Union Générale des Élèves et Étudiants du Dahomey (UGEED) sous le régime du président Émile Derlin Zinsou,

Novembre-décembre 1969 : mission française, dirigée par le recteur Renaud Paulian, envoyée au Dahomey et au Togo pour le projet d'une université commune aux deux états

Décembre 1969 : mission canadienne dirigée par Robert Ricard pour l'étude du concours que le Canada pourrait offrir au développement d'un enseignement supérieur du Dahomey ;

10 décembre 1969 : le président Zinsou est renversé du pouvoir par un coup d'État orchestré par le lieutenant-colonel Maurice Kouandété

13 décembre 1969 : le commandant Paul Émile de Souza est désigné comme président du « directoire militaire » qui doit diriger le pays jusqu'à l'organisation des élections

8 et 9 juillet 1970 : deuxième mission tripartite franco-daho-togolaise à Paris ayant abouti à la séparation de l'IESB en deux universités nationales (au Togo et au Dahomey) mais avec une unique administration commune de gestion

26 et 27 juin 1970 : commission de travail franco-dahoméenne réunie à Cotonou et à Porto-Novo avec proposition d'un second accord en enseignement supérieur au Dahomey entre la France et le Dahomey signé le 9 juillet 1970 (accord signé par le Ministre dahoméen de l'Éducation nationale, Edmond Dossou-Yovo et par Yvon Bourges, le Secrétaire d'État français aux affaires étrangères, chargé de la coopération)

- 27 juillet-13 août 1970** : seconde “mission Unesco” dirigée par l’expert Michel Alliot qui a dû tenir compte de « l’intérêt marqué par la France, des accords bilatéraux déjà passés avec elle et du rôle éminent qui lui revient dans l’aide au développement de l’enseignement supérieur dahoméen »¹.
- 21 août 1970** : le décret du Conseil Présidentiel, décret N° 70-217/CP/MEN du 21 août 1970 portant création de l’université nationale du Dahomey
- 28 août 1970** ; nomination par le Conseil Présidentiel, d’Édouard Adjanohoun comme premier recteur de l’université du Dahomey
- 26 octobre 1970** : première rentrée universitaire au Dahomey
- 27 & 28 octobre 1970** : grande séance de travail autour du recteur Édouard Adjanohoun à Porto-Novo pour envisager l’avenir à court et moyen terme de l’université du Dahomey
- 6 novembre 1970** : cérémonie solennelle de la pose de la première pierre de l’université du Dahomey à Abomey-Calavi
- Janvier 1971** : organisation par l’UGEEED d’une grève scolaire et étudiante contre un projet de réforme du système éducatif en cours d’élaboration.
- 24 juin 1971** : première réforme postcoloniale du système éducatif du Dahomey, la “Réforme Grossetête-Dossou-Yovo”
- 21 & 22 août 1971** : organisation par l’UGEEED d’un séminaire qui dénonce la “Réforme Grossetête-Dossou-Yovo” comme une réforme imposée par des « “Experts Étrangers” et frauduleusement mise déjà en application »²
- Rentrée 1971-1972** : grève générale des élèves de lycée contre le tronc commun universitaire³
- 14 février 1972** : rencontre, à Cotonou, de la commission mixte franco-dahoméenne
- 7 mai 1972** : Justin Tomêtin Ahomadégbé succède à Hubert Maga, comme Président de la République, à la tête du Conseil présidentiel.
- 2 octobre 1972** : création du Syndicat national de l’enseignement supérieur (SNES)
- 26 octobre 1972** : coup d’état militaire et proclamation de « La Révolution » par Mathieu Kérékou
- 27 octobre 1972** : formation du premier Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR)

¹ AUP, n° 2210, *Dahomey-Développement de l’université, juillet-août 1970*, Paris, Unesco novembre 1970, p. 2, en ligne sur unesdoc.

² *Kpanlingan*, septembre 1971, n° 9, p. 2.

³ *Ibid.*

- 30 novembre 1972** : Mathieu Kérékou prononce son *Discours-Programme* d'une *Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale*
- 30 mars 1973** : le ministre de l'Éducation nationale, Hilaire Badjogoumè, installe le Comité technique préparatoire pour la réforme de l'enseignement
- Du 14 au 28 mai 1973** : réunion d'une Commission nationale (180 délégués) de la réforme de l'enseignement et de l'éducation pour une « École Nouvelle » au Dahomey
- 30 novembre 1974** : Discours de Goho avec l'option, par Mathieu Kérékou et le GMR, de l'idéologie marxiste-léniniste comme doctrine politique
- 23 juin 1975** : Ordonnance d'Orientation de l'Éducation nationale pour la mise en application de la Réforme de l'École Nouvelle
- 30 novembre 1975** : changement de nom du Dahomey qui devient République Populaire du Bénin
- Début 1976** : changement de nom de l'université du Dahomey qui devient Université Nationale du Bénin (UNB)
- Janvier-février 1976** : descente du GMR au campus d'Abomey-Calavi pour demander aux étudiants et enseignants de l'UNB d'adhérer à l'idée de la Coopérative universitaire et d'aller dans les champs pour la production agricole
- De 1975 à 1977** : tacite résistance étudiante et enseignante à la production agricole
- 16 janvier 1977** : tentative d'agression mercenaire dirigée par le Français Bob Denard
- 19 au 23 juillet 1977** : soutenance de thèse et cérémonie officielle de sortie de la première promotion de médecins entièrement formés à l'UNB
- 31 décembre 1977** : création du Parti Communiste du Dahomey (PCD), en opposition clandestine au PRPB
- Du 31 décembre 1977 au 7 janvier 1978** : séminaire de formation patriotique et idéologique pour les étudiantes, étudiants, responsables et membres de la coopérative universitaire de l'UNB au lycée agricole Médji de Sékou
- 31 mars 1978 & 1^{er} avril 1978** : symposium sur la jeunesse pour l'organisation de la jeunesse révolutionnaire en République Populaire du Bénin
- 14, 15 et 16 juin 1979** : grève étudiante pour demander la suppression de la coopérative universitaire et l'amélioration des conditions de vie des étudiants ; grève réprimée par le régime du PRPB ; arrestation et emprisonnement de quelques étudiants et enseignants

25 & 26 août 1979 : le SNES organise une assemblée générale qualifiée de journées de réflexion « pour l'épanouissement d'un enseignement supérieur démocratique et responsable »⁴.

Du 12 au 14 décembre 1980 : manifestations commémoratives du dixième anniversaire de l'UNB

Rentrée 1984-1985 : libération des étudiants arrêtés en 1979 qui font leur retour sur le campus universitaire de l'UNB à Abomey-Calavi

Octobre 1984 : les étudiants revenus après leur arrestation de 1979, soutenus par d'autres militants PCDistes se font élire à 90% des postes du bureau exécutif de la coopérative universitaire

6 mai 1985 : grève générale des étudiants de l'UNB pour protester contre le régime du PRPB ; sévère répression suivie d'une chasse acharnée aux « contre-révolutionnaires »

7 mai 1985 : le président Kérékou prononce la dissolution du bureau exécutif de la coopérative universitaire des étudiants pour faute d'organisation de grève

De mai 1985 à juillet 1989 : durcissement du régime PRPB, avec une crise économique de plus en plus aiguë, et une tension socio-politique élevée

Fin 1988 : Kérékou entre en pourparlers avec le FMI et la Banque Mondiale

Fin Janvier 1989 : grève illimitée des étudiants et scolaires

Février 1989 : publication d'une *Lettre pastorale* de la Conférence des évêques du Bénin, sur la situation de crise socio-économique et politique nationale

21 avril 1989 : assemblée générale extraordinaire du SNES dont le communiqué final (signé par les 221 participants), tout en reconnaissant que les difficultés de l'État sont liées, en partie, à la crise économique internationale, accuse le régime du PRPB de mauvaise gouvernance

4 juillet 1989 : le 4 juillet, Mathieu Kérékou exhorte tous les usagers du système éducatif à « conjuguer les efforts pour valider l'année académique 1988-1989 »⁵.

6 juillet 1989 : dans un discours à la nation, Kérékou déclare que « toutes les forces vives de la nation doivent s'atteler à l'exécution correcte des tâches qu'impose l'application du Programme d'Ajustement Structurel »⁶.

⁴ C'est le titre du document final des assises des 25 et 26 août organisés par le SNES. Cf. la page de garde du document.

⁵ In *Ehuzu*, du 6 juillet 1989, p. 1,7 et 12.

⁶ In *Ehuzu*, du 7 juillet 1989, p. 1.

26 juillet 1989 : le comité permanent du Conseil exécutif national du PRPB abdique et « l'année scolaire 1988-1989 est déclarée blanche pour tous les établissements dont les activités pédagogiques sont restées paralysées »⁷.

11 & 12 août 1989 : congrès du SNES au cours duquel les enseignants de l'UNB votent leur sortie historique de l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB), l'unique centrale syndicale autorisée par le régime révolutionnaire.

29 août 1989 : le président Mathieu Kérékou accorde une amnistie générale à tous les détenus politiques et aux exilés politiques

11 décembre 1989, mobilisée par les étudiants et des syndicalistes, la population de Cotonou prend d'assaut les rues de la ville et réclame la démission du régime Kérékou

Du 19 au 28 février 1990 : tenue de la Conférence des Forces Vives de la Nation (CFV)

Février 1990 à mars 1991 : transition démocratique

Du 2 au 9 octobre 1990 : tenue, à Cotonou, des États Généraux de l'Éducation (EGE)

4 avril 1991 : investiture de Nicéphore Dieudonné Soglo comme président démocratiquement élu (Mathieu Kérékou, candidat perdant se retire)

Juillet 1992 : congrès constitutif du second syndicat du supérieur, le syndicat autonome de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SYNARES)

De 1992 à 1995 : série de grèves des étudiants contre les effets du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et une probable volonté politique de privatiser l'UNB

6 avril 1996 : investiture de Mathieu Kérékou comme président de la République ; Nicéphore Soglo, candidat perdant, se retire, après une tentative de contestation des résultats

Octobre 1999 à septembre 2001 : série de grèves enseignantes, avec l'appui de mouvements étudiants, pour revendiquer le paiement de salaire à l'indice réel et pour protester contre la gestion de l'UNB telle qu'elle se passait sous le recteur Osséni Bagnan

Avril 2001 : Mathieu Kérékou est réélu pour un deuxième mandat présidentiel

18 septembre 2001 : "Réforme Takpara-Sossa" avec le décret de création d'une deuxième université nationale à Parakou

Octobre 2002 : première rentrée commune des deux universités nationales dont l'une à Abomey-Calavi (UAC) et l'autre à Parakou (UP)

⁷ In *Ehuzu* du 27 juillet 1989, p. 1.

Illustration 1 : Carte du Bénin avec les principales villes



Source : <http://www.atlas-monde.net/afrique/benin/> (Consulté le 20/06/2017)

INTRODUCTION

Situé au cœur du Golfe du Bénin, dont il incarne par excellence le rayonnement intellectuel et culturel, le Dahomey, par son Université, servira de trait d'union, de carrefour entre les grands États anglophones du Nigeria, du Ghana et les États francophones de l'Ouest-africain. Le développement de l'Université sera progressif, conformément aux besoins réels et prioritaires de la Nation⁸.

La portée d'une renommée coloniale : « le Dahomey, Quartier Latin de l'Afrique »

Le 31 mars 1947, un Français, Emmanuel Mounier, qualifie la colonie du Dahomey comme « le pays de l'intelligence noire »⁹ qu'il nomme le « Quartier Latin de l'Afrique occidentale française »¹⁰. Simple impression d'un voyageur de l'époque coloniale, la formule d'E. Mounier, devient rapidement célèbre et est même amplifiée au-delà, à la fois de l'espace aofien¹¹ et de la période coloniale. En 1961, puis en 1967, la direction générale de l'Unesco retient l'image que « le Dahomey est le chantier de fabrication de la matière grise en Afrique » et « “le quartier latin” de ce continent »¹². Dans les années 1968 et 1970, à l'occasion de la revendication dahoméenne d'une université nationale, l'ambassadeur de la France près le Dahomey, Louis Delamare, ainsi que le président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët Boigny, font référence à « l'intelligence remarquable » de l'élite dahoméenne qui, du reste, a été largement exportée dans les diverses colonies de l'AOF dans l'entre-deux-guerres et jusqu'aux indépendances. Le représentant de la France parle de « cet État qui, après avoir été le siège d'une brillante civilisation, a été un des premiers à former des élites selon les disciplines

⁸ Hubert Maga, président du Dahomey, « Discours lors de la pose de la première pierre de l'université du Dahomey », Abomey-Calavi, le 6 novembre 1970, *Daho-Express*, n° 382 du 7 novembre 1970, p. 8.

⁹ Emmanuel Mounier, *L'éveil de l'Afrique Noire*, Collection Esprit “Frontière ouverte”, Paris, Seuil, 1948, p. 72.

¹⁰ *Ibid.*, p. 124.

¹¹ Cet adjectif “aofien”, qui qualifie ce qui se rapporte à l'AOF, est utilisé par quelques historiens dans des présentations orales concernant les empires coloniaux, les colonisations et décolonisations. Le mot était déjà employé en avril 1954 par la rédaction du journal *Dakar-Étudiant* dans un article intitulé « L'évolution politique des territoires britanniques de l'Ouest Africain ». Voir *Dakar-Étudiant*, n° 6, avril 1954, p. 3.

¹² Malcom S. Adiseshiah, directeur par intérim de l'UNESCO, « Allocution à l'occasion de la visite de son excellence le général Christophe SOGLO, président de la République du Dahomey, Maison de l'Unesco-22 novembre 1967 », en ligne sur unesdoc.

occidentales »¹³. Quant au président ivoirien, il évoque en 1968 sa volonté de se défaire des étudiants « brillants mais anarchiques et indisciplinés »¹⁴ de ce pays. Les Dahoméens, devenus Béninois, ont, eux-mêmes, nourri cette fierté nationale qui, dans le tournant des années 1990, devient un point de repère pour le nouveau départ de construction de la nation. C'est à partir de cette référence que se repense toute l'organisation de l'Éducation nationale, après l'expérience infructueuse de la réforme de « l'École Nouvelle », mise en œuvre à partir de 1973 par le régime révolutionnaire marxiste du président Mathieu Kérékou qui a dirigé le pays de 1972 à 1989. On projette alors de mettre sur pied une autre réforme du système éducatif national afin que l'École soit à même de « renouer avec l'excellence »¹⁵, comme l'affirme le premier ministre béninois, Nicéphore Soglo, à l'ouverture des états généraux de l'éducation. En 2005, un Béninois montre le prolongement, dans une certaine mesure, du mythe national jusque dans le temps présent. Cet auteur, Dominique Quénium, dédicace son essai d'histoire de Ouidah à une amie française en indiquant qu'il s'agit d'une contribution à l'histoire de son « admirable pays qu'est le Bénin, (longtemps le Quartier Latin de l'Afrique, Pays natal de Madame Veuve Danièle MITTERAND (*sic*)) »¹⁶.

L'expression « Quartier latin de [toute] l'Afrique » a ainsi fait l'objet d'une certaine circulation internationale à partir des années 1950 jusqu'à nos jours¹⁷. Tout se passe comme si la mémoire collective avait sélectionné l'aspect positif des impressions du voyageur E. Mounier pour oublier la nuance qu'il avait pourtant portée, à savoir un peuple que « menace l'envers de ses qualités »¹⁸. La renommée devenue légendaire du Dahomey a alors beaucoup compté comme argument politique, plus ou moins rhétorique, pour définir et entretenir une certaine identité

¹³ ADC 311/4 DAM, Dossier Dahomey (Bénin) 1959-1969 ; télégramme au départ de Paris DAM n° 11-473-75 pour l'Ambassade de la France à Washington.

¹⁴ Félix Houphouët Boigny, président de la Côte d'Ivoire, propos cités par Guy Georgy, ambassadeur de France près le Dahomey, « correspondance départ de Cotonou le 15 avril 1967 au Ministre Maurice Couve De Murville, ministre des affaires étrangères, direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet d'a/s de l'enseignement au Dahomey in ADC, 311/4 DAM, Dossier Dahomey 1959-1969, Télégramme départ de Cotonou pour Paris, n° 267-270 du 1^{er} juillet 1968.

¹⁵ Nicéphore Soglo, « Allocution d'ouverture du premier ministre aux états généraux de l'éducation, Palais des sports du stade de l'amitié, 4 octobre 1990 », in République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation : Cotonou du 2 au 9 octobre 1990*, Porto-Novo, C.N.P.M.S., mars 1991, p. 10.

¹⁶ Dominique Quénium, *Ouidah au cœur de son destin, Bénin*, Collection « Etudes africaines », Paris, L'Harmattan, 2005, page de dédicace, après la deuxième de couverture.

¹⁷ En 2005, le Béninois Dominique Quénium (*sic*), comptable et informaticien de formation, publie, dans la collection des « études africaines », un essai d'histoire sur Ouidah, sa ville natale. Voir Dominique Quénium, *Ouidah au cœur de son destin, Bénin*, Collection « Etudes africaines », Paris, L'Harmattan, 2005.

¹⁸ Emmanuel Mounier, *L'éveil de l'Afrique Noire*, Collection Esprit « Frontière ouverte », Paris, Seuil, 1948, p. 71.

nationale des Dahoméens d'une part, et pour justifier la légitimité du projet de créer une université nationale, d'autre part. C'est ici que le concept de nation émerge dans cette étude comme un « imaginaire collectif »¹⁹ sur lequel a été fondée la nécessité d'une université nationale.

L'histoire de l'université comme enjeu de politique nationale

L'objet de cette recherche est d'étudier l'histoire de l'université nationale au Dahomey-Bénin comme un lieu-clé de construction nationale. Dans le contexte ouest-africain de la fin des années 1950, la nation est moins vécue comme un objet à construire qu'un processus dirigé par l'état régalien qui s'empare de l'héritage colonial que sont les états-nations proclamés avec les indépendances africaines²⁰. Reconnaissons, du reste, la difficulté d'une définition définitive de ce concept *nation*. Avec Eric Hobsbawm nous pensons que « le problème est qu'il n'y a aucun moyen d'expliquer à un observateur, comment reconnaître *a priori* une nation parmi d'autres entités »²¹. Nous faisons donc nôtre l'idée que toutes les « définitions objectives [de la nation] ont échoué » pour la simple raison que l'on « a souvent tenté d'établir des critères objectifs définissant la nation, (...) des critères uniques tels que la langue ou l'ethnie, soit un ensemble de critères tels que la langue, le territoire commun, l'histoire commune, les traits culturels et bien d'autres choses »²². Tout en constatant que la notion de nation envahit constamment l'imaginaire collectif moderne, il faut aussi accepter qu'elle est quasiment impossible à définir avec précision comme le relève par exemple Pierre Guidi dans son travail sur la place d'un groupe ethno-centré autochtone dans l'édification de l'identité nationale éthiopienne²³. Conscient de la difficulté à définir ce que serait l'identité nationale du Dahomey-Bénin, nous faisons le choix de sortir l'aspect géographique de la définition afin de ne pas engager les débats d'une nation aux frontières « artificielles » parce que purement coloniales comme l'a montré le constitutionnaliste

¹⁹ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte/Poche, 1996, (1^{ère} éd. Benedict Anderson, 1983).

²⁰ Odile Goerg, Jean-Luc Martineau et Didier Nativel, *Les indépendances en Afrique : l'événement et ses mémoires, 1957/1960-2010*, Rennes, PUR, 2013.

²¹ Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780 programme, mythe, réalité*, traduit de l'anglais par Dominique Peters, Collection "Folio/Histoire", Paris, Gallimard, 1992, (Ed. E.J. Hobsbawm, 1990), p. 19.

²² Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme...*, *op.cit.*, p. 19.

²³ Pierre Guidi, *Le Wolaita dans la nation éthiopienne : dynamiques de scolarisation et intégration nationale (1941-1991)*, thèse de doctorat d'histoire, soutenue à l'université Paris-Panthéon (Paris 1), le 1 décembre 2014, sous la direction de Pierre Boilley.

dahoméen Maurice Ahanhanzo-Glèlè²⁴. Il est également hors de notre propos de nous poser la question de la pertinence historique ou non des frontières du Dahomey-Bénin postcolonial comme pourrait l'inspirer les travaux de Camille Lefebvre²⁵. La nation que nous étudions est l'héritière de son passé à la fois précolonial, colonial et postcolonial. Cette nation considérée dans sa dimension d'État-nation, est l'actuelle république du Bénin où des chercheurs historiens ont identifié des « sociétés sans État de l'Atakora précolonial », ainsi que des « chefferies »²⁶ et des « royaumes »²⁷ dont l'ensemble constitue une entité nationale depuis la fin du XIXe siècle sans qu'on ait eu besoin de « fabriquer » une commune langue unique comme marque d'une identité nationale²⁸. Etant donné que chaque nation a son « imaginaire collectif »²⁹, l'analyse part du mythe dahoméen de « Quartier latin » qui a beaucoup compté dans la revendication d'une université pour la nation dès les années 1960.

Il s'agit alors, sur l'aire géographique et culturelle de l'Afrique occidentale, de faire une contribution à l'histoire de l'éducation en Afrique francophone. Notre choix de travailler sur l'histoire de l'université se justifie par le fait que cet établissement d'enseignement supérieur est le lieu par excellence de la formation d'une élite nationale. Nous entendons par *université*, la définition qu'en ont donnée deux spécialistes français de son histoire, Christophe Charle et Jacques Verger³⁰. Tout en reconnaissant avec eux la difficulté d'une définition stricte et immuable, nous adoptons leur « sens propre »³¹ de l'université à savoir, « le sens relativement précis de “communauté (plus ou moins) autonome de maîtres et d'étudiants réunis pour assurer à

²⁴ Maurice A. Glèlè, *Naissance d'un État Noir : l'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. Pichon & R. Durand-Auzias, 1969.

²⁵ Camille Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier : histoire de territoires et de frontières du Djihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2015

²⁶ Voir Archives nationales du Bénin, *Centenaire des archives nationales du Bénin : quelques aspects historiques dans la revue « Mémoire du Bénin » (Matériaux d'histoire)*, n° 7 *Localités et groupes socio-linguistiques du Bénin*, Cotonou, Editions Flamboyant, 2014.

²⁷ République du Bénin-Ministère de la culture, de l'alphabétisation, de l'artisanat et du tourisme (MCAAT), *Historicité et espaces de pouvoir traditionnel en république du Bénin*, (contributeurs : Anselme Guézo, Djibril Débourou, Didier N'Dah, Emmanuel Tiando, Félix Iroko, Jérôme Alladayè, Michel D.K. Vidégla, Roger N'Tia et Sébastien D. Sotindjo), Cotonou, Star Editions, 2015, p. 7 & 8. Puis sur « les sociétés sans État », voir p. 16-43.

²⁸ Anne-Marie Thiesse a montré combien la langue commune tout en étant un élément important de création des identités nationales en Europe ne peut être une caractéristique fondamentale de na nation. Voir Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales, Europe, XVIII – XIX siècle*, Collection “Points Histoire”, Paris, Seuil, 1999, p.67-73.

²⁹ Voir Benedict Anderson, *L'imaginaire national...*, op. cit.

³⁰ Christophe Charle et Jacques Verger, *Histoire des universités, XIIe – XXIe siècle*, Paris, PUF, 2012.

³¹ *Ibid.*, p. 2.

un niveau supérieur, l'enseignement'' »³². Quant à la précision de ce niveau supérieur, nous faisons référence à l'enseignement postérieur au baccalauréat. Ainsi, notre histoire de l'éducation concerne le degré supérieur du système éducatif national, le niveau le plus élevé des trois degrés ou ordres de l'enseignement francophone. Nous étudions cette histoire de l'enseignement supérieur universitaire sous le prisme de son impact dans le processus de la construction du Dahomey-Bénin entre 1950 et 2002. Même si la réalité sur le terrain est bien différente, les acteurs politiques ont continuellement présenté l'université comme un projet mobilisateur de toute la nation. Nous situons les débuts de l'université dahoméenne aux années 1950 qui coïncident avec la création du premier Institut des hautes études (IHED)³³ de l'AOF à Dakar. L'IHED, véritable ancêtre formel de l'enseignement universitaire en AOF, va devenir la première et l'unique université francophone de la région autour des années 1960.

La transformation de l'IHED en l'université de Dakar, le 24 février 1957, constitue une étape importante dans la genèse des universités nationales comme ce qui advient au Dahomey en 1970. Perçue par les acteurs locaux comme une expression de souveraineté nationale, l'université du Dahomey, dont la première rentrée a lieu le 26 octobre 1970, sous l'égide du recteur Edouard Adjanohoun³⁴, symbolise une étape significative de construction du Dahomey, l'un des nouveaux États de l'ancienne AOF que nous qualifions à partir des indépendances d'Afrique francophone de l'Ouest (AFO)³⁵. Notre contribution part des origines ainsi définies jusqu'à l'année 2002. Ce choix est justifié par le fait que l'université du Dahomey créée en 1970, et devenue Université nationale du Bénin en 1975, cesse d'être l'unique université publique en 2002. À partir de cette année-là, la réforme proposée en septembre 2001 par le recteur Issifou Takpara (que nous qualifions de « Réforme Takpara-Sossa ») conduit le gouvernement à créer une deuxième

³² *Ibid.*

³³ Il faut noter qu'en 1948 déjà, il y avait à Dakar 94 étudiants en classes propédeutiques de droit, de médecine et de physique-chimie-biologie. Ce sont ces premiers « étudiants de l'université de Dakar », comme on les appelait dès lors, qui vont constituer l'effectif de base de l'Institut des hautes études de Dakar (IHED) créé en 1950 et transformé en université de Dakar en 1957.

³⁴ Voir Université d'Abomey-Calavi, *Actes du symposium en hommage au professeur émérite Edouard Adjanohoun : premier recteur de l'Université du Dahomey, (actuelle Université d'Abomey-Calavi) du 26 au 28 septembre 2012 au Campus d'Abomey-Calavi*, Abomey-Calavi, Centre des Presses universitaires d'Abomey-Calavi (PUAC), 2012.

³⁵ Le grand ensemble territorial colonial *Afrique Occidentale Française* (AOF) a été constitué en 1904 par extension territoriale fédérée de l'espace qui était sous l'autorité du Gouverneur général du Sénégal depuis 1896. Voir Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, t. II, *Flux et reflux (1815-1962)*, Paris, Fayard, 1991, p. 129-136. La fédération de l'AOF a été organisée par le décret du 18 octobre 1895 et la colonie du Dahomey y fut admise intégrée en 1904.

³⁵ Voir Emmanuel Mounier, *L'éveil de l'Afrique Noire*, Collection Esprit "Frontière ouverte", Paris, Seuil, 1948, p. 73.

université nationale à Parakou. C'est donc là que s'arrête notre étude dans le souci d'en garder l'unité institutionnelle.

Ce travail se situe dans le champ général de l'histoire des « mondes africains » encore appelée « l'histoire des Afriques », il est plus précisément une contribution à l'histoire de l'éducation et de l'enseignement en Afrique postcoloniale dans une perspective d'histoire institutionnelle moderne, c'est-à-dire, s'intéressant aussi bien à l'institution qu'aux rôles de certains acteurs dans l'histoire.

Mobiliser la portée d'un mythe national : de la colonie à la nation du Dahomey-Bénin

Le Dahomey est intégré à l'ensemble Afrique occidentale française (AOF) sous l'appellation de « colonie du Dahomey et dépendances »³⁶ à partir de 1894³⁷, à la suite de la reddition du roi Béhanzin, résistant³⁸ aux assauts du colonel Amédée Alfred Dodds entre 1892 et 1894³⁹. Territoire situé entre le Nigeria britannique et le Togo, anciennement allemand mais devenu protectorat français à partir de la Première Guerre mondiale, la « colonie du Dahomey et dépendances », est appelée par la suite « colonie du Dahomey »⁴⁰ tout court, puis République du Dahomey à l'indépendance le 1^{er} août 1960.

³⁶ Voir Paul Mimande, *L'héritage de Béhanzin*, Paris, Didier Perrin et Cie, 1898, reproduction de BNF-Gallica, p. 105. Paul Mimande (de son vrai nom Paul Marie-Armand de Bauvrand) utilise et explique l'expression dans une monographie qu'il publie en 1898. Selon lui, l'appellation de la « colonie du Dahomey et dépendances » est adoptée par la France pour une raison qu'il qualifie de sociale. En effet, la colonie du Dahomey qui a été conquise en 1894, avait sous sa dépendance d'autres royaumes antérieurement annexés par le puissant royaume de Danxomè. Par respect pour cette spécificité historique, la France choisit cette dénomination unique, à la différence des autres colonies.

³⁷ Luc Garcia, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris Karthala, 1988.

³⁸ Sur la résistance du roi Béhanzin à l'occupation de son royaume par la France, on peut se référer à François Desplantes, *Le général Dodds et l'expédition du Dahomey*, reproduction par Hachette Livre et BNF, Gallica 2014 (1^{ère} éd.1898) ; Patrice Louis, *Le Roi Béhanzin du Dahomey à la Martinique*, Paris, Arléa, Gallica 2011.

³⁹ Dans sa situation par rapport à l'histoire du Dahomey, Amédée Alfred Dodds est habituellement évoqué sous son titre de général, mais en réalité, au moment de l'expédition contre le roi Béhanzin et le royaume de Danxomè, il était encore colonel et n'a accédé au rang de général qu'après sa victoire contre Béhanzin en 1894.

⁴⁰ Cette appellation simplifiée dont la datation précise est incertaine pourrait sembler usuelle dans les années 1930. Car, en 1931 par exemple, dans le fascicule de présentation du Dahomey à l'exposition coloniale internationale de Paris en 1931, on lit : « Le Dahomey, qui fait partie de l'Afrique Occidentale Française, est limité au Sud par le Golfe de Guinée, à l'Est par la colonie anglaise de la Nigéria (*sic*), à l'Ouest par le territoire sous mandat du Togo et au Nord par les colonies de la Haute-Volta et du Niger » in Exposition coloniale internationale de Paris-Commissariat de l'Afrique occidentale française, *Le Dahomey*, Paris, Librairie Larose, 1931, p. 1.

La République du Dahomey est renommée République populaire du Bénin (PRPB) en 1975 sous le gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) de Mathieu Kérékou⁴¹. Le Bénin hérite de l'appellation légendaire du « Quartier Latin de l'Afrique » devenue mythique à partir de la visite entre le 31 mars et le 5 avril 1947 d'E. Mounier qui fut alors particulièrement frappé par l'intelligence des « évolués »⁴² du Dahomey. Le terme « évolué » employé par les acteurs coloniaux de la première moitié du XX^e siècle pour désigner l'élite africaine de la période coloniale, c'est-à-dire, la portion scolarisée des populations dites « indigènes » est ainsi utilisé avec la même signification. Ce sont ces « évolués » qui ont longtemps été employés comme les auxiliaires locaux de la colonisation. La réputation dont jouit le Dahomey remonte au début du XX^e siècle. L'administrateur colonial Robert Cornevin remarque qu'au début du XX^e siècle, une « élite évoluée à Porto-Novo et Ouidah⁴³ pensait à l'égalité des droits et publiait des journaux »⁴⁴. Il explique comment un certain Louis Hounkanrin fait figure d' « évolué » exceptionnel parmi les Dahoméens qui militaient pour faire bouger les lignes entre les droits des citoyens français et ceux des « indigènes » qui avaient le statut de sujets français :

Le plus remarquable, parmi ces personnalités, fut certainement Louis Hounkanrin, décédé le 28 mai 1964 et auquel le gouvernement dahoméen a fait des obsèques nationales. Reçu au premier concours de l'École normale d'instituteurs de Saint-Louis du Sénégal en 1903, il créa la première Ligue des Droits de l'Homme du Dahomey, fut exclu de l'enseignement en 1910, travailla à Dakar avec Blaise Diagne qu'il accompagna dans ses tournées de recrutement de tirailleurs durant la première guerre mondiale. Il devait lui-même s'engager, puis se brouiller avec Blaise Diagne avant de participer au Congrès pan-nègre de 1921 à Paris⁴⁵.

⁴¹ Sans une remise en cause nationale de cette appellation, et sans référendum, le Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) et marxiste de Mathieu Kérékou décide de se défaire du nom « Dahomey : un nom de fabrication coloniale » et prend appui au contraire sur le rayonnement culturel dont le pays peut continuer à tirer une certaine fierté. Voir, Mathieu Kérékou, « Discours du 30 novembre 1975 : Naissance de la République populaire du Bénin (RPB) et Création du Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB) » in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, 1987, p. 38-44.

⁴² Voir Emmanuel Mounier, *L'éveil de l'Afrique Noire*, Collection Esprit "Frontière ouverte", Paris, Seuil, 1948, p. 73.

⁴³ Porto-Novo et Ouidah sont deux villes côtières du Sud Dahomey se situant de part et d'autre de Cotonou, la plus importante ville que Emmanuel Mounier désigne comme le « quartier latin du Dahomey ».

⁴⁴ Robert Cornevin, *Le Dahomey*, Collection "Que sais-je", Paris, PUF, 1970, p. 64.

⁴⁵ *Ibid.*

Celui dont il s'agit, un « pontiste » - vocable par lequel Jean-Hervé Jézéquel désigne les élèves de l'école William Ponty du Sénégal - est un Dahoméen au parcours atypique. Il lance précocement les jalons d'un mouvement nationaliste en créant, en mars 1917, le premier journal de la colonie, *Le Récadaire de Béhanzin*, en coopération avec trois autres compatriotes. Dans son autobiographie, Émile Derlin Zinsou explique que ce premier journal, qui paraissait sous une forme manuscrite et dupliquée à l'aide de papier carbone, est dû à une volonté de ces quelques « affamés de liberté »⁴⁶ qu'étaient Louis Hounkanrin, Paul Hazoumè, Émile Zinsou-Bodé (père d'Émile Derlin Zinsou) et son frère Joseph Zinsou-Bodé. Paul Hazoumè, en tant que l'un de ces pères fondateurs du journal dahoméen, en aurait évoqué l'objectif d'alors, au cours des obsèques de son ancien collègue de la plume et du papier, Émile Zinsou-Bodé, le 19 août 1961⁴⁷ : « Nous avons créé un mensuel manuscrit clandestin, *Le Récadaire de Béhanzin*, pour protester, au nom de l'ancien roi du Dahomey, contre tous les abus qui défiguraient le beau visage de la France que nos éducateurs nous avaient révélé et fait aimer »⁴⁸. À cette sorte de « tract périodique »⁴⁹, succède un foisonnement de titres de journaux du Dahomey tout au long de la première moitié du XX^e siècle comme : *La voix du Dahomey* avec Jean Da Martha Sant'Anna puis José Firmino Santos, *Le Phare du Dahomey* grâce à Augustin Nicoué, *L'Étoile du Dahomey* d'Eugène Tossou d'Almeida, *Le Courrier du golfe du Bénin* sous la direction de Blaise Kuassi, *La Presse portonovienne* tenue par Moreira Pinto, *Daho-matin* d'Antonin Nicoué, *L'Éveil du Bénin* créé à Paris par les Dahoméens Émile Derlin Zinsou, conseiller de l'Union Française, et le sénateur Pinto Moreira⁵⁰. Cette abondante production de journaux dahoméens confirme la thèse de l'historien béninois Coffi Bellarmin Codo⁵¹ qui y voit l'expression du rôle de leadership joué par les « évolués » Dahoméens dans l'accession à l'autonomie nationale de leur colonie comme en Afrique de l'Ouest. On peut donc penser que cette effervescence d'intellectuels dahoméens a

⁴⁶ Émile Derlin Zinsou, *En ces temps-là...*, Paris, Riveneuve éditions, 2012, p. 41.

⁴⁷ Pour la précision de cette date des obsèques différente de la date du décès que nous ne connaissons pas, voir Idelphonse Affogbolo, *Émile Derlin Zinsou, un humaniste en politique : écrits biographiques*, Ouidah (Bénin), Editions Esprit Libre, 2008, p. 37.

⁴⁸ Paul Hazoumè, « Oraison funèbre lors du décès d'Émile Zinsou-Bodé » cité par Émile Derlin Zinsou, *op.cit.*, p. 42.

⁴⁹ Émile Derlin Zinsou, *op.cit.*, p. 41.

⁵⁰ Voir Émile Derlin Zinsou, *op.cit.*, p. 42.

⁵¹ Coffi Bellarmin Codo, *La presse dahoméenne face aux aspirations des "évolués"* : "La Voix du Dahomey 1927-1957", thèse de doctorat sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch, soutenue à l'Université Paris-Diderot Paris 7, 1978.

aussi compté dans la qualification du Dahomey comme le « Quartier latin de l'AOF » où l'école a longtemps joué un rôle d'ascension sociale.

Hérité de l'école coloniale, le système éducatif béninois est organisé en trois degrés. Ainsi, à l'ordre maternel et primaire (1^{er} degré) succède l'ordre secondaire (2^e degré comprenant le collège et le lycée) et, enfin, le troisième degré que constitue l'enseignement supérieur. Jusqu'en novembre 2012, au moment où nous commençons notre recherche, il n'existait encore aucun travail sur l'histoire de l'université nationale du Bénin. En septembre 2014, soit près de deux ans après le début de notre thèse, la volonté de combler ce vide a motivé le recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)⁵² à confier la rédaction de l'historique de l'université à une équipe d'enseignants-chercheurs⁵³. Le document qui a été produit fin 2015 n'a pas fait l'objet d'une publication mais nous avons pu en avoir une copie grâce à deux membres de la commission. Nous nous en sommes servi comme source imprimée principalement dans le dernier chapitre de notre contribution à l'histoire de l'université au Dahomey-Bénin.

L'université, levier d'une historiographie de l'éducation coloniale et postcoloniale

En Afrique de l'Ouest, dans un territoire britannique comme la Gold Coast (l'actuel Ghana), une première université est créée à Achimota, près d'Accra, en 1924⁵⁴. Il est vrai que nous n'avons pas d'indices qui laisseraient penser que cette expérience britannique au Ghana ou au Nigeria limitrophe du Dahomey, ait attiré spontanément des étudiants dahoméens. À titre indicatif, nous savons que bien plus tard, en 1968, parmi les 907 étudiants dahoméens recensés dans les archives de l'Unesco comme étant dans des universités à l'étranger, aucun n'était en séjour universitaire au Ghana ni au Nigeria⁵⁵. Sans doute que la non-maîtrise de l'anglais par les Dahoméens francophones, et la politique française quasi systématique d'attribution de bourses

⁵² C'est par la note de service « n° 720-2014/UAC/CR/VRAARU/SP du 15 septembre 2014 » que le recteur de l'UAC, Brice Sinsin, crée l'équipe ou la commission de travail pour la réalisation de l'historique de l'université.

⁵³ Le travail réalisé pendant près de quinze mois, a été déposé au recteur Brice Sinsin en décembre 2015. Voir République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre, 2015.

⁵⁴, *Dakar-Etudiant*, n° 6, avril 1954, article « L'évolution politique des territoires britanniques de l'Ouest africain », p. 4.

⁵⁵ Ces 907 étudiants dahoméens étaient plutôt en Algérie, en Belgique, au Canada, en Côte d'Ivoire, aux États-Unis, en France, en Hongrie, en Allemagne (République Fédérale d'Allemagne), au Saint Siège, au Sénégal et en Suisse. Voir *Annuaire statistique de l'Unesco*, in Unesco, *Country Programming : Dahomey*, version définitive du 1^{er} février 1972, p. 3, en ligne sur *unesdoc*.

d'études universitaires en dehors de l'AOF, en France et ailleurs en Europe, n'ont pas laissé émerger un intérêt particulier pour les universités anglophones de la sous-région. Tout cela peut donc expliquer que l'événement de Dakar soit vécu comme capital en matière de politique éducative et dans l'histoire des peuples colonisés par la France en AFO.

Dans le domaine d'histoire de l'éducation et de l'enseignement en Afrique de l'Ouest, la source imprimée de base que constitue le témoignage d'un acteur de terrain, Jean Capelle⁵⁶, fonctionnaire colonial de l'AOF des années 1940 et 1950 est une référence fondamentale. Le recteur J. Capelle y présente l'état de l'éducation en Afrique subsaharienne à la veille des indépendances. On retient, entre autres, que l'école coloniale a servi avant tout à former des autochtones "évolués" qui deviennent des agents auxiliaires des colonisateurs dans des proportions plus ou moins considérables comme l'a par exemple montré Jean-Hervé Jézéquel⁵⁷. Cette concentration sur un enseignement primaire puis secondaire et professionnel s'aperçoit dans la monographie du nigérien Abdou Moumouni sur l'état de l'éducation en Afrique, travail qui demeure une référence⁵⁸. Selon l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo, acteur de la décolonisation, « la réédition de l'ouvrage (...) s'imposait » près de quarante ans après, en 1998⁵⁹. Après les indépendances, l'une des références représente la sociologie de l'éducation menée sur le système éducatif et les mutations sociales du Sénégal des années 1960 et 1970. Tel est l'objet de la thèse réalisée par l'anthropologue engagé Roland Colin⁶⁰, à la fois ancien administrateur colonial en AOF, coopérant français et acteur politique en terrain africain au Sénégal, un personnage d'expériences multiples et complémentaires.

Or, qu'il s'agisse de l'époque coloniale ou de celle dite de la décolonisation, la littérature spécialisée sur l'éducation produite par des historiens francophones est peu abondante et essentiellement relative à tout le système éducatif en général, comme l'illustre la thèse de

⁵⁶ Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala-ACCT, 1990.

⁵⁷ Jézéquel Jean-Hervé, « Grammaire de la distinction coloniale. L'organisation des cadres de l'enseignement en Afrique occidentale française (1903-fin des années 1930) », *Genèses*, 4/2007 (n° 69), p. 4-25.

⁵⁸ Abdou Moumouni, *L'éducation en Afrique*, Paris, François Maspero, 1964 (réédition en 1998).

⁵⁹ Joseph Ki-Zerbo, préface à Abdou Moumouni, *L'éducation en Afrique*, Paris, Présence africaine 1998 (1ère éd. Paris, Maspero, 1964, p. 7.

⁶⁰ Roland Colin, *Systèmes d'éducation et mutations sociales : le cas du Sénégal*, thèse de doctorat d'état, 2 tomes, Paris, Université René Descartes (Paris V), 1977.

Doctorat de Denise Bouche⁶¹, ou, dans certains cas, à l'enseignement primaire ou secondaire et professionnel mais sans aucun travail, à notre connaissance, sur l'enseignement supérieur. Dans un travail à l'échelle de l'*empire*, Alice Conklin⁶² dans son œuvre fondatrice sur la mission dite « civilisatrice » des puissances coloniales a étudié comment s'est faite l'expansion de la langue ainsi que des institutions françaises, spécialement sous la Troisième République. Alice Conklin explique la manière dont la conquête coloniale a été menée grâce, entre autres, à l'école, comme le principal vecteur de diffusion des valeurs d'une civilisation française voire européenne, pensée théoriquement comme universelle. L'enseignement en contexte colonial est une sorte de « vieille histoire », selon l'expression de Pascale Barthélémy⁶³ dans le numéro d'*Histoire de l'éducation* consacré à cette thématique⁶⁴. La structuration évolutive de cette école coloniale révèle deux caractéristiques que résume Pierre Singaravélou⁶⁵, dans sa contribution sur l'état des lieux de l'enseignement supérieur colonial : d'une part, l'enseignement supérieur local est resté embryonnaire jusqu'aux années 1960, et d'autre part, l'école coloniale n'ayant pas fondamentalement développé un enseignement supérieur sur place, ce dernier est un objet de recherche qui n'a émergé que très timidement.

Pendant la période coloniale, entre les années 1930 et 1960, le développement des sciences coloniales a toutefois été considérable comme l'a montré Marie-Albane de Suremain⁶⁶. On réalise combien les recherches de terrain des ethnologues et des géographes ont pu beaucoup contribuer à une connaissance scientifique de l'Afrique que promouvait par exemple l'Institut français d'Afrique Noire. Il ne s'agit pas d'un établissement d'enseignement supérieur au service de la formation des élites pour lesquelles un enseignement supérieur de type universitaire n'était pas une priorité de la politique coloniale d'éducation locale. On le mesure à la quasi inexistence

⁶¹ Denise Bouche, *L'Enseignement dans les territoires français d'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite*, thèse de doctorat, université Paris I, Lille, Atelier de reproduction des thèses de l'université de Lille III, 1975.

⁶² Alice Conklin, *A mission to civilize : the Republican idea of empire in France and West Africa 1895-1930*, Stanford, Stanford University, 1997.

⁶³ Pascale Barthélémy, « L'enseignement dans l'Empire colonial français : une vieille histoire ? » in *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIXe-XXe siècles, Histoire de l'éducation* | n° 128 | octobre-décembre 2010, p. 5-27 (consulté le 03/01/2017).

⁶⁴ Pascale Barthélémy, Emmanuelle Picard et Rebecca Rogers dir.), *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIX-XXe siècle)*, in *Histoire de l'éducation* [En ligne], 128 | 2010, [consulté le 12/12/2016].

⁶⁵ Pierre Singaravélou, « L'enseignement supérieur colonial : un état des lieux », in Emmanuelle Picard (coord.), *L'enseignement supérieur*, in *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, (consulté le 22/11/2016).

⁶⁶ Marie-Albane de Suremain, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », in *Ethnologie française*, 4/2004 (Vol. 34), p. 651-659.

de référence documentaire dans la *Bibliographie d'histoire des établissements d'enseignement supérieur à l'époque contemporaine* réalisée par l'historienne du supérieur Emmanuelle Picard en avril 2010. Pour l'AOF, voire toute l'Afrique subsaharienne, E. Picard n'a répertorié qu'une référence : « Dejou L., L'école africaine de médecine et pharmacie de Dakar, ministère de l'Outre-Mer, 1950 »⁶⁷. Jusque-là, il existe seulement deux recherches spécifiques que sont les thèses de thématique voisine. Il s'agit du travail de Jean-Hervé Jézéquel⁶⁸ sur l'école normale aofienne de garçons, l'école William Ponty de Saint Louis créée en 1903 et transférée sur l'île de Gorée en 1913 d'une part, et, d'autre part, pour les filles, l'école de Rufisque des sages-femmes et des institutrices étudiées par Pascale Barthélémy⁶⁹. Située dans le contexte historique, ces établissements sont des écoles d'enseignement professionnel assimilé à la formation supérieure.

En dehors de ces trois établissements et de l'école de médecine de Dakar, créée en 1918, qui sera l'une des principales facultés de l'Université de Dakar, il existe un vide encore quasi-total sur une véritable histoire des universités en Afrique de l'Ouest. Le seul travail de référence, à notre connaissance est la thèse soutenue en 1984 par André Bailleul sur l'université de Dakar⁷⁰. Mais cette recherche réalisée il y a une trentaine d'années, reste une thèse de droit et non d'histoire. Plus récemment, des chercheurs comme Françoise Blum⁷¹ et Ophélie Rillon⁷² se sont emparés de la problématique du militantisme étudiant et social africain en France, au Sénégal, à Madagascar, au Congo, au Mali et ailleurs en Afrique pour étudier l'engagement socio-politique des élites africaines⁷³. Il s'agit alors du développement d'une certaine contribution à

⁶⁷ Emmanuelle Picard, « Bibliographie sur les établissements d'enseignement supérieur », avril 2010, [en ligne] <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=biblio-sup> (consulté le 26 Décembre 2016).

⁶⁸ Jean-Hervé Jézéquel, *Les « mangeurs de craies » : socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale*, Thèse de doctorat sous la direction d'Elikia M'Bokolo, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2002.

⁶⁹ Pascale Barthélémy, *Femmes, Africaines et Diplômées : Une élite auxiliaire à l'époque coloniale. Sages-femmes et institutrices en Afrique Occidentale Française (1918-1957)*, thèse de doctorat d'histoire, présentée et soutenue publiquement à l'université Paris 7-Denis Diderot en 2004 ; Pascale Barthélémy, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

⁷⁰ André Bailleul, *L'université de Dakar : institutions et fonctionnements 1950-1984*, thèse de Doctorat d'État en Droit, présentée et soutenue publiquement à l'Université de Dakar, Faculté des Sciences juridiques et économiques, Dakar, le 7 juillet 1984.

⁷¹ Françoise Blum, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR, 2014.

⁷² Ophélie Rillon, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, thèse de doctorat d'histoire, dirigée par Pierre Boilley, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, 2 décembre 2013.

⁷³ A cet égard, Françoise Blum a soutenu en novembre 2016, son habilitation à diriger des recherches (HDR) sur la trajectoire des anciens membres du bureau exécutif de la FEANF des années 1950 et 1960.

l'historiographie de l'enseignement supérieur dont Anne-Marie Goguel⁷⁴ est une précurseur grâce à son étude du militantisme en milieu éducatif malgache comme le fera par la suite Kalidou Diallo⁷⁵ pour l'AFO. En plus de ces diverses études sur les systèmes éducatifs africains, il convient de mentionner une publication de l'Unesco sur le « rôle des mouvements d'étudiants africains dans la vie politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975 »⁷⁶ et jusqu'à la fin des années 1990. C'est dans le prolongement de ces travaux que l'on peut situer la thèse en cours d'Elsa Paris⁷⁷ sur « les mobilités étudiantes » depuis septembre 2014.

Toutes ces recherches ont ainsi l'intérêt de montrer comment le milieu universitaire a pu être un facteur favorable à l'engagement des jeunes Africains dans l'évolution du continent et des différents États le constituant. Mais ces études qui sont, certes, une manière de faire l'histoire de l'enseignement supérieur n'ont pas eu pour objet central l'incidence de ces mouvements dans l'histoire même des universités africaines, ni principalement l'histoire universitaire dans un processus de construction de la nation. En définitive, il n'existe encore, à notre connaissance, aucun travail de thèse sur l'histoire de l'enseignement supérieur universitaire dans l'espace AFO. C'est là le vide que notre recherche prétend contribuer à combler pour le Bénin, ex Dahomey, où l'université a été voulue comme déterminante dans la construction nationale.

Les sources mobilisées : des sources dispersées, diverses et complémentaires

Nous en distinguons trois catégories : d'abord les archives publiques et personnelles, les journaux et périodes, ensuite les archives sonores et les entretiens, et enfin les sources imprimées, les essais et témoignages.

⁷⁴ Anne-Marie Goguel, *Aux origines du mai malgache, Désir d'école et compétition sociale (1951-1972)*, Paris, Karthala, 2006.

⁷⁵ Kalidou Diallo, *Le syndicalisme dans l'enseignement public en Afrique occidentale française (1903-1960)*, Paris, Broché, 2011.

⁷⁶ UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans la vie politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, 1993.

⁷⁷ Elsa Paris, *Mobilités étudiantes, choix de formation et construction étatique - le cas des étudiant(e)s des universités de Dakar et de Legon (Accra), années 1950 - années 1980*, thèse de doctorat d'histoire en cours sous la direction d'Odile Goerg, Université Paris 7. Voir <http://www.theses.fr/?q=%22Elsa+Paris%22> (Consulté le 31/12/2016).

Des archives, des journaux et périodiques

Cette étude nous a fait beaucoup voyager à travers le Bénin, le Sénégal, le Togo et la France. Le défi fondamental de notre travail a été en effet de pouvoir rassembler les sources dispersées entre l’Afrique et la France et de devoir compléter les fonds d’archives publiques et privées par des sources orales et une enquête par questionnaire. L’objectif pluriel est de repérer les origines d’une politique éducative du supérieur, identifier les acteurs, analyser leurs rôles dans l’évolution de l’enseignement supérieur universitaire en tant qu’enjeu de toute la nation tel que présenté officiellement par certains du Dahomey-Bénin entre 1950 et 2002. La boussole qui guide notre recherche est cette option de vouloir comprendre l’histoire universitaire à travers le sens – le mot gardant ici sa double acception de signification et de direction ou trajectoire – qu’elle revêt dans le processus de construction d’un *état-nation*. Tel est le guide qui a orienté le temps important que nous avons passé aux archives à Aix-en-Provence, à La Courneuve, à Nantes, à Pierrefitte, au siège de l’Unesco à Paris, à Dakar, à Lomé, à Cotonou et Porto-Novo et chez des particuliers.

Aux archives nationales d’Outre-Mer (ANOM) d’Aix-en-Provence, dans le domaine des affaires politiques, se trouvent des fonds ministériels (FM-AFFPOL) de 3 500 dossiers relatifs aux questions de politique française en Outre-Mer. Nous y avons sélectionné et consulté les dossiers relatifs au gouvernement général de l’AOF, aux mouvements nationalistes en Outre-Mer (AOF, AEF, Madagascar) ainsi qu’aux assemblées territoriales. Cela nous a permis de noter la lente émergence de l’idée d’un enseignement supérieur local en AOF sans qu’aucun critère de territoire particulier d’une colonie n’apparaisse dans le projet et sa mise en exécution. Les archives de l’AOF au Sénégal dont la série O est spécialement consacrée à l’enseignement en général, de même que les archives de l’université Cheikh Anta Diop (ex-université de Dakar) qui sont plus spécifiquement celles de l’enseignement supérieur de l’AOF, des débuts jusqu’aux premières années après les indépendances, aident à confirmer majoritairement les informations contenues dans des archives d’Aix-en-Provence. La politique française a été pendant presque toute la première moitié du XX^e siècle de développer quelques écoles professionnelles de médecins auxiliaires, d’infirmières, de sages-femmes, d’instituteurs/trices essentiellement à Dakar, ainsi qu’à Saint Louis et Rufisque. En sus, il y avait le choix de faire partir quelques rares boursiers pour un diplôme universitaire en métropole. Les archives nationales du Bénin (ANB) sont éclairantes sur cette politique des bourses pendant la période coloniale. On y a également des

informations sur les différentes écoles et structures (écoles régionales, écoles de village, sections professionnelles, jardins des écoles, écoles rurales, écoles nomades, écoles primaires supérieures, écoles d'adultes, écoles professionnelles et normales, écoles coraniques et écoles privées) ainsi que l'éducation physique et sportive et la gestion des étudiants boursiers sans aucune intention d'un enseignement supérieur local.

Le désir de la France de faire avancer la médecine coloniale, à travers la création de l'école de médecine de Dakar en 1918, et le besoin de mieux connaître le pays de l'AOF et ses habitants conduisant à l'ouverture de l'institut français de l'Afrique Noire en 1936 finiront néanmoins par déboucher sur un enseignement supérieur local de type universitaire au cours de la décennie 1950-1960. À la Bibliothèque nationale de France (BNF), des numéros parfois incomplets du journal *Dakar-Etudiant*, entre 1954 et 1963, sont disponibles en archives microfilmées et permettent de se rendre compte de ce que le Sénégalais Amadou Booker Sadju a qualifié, dans son récit autobiographique, du « problème des appréciations divergentes par les étudiants et les maîtres de la qualité des enseignements dans la jeune université »⁷⁸. C'est dans les archives diplomatiques de La Courneuve que l'on commence à découvrir combien les gouvernants du Dahomey ont insisté auprès de la France dès le début des années 1961 pour initier localement un enseignement supérieur autonome. Les dossiers consultés à La Courneuve sont regroupés dans la grande rubrique des affaires africaines et malgaches du ministère français des affaires étrangères. On y retrouve des cartons exclusivement consacrés au Dahomey sur les enseignements et les questions culturelles, les équipements, les boursiers et stagiaires entre 1961-1969. Le projet de création d'une université dahoméenne y est clairement envisagé comme cela se perçoit aux archives de l'Unesco à Paris, dans les rapports d'experts et de missions sur le Dahomey tant dans les programmes par pays que dans les sujets relatifs au système éducatif dahoméen, ainsi que les échanges de l'organisme avec les gouvernants. On y mesure l'implication importante de l'Unesco aux côtés du Dahomey au moment de concevoir le type d'université à ouvrir. Cependant, après la création de l'université du Dahomey, c'est essentiellement au Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN) que l'on retrouve les dossiers les plus consistants sur l'institution. On compte 61 cartons d'archives rapatriées de l'Ambassade de France à Cotonou (Bénin, ex-Dahomey) concernant la période entre 1889-1995

⁷⁸ Amadou Booker Sadju, *Le rôle des générations charnières ouest-africaines...*, *op.cit.*, p. 175.

et qui sont un fonds consacré essentiellement aux rapports journaliers ou particuliers de l'ambassade pour Paris⁷⁹.

Nous nous référons également à tous les articles qui ont été consacrés à l'université dans le quotidien national *L'Aube Nouvelle* (1960-1969), renommé *Daho-Express* (1970-1975), devenu, en 1976, *Ehuzu* (1976-1990), et qui s'appelle *La Nation* depuis les années 1990. Cela représente un fonds important qui est d'ailleurs une source beaucoup consultée par les historiens travaillant sur le Bénin. Pour la période allant de 1968 à 1972, nous avons systématiquement dépouillé un à un les numéros pour recueillir tout ce qui pouvait nous informer sur les débuts de l'université du Dahomey. Par la suite, nous avons consulté les numéros autour de dates ou événements clés, comme les anniversaires de l'institution, les mouvements étudiants, les descentes du chef de l'État sur le campus et autres indices marquants. Nous avons alors pu croiser les informations de ces sources avec certaines données disponibles aux archives de Nantes. De part et d'autre, plusieurs sujets relatifs aux relations diplomatiques de la France avec le Dahomey-Bénin sont abordés comme ceux concernant l'éducation en général et l'université nationale en particulier. La contribution de la France ainsi que ses réserves y sont parfois mentionnées. Ces données sont aussi repérables, voire complétées dans les archives de Pierrefitte sur la coopération universitaire internationale et plus particulièrement les dossiers concernant les débuts et l'évolution des universités dans les États africains d'expression française. C'est là que nous découvrons les relations exclusives entretenues par des acteurs dahoméens de l'université dont le recteur Edouard Adjanooun pour obtenir des facilités d'aide à l'équipement de l'université. Sur la période postérieure à 1980, il n'existe d'archives officielles que celles qui ont pu être conservées à l'Université d'Abomey Calavi (ex-université nationale), en général non classées. On y retrouve quelques photos des années 1980 et quelques documents sur des sujets variés comme les missions scientifiques ou les coopérations universitaires.

Enfin, nous avons élaboré un questionnaire d'opinion que nous mettons en annexe et qui a été distribué par mail et de personne à personne à plus de 703 enquêtés, à savoir des anciens et actuels étudiants, enseignants, agents administratifs, parents d'étudiants, des coopérants de l'université. Ce sont des personnes supposées avoir connu, d'une manière ou d'une autre,

⁷⁹ Il s'agit des dépêches journalières des ambassadeurs français, ainsi que des rapports sur divers sujets de coopération bilatérale et d'actions culturelles.

l'enseignement supérieur universitaire du Bénin entre 1970 et 2010⁸⁰. Nous avons eu 115 retours qui proviennent des personnes de la très jeune génération pour qui l'internet est d'une plus grande accessibilité. Ce n'est évidemment pas le public qui connaît le mieux l'histoire universitaire et l'histoire nationale des origines jusqu'à la fin des années 1980-1990 où la plupart sont nés. En cela, nous nous sommes retrouvé presque à l'opposé générationnel de notre idée qui était de nous inspirer de la remarquable expérience menée par Jacques et Mona Ozouf⁸¹ pour réaliser leur enquête, source première de leur publication sur les instituteurs de la Troisième République française. Pour notre expérience, la quantité et la qualité du retour obtenu ne nous ont pas encouragé. La seule volonté de rassembler de l'information n'a pas suffi et, si nous en avions encore le temps, nous aurions engagé une démarche plus systématique de sociologie comme le recommande Olivier Martin : « rechercher les indicateurs empiriques opérationnalisant ses notions et concepts, les traduire en questions puis bâtir son questionnaire en organisant ces questions »⁸². Toutefois, la réponse à certaines de nos questions brutes relatives aux personnes qui auraient marqué l'histoire de l'université nationale, ou qui connaîtraient cette histoire, nous a servi à cibler les premiers interlocuteurs de nos entretiens.

Sources sonores et entretiens

Notre étude relevant de l'histoire du temps présent, nous avons constitué des sources orales. Ainsi, pour une histoire dont certains acteurs sont encore vivants, nous avons mené une quarantaine d'entretiens dont les enregistrements sont disponibles. Certains, qui nous ont directement servi dans la rédaction de la thèse, ont été transcrits entièrement ou partiellement. Nous avons pu recueillir des témoignages utiles malgré l'altération inévitable de la mémoire par le temps, le risque de se positionner *a posteriori* en héros, la tentation de déformer ou d'arranger les faits et situations vécus, d'idéaliser ou de diaboliser des acteurs ou groupes socio-politiques. Il nous semble justement que le temps, qui peut altérer la mémoire, constitue parfois un facteur favorable de recul pour une confirmation ou, au contraire, un autre regard, une nuance de lecture des événements passés dans lesquels on a pu jouer un rôle actif ou celui passif d'un observateur

⁸⁰ Au départ de notre recherche, nous voulions étendre la période d'étude jusqu'en 2010 pour considérer une période de soixante années, mais par la suite, nous avons préféré nous arrêter en 2002, comme expliqué, puisque cette année correspondant à l'année où l'université nationale cesse d'être l'unique établissement d'enseignement universitaire public, nous paraît plus significative.

⁸¹ Cf. Jacques Ozouf et Mona Ozouf, *La Républiques des instituteurs*, Gallimard/ Seuil, Paris, 1992.

⁸² Olivier Martin, *L'enquête et ses méthodes : l'analyse quantitative des données*, 3^e édition sous la direction de François de Singly, Paris, Armand Colin 2012, p. 12.

ou commentateur avec des prises de position du moment. Quarante-deux entretiens non directifs ont été menés avec des personnes-ressources, ciblées au fur et à mesure de nos 9 séjours de terrain d'environ trois semaines chacun, au long des presque quatre années et demi de la thèse. L'objectif principal a été de recueillir le plus possible d'informations ainsi que le témoignage des acteurs qui, en dépit des défaillances de la mémoire, ont l'avantage du recul du temps pour une version un peu plus objective des événements. Nous avons donc fait le choix d'entretiens non directifs pour ne pas rompre le fil de la narration même si parfois nous avons dû passer de longues heures à écouter des récits mal à propos. Il faut reconnaître que par moment, il s'est révélé plus opératoire d'adopter l'allure semi-directive aux échanges afin de ramener l'interlocuteur à notre sujet. Une classification thématique des entretiens se trouve en annexe avec la mention du statut d'enquêté de chaque personne. Grâce à ces entretiens, nous avons pu avoir accès à des archives privées personnelles dont l'utilité est incontournable dans le traitement des aspects sur lesquels les archives officielles n'offrent que peu ou pas de renseignements comme l'organisation de la rébellion universitaire contre la révolution marxiste du régime Kérékou, ou la naissance et les actions du deuxième syndicat du supérieur à l'ère du « Renouveau démocratique ». Les données recueillies permettent de croiser et de compléter les informations disponibles dans les archives ainsi que dans les sources imprimées et des archives sonores et des témoignages.

*Le gardien de la mémoire*⁸³ est une entreprise d'édition de CD-Rom et de DVD que dirige le Béninois Karl-Charles Djimadja. En tant que directeur K-C. Djimadja œuvre pour la sauvegarde et la commercialisation de sources sonores et audio-visuelles consacrées à l'histoire essentiellement politique du Dahomey-Bénin. Les titres déjà disponibles ont porté sur des recueils de discours de Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte et Grand Monsieur de Combats ! »⁸⁴ d'une part et, d'autre part, des « chansons révolutionnaires »⁸⁵. Il y a également un coffret sur « La Conférence Nationale »⁸⁶ présentant le déroulement des assises et ses temps forts. L'essentiel sur la vie politique de Mathieu Kérékou y est présenté. Nous nous sommes procurés

⁸³ Karl-Charles Djimadja, Par la Force et par les armes, *Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD.

⁸⁴ Karl-Charles Djimadja, Par la Force et par les armes, *Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, « Super coffret de 8 DVD ».

⁸⁵ Karl-Charles Djimadja, Le Top 100 des chansons révolutionnaires : les plus grands succès audio et vidéo de la Révolution, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, 10 volumes de CD et DVD.

⁸⁶ Karl-Charles Djimadja, La Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation, (Cotonou, 19 au 29 février 1990), édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, 6 DVD.

l'ensemble des coffrets disponibles jusqu'en septembre 2016, soit 24 supports audio et vidéo. Dans le même genre, une version d'un portrait a été réalisée par l'Office de radio et télévision du Bénin sur *Le Général Kérékou : un parcours d'exception*⁸⁷. Tous ces matériaux nous ont servi à suivre une piste d'histoire nationale sur laquelle il existe, jusque-là, très peu de travaux scientifiques.

Sources imprimées, essais, témoignages et biographiques

Sur le plan général de l'Afrique occidentale, l'absence de travaux de recherche sous la forme de l'histoire nationale que nous initions est réelle. Il existe, cependant, sous forme de source imprimées, des écrits-témoignages sur la période d'étude depuis la dimension africaine jusqu'à l'aspect spécifiquement national du Dahomey-Bénin. Ce sont essentiellement des publications d'anciens membres de la Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF)⁸⁸ et autres anciens étudiants africains, en Europe. Il s'agit par exemple des Sénégalais Amady Aly Dieng⁸⁹ et Amadou Booker Sadjì⁹⁰, du Camerounais Jean-Martin Tchaptchet⁹¹ qui parle de *la création de l'histoire*⁹² africaine, du Guinéen Sékou Traoré⁹³, du Burkinabé (Haute-Volta) Joseph Ki-Zerbo⁹⁴, ou des Béninois (Dahoméens) Albert Tévoédjrè⁹⁵ et Bruno Amoussou⁹⁶, ou encore plus récemment, le témoignage du colonel à la retraite Philippe Akpo sur l'implication de l'armée dans la vie politique béninoise⁹⁷, de même que l'« *Essai d'histoire du*

⁸⁷ ORTB, *Le Général Mathieu Kérékou : un parcours d'exception*, 1 DVD, Cotonou, ORTB, 2015.

⁸⁸ Pour une publication de témoignages des anciens étudiants de la FEANF, on peut se reporter à Michel Sot, Michel Sot (éd.), *Étudiants africains en France 1951-2001*, Paris Karthala, 2002.

⁸⁹ Amady Aly Dieng, *Les grands combats de la FEANF, Fédération des étudiants d'Afrique noire, de Bandung aux indépendances, 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Amady Aly Dieng, *Mémoires d'un étudiant africain*, Volumes I&II, Dakar, Codesria, 2011.

⁹⁰ Amadou Booker Sadjì, *Le rôle des générations charnières ouest-africaines : indépendance et développement*, Collection "Études africaines", Paris, L'Harmattan, 2006.

⁹¹ Jean-Martin Tchaptchet, *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire, Récit autobiographique, Tome II*, Paris, L'Harmattan, 2006.

⁹² Nous avons ainsi substantivé le titre de Jean-Martin Tchaptchet, *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire*, *op. cit.*

⁹³ Sékou Traoré, *Responsabilités historiques des étudiants africains*, Paris, Anthropos, 1973.

⁹⁴ Joseph Ki-Zerbo, *Le Monde africain : histoire et civilisation*, Paris, Hatier, 1972 ; Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain*, Paris, Paris Hatier 1978 ; Joseph Ki-Zerbo, *A quand l'Afrique ? Entretiens avec René Holenstein*, Lausanne, Édition d'en bas, 2013 (1^{ère} éd.2003), Joseph Ki-Zerbo, *Histoire critique de l'Afrique*, Dakar, Panafrika/ Silex/Nouvelles du Sud, 2008.

⁹⁵ Albert Tévoédjrè, *L'Afrique révoltée*, Paris, Présence Africaine, 2010 (1^{ère} éd.1958).

⁹⁶ Bruno Amoussou, *L'Afrique est mon combat*, Paris, L'Archipel, 2009.

⁹⁷ Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale : témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits*, Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 2002.

temps au Bénin postcolonial... » de Sylvain Akindès⁹⁸, et l'ouvrage en deux tomes d' Afise D. Adamon sur le parlement béninois⁹⁹. Matériau de travail de premières mains, ces écrits devraient être exploités dans une démonstration scientifique qui tente d'aller au-delà des impressions et analyses personnelles d'autant plus que leurs auteurs ont été ou sont encore des acteurs d'une histoire qu'ils racontent.

Pour faire l'histoire proprement politique du Dahomey-Bénin, un travail précurseur est la thèse de doctorat du Béninois Pierre Mêtinhoué¹⁰⁰. Sa bibliographie illustre la rareté des travaux d'histoire politique sur le Dahomey-Bénin. On n'y relève pas de réels travaux de recherche en histoire à l'exception d'un collectif sur des troubles socio-politiques intervenus au Dahomey de 1963 et 1964¹⁰¹ ainsi que de la thèse de droit de Maurice Glèlè Ahanhanzo sur la naissance de l'État du Dahomey, un travail publié depuis 1969. En ce qui concerne le contenu de son apport, l'enseignant-chercheur a axé sa recherche sur les parlements, les institutions assimilées et les gouvernements du Dahomey et du Bénin entre 1946 et 1989. Son objectif a été de mener « une réflexion globale sur l'exercice des pouvoirs législatifs et exécutif dans l'espace territorial dénommé aujourd'hui République du Bénin »¹⁰². Les acteurs politiques de premier plan pour une politique universitaire du Dahomey-Bénin sont ainsi identifiables dans les rôles de président de la République et de ministre de l'Éducation nationale ou de l'enseignement supérieur même si ce domaine n'est nullement un centre d'intérêt de Mêtinhoué. À cet égard, notre travail vient apporter un complément utile dans un champ d'investigation encore inexploré quant à l'histoire socio-politique du Bénin (Dahomey) sur une période qui dépasse la borne chronologique de Pierre Mêtinhoué dans une histoire du temps présent.

⁹⁸ Adékpédjou Sylvain Akindès, *Essai d'Histoire du Temps Présent au Bénin Postcolonial : Problématique d'un engagement politique, Tome 1, 1946-1972, De l'instabilité au Marxisme-léninisme*, Cotonou, Star Éditions, 2016.

⁹⁹ Afise D. Adamon, *Le Parlement béninois en mouvement (1990-2015)*, Porto-Novo, Editions du Journal officiel, 2016, t. 2.

¹⁰⁰ Pierre G. Mêtinhoué, *Parlements, pseudo-parlements et gouvernements du Dahomey et du Bénin (décembre 1946-décembre 1989)*, Thèse de doctorat unique présentée sous la direction conjointe de Félix Iroko, Professeur titulaire et de Jérôme Alladayè, Maître de conférences (HDR), soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi le 6 décembre 2013.

¹⁰¹ Voir Bio Bigou, Léon Bani, *Première révolution d'octobre 1963, Massacre à Cotonou-Zongo et douloureux événements de mars 1964 à Parakou et la question de l'unité nationale du Bénin : contribution à l'histoire politique du Bénin*, Cotonou, 1995, ouvrage cité par Pierre Mêtinhoué, *Parlements, pseudo-parlements et gouvernements...*, *op.cit.*, p. 406.

¹⁰² Pierre Mêtinhoué, *op.cit.*, p. 2.

L'étude de P. Mètinhoué s'achève sur une époque politique nouvelle appelée l'ère du renouveau démocratique et qui a inspiré la recherche du politologue français Richard Banégas¹⁰³ sur la démocratie béninoise. Une certaine curiosité a été suscitée par la manière dont le régime révolutionnaire a achevé sa course ainsi que le mode de transition au renouveau démocratique auquel l'ancien président révolutionnaire Mathieu Kérékou semble avoir coopéré en évitant au pays de sombrer dans une violence sociale. Ces éléments ont alors suscité quelques essais sur le régime démocratique du Bénin comme les écrits de certains Béninois dont l'administrateur civil Afise D. Adamon¹⁰⁴, l'enseignant-chercheur et militant communiste Philippe Noudjènoumè¹⁰⁵, l'homme politique Séverin Adjovi¹⁰⁶ qui, en plus de son titre sur une élection présidentielle au Bénin, écrit un autre ouvrage qu'il intitule *De la dictature à la démocratie sans les armes*¹⁰⁷. On peut également mentionner dans le même ordre d'idée la publication sur la personnalité politique de Kérékou qui serait un « homme hors du commun » selon l'historien béninois Félix Iroko¹⁰⁸, ou encore des autobiographies dont les auteurs comme les enseignants Béatrice Lalinon Gbado¹⁰⁹, Noukpo Agossou¹¹⁰, et l'ancien étudiant militant Léonard Wantchékon¹¹¹, reviennent sur les périodes difficiles de tension sociale sous le régime révolutionnaire. Leur approche est en général plus thématique que chronologique.

Un plan chronologique en trois parties

Le plan chronologique de notre travail est divisé en trois parties. La première s'intitule « *De la discussion d'une université au Dahomey : entre continuité et discontinuité avec le système éducatif colonial (1950-1972)* ». La formation de l'élite dahoméenne a commencé en

¹⁰³ Richard Banégas, *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.

¹⁰⁴ Afise D. Adamon, *Le renouveau démocratique au Bénin : La Conférence Nationale des Forces Vives et la période de Transition*, Collection "Points de vue concrets", Paris, L'Harmattan, 1995

¹⁰⁵ Philippe Noudjènoumè, *La démocratie au Bénin : bilans et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1999.

¹⁰⁶ Séverin Adjovi, *Élection d'un chef d'état en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

¹⁰⁷ Séverin V. Adjovi, *De la dictature à la démocratie sans les armes*, Paris, Éditions CP 99, 1993.

¹⁰⁸ Félix A. Iroko, *Le président Mathieu Kérékou : un homme hors du commun*, Cotonou, Les Nouvelles Editions du Bénin (sans date).

¹⁰⁹ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, Bénin : passage d'un régime autoritaire à un État de droit, Mai 1985-Février 1990, Prélude du Renouveau démocratique du Bénin : la grève des enseignants*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 2^e édition 1998 ; Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 2, Bénin : la période transitoire, février 1990-avril 1991, chronique et analyse*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 1996

¹¹⁰ Noukpo Agossou, *Evadé des prisons de K*, collection "Témoignages", Cotonou, CAAREC éditions, 2008.

¹¹¹ Léonard Wantchékon, *Rêver à contre-courant : Autobiographie*, Paris, L'Harmattan 2012.

AOF des années 1950 à l'Institut des hautes études de Dakar qui devient l'Université de la Fédération en 1957. Militants de premier plan dans les organisations étudiantes d'Afrique subsaharienne, les étudiants dahoméens savent qu'une politique d'université est entreprise dans leur pays dès 1961. En mai 1968, de nombreux étudiants dahoméens expulsés des universités de Dakar et d'Abidjan se retrouvent chez eux sans université et doivent faire face à l'impossibilité de poursuivre leurs études universitaires. Voilà une situation "indigne" d'un pays qui accorde du prix à la formation de son élite et qui s'accroche à sa renommée de « Quartier Latin de l'Afrique ». Le gouvernement du président Émile Derlin Zinsou, acculé par un grand mouvement étudiant, *le Mai dahoméen*¹¹², se lance dans des négociations internationales d'urgence pour faire aboutir le projet d'une université nationale. Elle est créée en août 1970 et le président Hubert Maga en pose la première pierre le 6 novembre 1970 à Abomey-Calavi où le campus universitaire va être construit avec l'aide essentiellement de la France et non par les moyens propres de la nation.

La deuxième partie porte sur « *Le projet national et le projet éducatif du régime Kérékou et leur impact sur l'université, 1972-1985* ». À travers la réforme de « l'École Nouvelle », le GMR de Mathieu Kérékou veut que l'université une « Université Nouvelle » en devenant « une unité de production agricole » pour la construction nationale. Le constat d'une impossible « Université Nouvelle » s'impose. C'est ce qui éclaire les problèmes conjoncturels ayant conduit au mouvement étudiant de mai 1985. Le régime de Kérékou, ébranlé, passe à la répression.

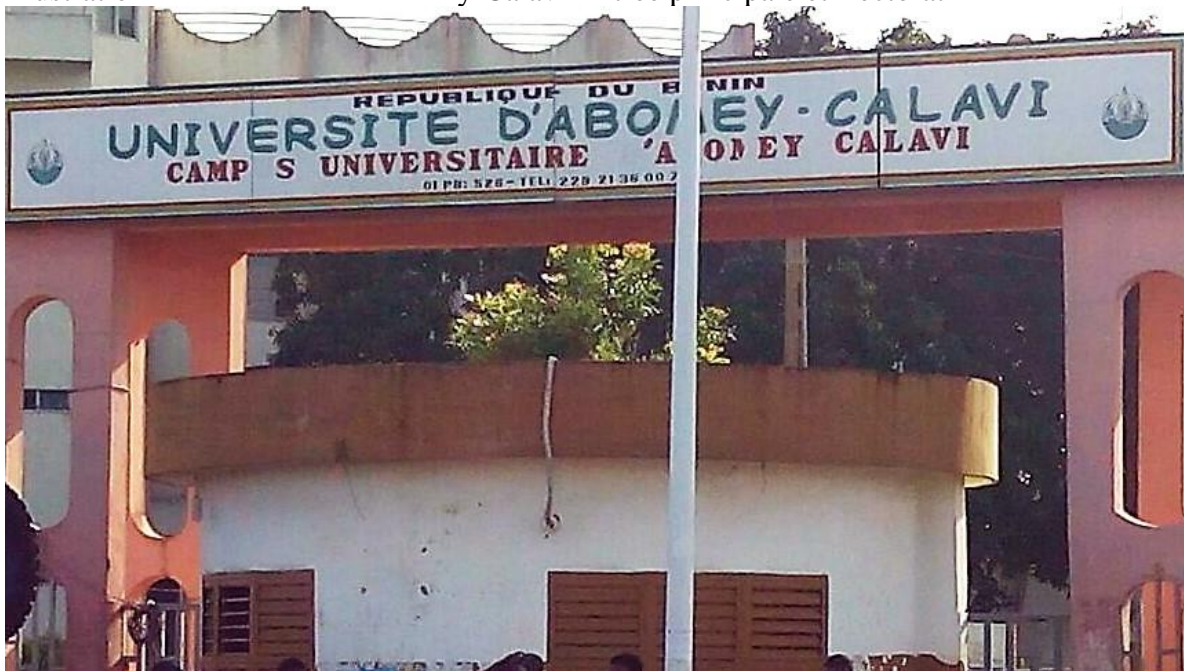
La troisième partie est consacrée à « *L'université après l'abandon du projet éducatif et national révolutionnaire, entre 1985 et 2002* ». La grève de mai 1985 a engendré une tension sociale nationale marquée par une répression organisée du régime révolutionnaire marxiste de Kérékou envers le milieu opposant universitaire d'obédience communiste¹¹³. Avec les désastres d'une crise économique sévère, la contestation finit par embraser le pays et se mue en soulèvement populaire qui conduit à l'abdication du régime de Kérékou en décembre 1989. Une

¹¹² Voir le chapitre 3 de la thèse de Aimé Hounzandji, « « Le Mai Dahoméen... » *art. cit.*, in Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Étudiants Africains en mouvements : contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.

¹¹³ Voir à cet effet, une source imprimée *a posteriori* du Parti Communiste du Bénin (PCB), *Chronique de la vie d'un autocrate Mathieu Kérékou : contre les négations des horreurs de la mal-gouvernance de M. Kérékou, mentor et inspirateur de Boni Yaya*, Cotonou, éditions La Flamme, 2012. Yayi Boni qui est originaire du Nord-Bénin comme son prédécesseur, et qui a succédé à Mathieu Kérékou à l'issue des élections présidentielles de 2006, est perçu par certains comme le dauphin de M. Kérékou.

nouvelle ère de construction nationale s'ouvre avec le « renouveau démocratique ». C'est alors que la massification universitaire impose l'inévitable éclatement de l'UNB. Par décret en septembre 2001, une deuxième université publique est créée dont les portes s'ouvrent à Parakou à la rentrée 2002.

Illustration 2 : Université d'Abomey-Calavi-Entrée principale et Rectorat



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Enseigne de l'entrée principale en 2016 et Rectorat construit en 1972-1973)

Première Partie

**De la discussion d'une université au Dahomey : entre
continuité et discontinuité avec le système éducatif colonial
(1950-1972)**

Chapitres I, II, III et IV

CHAPITRE I : DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DE DAKAR : AMBITIONS AFRICAINES ET DAHOMÉENNES, ANNÉES 1950-ANNÉES 1960

*Je crois que l'heure est venue de jeter les bases d'une université à Dakar...*¹¹⁴

L'école en contexte colonial de l'Afrique occidentale française (AOF) date de la fin du XIXe siècle, entre 1896 et le début du XXe siècle autour de 1903. À la suite des missionnaires du XIXe siècle, le colonisateur français a développé un enseignement essentiellement primaire en Afrique de l'Ouest¹¹⁵. À part l'enseignement primaire, quelques écoles professionnelles sont aussi créées dont l'école William Ponty, l'école de Rufisque, et en particulier l'école de médecine de Dakar en 1916 qui sera un premier germe de l'enseignement supérieur universitaire. Deux instituts, l'Institut Pasteur et l'Institut Français de l'Afrique Noire (IFAN), qui sont essentiellement au service de l'entreprise coloniale auront plus tard le même statut de jalons à l'enseignement supérieur local, témoignage de l'intérêt que porte la France aux « sciences coloniales. » À la conférence de Brazzaville en 1944, la nécessité d'un enseignement supérieur en Afrique occidentale française (AOF) est évoquée. Deux ans plus tard, les bases d'un enseignement universitaire sont posées par Jean Capelle, directeur général de l'enseignement aofien. D'abord des classes préparatoires de Lettres supérieures puis de Mathématiques supérieures et de Physiques-Chimie-Biologie (PCB) sont mises en place à Dakar à partir de 1948¹¹⁶. Ensuite, au bout de deux ans, après l'approbation unanime du Grand Conseil de l'AOF, l'Institut des Hautes Études de Dakar (IHED) est créé par décret du 6 avril 1950. L'IHED va dès

¹¹⁴ Jean Capelle, « lettre-programme » au ministre de la France d'Outre-Mer, le 3 avril 1947, in Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala-ACCT 1990, p. 41.

¹¹⁵ Les premières écoles missionnaires sont implantées dès le début du XIXe siècle dans la région des quatre communes. Voir D. Bouche, *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite* (référence à compléter). L'organisation fédérale de l'enseignement à l'échelle de toute l'AOF se met en place à partir de 1896. Notons en particulier, la création de l'école Faidherbe et l'école normale de Saint Louis en 1903 qui deviendra William Ponty de l'île de Gorée à partir de 1913. Abdou Moumouni, *L'éducation en Afrique*, Paris, François Maspero 1964, p. 41 & 42 et Pascale Barthélémy, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

¹¹⁶ Voir pour cela les instructions données par le gouverneur général de l'AOF au ministre de la France d'Outre-mer en 1946 et dont des éléments incomplets se trouvent aux archives du Sénégal : SERIE O : ENSEIGNEMENT DE L'AOF 1895/1958, article O- 574(31) : Création de l'université africaine de Dakar (faculté de droit) conformément aux recommandations de la conférence de Brazzaville, 1945-1946, p. 2.

lors évoluer pour devenir en 1957, à la fois, la 18^e université française et la première université africaine de l'espace AOF. C'est précisément le 9 décembre 1959, qu'environ trois mille personnes participent au grand événement franco-ouest africain : l'inauguration de l'université africaine de Dakar, cette institution qui représente alors l'éclosion de l'enseignement supérieur universitaire initié en 1950 avec l'Institut des Hautes Études.

L'histoire mouvementée des sept années d'existence de l'IHED, et son évolution vers une université, est marquée par le contexte de sa création, dominé par des mouvements de décolonisation, après la Deuxième Guerre Mondiale. Les différents acteurs français et africains, dirigeants, enseignants et étudiants qui ont œuvré à son évolution ont parfois eu des visions bien divergentes sur la nature et le devenir de l'institution. Nous examinerons donc le contexte d'émergence de l'institut, puis sa mutation institutionnelle, et enfin les revendications de la part des étudiants africains et plus spécifiquement dahoméens afin de comprendre la place qu'occupe cette institution dans l'histoire de l'Université au Dahomey.

Malgré l'importance de l'Université de Dakar, son histoire reste encore largement à écrire. Nous nous appuyons ici sur des archives traitant des débuts de l'université de Dakar devenue université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)¹¹⁷. Les actes de création, les orientations générales des études proposées et certaines structures de fonctionnement y sont présentés sans détail. Un certain nombre de « dossiers » dans le bimestriel *Inter-Face* de l'UCAD offrent un complément d'information sur l'histoire de l'établissement. Ceux-ci sont complétés par des numéros du journal *Dakar-Etudiant* dont le dépouillement de ceux parus entre 1954 et 1963 permet de comprendre les tensions qui ont eu lieu autour de l'IHED. On y lit les critiques des étudiants africains à l'égard de certains professeurs ainsi que les échos des conflits qui ont parfois opposé certains militants étudiants aux autorités de l'institut. Les archives de la France d'Outre-Mer (ANOM) d'Aix-en-Provence contiennent aussi des articles qui éclairent sur le statut institutionnel de l'IHED dès sa création et dans la suite de son évolution. La thèse d'état de droit d'André Bailleul sur l'université de Dakar, seul travail totalement consacré à l'université de Dakar fournit des renseignements précieux même si l'approche historique n'est pas l'objectif

¹¹⁷ Nous remercions l'archiviste du rectorat de l'université, Abdoulaye Sarr pour son aide à localiser des documents.

principal de ce chercheur¹¹⁸. La monographie du recteur Jean Capelle comme des autobiographies d'acteurs africains de l'époque viennent étoffer les sources qui servent d'appui à ce chapitre¹¹⁹.

1- Les jalons d'un enseignement supérieur en Afrique occidentale française

Il est question ici des structures qui, sans avoir été pensées au départ comme des prémisses de l'enseignement supérieur universitaire, ont fini par acquérir ce statut au moment où la décision formelle d'implanter un début d'université va être prise par la France en Afrique de l'Ouest. L'AOF est un vaste ensemble territorial qui encercle deux colonies britanniques importantes, à savoir le Nigéria et le Ghana. L'étendue géographique dont la photo reproduite ici est de 1929 n'a pas fondamentalement changé par la suite jusqu'aux années 1950. La colonie du Dahomey appartient à cet ensemble. Comme pour toutes les autres colonies de l'AOF, les débuts de l'enseignement supérieur dahoméen ne peuvent se comprendre sans les initiatives portées par les colonisateurs français au Sénégal.

¹¹⁸ André Bailleul, *L'université de Dakar : institutions et fonctionnements 1950-1984*, thèse de Doctorat d'État en Droit, présentée et soutenue publiquement à l'Université de Dakar, Faculté des Sciences juridiques et économiques, le 7 juillet 1984.

¹¹⁹ Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala-ACCT, 1990 ; Amady Aly Dieng, *Mémoires d'un étudiant africain*, Volumes I & II, Dakar, Codesria, 2011 ; Michel Sot (éd.), *Etudiants africains en France 1951-2001*, Paris, Karthala, 2002.

Illustration 3 : Afrique occidentale française (AOF)



Source : *Atlas colonial français, colonies, protectorats et pays sous mandat, Cartes et textes du commandant Pollacchi*, Paris, L'illustration, 1929 (ANOM)

Comparativement à la situation dans les colonies britanniques, la mise en place d'un enseignement supérieur en AOF est relativement tardive. Rappelons que dans l'évolution politique des territoires britanniques de l'Ouest africain »¹²⁰, une première université est créée en Gold Coast (devenu Ghana après l'indépendance) en 1924 à Achimota, près d'Accra¹²¹. Or, il faut, au contraire, attendre presque trente ans pour que, du côté français, un premier embryon universitaire démarre à travers la création de l'IHED en 1950. Toutefois, les prémises de cet institut pourraient être vues dans plusieurs initiatives prises par la France au sortir de la Première Guerre mondiale : d'abord la création de l'école de médecine de Dakar, l'institut Pasteur ou l'institut français d'Afrique noire.

¹²⁰ *Dakar-Étudiant*, n° 6, avril 1954, article « L'évolution politique des territoires britanniques de l'Ouest africain », p. 4.

¹²¹ Voir *Ibid.*

1-1- L'école de médecine de Dakar : une prémisse de l'Institut des hautes études

La volonté de former une élite africaine en AOF se manifeste dès les premières années dans le domaine sanitaire et médical. En 1918, en effet, le Général Aristide Le Dantec fonde une école africaine de Médecine à Dakar, destinée à former des “médecins auxiliaires”. L’année suivante une section de Pharmacie est ajoutée à l’école de Médecine, de même qu’une section vétérinaire. Cette initiative marque le « début de l’enseignement supérieur en Afrique Occidentale Française (AOF) »¹²² comme l’affirme André Bailleul. Pour l’historienne Pascale Barthélémy la fondation de l’École de médecine en 1918 à Dakar est au cœur d’une « politique éducative et sanitaire » assez frileuse menée par la France, politique dont elle souligne « le décalage [...] considérable entre le discours et l’action effectivement menée »¹²³. De même, le politologue Papa Ibrahima Seck note l’importance de cette École dans la gestation de l’IHED. L’auteur estime que « pour l’institution d’un système d’enseignement supérieur en Afrique noire, l’École de Médecine de Dakar devrait alors servir de ballon d’essai compte tenu de la qualité des “médecins auxiliaires” qu’elle a formés depuis sa création en 1918 »¹²⁴.

L’école de médecine est née de la volonté de mieux structurer les services administratifs de l’AOF. Le 15 novembre 1916, un secrétariat général de l’AOF est créé. Ce secrétariat comprend des domaines spécifiques comme la “Direction des affaires économiques”, la “Direction des affaires politiques et administratives” et l’“Inspection générale des services sanitaires et médicaux”. Cette dernière a pour champ d’action les questions relatives à la police maritime, l’épidémiologie, l’hygiène générale et la prophylactique, ainsi que l’assistance médicale indigène. C’est ainsi que naît le besoin d’organiser progressivement « la formation des premiers indigènes auxiliaires de la santé, les aides-médecins »¹²⁵. Cette nécessité se mesure d’ailleurs un peu plus tard, lorsque l’Afrique des années 1930 est victime de plusieurs épidémies. La médecine coloniale s’est alors trouvée confrontée à la gestion d’importants cas d’épidémies comme en témoignent des renseignements statistiques du *Bulletin médical de l’Afrique*

¹²² André Bailleul, *L’Université de Dakar, op.cit.*, p.17.

¹²³ Pascale Barthélémy, *Africaines et diplômées à l’époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes 2010, p.18.

¹²⁴ Papa Ibrahima Seck, *La stratégie culturelle de la France en Afrique : l’enseignement colonial (1817-1960)*, Paris, L’Harmattan 1993, p.112.

¹²⁵ Aimée Houémavo-Grimaud, *Les médecins africains en A.O.F. : étude socio-historique sur la formation d’une élite coloniale*. Mémoire de maîtrise sous la direction d’Abdoulaye Bathily, université de Dakar, FLSH, département d’Histoire, 1978., p. 8.

*occidentale française*¹²⁶. En 1941-1942, les médecins français constatent une multiplication de cas de variole, de fièvre jaune, de méningite et de typhus¹²⁷. C'est dans le but de trouver une solution radicale à ces fléaux sanitaires que l'école de médecine de Dakar a progressivement été structurée pour former assez rapidement, pour le terrain local, un grand nombre de médecins auxiliaires indigènes. La médecine n'est donc pas pensée au départ comme une véritable branche d'étude supérieure devant conduire à la formation des Africains aofiens en tant que médecins universitaires comme en métropole.

Plutôt qu'une structure de la politique éducative menée localement, la nouvelle école ainsi créée en 1918 est une école dirigée par les militaires qui sont sous l'ordre du fondateur, le Général A. Le Dantec. De plus, elle est exclusivement destinée à la formation des Africains. Il n'y a pas d'équivalence du diplôme qu'elle délivre avec celui que donnent les facultés en métropole car les médecins formés par cette école de Dakar sont en réalité des « assistants médicaux, à mi-chemin entre le médecin traditionnel et l'infirmier-major »¹²⁸. Une première promotion finit sa formation et entre en fonction dans les territoires de l'AOF en décembre 1922¹²⁹. En parallèle à la formation des médecins africains, « une section "sages-femmes" est également inaugurée » dès l'automne 1918. Des sages-femmes et infirmières visiteuses africaines vont être formées pour répondre à la « volonté d'exploitation renforcée et à moindre coût des colonies » comme le note Pascale Barthélémy¹³⁰. Malgré les ambitions scientifiques limitées à l'origine, l'école de médecine de Dakar « fournira des cadres de grande valeur dont la plupart intégreront ensuite l'enseignement médical de type classique pour former les premiers enseignants médicaux du supérieur »,¹³¹ après les indépendances. Certains parmi eux, feront « une carrière politique prestigieuse [comme] Félix Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire, ou Diori

¹²⁶ *Le Bulletin médical de l'Afrique Occidentale Française* est la revue de l'Assistance Médicale Indigène (AMI) en AOF qui commence à paraître en 1942. Nous remercions le responsable du service de communication de la bibliothèque universitaire de l'UCAD qui nous a permis exceptionnellement de consulter les deux échantillons disponibles sur place. Nous avons voulu y voir les informations qui s'y trouvent sur la santé des indigènes et s'il y avait une mention de lien avec l'école de médecine.

¹²⁷ Voir Gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française, Inspection Centrale du Service de Sante (École de Médecine) *Bulletin médical de l'Afrique Occidentale Française-Revue de l'Assistance Médicale Indigène en A.O.F.*, Tome 1-Fascicule 1, 1^{ère} année-1^{er} Trimestre, 1942, p. 83 & 84.

¹²⁸ André Bailleul, *L'Université de Dakar...*, *op. cit.*, p. 17.

¹²⁹ Voir Aimée Houémavo-Grimaud, *Les médecins africains...*, *op.cit.*, p. 64.

¹³⁰ Pascale Barthélémy, *Africaines et diplômées...*, *op.cit.*, p. 31.

¹³¹ *Ibid.*

Hamani au Niger, ou encore Cissé Dia au Sénégal¹³². C'est de cette école de médecine de Dakar que sortiront à la fois « des médecins et des sages-femmes indigènes »¹³³. L'école de médecine de Dakar représente le premier pas important de la politique française d'enseignement en AOF qui élargit l'horizon du système éducatif colonial au-delà de l'enseignement primaire et secondaire. À cet égard, outre l'école de médecine considérée comme une « ébauche de la constitution d'une élite coloniale »¹³⁴ la création de l'Institut Pasteur et de l'Institut français d'Afrique Noire (IFAN) se révèle aussi, après coup, comme de timides pas vers un enseignement supérieur en AOF au cours de la première moitié du XIXe siècle.

1-2- L'Institut Pasteur et l'Institut Français d'Afrique Noire : deux instituts du colonisateur

Jusqu'à la période de la décolonisation, l'enseignement universitaire sur le terrain colonial était limité aux quatre centres universitaires créés dans l'Empire français, à Alger, Hanoi, Tunis et Dakar. La création des deux instituts à Dakar participe du développement des « études coloniales » commencées en métropole depuis la fin du XIXe siècle. L'objectif de ces études que l'historiographie qualifie de « sciences coloniales » consiste en une stratégie scientifique pour « la mise en valeur des territoires de l'A.O.F. »¹³⁵ au service d'un empire en pleine expansion¹³⁶. En 1945, le directeur français de l'enseignement et de la jeunesse en AOF rappelle les débuts et les objectifs des études coloniales :

la création de la Licence d'Etudes Coloniales dont l'initiative revient à l'ENFOM qui avait élaboré dès 1937 un premier projet, répond à une triple préoccupations :

1^{er}- inscrire dans un cadre universitaire bien défini la distribution des programmes de la culture générale nécessaire aux administrateurs coloniaux ;

2^e- servir de base d'une façon générale à la formation des candidats à divers emplois coloniaux publics et privés. La Licence actuelle gagnerait à être complétée ultérieurement à cet égard par une licence d'études coloniales comportant la mention "SCIENCE-OM" ;

¹³² André Bailleul, *L'Université de Dakar, op.cit.*, p.18

¹³³ Aimée Houémavo-Grimaud, *Les médecins africains, op. cit.*, p.64.

¹³⁴ Aimée Houémavo-Grimaud, *Les médecins africains, op.cit.*, p.9.

¹³⁵ Docteur P. KIRSCHÉ, « L'Institut Pasteur de l'A.O.F. », *La Revue Maritime*, Paris, Les Editions Ozanne, n° 135, juillet 1957, p. 907.

¹³⁶ Voir Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les sciences coloniales en France sous la IIIe République*, Paris, PUF, 2009.

3^e – assurer la diffusion de connaissances coloniales parmi les élites métropolitaines¹³⁷.

À Paris et dans des facultés de province, les ouvertures d'écoles spécialisées se multiplient de sorte que « l'enseignement supérieur colonial constitue un des rares domaines où les villes de province peuvent rivaliser avec la capitale » comme le souligne Pierre Singaravélou¹³⁸. La mise en place d'une école d'administrateurs coloniaux¹³⁹ ainsi qu'une structure de recherche en sciences et techniques d'Outre-Mer constituent des étapes capitales pour affronter la part d'énigme des colonies dont a parlé, en 1878, le docteur Béranger-Féraud. Considéré comme l'un des spécialistes de la médecine coloniale, ce chercheur avait déclaré que la survie du colonisateur n'était pas garantie dans les régions de la Sénégambie. Pour lui, « après une expérience au-delà de 400 ans, on peut dire qu'il est fort probable que le blanc ne pourra jamais vivre en santé et prospérer en Sénégambie. Dans de pareilles conditions, tout effort de colonisation, de développement industriel, a bien des chances d'être frappé de stérilité dès le début »¹⁴⁰. L'histoire de l'Institut Pasteur, fondé en 1924 pour prendre la suite du Laboratoire biologique de l'AOF constitue un vrai démenti à la réflexion de Béranger-Féraud. Fruit d'une convention signée entre le gouvernement général de l'AOF et la direction de l'Institut Pasteur de Paris, l'Institut Pasteur de l'AOF a commencé par des débuts fort modestes quand on évoque « les locaux primitifs, aménagés de façon sommaire, constitués par des “réduits aux mûrs noirâtres et crevassés, infestés de rats, à l'atmosphère étouffante »¹⁴¹. Mais un peu plus de trente ans plus tard, l'institut est devenu comme un triomphe colonial d'après son directeur de 1957 qui

¹³⁷ ANOM, FM 1, AFFPOL 238, « lettre du directeur de l'enseignement et de la jeunesse en AOF au ministre de la France d'Outre-Mer », 19 novembre 1945.

¹³⁸ Pierre Singaravélou, « L'enseignement supérieur colonial : un état des lieux », in *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 27 février 2017.

¹³⁹ Voir Armelle Enders, « L'École nationale de la France d'outre-mer et la formation des administrateurs coloniaux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 40, 2, 1993, p. 272-288 ; Béatrice Grand, *Le 2 avenue de l'Observatoire, de l'École cambodgienne à l'Institut international d'administration publique*, Paris, La Documentation française, 1996 citées par Pierre Singaravélou, « L'enseignement supérieur colonial : un état des lieux », in *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 27 février 2017.

¹⁴⁰ Docteur Béranger-Féraud, cité par le Docteur P. KIRSCHÉ, « L'Institut Pasteur de l'A.O.F. » in *La Revue Maritime*, Paris, Les Editions Ozanne, n°135, juillet 1957, p.907. La Revue Maritime est un bulletin dont nous avons découvert les anciens numéros des années 1950 au centre de documentation de l'IFAN (ancien Institut français d'Afrique Noire) à Dakar. Son titre entre 1861 et 1896 était *La Revue Maritime et Coloniale*, périodique descendant des *Nouvelles Annales de la Marine*, elles-mêmes issues de ce qui s'appelait *Les Annales Maritimes et Coloniales*, lancées en 1816. Publiée par l'Institut français de la Mer (IFM), cette revue de plus de deux siècles est destinée au monde francophone que les nombreuses et variées publications veulent informer de toutes les évolutions et inventions dans le monde.

¹⁴¹ Citation du Bulletin d'information et de renseignements, n°161, du 13 septembre 1937, p. 3, par Docteur P. KIRSCHÉ, « L'Institut Pasteur de l'AOF » in *La Revue Maritime*, n°135, Les éditions Ozanne, juillet 1957, p. 904.

émet l'idée que « Pasteur, parmi ses autres titres, est le plus grand maître moderne de la colonisation »¹⁴². L'éloge que fait le directeur de l'institut montre bien que le centre d'intérêt n'est pas l'AOF en soi, mais la « science coloniale » que peut en tirer la France colonisatrice.

La description du directeur est destinée aux lecteurs, essentiellement européens et francophones, d'une revue d'information sur les activités outre marines. L'idée ici est de montrer le passage d'une Afrique austère et en danger à une AOF prospère où la vie est de plus en plus sécurisée par les progrès de la science occidentale qu'incarne l'Institut Pasteur. Et pour en montrer l'ampleur, l'auteur de l'article évoque le fait que la production du vaccin contre la rage est passée d'environ « 55 000 doses en 1938 à près de 700 000 doses en 1956 » et énumère en même temps les divers domaines qu'embrasse l'activité scientifique de l'Institut Pasteur à savoir :

- « les services de clinique » pour les analyses médicales et le contrôle de l'eau d'alimentation ;
- « les services d'anatomie pathologique » destinés aux expérimentations de l'institut pour les maladies hépatiques et rénales, la lèpre, le BCG, les maduromycoses et le dépistage des lésions cancéreuses ;
- « le service antirabique » qui met au point le vaccin contre la rage ;
- « le service du B.C.G. » dont les activités ne débutent effectivement qu'à partir de 1950 ;
- « le service de la fièvre jaune » qui représente l'activité principale¹⁴³ de l'institut jusqu'en 1953 où pour la première fois, aucun cas n'est signalé dans toute l'AOF¹⁴⁴.

¹⁴² Gabriel Hanotaux, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, tome II : l'Algérie, Paris, Société de l'Histoire Nationale 1931, cité par Docteur P. KIRSCHE, « L'Institut Pasteur de l'AOF » in *La Revue Maritime*, n° 135, Les éditions Ozanne, juillet 1957, p. 907. Le Docteur P. KIRSCHE est alors directeur de l'institut et en fait un article dans la Revue Maritime, *op.cit.*, p. 904-907.

¹⁴³ Il semble d'ailleurs que la fabrication du vaccin de la fièvre jaune soit restée la première production au moins jusqu'à la fin du XXe siècle. Ainsi, le Docteur Perrault Ronald, directeur par intérim de l'Institut Pasteur affirme qu'entre 1994 et 2005, ce sont plus de 60 millions de doses qui sont fabriquées, ce qui représente une moyenne de plus de 5 millions de doses par an. Cela est largement supérieur aux 55 000 de 1938 et les 700 000 de 1956. Voir « dossier sur l'Institut Pasteur », in *Inter-Face, Journal bimestriel de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar*, Dakar, PUD, mai-juin 2005, p. 16.

¹⁴⁴ Voir Docteur P. KIRSCHE, « L'Institut Pasteur de l'AOF » in *La Revue Maritime*, n°135, Les éditions Ozanne, juillet 1957, p. 905&906.

L'Institut Pasteur, quoiqu'une institution de niveau universitaire, n'est pas destiné à la formation des aofiens. Il sert, dans la dynamique de la « mission civilisatrice », à promouvoir localement une meilleure santé des Africains. Dans la même logique, à la suite de l'Institut Pasteur, l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) est créé en 1936 sous l'incitation et la motivation du Gouverneur général de l'AOF, Jules Brévié. Pour lui, « la colonisation devient affaire de méthode, de calcul, de prévision, et pour tout dire, de science »¹⁴⁵ et une véritable mise en valeur des colonies en dépend.

L'histoire de l'IFAN s'est longtemps confondue avec celle de Théodore André Monod qui en a assuré la direction pendant de longues années. Venu à la tête de l'institut, deux ans après sa création, en 1938, Théodore Monod était alors assistant à Paris au Muséum d'Histoire Naturelle. Pendant quasiment deux décennies, sous son impulsion et sa direction, « l'IFAN a apporté la plus utile contribution à la connaissance de l'Afrique, comme l'indiquent le nombre, la diversité et la valeur de ses publications »¹⁴⁶. En 1957, Théodore Monod écrit que l'IFAN, entre 1946, année de reprise des activités d'après-guerre, et 1957, année de création de l'université de Dakar, réalise la parution de « 50 mémoires scientifiques, 12 initiations, 13 catalogues et périodiques, et périodiquement les *Bulletins de l'Institut français d'Afrique noire* (...); ainsi que les *Notes africaines*, les *Études*, publiées par les huit centres locaux, les *Mémoires* du Centre du Cameroun et les notices sur la protection de la Nature »¹⁴⁷. Dans un style que Marie-Albane de Suremain qualifie de « reportage impressionniste »¹⁴⁸, le directeur Monod s'émerveille devant la masse des publications de l'IFAN : « en tout, plus de 300 ouvrages nouveaux parus qui certifient l'importance de la tâche, la vitalité et l'utilité de l'IFAN »¹⁴⁹. Le directeur de l'institut doit faire face au manque de place pour gérer l'abondance des collections ainsi réunies puisque le « Centre fédéral, suffisant à ses débuts, se voit chaque jour plus à l'étroit pour continuer son œuvre ». C'est pourquoi, selon lui « l'heure est venue, avec le centenaire de Dakar¹⁵⁰, de donner à la

¹⁴⁵ Jules Brévié, « Science et colonisation », in *Trois études de M. le gouverneur général Brévié*, Imprimerie du gouvernement général de l'AOF, Dakar, 1936.

¹⁴⁶ André Bailleul, *L'Université de Dakar*, thèse de doctorat, p.18.

¹⁴⁷ Théodore Monod, *art. cit.*, in *La Revue Maritime, op.cit.*, p.902.

¹⁴⁸ Marie-Albane de Suremain, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », *Ethnologie française*, 4/2004 (Vol. 34), p. 651-659, in <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-4-page-651.htm> (consulté le 27/02/2017).

¹⁴⁹ Théodore Monod, *art. cit.*, in *La Revue Maritime, op.cit.*, p. 903.

¹⁵⁰ L. Senghor fait référence aux débuts de Dakar comme ville quand les troupes françaises prennent possession de la côte en 1857. Après y avoir construit un petit fort, le colonel du génie militaire Émile Pinet-Laprade en lance un plan

recherche l'espace nécessaire à la continuation de l'œuvre de l'IFAN»¹⁵¹. En somme, c'est le développement des activités de l'Institut Pasteur et de l'Institut Français d'Afrique Noire qui a donné l'idée d'implanter à Dakar et dans les mêmes environs, un enseignement supérieur pour l'AOF au-delà de l'initiative première de promouvoir la seule recherche sur l'Afrique.

L'IFAN embrasse un vaste programme de recherche qui « a pour objet l'étude scientifique de l'Afrique noire en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier, du pays, de sa faune, de sa flore, de ses habitants, de son histoire, de son évolution, de ses ressources, de ses productions »¹⁵². Le bâtiment à deux niveaux que l'on peut apercevoir sur la photo 2, ci-dessous, donne une idée de grandeur sur l'ambitieux programme mis en route par la France en AOF. Il s'agit alors de faire face aux effets destructeurs de la Grande Guerre, et aux conséquences ravageuses de la crise économique de 1929 qui ébranla, depuis Washington, les finances et l'économie du monde occidental tout entier¹⁵³. Le problème se pose également dans les années 1944 et après la Guerre quant à la valeur des écoles rurales¹⁵⁴ et de l'école coloniale au temps de la décolonisation¹⁵⁵.

général de ville, avec le début des travaux du port en 1860 puis un nouveau plan d'alignement de la ville en 1862. C'est ce qui fait parler du centenaire de la ville de Dakar dans les années 1957-1959.

¹⁵¹ *Ibid.*

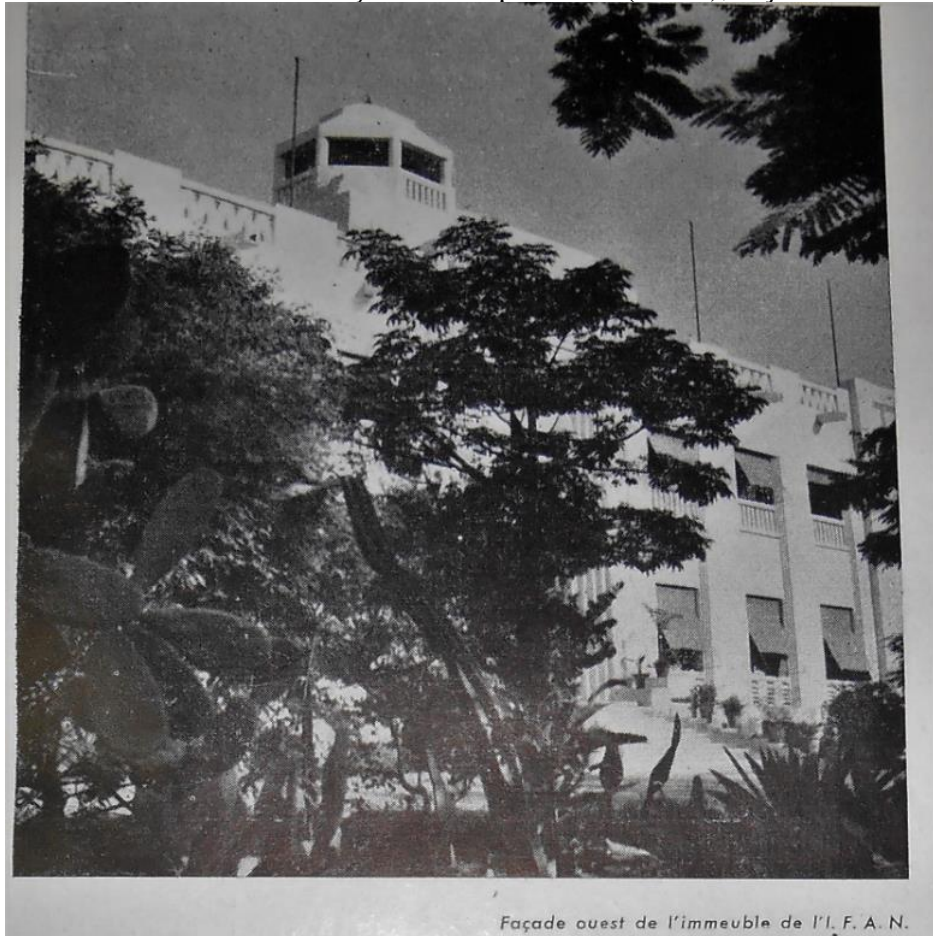
¹⁵² Théodore Monod, « L'Institut Français d'Afrique Noire », in *La Revue Maritime*, n° 135, Les éditions Ozanne, juillet 1957, p. 900.

¹⁵³ L'idée d'une politique coloniale essentiellement guidée dans l'entre-deux-guerres par une « préoccupation d'ordre économique du colonisateur soucieux du redressement de l'économie métropolitaine » est défendue par le Sénégalais Seck. Voir Papa Ibrahima Seck, *La stratégie culturelle de la France en Afrique : l'enseignement colonial (1817-1960)*, Paris, L'Harmattan 1993, p. 83 & 84.

¹⁵⁴ Harry Gamble, « La crise de l'enseignement en Afrique occidentale française (1944-1950) », *Histoire de l'éducation*, 128 | 2010, 129-162.

¹⁵⁵ Alice, Conklin, *op. cit.* ; Harry Gamble, *op.cit.*

Illustration 4 : Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), façade ouest en 1957



Source : *La Revue Maritime*, n° 135, Les éditions Ozanne, juillet 1957, p. 901.

Ainsi, comme on peut s'en apercevoir à partir de l'image, la gigantesque entreprise scientifique est située dans une zone tropicale où la végétation est abondante. C'est au cœur de ce paysage africain que la blancheur de l'impressionnant édifice de l'IFAN s'impose comme la lumière à l'obscurité. Aussi l'institut est-il implanté comme une sorte de victoire de la science sur l'inconnu que constituait jusque-là l'Afrique « naturelle »¹⁵⁶. Structure scientifique importante dont les débuts n'ont rien à avoir avec le modeste démarrage de l'Institut Pasteur, l'IFAN est ainsi un outillage technique conséquent de la France pour la mise en valeur des colonies même si cet argument est peu mis en avant dans les discours officiels qui parlent davantage de « mission

¹⁵⁶ Cette terminologie d'Afrique naturelle est une formulation personnelle pour qualifier l'Afrique non encore exploitée pour rester dans la logique développée par Papa Ibrahima Seck dans le contexte des enjeux économiques de la colonisation pendant l'entre-deux-guerres. Ainsi, « Afrique naturelle » correspond à ce qui peut être désigné comme l'Afrique à l'état naturel, l'Afrique vierge ou « l'Afrique sauvage » terme utilisé parfois dans des récits de voyage de l'époque mais que la connotation péjorative contemporaine nous fait éviter.

civilisatrice ». Du reste, pour cette connaissance scientifique voire stratégique de l'Afrique en situation de colonisation, c'est essentiellement de la mise en place d'une science au service de la présence coloniale en AOF dont il s'agit à travers les grands secteurs d'activité de l'institut.

Le nouvel institut s'occupe de trois grands domaines scientifiques. En premier, il y a les *Sciences Humaines*¹⁵⁷ comprenant la géographie, la linguistique, l'anthropologie, la sociologie, la préhistoire, l'archéologie, l'histoire et l'ethnologie. Ensuite, l'institut développe l'étude des *Sciences Naturelles*¹⁵⁸ avec ses six disciplines classiques que sont la zoologie, l'entomologie, l'océanographie, la biologie marine, l'hydrobiologie et la botanique. Enfin le domaine des *Services Techniques*¹⁵⁹ est envisagé pour s'occuper des secteurs auxiliaires de la recherche avec les branches de la documentation aussi bien bibliographique que photographique, des enregistrements cinématographiques et sonores, la photographie, la publication et la diffusion. Par l'activité de recherche de ces diverses filières scientifiques et techniques, six objectifs principaux sont alors assignés à l'IFAN dès sa conception et son lancement. Il s'agit :

- 1- de susciter des travaux scientifiques de toute nature se rapportant à l'Afrique occidentale ;
- 2- d'organiser et de coordonner les recherches scientifiques relatives à l'Afrique occidentale ;
- 3- de réunir dans les musées, les bibliothèques et les collections scientifiques toute la documentation nécessaire à l'étude et à la connaissance des questions afférentes à l'Afrique occidentale ;
- 4- d'assurer la publication des études et des travaux d'ordre scientifique sur l'objet de ces recherches ;
- 5- de contribuer par les enseignements qu'il pourra organiser en Afrique française ou dans la métropole, à propager la connaissance de l'Afrique noire et le résultat de ses travaux qui s'y rapportent ;
- 6- de participer à l'application des règlements concernant le classement des monuments historiques, les fouilles, l'exploitation des objets ethnographiques ou d'arts indigènes, le dépôt légal, la protection des sites naturels, de la faune, de la flore, au contrôle et à l'étude scientifique des réserves naturelles intégrales, à la gestion des parcs nationaux¹⁶⁰.

¹⁵⁷ Théodore Monod, « L'Institut Français... », *art. cit.*, *La Revue Maritime*, p. 901.

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ Théodore Monod, *art. cit.*, in *op.cit.*, p. 901 & 902.

Ainsi la mise en valeur économique et politique de l'AOF s'accompagne d'une volonté française de développer des connaissances scientifiques sur la colonie par la création d'institutions d'abord à Dakar, puis progressivement ailleurs. Une section de biologie maritime est alors créée à Gorée en 1946, et des centres locaux de l'IFAN sont implantés dans chaque colonie avec des annexes spécialisées liées aux spécificités du territoire.

Les premières créations sur le territoire du Dahomey naissent de cette politique. En 1944, un centre IFAN du Dahomey s'ouvre, orienté vers des recherches en sciences humaines¹⁶¹. Implanté à Porto-Novo, le centre a pour annexes le musée des anciens palais des rois du Dahomey à Abomey et le musée de Ouidah. Les résultats des différentes recherches menées sont régulièrement publiés entre 1948 et 1958 dans une revue prévue à cette fin et appelée *Études Dahoméennes*¹⁶². En définitive, vers la fin des années 1950, l'IFAN a à son actif des productions scientifiques publiées dans de nombreux ouvrages. Ceux-ci touchent non seulement les divers services techniques de l'AOF, mais aussi, « dans le monde entier, [de nombreux] organismes scientifiques, établissant ainsi un important courant d'échanges qui fait honneur à la recherche de l'AOF »¹⁶³. Tout en conservant son acronyme, l'IFAN est intégré par décret à l'université de Dakar le 21 mars 1959, puis change d'appellation en 1968 pour devenir institut fondamental (et non plus français) d'Afrique noire¹⁶⁴. L'Institut Pasteur et l'IFAN qui partaient de tous autres principes que l'université de Dakar ont pourtant été récupérés dans un lien de filiation avec la création de l'université de Dakar comme l'école normale William Ponty, l'école Rufisque, l'école de médecine et les centres d'éducation secondaires et lycées.

2- Un enseignement supérieur pour les Africains : l'Institut et l'Université de Dakar

La Conférence internationale de Brazzaville, tenue du 30 janvier au 8 février 1944, marque un tournant irréversible dans l'évolution des colonies françaises d'*Afrique Noire*. Qualifié par Joseph Roger De Benoist de *Conférence Africaine Française*, l'événement conduit la France

¹⁶¹ Après l'indépendance de 1960, ce centre IFAN devient l'IRAD, institut de recherches appliquées du Dahomey en 1961. Voir Paule Brasseur et Jean-François Maurel, *Les sources bibliographiques de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique équatoriale d'expression française*, Dakar, Bibliothèque de l'université de Dakar 1970, p. 52.

¹⁶² *Études* est le substrat commun de ladite revue dans chaque colonie, de sorte que ces *Études* deviennent *Études Dahoméennes* pour le Dahomey, *Études Sénégalaises* pour le Sénégal.

¹⁶³ Théodore Monod, *art. cit.*, in *La Revue Maritime*, *op.cit.*, p. 902.

¹⁶⁴ Cf. Paule Brasseur et Jean-François Maurel, *op.cit.*, p. 7.

à modifier les statuts des anciennes colonies même si les résolutions retenues ont soigneusement écarté toute idée de « self-gouvernements »¹⁶⁵ comme c'était le cas dans les colonies britanniques. C'est le contexte qui a vu germer et évoluer l'idée de créer un enseignement supérieur universitaire pour l'AOF à Dakar.

2-1- Le contexte de création de l'institut des hautes études de Dakar

À la conférence de Brazzaville en 1944 l'on parle de « la nécessité d'un effort de grande envergure pour assurer la pénétration de l'enseignement dans les masses et permettre, grâce à l'extension de cet enseignement, la sélection d'élites appelées à tenir un nombre de plus en plus grand d'emplois dans les diverses branches de l'activité outre-mer » comme l'a écrit le ministre des colonies à Monsieur le Gouverneur¹⁶⁶.

Jean Capelle est l'un des acteurs importants ayant voulu un enseignement supérieur aofien sur le modèle universitaire français¹⁶⁷. C'est en tant que directeur général de l'enseignement supérieur en AOF que le 3 avril 1947, il adresse au Haut-Commissaire de la République française en Afrique francophone de l'Ouest (AFO), une lettre dans laquelle il prend la *première initiative*¹⁶⁸ d'aborder la question d'un enseignement supérieur de type universitaire à Dakar. Il y écrit que « l'heure est venue de jeter les bases d'une université à Dakar »¹⁶⁹. La correspondance qualifiée par le recteur Capelle lui-même de sa « lettre-programme de l'enseignement »¹⁷⁰, obtient le précieux soutien des Africains élus comme parlementaires de l'AOF pour siéger à l'assemblée nationale française. Léopold Sédar Senghor (en pair avec son homologue Lamine Guèye pour le compte du Sénégal) faisait partie de ces députés signataires aofiens.

¹⁶⁵ Joseph Roger De Benoist, *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines 1982, cf. p. 23-35.

¹⁶⁶ ANOM, FM 1 AFFPOL 238, « Note de la Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse des Colonies, 27 rue Oudinet, à Monsieur le Directeur des Affaires Politiques à l'objet de "création d'Universités à Dakar, Tananarive et Fort-de-France" », 2 octobre 1945 ».

¹⁶⁷ Voir en Annexe une page d'éléments biographiques.

¹⁶⁸ L'expression est de Jean Capelle lui-même.

¹⁶⁹ Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala-ACCT 1990, p. 85. Il s'agit en réalité d'une réponse que Jean Capelle écrit au Haut-Commissaire de la République et Gouverneur général Barthes, lequel explicitait, par correspondance du 6 décembre 1946, à tous les gouverneurs des territoires son « intention de faire appliquer en AOF, par toute une série de décisions, les textes qui régissent en France l'organisation de l'Enseignement », p. 40.

¹⁷⁰ *Ibid.*

La lutte porte son premier fruit car, après l'initiative d'« une classe de mathématiques spéciales, ouverte au lycée Van Vollenhoven en 1947 », une préparation au certificat de Physique-Chimie-Biologie ouvre l'accès des études pouvant conduire au doctorat en médecine pour l'année 1948-1949. Dans son discours du 20 janvier 1949, lors du lancement de la nouvelle formation, Jean Capelle interprète l'acte décisionnel de l'autorité hiérarchique : « Modeste par son programme actuel comme par le nombre d'étudiants, l'œuvre que nous inaugurons est déjà lourde d'obligations : car en décidant l'ouverture d'un enseignement de PCB (physique-chimie-biologie) à Dakar, vous avez en fait, M. le Haut-Commissaire, décidé la création d'une université... »¹⁷¹.

L'enseignement supérieur embryonnaire va progressivement être structuré pour parvenir à un statut juridique déjà important en 1950. En effet, suite à la mobilisation en synergie de plusieurs défenseurs de la cause, Jean Capelle réussit à faire créer, par décret du 6 avril 1950 l'Institut des Hautes Études de Dakar. L'IHED s'ouvre avec trois écoles à savoir :

- une École supérieure de Droit
- une École supérieure des Lettres
- une École Préparatoire de Médecine et de Pharmacie¹⁷².

Cette école préparatoire est appelée « la nouvelle école de médecine » dont la construction commence sur un domaine différent de celui occupé par l'école de 1918. Il y a eu vraisemblablement une quatrième école : l'école supérieure de sciences avec vingt-huit premiers étudiants, suivant un article de Jean Capelle publié dans *La Revue Maritime*¹⁷³. Nous ne retrouvons cependant aucune information sur cette école dans les archives de l'université de Dakar ni dans celles de l'AOF au Sénégal ou à Aix-en-Provence. On sait cependant que l'IHED connaît un développement significatif et comprend plusieurs secteurs de formation qui vont

¹⁷¹ Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire, op.cit.*, p. 86

¹⁷² Université Cheikh Anta Diop (UCAD)-Archives du Rectorat (AR), Centre Universitaire de Documentation Scolaire (CUDS), document « L'Université de Dakar », p.1, format numérisé par Abdoulaye Sarr, archiviste du rectorat.

¹⁷³ Jean Capelle, Recteur de l'Université de Dakar, « L'université de Dakar : création de l'université », *La Revue Maritime*, n° 135 de juillet 1957, Paris, Les Editions Ozanne, p. 908-911.

devenir, au démarrage de l'université de Dakar, les nouvelles branches universitaires au service de « l'éducation culturelle et de l'instruction professionnelle des peuples de la Communauté »¹⁷⁴.

La première mesure prise par la France coloniale en créant l'IHED qui doit devenir l'université de Dakar, est de placer l'établissement d'enseignement supérieur sous le tutorat des universités métropolitaines. Celles-ci resteront alors le modèle de l'institut aofien pour sa transformation en université de plein exercice. C'est ainsi que, du côté français comme de celui africain, l'aune de comparaison, pour justifier les points de vue et les revendications, est continuellement le modèle universitaire de la métropole française.

Telle est l'attitude adoptée par la commission mixte des universités de Paris et de Bordeaux qui s'est réunie le 27 mars 1954 pour faire front aux revendications exprimées par les étudiants de Dakar à travers la lettre ouverte de l'Association générale des étudiants de Dakar (AGED) au Haut-Commissaire de la République française en novembre 1953. Ladite commission mise sur pieds par le Haut-Commissaire pour apprécier le courrier de l'Association générale des étudiants dahoméens (AGED), désavoue les étudiants en rejetant leurs revendications. Elle écrit alors que :

Prenant acte des résultats satisfaisants obtenus tant sur le plan des installations matérielles, que du recrutement des professeurs, [la commission] adresse ses félicitations et renouvelle sa pleine confiance au Recteur, aux Directeurs des Écoles et au personnel enseignant de l'Institut des Hautes Études, en leur demandant de poursuivre avec le même dévouement la tâche entreprise¹⁷⁵.

À l'opposé, la commission ne reconnaît pas d'objectivité aux revendications des étudiants militants, puisqu'elle

exprime indignation devant l'attitude inadmissible prise par l'Association des Étudiants de Dakar malgré le rappel mérité adressé à son Président par M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux (...). La commission exprime sa pleine confiance dans la jeune Université française d'Afrique dont le développement continuera à être poursuivi¹⁷⁶.

¹⁷⁴ UCAD-AR, CUDS, document cité, p.1. (Format numérisé par Abdoulaye Sarr, archiviste du rectorat).

¹⁷⁵ *Dakar-Etudiant*, juin 1954, p. 13.

¹⁷⁶ *Ibid.*

Il faut toutefois mentionner que cette commission se dit consciente de ce qu'elle a appelé « les difficultés inhérentes à une période de démarrage »¹⁷⁷.

On distingue alors en 1957 :

- une Faculté de Droit et des Sciences Économiques,
 - une Faculté des Sciences,
 - une Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,
 - une Bibliothèque universitaire,
- ainsi que divers instituts :
- un Institut d'Études Administratives Africaines
 - un Institut des Sciences Économiques et Commerciales Appliquées d'Afrique Noire
 - un Institut Français d'Afrique Noire (IFAN)
 - des Instituts de Préparation aux Enseignements du Second Degré¹⁷⁸.

L'IFAN, un institut de « sciences coloniales » est ainsi intégré à l'IHED pour encourager la professionnalisation de la recherche coloniale et l'interdisciplinarité dans l'expérience du terrain colonial des divers scientifiques, géographes, ethnologues, anthropologues, etc. En effet, depuis la création de l'IFAN, on a noté que « malgré l'hétérogénéité des traditions disciplinaires et des styles d'exposition, les pratiques de terrain des scientifiques sont également affectées par une professionnalisation croissante de la recherche, soutenue notamment par l'Institut Français d'Afrique noire (IFAN) »¹⁷⁹.

La création aussi bien que la structuration de l'institution sont incontestablement tributaires de la conception du recteur Jean Capelle pour l'enseignement en AOF et plus spécifiquement de l'enseignement supérieur dans cette académie d'outre-mer. Convaincu de son côté d'être en train de promouvoir l'enseignement supérieur en AOF, Jean Capelle n'a pas toujours reçu le soutien enthousiasmé des premiers concernés par son initiative. Telle est l'appréciation qu'inspirent les diverses relations de tension qu'il a parfois vécues avec certains étudiants militants d'une part, de même qu'avec l'administration et le Ministère de la France d'Outre-mer, d'autre part.

¹⁷⁷ *Dakar-Etudiant*, juin 1954, p. 13.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ Marie-Albane de Suremain, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », *Ethnologie française*, 4/2004 (Vol. 34), p. 651-659, in <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-4-page-651.htm> (consulté le 27/02/2017).

Dans l'aire géographique africaine, et pour en considérer l'effet boule de neige, la proclamation de l'indépendance du Ghana le 6 mars 1957, un des deux colonies britanniques incrustées dans un ensemble de colonies françaises en Afrique de l'Ouest, ne peut pas passer inaperçue dans les colonies aofiennes. Bien plus, cet événement dans l'espace africain anglais, introduit une brèche dans les murailles coloniales françaises en Afrique. Certes, un peu avant cet événement, la Loi-cadre du 23 juin 1956 formalise l'évolution de statut des colonies françaises sans que soit envisagée aucune ouverture vers l'indépendance. C'est ce que constate le jeune Ousmane Camara, un étudiant de l'institut de Dakar¹⁸⁰. Il s'agit d'un effort politique de la France de veiller à être aux normes internationales de l'ONU mais sans pour autant renoncer à ses intérêts coloniaux. Dans son article intitulé « L'esprit de la Loi-cadre », l'étudiant Camara dénonce alors une certaine hypocrisie diplomatique que la France serait en train de « présenter dans divers pays du monde, sinon brillamment, du moins bruyamment »¹⁸¹. Il conteste que cette loi soit entendue d'une part comme « le magnifique fruit du gouvernement issu des élections du 2 janvier¹⁸², gouvernement anticolonialiste par essence parce que socialiste, et d'autre part [comme] l'éclatante illustration de la mission généreuse de la France »¹⁸³. L'étudiant Ousmane Camara déclare s'ériger contre cette sorte d'illusion qui est en train d'être répandue au niveau international avec ce qu'il qualifie de complicité de « certains leaders africains », sur le terrain colonial ouest africain. O. Camara s'exprime à cet effet par les termes suivants :

Non, l'esprit de la loi-cadre n'est ni dans le désir du parti socialiste français de porter un coup mortel au colonialisme, ni dans un élan auguste et généreux de la France des Guy Mollet, Déferre, Lacoste, Pinay, Bidault, et autres, car, cette France-là qui depuis 10 ans s'est engagée dans de criminelles guerres de reconquête coloniale n'est pas généreuse¹⁸⁴.

¹⁸⁰ Voir Ousmane Camara, « L'esprit de la loi-cadre », *Dakar-Etudiant*, n° 7, décembre 1956, p. 7. Même s'il est hélas impossible d'avoir l'article complet, puisque la sauvegarde de ce numéro s'est arrêtée à la page 7, il est perceptible que dans les deux colonnes disponibles l'essentiel des idées de l'auteur annoncé par le titre de l'article a été exprimé.

¹⁸¹ Ousmane Camara, « L'esprit de la loi-cadre », *Dakar-Etudiant*, n° 7, décembre 1956, p. 7.

¹⁸² Il s'agit du gouvernement français du 2 janvier 1956.

¹⁸³ Ousmane Camara, « L'esprit de la loi-cadre », *Dakar-Etudiant*, n° 7, décembre 1956, p. 7. Pour « la mission généreuse de la France », on se reportera avec intérêt aux travaux d'Alice Conklin, lesquels travaux sont une référence sur l'analyse scientifique de la conception trop propagandiste qu'avaient la plupart des colonisateurs sur ce qui s'est appelée la mission de civilisation de la République (française) dans l'empire colonial spécialement à l'ère de la Troisième République. Cf. Alice Conklin, *A Mission to Civilize : The Republican idea of Empire in France and West Africa 1895-1930*, Stanford, California, Stanford University Press.

¹⁸⁴ Ousmane Camara, « L'esprit de la loi-cadre » in *Dakar-Etudiant*, n° 7, décembre 1956, p. 7.

Pour tenir compte du nouvel ordre du monde après la Deuxième Guerre Mondiale, il n'est pas anodin que ces idées soient émises officiellement en 1956 par un étudiant de l'IHED qui, dès sa genèse, est d'ailleurs appelée université de Dakar par les autorités de la France d'Outre-mer. Bon gré, mal gré, la France coloniale, ébranlée voire affaiblie par la guerre et les idées d'émancipation des colonisés lettrés, concédera en vague, l'accession à la souveraineté internationale des pays africains sous sa domination entre le 2 octobre 1958 pour la République de la Guinée Conakry, première en liste, et le 28 novembre 1960 pour le dernier de cette période, la république de la Mauritanie¹⁸⁵. L'évocation rapide de quelques éléments de ce contexte franco-africain favorisé par un ordre international nouveau après la Deuxième Guerre Mondiale, permet de comprendre l'évolution de l'IHED. Cette croissance institutionnelle a dû se faire dans une atmosphère de bien des tensions entre les orientations voulues par les autorités françaises de la future université de Dakar, les insistantes suggestions des acteurs africanistes français ou responsables sur le terrain comme Jean Capelle, Lucien Paye, ainsi que les aspirations et revendications des étudiants et élites d'Afrique occidentale. Au demeurant, l'université créée à Dakar en 1957 et qui est la 18^e université française, est conçue sur le modèle français comme cela se perçoit dans la cérémonie de lancement officiel.

2-2- L'évolution de l'institut des hautes études vers une université

C'est à deux reprises qu'en tant que recteur de l'Académie de l'AOF, Jean Capelle a assumé les fonctions de directeur général de l'enseignement. Il a ainsi passé plusieurs années à Dakar, du 1^{er} janvier 1947 au 30 septembre 1949, puis du 1^{er} octobre 1954 au 30 septembre 1957. Il a fait de régulières tournées dans toute l'AOF. Il a une connaissance nécessaire des besoins des peuples africains de son académie en matière culturelle, et particulièrement en ce qui concerne le système d'enseignement. Le recteur Capelle « expose avec précision et conviction la situation de l'enseignement, retrace ses multiples combats contre des habitudes sclérosantes et des structures bureaucratiques paralysantes, pour que cette situation évolue en cohérence avec le monde

¹⁸⁵ Pour toutes les dates des différents pays africains du bloc colonial français devenus indépendants entre 1958 et 1960, voir un récapitulatif d'Eugène-Jean Duval, réalisé à partir d'une chronologie de la vie du Général De Gaulle par l'Institut Charles De Gaulle : Eugène-Jean Duval, *Aux sources officielles de la colonisation française. Vers la décolonisation : 1940-2009 (Constats et Réflexions) Tome II*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 35 & 36.

moderne (...avec) sa confiance profonde dans la jeunesse africaine »¹⁸⁶. Chacun de ses deux séjours de mission est couronné d'un succès important en matière d'implantation d'un enseignement supérieur conséquent en AOF.

Le premier fruit important du combat initié par le recteur Capelle pour un enseignement supérieur digne de ce nom en AOF est l'Institut des Hautes Études de Dakar comme nous l'avons vu. Cet institut qui démarre moins d'un an après le départ de Dakar du recteur Capelle, lequel institut est rattaché pour son statut académique aux universités françaises de Paris et de Bordeaux, devient pour ainsi dire l'accomplissement de la perspective ouverte par la lettre du 3 avril 1947. La phrase célèbre et solennelle de cette lettre est la conclusion que Jean Capelle a exposée au ministre de la France d'Outre-Mer : « Je crois que l'heure est venue de jeter les bases d'une université à Dakar et de placer l'ensemble de l'enseignement d'AOF sous le contrôle de l'Éducation Nationale »¹⁸⁷. Même s'il n'a pas été celui qui a présidé à son lancement, Jean Capelle devrait être satisfait de l'émergence de cette structure académique qu'est l'IHED dont l'intérêt semble au bénéfice des acteurs coloniaux.

En 1948 il est écrit dans un rapport anonyme retrouvé aux archives de l'AOF au Sénégal que dans l'université naissante, « le nombre des élèves africains y est réduit, non pour les raisons raciales que l'on se plaît à répandre, mais surtout parce que ces deux établissements (les deux lycées français) sont l'un sans internat (Dakar) et l'autre avec un internat de très faible capacité (60 places) ». En conséquence, poursuit l'auteur du rapport, « à la création, la clientèle de la future université se trouve-t-elle extrêmement réduite. Au début, il ne paraît pas possible de la peupler autrement qu'avec des Européens et un nombre fort restreint d'Africains »¹⁸⁸. C'est pratiquement avec des étudiants essentiellement européens que l'université de Dakar a commencé, les étudiants africains étant alors principalement des boursiers en France et ailleurs, en Occident. Cette université est donc dite africaine, parce qu'ouverte en Afrique et à l'intention de la jeunesse africaine, mais elle se veut aussi, sinon d'abord, une université européenne de modèle français tant par sa structuration, sa gouvernance que par sa population cible. Or, dans les textes officiels ayant rendu compte de la nécessité de créer une université en AOF, à partir de la

¹⁸⁶ Jean Capelle, *op.cit.*, 4^e de couverture.

¹⁸⁷ Jean Capelle, *op.cit.* p.41.

¹⁸⁸ Archives du Sénégal (AS)-O-574(31) : *Création de l'université africaine de Dakar (faculté de droit) conformément aux recommandations de la conférence de Brazzaville. 1945-1946*, p. 2 & 3.

conférence de Brazzaville, et jusqu'à la création effective en 1957, aucune mention n'a jamais été faite du besoin de cette université pour la population européenne sur place. Le fait de transplanter le modèle français comme cela avait déjà été fait pour les lycées, est comme une délocalisation ou même une internationalisation du modèle universitaire français en outre-mer. On comprend dès lors le constat fait dans le rapport sus-évoqué : « l'annonce de la création de cette université ne paraît pas avoir suscité, chez les élèves de nos Écoles fédérales, l'enthousiasme auquel on devait s'attendre »¹⁸⁹. La création d'un premier maillon universitaire en AOF revêt donc aussi une dimension symbolique car l'objectif final ne manque pas d'être profitable aux Européens expatriés. Ainsi, même si le combat du recteur Jean Capelle était de faire pour les Africains un enseignement supérieur de même qualité que le métropolitain, cette possibilité locale d'études universitaires, rendue difficile par le pouvoir du Ministère de la France d'Outre-mer, était également utile pour de nombreux ressortissants français et européens.

En fin d'année académique 1953-1954, Monsieur Cornut-Gentile, Haut-commissaire et Gouverneur général de l'AOF adresse une correspondance à Jean Capelle, alors recteur de l'académie de Nancy, pour avoir son avis sur l'orientation qu'il faudrait envisager de donner à l'organisation de l'enseignement aofien. C'est sans doute là, une preuve que Capelle reste un bon connaisseur du système d'enseignement de l'AOF qu'il a pourtant quitté depuis cinq ans déjà. Dans sa réponse du 5 juillet 1954, le recteur Capelle affirme clairement son option de travailler résolument à l'évolution de l'institut universitaire de Dakar vers le statut d'une université française. Selon Capelle, « L'institut universitaire, dont j'ai proposé la création en 1949, a déjà enregistré des succès »¹⁹⁰. Puis, il ajoute plus loin dans sa lettre : « L'Institut conçu en 1949 marque une première étape. Le moment semble venu maintenant de franchir la seconde et de créer une université à Dakar »¹⁹¹. C'est probablement pour œuvrer à cette seconde étape, que Jean Capelle a été nommé pour la deuxième fois, à compter du 1^{er} octobre 1954, recteur de l'académie de l'AOF, poste dont il démissionnera le 30 septembre 1957 après la création effective de l'Université de Dakar¹⁹².

¹⁸⁹ AS-O-574(31) : *Création de l'université africaine de Dakar (faculté de droit) conformément aux recommandations de la conférence de Brazzaville. 1945-1946*, p. 3.

¹⁹⁰ Jean Capelle, *op.cit.*, p. 200.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² Jean Capelle, *op.cit.*, 4^e de couverture.

La structure de l'IHED en 1956-1957 est quasiment une configuration universitaire. Pour s'en convaincre on peut se référer à la lettre du 6 juin 1956 que Gaston Berger, en tant que directeur général de l'enseignement supérieur, adresse « à titre personnel » au recteur Capelle et dont l'objet est le « projet de loi constituant en université les établissements d'enseignement supérieur de Dakar ». En y précisant à son ami que l'intention du gouvernement est de soumettre le texte respectivement au Conseil de l'Enseignement supérieur le 14 juin puis au Conseil Supérieur de l'Éducation nationale les 19 et 20 juin, Gaston Berger insiste auprès du recteur Capelle afin que celui-ci puisse y prendre part : « Je serais heureux que vous puissiez non seulement assister à la séance du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale, dont vous faites partie, mais aussi à la réunion du Conseil de l'Enseignement Supérieur qui se tiendra le 14 et à laquelle j'aurais plaisir à vous introduire »¹⁹³.

2-3- L'ambition d'une université africaine de qualité métropolitaine

L'université de Dakar, conçue pour être une reproduction du modèle français, est soumise à bien des écueils voire des échecs qui ont surgi quand il s'est agi d'assurer à l'IHED une qualité métropolitaine. C'est bien la conclusion qui se dégage des réserves et recommandations que le recteur Capelle fait dans sa correspondance du 5 juillet 1954. À cet égard, Capelle ne semble pas avoir eu tort par ses réflexions quand on lit les écrits militants des étudiants africains. Ces derniers publient régulièrement dans leur bulletin des articles parfois virulents sur les tares et retards qualitatifs que prend la formation universitaire à Dakar. Dans les divers écrits qui abordaient la vie de l'IHED, il était fréquent que l'institution soit appelée déjà université sous son régime de classes propédeutiques en 1948, puis d'Institut de Dakar à partir de 1950. Son rattachement aux universités de Paris et de Bordeaux devrait en être pour quelque chose en plus de l'appel ainsi lancé par plusieurs acteurs de le voir évoluer assez rapidement pour devenir réellement une université.

¹⁹³ Jean Capelle, *op.cit.*, p. 203.

Tableau 1 : Population étudiante de l'IHED en 1956-1957¹⁹⁴

1956-1957	Droit	Médecine et Pharmacie	Lettres	Sciences	Total
Filles	18	8	33	28	87
Garçons	175	88	91	140	494
Total	193	96	124	168	581

Source : Données de Jean Capelle, Recteur de l'Université de Dakar, « L'université de Dakar : création de l'université », *La Revue Maritime*, n° 135 de juillet 1957, Paris Les Éditions Ozanne, p. 908-911.

Les effectifs dans les quatre écoles se sont sensiblement accrus. La présence féminine est assez faible même si ce constat reste peu surprenant à une époque où l'évolution de la scolarisation des filles n'a pas encore connu un véritable essor dans cette partie de l'Afrique. L'effectif étudiant total a été croissant d'année en année à partir de 1953 jusqu'à atteindre 581 étudiants pour 1956-1957, ce qui représente une augmentation de presque un doublement en quatre ans. La confiance des Africains en cet institut universitaire commence à s'affermir après les premières infrastructures et la qualité des enseignements assurés par certains professeurs métropolitains comme le professeur Francis Tayeau à qui le bulletin rend hommage « Hommage à M. le Professeur Tayeau »¹⁹⁵. De plus, du côté diplomatique français, la politique de diminution des bourses d'aide à la coopération produit aussi son effet de renforcer les inscriptions des nouveaux bacheliers africains à l'IHED.

En 1959, le conseil de l'université se compose comme suit : 4 personnalités africaines que sont Messieurs Senghor, président de l'Assemblée Législative Fédérale du Mali, Lamine Gueye, président de l'Assemblée Législative du Sénégal, d'Arboussier député du Sénégal et Gallenca président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sénégal ainsi que 11 Français à savoir : le recteur Lucien Paye, recteur de l'Académie de l'AOF, recteur de l'université et président du conseil ; monsieur Masson, doyen de la faculté des sciences et vice-président du conseil ; comme membres, monsieur Nardin, doyen de la faculté des lettres et sciences humaines, monsieur Roger Decottignies, doyen de la faculté du droit et des sciences économiques, monsieur Payet, directeur

¹⁹⁴ En 1949-1950, un an avant la création et le démarrage de l'IHED, il y avait 94 étudiants en propédeutiques à Dakar en droit, médecine et physique-chimie-biologie, puis, à partir de 1950, dans les mêmes filières et en lettres, 140 étudiants (1950-1951) ; 246 (1951-1952) ; 297(1952-1953) ; 392 (1953-1954) ; 365 (1954-1955) et 498 (1955-1956).

¹⁹⁵ Voir le texte de l'hommage dans *Dakar-Etudiant*, juin 1954, p. 16-18.

de l'école de médecine et de pharmacie, messieurs les professeurs, Godet, Tessier, Chabas, Sohier, Pollet et Dufour¹⁹⁶. La veille de l'inauguration officielle, ce conseil a dit qu'il apportait « son adhésion unanime »¹⁹⁷ à la vocation de ce nouvel établissement d'enseignement supérieur qui consiste à « être une Université française au service de l'Afrique »¹⁹⁸. Le tableau ci-dessous concernant les effectifs étudiants en 1955 puis en 1957 permet de visualiser la dimension multiraciale et internationale de la population étudiante à l'université de Dakar

Tableau 2 : Effectifs des étudiants européens et africains à Dakar en 1955 et 1957

Filière d'étude	1955 (IHED)		Total	1957 (UD)		Total	Augmentation en deux ans
	Européens	Africains		Européens	Africains		
Droit	75	105	180	98	164	262	82
Lettres	28	52	80	55	125	180	100
Sciences	47	99	146	27	168	195	49
Médecine	28	52	80	30	86	116	36
L'Ensemble	178	308	486	210	543	753	267

Source : Données in ANOM- FM 1 AFFPOL 238, fiche «Université de Dakar»¹⁹⁹.

On voit qu'en 1955 les étudiants européens, essentiellement des Français, constituent à peu près les 2/5 de l'effectif universitaire de Dakar. Jusqu'en 1968, « 27 % des étudiants inscrits à l'université de Dakar sont français »²⁰⁰, ce qui n'est pas marginal près de 10 ans après les indépendances africaines. Ce sont sans doute les enfants des expatriés français présents au Sénégal pour les missions coloniales d'administration ou d'enseignement et, après l'indépendance, en coopération technique.

¹⁹⁶ Voir, UCAD, AR, (document numérisé par Abdoulaye Sarr), « L'université de Dakar », p. 2.

¹⁹⁷ Lucien Paye, in Abdoulaye Sarr, UCAD-AR, *source. cit.*

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ Il s'agit des Archives nationales d'Outre-mer (ANOM), les Fonds ministériels (FM) les Affaires politiques (AFFPOL), carton n°238. Sur la fiche libre « Université de Dakar » qui a servi à la réalisation du tableau présenté, il est précisé que les données de 1955 sont extraites de la revue *Tropique*, n°401 de décembre 1957 et que celles de 1957 sont prises dans le journal *Le Monde* du 10 janvier 1958.

²⁰⁰ Françoise Blum, « Sénégal 1968 : révolte étudiante et grève générale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2/2012 (n° 59-2), p. 153.

Des insuffisances de l'institution étaient souvent dénoncées par les étudiants de l'Union Générale des Étudiants de Dakar (UGED). Leurs revendications pour la qualité l'enseignement universitaire à Dakar ont été entendues. En effet, le Gouverneur général se tourne vers Jean Capelle et lui demande conseil sur l'enseignement supérieur en AOF. Selon J. Capelle certains propos de la lettre des étudiants semblent parfois inexacts ou exagérés. Toutefois, le 5 juillet 1954, Jean Capelle préconise de veiller à « éviter des possibilités de dépréciation de la part du milieu africain (...car), par sa situation, Dakar est appelé à être le point de mire des activités culturelles françaises dans les territoires d'Outre-Mer »²⁰¹. Il estime qu'il « faut donc absolument, tout en faisant preuve d'un esprit réaliste, développer une politique de prestige par la qualité »²⁰². C'est à cet effet que Jean Capelle poursuit sa lettre en faisant quelques recommandations sous forme de suggestions à savoir²⁰³ :

- placer l'Université de Dakar, à créer, sous la juridiction du Ministère de l'éducation nationale par une convention analogue à celle existant entre l'université d'Alger et la Métropole ;
- pourvoir cette université d'un équipement de qualité irréprochable ;
- faire diriger les services à créer dans cette université par des maîtres incontestés ;
- mettre fin à tout rattachement à une université métropolitaine particulière ;
- en finir avec le recrutement de « queues de liste » dans les concours en faveur de personnels qui n'acceptent de servir en AOF que pour obtenir une promotion que leur classement ne permettait pas normalement d'atteindre ;
- envisager de confier, dans cette université naissante, la direction des principaux services de l'université aux professeurs les plus réputés de la Métropole sans distinction de l'université où ils enseignent²⁰⁴.

²⁰¹ Jean Capelle, *op.cit.*, p. 200.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ Pour l'ensemble de ces mesures, la formulation est une reprise en style indirect des idées du recteur Capelle, voir Jean Capelle, *op.cit.*, p. 200 & 201.

²⁰⁴ Dans ce cas, Jean Capelle propose que ces professeurs conservent leur poste principal en Métropole et aille passer chaque année quelques mois en AOF comme le faisait déjà par exemple monsieur Monod au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris et à la Direction de l'Institut Français d'Afrique Noire à Dakar.

Par ces propositions Jean Capelle entend soustraire le sort de l'Université de Dakar au ministère de la France d'Outre-mer dont certains fonctionnaires constituent un obstacle permanent à toute évolution significative des causes d'Outre-Mer comme le montrent les archives du recteur Capelle et celles relatives aux activités des étudiants africains de l'UGED comme de la FEANF. Ce ministère de la France d'Outre-Mer (FOM pour les archives d'Aix-en-Provence), était désigné sous le vocable « (27), Rue Oudinot, (Paris 7^e) » dans les références de Capelle. Avec ces six points qui énoncent essentiellement ce qu'il convient d'éviter afin d'assurer une qualité prestigieuse à l'université de Dakar, Jean Capelle dénonce les limites de l'enseignement supérieur dans l'Institut de Dakar. Il rejoint ainsi les points de vue des étudiants africains largement relayés dans *Dakar-Etudiant*. Aussi, à la fin de sa monographie Jean Capelle cite-t-il l'article 3 du décret du 24 février 1957 instituant l'université : « Le personnel titulaire des établissements constituant l'Université de Dakar fait partie des cadres des Universités de la France Métropolitaine »²⁰⁵ avant de conclure : « Enfin ! Il a fallu batailler longuement et dur avant d'enregistrer ce résultat ! »²⁰⁶.

De nombreuses autres personnalités africaines, en plus de Senghor, ont pris part à la cérémonie. Parmi elles, on peut citer par exemple Modibo Kéita, président du conseil de gouvernement de la Fédération du Mali, Lamine Gueye, qui est membre du conseil de l'université au titre de président de l'Assemblée législative de la République du Sénégal, et le Dahoméen Justin Ahomadégbé comme président de l'Assemblée législative de la République du Dahomey²⁰⁷. Toutefois, l'importance de la présence française dans la consécration de ce qui advient, l'université en Afrique francophone de l'Ouest, permet de mesurer le rôle encore prépondérant que joue la France même à une époque où une autonomie des colonies dans leur gestion territoriale est largement à l'ordre du jour. On peut d'ailleurs penser que c'est pour montrer l'adhésion de la communauté internationale à son œuvre africaine que les autorités de la jeune université franco-africaine, ont décidé de lui donner un caractère académique international. Ainsi, le 9 décembre 1959, jour de l'inauguration officielle de l'université de Dakar, l'occasion est jugée propice pour remettre les diplômes et insignes de docteur *honoris causa* à quatre universitaires de différents horizons :

- Rolando Quadri, professeur de droit international à l'université de Naples (France) ;

²⁰⁵ Jean Capelle, *op.cit.*, p.204.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ UCAD-AR, *exposition virtuelle* réalisée par Abdoulaye Sarr, p. 44.

- Farrington Daniels, chimiste spécialiste de l'énergie solaire à l'université de Wisconsin (États-Unis) ;
- Jean Price-Mars, ancien recteur de l'université de Port-au-Prince alors ambassadeur de Haïti près la France à Paris ;
- Ernest Goerg Nauck, recteur de l'université de Hambourg (Allemagne)²⁰⁸.

Cette grande variété des participants à la cérémonie atteste, pour ainsi dire, de la dimension multinationale de l'événement.

3- Militantisme d'étudiants africains de Dakar et au Dahomey

L'engagement de la jeunesse universitaire africaine des années 1950 est motivé et entretenu par un climat international nouveau dans l'histoire des peuples colonisés par les puissances occidentales. Bien avant la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, et ce jusqu'à la fin des indépendances africaines en cascade, la colonisation française a été ébranlée par une succession d'événements à retentissement international et aux conséquences à la fois imprévisibles et inévitables. On retient par exemple la Conférence de Brazzaville ; de même, il y a la défaite française à Dien Bien Phu. Cette guerre franco-indochinoise, ou encore la guerre de dissolution de la fédération d'Indochine, ayant imposé une lourde défaite à l'armée française en mai 1954, a fragilisé la « toute-puissance » de la métropole aux yeux des colonisés. De plus, les accords de Genève signés en juillet 1954 donnent naissance à la République démocratique du Viet Nam du Nord et l'État du Viet Nam au sud qui va devenir, après le coup d'État de 1955, la République du Viet Nam alliée aux États-Unis. De même, l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956, et celle de la Tunisie quelques jours après, le 20 mars 1956 sont interprétées comme de grands revers de l'expansion française en Afrique, sans oublier que la guerre d'Algérie représente, selon une certaine histoire de la colonisation, le plus grand coup pour la France Coloniale. C'est dans ce contexte que vont naître des organisations militantes étudiantes africaines comme l'Association générale des étudiants de Dakar (AGED et l'Union générale des étudiants et élèves (UGEED) au Dahomey.

²⁰⁸ UCAD-AR, *exposition virtuelle* réalisée par Abdoulaye Sarr, p. 44.

3-1- Regard des étudiants militants sur l'université de Dakar

La première organisation faitière de tous les étudiants africains francophones est la FEANF. L'ancien militant Amady Aly Dieng consacre un ouvrage à ce qu'il dénomme *Les grands combats de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France*²⁰⁹. Ayant été étudiant à Dakar de 1952 à 1957, avant de poursuivre ses études en France, Amady Aly Dieng fait part de ses impressions sur les talents ou limites de beaucoup de ses enseignants en lettres et en droit. Au plan du militantisme associatif, il évoque les liens d'amitié et les centres d'intérêt idéologiques nourris avec des condisciples et autres étudiants à Dakar, en France et partout dans le monde. Mais sur cette période de la transformation décisive de l'IHED en l'université de Dakar, il ne mentionne pas à vrai dire l'adhésion ou non des étudiants africains à la cause d'une université en création à Dakar. De façon ponctuelle, il signale accessoirement qu'au congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) tenu à Strasbourg en avril 1956, « les délégations de la FEANF et de l'AGED [Association générale des étudiants de Dakar] ont présenté la situation déplorable de l'enseignement dispensé à l'Institut des Hautes Études de Dakar »²¹⁰. Sa mention en revanche des professeurs remarquables comme Pierre Grimal (latin), Louis Vincent Thomas (philosophie), Michel Jaubert (histoire du droit et droit romain), Jacques Lecaillon (économie politique), Michel Alliot (droit romain) François Gonidec (droit administratif), Roger Decottignies (droit civil international), etc.²¹¹ montre que les étudiants pouvaient avoir un regard critique sur ce qui se mettait en place comme enseignement supérieur.

L'Association Générale des Étudiants de Dakar (AGED) s'intéresse beaucoup, à partir de 1954, à la qualité de l'IHED comme l'attestent les nombreux articles qui, dans chaque numéro du mensuel *Dakar-Étudiant*, abordent un aspect de la vie de l'institut. De leur côté, les militants de la FEANF surveillaient, de très près, l'évolution de l'embryon universitaire créé à Dakar depuis 1950. Le Guinéen Sékou Traoré, ancien secrétaire général de la FEANF et ancien collaborateur de l'Union Internationale des Étudiants (UIE) n'a-t-il pas écrit dans *Responsabilités historiques des étudiants africains* que « dès sa création en 1950, elle [la FEANF] opta sans équivoque pour

²⁰⁹ Amady Aly Dieng, *Les grands combats de la FEANF, Fédération des étudiants d'Afrique noire, de Bandung aux indépendances, 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 2009.

²¹⁰ Amady Aly Dieng, *Mémoires d'un étudiant africain, Volume I, De l'École régionale de Diourbel à l'Université de Paris (1945-1960)*, Dakar, Codesria, 2011, p. 83.

²¹¹ Cf. Amady Aly Dieng, *Mémoires d'un étudiant africain, op.cit.*, p. 36-38.

le syndicalisme révolutionnaire »²¹² à double objectif corporatif et politique. En 1954, un numéro de *Dakar-Étudiant* dont nous citons les six titres du sommaire dont l'ordre inverse illustre ce militantisme des étudiants africains ²¹³ :

- 6. Pour un Enseignement de Qualité à Dakar
- 5. À ceux qui luttent
- 4. Charivari des Hautes Instances Universitaires Métropolitaines
- 3. Leçon d'un Congrès
- 2. La voix de l'Association Générale des Étudiants de Dakar (AGED) au 45^e Congrès Annuel de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF)
- 1. L'Étudiant Africain et la Notion d'Élite

²¹² Sékou Traoré, *Responsabilités historiques des étudiants africains*, Paris, Anthropos 1973. Voir chapitre 2, « La Fédération des Etudiants d'Afrique Noire (F.E.A.N.F.), avant-garde du mouvement étudiant africain », p. 26.

²¹³ *Dakar-Etudiant*, juin 1954, Sommaire.

Illustration 5 : Photo d'arrivée d'un groupe d'étudiants à l'inauguration de l'université de Dakar



Source : Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Archives du Rectorat (AR), exposition virtuelle réalisée par Abdoulaye Sarr, archiviste. p. 22.

Aussi, à sa prise de parole, Daouda Sow en premier plan à partir de la gauche sur la photo *supra*, s'exprime au nom des étudiants africains en tant que président de l'Union générale des étudiants de l'Afrique occidentale (l'UGEAO qui remplace en 1956 l'Association générale des étudiants de Dakar, AGED). Il insiste alors sur cette dimension pro-africaine que doit développer leur nouvelle université, l'université française implantée à Dakar. Il déclare en effet qu'il est animé par un état d'âme mitigé :

Un sentiment ambigu de satisfaction et d'inquiétude.

Et comment ne pas nous sentir satisfaits quand chaque jour l'Université de Dakar, objet de tant de nos revendications syndicales, devient de plus en plus une réalité.

Mais l'université de Dakar se doit de porter, selon nous, un cachet typiquement africain. On y doit sentir battre le cœur de l'Afrique d'hier et de demain. Vous comprenez alors que notre souhait demeure de voir cette Université devenir un foyer de chercheurs à vocation africaine, mais au service de l'universel et de la vérité. Nous savons que l'on y pense déjà. C'est ainsi que M. le recteur de l'Université de Dakar a pu écrire dans le livret de l'étudiant : « L'insertion de l'Université de Dakar dans la complexe et mouvante réalité

africaine répond à sa vocation ; conçue avec la même structure que les autres universités françaises, assurant l'enseignement des mêmes disciplines et la préparation des mêmes examens, elle se veut au service de l'Afrique ».

Être au service de l'Afrique ! C'est dans cette perspective que nous avons proposée, il y a deux ans, à M. Berger, directeur de l'enseignement supérieur, la création d'une chaire de civilisations africaines à la Faculté des lettres et des sciences humaines²¹⁴.

Les propos de l'étudiant militant Sow apparaissent comme plus pratiques quant à leur correspondance à ce qui existe déjà ou non sur le terrain. Aussi, selon les propos du président de l'UGEAO, ce « cachet typiquement africain » de l'université de Dakar ne semble pas être un acquis après deux années de vie de l'institution. Il est possible que le frein conscient ou inconscient à la réalisation de cet objectif se trouve dans le camp des acteurs français qui sont incontestablement au premier rang du chef-d'œuvre. À cet effet, ce qui semble être de la vocation fondamentale de l'Université de Dakar, selon les deux intervenants africains, correspond au dernier des trois objectifs de départ que les autorités françaises avaient fixés à cette université de Dakar comme cela sera rappelé quelques années après :

Sous la conduite de ses recteurs successifs, - MM. Capelle, Camerlynck, Frank, Paye, Lelièvre et Teyssier -, l'Université de Dakar s'est toujours efforcée d'accomplir la triple mission dont elle a été investie dès l'origine : former les cadres supérieurs africains, concourir au développement du continent par la recherche fondamentale dans tous les domaines et contribuer à la connaissance des cultures africaines tout en assurant leur insertion dans la culture universelle²¹⁵.

Il y a là une sorte de continuité sans grande ambiguïté avec les ambitions premières de l'IFAN. A sa création en 1936, dans la période d'une grande prospérité des « sciences coloniales » en métropole, l'IFAN était destiné à une meilleure connaissance des peuples de l'espace colonial AOF. L'objectif en 1967 n'a pas fondamentalement varié même si cet institut est intégré à l'université de Dakar. Il est ainsi difficile de soutenir que l'université de Dakar, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche a été créée dans l'intérêt premier de l'AOF. Cette université de Dakar, dont l'institut des hautes études de Dakar a été la matrice, a

²¹⁴ UCAD-AR, Exposition virtuelle réalisée par Abdoulaye Sarr, archiviste, « Discours de M.SOW Daouda, Président de l'Union Générale des étudiants d'Afrique Occidentale, p. 23.

²¹⁵ Université de Dakar, *Annuaire de l'Université de Dakar*, année 1967-68, p.9.

mobilisé très tôt l'intérêt et le regard critique de ses étudiants africains. Ces derniers organisés dans leurs associations de militantisme en France comme à Dakar ont plusieurs fois donné de la voix. Parmi ces militants, les étudiants dahoméens des universités de France comme à Dakar sont souvent en tête des organisations estudiantines. Le militantisme étudiant des jeunes Dahoméens s'est distingué assez tôt.

Dès les années 1950, les étudiants originaires du Dahomey sont, parmi les étudiants d'Afrique Noire, les pionniers dans les mouvements de revendications d'alors. De plus, à une époque où le milieu étudiant est encore majoritairement masculin, c'est une femme dahoméenne, Solange Faladé, qui va être la première présidente de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF), à l'issue des élections du Congrès constitutif tenu à Paris du 20 au 22 mars 1951²¹⁶. Elle réussit ainsi à s'imposer devant le Sénégalais Amadou Mahtar Mbow qui était président du bureau provisoire élu lors de la réunion fondatrice de la FEANF dans la nuit du 31 décembre 1950 au 1^{er} janvier 1951 à Bordeaux. En marge des activités de la FEANF, Solange Faladé se retrouve également avec « Abdoulaye Ly pour former le Groupe Africain de Recherches Économiques et Politiques (GAREP) qui n'eut jamais d'existence légale »²¹⁷. Par ailleurs, pour les causes nationalistes, en lien avec la FEANF, la création et les premières revendications de l'Association des étudiants dahoméens (AED) en 1955, puis de l'Union générale des étudiants et élèves du Dahomey (UGEED) en 1956 attestent du rôle de leadership que se reconnaissent les Dahoméens étudiants face à leurs camarades de l'AOF en particulier, et plus généralement de toute l'Afrique et de Madagascar. Lors des vacances de juillet-août 1956, les étudiants dahoméens organisent diverses activités qui montrent la vitalité de leur militantisme.

3-2- Des étudiants militants en activités de vacances au Dahomey

Rentrés tant de Dakar que des universités françaises à l'été 1956, les étudiants du Dahomey organisent des cours de vacances, des conférences sur des thèmes différents et tiennent

²¹⁶ Joseph Roger De Benoist, *L'Afrique Occidentale Française de La Conférence de Brazzaville (1944) à l'Indépendance (1960)*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines 1982, p. 275. Selon les renseignements que fournit cette recherche, c'est à Bordeaux qu'a eu lieu l'assemblée constituante de la F.E.A.N.F dans la nuit du 31 décembre 1950 au 1^{er} janvier 1951 avec pour président Amadou Mahtar M'Bow et comme secrétaire général Louis Atayi. Un congrès constitutif fut organisé à Paris du 20 au 22 mars 1951 conduisant à l'élection du premier bureau définitif présidé par Solange Faladé.

²¹⁷ *Ibid.*

le congrès constitutif de leur union, l'UGEED. Il aurait été plus efficient de mener l'analyse de cette partie du travail à partir des textes authentiques des conférences que nous n'avons pu retrouver dans les archives. Nous avons dû nous en tenir aux rapports de police du commissaire de Porto-Novo (ville capitale du Dahomey) où se sont déroulés les cours de vacances ainsi que les activités principales de la « quinzaine des étudiants »²¹⁸. Ces rapports, qui sont de véritables résumés, ont la caractéristique d'être synthétiques sur l'essentiel à retenir des conférences ainsi qu'un avis motivé sur le contenu et l'ambiance de ces interventions des étudiants. Nous estimons en conséquence que l'on peut les considérer comme une source partielle mais fiable sur ces événements dont le contexte historique est la ferveur générale de la campagne pour ou contre la Loi Defferre sur l'évolution des colonies françaises encore appelées *les territoires de la France d'outre-mer*.

Le 24 juin 1956, le journal officiel de la République française publie le texte de la « loi n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant de la France d'outre-mer »²¹⁹. Parmi les élus africains, certains comme l'ivoirien Félix Houphouët Boigny, le sénégalais Léopold Sédar Senghor ainsi que les dahoméens Louis Ignacio-Pinto et Émile Derlin Zinsou y voyaient un danger pour mener l'unité de l'Afrique française. Ils combattaient alors ce qu'Émile D. Zinsou qualifie de « marque de la balkanisation »²²⁰ dans cette loi-cadre Defferre. Mais du côté des étudiants aofiens, et particulièrement ceux du Dahomey, la promulgation de la loi-cadre est une opportunité dont il faut se saisir pour mener des actions de sensibilisation dès les vacances d'été qui commençaient. Plusieurs étudiants dahoméens alors à l'étranger rentrent dans leur pays pour les grandes vacances. Nous avons peu d'informations permettant de reconstituer la liste complète de ces étudiants qui sont pour la plupart des boursiers à Dakar, Paris, Bordeaux, Toulouse et ailleurs en France. Toutefois, une synthèse des noms mentionnés comme les animateurs des cours de vacances et des conférences données font plus d'une vingtaine d'étudiants. Parmi eux, il y a Charlemagne Thauziet, étudiant en 5^e année de médecine à Paris, le président de l'association des étudiants, de même que ses collaborateurs Bertin Borna, étudiant en

²¹⁸ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances-Programme de la quinzaine des étudiants et élèves dahoméens, du 20 août au 8 septembre 1956 ».

²¹⁹ Titre de promulgation de la loi-cadre de 1956. Voir JORF (Journal officiel de la République française) du 26/06/1956, p. 05782.

²²⁰ Émile Derlin Zinsou, *En ces temps-là... Mémoires*, Paris Riveneuve Éditions, p. 113.

droit à Dakar et Virgile Tévoédjrè de la faculté de lettres de Bordeaux²²¹. Depuis début juillet jusqu'au 20 août, de nombreux rassemblements d'étudiants se sont tenus au domicile de leur président Charlemagne Thauziet. Le commissaire de police de Porto-Novo attire l'attention de sa hiérarchie sur le fait que « ces trois étudiants se déplacent fréquemment. Si en principe Borna Bertin réside à Parakou, et Thauziet et Tévoédjrè à Porto-Novo, ces derniers passent le plus clair de leur temps à Cotonou »²²². Certains autres comme Gratien Pognon, Yves Houéto et un Adjimadé ont animé un mois de cours de vacances bénévolement au profit de quelques 150 élèves de 6^e en 3^e²²³. Ce soutien scolaire a porté sur les mathématiques, l'anglais, l'espagnol, le français et le latin. Même si ces activités, dûment autorisées par le gouverneur du Dahomey²²⁴, se sont déroulées sans incident, il semble que les organisateurs sont suivis de près par l'autorité coloniale chargée de l'ordre. En effet, par une lettre du 16 août 1956, le chef des services de police du Dahomey à Cotonou demande au commissaire de police de Porto-Novo de lui fournir des « renseignements recueillis sur les activités des étudiants dahoméens en vacances à Porto-Novo »²²⁵. En réponse, selon le rapport du commissaire de police de Porto-Novo, « aucune digression politique ne semble avoir émaillé ces cours. Ils sont absolument gratuits et aucun des étudiants y participant n'a été signalé comme ayant tenté d'en tirer un profit personnel quelconque »²²⁶. Toutefois, le commissaire signale que du 20 août au 8 septembre, les étudiants en vacances organisent ce qu'ils ont dénommé la « Quinzaine des étudiants et élèves dahoméens » et dont le thème est la « Politique de la Jeunesse et Coordination avec les Anciens »²²⁷. C'est ici que va se révéler le militantisme politique des étudiants dahoméens en ce tournant du mouvement de la décolonisation.

²²¹ Voir ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 3.

²²² Voir ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 4.

²²³ Voir ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 1.

²²⁴ Le texte d'un télégramme du 1^{er} août du Gouverneur du Dahomey au commandant de Cercle de Porto-Novo en est une preuve : « En accord avec Inspection Académie vous prie donner toutes facilités Etudiants utiliser locaux scolaires pour cours de vacances ». Voir ²²⁴ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances ».

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 2.

²²⁷ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 2.

La quinzaine débute le lundi 20 août à 8 heures par une « messe de Requiem, à Porto-Novo et à Cotonou, pour les étudiants et élèves Dahoméens décédés »²²⁸. Par la suite, toujours aux mêmes intentions des élèves et étudiants dahoméens défunts, une prière a lieu le vendredi 24 août à 14h30 à « la grande mosquée de Porto-Novo » ainsi qu'un « office au Temple protestant de Porto-Novo et de Cotonou » le dimanche 26 août à 10 heures²²⁹. Ce désir affiché de respecter les diverses sensibilités religieuses que porte l'ensemble des élèves et étudiants dahoméens n'a pas particulièrement drainé du monde puisque selon le rapport de police, « une dizaine de jeunes gens environ y assistaient à Porto-Novo »²³⁰. Durant la quinzaine, deux événements ont suscité un intérêt particulier tant de la part des étudiants que de celle des divers participants. Il s'agit d'une part des conférences animées par différents étudiants qui ont été fédératrices ou qui ont enregistré la participation d'une foule curieuse, et d'autre part, de l'assemblée générale constitutive de l'Union générale des élèves et étudiants du Dahomey (UGEED) qui est l'antenne nationale de l'association des étudiants du Dahomey (AED). Le temps des conférences comme le note le commissaire de police, est un moment où « les étudiants ont confronté certains de leurs points de vues (*sic*), politiques surtout, avec leurs anciens camarades demeurés en Afrique et certains membres de leurs familles respectives »²³¹. Ces étudiants surprenaient alors par « leur tenue, leur liberté d'allure et de parole, leurs idées généralement révolutionnaires, leur désir de tout modifier, leur optique personnelle quant à leur avenir et celui de l'Afrique, etc. ». Dans son analyse de leurs comportements, le commissaire y voit une fougue de jeunesse que même leurs aînés africains ne semblent pas partager, comme il l'écrit :

Si les "Anciens" ont été souvent considérés par cette jeunesse comme des radoteurs et des esprits rétrogrades, leurs aînés, en contre-partie, ont admis que les étudiants avaient beaucoup évolué au contact des Métropolitains, qu'ils allaient bien vite en besogne et qu'ils manquaient souvent de déférence sinon de correction dans leurs rapports avec les personnes plus âgées²³².

²²⁸ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances-Programme de la quinzaine des étudiants et élèves dahoméens, du 20 août au 8 septembre 1956 », p. 1.

²²⁹ *Ibid.*, p. 2.

²³⁰ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 2.

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*

C'est avec cette volonté d'une jeunesse militante qui veut rompre avec un certain passé que les conférences ont été proposées dans le programme de la quinzaine. Il est également prévu qu'après les avoir animées principalement au centre culturel des trois villes du Sud, Porto-Novo, Cotonou et Ouidah, une synthèse devrait être faite un peu partout, à l'intérieur du pays. Ainsi, du lundi 3 au vendredi 7 septembre, se déroule une « tournée des conférenciers à l'intérieur du territoire (Allada, Abomey, Savalou, Djougou, Parakou, etc...). Les titres des conférences seront donnés par radio quelques jours à l'avance »²³³. Parmi les thèmes développés lors des conférences, quatre ont eu un écho particulier. Il s'agit des titres inscrits dans le rapport de police de Porto-Novo, à savoir :

- la situation sociale des étudiants d'Afrique Noire en France, par Charlemagne Thauziet le 21 août ;
- le syndicalisme étudiantin, par Gratien Pognon le 22 août ;
- les carrières féminines, par Gérard Agboton le 23 août ;
- qu'est-ce que le 14 juillet, par Virgile Tévoédjrè le 24 août ; et
- quelques problèmes de pédagogie, par Richard Dogbeh le 28 août.

Nous regroupons en deux pôles thématiques les cinq conférences. Ainsi, d'un côté nous avons celles qui traitent des conditions d'études des étudiant-e-s africain-e-s en général et de l'autre les conférences ayant trait au militantisme de ces jeunes Africain-e-s "évolué-é-s".

Sur la situation sociale des étudiants non boursiers africains en France, le conférencier C. Thauziet s'est exprimé sur les difficultés que rencontrent les jeunes Africains en matière de logement (faisant une allusion au fait que des propriétaires préfèrent louer leur chambre disponible à des étudiants métropolitains), de pension, de frais d'études, d'argent de poche. En évoquant leur situation précaire particulièrement préoccupante en cas de maladie, l'orateur « demande instamment aux parents de cette catégorie de jeunes gens de n'envisager l'envoi de leurs enfants en France que s'ils sont résistants et en excellente santé et qu'ils peuvent leur assurer une subvention mensuelle minimum de 12 500 francs C.F.A.²³⁴ pour la première

²³³ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances-Programme de la quinzaine des étudiants et élèves dahoméens, du 20 août au 8 septembre 1956 », p. 3.

²³⁴ Cela représentait à l'époque 250 FF, soit aujourd'hui 125 FF, environ 20 €.

année »²³⁵. L'un des parents participants qui estime à 300 les jeunes Dahoméens concernés s'interroge sur la solution d'urgence qui convient mais que le conférencier déclare être du ressort du « Gouvernement et de l'Assemblée Territoriale ». Sans doute le montant annoncé par le parent est-il difficile à certifier, d'autant qu'il s'agit des non boursiers dont le parcours est plus difficile à suivre par une administration centrale. Toutefois, si l'effectif réel est proche de 300, cela traduit, déjà à l'époque, un goût des études chez les Dahoméens. De plus, une autre conférence encourage à une plus grande représentation féminine dans les effectifs étudiants. En intervenant en effet sur « Les carrières féminines », Gérard Agboton indique « que les parents devraient encourager leurs filles au même titre que les garçons, qui ne leur sont en rien supérieurs en fait d'intelligence, à poursuivre leurs études car les limiter au simple C.E.P.E. les prive d'armes pour l'avenir »²³⁶. Si une telle déclaration paraît précocement promotrice de la condition féminine africaine, il faut souligner qu'elle ne semble relever d'une réflexion personnelle de Gérard Agboton. Il semble qu'il s'est « borné à lire un opuscule traitant du sujet et indiquant quelles étaient les carrières possibles pour les jeunes filles et quel était pour chacune d'elles le cycle d'études à poursuivre »²³⁷. A la fin de la conférence, des étudiants donnent de la voix pour nuancer cette sorte de propagande à l'émancipation de la femme. Ainsi en est-il de Gratien Pognon dont le commissaire rapporte la réaction comme suit :

Si une telle conférence peut présenter certains aspects intéressants, elle est, selon, plus à la portée et à l'usage des étudiantes métropolitaines qu'à celui des jeunes filles africaines. Il reproche au conférencier de n'avoir pas su adapter le sujet aux aspirations plus limitées, pour l'instant, des filles africaines en leur indiquant notamment quelles sont, dans l'immédiat, les carrières accessibles pour elles et comment il convient de s'y préparer²³⁸.

Le débat a été animé avec l'intervention d'un autre étudiant, Louis Angelo. Celui-ci pense qu'il est temps d'en avoir avec une certaine image archaïque de la femme africaine et que : « Le mythe de la femme au foyer doit disparaître en Afrique, les jeunes filles n'étant pas uniquement faites pour être mariées et pour fabriquer beaucoup d'enfants. Il faut que la femme puisse, elle aussi, arriver

²³⁵ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s conférence sur “La situation sociale des Etudiants d’Afrique-Noire en France » Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 22 août 1956, p. 1.

²³⁶ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s conférence de l'étudiant AGBOTON Gérard au Centre Culturel » Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 22 août 1956, p. 1.

²³⁷ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s conférence de l'étudiant AGBOTON Gérard au Centre Culturel » Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 22 août 1956, p. 1.

²³⁸ *Ibid.*

à gouverner suivant l'expression chère à Lénine »²³⁹. L'intervention ne manque pas de provoquer des réactions ; s'agit d'un sujet sur lequel l'unanimité est loin d'être réalisée. Toutefois, on peut noter que le débat reste un mérite des étudiants dahoméens organisateurs de la « Quinzaine des étudiants ». Parmi ces responsables étudiants, il se trouve qu'aucun des noms mentionnés à divers niveaux d'implication dans l'animation des manifestations n'est celui d'une femme. Il est probable que cette absence du sexe féminin dans le militantisme étudiant de cette année 1955 s'explique par le très faible effectif d'étudiantes dahoméennes de l'époque. Cela peut aussi être dû à une méfiance générale des étudiantes dahoméennes vis-à-vis du militantisme. En somme, ce genre de débat dans lequel aucun des intervenants mentionnés n'est une femme pose, la réflexion sur la condition féminine que certains pensent immuable mais que d'autres veulent voir évoluer.

Dans la dynamique des mutations possibles, une troisième conférence a abordé la question de la rénovation des méthodes pédagogiques. Aux quelques 150 personnes de son auditoire, l'étudiant Richard Dogbeh explique, tant aux parents qu'à leurs enfants, « quelques problèmes de la pédagogie moderne »²⁴⁰. Le conférencier dont l'intitulé de l'intervention n'est pas assez suggestif a plutôt axé ses propos sur les nouvelles méthodes qui s'utilisent dans l'enseignement des années 1950 avec un effort d'interaction entre les apprenants et les enseignants. Richard Dogbeh a même rendu hommage aux enseignants dont le professionnalisme appelle la motivation des étudiants. Ses propos à cet effet semblent avoir plu au commissaire de police qui en fait mention. Il signale ainsi que l'étudiant « a fait état du dévouement du corps enseignant, dévouement duquel découlent certains devoirs pour ceux qui en sont les bénéficiaires »²⁴¹. Puis il poursuit en énonçant « les conditions requises tant du côté des enfants que des parents pour que les premiers nommés fassent des études fructueuses, notamment lorsqu'ils sont appelés à les poursuivre hors de la Fédération »²⁴². Ici également, on comprend que le cadre de référence n'est ni la colonie, ni l'AOF mais plutôt la métropole. Le rapport du commissaire, particulièrement succinct sur la conférence de l'étudiant Dogbeh, s'achève par la conclusion qu'il n'y a « aucun commentaire particulier à signaler »²⁴³. Ce genre de remarque montre que le rapport de confiance n'est pas totalement établi entre ces étudiants vacanciers et les

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s conférence au Centre Culturel sur le “Quelques problèmes de pédagogie moderne” », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 29 août 1956.

²⁴¹ *Ibid.*

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ *Ibid.*

autorités territoriales comme le laissent apparaître les rapports de police des deux conférences relatives au militantisme étudiant des jeunes Dahoméens au cours de l'été 1956.

L'étudiant Gratien Pognon participe aux activités en tant que délégué de l'association des étudiants dahoméens en France (AED), antenne nationale de la FEANF. Il fait certainement partie des étudiants dahoméens qui sont exprès rentrés de France pendant cet été pour fonder la branche locale de l'AED. Son intervention porte notamment sur « le syndicalisme étudiant ». Tout se déroule sans « aucun incident à signaler » comme le fait remarquer le commissaire de Porto-Novo. Le rapport de police est cependant un peu plus détaillé sur le contenu de la conférence. C'est ainsi que l'on sait que selon G. Pognon, « l'Etudiant africain se trouvant exilé “en pays étranger” ne peut compter que sur le syndicat pour s'occuper de lui en toutes occasions ». Invitant son auditoire à faire la différence entre la politique et le syndicalisme, Gratien Pognon s'est employé à « démontrer l'importance et la nécessité du syndicalisme » dont la tâche fondamentale serait de « défendre les intérêts de ses adhérents ». Pour étayer son idée, le conférencier précise aux familles d'étudiants et d'élèves venues l'écouter.

Comme le croient nos familles, ce n'est pas faire de la politique et délaissier nos études que de nous occuper du syndicalisme. La politique est une chose et le syndicalisme en est une autre nettement différente sans aucun rapport. On nous prête des idées communistes. C'est une erreur que de penser cela de nous. Revendiquer le maintien et la sauvegarde de nos droits n'indique nullement que nous partageons les vues et les objectifs du marxisme²⁴⁴.

Rien ne permet de savoir si le conférencier avait des liens avec le milieu communiste de la gauche française de l'époque au cours de laquelle les autorités taxaient très facilement de communiste. Il reste que Virgile Tévoédjrè s'exprime au nom de tous les étudiants d'alors dont on sait que certains étaient ou sont devenus par la suite militants communistes. Des colloques comme *socialismes africains* organisés par une équipe de chercheurs coordonnés par Françoise Blum ont montré par exemple que de nombreux anciens de la FEANF se sont mobilisés pour la décolonisation et les indépendances africaines. Ils ont également été à l'origine de l'option marxiste comme idéologie politico-économique dans bien des pays africains des années 1960 et 1970 comme le révèle l'étude dirigée par Francis Arzalier sur les expériences socialistes en

²⁴⁴ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s conférence au Centre Culturel sur le “syndicalisme étudiant” », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 23 août 1956.

Afrique de 1960 à 1990²⁴⁵. Beaucoup parmi eux, ont aussi été, en tant qu'anciens « étudiants africains en mouvements »²⁴⁶ des années 1968, des acteurs politiques de premier plan dans les gouvernements qui ont dirigé les nouveaux états indépendants des années 1960 jusqu'aux années 1990 si ce n'est au-delà. Portés par leur juvénile soif de liberté ces Africains alors étudiants des années 1956 ont parfois tenté de s'inspirer de la Révolution française pour motiver leur volonté de libérer leurs peuples du pouvoir colonial comme a voulu y inciter la conférence de Virgile Tévoédjrè.

Le thème de cette conférence, « Qu'est le 14 juillet ? »²⁴⁷ en dû nourrir la curiosité de l'assistance. En 1956, le 14 juillet, fête nationale de la France était, par ricochet, la fête nationale des Dahoméens comme pour tous les citoyens français d'outre-mer. L'objectif de la conférence est de s'appuyer sur l'histoire de cette fête de la mère-patrie pour expliquer qu'une « révolution » des colonisés contre le colonisateur est possible si les conditions de révolte sociale sont remplies. Le militantisme étudiant vise ainsi, à terme, à se muer en un mouvement social qui exprime la colère d'une certaine majorité écrasée que le conférencier incite à sortir du silence de l'opprimé. La conférence de Virgile Tévoédjrè le 23 août au centre culturel protestant de Cotonou, y a capté l'attention des trois cents auditeurs environ. Un débat s'en est alors suivi et les échanges se sont poursuivis ont duré 2 heures. Rappelé à l'ordre sur ses débordements d'expression, le conférencier, le lendemain à Porto-Novo, s'en est tenu à une demie heure de prise de parole. La déception fut alors perceptible chez les participants de Porto-Novo dont beaucoup sont de « très jeunes gens », selon le rapport du commissaire de police. Ce dernier signale que « nombreux étaient ceux déçus et mécontents que Tévoédjrè n'ait pu faire une conférence identique à celle de Cotonou »²⁴⁸. Quant au conférencier, il n'a pas manqué de rappeler que le 14 juillet représente depuis 1789 en France, « l'établissement de la liberté » par le tiers-état, ces « 90% de la population de la France » qui n'en pouvant plus de ployer sous « les charges écrasantes supportées », se sont révoltés et ont réalisé « la prise de la Bastille »²⁴⁹. Regrettant de ne pouvoir entrer dans les détails comme il l'a fait la veille à Cotonou, Virgile Tévoédjrè dévoile à

²⁴⁵ Francis Arzalier, *Expériences socialistes en Afrique...*, *op.cit.*

²⁴⁶ Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants Africains En Mouvements : contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.

²⁴⁷ ANB-1G27, « Étudiants dahoméens en vacances en a/s conférence de l'étudiant TEVOEDJRE Virgile' », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 25 août 1956.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 2.

²⁴⁹ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s conférence de l'étudiant TEVOEDJRE Virgile' », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 25 août 1956, p. 1.

l'assemblée qu'il a reçu des consignes de restriction de sa liberté de parole de la part du pouvoir territorial.

Hier, à Cotonou, nous avons discuté jusqu'à 21 heures, mais on m'a reproché par la suite d'avoir fait de la politique. J'ai été appelé au Gouvernement, cet après-midi, et il m'a été signifié que le Centre Culturel étant apolitique, je devrais m'en tenir, au cours de ma conférence, aux faits historiques seulement. Je suis vraiment navré car ce que je viens de vous dire n'est en fait, que le prélude de ce que j'avais à vous dire²⁵⁰.

Le conférencier s'autorise ensuite un *compendium* de ses propos en trois langues du pays, exercice pendant lequel le commissaire de police observe que Virgile Tévoédjrè « n'a pu s'empêcher, lors de son résumé en Nagot de glisser une petite note personnelle. "Si chez vous, ici, vous en avez assez d'être exploités, vous leur dites « NON », nous en avons marre..." »²⁵¹. L'assemblée manifeste son assentiment par un applaudissement après lequel l'orateur conclut : « Je suis navré, très navré, de ne pouvoir vous faire qu'un exposé très succinct de ce qui était primitivement ma conférence, mais nous nous reverrons...²⁵² ».

Les propos conclusifs du militant étudiant expriment l'idée que le combat n'est pas terminé et que d'autres occasions se présenteront. C'est sans doute pour constituer un creuset légal d'une telle lutte que les étudiants ont prévu l'autre événement capital de la quinzaine qu'est le congrès constitutif de l'Union générale des élèves et étudiants du Dahomey (UGEED).

3-3- Organisation de l'union étudiante dahoméenne : naissance de l'UGEED

C'est le samedi 25 et le dimanche 26 août que les étudiants et élèves dahoméens se réunissent au collège Victor Ballot de Porto-Novo, pour le congrès constitutif de leur union syndicale. Pour lui donner une dimension ouest-africaine, voire panafricaine, les organisateurs se sont arrangés pour que « des Délégués de la Jeunesse de Gold-Coast [Ghana] conduits par Mèhinto, [un étudiant dahoméen] »²⁵³ passent leur rendre une visite amicale. À cette occasion, « une amorce de discussion sur "les problèmes africains d'actualité" qui commençait à prendre

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s Congrès constitutif des étudiants et élèves dahoméens », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 27 août 1956, p. 2.

une tournure particulière a fait long feu »²⁵⁴. Du côté des autorités territoriales, on sait que c'est par un courrier du 24 août, la veille de l'ouverture des assises, que Mamadou Boubacar N'Diaye, président du Comité d'organisation de la « Quinzaine des élèves et étudiants dahoméens » y invite quelques personnalités comme le Maire de la ville Porto-Novo ainsi que le Président du conseil municipal et le chef du *Service du Chiffre* de l'administration coloniale. Ce dernier répond au courrier le 25 août en exprimant son regret de ne pouvoir y participer « en raison d'engagements antérieurs »²⁵⁵ et dit souhaiter « plein succès » à la manifestation, cela étant sans doute une simple formule d'usage. Nous manquons d'information sur la liste des personnalités qui ont pu participer à la cérémonie d'ouverture. Nous ne savons pas non plus le nombre d'étudiants et d'élèves dahoméens qui ont pris part aux travaux, ni la manière dont se sont déroulées les élections du premier bureau de la nouvelle association estudiantine qu'est l'UGEED. Il faudrait néanmoins mentionner que la cérémonie d'ouverture est marquée par les discours de Messieurs Lawson, président de l'association des parents d'élèves et Diot, inspecteur de l'enseignement primaire du Dahomey même si la jeunesse rassemblée est essentiellement constituée de jeunes collégiens, lycéens et étudiants. Après les discours officiels, l'assemblée choisit l'étudiant Bertin Borna comme président de séance. L'élu procède alors à la constitution des diverses commissions de travail autour des problématiques retenues à savoir :

- les statuts de l'UGEED ;
- les relations extérieures ;
- l'enseignement et les statistiques sur la scolarisation au Dahomey ;
- les questions scolaires²⁵⁶.

Les membres de ces différentes commissions s'emparent du domaine qui leur est imparti et en discutent pendant la soirée du 25 août. Dans la commission des statuts par exemple, il a été spécifié que « les Élèves, au regard de la Loi de 1901, ne pouvaient pas faire partie de l'Union générale des Etudiants ». La synthèse des réflexions des commissions est présentée lors de la séance plénière du dimanche 26 août.

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances ».

²⁵⁶ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s Congrès constitutif des étudiants et élèves dahoméens », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 27 août 1956, p. 1.

Deux ordres de débat ont animé l'assemblée plénière des élèves et étudiants dahoméens. D'une part, une sorte de bilan des activités organisées pour les vacances de 1956, en l'occurrence les cours, et d'autre part, l'examen de certaines questions que les congressistes jugent centrales à leurs préoccupations de jeunes Dahoméens. Concernant les activités de vacances, les cours de vacances étant assurés cette année par seulement trois étudiants, des intervenants déplorent le peu d'empressement de certains à « participer à la formation de leurs jeunes compatriotes »²⁵⁷. Une des raisons possibles de cette situation est que la plupart des étudiants rentrés pour les vacances ont préféré « jouir de leur congé en paix étant donné que certaines de leurs tentatives antérieures se sont soldées par des échecs auprès de leurs jeunes élèves »²⁵⁸. Par le passé, en effet, les élèves dahoméens auxquels les cours de vacances étaient proposés avaient manifesté peu d'intérêt pour l'enseignement qui leur était dispensé. Dans le but toutefois d'avertir ces jeunes Dahoméens dont le rêve serait de partir faire leurs études supérieures à l'étranger, spécialement en métropole, Bertin Borna est revenu sur la question de l'envoi des étudiants dahoméens en France. Il ne précise pas ce qu'il entend par *jeune âge* mais il insiste qu'il y a tout intérêt, en ce qui concerne la France, à « n'envoyer que des enfants d'un certain âge, ceux trop jeunes se trouvant dépaysés trop brutalement et leurs études risquant d'en partir »²⁵⁹. Le sujet a particulièrement intéressé l'un des premiers instituteurs réputés de la capitale dahoméenne, Salomon Biokou, qui en tant qu'acteur de terrain dans l'enseignement et parent d'élève, a fait « plusieurs interventions, en ce qui concerne notamment la question des écoles-mixtes, l'envoi des Etudiants en Métropole »²⁶⁰. Cette sensibilisation aux exigences de la vie étudiante à l'étranger est un peu un trait d'union entre les activités de vacances et les préoccupations de la jeunesse étudiante dahoméenne dans son ensemble.

Plusieurs sujets ont été abordés.

La constitution de l'Union générale des Étudiants Dahoméens, les problèmes de l'Enseignement en général, de la mise en place d'Écoles de filles nouvelles (on en est finalement resté à l'école mixte), du placement et de l'aide à accorder aux élèves diplômés des Écoles d'Agriculture du territoire, des secours à l'enseignement libre, la

²⁵⁷ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s Congrès constitutif des étudiants et élèves dahoméens », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 27 août 1956, p. 1.

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 2.

²⁶⁰ *Ibid.*

transformation du Collège Victor Ballot en Lycée, la participation des élèves au Conseil de discipline²⁶¹.

Nous n'avons pu retrouver ni compte rendu ni procès-verbal des échanges à l'étape actuelle de nos recherches. Une telle source aurait permis d'avoir plus d'information sur la richesse des débats et les conclusions auxquelles ces échanges de jeunes ont abouti. Il serait également éclairant de savoir comment les idées retenues ont localement influencé ou non les rapports de l'UGEED avec les différents groupes sociaux. Cela concerne par exemple les relations de l'union étudiante avec les parents d'étudiants et d'élèves, les responsables et acteurs de l'Éducation nationale ainsi que les dirigeants territoriaux, ou encore avec les élus locaux et l'élite en responsabilité en métropole comme par exemple les sénateurs Emile Derlin Zinsou et Ignacio Pinto, ou les députés Hubert Maga et Sourou Migan Apithy. Le positionnement des étudiants dahoméens, promoteurs de l'UGEED, face aux acteurs politiques autochtones s'observait déjà avant le congrès constitutif comme le rapporte le commissaire de Porto-Novo dans sa correspondance du 20 août. Monsieur Cathala signale qu'une modification de leur appréciation commençait à s'observer chez les étudiants dahoméens en France vis-à-vis de certains de leurs aînés.

Le Sénateur Zinsou était jusqu'ici le Parlementaire favori des Étudiants dahoméens. Son étoile a quelque peu pâli car on lui reproche de ne s'être pas suffisamment intéressé au sort de ses compatriotes poursuivant leurs études en France. La même critique est faite à l'adresse du Député Maga et du Conseiller à l'Union Française Deroux (...). Les Étudiants estiment enfin que le RDA.²⁶², dans sa force actuelle, n'est plus le vrai Parti des Africains, qu'Houphouët s'est embourgeoisé depuis sa promotion au rang de Ministre, et qu'il néglige trop souvent, de ce fait, certains intérêts "supérieurs" de l'Afrique²⁶³.

Le jugement des étudiants dahoméens laisse penser à une évolution dans le positionnement politique de Houphouët-Boigny par rapport aux « députés africains vus par l'Élysée en 1951 et 1952 ». En effet, après les résultats des élections législatives de juin 1951 sous la IV^e République française, le président Vincent Auriol se réjouit, du côté des élus africains, de n'avoir plus que

²⁶¹ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances – a/s Congrès constitutif des étudiants et élèves dahoméens », Renseignements du Commissariat de Porto-Novo, 27 août 1956, p. 1.

²⁶² RDA = Rassemblement démocratique africain. C'est le mouvement politique africain créé le 18 octobre 1946 à Bamako (Mali) qui était alors la capitale du Soudan français.

²⁶³ ANB-1G27, « Etudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 3.

deux députés redoutables que sont Senghor et Houphouët-Boigny : « Tous les députés d'A.O.F. sauf deux hommes de valeur qui peuvent être inquiétants et qui sont Senghor au Sénégal et Houphouët en Côte d'Ivoire, sont pro-gouvernementaux. Houphouët qui était l'espoir de l'Afrique insurrectionnelle n'a plus que trois députés derrière lui »²⁶⁴. Or, voici que quatre ans plus tard, les étudiants Dahoméens voient en celui qui incarnait « l'espoir de l'Afrique insurrectionnelle »²⁶⁵ un « embourgeoisé » ou un « vendu » au colonisateur français. Désormais, c'est uniquement envers le député Apithy que les étudiants manifestent « une certaine reconnaissance » liée au fait que lui « a continué à les suivre de près et à les aider »²⁶⁶. Le mécontentement des étudiants dahoméens par rapport à leurs aînés est de la même teneur que ce qui fut exprimé par leurs camarades ivoiriens deux ans plus tôt. Lors de l'assemblée générale de leur association étudiante, le 24 novembre 1954, « tous les orateurs, sans exception, critiquèrent très vivement l'attitude du député Houphouët-Boigny, président du RDA (Rassemblement Démocratique Africain) qu'ils accusaient d'être « vendu » à l'Administration française »²⁶⁷. Les étudiants partagent ainsi l'opinion commune, en ces années 1950, que faire de la politique est une entreprise dangereuse puisqu'on peut y perdre le sens de ses idéaux de départ si l'on ne veut pas être mal vu par l'administration coloniale. Au Dahomey par exemple, beaucoup de parents d'étudiants et d'élèves sont frileux quand leurs enfants s'engagent dans la voie du militantisme étudiant puisqu'il y aurait le risque qu'ils soient identifiés comme faisant de la politique. C'est du reste pour s'en défendre et préparer l'opinion à la naissance de leur union que dans sa conférence du 22 août, l'étudiant Gratien Pognon invite son auditoire à comprendre que les étudiants ne font pas de la politique, puis à faire la différence entre le syndicalisme et la politique. De plus, l'autorité coloniale dont le comportement est souvent « policier » à l'égard du militantisme étudiant, assimile toute initiative de ce ressort à des tentatives de rébellion de quelques « initiés » que sont les « Étudiants de « Gauche » »²⁶⁸.

²⁶⁴ Yves Benot, *Les députés africains au Palais Bourbon de 1914 à 1958*, Collection « Afrique contemporaine », v. IV, Paris, Éditions Chaka, 1989, p. 113.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ ANB-1G27, « Étudiants dahoméens en vacances », rapport du Commissaire de Police de Porto-Novo, 20 août 1956, au Chef des services de Police du Dahomey, p. 3 & 4.

²⁶⁷ ANOM, FM 1 AFFPOL 2265 « Les mouvements nationalistes, sur les élections municipales en Outre-Mer, AOF, AEF, Madagascar »

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 3.

L'enseignement supérieur universitaire en Afrique subsaharienne est très tardif. Il n'a pas été un chantier colonial ouvert comme la suite logique du système éducatif mis en place par la France colonisatrice en Afrique occidentale française. Cependant, avec la création, en 1950, de l'Institut des hautes études de Dakar et son évolution institutionnelle, l'AOF voit l'éclosion de ce qui devient la 18^e université française dénommée l'université de Dakar en 1957. C'est alors qu'*a posteriori* l'école de médecine de Dakar, (1916), l'Institut Pasteur de l'AOF (1924) et l'institut français d'Afrique Noire (INAN, 1936) sont considérés, dans une certaine mesure comme des jalons d'un enseignement universitaire colonial en AOF. En vérité, c'est surtout à partir de la Conférence de Brazzaville en 1944 que l'idée d'un enseignement supérieur aofien commence à être agitée. Le recteur Jean Capelle est l'un des fonctionnaires coloniaux les plus dévoués à la cause de l'implantation d'une telle institution à Dakar. Sous son impulsion et avec le dévouement d'autres acteurs essentiellement français, l'IHED devient à la fois la 18^e université française et la première africaine pour toute l'AFO. Entre 1950 et 1960, il faut reconnaître qu'en dehors des revendications récurrentes des étudiants de l'AGED puis de l'UGEAO, l'université de Dakar n'a pas été au cœur des grands combats de la FEANF et des cadres africains plutôt mobilisés pour les causes de décolonisation, d'autonomie des colonies voire d'indépendance nationale.

Par rapport à une histoire de l'enseignement supérieur universitaire qui a commencé en 1950 en AOF, les indépendances nationales vont constituer une nouvelle réalité qui s'impose²⁶⁹. Ainsi, à peine née, l'université africaine de Dakar va cesser d'être fédérale pour ne devenir que nationale par suite des accords bilatéraux entre la France et le Sénégal en 1964. Dès lors, la volonté politique et celle des étudiants d'avoir un enseignement supérieur local va commencer à s'exprimer dans un contexte où le projet qui correspond à une certaine croissance de la scolarisation se heurte à l'instabilité politique à la tête de l'état.

²⁶⁹ La période des indépendances étudiées comme événements est l'objet d'une publication récente. Voir Odile Goerg, Jean-Luc Martineau et Didier Nativel, *Les indépendances en Afrique : L'événement et ses mémoires, 1957/1960-2010*, Rennes, PUR 2013 ; Sur le militantisme des étudiants africains, voir Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants Africains En Mouvements...*, *op.cit.*

CHAPITRE II : LE DAHOMEY VEUT SON UNIVERSITÉ : ÉTAPES ET ENJEUX D'UNE POLITIQUE NATIONALE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1961-1968)

Sur l'histoire de l'université du Dahomey, je suis relativement jeune. La question m'intéressait personnellement et c'est maître Robert Dossou que vous connaissez très bien qui m'a dit : "Monsieur le recteur, pourquoi ne nous intéresserions-nous pas à l'histoire de cette université ?" Aussitôt dit, aussitôt fait. J'en ai discuté avec mes collègues en conseil rectoral, puis j'ai monté une petite équipe pour aller chercher rapidement ce qu'il y a encore de caché dans les mémoires des anciens, aller fouiller tout ce qui peut apporter quelque chose pour nous renseigner là-dessus. Je pense que d'ici quelques mois ils vont déposer le drap. C'est pour vous montrer combien vous avez vu juste en vous emparant de votre objet de recherche qui intéresse quasiment tout le monde²⁷⁰.

Le Dahomey est perçu dans l'Afrique francophone de l'ouest (AFO) des années 1960 comme un pays « fortement scolarisé »²⁷¹ même par rapport au Sénégal. Ce sont, du reste, le Dahomey et le Sénégal qui « envoyaient à l'Institut des Hautes Études de Dakar les plus forts contingents d'étudiants »²⁷². Or, suite aux indépendances ouest-africaines, la jeune université fédérale de Dakar²⁷³ change de statut pour devenir l'université du seul état sénégalais même si elle continue, de fait, d'accueillir les étudiants de presque toute l'AFO. Les jeunes Dahoméens y sont toujours en fort pourcentage, deuxième derrière le Sénégal. Dès 1961 les autorités politiques dahoméennes tentent de prendre des contacts avec l'Unesco et la France pour les intéresser au projet du Dahomey d'avoir un enseignement supérieur local qui puisse déboucher sur une université nationale. Il faut alors reconnaître qu'un facteur historique qui ralentit sans doute sensiblement le projet universitaire est l'instabilité politique connue par le pays aux lendemains

²⁷⁰ Brice Sinsin (recteur de l'université d'Abomey-Calavi, UAC, ex université du Dahomey et Université nationale du Bénin, UNB), entretien sur l'histoire de l'UAC, Abomey-Calavi, février 2015.

²⁷¹ Amady Aly Dieng, *Mémoires d'un étudiant africain, Volume I, De l'École régionale de Diourbel à l'Université de Paris (1945-1960)*, Dakar, Codesria 2011, p. 45.

²⁷² *Ibidem*.

²⁷³ Pour l'évolution de statut de l'université de Dakar, voir Abdou Salam Sall, *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique : le cas de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)*, Dakar, L'Harmattan-Sénégal 2012, p.19. Cf. aussi André Bailleul, *L'université de Dakar : institutions et fonctionnements 1950-1984*, thèse de Doctorat d'État en Droit, présentée et soutenue publiquement à l'Université de Dakar, Faculté des Sciences juridiques et économiques, le 7 juillet 1984.

des indépendances. Entre 1963 et 1969²⁷⁴ cinq prises de pouvoir par des hommes de l'armée dahoméenne ont pu ébranler la quiétude sociale, la performance du système éducatif et faire mettre en veilleuse le projet de création d'une université nationale.

Ce chapitre étudie comment a émergé le projet d'une université nationale au Dahomey. Jusqu'en 2014, il n'existe aucune recherche sur la gestation de l'université dahoméenne pendant la décennie comme le reconnaît maître Robert Dossou, l'ancien enseignant et premier doyen de la faculté de droit de l'Université nationale du Bénin (UNB).

Je remercie le Recteur Sinsin pour avoir concrétisé ce projet. En effet, je lui ai dit que l'Université va avoir 45 ans et compte tenu de sa vision à lui, il serait bon de faire l'historique de l'existence de l'Université, depuis sa création jusqu'à nos jours. Je constate aujourd'hui que le projet a pris corps et je m'en félicite. Il m'avait sollicité pour cette entreprise, mais je lui ai dit que franchement je n'avais pas le temps. Merci à vous, membres de l'équipe, je vous encourage²⁷⁵.

C'est donc près de deux ans après le début de notre recherche que pour combler le vide d'une histoire sur les débuts de l'université nationale, le recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)²⁷⁶ décide de confier la rédaction de l'historique de l'université à une équipe d'enseignants-chercheurs²⁷⁷. Le travail réalisé a retracé les étapes chronologiques de l'université sans avoir été orienté vers une problématique des enjeux historiques et du rôle des acteurs comme nous l'abordons dans la présente réflexion.

En nous appuyant sur des fonds d'archives publiques et privées ainsi que sur des entretiens individuels, il s'agit de comprendre les différentes étapes institutionnelles de l'université dahoméenne. L'objectif est donc de voir la manière dont, à des moments précis et

²⁷⁴ Cette instabilité politique a du reste fait dire du « Quartier Latin de l'Afrique » qu'il est devenu « l'enfant malade » ou « l'enfant agité » de l'Afrique. En effet, suivant la chronologie disponible sur le Dahomey, on relève, à partir des grèves et autres manifestations de masses contestant la politique gouvernementale en octobre 1963, de nombreux coups d'état militaire dont : ceux du général Christophe Soglo le 28 octobre 1963 et le 22 décembre 1965 ; ceux du commandant Maurice Kouandété le 17 décembre 1967 et le 10 décembre 1969 ; celui des militaires sous l'impulsion du lieutenant-colonel Alphonse Alley le 26 juin 1968. Voir http://www.beninensis.net/benin_chronologie.htm (03/06/2016).

²⁷⁵ Robert Dossou, entretien avec l'équipe chargée de l'historique de l'UAC, Cotonou, décembre 2014.

²⁷⁶ C'est par la note de service « n° 720-2014/UAC/CR/VRAARU/SP du 15 septembre 2014 » que le recteur de l'UAC, Brice Sinsin, crée l'équipe ou la commission de travail pour la réalisation de l'historique de l'université.

²⁷⁷ Le travail, réalisé pendant près de quinze mois, a été déposé au recteur Brice Sinsin en décembre 2015. Voir République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre, 2015.

face à la réticence de la France de soutenir le projet, le gouvernement du Dahomey a cherché à s'appuyer sur des relations étrangères, et en particulier l'Unesco et les États-Unis, pour faire avancer le projet d'une université nationale. Le croisement de points de vue d'anciens acteurs et témoins²⁷⁸, avec les données des archives diplomatiques françaises et des rapports de missions de l'Unesco, sert de précaution méthodologique²⁷⁹ pour comprendre une histoire très marquée par les enjeux idéologiques. C'est le cas aussi bien des archives gouvernementales ou internationales que des réponses ou des archives privées obtenues lors d'entretiens réalisés avec certains acteurs de cette histoire. L'analyse menée ici révèle combien la politique d'enseignement universitaire du Dahomey a été un ensemble de moments qui, pour des raisons conjoncturelles, ont incité le gouvernement à se pencher sur la nécessité d'une université nationale. Tout part de l'*a priori* d'un contexte scolaire et culturel favorable. Ensuite, le Dahomey active ses rapports de politique étrangère régionale et internationale pour motiver le soutien de partenaires à la cause d'une université nationale. Le contexte de prises de pouvoir répétées par des hommes de l'armée et la réticence de la France desservent sensiblement le projet d'une université dahoméenne.

1- Les prémices d'une université au Dahomey

Très tôt après l'indépendance, les autorités politiques du Dahomey ont envisagé la création d'une université nationale. L'ambition d'une université au Dahomey est nourrie par un système éducatif dont le taux de scolarisation primaire par exemple, tout en étant faible, installe l'école et la poursuite des études dans le paysage méridional surtout urbain, comme une ascension sociale. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le goût des études est déjà manifeste avant l'indépendance par la présence de nombreux étudiants dahoméens à l'Institut à Dakar.

²⁷⁸ Les acteurs qui nous ont accordé un entretien utilisé dans ce chapitre sont : Jean Pliya, Robert Dossou, Pierre Claver Okoudjou et Georges Guédou.

²⁷⁹ Pour l'exploitation des entretiens, nous avons suivi les précautions méthodologiques de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod (3^e éd.), 2009 (1^{ère} éd.1995) ; Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie*, Paris, Téraèdre, 2013 (1^{ère} éd.1983).

1-1- Contexte scolaire et demande de scolarisation

Déjà à l'époque coloniale et jusqu'aux années 1950, le Dahomey s'est distingué en Afrique occidentale française (AOF) sur le plan de la demande de l'école. Comme le souligne Jean Capelle, le premier recteur de l'académie de l'AOF, la scolarisation dahoméenne a été importante si bien que comparée aux autres colonies, le constat fut exceptionnel au

Dahomey, où la population et ses chefs coutumiers se débrouillèrent pour conserver les missionnaires, désormais non payés et ignorés par l'administration. Ainsi le Dahomey se trouva finalement bénéficiaire de la laïcisation, puisque de nombreuses écoles officielles y furent créées, s'ajoutant aux écoles confessionnelles qui n'avaient pas été fermées. De là vient sans doute une avance de scolarisation que le Dahomey a toujours conservée sur les autres territoires de l'AOF et qui explique la proportion importante de Dahoméens parmi les élites africaines²⁸⁰.

Le Dahomey, contrairement aux autres colonies, s'est arrangé avec les exilés congréganistes²⁸¹ français pour ne pas subir l'« effet retardataire » qu'auraient produit les lois de la laïcisation de l'enseignement en France au début du XXe siècle. L'interdiction des congrégations enseignantes en France en juillet 1904, de même que la vague d'anticléricalisme qui a accompagné la « Loi Aristide Briand » de la séparation des Églises et de l'État en juillet 1905 n'ont donc pas sensiblement affecté le système scolaire dahoméen. La situation particulière du Dahomey montre ainsi comment, dans leur exil missionnaire, « les congrégations françaises dans le monde après les lois laïques de 1901 et 1904 »²⁸² ont pu mettre en veilleuse cette obligation à la laïcisation. Étant donné que « l'immense majorité des congrégations ont pour but l'enseignement, et en second lieu les soins hospitaliers »²⁸³, leur survie passe en grande partie par la continuation de l'enseignement. Telle est l'opportunité que la colonie du Dahomey leur offre presque sous le même mode que jadis en métropole alors que dans le reste de l'AOF, les dispositions de l'école laïque sont pleinement mises en exécution, comme le note l'administrateur colonial Jean Capelle²⁸⁴.

²⁸⁰ Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala et ACCT 1990, p. 22.

²⁸¹ Patrick Cabanel (dir), *Lettres d'exil, 1901-1909 : les congrégations françaises dans le monde après les lois laïques de 1901 et 1904, anthologie de textes missionnaires*, Paris Brepols, 2008 ; Patrick Cabanel (dir), *Le grand exil des congrégations religieuses 1901-1914*, Paris, Broché, 2005.

²⁸² Patrick Cabanel (dir), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises*, op.cit.

²⁸³ Patrick Cabanel (dir), *Lettres d'exil, 1901-1909...*, op.cit., p. 8.

²⁸⁴ Voir Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire...op.cit.*, p. 22.

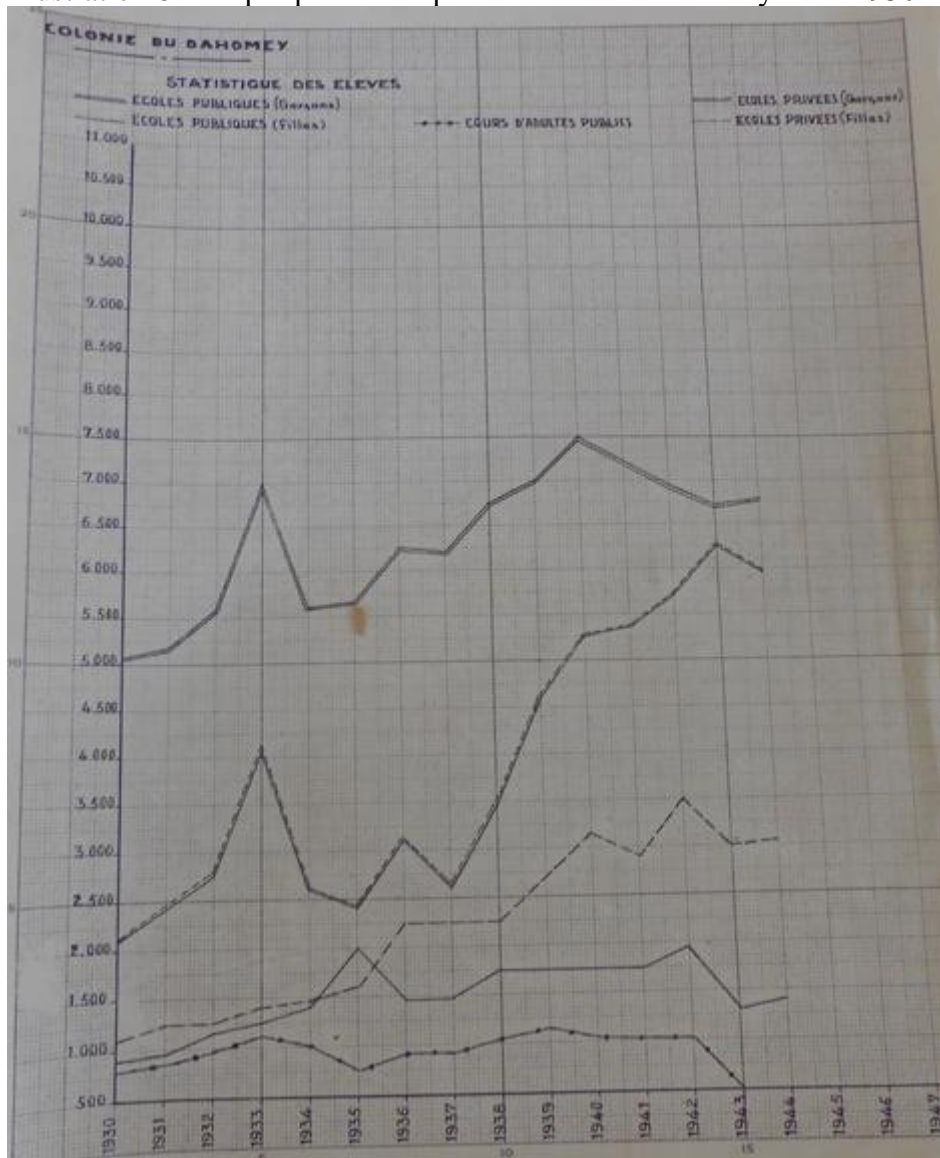
Vers les années 1950, Jean Capelle fait une mention spéciale de l'élite dahoméenne dans son argumentaire pour justifier la nécessité de créer une université de type métropolitain pour la formation des cadres de l'Afrique de l'Ouest francophone. En effet, le 3 avril 1947, dix ans avant la première rentrée d'université en AOF, le recteur Jean Capelle, s'adressant au ministre de la France d'Outre-mer écrit que le temps est venu pour mettre en place à Dakar un enseignement supérieur devant évoluer vers une université en Afrique Occidentale Française.

Ma récente tournée, en particulier au Dahomey, m'a convaincu qu'il y a en AOF les éléments d'une élite et que cette élite devrait être formée sur place, en ce qui concerne le premier et le deuxième cycle définis par la Commission Langevin (le troisième cycle, visant les certificats spécialisés et la recherche, devant être réservé à la Métropole)²⁸⁵.

Le constat de terrain sur lequel s'appuie la réflexion de J. Capelle est marqué par une sensible augmentation des élèves aussi bien pour les écoles publiques de garçons que de filles et tant pour les écoles privées de garçons que de filles. Le graphique statistique récapitulatif *infra* nous permet de voir le rythme des évolutions où certaines augmentations, stagnations ou baisses des effectifs certaines années mériteraient d'être expliqués après des investigations spéciales. Nous n'avons pas eu accès aux archives convenables, ni le temps nécessaire pour mener ces recherches complémentaires.

²⁸⁵ Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire...op.cit.*, p. 41.

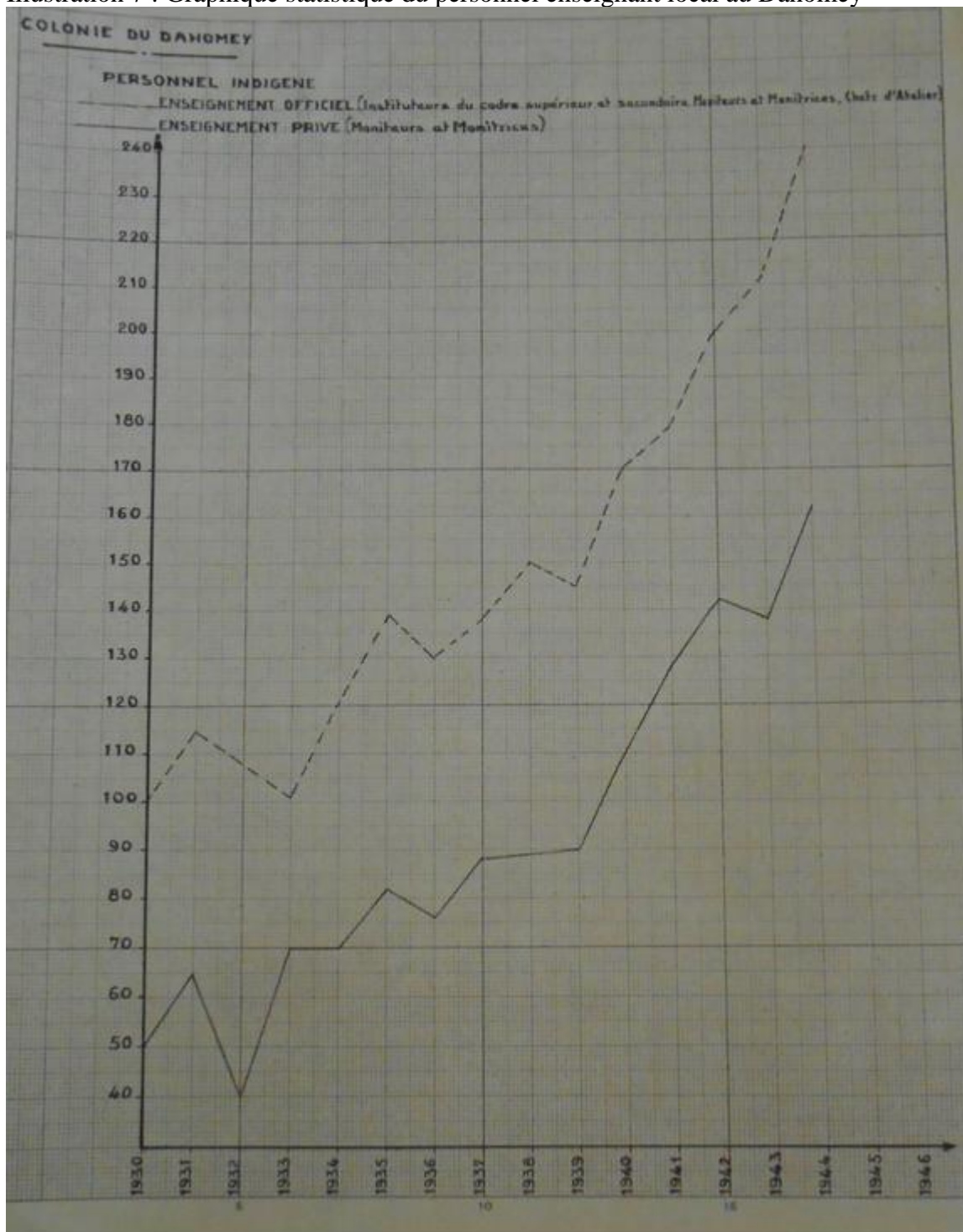
Illustration 6 : Graphique statistique de l'école au Dahomey entre 1930 et 1944



Source : ANB 1G12 -2) Enseignement dans la colonie du Dahomey, diverses statistiques

On constate une importante augmentation en 1933 où le nombre de garçons a atteint 7 000 dans les écoles publiques et un peu plus de 4 000 dans les écoles privées. Dans le public, le niveau le plus élevé fut atteint en 1940 avec les 7 500 élèves. Sur la période considérée cette demande scolaire fut accompagnée d'un accroissement quasi ascensionnel du personnel enseignant et assimilé du côté des écoles publiques comme de celui des établissements d'enseignement privés catholiques et protestants comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Illustration 7 : Graphique statistique du personnel enseignant local au Dahomey



Source : ANB 1G12 -2) Enseignement dans la colonie du Dahomey, diverses statistiques

Ils ont été nombreux, ces instituteurs, monitrices et moniteurs, chefs d'ateliers qui ont été employés aussi bien par l'administration coloniale que par les congrégations missionnaires

enseignantes en ces années de plein essor de l'école au Dahomey. Ce « personnel indigène » a été particulièrement précieux pour soutenir, voire substituer au « personnel européen et assimilé » après l'éclatement en 1939 de la guerre qui a nécessité le retour en terre natale de nombreux expatriés pour défendre la France en danger. Quant aux élèves dahoméens, la mobilisation des jeunes gens à l'échelle de l'AOF aux côtés de la métropole pendant la deuxième Guerre Mondiale a fait baisser les effectifs dans les établissements publics entre 1941 et 1944 alors que l'accroissement du nombre des élèves s'est maintenu et renforcé dans les écoles privées qui fonctionnaient sans doute comme des couvents religieux. De plus, c'est dans l'enseignement privé, en général tenu par des religieuses missionnaires, que l'effort de scolarisation des filles a été le plus important. Tandis qu'on a atteint les 3 500 élèves dans l'enseignement privé féminin en 1942, le plus grand score dans les écoles publiques de filles n'a guère dépassé les 2 000 de 1935. De façon générale, l'accroissement simultané et plus ou moins continu des effectifs dans les deux types d'écoles a donc permis au Dahomey d'avoir l'un des meilleurs taux de scolarisation de l'AOF pendant de nombreuses années. Alors qu'il y avait 17 000 élèves environ dans le primaire en 1943, le Dahomey, en 1962 compte 105 320 élèves selon les chiffres communiqués par le ministère de l'éducation à l'Unesco²⁸⁶.

En 1968 le taux de scolarisation du pays est de 30% pour l'enseignement primaire. Ce taux qui est alors l'un des plus importants en Afrique occidentale fait ainsi du Dahomey l'« un des pays d'Afrique Noire francophone dont l'effort dans le domaine de l'enseignement est le plus élevé en valeur relative »²⁸⁷. Cependant, il faut noter qu'à un niveau national, cet effort de scolarisation ne se traduit pas de façon identique sur l'ensemble du pays. Comme le constitutionnaliste Maurice Glèlè Ahanhanzo l'a relevé dans sa monographie sur la naissance de l'état du Dahomey, il faut distinguer l'avance prise par l'école dans le sud par rapport au nord. Ahanhanzo-Glèlè explique ce qu'il qualifie de « retard des régions septentrionales » de la façon suivante :

Pour important que fût le développement de l'enseignement, il n'était pas uniforme et ne s'étendait pas à toute la colonie, non pas que le même effort n'eût pas été entrepris, mais à cause de la résistance des populations du Nord. En effet, il y avait l'opposition farouche

²⁸⁶ AUP, « UNESCO-Dahomey, Rapport d'expert, Juin 1961-Juin 1963 », du 30 juin 1963, p. 8, en ligne sur *Unesdoc*.

²⁸⁷ AUP, « Dahomey-Développement de l'enseignement supérieur, novembre –décembre 1968 », Paris mars 1969, p. 10, en ligne sur *Unesdoc*.

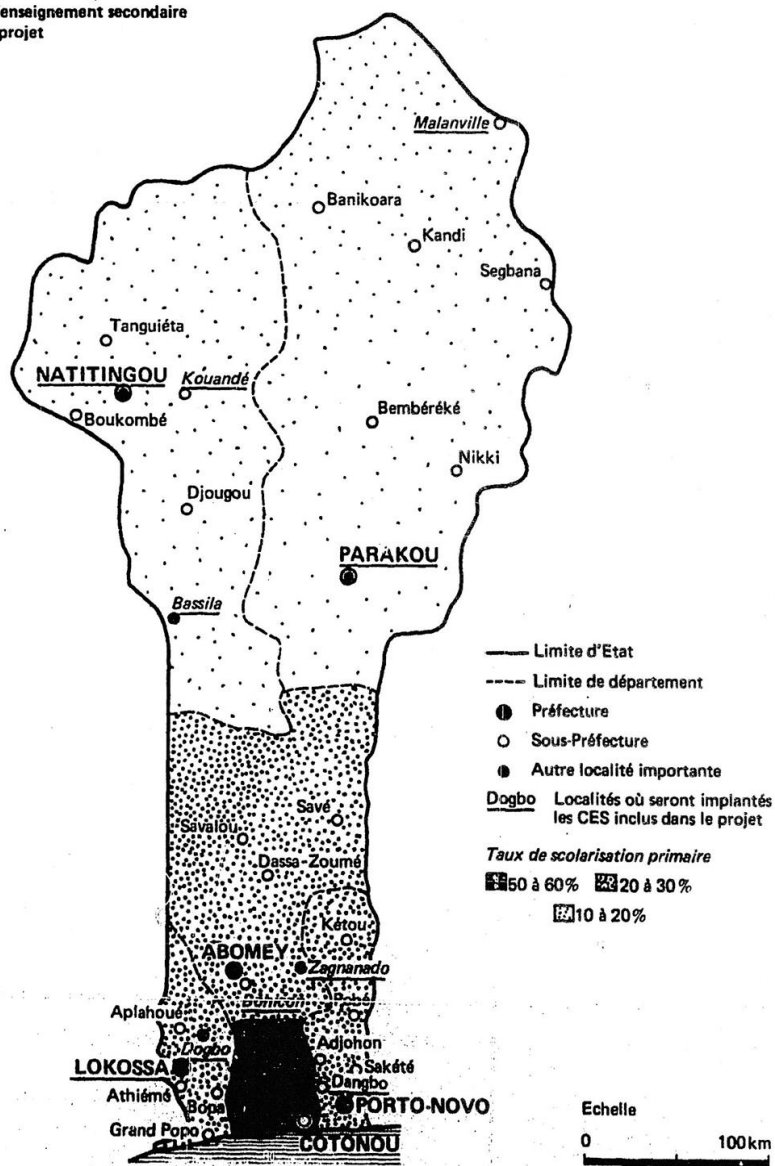
des indigènes à la pénétration coloniale sous toutes ses formes, ce qui favorisa la tendance de l'Administration coloniale à développer, comme dans la quasi-totalité des colonies françaises, le pays utile, c'est-à-dire la côte, jusqu'à hauteur de Savalou²⁸⁸.

Ainsi, cette scolarisation déjà concentrée dans le Sud au détriment du Nord du pays dans la première moitié du XX^e siècle, reste inégalement répartie jusqu'aux années 1970. La carte ci-dessous en donne un aperçu.

²⁸⁸ Maurice A. Glèlè, *Naissance d'un État Noir (L'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours)*, Paris Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. Pichon & R. Durand.Auzias 1969, p. 34 & 35.

Illustration 8 : Carte de scolarisation primaire et projet d'implantation de collèges

Carte administrative du Dahomey, taux de scolarisation et implantation des collèges d'enseignement secondaire inclus dans le projet



Source : AUP, « Dahomey, Éducation et développement : analyse, perspectives et recommandations », Paris 1971, annexe 2, p. 38.

Cette concentration de la scolarisation dans le Sud du pays a sans doute compté dans l'implantation des premières structures d'un enseignement supérieur national à Porto-Novo, en région méridionale. D'un point de vue de la politique éducative nationale, le Dahomey est un pays qui, pendant la première décennie de son indépendance, a régulièrement consacré une part substantielle du budget national à l'éducation comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Évolution du crédit annuel de l'éducation nationale du Dahomey

Année	Crédit pour l'éducation nationale en FCFA	Pourcentage sur le budget national
1960	1 117 510	20,68%
1961	1 361 460	21,48%
1962	1 378 867	21,85%
1963	1 343 019	20,08%
1964	1 517 482	21,21%
1965	1 813 276	21,93%
1966	1 696 285	23,44%
1967	1 697 531	22,44%
1968	2 002 384	24,31%
1969	2 174 872	26,08%
1970	2 596 701	26,39%

Source : Archives personnelles (AP)-Pierre Claver Okoudjou, « L'école postcoloniale » annexe 2.²⁸⁹

Ce tableau permet de confirmer, comme le signale un rapport de la mission Unesco en 1968 sur le développement de l'enseignement supérieur du Dahomey, que près d'un quart du budget national est consacré sur dix années continues à l'éducation nationale²⁹⁰. Une politique de scolarisation dans le primaire devrait alors déboucher sur la mise en place d'un enseignement secondaire conséquent

1-2- Un développement limité de l'enseignement secondaire

Au Dahomey des années 1960, les termes *collège, lycée, cours secondaire*, étaient synonymes pour désigner le même niveau d'enseignement contrairement à la terminologie en

²⁸⁹ Une politique spéciale de conservation des archives d'état a fait défaut au Dahomey après les indépendances comme du reste dans nombre de pays ouest-africains. Au Dahomey-Bénin, cela s'explique entre autres par le fait que plusieurs gouvernements différents voire opposés les uns aux autres se sont succédés à un rythme particulièrement accéléré, de sorte que la tendance générale entre 1963 et 1990 a été de porter peu d'intérêt à la sauvegarde des archives du régime précédent. Certains acteurs techniques locaux ont parfois gardé des dossiers aux archives personnelles que nous avons pu consulter comme celles ici de Pierre Claver Okoudjou.

²⁹⁰ Cf. Source : Archives de l'Unesco à Paris (AUF), « Dahomey, Éducation et développement : analyse, perspectives et recommandations », Paris 1971, annexe 2, p. 38.

vigueur dans le système éducatif français où le collège a servi à nommer un établissement secondaire complet jusque vers la fin des années 1950. Ainsi, en France, « à partir de 1959, et plus encore de 1963 le mot ne peut plus s'employer sans complément : il y a des collèges d'enseignement général, secondaire ou techniques »²⁹¹. Plus tard, la loi Haby du 11 juillet 1975 encore appelée la réforme du « Collège unique » mettra fin aux différences entre le premier cycle des lycées, les collèges, les collèges d'enseignement (CEG) pour « un établissement exclusivement consacré au premier cycle du second degré »²⁹². Le Dahomey ne s'est pas emparé de ces révisions structurelles de son système éducatif si bien que la création d'un collège, d'un lycée ou d'un cours secondaire concerne toujours a priori les classes de la sixième jusqu'en Terminale. La seule nuance qu'il convient de mentionner est qu'entre 1960 et les années 1980, le terme lycée désignait, au Dahomey-Bénin, des établissements d'État dotés d'internat où étaient accueillis les boursiers pour l'entrée en sixième alors qu'en France, de multiples transformations de la société après 1945 ont conduit à « l'avènement du lycée de masse »²⁹³ au début des années 1960. Il est difficile de soutenir que le vœu d'une université dahoméenne est justifié *a priori* par une croissance considérable des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire. Le nombre de collèges et de lycées recensés entre 1965 et 1970 n'a pas non plus connu un accroissement particulièrement élevé pour faire penser à une politique éducative incitative qui serait mise en place à dessein. Or, l'enseignement secondaire encore appelé enseignement du second degré est le niveau intermédiaire entre l'enseignement primaire et celui supérieur universitaire. Il est alors indispensable dans le cadre de notre étude, de nous interroger sur le développement de cet ordre d'enseignement du système éducatif en lien avec la volonté d'une université nationale. Nous analysons cela à partir du nombre de collèges, lycées, et d'apprenants du secondaire déclarés dans les archives de l'Unesco dont principalement l'*Annuaire international de l'éducation*, seule source disponible sur une période continue, entre 1961 et 1967, au cours de la décennie qui se situe immédiatement avant la création de l'université dahoméenne.

Le tableau ci-dessous, nous permet de visualiser la croissance des élèves d'année en année tant pour l'enseignement primaire que pour le secondaire. La juxtaposition des effectifs du

²⁹¹ Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation* T. IV, *L'École et la Famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin 2004 (1^{ère} éd.1981), p. 31.

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie, (dir) *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, Institut national de recherche pédagogique (INRP), 2005, p. 23.

primaire nous aide à visualiser la déperdition d'élèves entre le premier degré et le second, ce qui peut déjà constituer un indice pour se faire une idée du probable taux d'accès du premier cycle au second cycle du secondaire, puis du secondaire au supérieur.

Tableau 4 : Effectifs du primaire et du secondaire de 1961 à 1966

Année	Primaire	Différence sur année précédente	Secondaire	Différence sur année précédente
1961	97 079	+ 2 588	3 410	+ 811
1962	103 745	+ 6 666	7 356	+ 3 946
1963	114 006	+ 10 261	8 359	+ 1 003
1964	125 231	+ 11 225	10 347	+ 1 988
1965 ²⁹⁴	-	-	-	-
1966	132 690	+ 1 916	11 961	+ 560
1967	139 734	+ 7 044	13 354	+ 1 393

Source : Données in Unesco, *Annuaire international de l'éducation*, années 1961-1969

Signalons que pour l'année 1965, nous n'avons trouvé aucun renseignement d'effectif. Les soubresauts politiques qui d'octobre 1963 à décembre 1965 ont mis à mal la stabilité du gouvernement d'État n'ont sans doute pas permis de collectionner les données. On sait cependant qu'en lien avec l'augmentation des effectifs du secondaire, le nombre d'établissements s'est relativement accru comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Nombre d'établissements du secondaire entre 1965 et 1969

Année	Public	Privé	Total
1965-1966	24	27	51
1968-1969	30	29	59
1969-1970	33	31	64

Source : Données in UNESCO, *Country Programming – DAHOMEY*, Paris, Unesco, 1^{er} février 1972, p. 2, en ligne sur unesdoc.

²⁹⁴ Nous n'avons trouvé aucune information chiffrée sur les effectifs de 1965 car dans l'annuaire de 1965 ont été repris les renseignements concernant l'année scolaire 1964-1965., en ce qui concerne le Dahomey sans expliquer la raison de cette option. Or, dans l'annuaire de 1966, nous avons eu les effectifs de 1966-1967.

Le nombre d'établissements publics qui était largement inférieur à celui des établissements privés 1966 s'est accru de 11 nouveaux établissements en 1970 contre seulement 5 nouveaux établissements privés. Cela nous laisse penser que le second degré n'a précédemment pas fait l'objet d'un développement spécial de la part des pouvoirs publics. Ces derniers ont cependant maintenu un effort renouvelé de la scolarisation primaire tout au long de la première décennie après l'indépendance.

Dans les années 1960, le Dahomey s'est aussi donné une renommée de « producteur de cadres pour l'Afrique subsaharienne. Ainsi ses enseignants, formés sur place à l'École Normale de Porto-Novo, sont demandés par le Général président Mobutu Sese Seko pour accompagner l'enseignement au Zaïre. On mesure également l'avance en termes de scolarisation de la jeunesse que le Dahomey avait par rapport à un pays comme le Tchad. En 1968 au Tchad, sur 14 pays d'Afrique subsaharienne, le nombre d'habitants autour d'un bachelier est l'un des plus élevés, soit 60 344. Ce rapport est très faible, comparé à la performance scolaire du Dahomey qui a six fois moins d'habitants pour un bachelier. On comprend, du reste, que le Tchad ait eu besoin d'enseignants dahoméens pour soutenir sa scolarisation dans l'enseignement secondaire. Les autorités dahoméennes répondent à la sollicitation tchadienne en envoyant en 1967 vingt-six professeurs de collège d'enseignement général (C.E.G). L'ambassadeur de France au Dahomey apprécie l'évènement comme on le lit dans un document au titre évocateur d'*Assistance Technique Dahoméenne en Afrique*.

“Ambassadeurs de leur pays”, pour reprendre les termes du Ministre de l'Éducation Nationale, ces fonctionnaires de l'“Assistance Technique Dahoméenne” auprès des pays africains sont des éléments d'une diaspora en Afrique que l'on voudrait bien à Cotonou voir reprendre la place et l'importance qu'elle connut avant les proclamations d'indépendance dans le continent noir²⁹⁵.

Aux lendemains des indépendances et dans la suite logique de la nouvelle orientation donnée à l'enseignement dans les colonies à partir de la Conférence de Brazzaville, « l'alphabétisation des masses populaires (particulièrement de leur partie active) est (...) une des tâches les plus urgentes

²⁹⁵ADC 311 QONT/4 DAM Dossier Dahomey 1959-1969.

à entreprendre dans le cadre d'une politique vraiment nationale en matière d'éducation »²⁹⁶ dans tous les nouveaux états d'Afrique subsaharienne.

Sans être spectaculaire, l'accroissement du nombre des établissements d'enseignement secondaire pour les deux sexes et pour les deux types de secteur d'enseignement (public et privé) n'est cependant pas insignifiant. On pourrait dire que l'ordre de grandeur reste raisonnable pour un pays dont la scolarisation primaire est en expansion. Dans le public 11 nouveaux établissements secondaires sont créés entre 1966 et 1969, soit une augmentation annuelle de 3 établissements environ. En divisant les effectifs par le nombre d'établissements, nous pouvons estimer le nombre de collégiens à 235 élèves du secondaire par établissement en 1966 et un peu moins de 210 en 1969. En somme, l'augmentation des établissements n'a pas d'abord répondu à un accroissement d'effectifs mais à une meilleure répartition de la demande déjà existante pour décongestionner les établissements les plus anciens. La volonté politique d'implantation d'une université au Dahomey dans les années 1960 ne se justifie pas, d'abord, par une demande nationale, même si le Dahomey détient l'un des taux les plus élevés de bacheliers en AOF.

1-3- Un effectif de bacheliers dahoméens en croissance dans l'AOF

En 1954 où pour la première fois le baccalauréat est organisé au Dahomey, « sur 211 bacheliers pour l'ensemble de l'Afrique occidentale française (A.O.F), il y avait 79 Dahoméens !²⁹⁷ » ce qui représente 37% et traduit un certain engouement des habitants du Dahomey pour l'enseignement supérieur. En effet, le baccalauréat est, dans le système éducatif francophone, la principale porte d'accès à l'enseignement supérieur universitaire. À cet égard, se vérifie la justesse de l'affirmation du recteur Jean Capelle : « Que l'on soit pour ou contre le baccalauréat, il faut bien reconnaître que parmi les événements périodiques de la vie sociale, il est sans doute en tête de ceux qui mobilisent le plus l'attention du public »²⁹⁸. Or, au lendemain des indépendances, le Dahomey enregistre une rapide croissance de son effectif de bacheliers d'année en année.

²⁹⁶ Abdou Moumouni, *L'éducation en Afrique, op.cit.*, p. 151.

²⁹⁷ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre 2015, p. 14.

²⁹⁸ Jean Capelle, *Contre le baccalauréat*, Collection *Pour ou Contre*, Nancy, Berger-Levrault 1968, « avant-propos », p. 3

Sur les quatorze pays d’Afrique francophone et Madagascar, même si le cas du Gabon est le plus frappant dans le rapport proportionnel d’un bachelier par nombre d’habitants, le Dahomey est classé quatrième pour l’ensemble, et deuxième juste derrière le Sénégal en AOF, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Nombre d’habitants par bachelier dans 14 pays d’Afrique et Madagascar en 1968

Numéro d’ordre	Nombre d’habitants pour 1 bachelier	Pays
1 ^{er}	5 728	Sénégal
2 ^e	6 574	Congo
3 ^e	8 000	Gabon
4 ^e	10 593	Dahomey
5 ^e	10 887	Togo
6 ^e	14 134	Côte d’Ivoire
7 ^e	14 444	Madagascar
8 ^e	17 790	Cameroun
9 ^e	18 559	Mali
10 ^e	24 875	Haute Volta
11 ^e	45 454	Rép. Centre Africaine
12 ^e	60 344	Tchad
13 ^e	60 784	Niger
14 ^e	92 307	Mauritanie

Source : Données in AUP, *Dahomey-Développement de l’enseignement supérieur, novembre – décembre 1968*, Paris Unesco mars 1969, annexe IV du document sur « Pourcentage décroissant de bacheliers africains et malgaches par nombre d’habitants-1968 », p. 80, en ligne sur *unesdoc*.

Dans ce tableau nous constatons que le Dahomey fait partie de la tête de peloton de l’accès au baccalauréat dans les pays d’Afrique francophone subsaharienne. Rappelons que ce pays procédait aussi à l’*exportation de son élite* vers des pays africains demandeurs comme le Congo et le Tchad. En 1967 l’ambassadeur français au Dahomey, Guy Georgy est explicite sur les efforts de scolarisation dans le système éducatif dahoméen : « Longtemps considéré comme une pépinière de brillants sujets, le Dahomey continue à porter son effort sur la scolarisation de son

abondante jeunesse, multiplie d'année en année les établissements d'enseignements et fait ample moisson de diplômés et de distinction »²⁹⁹. Le culte des diplômés s'est donc développé très tôt au Dahomey dès les années 1960 avec le BEPC. Il s'est poursuivi avec le Baccalauréat, aussi bien dans les années 1970 que celles 1980 et 1990, si bien que les résultats sont proclamés en direct sur les antennes de la radio nationale. Eugénie Dossa-Quenum se souvient de son expérience des années 1960 lors des résultats du brevet d'étude du premier cycle, BEPC³⁰⁰.

À Porto-Novo, au soir de l'annonce de ma réussite au B.E.P.C., parmi les nombreuses personnes ayant eu les oreilles collées à leur transistor chez elles, pour écouter et bien capter les résultats en direct, il en était une particulière. Un homme, un homme qui aurait souhaité me serrer dans ses bras pour me dire ses félicitations de vive voix, tant il s'était noué entre lui et moi une complicité affective, voire tendre au cours de ces deux années que j'ai vécues au collège Léon Bourguin, presque comme un enfer (...). Il m'encourageait à m'accrocher aux études et à décrocher mon B.E.P.C. ³⁰¹.

Ainsi l'honneur d'avoir son BEPC en 1964 est si significatif pour E. Dossa-Quenum comme le fait d'avoir le baccalauréat a été encore plus valorisant dans ces années. Au Dahomey, depuis la fin des années 1960-1970, quoique le taux de réussite au baccalauréat reste relativement faible (30 à 35 % des candidats), le nombre de nouveaux bacheliers qui frappent à la porte de l'enseignement supérieur national ne fait que croître et défier les possibilités réelles de formation disponible dans l'offre universitaire embryonnaire local disponible à l'IESB.

²⁹⁹ Guy Georgy, ambassadeur de la France près le Dahomey, « correspondance départ de Cotonou le 15 avril 1967 au Ministre Maurice Couve De Murville, ministre des affaires étrangères, direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet de " a/s de l'enseignement au Dahomey in Archives Diplomatiques de La Courneuve (ADC) 311/4 DAM Dossier Dahomey 1959-1969.

³⁰⁰ Lors d'un entretien à Paris le 19 juin 2014, Eugénie Dossa-Quenum qui obtint son brevet d'étude en 1964 a confirmé de vive voix avoir connu une telle pratique à cette époque.

³⁰¹Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Geny tome 2*, Toulouse, Mélibée 2013, p. 11. L'auteure que nous avons rencontrée à Paris pour un entretien a expliqué qu'il s'agissait de l'année 1964 et qu'elle parlait de son père qui ne vivait plus sous le même toit qu'elle, Eugénie, et sa mère.

Tableau 7 : Résultats au baccalauréat pour le Dahomey de 1961 à 1968³⁰²

Années	Filles présentées	Filles admises	Garçons présentés	Garçons admis	Total présenté	Total admis	Taux de réussite ³⁰³
1961	8	7	130	57	138	64	46%
1962	16	6	164	91	180	97	54%
1963	24	8	236	122	260	130	50%
1964	19	13	188	83	207	96	46%
1965	36	21	240	150	276	171	62%
1966	55	32	283	174	338	204	60%
1967	56	30	305	188	361	218	60%
1968	-	-	-	-	-	244	-

Source : Données in AUP-Dahomey-Développement de l'enseignement supérieur, novembre – décembre 1968, « RÉSULTATS AUX EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE 1961 à 1968 », Paris mars 1969, annexe V, p. 81.

L'effectif féminin est relativement faible puisqu'il représente 6% du nombre annuel de bachelier-e-s en 1961 et n'atteint guère les 20% jusque vers la fin de la décennie. Pour l'ensemble des deux sexes, l'augmentation de la population bachelière dahoméenne est régulière au fil des années dès la première décennie de l'indépendance. C'est là un facteur favorable au projet d'un enseignement supérieur local mais sans que cela s'exprime sous forme d'une demande sociale formulée à l'échelle nationale.

En 1968, les autorités politiques du Dahomey demandent l'aide de l'Unesco pour étudier le projet de création d'une université au Dahomey. Le rapport évoque plus de 200 nouveaux

³⁰² C'est pour garder l'unité de source que j'ai préféré garder les bornes de dates des archives exploitées à l'UNESCO. Sinon pour avoir une collecte de données qui couvre totalement la décennie de 1960 à 1970, il m'aurait fallu combiner plusieurs sources statistiques, ce qui pourrait fausser l'unité scientifique du tableau.

³⁰³ J'opte de garder un pourcentage entier de sorte que je procède après calcul à un arrondissement par excès ou par défaut suivant le chiffre décimal obtenu.

bacheliers dahoméens, chaque année, ce qui fait du reste que l'université de Dakar est constituée, comme nous l'avons vu, de 1/3 d'étudiants originaires du Dahomey. La création d'une université comme centre de formation et de recherche répondrait donc à une vocation tout autant culturelle qu'intellectuelle. L'histoire retient de plus que « du temps de l'administration coloniale, le Dahomey a fourni des cadres administratifs de haute qualité parmi les divers territoires d'Afrique »³⁰⁴. Aussi, le rapport de la mission affirme-t-il en l'honneur des Dahoméens que « l'élite intellectuelle demeure une des plus brillantes du continent »³⁰⁵. On comprend alors que les étudiants dahoméens inscrits à l'université de Dakar soient de plus en plus nombreux sur la période considérée de 1961 à 1968. Le tableau ci-après en donne une idée.

Tableau 8 : Étudiants dahoméens à l'université de Dakar entre 1961 et 1968.

Années académiques	Nombre d'étudiantes	Nombre d'étudiants	Effectif Total
1961-1962	16	182	198
1962-1963	15	179	194
1963-1964	18	222	240
1964-1965	17	262	279
1965-1966	34	268	302
1966-1967	39	345	384
1967-1968	60	370	430

Source : Données in AUP-Dahomey-Développement de l'enseignement supérieur, novembre – décembre 1968, Paris mars 1969, annexe VII sur « Évolution du nombre d'étudiants dahoméens inscrits à l'Université de Dakar », p. 84.

Le tableau montre que l'année 1962 a connu une baisse relative de l'effectif, mais cela est certainement lié à l'ouverture de la propédeutique de Lettres lancée en novembre suite à l'accord de coopération avec la France. Ainsi avec seulement 198 en 1961, on retrouve 430 étudiants dahoméens à Dakar en 1968, ce qui représente un accroissement annuel moyen de 16%. De fait, vers la fin de la première décennie de son indépendance, avec 1 029 étudiants à l'étranger dont 949 boursiers, le Dahomey, confronté à une deuxième expulsion de ses étudiants de l'Université de Dakar suite à des grèves de 1970, s'engage résolument dans la création effective de son université.

³⁰⁴ *Ibidem.*

³⁰⁵ *Ibid.*

Il faut toutefois reconnaître que pour le Dahomey dont l'effort de scolarisation des filles est attesté des historiens de l'AOF comme Pascale Barthélémy, la population féminine scolarisée jusqu'au baccalauréat est faible. Ce sont seulement 19% de l'effectif des garçons pour le taux le plus élevé, en 1966, contre moins de 10% pour les premières années de la décennie. L'une des raisons à cet état de fait est sans doute ce que relève dans son récit de vie, Eugénie Dossa-Quenum³⁰⁶. Elle écrit en effet : « Dans mon pays, il n'y a pas d'obligation de scolarisation des enfants. Et lorsqu'une famille a les moyens d'inscrire ses enfants à l'école, le garçon a toujours la préférence et la priorité sur la fille (...). L'importance des femmes dans le développement du pays n'étant pas perçue en tant que telle, leur scolarisation est considérée comme une perte, par conséquent inutile à tous points de vue »³⁰⁷. Il faut noter toutefois que le discours et la réalité ont bien évolué depuis la fin des années 1990 avec l'obligation scolaire votée et les campagnes de sensibilisations politiques et sociales à la scolarisation des filles comme prône le slogan du président des années 2011 : « *Toutes les filles à l'école* »³⁰⁸. À cette fin, on peut signaler la mesure gouvernementale de rendre effective la loi de gratuité de l'école pour les filles du primaire au collège. Le Dahomey ayant souvent entretenu l'aspiration d'un système éducatif complet comprenant les trois ordres d'enseignement a donc œuvré pour ne pas en rester à l'enseignement primaire et secondaire.

2- Construire un enseignement supérieur au Dahomey

L'ouverture d'une propédeutique de lettres en 1962 à Porto-Novo représente la première étape vers la construction d'une université au Dahomey que le centre d'enseignement supérieur de sciences consolidera en 1965. Ce centre est une section de l'institut d'enseignement supérieur du Bénin (IESB) commun entre le Togo et le Dahomey. Dès les débuts des années 1960 le gouvernement du président Hubert Maga a voulu qu'une nouvelle université francophone, en

³⁰⁶ Originaire du Bénin et vivant aujourd'hui en région parisienne, Eugénie Dossa-Quenum milite dans « Médecins du Monde » et la « Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté ». Chercheur indépendant en Sciences politique et sociale, Eugénie est également consultante en gouvernance, conférencière et écrivain. De formation, elle est biologiste, ingénieur en biotechnologie, psychologue interculturelle, et diplômée en administration et économie de la santé. Voir Eugénie Dossa-Quenum, *Gény petit ange sorcier du Bénin*, Paris, De Broca 2010, 4^e de couverture.

³⁰⁷ Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Geny tome 2*, Toulouse, Mélibée 2013, p. 9.

³⁰⁸ C'est le texte d'une affiche publique largement diffusée dans les cités et villages du Bénin des années 2010 à 2015.

Afrique de l'Ouest, soit créée sur le sol national, mais le pays, politiquement instable tout au long de la décennie, a été un cadre peu propice à la réalisation d'un tel rêve.

2-1- Un contexte national difficile : la décennie d'instabilité politique

La République du Dahomey signe son premier *accord de coopération en matière d'enseignement supérieur* avec la France, le 24 avril 1961. Une propédeutique de lettres, ce qui correspond dans le système supérieur français à un enseignement intermédiaire entre la terminale et les années de licence, voit alors le jour à Porto-Novo en novembre 1962. Les autorités politiques, jugeant cela insuffisant, ne cesseront pas d'insister pour que soit créée une véritable université. En 1963, Pierre Vertalier, expert de l'UNESCO près du gouvernement du Dahomey fait mention de la volonté politique dahoméenne de créer une université nationale. Il signale que ce pays « tient absolument à posséder sa propre université »³⁰⁹.

C'est pour poursuivre ce but qu'une délégation dahoméenne s'envole de Cotonou et atterrit à Washington le 13 juin 1962. À bord de l'avion Air-France se trouvent les personnes constituant la « Mission Dahoméenne de Bonne Volonté »³¹⁰ pour négocier avec le Gouvernement américain son aide en vue de la création d'une université nationale du Dahomey. La délégation pèlerine est conduite par le ministre dahoméen de l'Éducation nationale et de la culture en personne, Michel Ahouanmènou. Il est accompagné pour la cause, de son prédécesseur Oké Assogba, ainsi que du ministre des finances Bertin Borna, et des conseillers du président de la République, Ignatio Pinto et Issiaka Dangou. À leur arrivée dans la capitale états-unisienne, c'est d'abord le président John Kennedy lui-même qui reçoit la délégation dahoméenne. Celle-ci insiste sur « l'aide qui pourrait être apportée par les États-Unis à la création d'une université »³¹¹. Les autorités françaises étaient inquiètes de ce que cette demande pouvait porter sur un autre domaine que le projet d'université. Dans son retour sur la mission dahoméenne l'ambassadeur de France prend la peine de mentionner dans son télégramme qu'« il n'y avait pas été question d'aide militaire »³¹², ce qui laisse penser que ce type de demande d'aide était envisageable à cette

³⁰⁹ UNESCO, CPX/REP.3/143 : Rapport des experts, Dossier « Dahomey », titre « Le Système d'éducation actuel », rubriques "Projets évoqués".

³¹⁰ Archives Diplomatiques de La Courneuve ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969 - Télégramme à l'arrivée à Paris, émis de Washington le 19 juin 1962.

³¹¹ ADC 311/4 DAM, *art. cit.*

³¹² *Ibid.*

période de la guerre froide. Les trois jours de leur séjour à Washington, permettent aux missionnés dahoméens de rencontrer également le Secrétaire d'État adjoint aux affaires culturelles, M. Battle ainsi que Fowler Hamilton, directeur de l'Aide internationale au développement (AID). Avec ces derniers comme avec toutes les autres personnes rencontrées à la faveur d'un agenda visiblement très serré, la cause défendue est exclusivement « le projet de création d'une université, pour lequel les visiteurs avaient demandé avec beaucoup d'insistance l'aide des États-Unis »³¹³. Au terme de la mission dahoméenne, l'intérêt manifesté par les États-Unis pour la création d'une université nationale du Dahomey semble ne relever que de la simple politesse. En tout cas, les autorités américaines se sont gardées de « prendre le moindre engagement »³¹⁴, et ont cherché plutôt à savoir les positions de la France face à l'ambition dahoméenne. Cette attitude américaine est sans doute une stratégie diplomatique pour tenir compte des liens de la France à son ancienne colonie qu'est le Dahomey. La position de la France vis-à-vis d'une possible université au Dahomey va alors être clarifiée par l'ambassadeur français aux États-Unis.

Dans un télégramme du 22 juin au départ de l'ambassade de la France à Washington pour le ministère français des affaires étrangères à Paris il est rapporté que le service compétent du département d'État des États-Unis demande quelques éclaircissements aux autorités françaises. Les Américains souhaitent savoir s'il faut prendre au sérieux l'argument dahoméen suivant lequel « l'université serait un pôle d'attraction pour de nombreux pays, tels que le Togo et le Niger »³¹⁵. Le ministère de la Coopération française explique qu'en dehors de la Côte d'Ivoire elle-même et elle seule, les pays membres du Conseil de l'Entente³¹⁶ ne considèrent pas le Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan comme un enseignement universitaire national digne du nom en comparaison à l'université du Dakar et les universités de la Métropole. Le gouvernement dahoméen entend créer mieux qu'un centre d'enseignement supérieur comme ce qu'il y a en Côte

³¹³ *Ibid.*, télégramme émis de Washington le 22 juin 1962.

³¹⁴ *Ibid.*

³¹⁵ ADC 311 QONT/4 DAM, Dossier Dahomey 1959-1969 ; télégramme à l'arrivée n°3574-76 du 22 juin 1962.

³¹⁶ Le Conseil de l'Entente, en tant qu'organe fédéral de solidarité à la fois financière et diplomatique, est la première des institutions sous régionales de l'Afrique de l'Ouest. Il est créé le 29 mai 1959 à l'initiative de Félix Houphouët Boigny, Chef d'État de la Côte d'Ivoire, pour rassembler en plus de cet État, le Dahomey (actuel Bénin) d'Hubert Maga, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) de Maurice Yaméogo, et le Niger de Hamani Diori. Le Togo d'Eyadéma Eyadéma en devient aussi membre en 1966. Le 8 décembre 1973, une réforme importante fait du Conseil de l'Entente « une institution internationale et un instrument de solidarité financière et économique ». Voir <http://www.conseildelentente.org/index.php/institution/historique.html> (consulté le 24/10/2016).

d'Ivoire. Après ce voyage les soubresauts politiques mettent un terme provisoire aux débats au projet de l'université.

Dans le jeune état indépendant du Dahomey, trois principales figures politiques avaient pignon sur rue :

- Hubert Maga, appelé « père de l'indépendance » pour avoir proclamé l'indépendance du 1^{er} août 1960 ; il est le premier président du Dahomey et président de son parti, le Rassemblement démocratique du Dahomey (RDD) ;
- Sourou Migan Apithy, vice-président du Dahomey et chef du Parti républicain du Dahomey (PRD) ;
- Justin Tomêtin Ahomadégbé³¹⁷, président de son parti, l'Union démocratique dahoméenne (UDD), une sorte de parti d'opposition au régime de Maga et Apithy³¹⁸.

Le 29 mai 1961, Justin Tomêtin Ahomadégbé, accusé d'un « complot contre le gouvernement » est arrêté. Pour faire front à l'opposition, le président et le vice-président du Dahomey décident juste après l'arrestation de J. Ahomadégbé, de fusionner les deux partis, RDD et PRD, en créant le nouveau parti, le Parti dahoméen de l'unité (PDU). Cette union aux traits un peu forcés ne dura pas longtemps. En effet, « entre ces deux hommes au tempérament opposé qui ont pourtant décidé d'unir le pays et de développer son économie, la cohabitation devenait chaque jour plus difficile ». Sourou Migan Apithy se rapproche peu à peu de Justin Ahomadégbé auquel il rend des visites de plus en plus fréquentes. Le vice-président de la République S. M. Apithy finit même par négocier et obtenir la libération de prison de son nouvel ami Ahomadégbé le 2 novembre 1962, presque au même moment que s'opérait la première rentrée de la propédeutique de lettres (27 novembre 1962). Cette arrestation a nourri une tension sociale que la remise en liberté n'a pas complètement fait disparaître. Le clivage politique entre le président H. Maga et son vice-président S.M. Apithy se creuse si bien qu'à l'ouverture du congrès ordinaire de leur parti, le PDU tenu à Cotonou du 29 août au 1^{er} septembre 1963³¹⁹, le vice-président se permet de

³¹⁷ Le Dahoméen Sourou Migan Apithy a été, en 1945, le premier élu premier élu, représentant le Dahomey et le Togo, avec comme compagnon élu pour les deux mêmes territoires, l'ecclésiastique missionnaire catholique, le père Francis Aupiais, en octobre 1945. C'était quand le gouvernement provisoire français avait instauré une représentation à double collège pour la présence des colonies au sein de l'Assemblée nationale. Il y avait alors d'une part, une représentation des citoyens français et d'autre part, une représentation des sujets de l'empire colonial.

³¹⁸ Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, *op.cit.*, p. 23.

³¹⁹ Pierre G. Mêtinhoué, *Parlements, pseudo-parlements et gouvernements du Dahomey et du Bénin (décembre 1946-décembre 1989)*, Thèse de doctorat unique présentée sous la direction conjointe de Félix Iroko, Professeur titulaire et de Jérôme Alladayè, Maître de conférences (HDR), soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi le 6 décembre 2013, p. 152.

déclarer : « Si le tribalisme, le régionalisme et l'arbitraire continuent d'être le système de gouvernement du PDU, alors je prendrai ma retraite politique et je dirai bonne chance au Dahomey »³²⁰. Il demande et obtient que Justin Tométin Ahomadégbé soit présenté à l'assemblée congressiste. Le divorce politique entre Maga et son vice-président Apithy est désormais consommé.

Aussitôt après le congrès, Sourou Migan Apithy est nommé ambassadeur du Dahomey à Paris, une nomination que le nouvel ambassadeur qualifie d'« un fait sans précédent de voir un vice-président de la République devenir ambassadeur de son pays à l'étranger »³²¹. De plus, la colère du peuple monte face à l'impunité dont fait preuve le régime d'Hubert Maga face à « l'affaire Bohiki »³²². On reproche au gouvernement de le laisser en liberté alors qu'il a fait assassiner un citoyen, Daniel Dossou. A partir du 25 octobre, l'Union générale des travailleurs du Dahomey (UGTD) déclenche une grève illimitée avec des mouvements de rue dans les villes de Porto-Novo, Cotonou et Abomey et des slogans comme « Maga démission, Armée au pouvoir »³²³. Le 28 octobre 1963, le président Hubert Maga démissionne et le colonel Christophe Soglo, chef d'État-major des armées prend le pouvoir. Christophe Soglo forme un gouvernement provisoire dont font partie les trois leaders Maga, Apithy et Ahomadégbé. Il organise des élections le 19 janvier 1964 et passe le pouvoir le 25 janvier au président élu Sourou Migan Apithy avec pour vice-président et chef du gouvernement, Justin Ahomadégbé. Une nouvelle union de partis, le Parti démocratique dahoméen (PDD), une alliance entre le PRD d'Apithy et l'UDD d'Ahomadégbé. Moins de trois mois de partage du pouvoir font naître des inimitiés entre les deux hommes si bien que le 17 novembre 1964, le vice-président Ahomadégbé convoque au palais de la présidence, une assemblée dite « du peuple » au cours de laquelle Ahomadégbé fait

³²⁰ Sourou Migan Apithy, cité par Philippe Akpo in Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale : témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits*, Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 2002, p.23.

³²¹ *Ibid.*, p. 24.

³²² Il existe deux versions de l'affaire dite « Bohiki » mais le fond du dossier reste le même : un député fait assassiner un citoyen et reste pendant un temps impuni. Selon Pierre Métinhoué, « Dossou Daniel a péri parce qu'il était originaire de Porto-Novo et que, bien qu'étranger à Sakété, ses qualifications professionnelles le désignaient pour remplacer l'adjoint au sous-préfet, Pierre Médégan, en instance de départ à la retraite. Le député Bohiki avait choisi l'instituteur Ambroise Fayomi pour occuper le poste ». Voir Pierre G. Métinhoué, *Parlements, pseudo-parlements et gouvernements du Dahomey et du Bénin, op.cit.*, p. 156. Selon Philippe Akpo, c'est plutôt une question sexuelle qui a conduit le député Bohiki à assassiner Daniel Dossou. Ce dernier aurait commis l'adultère avec une amie du député qui les aurait surpris et se serait rendu justice. Voir Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, *op.cit.*, p. 26.

³²³ Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, *op.cit.*, p. 26.

démettre le président Apithy et se fait nommer président du Dahomey. Le colonel Soglo passé général entre temps tente de débloquer la situation. Il demande au nom de l'armée, la démission des deux rivaux, puis, le 29 novembre 1965, suivant les dispositions de la Constitution, confie le pouvoir à Taïrou Congakou, président de l'Assemblée nationale.

Le général Soglo renverse Taïrou le 22 décembre 1965 et reprend la direction du pays qui est toujours secoué par des tensions socio-politiques et une crise financière. En décembre 1967, les jeunes cadres de l'armée estiment que « le président de la République [le général Soglo] avait échoué dans sa mission de réconcilier les Dahoméens et de leur donner de nouvelles raisons d'espérer un avenir meilleur que ce qu'ils vivaient quotidiennement »³²⁴. Le 17 décembre, le commandant Maurice Kouandété renverse le général Soglo mais se voit contraint, tout en étant investi du rôle de chef du gouvernement, de céder le fauteuil présidentiel à son supérieur, le Chef d'état-major, Alphonse Alley. Celui-ci installe donc le gouvernement appelé « Le Comité militaire révolutionnaire »³²⁵ avec la promesse d'organiser les élections présidentielles dans les six mois. Jugeant que le taux de participants à l'élection présidentielle est trop faible (295 665 votants sur 1 138 388 inscrits), le Comité militaire révolutionnaire décide de ne pas proclamer les résultats et fait appel au docteur Emile Derlin Zinsou qui organise un référendum pour légitimer sa prise de pouvoir. Le 28 juillet 1968, il est « plébiscité à une très forte majorité du suffrage exprimé : 607 062 voix soit 73,60% de "oui" »³²⁶. Le président Zinsou doit faire face à la gestion des étudiants dahoméens expulsés suite au Mai dakarois. Il reprend le projet de création d'une université nationale qui n'aboutit pas sous sa présidence. Il est renversé par un coup d'état du chef d'État-major, Maurice Kouandété, le 10 décembre 1969. Le projet d'une université nationale mis au cœur des relations diplomatiques internationales dès 1962 est donc redevenu mobilisateur pour les autorités politiques dahoméennes à partir de 1968.

En dehors de la France, aucun état ne s'est montré prêt à financer le projet universitaire national dahoméen. Certes, de nombreux coups d'État, dont le Dahomey a été le théâtre au cours des années, ont suivi le lancement de la propédeutique de lettres. Ils ont eu, comme effet, à distraire l'opinion politique par rapport à l'enjeu de créer une université nationale sans pour

³²⁴ Pierre G. Mètinhoué, *Parlements, pseudo-parlements et gouvernements du Dahomey et du Bénin*, op.cit., p. 215 & 216.

³²⁵ *Ibid.*, p. 216.

³²⁶ Voir Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, op.cit., p. 50.

autant conduire à l'abandon du projet. En 1968 le gouvernement met sur pied une commission nationale pour la promotion de l'université au Dahomey³²⁷. Cette commission nationale chargée d'étudier le projet de création de l'université du Dahomey est constituée des délégués des principaux secteurs du pouvoir public susceptibles d'être un maillon clé du type d'université à inventer. La constitution de la commission représente, sans doute, l'expression d'une volonté politique d'aller au-delà d'un simple souhait, afin de voir démarrer, de façon concrète, le projet de l'université dahoméenne. Composée de 16 membres, la commission regroupe les représentants des secteurs les plus importants de la vie socio-politique nationale devant être impliqués dans un projet d'université. Les délégués reliés au ministère le plus concerné par le projet, à savoir le ministère de l'éducation nationale, sont les plus nombreux, 9 membres sur 16. On y compte deux femmes au total, un spécialiste des questions financières, un universitaire (professeur à Dakar) et un seul autre enseignant du supérieur intervenant au Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo Le secteur de l'enseignement secondaire est le plus représenté

2-2- Les débuts d'un enseignement supérieur dahoméen

L'ouverture de la propédeutique de lettres en 1962 et du centre d'enseignement supérieur de sciences en 1965 constituent les deux étapes vers l'université au Dahomey. En 1960, le ministre de l'éducation nationale, Michel Ahouanmènou, organise avec l'appui de son directeur de cabinet Jean Pliya, un séminaire national sur les questions d'éducation au Dahomey. Il s'agissait d'éveiller les enseignants au nationalisme et de projeter le devenir de l'école au service de la nation, selon l'animateur principal des assises. Jean Pliya qualifie l'événement de moment mémorable : « C'était pour éveiller les enseignants, les sensibiliser et les motiver et envisager l'avenir de l'école. C'était un très grand, grand moment »³²⁸. Un peu après, le 24 avril 1961 le Dahomey signe avec la France les accords de coopération en enseignement supérieur dont le premier jalon posé est à Porto-Novo le 29 novembre 1962 par l'ouverture d'une propédeutique de lettres. L'évènement arrive en retard par rapport aux projets d'enseignement supérieur établi par le gouvernement d'Hubert Maga en 1960. En effet, dans une lettre que l'ambassadeur de France

³²⁷ Voir République du Dahomey, *Annuaire de l'université et livret de l'étudiant 1971-1972*, Cotonou, Administration centrale 1971, p.7. Nous avons eu accès à ce document par le biais des archives personnelles d'Adrien Huannou, un ancien professeur et doyen de faculté de l'Université du Dahomey qui deviendra Université nationale du Bénin.

³²⁸ Jean Pliya, entretien sur l'histoire de l'école et de l'université au Dahomey-Bénin, Cotonou, janvier 2014.

au Dahomey, Jacques Sagnes adresse le 13 novembre 1961 au ministre français de la coopération, « j'ai l'honneur de vous faire parvenir deux documents établis par les services du ministère de l'Éducation et de la Culture et qui n'ont pas été publiés »³²⁹. Dans le premier document relatif aux « projets du Dahomey concernant la période décennale 1961-1970 en matière d'Éducation et de Culture »³³⁰, une partie est consacrée aux constructions et à l'équipement pour un enseignement supérieur local :

- l'ouverture en octobre 1961 d'une classe de propédeutique préparatoire aux Écoles nationales supérieures d'ingénieurs en France ;
- l'ouverture en Octobre 1962 de deux nouvelles propédeutiques : Mathématiques-Physique-Chimie et Lettres pures. Si possible l'année suivante, propédeutique lettres-anglais ;
- dès 1962, le début de la création d'une université où seraient accueillis les étudiants issus des propédeutiques ;
- la création d'un institut pédagogique national, dès 1961 ;
- l'ouverture d'un centre d'études juridiques, début d'une Faculté de Droit est envisagée pour novembre 1963 ;
- la création d'un Conservatoire national de musique et d'art dramatique à partir de 1963³³¹.

Dans cet ambitieux programme, l'ouverture des classes propédeutiques est prévue respectivement en octobre 1961 pour les lettres et en 1962 pour les sciences. De plus, le début de l'université est envisagé déjà pour 1962. Or à la veille de la rentrée de septembre 1961 rien n'a encore démarré. Pour y parvenir, Michel Ahouanmènou, le ministre dahoméen de l'Éducation nationale (janvier 1960-octobre 1963)³³², soumet à l'Unesco, en septembre 1961, le projet élaboré dès 1960 pour la période décennale de 1961-1972. Un réajustement a été fait avec un décalage de la borne chronologique supérieure (1972) du projet de départ qui était prévu pour la période de 1961 à 1970. Le ministère présente alors les projets essentiels du Gouvernement :

l'ouverture en octobre 1961 d'une classe propédeutique préparatoire aux Écoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs en France ;

³²⁹ ADC 311 QONT/4 DAM « DAHOMEY (BENIN) 1959-1969 », lettre de l'ambassadeur français Jacques Sagnes, le 13 novembre 1961.

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ ADC 311 QONT/4 DAM « DAHOMEY (BENIN) 1959-1969 », lettre du 13 novembre 1961.

³³² Pierre G. Mètinhoué, *Les ministres du Dahomey et du Bénin, mai 1957-février 2006*, Porto-Novo, CNPMS, 2006, p. 45.

l'ouverture en octobre 1962 de deux nouvelles propédeutiques Mathématiques-Physique-Chimie et Lettres pures. Et, si possible propédeutique Lettres-anglais l'année suivante ;

dès 1962, le début de la création d'une université où seraient accueillis les étudiants issus des propédeutiques pour :

une faculté des sciences : préparation de deux licences à savoir de mathématiques et de physique-chimie

une faculté des lettres : préparation de trois licences à savoir de lettres classiques, de lettres modernes, et d'anglais

la création d'un institut pédagogique national, dès 1961 ;

l'ouverture d'un centre d'études juridiques, début d'une faculté de droit, envisagée pour novembre 1963 ;

la création d'un conservatoire national de musique et d'art dramatique à partir de 1963 ;

enfin, la création d'un établissement de formation de professeurs de langue anglaise et d'initiation à l'anglais des fonctionnaires dahoméens, en particulier de ceux qui seraient destinés à des postes diplomatiques³³³.

D'une année à l'autre les ambitions sont restées considérables avec une précision plus remarquable quant à la configuration de l'université en projet. Les facultés à créer sont définies ainsi que les écoles spécialisées. L'apprentissage de l'anglais dans un pays francophone est présenté comme une nécessité pour la représentation diplomatique du pays à l'étranger.

En 1962, comme nous l'avons vu, c'est seulement la classe propédeutique de lettres qui est ouverte au Dahomey. Les autorités poursuivent alors les négociations diplomatiques entre la France d'un côté, le Togo de l'autre, puisque la proposition des autorités françaises est qu'il y ait un unique enseignement supérieur commun aux deux pays le Dahomey et le Togo. Les pourparlers finissent par donner deux points d'un accord important avec le gouvernement du Dahomey grâce à son ministre de l'Éducation nationale, Roger Adjovi en 1965³³⁴. D'une part le Dahomey « acceptait l'idée de création d'un collège universitaire daho-togolais », et d'autre part, « demandait que la classe de propédeutique sciences soit installée à Porto-Novo »³³⁵. À la faveur

³³³ AUP, *Rapport des experts 3/143*, Dossier « Dahomey - Le Système d'éducation actuel », rubriques « Projets évoqués », novembre 1964.

³³⁴ Roger Adjovi (1930-1967) est un professeur certifié des collèges et lycées. Il a été ministre de l'éducation nationale et de la culture du Dahomey, de janvier 1964 à décembre 1965, voir Pierre G., *Les ministres du Dahomey et du Bénin, mai 1957-février 2006*, Porto-Novo, CNPMS, 2006, p. 36.

Pierre G. Mêtinhoué, *Les ministres du Dahomey et du Bénin, Mai 1957-Février 2006*, Porto-Novo (Bénin), Centre National de Production de Manuels Scolaires (CNPMS) 2006, p. 36.

³³⁵ ADC 311/4 DAM, Dossier Dahomey 1959-1969, télégramme départ de l'ambassade de France à Cotonou, 16 mai 1964.

d'un traité tripartite du 14 juillet 1965, le Dahomey, le Togo et la France développent deux centres de classes propédeutiques dont celui des sciences à Porto-Novo et celui des lettres ouvertes à Lomé en 1965. Le 19 juillet 1965, faisant ainsi suite à l'accord signé quelques jours plutôt le 14 juillet, une convention est signée entre le Dahomey et le Togo sur l'organisation de l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin (IESB). Cette étape institutionnelle est évoquée comme importante dans le projet de départ de l'enseignement supérieur au Dahomey, selon Georges Guédou qui était alors le conseiller technique³³⁶ du ministre de l'éducation nationale.

J'étais le conseiller technique à l'enseignement secondaire et aux affaires culturelles, lesquelles fonctions ont été élargies aux fonctions de conseiller technique à l'enseignement supérieur, de manière informelle lorsque le Bénin, le Dahomey d'alors a décidé d'avoir son université. Mais au début, la convention était qu'il y ait une université du Bénin, la section Lettres à Lomé, et les Sciences à Porto-Novo. Le directeur de cette école, de l'école de Lettres de Lomé était monsieur Santoni, Santoni et ici, je ne me souviens plus. Donc, tout a commencé par une grande mission de bonne volonté composée de Adjanooun Edouard, Docteur Amlon, de moi-même. Cette mission, financée par l'OMS devrait se rendre en France, au Brésil, en Turquie... bref, c'étaient quatorze pays. Personnellement, je n'ai pas fait tous les quatorze pays. Ce sont Adjanooun et Santoni qui ont fait tout le tour. C'était pour avoir l'accord de ces partenaires pour la création de l'Université du Bénin, avec deux sections, section littéraire et section scientifique. Il faut dire que les études préliminaires du projet ont été faites par la coopération française. Si je retrouve mes documents, on va pouvoir le voir³³⁷. Ces études datent de bien avant la tenue de la mission de bonne volonté et cela avait pour titre *L'enseignement supérieur eu Dahomey*³³⁸.

L'ouverture du centre d'enseignement supérieur de sciences en 1965 à Porto-Novo a sans doute encouragé l'état dahoméen à mener une politique d'augmentation progressive des collèges d'enseignement général afin de préparer davantage de jeunes Dahoméens au baccalauréat comme le faisaient les quelques lycées publics dotés d'internat dont le lycée Béhanzin pour les garçons et

³³⁶ Il y avait deux conseillers au ministère de l'éducation. Vers la fin des années 1960 jusque Célestin Dagba était le conseiller technique à l'enseignement primaire et Georges Guédou que nous avons rencontré était le conseiller technique à l'enseignement secondaire et technique, puis élargi à l'enseignement supérieur quand est né le projet de l'université.

³³⁷ Après plusieurs autres reprises de contact, Georges Guédou n'a pas retrouvé les documents évoqués. Nous avons dû nous en tenir pour l'heure à son récit.

³³⁸ Georges Guédou, entretien avec Georges Guédou et Pierre Claver Okoudjou sur l'historique de l'université du Dahomey, Cotonou, mai 2014.

le lycée Toffa 1^{er} pour les filles dans la capitale dahoméenne. À la rentrée d'octobre 1967, les anciennes propédeutiques d'une année deviennent des premiers cycles universitaires de deux ans conduisant aux diplômes du DUES³³⁹ et du DUEL³⁴⁰ comme dans l'enseignement supérieur français entre 1896 et la réforme Fourchet de 1966. Il s'agit là d'une avancée sensible dans la stratification de l'enseignement supérieur du Dahomey. Toutefois cela n'épuise pas l'objectif poursuivi par les autorités politiques qui se fondent sur le mythe d'un pays dont « l'élite intellectuelle demeure une des plus brillantes du continent »³⁴¹.

3- Une université nationale : le projet vu du Dahomey

Les autorités du Dahomey n'ont pas voulu se satisfaire d'un embryon d'enseignement supérieur. Leur projet, porté par une volonté politique, est alors présenté et défendu comme pertinent dans la sous-région alors que la France, premier partenaire potentiel pour le financement reste très réticente à l'implantation d'une université nationale au Dahomey.

3-1- L'université du Dahomey : une nécessité dans la sous-région

À l'origine, l'enseignement colonial au Dahomey comme partout ailleurs dans les colonies, était organisé dans l'objectif de scolariser une élite faite d'un nombre limité de fonctionnaires et d'employés nécessaires. Cet enseignement a un « caractère sélectif très accentué, il prépare les élèves à continuer leurs études, mais très peu à la vie active »³⁴². La sélection scolaire n'est pourtant pas propre au Dahomey et devrait du reste être un facteur favorable à la création de l'université qui est l'établissement de formation de l'élite nationale. Cette sélection du système éducatif peut, au contraire, expliquer l'engouement de la jeunesse et des autorités politiques pour le projet de création d'une université nationale. Dans ce cas, l'université est perçue comme la voie royale pour faire, à l'image de l'administrateur colonial, des *instruits*, les « akowé »³⁴³ selon une typologie linguistique du Sud-Bénin. De façon imagée, les

³³⁹ DUES = Diplôme Universitaire d'Etudes Scientifiques.

³⁴⁰ DUEL = Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² *Ibidem.*

³⁴³ Dans l'une des nombreuses langues parlées au Dahomey, ce mot akowé qui est identiquement employé sans traduction dans presque tout le pays, désigne littéralement celui qui est instruit, celui qui *est allé à l'école du Blanc*,

« akowé » sont ceux qui ont appris à manier le papier et la plume à l'occidental, c'est-à-dire, des évolués parce qu'ils savent lire et écrire³⁴⁴. Dès lors, on comprend que dans la logique culturelle, « les emplois manuels, les métiers indépendants comme celui d'agriculteur ou de d'artisan les attirent peu »³⁴⁵. Au Dahomey, comme dans le reste de l'Afrique francophone de l'ouest les Africains développent la mentalité, aux lendemains de l'époque coloniale, que l'on va à l'école pour échapper à la pénibilité du travail manuel et trouver *un emploi de bureau, être fonctionnaire*. Tel est, au demeurant, le contexte social qui peut expliquer en partie la mobilisation diversement engagée des autorités politiques et de jeunes étudiants pour que le Dahomey ait sa première rentrée universitaire. Il faut remarquer que cette détermination du gouvernement Maga à partir de 1962 pour faire tout concourir à la réalisation de leur projet ne semble pas prendre en compte une sensibilité contraire qui pourrait provenir d'autres nations de la sous-région comme par exemple le Togo voisin ou la Côte d'Ivoire disposant déjà elle d'un centre universitaire national.

En 1964, lors de la négociation des accords diplomatiques qui devraient conduire à la création d'un *collège universitaire unique daho-togolais*, le Dahomey qui avait lancé l'expérience de *propédeutique Lettres* deux ans plus tôt, demande à abriter la *propédeutique sciences* à Porto-Novo. La propédeutique de lettres devrait alors être déménagée à Lomé, au Togo. Ce choix dahoméen est a priori accepté par les autorités togolaises. Ainsi, à l'occasion des festivités commémoratives de l'indépendance du Togo, le 27 avril 1964, les deux ministres togolais et dahoméen de l'Éducation nationale, se mettent d'accord, sur cette vision du Dahomey de répartir les deux centres d'enseignement supérieurs (CES) qui vont constituer le futur Institut d'études supérieure du Bénin (IESB). Un mois plus tard, le gouvernement togolais, sans doute pour avoir perçu l'ascendance tactique que les Dahoméens se donnent par le choix d'abriter la propédeutique des sciences, remet en cause le consensus antérieur. C'est ce que J. Tailleur, ambassadeur de la France près le Dahomey fait remonter par télégramme à sa hiérarchie : « Je viens d'apprendre de source officielle que le gouvernement togolais aurait refusé d'entériner cet

celui qui a des connaissances scolaires avérées. Quand on l'emploie à désigner quelqu'un, cela connote une assimilation à l'homme occidental qui est supposé naturellement cultivé intellectuellement avec l'idée d'une ascendance sociale sur les non lettrés.

³⁴⁴ Pour une utilisation contextualisée du concept « évolués » pour désigner les intellectuels africains, se reporter à la thèse de l'historien béninois Coffi Bellarmin Codo, *La presse dahoméenne face aux aspirations des "évolués"* : "La Voix du Dahomey 1927-1957", thèse de doctorat sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch, soutenue à l'Université Paris-Diderot Paris 7, 1978.

³⁴⁵ René Maheu, *doc.cit.*

accord et aurait exprimé son désir que la propédeutique scientifique soit organisée à Lomé »³⁴⁶. La poursuite des pourparlers diplomatiques tripartites finit par déboucher sur des conclusions favorables au Dahomey qui abrite à partir de 1965 le Centre d'enseignement supérieur de sciences à Porto-Novo et le Togo accepte d'abriter à Lomé, la section de lettres.

3-2- La réticence de la France au projet dahoméen : la question du financement

Après l'effort financier que l'université aofienne de Dakar et le centre d'enseignement supérieur d'Abidjan ont nécessité de la part de la France, les autorités politiques ne sont plus disposées à recommencer un investissement aussi important pour créer une université nationale en Afrique occidentale. En février 1957, la France a créé à Dakar au Sénégal une université pour toute l'AOF en 1957. En 1959 elle a ouvert un centre d'enseignement supérieur à Abidjan en Côte d'Ivoire. Au début des années 1960, face aux sollicitations du Dahomey qui veut avoir son université, les autorités françaises se montrent très réticentes à investir de nouveau pour une cause analogue. Pour les jeunes nationales de l'AOF, il existe déjà sur place les possibilités d'études universitaires que sont Dakar et Abidjan même si le centre d'Abidjan ne suscite pas un enthousiasme particulier dans l'Afrique francophone de l'Ouest.

Il est certain que le Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan n'est pas considéré par les États membres du Conseil de l'Entente autres que la Côte d'Ivoire comme l'équivalent d'un enseignement universitaire national. C'est avec les plus grandes réticences que le Niger et la Haute Volta envoient à Abidjan leurs étudiants. Quant au Dahomey, il préfère encore momentanément les maintenir à Dakar³⁴⁷.

Malgré cette réserve des Dahoméens en particulier, la France n'est pas du tout motivée à prendre un troisième engagement de financement d'un enseignement supérieur universitaire dans la même région de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, le Centre d'Enseignement supérieur de la Côte d'Ivoire qui se développe en tandem avec l'Université de Dakar constituait de fait un facteur défavorable à la réalisation du projet dahoméen malgré le peu de crédit que le gouvernement dahoméen accordait au centre d'enseignement d'Abidjan. Les autorités françaises se disent

³⁴⁶ADC 311/4 DAM *Dossier Dahomey 1959-1969* ; télégramme au départ de Cotonou n°314-315, de J. Tailleur, du 16 mai 1964.

³⁴⁷ ADC 311/4 DAM *Dossier Dahomey 1959-1969* ; télégramme au départ de Paris DAM n° 11-473-75, du 30 juin 1962 pour l'Ambassade de la France à Washington.

conscientes que le Dahomey est, en Afrique, un état « qui après avoir été le siège d'une brillante civilisation, a été un des premiers à former des élites locales selon les disciplines occidentales ». Cependant, les arguments du ministre de l'éducation dahoméenne sur le projet d'une université qui va intéresser les pays voisins du Dahomey ne paraissent pas assez convaincants pour motiver l'engagement de financement par la France.

Dans ces conditions, tout en ne s'estimant pas en mesure de financer un autre Centre d'Enseignement Supérieur en Afrique – qui, contrairement aux allégations de M. Assogba n'aurait aucun rayonnement dans les pays voisins – le Gouvernement français a accepté de fournir le personnel pour l'ouverture à la rentrée prochaine d'une propédeutique Lettres à Porto-Novo. Telles sont les limites étroites de l'effort qu'il a paru possible de faire en matière d'Enseignement Supérieur au profit du Dahomey³⁴⁸.

Pour les autorités du Dahomey, une propédeutique n'est qu'un premier pas, alors que du côté français, c'est un pas important qui est fait. Les autorités dahoméennes ne semblent pas percevoir l'effort financier non négligeable que la France venait de déployer. De plus, dans l'Afrique francophone de l'Ouest, malgré la méfiance que témoigne le gouvernement du Dahomey et les autres états de la sous-région, c'est avec l'appui de la France que le gouvernement ivoirien par un décret du 9 janvier 1964, transforme le Centre d'enseignement supérieur d'Abidjan en Université d'Abidjan. Cette dernière prendra le nom d'Université nationale de la Côte d'Ivoire, à partir du 1^{er} juin 1977 et ce jusqu'aux nouvelles réorganisations de la carte universitaire nationale les 1^{er} janvier 1985, 2 septembre 1992 et 20 décembre 1995³⁴⁹. Quant au Dahomey, son université prévue en 1960 pour démarrer en 1962, n'a pas ouvert jusqu'à la fin de la décennie 1960-1970 puisque la France n'a pas accepté de la financer et que le Dahomey n'a pas eu d'autres partenaires pour soutenir matériellement le projet. Acteur des négociations, et ayant participé à la deuxième « mission dahoméenne de bonne volonté » des années 1969-1970, pour susciter des partenaires de financement de l'université au Dahomey, Georges Guédou retient que le seul partenaire fiable a été la France qui ne voulait pas soutenir deux universités pour le Togo et le Dahomey :

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ Pour un historique des universités publiques en Côte d'Ivoire, voir Lasm Manso, « Les universités publiques » en ligne : http://www.ide.go.jp/English/Publish/Download/Ars/pdf/08_04.pdf (Consulté le 05/11/2016).

C'était surtout la France qui voulait nous aider, mais la France ne voulait pas deux universités. Cela était très clair. Une seule université devrait être créée pour le Dahomey et le Togo et devrait s'appeler l'université du Bénin, université du Golfe du Bénin. Finalement, les choses ne sont plus passées comme prévues car chaque pays a voulu avoir sa propre université. La scission est intervenue dans les années 1970, sous le conseil présidentiel³⁵⁰.

En 1968, la crise de mai 1968 à Dakar avec ses corollaires à Abidjan occasionne une expulsion massive des étudiants dahoméens qui rentrent dans leur pays en pleine année universitaire. La nécessité d'une université nationale se fait ressentir d'une façon nouvelle par les autorités politiques qui se tournent vers l'Unesco et la France en vue de concrétiser leur projet vieux d'une décennie. La France montre un intérêt nouveau à la question et finit par prendre l'engagement financier nécessaire pour rendre possible la création d'une université dahoméenne.

Le Dahomey a développé et conservé pendant longtemps une certaine avance en matière de scolarisation au niveau des pays de l'Afrique francophone subsaharienne. Ayant constitué une élite locale rapidement exportée dans d'autres pays d'Afrique ainsi qu'un contingent de bacheliers de plus en plus important à partir de 1954, le Dahomey renouvelle son intérêt pour les questions de la culture, de la science et de l'éducation en signant très tôt son accord de membre de l'Unesco le 18 octobre 1960, moins de trois mois après la proclamation de son indépendance du 1^{er} août. Le président dahoméen Hubert Maga ratifie également l'accord de coopération avec la France en matière d'enseignement supérieur le 24 avril 1961. Par la suite, le premier maillon d'une future université dahoméenne est posé grâce au démarrage d'une propédeutique nationale de lettres à Porto-Novo en 1962.

L'instabilité politique que connaît le pays à partir de 1963 avec le renversement du pouvoir d'Hubert Maga a certainement ralenti le projet de développement de l'enseignement supérieur dahoméen. Toutefois, l'accord tripartite entre la France, le Togo et le Dahomey signé le

³⁵⁰ Georges Guédou, entretien avec Georges Guédou et Pierre Claver Okoudjou sur l'historique de l'université du Dahomey, Cotonou, mai 2014.

14 juillet 1965 permet l'ouverture de l'institut d'études supérieures du Bénin (IESB) commun au Dahomey et au Togo. Le Dahomey revendique, au-delà d'un centre d'enseignement supérieur, une université nationale dont le rayonnement serait régional. C'est pour conduire ce rêve à son accomplissement qu'une commission nationale est mise sur pied en mai 1968 à la suite des expulsions dont les étudiants dahoméens de l'université de Dakar sont victimes. Le Mai dakarois finit par conduire au mai dahoméen en 1969. Le gouvernement du président Émile Zinsou qui avait déjà repris le projet de l'université en négociation avec des partenaires dont l'Unesco en première ligne, est amené à renouer des contacts internationaux et forcer la main à la France afin d'aboutir à l'ouverture d'une université dahoméenne. Ainsi le mouvement organisé en mai 1969 par des étudiants et scolaires du Dahomey, mouvement que nous qualifions dans le prochain chapitre de « Mai dahoméen » semble être le mouvement étudiant déterminant ayant conduit à la décision de créer l'université du Dahomey en août 1970.

CHAPITRE III : LE MAI DAHOMÉEN DE 1969 : CRISE SCOLAIRE ET NAISSANCE D'UNE UNIVERSITÉ AU DAHOMEY (1968-1970)

NON ! à l'extension du C.E.S au sein du lycée Béhanzin.

NON ! à l'asphyxie du lycée Béhanzin.

NON ! au sabotage de l'Université Dahoméenne³⁵¹

L'événement *mai 1968* a fait le tour du monde. Il n'a pas épargné le Dahomey qui deviendra Bénin à partir du 30 novembre 1975. Ainsi, les années 1968, étudiées sous la thématique du « moment 68 » par Michel Zancarini-Fournel, ne constituent pas un repère omniprésent uniquement dans « l'histoire du très contemporain » en France³⁵². En Afrique francophone de l'Ouest (AFO), comme ailleurs, l'importance de ces années de tournant historique est également indéniable dans l'évolution des nations postindépendance où se sont parfois produites des « révolutions africaines »³⁵³. S'il est impensable de faire une histoire socio-politique de l'Université dans les anciennes colonies françaises de l'AOF sans partir de la période d'un enseignement supérieur commun à toute l'AFO, cela est encore plus vrai pour le Dahomey. Pour ce pays en effet, c'est l'expulsion des étudiants étrangers de Dakar en juin 1968 qui a eu des conséquences imprévisibles et irréversibles dont l'une est le mouvement étudiant national de mai

³⁵¹ Union générale des élèves et étudiants dahoméens-Section du Sénégal (S.D.S – UGEED), *Mémoire sur la crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales (Mars-Avril-Mai-Juin...1969)*, Cotonou, 10 juillet 1969, p. 44.

³⁵² Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, une histoire contestée*, Paris, Seuil 2008. p. 9.

³⁵³ A travers l'étude de trois grands mouvements étudiants africains, Brazzaville (Congo) en août 1965, Dakar (Sénégal) en mai 1968 et Tananarive (Madagascar) en 1972, Françoise Blum a présenté une approche comparative de ces grèves postindépendance. L'auteur indique que l'une des spécificités du mouvement sénégalais est sa dimension régionale puisqu'il a concerné non seulement l'État sénégalais mais tous les autres de la sous-région dont le Dahomey. Voir Françoise Blum, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR, 2014 ; Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants Africains En Mouvements : contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.

1969. Aussi, le cas dahoméen illustre-t-il que, grâce à « la révolte universitaire »³⁵⁴, un mode juvénile de revendication, des changements significatifs s’opèrent dans la vie politique et sociale des jeunes États africains. Il existe donc un lien chronologique indéniable entre les événements du Mai dakarois présentés d’un point de vue différent et complémentaire par Abdoulaye Bathily³⁵⁵ et Françoise Blum³⁵⁶, et la *grande grève*³⁵⁷ organisée en mai 1969 par l’Union générale des élèves et étudiants dahoméens (UGEEED). C’est l’objet central de ce chapitre qui apporte un éclairage sur la logique des événements décisifs pour l’histoire de l’Université en République du Bénin (ex Dahomey).

Aucun travail de recherche n’existe à notre connaissance sur le mouvement étudiant dahoméen de mai 1969 en dehors des reportages et des commentaires qui s’y rapportent dans les archives du quotidien national, des témoignages de quelques acteurs ou des récits autobiographiques à l’occasion d’un entretien, ou encore dans les archives diplomatiques françaises ou celles de l’Unesco. Ce chapitre est une réflexion sur l’événement et ses conséquences dans la vie d’une nation dont les autorités politiques et des étudiants sont plus ou moins mobilisés alors pour une université nationale. En vérité, la grève des étudiants et scolaires du Dahomey que nous qualifions de *Mai dahoméen* a incontestablement eu un effet considérable dans la création de l’université du Dahomey en août 1970. Les travaux de Bathily et de Blum déjà évoqués sont consacrés à rendre accessoire la nécessité de reprendre une analyse du mai 1968 à Dakar dont nous ne retenons ici qu’une approche synthétique utile. Nous nous intéressons particulièrement à la conséquence de l’expulsion, entre autres, des étudiants dahoméens dont l’année universitaire 1967-1968 hypothéquée a pu être sauvée grâce au don de bourses de la France au Dahomey. Or les Dahoméens ont gardé le mythe collectif d’être « le quartier latin de

³⁵⁴ Abdoulaye Bathily présente, dans une synthèse historique bien documentée, et en tant que l’un des acteurs de premier plan, l’origine, le déroulement et surtout les conséquences politiques du mai 1968 à Dakar. Voir Abdoulaye Bathily, *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Collection Afrique Contemporaine, Volume 15, Paris, Chaka 1992.

³⁵⁵ Voir Abdoulaye Bathily, *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Collection Afrique contemporaine, volume 15, Paris 1992. L’approche de mai 1968 qui est ainsi présentée est principalement nationale, c’est-à-dire sénégal-centrée.

³⁵⁶ Voir Françoise Blum, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR 2014. L’auteur adopte une démarche d’analyse comparative critique des événements qui se sont passés au Congo, au Sénégal et à Madagascar.

³⁵⁷ L’expression est d’Eugénie Dossa Quenum qui a été une militante de la grève de mai 1969 au Dahomey. Elle en a évoqué le récit de la préparation et le déroulement du mouvement dans un de ses romans autobiographiques, une sorte de ses mémoires de jeunesse. Voir Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Geny – Tome 2*, Toulouse, Mélibée 2013, p. 265.

l’Afrique », le siège d’une brillante civilisation, le Dahomey est le deuxième État, après le Sénégal, qui a le plus important nombre de jeunes étudiants à l’Université de Dakar. Dès lors, le Dahomey revendique le droit d’avoir une université en bonne et due forme sur son sol. Entre mai 1968 et octobre 1970, l’expulsion de Dakar, l’organisation d’un grand mouvement étudiant au Dahomey et des négociations diplomatiques se sont enchaînées jusqu’à la première rentrée de l’université du Dahomey le 26 octobre 1970.

Notre réflexion s’articule autour de trois axes. Il s’agit, dans un premier temps, de montrer les effets de l’expulsion de Dakar des étudiants dahoméens qui se sont alors mobilisés pour une université chez eux. Ensuite, nous allons étudier, à la suite du *mai 1968 à Dakar*, la mise en route du processus d’organisation du Mai dahoméen quasiment une année après mai 1968 de Dakar. Enfin, nous verrons à quel point le mouvement estudiantin dahoméen a interpellé les autorités politiques. En conséquence, ces autorités vont solliciter, par des contacts diplomatiques, l’intérêt des principaux partenaires potentiels et concurrents : la France et l’Unesco. Le Dahomey joue alors Unesco contre France afin de créer son université nationale.

1-De l’expulsion de Dakar vers l’enjeu d’une université au Dahomey

Les manifestations universitaires de mai 1968 à Dakar n’ont pas révolutionné que la vie politique et sociale du Sénégal. Dans un entretien auquel elle a accepté de se prêter, Lydie Akibodé Pognon³⁵⁸, étudiante en première année en 1968 à l’université de Dakar, s’exprime dans ce sens. À d’A. Bathily qui soutient que les débuts du mouvement étudiant sénégalais sont antérieurs au mai 1968 occidental, l’étudiante dahoméenne estime que le vecteur du Mai dakarois est occidental et elle le qualifie d’« idéologie de gauche » alors en transposition dans l’Afrique subsaharienne : « Les idées semblaient intéressantes et transposées dans notre contexte africain,

³⁵⁸ Lydie Akibodé Pognon est une dahoméenne (béninoise) née à Dakar en 1946. Elle obtient son baccalauréat en 1967 à Lyon où elle a fait son initiation au militantisme scolaire. Retournée en Afrique, elle entre en première année d’économie à l’université de Dakar (1967-1968). Victime de la vague d’expulsion des Dahoméens de Dakar à la suite des événements du Mai dakarois, elle poursuit ses études en France grâce à une bourse FAC (Fonds d’Aide à la Coopération) pour devenir diplômée de l’Institut international d’Administration publique de Paris. Par la suite, elle soutient aussi une thèse de doctorat en Psychologie du travail. Enseignante à l’Université d’Abomey-Calavi au Bénin (ex Dahomey), Lydie Akibodé Pognon est directrice de l’École nationale d’Administration et de Magistrature de 1996 à 2002. Pendant de longues années, elle est administrateur civil et experte en réforme administrative auprès du PNUD-Bénin. Sa dernière publication parue chez L’Harmattan, dans la collection *Etudes africaines* en 2008 est intitulée *Valeurs du travail et absentéisme en Afrique*.

ça paraissait utile. Il fallait briser un certain nombre de carcans »³⁵⁹. Certaines des raisons de la manifestation de mai 1968 à Dakar ont ainsi concerné l'ensemble des pays de l'AFO.

1-1- Le Mai 68 à Dakar : d'une cause nationale à une mobilisation générale

Un bras de fer s'est installé entre les étudiants et le gouvernement du Sénégal depuis la rentrée de septembre 1967 et se poursuit donc jusqu'en mai 1968. En octobre-novembre 1967, le gouvernement sénégalais décide unilatéralement de revoir sa politique d'attribution des bourses universitaires. Il est difficile pour le régime de Léopold Sédar Senghor de revenir sur son option car il s'est agi de prendre des mesures efficaces pour faire face à la crise économique qui secoue le pays depuis deux ans. La sécheresse de 1967 a fait chuter, d'un million de tonnes en 1965, à seulement 835 000 tonnes la récolte annuelle de la production arachidière, principale source de revenu de l'État et du pays tout entier. De plus, cette campagne arachidière de 1966-1967, suite à l'établissement du *Marché commun* (européen), est bouclée avec une énorme perte financière estimée à 4,9 milliards de francs CFA³⁶⁰. Selon Abdoulaye Bathily, dans sa publication sur le mai 1968 à Dakar, les symptômes du malaise social sont multiples³⁶¹ : la grogne des paysans surendettés, la rage des salariés dont les salaires traînent, l'inquiétude du lendemain incertain qui mine de plus en plus de familles face au chômage qui augmente, la perte de vitesse du système éducatif qui signe l'ébranlement de l'école coloniale « principal instrument de promotion sociale »³⁶², la frustration de nombreux citoyens sénégalais condamnant un néo-colonialisme ambiant et développant une acerbe propagande anti-française au nom d'une « décolonisation inachevée »³⁶³. C'est tout cet ensemble qui constitue le non-dit du mouvement étudiant à l'université de Dakar.

Mécontents des nouvelles dispositions prises par le gouvernement de Léopold Sédar Senghor, les étudiants sénégalais « revendiquent la transformation des deux tiers de bourse et des demi-bourses qui ont été octroyées à certains d'entre eux en bourses entières et le paiement des

³⁵⁹ Lydie Akibodé Pognon, entretien avec l'auteur sur le Mai dakarois, Abomey-Calavi (Bénin) le 27 janvier 2015.

³⁶⁰ Voir *Marchés tropicaux et méditerranées*, n°1179 du 22 juin 1968, cité par Abdoulaye Bathily, *Mai 68 à Dakar...*, *op.cit.*, p. 20.

³⁶¹ Pour « les origines de Mai 1968, voir Abdoulaye Bathily, *op.cit.*, p. 15-57.

³⁶² Abdoulaye Bathily, *op.cit.*, p. 35.

³⁶³ *Ibid.*

bourses pendant douze mois au lieu de dix »³⁶⁴. Pour tirer la sonnette d'alarme, l'Union démocratique des étudiants sénégalais (UDES) déclenche une grève d'avertissement le 18 mars 1968. Cette initiative de l'UDES ne semble pas inquiéter le gouvernement qui reste ferme sur sa décision. La tension continue de monter et les responsables politiques commencent à redouter que la situation dégénère. Il faut essayer de convaincre l'opinion nationale voire au-delà, du bien-fondé de l'option du gouvernement Senghor. C'est le ministre de l'Éducation nationale qui expliquera plus tard la position du gouvernement sur les antennes de Radio-Sénégal, le soir du 26 mai 1968 en français, et le 27 mai en ouolof. Ainsi selon le ministre Mahtar M'Bow, le souci du gouvernement a été de définir, grâce à l'expertise d'une commission *ad hoc*, « des critères nouveaux permettant d'offrir au plus grand nombre de bacheliers la possibilité de faire des études supérieures »³⁶⁵. Quatre indicateurs de base sont retenus comme nouveaux critères d'attribution de bourse post-baccalauréat :

- les résultats scolaires, surtout la moyenne de la terminale ;
- la mention du baccalauréat ;
- la situation sociale = revenus des parents (nature et montant) et charges familiales assumées ; et
- la nature des études pour lesquelles la bourse est sollicitée³⁶⁶.

Les étudiants grévistes estiment que le gouvernement fait fausse route en prenant de telles mesures. Ils s'insurgent également contre une influence extérieure dans la gestion politique du pays et la gouvernance de l'université de Dakar où ils repèrent une dimension de ce qu'Abdoulaye Bathily qualifie de « décolonisation inachevée ». L'importante présence de Français dans la vie politique et dans le système éducatif à Dakar, malgré l'indépendance nationale, n'est du reste pas une réalité exclusivement sénégalaise. La plupart des pays de l'Afrique occidentale avaient dans les années 1970 un nombre important de coopérants français qui intervenaient encore comme enseignants dans le système éducatif national. Dans le cadre par exemple des accords de coopération entre la France et l'Afrique francophone, régissant l'enseignement supérieur, Françoise Blum souligne le fait qu'à l'université de Dakar, il a existé pendant plusieurs années encore après l'indépendance du Sénégal, « une situation où les

³⁶⁴ *Afrique nouvelle : Le plus grand hebdomadaire de l'Ouest Africain* (sic), n°1086 de la semaine du 30 mai au 6 juin 1968.

³⁶⁵ *Afrique nouvelle, op.cit.*

³⁶⁶ *Ibid.*

dispositions législatives et réglementaires relatives à l'enseignement universitaire français sont introduites dans le droit de la République du Sénégal, et où toute modification intervenant dans le premier sera répercutée dans le second »³⁶⁷. C'est ce qu'illustrent à la fois la réforme française dite Fouchet de 1966 identiquement mise en application à Dakar, de même que le fait que le recteur de l'Université de Dakar est resté français jusqu'en 1971³⁶⁸.

Dans l'histoire de l'université en Afrique subsaharienne, les dates des 27, 28 et 29 mai 1968 sont qualifiées de redoutables « jours d'orages de Dakar »³⁶⁹. La première ville universitaire de l'AFO, Dakar, capitale de la République du Sénégal depuis l'indépendance du 20 août 1960, connaît un climat social tendu, sans précédent. Tout commence avec une matinée du 27 mai marquée par l'impressionnante marche des étudiants sénégalais. Le grand sit-in organisé par l'Union démocratique des étudiants sénégalais (UDES), avec le soutien important de l'Union des étudiants de Dakar (UED) en ce 27 mai vient d'être mis en échec. Les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser le grand rassemblement. Parmi les étudiants en mouvement, certains sont blessés et d'autres arrêtés. La scène de violence ne fait qu'augmenter la tension sociale nationale. La situation prend une ampleur nouvelle. Les étudiants décrètent, en guise de protestation, une grève illimitée invitant les lycéens (principalement des classes de terminale), de même que les travailleurs salariés, à s'associer à leur mobilisation pour résister aux intimidations du gouvernement de Senghor.

Le président de la République, de son côté, ne se laisse pas faire. Un communiqué de la présidence fait savoir que « les élèves des établissements secondaires et techniques qui auront fait la grève des cours, des compositions ou examens seront renvoyés définitivement de tous les établissements publics du Sénégal »³⁷⁰. Le gouvernement fait renforcer l'intervention des forces de l'ordre qui, en s'introduisant dans l'espace de l'université ainsi que dans la cité universitaire, violent ainsi le 28 mai 1968, ce qu'on appelle *les franchises universitaires*. Quant aux manifestants, ils intensifient la spirale de violence : des vitrines sont brisées, des magasins saccagés des voitures brûlées, comme dans les rues de Nanterre et du Quartier latin à Paris autour

³⁶⁷ Françoise Blum, *op.cit.*, p. 48.

³⁶⁸ Le dernier recteur de nationalité française est Paul Teyssier (1967-1971). Et c'est Seydou Madani Sy qui lui succède comme premier recteur sénégalais (1971-1986). Voir UCAD, *Interface, Journal bimestriel de l'Université Cheikh Anta Diop*, Dakar Février-Mars 2007, n°4, p. 22.

³⁶⁹ Cf. *Jeune Afrique* (10-23 juin 1968), hebdomadaire tunisien cité par Abdoulaye Bathily, *Mai 68 à Dakar...*, *op.cit.*, p. 17.

³⁷⁰ *Afrique nouvelle*, n°1086 de la semaine du 30 mai au 6 juin.

de la Sorbonne quelques jours auparavant de ce même mois de mai 1968, à des milliers de kilomètres de Dakar. Ici, s'activent les forces de l'ordre qui prennent d'assaut toutes les rues en vue. Des détonations de grenades offensives et de fusils conjuguent à longueur de temps leur rythme avec des sirènes de police, d'ambulance ou de sapeurs-pompiers. Vu l'ampleur de la situation qui devient de plus en plus hors de tout contrôle, le Conseil de l'Université se réunit au soir du 28 mai et décide de la fermeture *sine die* de l'université. En ce même jour, le gouvernement annonce que les écoles primaires de Dakar, de Saint Louis et de Thiès sont fermées. Le discours radiodiffusé du président Senghor qui était prévu pour le 31 mai intervient déjà le 30. Il proclame par décret l'état d'urgence pour douze jours et un couvre-feu systématique entre 20 heures et 6 heures. Ce jeudi 30 mai, « les étudiants étrangers commencent à être évacués : des Mauritaniens, des Maliens, des Dahoméens, des Voltaïques, des Nigériens, etc... »³⁷¹. Ces événements montrent un engouement général de toute la jeunesse ouest africaine pour des centres d'intérêt comme la lutte « contre l'impérialisme et le néo-colonialisme »³⁷² ou ce qui s'appelle « l'africanisation du monde du travail »³⁷³. C'est ce qui semble justifier donc qu'en mai 1968 de nombreux étudiants ressortissants d'autres pays de l'AFO à Dakar se soient mobilisés aux côtés de leurs homologues du Sénégal.

La crise de mi-juin 1968, après avoir paralysé le système éducatif sénégalais tout entier pendant cinq mois, trouve une solution dans ce qui est appelé les accords du 13 septembre 1968, conjointement signés par le président de l'UDES et le ministre sénégalais de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Les conclusions de cette rencontre de sortie de crise sont contenues dans un communiqué radiodiffusé (voir annexe 1). Les 8 engagements qui y figurent représentent l'ensemble des concessions faites par le gouvernement pour que « l'UDES accepte la réouverture partielle et progressive de l'Université de Dakar et s'engage à lever les mots d'ordre de grève générale des cours et des travaux pratiques, de boycott des examens et de boycott des bourses pour l'étranger »³⁷⁴. Mais selon l'appréciation des étudiants dahoméens, cet accord n'est pas une vraie solution à la crise traversée par l'École sénégalaise de mai à septembre 1968. En relevant comme une insuffisance le fait que les clauses de cette signature d'accord « ont renvoyé l'étude des problèmes sociaux des élèves à une rencontre ultérieure entre

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² Françoise Blum, *op.cit.*, p. 80.

³⁷³ *Ibid.*, p. 56.

³⁷⁴ Abdoulaye Bathily, *op.cit.*, p. 111.

élèves et gouvernement »³⁷⁵, les étudiants dahoméens, militants de la Section du Sénégal de l'Union générale des étudiants et élèves du Dahomey (SDS-UGEED) dénoncent ce qu'ils qualifient d'illusion contenue dans les résolutions du 13 septembre. Selon eux on peut retenir que :

Le tapage mystificateur dont le gouvernement sénégalais a entouré les négociations et la signature des accords est essentiellement à l'origine de l'illusion qu'ont eue les masses laborieuses sénégalaises que le gouvernement de SENGHOR venait enfin de résoudre tous les problèmes de l'École sénégalaise. En définitive, il s'est fait que la grande crise scolaire et universitaire de Mai-Septembre 1968 au Sénégal prit fin par la conclusion des Accords du 13 septembre et non par la publication d'un document des organisations démocratiques sénégalaises, de l'U.D.E.S. notamment³⁷⁶.

Malgré cette insatisfaction des militants dahoméens de l'UGEED par rapport à l'issue peu fiable selon eux de la crise, un calme temporaire est revenu à Dakar et dans tout le pays.

1-2- Les effets du Mai 68 à Dakar : l'école de Bambey à l'UGEED du Dahomey

Les accords du 13 septembre 1968 permettent d'avoir au Sénégal quelques semaines d'accalmie. Des examens sont alors organisés pour sauver l'année académique 1967-1968 et la rentrée 1968-1969 est lancée en janvier 1969. De nouveaux signes d'inquiétude ne tardent pas à faire jour. Aux premières semaines de 1969, c'est à l'École nationale des cadres ruraux (E.N.C.R.), une école professionnelle située à Bambey et en liaison à l'université de Dakar par le biais de l'Union des étudiants et élèves sénégalais (UDEES) qu'un mouvement collectif des élèves aboutit à « la bastonnade du Surveillant général de cette école »³⁷⁷ dans la nuit du 17 au 18 février 1968. Les élèves-cadres ruraux expriment ainsi leur colère contre une discipline qui, imposée par le surveillant général, fait appel à la « force brutale »³⁷⁸ parce que basée sur « une conception féodale »³⁷⁹. Or, la vraie discipline, selon le commentaire des étudiants dahoméens

³⁷⁵ AP d'Eugène Dossa-Quenum : FEANF – UED (SDS-UGEED), *Mémoire sur la Crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales (Mars-Avril-Mai-Juin 1969)*, Cotonou 1969, p. 2.

³⁷⁶ SDS-UGEED, *Mémoire sur la Crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales*, *op.cit.*, p. 3.

³⁷⁷ SDS-UGEED, *Mémoire sur la Crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales*, *op.cit.*, p.3.

³⁷⁸ SDS-UGEED, *Mémoire...*, *op.cit.*, p. 3.

³⁷⁹ *Ibid.*

sur la scène qui s'est produite, « doit se fonder sur l'application de sanctions justifiées et appréciées parce que dénuées de tout arbitraire »³⁸⁰. Il faut certainement garder une réserve par rapport à cette réflexion de la SDS-UGEED, en tenant compte de leur position affichée pour leurs camarades de l'UDEES et contre le surveillant général mis en cause ainsi que les autorités de l'ENCR et le gouvernement de Senghor. Cependant, on peut penser que l'exercice de l'autorité par ce surveillant a dû connaître par moments quelques excès qui ont au moins servi de prétexte au mouvement ayant conduit à la bastonnade nocturne dont il a été victime. Les auteurs de l'acte sont évidemment désavoués par les plus hauts responsables politiques de l'État. Ainsi, sur la base du rapport du surveillant et de celui du conseil des professeurs de l'ENCR, le gouvernement sénégalais prononce l'exclusion définitive de 18 élèves sur les 155 de l'école. Identifiés comme les meneurs du mouvement selon l'appréciation du gouvernement, ces 18 élèves, selon leurs amis de la SDS-UGEED, sont victimes d'« une mesure arbitraire »³⁸¹. Selon les étudiants dahoméens, cette sanction repose sur des arguments peu objectifs comme ils l'affirment dans leur mémorandum :

[Cette mesure est] arbitraire dans le choix des dix-huit boucs-émissaires dits « meneurs » alors même que la décision de battre le Surveillant général est une décision unanime des 155 élèves de l'E.N.C.R., une décision unanimement exécutée par les élèves, unanimement réclamée par les élèves...

Arbitraire dans le caractère des motifs retenus contre chacun :

“un tel a crié : attrapez-le”.

“Tel autre a dit : qu'il ne s'échappe pas !”

“Celui-ci avait un gourdin”

“Celui-là avait des cailloux”,

tous chefs d'accusation farfelus, peu convaincants, peu sérieux.

Il faut souligner ici que deux des dix-huit exclus étaient absents de l'E.N.C.R. ce soir où le Surveillant général a été battu par les élèves et pourtant ils sont exclus pour avoir participé à cet acte !³⁸²

La colère des élèves de l'ENCR nous fait voir comment la contestation de la figure du surveillant général présente une similitude avec l'anti-autoritarisme du mouvement étudiant de mai 1968 en France. Quant aux étudiants dahoméens, leur appréciation témoigne qu'ils se sentent

³⁸⁰ SDS-UGEED, *Mémorandum...*, *op.cit.* p. 3.

³⁸¹ *Ibid.*

³⁸² SDS-UGEED, *Mémorandum...*, *op.cit.* p. 3 & 4.

assez impliqués dans un système éducatif qui n'est pas celui de leur pays d'origine. Ils s'autorisent *a fortiori* des avis, voire des jugements et la condamnation d'une mesure disciplinaire prise par le gouvernement de leur pays hôte. Même si cela peut être interprété comme l'expérience d'une liberté d'expression, ils font tout de même preuve d'une certaine audace. De plus ils se montrent un peu partisans dans leur appréciation en affirmant l'unanimité des 155 élèves de l'ENCR dans leur action contre le surveillant car l'unanimité pour un mouvement de groupe de cette taille est difficile voire impossible. Il est possible que certains élèves aient dû se montrer favorables au mouvement par peur de faire savoir une position contraire et d'être mis en minorité comme probablement les deux élèves absents qui font partie des 18 élèves exclus par décision disciplinaire. L'analyse de la SDS-UGGEED traduit, au demeurant, l'important soutien que l'UDES a pu mobiliser auprès de la plupart des organisations nationales des étudiants étrangers dans sa lutte pour des revendications, en réalité, nationales.

Une ancienne étudiante dahoméenne de Dakar des années 1968 évoque le souvenir de ce passage d'une cause nationale à la dimension fédérale africaine de la grève.

Disons qu'en tant qu'étudiante en première année, à l'époque, on s'intéressait effectivement aux choses politiques mais ce n'était pas les grandes activités. Chaque fois qu'il y avait un meeting, on y allait. J'avais pas mal de cousins là-bas à l'université avant moi. Donc c'était plus pour les accompagner que de s'impliquer vraiment mais comme j'avais déjà fait un peu de militantisme, je n'étais pas bleue. J'ai eu mon bac à Lille où j'étais dans ces milieux d'Africains... C'était l'époque des Camerounais, des Sénégalais... Ces gens-là, ils nous ont mobilisés car il y avait une vraie confusion entre les problèmes nationaux, les problèmes sénégalais, les vrais problèmes universitaires, parfois souvent les problèmes de logistique, les problèmes de cité universitaire. Puis il y a eu le fameux mai 1968. Les raisons fondamentales, pour moi, jusqu'à aujourd'hui, ne sont pas évidentes. C'était un mouvement de solidarité avec ce qui se vivait au Sénégal. Nous, on était solidaire... Donc il y a eu un début de grève des Sénégalais, et finalement l'ensemble des Africains s'est solidarisé³⁸³.

Lydie Pognon nous situe le contexte dans lequel l'Union générale des élèves et étudiants dahoméens (UGGEED) a apporté son soutien à l'UDES. Il s'agit d'abord de la solidarité ouest africaine avec les étudiants sénégalais. Ensuite, ce sont des luttes dites « anti-coloniales » et

³⁸³ Lydie Akibodé Pognon, entretien avec l'auteur sur Mai 1968 à Dakar, Abomey-Calavi (Bénin) le 27 janvier 2015.

« anti néo-coloniales » qui constituent une contextualisation, en Afrique subsaharienne, de ce que L. Pognon qualifie d'idées de la gauche française : « ...Les idées semblaient intéressantes et transposées dans notre contexte africain, ça paraissait utile. Il fallait briser un certain nombre de carcans, et puis adapter l'université..., les problèmes universitaires.... Et du coup, le problème d'impérialisme, de colonialisme...de tout ça est ressorti dans la force des choses... »³⁸⁴. Tout semble donc prêt pour une mobilisation universitaire sénégalaise qui ne tarde pas à devenir générale au niveau de l'AFO et impactant le parcours universitaire de nombreux étudiants africains dont ceux dahoméens sont parmi les plus nombreux. Une nouvelle histoire des études universitaires commence ainsi pour les jeunes du Dahomey.

Les autorités dahoméennes tiennent à l'idée de créer leur propre université. Celle-ci est réclamée à cor et à cri par les jeunes élèves et étudiants de l'UGEED soutenus par des syndicats de travailleurs dahoméens. Face à une crise sociale qui devient de plus en plus radicale, le gouvernement du Dahomey, outre ses pourparlers avec la France, accélère les prises de contact avec d'autres potentiels partenaires internationaux dont les États Unis, le Canada, et Israël, ainsi qu'avec les institutions internationales dont, en l'occurrence, l'Unesco. Cette dernière dépêche au Dahomey deux missions spéciales, entre 1968 et 1970, en vue d'étudier comment démarrer le projet de l'université dahoméenne, en mettant l'accent sur le type d'université à concevoir. La première mission de l'Unesco se déroule du 28 novembre au 19 décembre 1968. Elle constitue le premier pas déterminant vers l'accomplissement du projet dahoméen après les événements du Mai dakarois. La multiplicité des activités menées et la diversité des personnalités rencontrées ont rendu dense cette première mission Unesco pour l'étude de faisabilité du projet de l'université au Dahomey³⁸⁵. Dans la liste des personnalités avec lesquelles la mission Unesco a échangé sur le projet, se trouve un groupe d'obédience chrétienne catholique dénommé "Développement et progrès". Sur les 17 membres de ce groupe, on dénombre 5 prêtres et de nombreux fidèles chrétiens laïcs. La rencontre avec un groupe d'intellectuels exclusivement catholiques avec la mission Unesco, une institution internationale et laïque exprime probablement la prise en compte du fait que l'enseignement catholique a eu un effet indéniable dans le taux et la qualité de la scolarisation relativement avancée du Dahomey par rapport aux autres états de

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ Pour le programme détaillé du séjour comme pour la liste complète des personnalités rencontrées, on peut se reporter à AUP, n°1145, *Rapport de mission : Dahomey, développement de l'enseignement supérieur Unesco*, Paris 1969, p. 68-71, en ligne sur *unesdoc*

l'AOF. Certains points de vue de ce groupe catholique "Développement et progrès" ont peut-être retenu l'attention des délégués de l'Unesco et ont pu être pris en compte dans l'ossature du projet.

Les suites données aux travaux à travers les réunions postérieures à cette importante mission Unesco ne laissent pas insensibles les autorités politiques de la France. Celles-ci commencent alors à réaliser, par le biais de l'ambassadeur sur place, que la France risque de perdre du terrain et de perdre la main quant au contrôle de son ancienne colonie. De fait, lors de la seconde mission Unesco au Dahomey, du 27 juillet au 13 août 1970, l'équipe dirigée par l'expert Michel Alliot a remarqué et dû tenir compte de « l'intérêt marqué par la France, des accords bilatéraux déjà passés avec elle [par le Dahomey] et du rôle éminent qui lui revient dans l'aide au développement de l'enseignement supérieur dahoméen »³⁸⁶. D'un autre côté, il faut noter qu'en plus du soutien dont le Dahomey bénéficiait auprès de l'Unesco, le Canada a aussi montré un intérêt pour le projet universitaire que les autorités dahoméennes souhaitent bâtir sur un modèle non pas français mais anglo-saxon. C'est là, entre autres objectifs, la raison qui a fait que l'Agence canadienne de développement international a envoyé trois délégués, Robert Ricard, Maurice Mercier et Pierre Martin sur place au Dahomey. Les délégués canadiens sont invités à travailler avec la mission Unesco et la commission nationale pour l'université afin d'apprécier la faisabilité et la viabilité du projet. Ces différentes rencontres dont les presses orale et écrite nationales évoquent la tenue et l'objet attisent l'envie voire l'impatience de la jeunesse nationale pour l'avènement de l'Université au Dahomey. C'est pour cette cause que se mobilisent les étudiants eux-mêmes à travers un gigantesque mouvement étudiant en mai 1969.

2-Organisation et tenue de la « grande grève » de mai 1969 au Dahomey

Le mot d'ordre essentiel du mouvement étudiant dahoméen qui se radicalise en mai 1969 peut être synthétisé dans la revendication qu'« une grande Université digne de ce nom soit créée sur le sol national »³⁸⁷. C'est l'objet du *Mai dahoméen*, ce mouvement mené par l'Union générale des étudiants et élèves du Dahomey (UGEED).

³⁸⁶ AUP, n° de série 2210 *Dahomey-Développement de l'université, juillet-août 1970, Paris novembre 1970*, p. 2, en ligne sur *unesdoc*.

³⁸⁷ Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Gény – Tome 2*, Toulouse, Mélibée 2013, p. 273.

2-1-Préparer la grève : organisation de la mobilisation estudiantine

Le mouvement étudiant de mai 1969 au Dahomey reste un moment important dans la mémoire collective de ses organisateurs, une sorte de « lieu de mémoire ». Selon les témoignages, l'objectif unique est la réclamation par la jeunesse d'une université nationale. Il faut noter qu'en ces années 1960 et 1970, nous sommes « au moment où la circulation d'idées contestataires et de pratiques d'opposition s'intensifiaient à l'échelle internationale »³⁸⁸. Au-delà du contexte africain, mais de façon générale, l'historien de la contestation et des années 1968, Bernard Brillant, affirme dans sa contribution à l'ouvrage collectif sur les années 1968, que « s'il est un terme qui fait consensus pour caractériser “les années 68”, c'est bien celui de “contestations”, mot-clé de la période »³⁸⁹. Au Congo, en France, au Sénégal, à Madagascar, au Dahomey, et partout ailleurs dans le monde, le mobile premier des mobilisations de jeunesse et du milieu étudiant en particulier est de contester un ordre des choses dans la société du temps. Cet enjeu fondamental a fait l'objet de circulation transnationale sans qu'il s'agisse d'une reproduction à l'identique des raisons d'un milieu à l'autre. Ainsi, lors de l'expulsion de mai 1968, les étudiants étrangers sont partis de Dakar et rentrés dans leur pays d'origine avec, suivant l'expression de Pierre Guidi, « les idées révolutionnaires » contre les régimes politiques en place et les systèmes dits de néo-colonialisme³⁹⁰.

Au Dahomey indépendant, l'idée d'une université nationale est discutée bien avant les événements de mai 1968 à Dakar comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de ce travail. Toutefois, il faut reconnaître que le projet ne suscite ni un grand engagement du gouvernement dahoméen, ni un vrai intérêt de la France qui est le premier et principal partenaire potentiel du projet. Tout au plus, la perspective qui correspond au souhait des autorités françaises est le développement du Centre d'études supérieures (CES) de Porto-Novo qu'il faut transformer progressivement en Institut universitaire de technologies (IUT), comme l'indique, en 1969, Monsieur Imbach, le directeur général de l'IESB³⁹¹. Or, la situation des étudiants dahoméens

³⁸⁸ Pierre Guidi, *Le Wolaita dans la nation éthiopienne : dynamiques de scolarisation et intégration nationale (1941-1991)*, thèse de Doctorat d'histoire, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne décembre 2014, p. 189-193.

³⁸⁹ Bernard Brillant, « La contestation dans tous ses états », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Levy et Michelle Zancarini-Fournel (Sous la direction), *Les années 68 Le temps de la contestation*, Paris, Complexe 2008 (1^{ère} éd.2000), p. 99.

³⁹⁰ Voir Pierre Guidi, *op.cit.*, p. 189.

³⁹¹Cf. ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 4 juillet 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 5.

expulsés de Dakar et d'Abidjan devient de plus en plus intenable au niveau national. Pour se faire entendre, l'UGEED songe à la possibilité d'organiser un grand mouvement des scolaires et étudiants pour forcer la main aux décideurs politiques dont il faut cependant redouter la répression. L'UGEED a progressivement appris et acquis une certaine maîtrise des manifestations de protestation et de revendication comme l'illustre la photo ci-dessous prise lors d'un mouvement à visée politique. Même si la photo n'est pas datée, il est probable qu'elle soit prise quelques années avant la grève du Mai dahoméen, sans doute dans les années 1965. Car, il s'agit d'une marche devant l'Assemblée nationale pour protester contre le Parti démocratique du Dahomey (PDD) fondé en 1964 par deux leaders politiques alors président et vice-président de la République, Sourou Migan Apithy et Justin Tomêtin Ahomadégbé³⁹².

Illustration 9 : Photo d'une grève de l'UGEED



³⁹² Voir Jean Pliya en collaboration avec Sébastien Sotindjo et Anastase Houéto, *L'histoire de mon pays, Le Bénin, Cours élémentaires et moyens*, édition 2014, revue, corrigée et augmentée, Cotonou, Imprimerie Notre Dame 2015, p.130. Au bout de deux ans au pouvoir de la 2^e République dahoméenne, Jean Pliya rapporte dans son manuel que « les problèmes liés au sous-développement, à une fonction publique pléthorique et au régionalisme n'étant pas résolus, les leaders ne s'entendent plus. Après leur démission forcée et l'intérim de M. Tahirou CONGACOU, président de l'Assemblée nationale (du 29 novembre au 22 décembre 1962), l'armée avec le général Christophe SOGLO fait un coup d'État et prend le pouvoir le 22 décembre 1965 ». Jean Pliya, *op.cit.*, p. 130

Source :<http://www.rfi.fr/diaporama/20160705-archives-photographe-beninois-cosme-dossa-numerisees-epa>
(consulté le 4 novembre/2016)

L'image, à première vue, ne ressemble pas à un mouvement étudiant. Ici, l'ordre ressemble à un défilé ou une marche coordonnée pour une cérémonie comme par exemple celle des couleurs nationales. La discipline des manifestants qui sont alignés comme des soldats soumis aux ordres, est donc remarquable alors qu'habituellement, dans les mouvements étudiants on enregistre des débordements de la marche dans les rues. Sur la photo, c'est l'inscription affichée sur la pancarte, portée par une femme³⁹³, en tête de rang, qui permet de se convaincre qu'il s'agit d'une marche estudiantine de protestation. Manifestement, ce savoir-faire dans l'organisation des manifestations pour des questions socio-politiques a dû servir pour coordonner le mouvement étudiant de mai 1969 qualifié d'une « vraie première » dans l'histoire universitaire du Dahomey. C'est cela que Eugénie Dossa Quenum appelle « la grande grève »³⁹⁴. Le bureau de l'UGEED qui s'en occupe est constitué de sept membres dont une femme, Eugénie Dossa Quenum au poste de *chargée aux affaires sociales*³⁹⁵.

Le président de ce bureau de l'union est Narcisse Djêgui. Il a certes déjà milité dans le mouvement étudiant à d'autres niveaux de responsabilité mais il en est à sa toute première expérience de président du bureau comme il l'exprime : « Ça m'a marqué, parce que c'était l'un des rares mouvements, les premiers mouvements que j'ai organisés personnellement »³⁹⁶. Ayant gardé le souvenir d'une réussite parfaite de la mobilisation, Narcisse Djêgui dit avoir mis beaucoup de temps à préparer ce mouvement national : « ...Pour moi, c'était vraiment une cause nationale, et je pense qu'on l'a bien défendue. Et c'était tellement si bien organisé (...). J'avais mis au moins quatre à cinq mois pour préparer ça... »³⁹⁷. Il y a forcément une exagération dans cette mesure du temps de la préparation. Entre le premier mouvement très local de Porto-Novo en mars 1969 et celui national du 9 mai 1969, il y a juste une quarantaine de jours, un peu plus d'un

³⁹³ Sur la photo, c'est l'unique femme que l'on aperçoit assez facilement. Sa présence singulière, au premier plan, dans un milieu dominé par des hommes montre que la femme en milieu scolaire et universitaire dahoméen n'est pas dans un rôle de second plan. Sans avoir pu identifier la femme dont il s'agit sur la photo, on ne peut s'empêcher de penser au rôle prépondérant que Eugénie Dossa Quenum raconte avoir joué dans le bureau de l'UGEED des années 1969, suivant son autobiographie citée ci-après.

³⁹⁴ Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Geny*, *op.cit.*, p. 265.

³⁹⁵ *Ibid.* p. 249.

³⁹⁶ Narcisse Djêgui, entretien sur le mouvement étudiant dahoméen et les débuts de l'université du Dahomey, Pobè (Bénin) mai 2014.

³⁹⁷ *Ibid.*

mois et non pas quatre à cinq mois comme le prétend Narcisse Djêgui. Il faut cependant reconnaître qu'en un temps relativement court, beaucoup de stratégies sont mises en place durant tout le mois d'avril par les organisateurs du *Mai dahoméen*.

Au sommet de l'état, c'est Émile Derlin Zinsou qui est président de la République depuis maintenant dix mois. Il a bien conscience, et y tient, que « le devoir de maintien de la paix et de l'ordre public incombe à l'État »³⁹⁸. Il n'est nullement favorable *a priori* à des soulèvements sociaux. Comment réussir à organiser un mouvement de contestation dans ce contexte ? Pour sa part, Narcisse Djêgui reconnaît lui-même que l'autorité présidentielle en place est un véritable obstacle à leur ambition : « À l'époque c'était Zinsou qui était le président. Vous comprenez à l'époque Zinsou, ce n'était pas facile de lutter contre Zinsou »³⁹⁹. Ce président ne veut pas tolérer un bras de fer avec les élèves et étudiants et tente de les intimider selon les organisateurs. Eugénie Dossa Quenum écrit dans ses mémoires qu'une rencontre se tient entre le ministre de l'Éducation nationale et le bureau de l'UGEED, information qui paraît plus vraisemblable que celle selon laquelle, au cours de son entretien, elle évoque plutôt une audience avec le Chef de l'État lui-même :

Tout simplement nous, on l'a rencontré pour dire : Monsieur le Président, nous voulons, nous venons vous demander de bien vouloir nous construire une université. Il a dit : Bon, que c'est une idée intéressante, donc il va y réfléchir. Or, en fait, il a envoyé, il a commencé à envoyer des policiers dans nos établissements et chez nous. Et nous avons dû prendre le maquis, quelque part dans Porto-Novo, derrière la maison d'un gendarme, où on n'irait jamais nous chercher. Notre technique consistait à plier des couvertures et à mettre notre machine dessus, pour qu'on tape ça sans faire de bruit. C'est comme ça, on a travaillé dans la clandestinité ...⁴⁰⁰.

Les propos d'Eugénie Dossa Quenum traduisent la conscience qu'elle a du rôle joué, en tant que femme, dans le mouvement étudiant et, plus généralement dans le bureau de l'UGEED essentiellement masculin. Or, en ces années 1960-1970, à proportion variable dans toute l'AFO,

³⁹⁸ Emile Derlin Zinsou, *En ces temps-là...*, Paris, Riveneuve éditions 2012, p. 364.

³⁹⁹ Narcisse Djêgui, entretien, Pobè mai 2014.

⁴⁰⁰ Eugénie Dossa Quenum, entretien, Paris, juin 2014.

« l'école [était majoritairement] un milieu masculin », suivant l'analyse statistique du cas du Mali présenté par Ophélie Rillon⁴⁰¹.

Des communiqués diffusés à la radio nationale présentent les membres dirigeants du mouvement comme des délinquants sur lesquels le bruit court de plus en plus qu'il faut mettre la main. « Nos antennes dans les forces de l'ordre nous soufflèrent que nous sommes en danger »⁴⁰². «Prendre le marquis», «aller en planque», «travailler dans la clandestinité» sont des expressions qui reviennent désormais très souvent dans les entretiens avec les deux protagonistes et qui traduisent le mode de vie devenu ordinaire et nécessaire des quatre membres permanents du bureau dont Eugénie Dossa Quenum et Narcisse Djêgui. Eugénie Dossa Quenum décrit : « Nos vêtements en lambeau et nos visages enduits de suie et de charbon nous mirent à l'abri de toute identification »⁴⁰³. Parfois il faut se déguiser en vendeuse de charbon de bois, en piroguier, en mécanicien et autres pour passer inaperçu. D'autres fois, il convient d'emprunter des sentiers improvisés à travers des champs de maïs pour se rendre à des rendez-vous importants.

Il apparaît que le danger encouru devient de plus en plus grand. Eugénie Dossa Quenum s'en rend compte par exemple un soir dans un taxi de Porto-Novo pour Cotonou. Elle fait le voyage pour aller distribuer des lots de tracts qu'elle dissimule dans les nombreux pagnes ceints autour de la taille, un style vestimentaire de beaucoup de femmes ouest-africaines. Dans le véhicule, « la conversation ne tournait qu'autour de cet événement. La volonté affichée par le gouvernement était de tout faire pour éviter le déclenchement d'un tel mouvement de grève »⁴⁰⁴. La passagère qui paraît obèse sous l'effet des documents discrètement portés ne participe aux échanges que par le sourire sans avancer aucun commentaire. Et après une mission bien remplie à Cotonou, elle doit regagner ses compagnons en planque à Porto-Novo. Djêgui livre l'anecdote de la suite, puisque Eugénie, sans s'en apercevoir est repérée et suivie par la police :

En 69, je n'avais pas été arrêté... On avait une collègue qui est d'ailleurs à Paris, avec vous là-bas, vous avez dû entendre parler d'elle, euh Eugénie Quenum, Madame Quenum, elle est Dossa (...). Donc euh, elle, on était en planque. On était en planque, et elle, elle

⁴⁰¹ Voir Ophélie Rillon, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne 2 décembre 2013, p. 87.

⁴⁰² Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Geny*, *op.cit.*, p.274.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 287.

⁴⁰⁴ Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Geny*, *Op.cit.*, p.275.

est partie à Cotonou, mais malheureusement, elle avait été suivie par la police. Et elle venait droit là où on était en planque. C'est-à-dire que si, elle venait là où on était, la police nous mettait tous la main dessus. Alors, il s'est fait que des collègues ont su, des camarades à l'époque ont su... et ils nous ont alertés à l'insu des policiers et ils l'ont informée elle. Elle était presque là où on était, et au lieu de rentrer dans la maison où on était, elle est rentrée dans la maison à côté. Donc la police a investi la maison d'à côté. Et le temps donc que, euh, elle contrôle tout ça là-bas, nous, on n'est parti de là où on était...⁴⁰⁵

En prenant ainsi des risques, les protagonistes exposaient d'autres personnes à des situations complexes. Tels sont les cas, du conducteur de taxi qui pouvait être taxé de complice s'il était arrêté, ou des habitants de la maison voisine du lieu de planque dont la tranquillité a été gravement perturbée par la perquisition inopinée. Leurs amis deviennent des agents secrets de renseignements informels. Ils ont ainsi pu les aider, délibérément ou implicitement, à tenir l'organisation du mouvement étudiant pour réclamer une université nationale

2-2-Les étudiants en mouvement : nous voulons une université au Dahomey

Narcisse Djêgui, l'un des principaux acteurs du Mai dahoméen explique que la principale revendication, était celle d'une vraie université nationale. Leur protestation se formulait alors en un « non à l'extension de l'université au sein du Lycée Béhanzin »⁴⁰⁶. Une militante du mouvement étudiant et membre du bureau directeur de l'Union générale des élèves et étudiants dahoméens (UGEED) confirme, dans son roman autobiographique, que la question universitaire est au cœur des raisons de la grande grève de mai 1969. Elle souligne qu'à partir du deuxième trimestre de 1969, les réunions que tient l'organisation de jeunesse dahoméenne mettent l'accent sur la nécessité pour elle et le devoir pour les pouvoirs publics de créer un « complexe universitaire » dans le pays⁴⁰⁷. Lors d'un entretien qu'elle a accordé sur la place du mouvement étudiant dans la création de l'Université du Dahomey, Eugénie Dossa Quenum commence par évoquer les raisons pour lesquelles, la jeunesse dahoméenne voulait d'une université sur son sol.

⁴⁰⁵ Narcisse Djêgui, entretien, Pobè mai 2014.

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ Eugénie Dossa-Quenum, *Fabuleux destin de Geny, op.cit.*, p. 272 & 273.

Le grand nombre de bacheliers produits chaque année⁴⁰⁸, par le Dahomey, deuxième pays après le Sénégal dans toute l'AOF, la renommée du pays appelé *Quartier latin de l'Afrique*⁴⁰⁹ depuis 1948 par Emmanuel Mounier, sont autant de réalités qui ne peuvent pas continuer à s'accommoder d'un « embryon » d'université, une expression déjà employée par l'ambassadeur Louis Delamare, le 29 mars 1969. Pour Eugénie Dossa-Quenum, cette question est un réel défi, un problème à solutionner, comme elle le déclare : « L'université c'était l'embryon qui était au sein du... [Lycée Béhanzin] que j'ai décrit dans mon livre. C'est un problème ça »⁴¹⁰. Aussi, l'avènement de l'université au Dahomey, est-il, selon l'interlocutrice, l'œuvre des étudiants mobilisés dans le mouvement étudiant. Par son affirmation, « l'université chez nous, c'est l'œuvre des étudiants »,

La crise organisée par le monde scolaire dahoméen au lendemain du mai 1968 occidental puis dakarois, se radicalise le 9 mai 1969. À travers une mobilisation nationale, l'Union générale des élèves et étudiants du Dahomey réclame, entre autres, la création d'une université dahoméenne complète et non un embryon d'université. Les militants grévistes estiment que la France a déjà trop longtemps tergiversé pour ne soutenir qu'un pseudo projet universitaire. Dans sa synthèse journalière, l'ambassadeur Louis Delamare écrit que « les griefs des étudiants ont été d'ailleurs exposés dans trois tracts où notre pays [La France] est mis en cause pour avoir tardivement créé un embryon d'Université au Dahomey et vouloir à présent lésiner sur les moyens de le développer »⁴¹¹. Les manifestants en veulent à la France de se contenter d'un simple réaménagement du centre propédeutique scientifique devenu exiguë pour absorber le flux de plus en plus important de bacheliers. Ils dénoncent la volonté affichée d'implanter un enseignement supérieur dans « l'enceinte du Lycée Béhanzin, ce qui est, selon les protestataires, la négation même d'une université digne de ce nom »⁴¹². C'est dans cette logique que les

⁴⁰⁸ A propos du nombre considérable de bacheliers dahoméens à cette époque, le rapport produit par la mission UNESCO ayant séjourné au Dahomey du 26 novembre au 19 décembre 1968 en vue de travailler au projet du « développement de l'enseignement supérieur » de ce pays, atteste que « le 1/3 de l'effectif de l'Université de Dakar est composé d'étudiants dahoméens ». Voir AUP, n° 1145, *Rapport de mission, Paris 1969*, p. 5, en ligne sur *unesdoc*.

⁴⁰⁹ Emmanuel Mounier, *L'éveil de l'Afrique Noire*, *op.cit.*, p. 72s.

⁴¹⁰ Eugénie Dossa-Quenum, Entretien sur le mouvement étudiant et les débuts de l'université du Dahomey, Paris, juin 2014.

⁴¹¹ ADC, 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Synthèse du 29 mars 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Michel Debré, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet de « A/S Agitation estudiantine ». p. 1.

⁴¹² ADC, 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, *doc.cit.*, p. 2.

grévistés dahoméens, en mai 1969, rejettent, toute perspective de parrainage de la future université par la France afin d'éviter au Dahomey de tomber sous une hégémonie néocoloniale, comme l'explique Narcisse Djêgui :

Les Français, et ça, je vous le dirai quand j'aurai pu discuter avec les autres collègues et peut-être qu'on aura des documents. À un moment donné, nous, on se bagarrait pour qu'on ait une université. Et qui, disons, devrait être parrainée par l'UNESCO... Si l'université était parrainée par l'UNESCO, on aurait eu la chance qu'on ne dépendait pas d'une puissance coloniale⁴¹³.

Les avantages envisagés à cette option sont, d'une part, de motiver l'UNESCO à « assister le Gouvernement du Dahomey, dans la recherche de sources de financement possible »⁴¹⁴ et d'autre part, en ce qui concerne la formation, d'avoir quelque chose de « plus diversifié »⁴¹⁵. Mais entre un projet rêvé et un projet réalisé, il existe parfois des différences importantes qu'impose parfois le cours des contingences diverses.

Dans la suite de l'entretien, Djêgui exprime avec regret, son constat de voir la France reprendre le contrôle des événements. Il affirme que « les Français, ayant compris un peu tout ça, ce qu'ils ont fait, c'est de dire, bon mais écoutez, on va vous construire l'université »⁴¹⁶. Il est évident que dans la gestion concrète de ce démarrage universitaire au Dahomey, les diverses négociations ont été plus complexes que la compréhension qu'en ont les étudiants manifestants. Dans la coopération entre deux états en principe souverains, il n'est pas compréhensible que la jeunesse d'un pays se soulève, non pas tellement contre ses autorités gouvernementales, mais contre l'état partenaire pour réclamer une structure de souveraineté nationale comme une université d'État. Nous y lisons le signe d'une indépendance nationale relative. L'attitude des étudiants est une remise en cause de la souveraineté nationale à laquelle le Dahomey a accédé par l'indépendance proclamée une décennie plus tôt, le 1^{er} août 1960 puisque le soutien de la France est perçue comme déterminante pour créer l'université. Il se pose en même temps la question de la manière dont la France s'est comportée depuis lors pour qu'une telle revendication lui soit encore adressée comme si elle exerce toujours un pouvoir de mainmise sur la vie décisionnelle et

⁴¹³ Narcisse Djêgui, entretien, Pobè mai 2014

⁴¹⁴ AUP, n°1145, *Rapport de mission, Paris 1969*, p. 1, en ligne sur *unesdoc*.

⁴¹⁵ Narcisse Djêgui, entretien, Pobè mai 2014.

⁴¹⁶ *Ibid.*

décisive dans son ancienne colonie. Tout semble se passer comme si certains domaines de la vie étatique postindépendance sont encore aux mains de l'ancienne Métropole, ce qui constituerait de fait une remise en cause d'une indépendance effective. Pour la suite de cette aventure de l'université dahoméenne, l'histoire donne raison à la jeunesse dont la crainte paraît fondée puisque la première rentrée universitaire se fera bel et bien dans l'enceinte du lycée Béhanzin dans les locaux qu'occupent les classes propédeutiques du Centre d'études scientifiques (CES) à Porto-Novo. Eugénie Dossa Quenum précise que si les autorités ont dû s'impliquer activement à un moment donné, c'est parce que les luttes des étudiants les ont inspirés même si au départ, ce ne fut pas le cas. Elle en conclut : « C'est comme ça, on a travaillé dans la clandestinité... C'est pour ça qu'on a une université aujourd'hui au Bénin. Le complexe universitaire, si on ne s'était pas levé en 69 pour se battre, on n'aurait pas eu ça. Donc seule la lutte paie. Si on ne fait rien, on n'a rien »⁴¹⁷.

Plus de quarante ans après le mouvement étudiant réclamant la création de l'université dahoméenne, et eu égard au recul de son expérience de la vie et de sa culture de conférencière internationale, Eugénie maintient dans son esprit que l'université est le fruit des luttes estudiantines. Cela est sans doute vrai quand il s'agit d'inciter les pouvoirs publics à la décision, ou de leur forcer la main. Cependant il est évident que la décision gouvernementale est autant, sinon davantage déterminante pour l'éclosion du projet. Beaucoup plus qu'une école, un collège ou un lycée, une université exige d'énormes moyens d'infrastructures et de ressources humaines et économiques dont l'incidence financière dans un budget d'État n'est pas négligeable. Pour le Dahomey, l'université nationale qui a commencé dans les locaux du Lycée Béhanzin à Porto-Novo, a dû migrer en partie, dans un premier temps, sur Cotonou dès la deuxième rentrée en 1971. C'est le fruit de tout un processus de négociations avec la France, l'Unesco et plusieurs autres nations amies du Dahomey qui sont mobilisées dans un partenariat de coopération en vue de l'éclosion du projet national dahoméen.

3-Négociations diplomatiques et actions politiques

Le mouvement étudiant décide le gouvernement du président Émile Derlin Zinsou à reprendre le projet d'une université nationale afin de sortir la jeunesse dahoméenne de l'impasse

⁴¹⁷ Eugénie Dossa-Quenum, Entretien, Paris, juin 2014.

des études supérieures sur le sol national. Une vraie campagne de négociations se met rapidement en place pour que le projet d'une université nationale aboutisse avec la coopération.

3-1- Du mouvement étudiant aux négociations diplomatiques

En 1968, sous le président Alphonse Alley, le gouvernement militaire du Dahomey est dirigé par le commandant Maurice Kouandété, surnommé plus tard « professionnel de coups d'État »⁴¹⁸ ou « putschiste professionnel »⁴¹⁹ au Bénin. Victime lui-même d'un autre coup d'état organisé par de jeunes militaires réunis au sein du Comité militaire révolutionnaire (CMR), Maurice Kouandété qui a renversé le général Soglo le 17 décembre 1967, se voit écarté du pouvoir le 21 juin 1968. Le CMR confie la présidence du pays au Docteur Émile Derlin Zinsou le 28 juin. C'est donc avec le gouvernement du président Zinsou que la France trouve les premières solutions aux pétitions formulées lors des agitations estudiantines. Ainsi, suite au mai 1968 à Dakar, plusieurs rencontres politiques et de multiples négociations diplomatiques se sont déjà succédées dans le but, d'une part, de prendre des dispositions « concernant l'accueil en France des étudiants dahoméens qui ne peuvent pas retourner à Dakar »⁴²⁰ puis, d'autre part, de gérer « le contingent de bourses qui pourra être mis à la disposition du gouvernement dahoméen pour l'année universitaire 1968-1969 »⁴²¹. Le 3 juillet 1968, le commandant Coffi Benoît Sinzogan, ministre dahoméen des affaires étrangères va se rendre à Dakar pour rencontrer le président Léopold Sédar Senghor. Mais avant de quitter Cotonou, le ministre fait part à l'ambassadeur français Georgy des souhaits du gouvernement Zinsou relatifs au problème des étudiants :

- que le Gouvernement français veuille user de tout son pouvoir pour faire admettre par le président sénégalais Senghor le fait que l'université de Dakar est, par nature, créée pour être « un ensemble

⁴¹⁸ Cette renommée de professionnel de coups d'état, est évoquée au sujet de Maurice Kouandété par un ancien président de la République, Justin Tométin Ahomadégbé, le 21 février 1990 au troisième jour de l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation béninoise. Plusieurs intervenants, angoissés en effet par les menaces d'intervention de l'armée pour faire échouer la conférence, ont repris les expressions sus citées utilisées par Ahomadégbé. Voir Karl-Charles Djimadja, *La Conférence Nationale des forces vives de la Nation (19-26 février 1990)*, DVD 1 à 6, Cotonou, édition Top Showbiz 2013, DVD n° 3.

⁴¹⁹ Karl-Charles Djimadja, *La Conférence Nationale des forces vives de la Nation (19-26 février 1990)*, DVD 1 à 6, Cotonou, édition Top Showbiz 2013, DVD n° 3. Le nommé Maurice Kouandété est auteur entre 1967 et 1969 de deux coups d'État au Dahomey.

⁴²⁰ *Idid*.

⁴²¹ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Secrétariat d'État aux affaires étrangères à AmbaFrance Cotonou n° 143/1458, Paris le 23 octobre 1968, p. 1.

francophone ouest-africain » et que, par conséquent, « la nationalisation d'un tel ensemble culturel serait un défi et une hérésie »⁴²² ;

- que la France s'appuie sur son influence amicale sur les états africains afin que les ressortissants du Dahomey ne subissent plus ni menace, ni spoliation, ni expulsion « au moindre frémissement politique » dans les différents pays où ils se retrouvent⁴²³ ;

- que la diplomatie française comprenne clairement que les étudiants expulsés de Dakar ne doivent être orientés ni vers la Côte d'Ivoire, ni vers le Cameroun, mais que l'option du gouvernement dahoméen est donc de « retourner au Sénégal ou aller en France »⁴²⁴.

La détermination du gouvernement dahoméen est ainsi manifeste pour trouver une solution pérenne à la question des études universitaires de sa jeunesse. Il semble d'ailleurs que plus qu'une mesure disciplinaire passagère, le président sénégalais commence à juger d'intolérable sur son territoire national la présence d'une certaine jeunesse étrangère comme le rapporte l'ambassadeur de France au Dahomey.

On sait qu'à la suite des incidents survenus au début de juin, dans la capitale sénégalaise, plus de 400 jeunes Dahoméens ont été expulsés de l'université et renvoyés dans leurs foyers. Selon certaines informations, le président Senghor aurait décidé d'exclure définitivement les originaires de la Côte du Bénin (Togo et Dahomey) des établissements d'enseignement de Dakar et demandé aux universités d'Abidjan, Yaoundé et Tananarive si elles étaient disposées à recevoir ces élèves brillants, mais anarchistes et indisciplinés⁴²⁵.

Le motif de l'exclusion des Dahoméens de Dakar est donc leur anarchisme et leur indiscipline. Mais si l'on suppose que l'ambassadeur est resté fidèle aux mots employés par Senghor lui-même, on peut noter le fait qu'avant de qualifier les jeunes Dahoméens d'anarchistes et d'indisciplinés, le président Senghor souligne tout de même qu'ils sont des « élèves [étudiants] brillants ». Du côté des autorités dahoméennes, il y avait déjà en juillet 1968, l'aveu d'une prise

⁴²² ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Ambassade de France à Cotonou, Adresse diplomatique SECAFETRANCOOP n° 30069-30072, du 1^{er} juillet 1968, p. 2.

⁴²³ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Ambassade de France à Cotonou, Adresse diplomatique SECAFETRANCOOP N° 30069-30072, du 1^{er} juillet 1968, p. 2.

⁴²⁴ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Ambassade de France à Cotonou, Adresse diplomatique SECAFETRANCOOP N° 30069-30072, du 1^{er} juillet 1968, p. 1 & 2.

⁴²⁵ Guy Georgy, ambassadeur de la France près le Dahomey, « correspondance départ de Cotonou le 15 avril 1967 au Ministre Maurice Couve De Murville, ministre des affaires étrangères, direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet de « a/s de l'enseignement au Dahomey in ADC, 311/4 DAM, Dossier Dahomey 1959-1969, Télégramme départ de Cotonou pour Paris, n° 267-270 du 1^{er} juillet 1968.

en compte de la turbulence de leur jeunesse étudiante dahoméenne. Le ministre dahoméen des affaires étrangères l'avait l'exprimé dans les négociations engagées avec la représentation française à Cotonou pour gérer les étudiants dahoméens expulsés des universités africaines en mai 1968.

Il est exclu que les étudiants dahoméens aillent à Abidjan ou au Cameroun. Le président Houphouët-Boigny, qui a déjà expulsé nos ressortissants, verrait d'un mauvais œil cette invasion de jeunes turbulents et nous n'avons rien à faire avec les Bantous du président Ahidjo. Nous voulons donc retourner au Sénégal ou aller en France⁴²⁶.

Aussi, face à la dimension prise par le mouvement de mai 1969, le président Zinsou et son gouvernement veulent-ils résolument faire tout concourir à l'aboutissement du projet d'une université nationale. Avec le souhait qu'au moins « un embryon [de cette vraie université] soit mis en place dès cette rentrée [1969-1970] »⁴²⁷, le président dahoméen Émile Derlin Zinsou lance ses principaux collaborateurs vers divers horizons, c'est-à-dire, les États où l'appel à l'aide pourrait être entendu et pris au sérieux. Le président Zinsou instruit son ministre de l'Éducation nationale, Mama Chabi, ainsi que son chef de Cabinet, Eugène Boco, afin qu'ils coordonnent et bouclent diligemment le projet de l'université nationale. C'est du reste tout le gouvernement dahoméen qui mène activement une campagne en vue de la création d'une université dans le pays comme l'a relevé l'ambassadeur français Louis Delamare dans ses dépêches des 4 et 31 juillet 1969⁴²⁸. Ainsi, le ministre des affaires étrangères, Daouda Badarou, se rend tour à tour à Paris, Bruxelles, Londres, New-York, Ottawa, Montréal, Luxembourg et Oslo. Le ministre de l'Éducation, de son côté, visite le Togo, la Haute Volta, la Côte d'Ivoire puis s'envole pour Moscou, Varsovie et Bucarest.

⁴²⁶ Benoît Coffi Sinzogan, ministre dahoméen des affaires étrangères, cité par Guy Georgy, ambassadeur de la France près le Dahomey, « correspondance départ de Cotonou au Ministre Maurice Couve De Murville, ministre des affaires étrangères, direction des affaires africaines et malgaches à l'objet de " a/s de l'enseignement au Dahomey in ADC 311/4 DAM *Dossier Dahomey 1959-1969*, Télégramme départ de Cotonou pour Paris, n°267-270 du 1^{er} juillet 1968.

⁴²⁷ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 14 octobre 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 2.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 1.

Le président Émile Derlin Zinsou lui-même parle de la future université dahoméenne aux autorités ghanéennes lors de sa visite à Accra⁴²⁹. Le 23 juin, le ministre Chabi s'entretient longuement avec Monsieur Bille, responsable de la mission régionale de l'Unesco au Dahomey autour de l'appui que cette institution peut apporter au projet. Le 27 juin, Eugène Boco, directeur de cabinet du président Zinsou, évoque les contacts qu'il prend pendant son séjour d'un mois aux États-Unis. Il s'intéresse surtout aux méthodes américaines d'enseignement puisque les experts de l'Unesco et leurs interlocuteurs dahoméens envisagent que l'université à créer doive être de « conception anglo-saxonne »⁴³⁰, sans qu'aucune précision ne soit donnée au contenu de la formule. Du 28 juin au 26 juillet 1969, le ministre Mama Chabi fait en France un séjour totalement consacré à cette cause. Il tient de multiples entretiens avec « des services du Secrétariat d'État et avec ceux du Ministère de l'Éducation Nationale »⁴³¹. Selon l'agence dahoméenne qui fait un compte rendu de la mission du ministre, Mama Chabi se félicite de la compréhension de ses interlocuteurs de Paris. Il relève le nombre et la qualité des participants à la réunion organisée au siège de l'Unesco avec les « délégués des États et représentants des organisations internationales susceptibles d'apporter leurs concours à l'implantation de l'Université dahoméenne »⁴³². Il s'agit d'un communiqué très optimiste diffusé sur les antennes de la radio nationale et présenté sous forme d'article anonyme dans *Le Monde* du 22 juillet 1969. Ainsi selon la conclusion du ministre diffusée, « le projet d'implantation d'une Université au Dahomey était en bonne voie »⁴³³. La France n'a donc plus le choix, selon sa représentation diplomatique, si elle ne veut pas que son ancienne colonie lui échappe par un domaine aussi important qu'est la création d'une université nationale.

De son côté, face à une crise sénégalaise qui perdure depuis plus d'une année, le comité exécutif de la Section du Sénégal de l'Union générale des élèves et étudiants du Dahomey (SDS-

⁴²⁹ Pour ces différents voyages tenus par les membres du gouvernement dahoméen, dans la cadre du projet de l'université nationale, voir ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 14 octobre 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 2.

⁴³⁰ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche d'actualité du 4 juillet 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 2.

⁴³¹ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche d'actualité du 31 juillet 1969, de l'Ambassade de France au Dahomey à Cotonou pour Diplomatie-Paris, à l'objet « A/S Création de l'Université dahoméenne », p. 3. La signature apposée sur le document est celle de Louis Delamare.

⁴³² ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche d'actualité du 31 juillet 1969, de l'Ambassade de France au Dahomey à Cotonou pour Diplomatie-Paris, à l'objet « A/S Création de l'Université dahoméenne », p. 1.

⁴³³ *Ibid.*, p. 2.

UGEED) rédige et publie le 10 juillet 1969 à Cotonou un « mémorandum sur la crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales ». En suggérant au gouvernement dahoméen la solution de créer la « première année de Médecine nouveau régime à Porto-Novo de même que les 5^e et 6^e années de Médecine, (...), le début de la Faculté de Médecine et de Pharmacie »⁴³⁴, l'organe de direction de l'organisation étudiante conclut, en gras dans le document, ce qui exprime une insistance et une importance particulière : « Aussi réaffirmons-nous l'impérieuse nécessité du développement de l'I.E.S.B.⁴³⁵ hors du Lycée Béhanzin pour que naisse une véritable université »⁴³⁶. Deux idées majeures sont ainsi émises à savoir ouvrir à Porto-Novo d'une part, une faculté classique de santé pour former des docteurs en médecine et des pharmaciens et, d'autre part, créer une université nationale autonome au Dahomey. Les autorités dahoméennes se rendent compte que l'idée d'une université nationale n'est pas particulièrement soutenue par la France. Elles se tournent alors vers l'Unesco et joue diplomatiquement à "Unesco contre France", ce qui amène la France à un repositionnement guidé par l'intérêt de ne pas perdre le contrôle du Dahomey.

3-2-Le Dahomey joue Unesco Contre France : le repositionnement français

Or, jusqu'à la fin de 1968, même après l'expulsion des étudiants dahoméens de Dakar et d'Abidjan, la perspective d'une université reste toutefois non envisagée du côté français. L'octroi de bourses suite aux négociations intergouvernementales a été décidé après des dispositions qui sont prises pour l'accueil en France des étudiants dahoméens qui ne peuvent pas retourner à l'université de Dakar. À la précédente rentrée 1967-1968) il y avait 935 étudiants dahoméens dont 561 sont bénéficiaires de bourses mises à la disposition du Dahomey par la France comme le montre le tableau ci-après.

⁴³⁴ Archives personnelles (AP) d'Eugène Dossa-Quenum, FEANF – UED (SDS-UGEED), *Mémorandum sur la Crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales (Mars-Avril-Mai-Juin 1969)*, Cotonou 1969, p. 46.

⁴³⁵ Il s'agit de l'Institut d'Etudes Supérieures du Bénin, dont la section littéraire est à Lomé et la section scientifique, aussi appelée le Centre d'études supérieures (CES) se trouve à Porto-Novo, au sein du Lycée Béhanzin.

⁴³⁶ SDS-UGEED, *Mémorandum sur la Crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales (Mars-Avril-Mai-Juin 1969)*, Cotonou 1969, p. 46.

Tableau 9 : Répartition par université des 935 étudiants dahoméens de l'année 1967-1968

Lieu d'université	Bourses françaises	Étudiants sans bourses	Total effectif étudiant
France	114	110	224
Dakar (Sénégal)	365	96	461
Abidjan (Côte d'Ivoire)	43	66	109
Lomé(Togo)	1	-	1
Porto-Novo(Dahomey)	38	102	140
Total général	561	374	935

Source : Données in ADC 311/4 DAM, *Dossier Dahomey*, « télégramme départ de Paris, Ministère des affaires étrangères et reçu à l'ambassade de France à Cotonou, n° 143/14/58 du 23 octobre 1968.

Le tableau permet de voir que sur les 935 étudiants dahoméens 561, soit plus de 56% sont boursiers du gouvernement français. De plus, pour la rentrée 1968-1969, il est prévu 215 bourses supplémentaires à mettre à la disposition du Gouvernement dahoméen pour faire face à la situation de ses étudiants sans université⁴³⁷. La part qu'apporte la France à la formation de l'élite dahoméenne est importante. Cet effort se renforce quand il a fallu un appui financier plus important nécessaire pour une place de leadership dans la formation universitaire des jeunes Dahoméens. Face à une crise sociale qui devient de plus en plus radicale, le gouvernement du Dahomey accélère les prises de contact avec les potentiels partenaires internationaux dont les États Unis, le Canada, et Israël, ainsi qu'avec les institutions internationales dont en l'occurrence l'UNESCO qui dépêche deux missions entre 1968 et plus tard en 1970 afin de démarrer l'université. Après avoir pris l'avis de la commission nationale pour l'université créée en mai 1968, le cahier des charges donné par le gouvernement du président Zinsou du Dahomey à la mission de l'Unesco en décembre 1968 comporte des orientations précises à savoir :

Étudier la situation actuelle de la création et du développement des instituts d'enseignement supérieur du Dahomey ;

Proposer un plan à court et à moyen terme ;

Évaluer les moyens et les coûts nécessaires à la mise en œuvre de ce plan ;

⁴³⁷ ADC, Ambassade de France à Cotonou, télégramme départ de Paris et reçu à Cotonou, n° 143/14/58 du 23 octobre 1968, p. 2.

Assister le Gouvernement du Dahomey dans la recherche des sources de financement⁴³⁸.

Telles sont les tâches qui incombent aux trois consultants de l'Unesco à savoir le sociologue et recteur de l'université de Neuchâtel en Suisse, le professeur Erard, l'économiste Hugon, maître assistant à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, et l'ingénieur Pétry, inspecteur de l'enseignement technique et ancien membre du Secrétariat de l'Unesco. Un quatrième membre de la commission est le représentant résident au Dahomey du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), Carl Major Wright. Le processus semble s'accélérer. En « mars 1969, la commission nationale dahoméenne chargée d'étudier les problèmes ayant trait à la création de l'université a fait connaître ses remarques sur le rapport de l'Unesco »⁴³⁹. De plus, sans que la France y prenne part, deux réunions se tiennent respectivement en juillet puis en octobre 1969 « à la Maison de l'Unesco à Paris avec la participation des divers organismes internationaux et nationaux susceptibles de concourir au projet de création de l'université dahoméenne »⁴⁴⁰. Tout semble donc avoir éloigné de la volonté de l'ambassadeur qui préconisait que la France fasse tout pour rester au contrôle du projet dahoméen. La France doit alors changer de position et montrer moins de distance au projet qui est négocié à Paris à l'Unesco.

Le ministre dahoméen de l'Éducation nationale, Mama Chabi, se rend à la réunion du 28 octobre 1969 au siège de l'Unesco à Paris. Il déclare être d'accord avec la France et les États africains voisins pour coopérer à l'ouverture d'une université régionale avec l'intérêt déjà marqué de la Haute Volta, du Niger, du Ghana et du Nigéria. Mais cette université, selon la vision du gouvernement dahoméen qu'explicite le ministre, doit être « géographiquement concentrée au Dahomey »⁴⁴¹. À son retour au pays en novembre, le ministre Chabi dans son compte rendu à

⁴³⁸ AUP, n° de série : 1145, *Dahomey-Développement de l'enseignement supérieur, novembre-décembre 1968*, Paris, Unesco mars 1969, p. 1, en ligne sur *unesdoc*.

⁴³⁹ AUP, n° 2210, *Rapport de mission de M. Alliot, Dahomey : développement de l'université, juillet-août 1970*, Paris novembre 1970, p. 3, en ligne sur *unesdoc*.

⁴⁴⁰ *Ibid.*

⁴⁴¹ Cf. ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Secrétariat d'État aux affaires étrangères à AmbaFrance Cotonou N° 260/265, Paris le 6 novembre 1969, p. 1. Le même télégramme est adressé sous le n°150/155 à AmbaFrance Lomé. Le document est signé par Yvon Bourges.

l'opinion publique nationale, « ne fait aucune mention d'une éventuelle transformation de l'Institut du Bénin en université et de l'accueil favorable » de cette perspective par la France⁴⁴².

À partir d'octobre 1969, l'ambassadeur français Louis Delamare demande à sa hiérarchie que la France donne une solution satisfaisante au Gouvernement dahoméen qui voudrait « ne pas renvoyer les étudiants [dahoméens] à Dakar et à Abidjan »⁴⁴³. Ainsi la France conserverait la possibilité de peser sur le projet de « faire naître l'université nationale au Dahomey »⁴⁴⁴. L'argument du diplomate est stratégique : « Mon sentiment est précisément que nous tenons par là une carte majeure, car c'est dans la mesure où on nous saura gré de maintenir provisoirement ce contingent de bourses que nous pourrons agir avec le plus de poids sur le projet d'Université pour l'infléchir »⁴⁴⁵. Ainsi, les intentions de l'ambassadeur, au nom de son pays la France, sont claires. Il veut que son gouvernement accepte de faire le sacrifice financier des bourses au bénéfice du Dahomey pour en conquérir un gain important, celui de peser d'un grand poids sur le projet dahoméen. Le don financier des bourses relève alors de la « Françafrique », cette politique française menée sur la base des intérêts français depuis le temps de la décolonisation en Afrique. Une figure de proue de cette politique est Jacques Foccart, Conseiller de la Présidence de la République française des affaires africaines et malgaches entre 1959 et 1974⁴⁴⁶. Même si son nom n'apparaît pas expressément dans les archives consultées, il a dû être l'interlocuteur avisé de l'ambassadeur pour la gestion de ce dossier dahoméen. Son influence permanente que l'archiviste Jean-Pierre Bat thématise en *syndrome Foccart*⁴⁴⁷ est certainement déterminant dans l'option choisie par la France. Le but poursuivi ou à poursuivre est de tout faire pour reprendre le contrôle du projet voire, l'infléchir selon les intérêts de la France. Aussi, en employant le verbe «infléchir», l'ambassadeur confirme « les enjeux Foccart » qui explicitent la déclaration qu'avait

⁴⁴² ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 15 novembre 1969, « L'ambassadeur de France au Dahomey à Monsieur le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, Service de la Coopération culturelle, scientifique et technique, 20, rue Monsieur, Paris » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 3.

⁴⁴³ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 14 octobre 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 2.

⁴⁴⁴ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 14 octobre 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 3.

⁴⁴⁵ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 14 octobre 1969, « Louis Delamare, ambassadeur de France au Dahomey à son excellence monsieur Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 3.

⁴⁴⁶ Voir Jean-Pierre Bat, *Le Syndrome Foccart, La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012.

⁴⁴⁷ *Ibid.*

faite le général Charles de Gaulle négociant avec ses alliés à Londres : « La France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts »⁴⁴⁸.

Dans l'intérêt de la France, l'ambassadeur Louis Delamare donne son avis le 15 novembre 1969 sur l'avenir du projet tel qu'il est en train d'être piloté par la commission de l'Unesco. Il souligne que c'est une ambition qui « restera sans doute dans le domaine des vœux théoriques et éprouvera de sérieuses difficultés dès qu'elle se heurtera aux problèmes de financement »⁴⁴⁹. Il en conclut que la comparaison entre les propositions de la commission de l'Unesco et celles des experts français qui « devrait tourner incontestablement à l'avantage de nos projets [français], pourrait alors faire évoluer les esprits dans le sens que nous souhaitons »⁴⁵⁰. Ainsi, pour éviter d'être devancée par les événements, la diplomatie française multiplie les contacts et obtient qu'une mission diligente sus-évoquée intervienne auprès des autorités dahoméennes. La France se hâte d'envoyer au Dahomey en novembre-décembre 1969 une délégation, conduite par le recteur Renaud Paulian, afin de coopérer à l'éclosion de l'université voulue. Les accords conclus prévoient la création de deux universités nationales, l'une au Dahomey et l'autre au Togo avec un secrétariat permanent commun et une commission mixte de gestion qui soit franco-dahogolaise⁴⁵¹. De plus, pour le premier quinquennat (1970-1975), les dépenses courantes de fonctionnement seraient assurées dans la proportion de 70% par le gouvernement français et de 30% par celui dahoméen comme celui togolais⁴⁵². Au regard de l'indispensable appui financier qu'elle s'engage à apporter, la France va œuvrer à la modification du cadrage voulu pour le projet d'université par les autorités dahoméennes en accord avec la première mission de l'Unesco en 1968. Les impressions du chef de mission, Renaud Paulian ont été mentionnées dans la synthèse n° 3 du 7 février 1970, de l'ambassadeur de la France à Cotonou, synthèse adressée à sa hiérarchie. Il y est écrit ce qui suit :

⁴⁴⁸ http://www.claude.dupras.com/le_g%C3%A9n%C3%A9ral.htm (Consulté le 26/04/2015).

⁴⁴⁹ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 15 novembre 1969, « L'ambassadeur de France au Dahomey à Monsieur le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, Service de la Coopération culturelle, scientifique et technique, 20, rue Monsieur, Paris » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 4.

⁴⁵⁰ ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 15 novembre 1969, « L'ambassadeur de France au Dahomey à Monsieur le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, Service de la Coopération culturelle, scientifique et technique, 20, rue Monsieur, Paris » à l'objet « A/S L'Université dahoméenne », p. 3.

⁴⁵¹ Cf. AUP, n°n2210, *Rapport de mission* de M. Alliot, *Dahomey : développement de l'université, juillet-août 1970*, Paris novembre 1970, p. 2, en ligne sur *unesdoc*.

⁴⁵² AUP, n° de série : 2618, *Togo-Éducation supérieure, Université du Bénin janvier 1972*, Paris Unesco mars 1972, p. 12, en ligne sur *unesdoc*.

[Le] recteur Renaud PAULIAN, qui avait dirigé, en décembre 1969 la mission française venue s'informer des possibilités de développement de l'enseignement supérieur au Bénin, a séjourné à nouveau à Cotonou du 2 au 6 février afin d'exposer et de préciser aux autorités responsables les éléments de son rapport. Le projet de création d'une université nationale à vocation régionale, qui est à la base de l'étude entreprise par le ministère français de l'Éducation nationale et le Secrétariat d'État aux affaires étrangères, pourrait, dans une première phase trouver une possibilité de réalisation dans un cadre tripartite franco-daho-togolais, suivant une réorganisation des enseignements universitaires et en s'appuyant sur les centres existants de l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin.

Le recteur Renaud PAULIAN s'est déclaré satisfait des contacts qu'il a eus avec les dirigeants dahoméens, bien que ceux-ci me paraissent encore hésitants et divisés sur les aspects institutionnels du projet ⁴⁵³.

Lors de l'entretien, Narcisse Djêgui regrette cet aspect de l'histoire de l'université du Dahomey quand il parle lors de son entretien d'un financement souhaité du côté dahoméen par plusieurs sources ainsi que la perspective d'un contenu de formation diversifié :

Nous, on se bagarrait pour qu'on ait une université (...) qui (...) devrait être parrainée par l'UNESCO, (...) Parrainer par l'UNESCO, tout simplement parce qu'on estimait à l'époque, à tort ou à raison, que si l'université était parrainée par l'UNESCO, on aurait eu la chance qu'on ne dépendait pas d'une puissance coloniale et que ce serait donc financé (...) par plusieurs sources dont notamment les Canadiens qui s'intéressaient à ça et que du point de vue donc du contenu de la formation ce serait plus diversifié⁴⁵⁴.

Djêgui n'est certes pas un acteur politique, mais les nombreuses démarches faites par le gouvernement dahoméen confirment son affirmation selon laquelle le Dahomey veut que son projet d'université échappe à la mainmise française. Dans ce sens, outre la première mission désignée par l'Unesco et qui s'est rendue au Dahomey en fin d'année 1968, les autorités françaises décident d'ouvrir de nouvelles voies de négociation avec les interlocuteurs du Dahomey. Une mission française d'urgence est alors envoyée à Cotonou sous la direction du recteur Renaud Paulian pour rencontrer les autorités dahoméennes qui ne dissimulent pas leur

⁴⁵³ Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), 176 PO/ « Relations avec la France », synthèse journalière n° 3, du 7 février 1970.

⁴⁵⁴ Narcisse Djêgui, entretien, Pobè mai 2014.

intention de se passer de la France pour avancer vers la création de leur université nationale. Mais un changement inattendu intervient à la tête du pays.

En effet, le président Zinsou est renversé du pouvoir le 10 décembre 1969 par un coup d'État orchestré par le lieutenant-colonel Maurice Kouandété. La magistrature suprême est assurée par le commandant Paul Émile De Souza qui, prenant le pouvoir le 13 décembre, le gère jusqu'à la mise en place de ce qu'il convient d'appeler l'exception dahoméenne : la formation d'un Conseil présidentiel de trois membres : Hubert Maga, Sourou Migan Apithy et Justin Ahomadégbé. La présidence serait alors tournante tous les deux ans entre les trois présidents, ce qui est appelé le monstre à trois têtes. La page du gouvernement Zinsou qui s'est rapidement et profondément mobilisé pour faire aboutir le projet de l'université nationale est définitivement tournée sans que l'intérêt de ce projet pour les nouveaux dirigeants soit remis en cause. Le départ du président Zinsou et de son gouvernement n'entame visiblement pas le projet de création d'une université au Dahomey. En effet, en décembre 1969, dans la suite des contacts et des avancées déjà réalisées par le président Zinsou et son équipe, le Canada envoie au Dahomey « une mission chargée d'étudier le concours qu'il pourrait apporter au développement d'un enseignement supérieur dahoméen »⁴⁵⁵. En avril et mai 1970, ce sont des délégués dahoméens qui vont en mission au Canada afin d'« étudier les modalités d'organisation des enseignements professionnels »⁴⁵⁶. Ainsi, on comprend que les autorités dahoméennes n'ont pas été satisfaites par les conclusions contenues dans le rapport de la mission française dirigée par le recteur Renaud Paulian, en novembre-décembre 1969. Le Dahomey maintient sa détermination de créer son université nationale pour la rentrée de 1970 et relance à ce sujet le partenaire Unesco. Lors de la seconde mission Unesco au Dahomey du 27 juillet au 13 août 1970, l'équipe dirigée par l'expert Michel Alliot a dû tenir compte de « l'intérêt marqué par la France, des accords bilatéraux déjà passés avec elle et du rôle éminent qui lui revient dans l'aide au développement de l'enseignement supérieur dahoméen »⁴⁵⁷. L'option définitive va être dans les ultimes conclusions entre le Dahomey et l'Unesco d'une part et entre le Dahomey et la France d'autre part.

⁴⁵⁵ AUP, n° 2210, *Rapport de mission de M. Alliot, Dahomey : développement de l'université, juillet-août 1970*, Paris novembre 1970, p. 3, en ligne sur *unesdoc*.

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ AUP, n° 2210, *Dahomey-Développement de l'université, juillet-août 1970*, Paris, Unesco novembre 1970, p. 2, en ligne sur *unesdoc*.

3-3-Les caractéristiques de l'université du Dahomey en débat

Dans un rapport confidentiel établi par René Maheu, en juin 1971 à l'intention du Gouvernement du Dahomey, dans le cadre d'un « accord de coopération conclu entre l'Unesco et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement »⁴⁵⁸ le système d'éducation est jugé inopérant dix ans après l'indépendance du Dahomey. C'est un système éducatif caractérisé par « son inadaptation aux besoins actuels du pays. Sa structure, ses méthodes, son contenu sont en effet demeurés presque semblables à ceux de l'enseignement français d'il y a vingt ans »⁴⁵⁹. Cette rhétorique des institutions internationales est avant tout une illustration du contexte mondial nouveau où l'éducation est présentée dans les pays sous-développés comme la clé du développement.

Il convient de noter d'ailleurs, qu'en plus de l'expertise dont le Dahomey bénéficiait auprès de l'Unesco pour son projet, le Canada a aussi montré un intérêt pour l'université que les autorités dahoméennes souhaitaient bâtir sur un modèle non pas français mais anglo-saxon sans aucune précision sur le contenu de l'expression. Pour en étudier les contours, l'Agence canadienne de développement international a envoyé trois délégués, Robert Ricard, Maurice Mercier et Pierre Martin sur place au Dahomey pour travailler avec la mission Unesco et la commission nationale pour l'université. À cet effet, l'Unesco a invité les autorités dahoméennes à penser l'université en veillant à son « orientation vers le développement économique et social du pays » avec une stratégie de « limitation des charges récurrentes »⁴⁶⁰. Ainsi la mission conduite par Michel Alliot avec la collaboration des deux autres experts Jerzy Hryniewiecki et Everyt Schreuel a identifié, avec les membres de la commission dahoméenne *ad hoc*, les trois points explicitant l'objectif général assigné au projet d'université du Dahomey. Pour le développement du pays, l'université du Dahomey sera orientée dans la formation :

- en trois ans, des professeurs de CEG et des techniciens supérieurs ;
- en cinq ans, des professeurs de Lycées, des ingénieurs agronomes, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et des médecins ;

⁴⁵⁸ René Maheu, Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Dahomey, Éducation et Développement, Analyse, perspectives et recommandations, Rapport confidentiel, introduction*, en ligne sur *unesdoc*.

⁴⁵⁹ René Maheu, *doc.cit.*

⁴⁶⁰ AUP, n° 2210, *Dahomey-Développement de l'université, juillet-août 1970*, Paris novembre 1970, p. 5, en ligne sur *unesdoc*.

- en sept ans, des docteurs de troisième cycle, des ingénieurs-docteurs, des docteurs en médecine et des assistants d'université ;
- après plusieurs années complémentaires, des docteurs d'État ès lettres ou ès sciences et des agrégés de médecine⁴⁶¹.

C'est du moins ce que traduit le porte-parole de la commission nationale lors de la rencontre avec la délégation française de Paulian. Sans détour Jean Roger Ahoyo, le porte-parole de la partie dahoméenne s'adresse à la délégation française :

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

Il peut paraître surprenant à première vue, voire paradoxal, qu'une délégation française vienne au Dahomey en mission d'information. En effet la présence prolongée de la France ici et les liens privilégiés ainsi que les relations étroites qui en ont résulté entre nos deux pays font que nous n'avons plus de secrets pour vous. Cela est d'autant plus vrai que sur maint domaine de notre réalité nationale, c'est encore à Paris qu'on a des chances de trouver la meilleure documentation.

Puisqu'il s'agit pour vous d'être mieux informés de nos intentions profondes, je m'en vais donc vous dire, avec votre permission, ce que nous voulons et comment nous le voulons, en commençant par vous rappeler pourquoi nous le voulons⁴⁶².

Le porte-parole du Dahomey, Jean Roger, reproche aux dirigeants de l'ancienne France colonisatrice d'avoir mis du temps pour s'ouvrir à la coopération au projet dahoméen de l'université nationale. On comprend que pour les Dahoméens, ce n'est pas l'avis favorable ou non de la France face à ce projet national qui devrait être décisif. Ainsi, malgré la demande du Secrétaire d'État français chargé de la coopération, Yvon Bourges, adressée au président Zinsou, celui-ci, n'a pas accepté de décommander l'envoi de la mission Unesco qui doit finaliser en début d'année 1970, le projet d'université dahoméenne.

Les Français n'ont pas du tout apprécié cette obstination dahoméenne au point que le Secrétaire d'État fait annoncer au gouvernement du Dahomey que la France n'enverrait pas de délégué participer à ladite mission Unesco. En revanche, le recteur Paulian, chef d'une mission spéciale, est dépêché par les autorités françaises auprès des interlocuteurs dahoméens pour tenter, au niveau technique, de faire abandonner au Dahomey l'option Unesco du projet. Avant de quitter le territoire dahoméen, « M. Paulian s'est déclaré en définitive satisfait de l'attitude plus

⁴⁶¹ Ibid. p. 4.

⁴⁶² AP Jean Roger Ahoyo, « Exposé général sur le projet d'université dahoméenne », Cotonou novembre 1969, p. 1.

réaliste qu'avait adoptée, à la fin des travaux, la délégation dahoméenne »⁴⁶³. Il a fort bien apprécié le fait qu'au cours de cette dernière réunion, « aucune référence n'a plus été faite au modèle établi par le projet de l'UNESCO »⁴⁶⁴. Mais en réalité, dans le projet dahoméen présenté à la Mission de Paulian par Roger Ahoyo au nom de la commission nationale pour la création de l'Université, on s'aperçoit que ce sont essentiellement les caractéristiques préconisées avec la mission Unesco qui sont retenues. Dans le texte intégral de son intervention, Roger Ahoyo précise les contours de l'université que veulent créer les Dahoméens et pour laquelle la France n'est sollicitée en définitive que pour son appui financier. Mais du côté de la France, les services français de coopération espèrent alors avoir détourné l'intérêt des Dahoméens du partenariat avec l'Unesco, surtout qu'à en croire les propos du président Zinsou, quelques jours plus tôt, le « projet se situait en tout état de cause dans le cadre du développement de la Francophonie »⁴⁶⁵. Les conclusions provisoires restent quasiment en l'état pendant plusieurs mois puisque la mission Unesco prévue pour janvier 1970 n'a pas pu se tenir. Mais la France continue de négocier avec le Dahomey pour ne pas perdre le contrôle de l'institution en gestation.

Une nouvelle commission de travail franco-dahoméenne se réunit alors les 26 et 27 juin 1970 à Porto-Novo finalisant des propositions à partir desquelles un accord de coopération est signé entre le Dahomey et la France le 9 juin 1970. Mais la surprise ne tarde pas puisque le Dahomey a su faire place dans son calendrier de gestion du projet à la mission Unesco retardée depuis plusieurs mois. Ainsi du 27 juillet au 13 août 1970, sous la responsabilité de Monsieur Alliot, la mission envoyée par l'Unesco va séjourner au Dahomey en faisant un travail complet sur le développement de l'université dont le rapport en quatre chapitres est assez exhaustif⁴⁶⁶. La France se voit comme obligée de renouer le contact en juillet et août à Paris comme à Cotonou et

⁴⁶³ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 19 décembre 1969, « L'ambassadeur de France au Dahomey à Monsieur le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, Service de la Coopération culturelle, scientifique et technique » à l'objet « A/S Mission française sur les perspectives de développement de l'enseignement supérieur au Dahomey », p. 5.

⁴⁶⁴ADC 311/4 DAM, Dahomey 1959-1969, Dépêche du 19 décembre 1969, « L'ambassadeur de France au Dahomey à Monsieur le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, Service de la Coopération culturelle, scientifique et technique » à l'objet « A/S Mission française sur les perspectives de développement de l'enseignement supérieur au Dahomey », p. 5.

⁴⁶⁵ ADC, Diplomatie de Paris, n°557, du 8 décembre 1969 à l'objet de « Enseignement supérieur au Dahomey » p. 1.

⁴⁶⁶ Le rapport de cette Mission de trois membres, diligentée par l'Unesco et dirigée par Monsieur Alliot est construit autour des quatre points que sont l'historique de la création de l'université, la conception d'ensemble de la création de l'université, les projets particuliers pour la réalisation de l'Université et les problèmes d'ensemble. Il s'agit d'un document très complet susceptible de remettre en cause les options limitatives du partenaire qu'est la France. Voir AUP n°2210 *Rapport de mission* de M. Alliot, *Dahomey : développement de l'université, juillet-août 1970*, Paris novembre 1970, en ligne sur *unesdoc*.

Porto-Novo avec le gouvernement du président Hubert Maga dont le ministre de l'éducation nationale est Edmond Dossou-Yovo. Du retour d'un court séjour parisien pour finaliser la décision, le ministre Dossou-Yovo déclare qu'il rentre très satisfait des négociations⁴⁶⁷. La Coopération française prend des engagements financiers importants pour accompagner l'option dahoméenne d'une université nationale à ouvrir à Porto-Novo dès la rentrée de 1970. Ce rêve dahoméen porté par la jeunesse étudiante locale prend corps grâce aux autorités politiques dont le ministre de l'éducation nationale, Edmond Dossou-Yovo⁴⁶⁸ et le président de la république, Hubert Maga. Le décret présidentiel du 21 août 1970 crée l'université du Dahomey, avec une semaine plus tard, le décret du 28 août 1970 qui nomme le professeur dahoméen Edouard Adjanohoun, en poste d'enseignement en Côte d'Ivoire, premier recteur de l'université nationale.

Mai 1968 a éclaté à l'université de Dakar le 27 mai avec une violence exceptionnelle. Tout le Sénégal en est ébranlé et cela conduit le gouvernement du président Senghor à décider de l'expulsion des étudiants étrangers dont le rapatriement commence le 30 mai. Tout d'un coup, plus de 400 jeunes dahoméens se retrouvent chez eux sans espoir de sauver leur année universitaire. Des semaines et mois passent sans aucune perspective fiable de solution. Cela suscite indignation et nourrit les raisons d'organiser une grande grève des scolaires et universitaires dahoméens le 9 mai 1969. Le défi posé par la réussite du mouvement étudiant est l'implication décisive des autorités de l'État pour des négociations diplomatiques conduisant à la création effective d'une université nationale du Dahomey qui ouvre ses portes à la rentrée du 26 octobre 1970. Il revient au ministre de l'Éducation nationale, Edmond Dossou-Yovo, d'exprimer la satisfaction et la reconnaissance nationale à la conférence de l'Unesco, le 15 octobre 1970 :

⁴⁶⁷ Voir *Daho-Express* n° 283 du 13 juillet 1970, p. 1.

⁴⁶⁸ Edmond Dossou-Yovo (1928-1975) est un attaché principal d'administration universitaire. Il a été ministre de l'Éducation nationale, de la Culture, de la jeunesse et des sports du Dahomey du 7 mai 1970 au 26 octobre 1972, voir Pierre G. Mêtinhoué, *Les ministres du Dahomey et du Bénin, Mai 1957-Février 2006*, Porto-Novo (Bénin), Centre National de Production de Manuels Scolaires (CNPMS) 2006, P.146.

Le professeur Pierre Mêtinhoué est enseignant au département d'histoire et d'archéologie de l'université d'Abomey Calavi (ex Université Nationale du Bénin) depuis 1979. A partir de 1990, il a également été nommé par les gouvernements successifs à différents postes pour apporter son expertise et sa compétence au service de l'action politique. Il n'a jamais arrêté, dans tous les cas, ses activités d'enseignant chercheur.

Nous ne saurions terminer notre propos sans rappeler la grande entreprise nationale que constitue l'implantation d'un complexe universitaire dahoméen. Oui, c'est pour nous une occasion spéciale de remercier l'UNESCO d'avoir su, à un moment difficile de notre politique éducationnelle, sensibiliser le monde à nos problèmes universitaires. Nous tenons aussi à remercier la France, le Canada, la Suisse et toutes les nations qui ont bien voulu nous aider à réaliser ce grand projet national que sont l'implantation et le fonctionnement de l'Université Dahoméenne. Nous croyons sincèrement à la contribution positive de cette université à la transformation rapide de nos systèmes économiques et sociaux⁴⁶⁹.

Malgré l'importante contribution financière que la France a dû promettre pour l'université dahoméenne, le ministre met d'abord à l'honneur l'assistance technique et stratégique de l'Unesco. Puis, s'agissant de la France, il exprime une reconnaissance qui est quasiment égale à celle adressée aux autres pays cités tels que le Canada et la Suisse. Il est vrai qu'en dehors de l'Unesco, c'est la République française qui est le premier pays cité sur la liste des autres partenaires, sans toutefois aucune hiérarchisation, ni distinction spéciale de son important apport financier espéré. Grâce à tous les partenaires divers ainsi mentionnés dans l'allocution du ministre, l'essentiel reste la décision actée de la création de l'université qui ouvre ses portes le 26 octobre 1970 à Porto-Novo, sa ville provisoire d'implantation puisque le site définitif retenu est la ville d'Abomey-Calavi.

⁴⁶⁹ Edmond Dossou-Yovo, ministre dahoméen de l'Éducation nationale, « Allocution à la Conférence de l'Unesco à Paris, le 15 octobre 1970 » in *Daho-Express*, n° 373 du mardi 27 octobre 1970, p. 3

CHAPITRE IV : L'UNIVERSITÉ DAHOMÉENNE : UNE IMPOSSIBLE INDÉPENDANCE (1970-1972)

La France est à vos côtés pour que se poursuive avec toutes les chances de réussite, cette expérience passionnante que nous avons entreprise en liaison très étroite avec vous. (...) Vous pouvez être assurés que la France entend demeurer fidèle à ses engagements dans un domaine que nous considérons ensemble comme capital⁴⁷⁰.

La première rentrée universitaire au Dahomey s'est faite le 26 octobre 1970 après un véritable passage en force diplomatique du gouvernement. Il faut reconnaître que les responsables de l'État n'ont pratiquement pas eu le choix face à la grande pression sociale mobilisée par l'Union générale des étudiants et élèves du Dahomey (UGEDD) autour de la réclamation de la création d'une université nationale. Le 6 novembre 1970, a lieu la pose de la première pierre de l'université du Dahomey à Abomey-Calavi⁴⁷¹. La cérémonie est grandiose et suscite une véritable ferveur dont témoignent les journaux et qu'exprime le livre d'or dans lequel de multiples personnalités ont laissé des messages enthousiastes comme, par exemple, celui du chef de la délégation française, Jean Herly qui promet le soutien fidèle de la France⁴⁷². Désormais, après la journée de faste, c'est la gestion de cette université d'État qui est engagée. En première ligne de l'aventure se trouve le recteur de l'université, le professeur Edouard Adjanooun⁴⁷³. Déjà, à la veille de la rentrée, il avait tenu à organiser « une réunion d'information et de prise de contact à l'intention de ses étudiants (...) dans le souci, commente le journal national, d'une participation effective des étudiants au développement de l'Université nationale »⁴⁷⁴. Avec le soutien d'Edmond Dossou-Yovo, ministre de l'éducation nationale, le recteur poursuit les négociations avec les autorités françaises pour que la France pourvoie substantiellement à l'implantation de

⁴⁷⁰ Jean Herly, Chef de la délégation française à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Université du Dahomey, intervention au nom de la France, rapportée in *Daho-Express* n° 382 du 7 novembre 1970, p. 8.

⁴⁷¹ Quotidien national d'information *Daho-Express*, n° 382, du 7 novembre 1970.

⁴⁷² Jean Herly, cité dans *Daho-Express* n° 382 du 7 novembre 1970, p. 8.

⁴⁷³ Voir Professeur émérite Karim Dramane, « Professeur Edouard Adjanooun, le bâtisseur de notre Université nationale : mon témoignage sur ses œuvres de 1970 à 1973 » in, Université d'Abomey-Calavi, *Actes du symposium en hommage au professeur émérite Edouard Adjanooun : premier recteur de l'Université du Dahomey, (actuelle Université d'Abomey-Calavi) du 26 au 28 septembre 2012 au Campus d'Abomey-Calavi*, Abomey-Calavi, Centre des Presses universitaires d'Abomey-Calavi (CPU-UAC), 2012, p. 46.

⁴⁷⁴ *Daho-Express*, n° 372 du 26 octobre 1970, p. 1.

véritables infrastructures universitaires. C'est là que la contribution de la coopération française pour soutenir le devenir de l'université dahoméenne se révèle fondamentale et incontournable. Dans cette étude, il s'agit de montrer comment les évolutions structurelles de l'université du Dahomey n'ont pu se faire qu'avec la coopération française comme appui principal. Des témoins et acteurs de cette étape de l'université que nous avons rencontrés comme Angèle Do Régo Nouratou, Georges Guédou, Pierre Claver Okoudjou, Jean Pliya, Sylvain Akindès, Théodore Sossouhounto, Issifou Takpara et Eusèbe Alihonou le reconnaissent. Il n'existe cependant aucune littérature sur le sujet à notre connaissance.

S'appuyant sur plusieurs sources françaises et béninoises, la réflexion engagée ici est une analyse sommaire des conditions dans lesquelles l'histoire universitaire du Dahomey a démarré au cours des deux premières années. La nouveauté de l'établissement universitaire dahoméen et l'ambition que nourrissent pour lui ses responsables politiques et académiques se retrouvent dans divers rapports français de mission relatifs à l'université du Dahomey. Des renseignements sont contenus dans les archives de Pierrefitte à la série des affaires internationales, ainsi que dans les archives diplomatiques de Nantes sous la rubrique des dossiers « Ambassade de France près le Dahomey ». De même, les archives de l'Unesco au dossier « Dahomey » ou « Éducation/Enseignement supérieur en Afrique », les organes de presse comme *Daho-Express* représentent des sources exploitées dans le chapitre. Le bimensuel catholique *La Croix du Dahomey* et les sources imprimées éditées par le groupe "Culture et Progrès" et l'Université d'Abomey Calavi fournissent des informations importantes sur cette période des premières années de l'université dahoméenne.

L'université que les Dahoméens voulaient de type anglo-saxon et d'intérêt sous régional, avec un financement international, n'a pas eu un autre partenaire privilégié pour son évolution des premières années en dehors de la France. La première partie de cette étude est consacrée aux caractéristiques de l'université dahoméenne et la seconde partie au rôle de la France dans l'édification de l'université du Dahomey. Ainsi ce chapitre permet de voir que l'université qui est rêvée comme un facteur d'émancipation dahoméenne fait apparaître une importante dépendance à l'égard de la France.

1- Les caractéristiques d'une université dahoméenne

Les caractéristiques prévues pour l'université dahoméenne en juillet 1970 visent à en faire « plutôt qu'un isolat culturel, un centre d'animation de l'environ immédiat et du pays tout entier »⁴⁷⁵. La mission Unesco, dirigée par Michel Alliot, a convenu, avec les partenaires dahoméens, que la future institution universitaire doit être un dynamique « centre de recherche et d'information scientifique pour tout le pays »⁴⁷⁶ et non pas seulement un centre d'enseignement ouvert pour les étudiants. Il faut cependant souligner que rien de vraiment précis, technique et novateur ne ressort des conclusions diverses. De même, il manque de précision sur la vision de l'université exprimée par le ministre dahoméen de l'éducation nationale, Edmond Dossou-Yovo. Lors de son entrée en fonction, le 8 mai 1970, il parle du « craquement de la vieille bâtisse universitaire », et affirme qu'« il est plus que jamais recommandé de réaliser au Dahomey une université d'où l'on ne sortira qu'avec une profession »⁴⁷⁷. Une telle idée de l'université ne prend nullement en compte la recherche scientifique mais fait de l'enseignement universitaire un pôle de formation professionnelle. Si la réforme Fouchet (christian), les revendications de Mai 1968 et l'éclatement de l'université de Paris en plusieurs universités franciliennes constituent, en France, des étapes de la recherche d'adéquation entre formation et monde de l'emploi, la recherche scientifique reste un volet important du modèle universitaire français contrairement à ce qui est envisagé au Dahomey. La mise en place de l'organisation académique et pédagogique de la nouvelle université est alors le défi qu'il convient de relever une fois que le lieu d'implantation de l'université du Dahomey aura été fixé.

1-1- Le lieu d'implantation de l'Université

L'un des slogans du Mai dahoméen (6 mai 1969) organisé par l'Union générale des étudiants et élèves du Dahomey (UGEED) était le « Non à l'extension de l'université au sein du Lycée Béhanzin ! »⁴⁷⁸ à Porto-Novo. La première rentrée universitaire est différée d'un peu plus d'un mois d'avec celle scolaire du 15 septembre 1970. Le 14 septembre 1970, à la veille de la

⁴⁷⁵ Archives de l'Unesco à Paris (AUP), n° 2210, *Rapport de mission*, Paris, 1970, p. 9, en ligne sur unesdoc.

⁴⁷⁶ *Ibid.* p. 9.

⁴⁷⁷ Edmond Dossou-Yovo, extrait de son discours de prise de service comme ministre de l'éducation nationale du Dahomey, le 8 mai 1970, cité par Michel Alliot, chargé de mission de l'Unesco, in AUP, n° 2210, *Rapport de mission*, Paris, 1970, p. 8, en ligne sur unesdoc.

⁴⁷⁸ Narcisse Djêgui, entretien sur l'histoire du mouvement étudiant, Pobè, mai 2014.

reprise des classes, la perspective d'une rentrée universitaire prochaine est déjà perceptible dans le discours de rentrée que prononce Edmond Dossou-Yovo, le ministre de l'Éducation nationale :

Cette rentrée se situe à la veille de la pose de la première pierre de notre université naissante. On aimerait certes dresser un bilan et, pourquoi ne pas saisir l'occasion, entrevoir des perspectives d'avenir. Je ne referai pas l'historique d'un passé trop connu. Je ne redirai pas les efforts déployés, les peines endurées, les déceptions subies par des centaines de maîtres dahoméens dont le dévouement, la persévérance et le courage ont abouti aujourd'hui, aux résultats escomptés, je me bornerai à constater – avec fierté – que l'école dahoméenne a atteint sa maturité. L'École, le Lycée, l'Université... Notre jeune pays terminera ainsi le cycle de son infrastructure indispensable à sa majorité culturelle⁴⁷⁹.

La déclaration du ministre résume la vraie fierté nationale dahoméenne que traduisent les propos officiels. En un mois d'intervalle, cette mention spéciale de l'université dahoméenne qui va ouvrir ses portes revient au moins deux fois dans des prises de parole du ministre au niveau national et international. Ainsi, outre son discours du 14 septembre, avant même que ne devienne effective la rentrée universitaire, le ministre dahoméen de l'Éducation nationale s'en félicite au nom du gouvernement et du peuple dahoméens, le 15 octobre 1970, à la Conférence générale de l'UNESCO, à Paris. Dans son intervention intitulée, « Vers une nouvelle politique de l'Éducation au Dahomey », Edmond Dossou-Yovo parle de « ce grand projet national que sont l'implantation et le fonctionnement de l'Université Dahoméenne »⁴⁸⁰ dont la construction des bâtiments propres n'a pourtant pas démarré.

En fait, en dehors des infrastructures du centre d'enseignement supérieur, section scientifique de l'Institut d'études supérieures du Bénin, logé dans l'enceinte du Lycée Béhanzin à Porto-Novo, aucun autre bâtiment n'est construit avant le décret de création et la première rentrée de l'université du Dahomey en 1970. En septembre 1970, une commission franco-dahoméenne se penche sur la question du lieu d'implantation de l'université qui avait nourri de longs débats à l'échelle nationale. Porto-Novo, capitale politique du Dahomey, ville universitaire provisoire où a démarré l'université à sa création en 1970 devrait abriter, selon une tendance, les infrastructures

⁴⁷⁹ Edmond Dossou-Yovo, ministre dahoméen de l'Éducation nationale, « Allocution pour la rentrée scolaire du 15 septembre 1970 », in *Daho-Express*, du 14 septembre 1970, n° 336, p. 1.

⁴⁸⁰ Edmond Dossou-Yovo, ministre dahoméen de l'Éducation nationale, « Allocution au sommet de l'Unesco à Paris le 15 octobre 1970 intitulé "Vers une nouvelle politique de l'Éducation au Dahomey" », in *Daho-Express*, du 27 octobre 1970, n° 373, p. 3.

du campus universitaire. On a alors pensé implanter la nouvelle université à Ouando, une localité proche de la ville capitale, à moins de dix kilomètres au nord-est. Pour certains, Cotonou, la capitale économique et la plus grande ville du Dahomey est la ville idéale où l'on doit construire l'université. C'est à Cotonou, du reste, que se font, dès la rentrée 1971, les enseignements du département des études médicales et para-médicales (DEMP) car c'est là que se trouve le plus grand centre hospitalier national. Une autre tendance envisage l'implantation de l'université à Abomey-Calavi, en raison de la possibilité d'avoir un domaine spacieux qu'il serait difficile d'obtenir à Cotonou. Une quatrième tendance projette la ville de Ouidah en raison de son caractère de ville historique⁴⁸¹. La commission définit trois critères principaux qui déterminent le choix du lieu définitif. Le terrain d'implantation doit couvrir une superficie comprise entre 60 et 200 hectares. Sa localisation doit être proche d'un « centre moteur de développement du pays » avec un climat convenable au développement des études agronomiques. La qualité du sol doit être adéquate pour les fondations et favorable à l'entretien des constructions⁴⁸². Au terme de leurs échanges, les commissionnaires estiment que le plateau situé à l'entrée d'Abomey-Calavi, au nord de Cotonou est le lieu le plus approprié.

Le choix est communiqué à la Nation et suscite, dans l'opinion nationale, diverses réactions, pour et contre. Le chef de l'État a dû intervenir pour mettre définitivement fin aux débats comme le titre le quotidien national : « Université : une mise au point du Chef de l'État ».

Toujours soucieux de tenir compte de l'opinion de chacun de ses membres, le conseil présidentiel, après s'être penché longuement sur le problème s'est prononcé définitivement pour le maintien de la décision du conseil des ministres du 23 septembre 1970 en vertu de laquelle l'Université dahoméenne sera implantée à Abomey-Calavi. Il est donc inutile de vouloir commenter autrement le choix qui a été retenu et dont a fait état le communiqué officiel⁴⁸³.

Le site d'Abomey-Calavi étant pour le moment nu, la première rentrée universitaire a lieu à Porto-Novo dans les locaux du lycée Béhanzin. La première pierre de l'Université dahoméenne posée solennellement à Abomey-Calavi, le 6 novembre, a suscité une immense attente. La

⁴⁸¹ Voir *Daho-Express*, n° 347, du 25 septembre 1970.

⁴⁸² *Daho-Express*, n° 346, p. 1 & 4, et n° 347 p. 1 & 8.

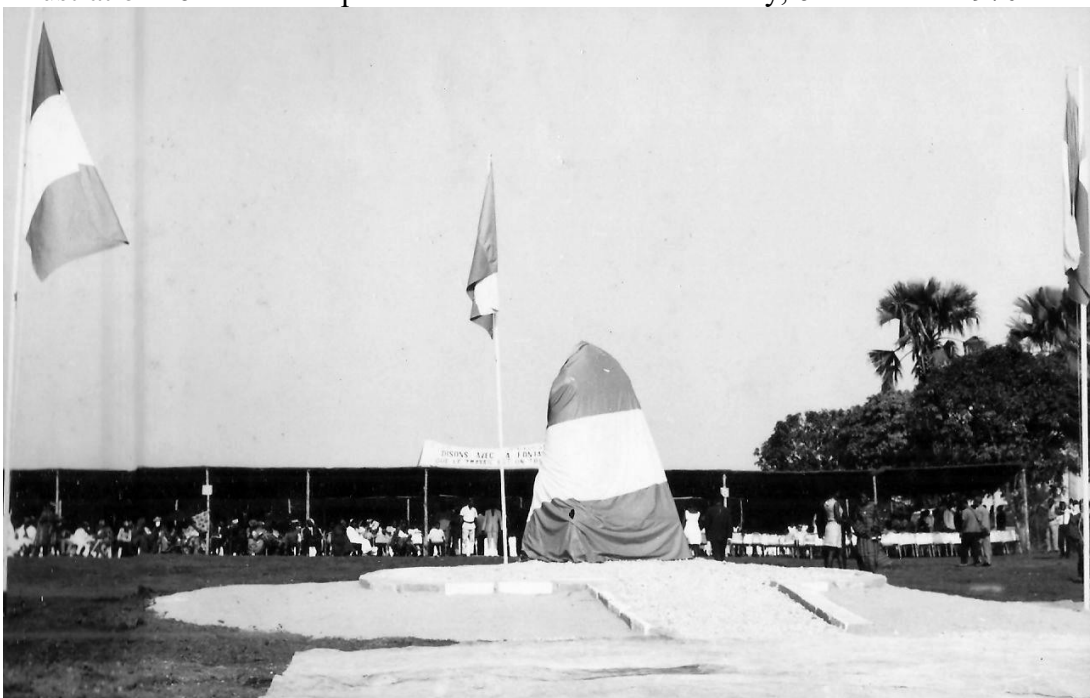
⁴⁸³ Commentaire du journal *Daho-Express*, n° 350 du 30 septembre 1970, p. 1.

cérémonie est perçue comme un événement tellement important que le président de la République la compare à l'historique proclamation de l'indépendance nationale.

Pour le Dahomey, n'est-ce pas vraiment à juste titre qu'on peut parler d'événement historique à l'occasion de la pose de la première pierre de son Université ? Nous sommes tenté de dire qu'il s'agit du plus grand événement historique du Dahomey depuis son accession à la souveraineté internationale. Nous en sommes conscients, nous qui voudrions dresser entre les régions du Dahomey cette pierre symbolique comme un pont de lumière et de vérité⁴⁸⁴.

Selon le président Maga, la « pierre symbolique » dont nous reproduisons l'image *infra* revêt la valeur d'une arme de combat : « Nous étions menacés par la qualité ; dorénavant, nous vaincrons par la quantité et la qualité de nos hommes »⁴⁸⁵.

Illustration 10 : Première pierre de l'université du Dahomey, 6 novembre 1970



Source : SAR-UAC, CD-Rom d'une douzaine de photos sur la pose de la première pierre

⁴⁸⁴ Hubert Maga, « Discours du président de la République à la pose de la première pierre de l'Université du Dahomey à Abomey-Calavi » in *Daho-Express*, n° 382 du 7 novembre 1970, p. 8.

⁴⁸⁵ Hubert Maga, *doc cit.*, p. 8.

L'euphorie générale que décrivent les journaux se justifie par le soulagement national de pouvoir préserver désormais les étudiants dahoméens des expulsions dont ils ont été victimes à plusieurs reprises entre 1966 et 1970 :

Les étudiants de Dakar, ressortissant d'autres pays africains, ont eu dans le passé et plus d'une fois à faire les frais de grèves analogues. Les étudiants dahoméens, souvent, ont été les grands perdants. En 1966 à Abidjan comme à Dakar, pour avoir été contraints au nom de la solidarité agissante à soutenir leurs collègues ivoiriens et sénégalais en grève, ils ont été molestés et rapatriés. En 1968, plus de 400 étudiants poursuivant leurs études à Dakar ont été rapatriés et se sont vus interdire la poursuite de leurs études dans cette université. En 1969, après deux mois de cours, l'Université de Dakar a été à nouveau fermée à la suite d'une grève déclenchée par les étudiants sénégalais. Le moment est venu pour les uns comme pour les autres de se déterminer en fonction du temps. Au demeurant, pour nous Dahoméens, ces réalités douloureuses ont plaidé en faveur du projet de création d'une université dont la première pierre a été posée le 6 novembre 1970⁴⁸⁶.

C'est donc à Abomey-Calavi que l'on espère, grâce aux fonds français d'aide à la coopération, que sortent de terre les bâtiments nécessaires à la vie universitaire. Ainsi, les attentes du recteur Adjanohoun sont sérieuses relativement à la première tranche de financement, qui correspond aux années 1971 et 1972 :

Nous attendons la construction de trois amphithéâtres : le premier de 350 places pour les sciences de la nature, le deuxième de 500 places pour les sciences socio-économiques et pour les conférences culturelles, et le troisième de 150 à 200 places pour les sciences exactes... ; d'autres bâtiments pour cours, TD, rectorat, bibliothèque...⁴⁸⁷.

En plus de cette perspective proposée par Adjanohoun lors de la séance de travail qui se tient au rectorat les 27 et 28 octobre 1970, le recteur formule une des deux inquiétudes concernant les étudiants expulsés d'Abidjan et de Dakar :

Ils sont là. Nous les avons empêchés de partir. Nous les logeons avec les moyens du bord. Nous avons multiplié les séries de cours. Bref, tout cela fait beaucoup d'acrobaties pour

⁴⁸⁶ Daho-Express, n° 397 du 25 novembre 1970, p. 4.

⁴⁸⁷ Daho-Express, n° 378 du 3 novembre 1970, p. 3.

garder 350 à 400 étudiants à Porto-Novo. L'an prochain, nous en aurons 700 en tout. Il faut démarrer au plus vite les travaux sur le campus à Abomey-Calavi...⁴⁸⁸.

Moins d'un mois après la cérémonie du 6 novembre, l'embarras du recteur Adjanooun est grand face aux étudiants de la première promotion dont la gestion est rendue plus complexe par l'expulsion de l'Université d'Abidjan de 142 étudiants dahoméens et leur rapatriement au Dahomey en novembre 1970⁴⁸⁹. Cette nouvelle expulsion est due aux mouvements déclenchés par des étudiants dahoméens avec d'autres africains à l'université d'Abidjan en guise de soutien à la Guinée de Sékou Touré agressée, dans la nuit du 22 novembre, par des mercenaires qualifiés de « colonialistes ». Tous les manifestants sont immédiatement rapatriés dans leur pays d'origine sur ordre du président ivoirien Félix Houphouët Boigny. De façon inattendue, le contingent d'étudiants auquel l'équipe du recteur Adjanooun doit faire face devient plus consistant. La difficulté est donc réelle de trouver des locaux pour les activités de cours magistraux, de travaux pratiques, pour les bibliothèques et pour les enseignants. L'une des solutions est alors la mise en place des enseignements généraux de base au profit de plusieurs départements réunis : c'est le système du « Tronc commun ».

1-2- Le système universitaire du « Tronc commun »

En octobre 1970, avec les membres de la commission daho-française, les négociations, présidées par le Recteur Adjanooun, aboutissent à la création d'un « tronc commun » universitaire qui est un système où les filières spécifiques de formation ne sont pas précisées d'emblée à l'inscription. C'est une sorte de propédeutique avec un certain nombre d'enseignements fondamentaux donnés en commun à plusieurs étudiants de départements différents. Dans le rapport d'une mission française que le professeur de médecine de l'université de Marseille, Pierre Pène, a effectuée au Dahomey, auprès de l'université, l'auteur évoque le système de tronc commun comme une étape importante de sélection des étudiants pour la formation médicale. Il écrit, le 23 mars 1972, que « la sélection des étudiants en médecine telle

⁴⁸⁸ *Daho-Express*, n° 378 du 3 novembre 1970, p. 3.

⁴⁸⁹ Direction des archives nationales du Bénin (DANB), *Daho Express*, Quotidien d'information de la République du Dahomey, n° 400 du 28 novembre 1970, p. 1.

qu'elle est effectuée à la fin de la première année du tronc commun est essentielle »⁴⁹⁰. Le but est de promouvoir des filières de formation analogues à l'expérience française des instituts universitaires des technologies, les IUT, ou la transformation aux États-Unis des "junior colleges" en des « établissements professionnalisant qui détournent les étudiants les moins armés de suivre des études longues »⁴⁹¹. Cette option de structuration pédagogique de l'université dahoméenne répond au besoin d'orienter la formation universitaire vers le développement de la nation comme l'a rappelé le président Maga le 6 novembre 1970. C'est ainsi que « l'enseignement proprement dit qui tendra vers une professionnalisation efficace, comportera à différents niveaux, une formation socio-économique générale »⁴⁹².

Conçu comme le premier centre d'animation culturelle et de recyclage, l'université dahoméenne doit s'ouvrir à toutes les couches de la Société. Elle ne sera pas une université de classe, mais une université démocratique, l'université de tout le peuple car l'étude sera le nouvel effort pour demeurer une cellule vivante pour la Société⁴⁹³.

Ces déclarations du président de la république éclairent sur les motivations du choix du tronc commun et reprennent les grandes orientations que les travaux de la mission Unesco et de la commission nationale dahoméenne pour l'université avaient retenues en juillet 1970 et que Hubert Maga rappelle dans son discours :

Le développement de l'Université sera progressif, conformément aux besoins réels et prioritaires de la Nation. Dès sa création, elle s'organisera pour former :

- en 3 ans des techniciens supérieurs en agronomie, médecine, technologie et des professeurs de collège d'enseignement général ;
- en 5 ans, des professeurs de lycées, des ingénieurs agronomes, des pharmaciens, des chirurgiens dentistes et des médecins ;

⁴⁹⁰ Archives nationales de Pierrefitte (ANP)/17^{bis}/19771255/3, série des affaires internationales, « Mission du Professeur P. PENE à Cotonou, Note du Professeur Pène », p. 1.

⁴⁹¹ Christophe Charle et Jacques Verger, *Histoire des universités, XIIIe – XXIe siècle*, Paris, PUF, 2012, p.155.

⁴⁹² Hubert Maga, président du Dahomey, discours à la pose de la première pierre de l'université du Dahomey, le 6 novembre 1970, in *Daho-Express*, du 7 novembre 1970, p. 8.

⁴⁹³ *Ibid.*

- en 7 ans, des docteurs de spécialité, des ingénieurs docteurs, des docteurs en médecine, des chercheurs et des assistants d'université⁴⁹⁴.

Le propre du système du tronc commun est qu'il n'offre pas immédiatement au nouveau bachelier le choix de sa spécialité d'étude, mais celle-ci ne devient effective que si le candidat répond aux critères de la sélection académique après les études générales du tronc commun.

Le « tronc commun » universitaire a tellement marqué les témoins de la première année qu'il est très vite évoqué lors des entretiens pourtant non directifs menés avec quelques-uns. Ainsi, Issifou Takpara, étudiant de la première promotion de médecins entièrement formés au Dahomey (Bénin) commencent par cet élément :

Nous, on était inscrit au tronc commun de Porto-Novo, et on faisait le tronc commun avec tous ceux qui voulaient faire PC (Physique-Chimie), tous ceux qui voulaient faire la médecine et tous ceux qui voulaient faire Chimie. On était tous ensemble. Et le recteur c'était le professeur Adjanohoun Édouard. Donc on a fait le tronc commun pendant la première année. Et quand nous avons fini le tronc commun, on nous a alors orientés, les uns en Médecine, certains en PC et les autres en Agronomie. Nous, dans notre section, nous qui sommes orientés en médecine, on était autour de 16, je crois⁴⁹⁵.

C'est ce *tronc commun* qui a donc regroupé en 1970 pour les mêmes enseignements généraux, les nouveaux bacheliers de section scientifique aspirant à une formation en Mathématiques-Physiques (MP), en Physique-Chimie (PC) et en Chimie-Biologie-Géologie (CBG). Angèle Do Rego qui a été un peu réticente à nous accorder l'entretien a clairement et, sans doute, fièrement indiqué qu'elle a fait partie des étudiants pionniers de l'université dahoméenne : « Je fais partie de la toute première promotion de médecins entièrement formés au Bénin (Dahomey) »⁴⁹⁶. Le *tronc commun* qui débouche, à la rentrée de 1971-1972, sur l'ouverture du « Département des Études Techniques (DST) est considéré par l'un de ses six premiers enseignants comme « le premier maillon de l'université naissante (...) dirigé par un coopérant français, M. Georges

⁴⁹⁴ Hubert Maga, président du Dahomey, discours à la pose de la première pierre de l'université du Dahomey, le 6 novembre 1970, in *Daho-Express*, du 7 novembre 1970, p. 8, voir AUP, n° 2210, *Dahomey-Développement de l'université, juillet-août 1970*, Paris novembre 1970, p. 5, en ligne sur *unesdoc*.

⁴⁹⁵ Issifou Takpara, entretien sur l'histoire de la faculté de médecine, Cotonou, février 2014.

⁴⁹⁶ *Ibid.*

Bouix »⁴⁹⁷. De même, en février 1972, le professeur français Pierre Taglang mentionne, dans le rapport de sa mission comme coopérant à l'université du Dahomey, que « la mise en place de troncs communs »⁴⁹⁸ fait partie des « nombreuses réalisations intéressantes [qui] sont à noter »⁴⁹⁹ en l'honneur du rectorat d'Édouard Adjanooun. C'est après une première année de ce *tronc commun* à Porto-Novo que le groupe des étudiants en médecine migre vers Cotonou. C'est ici que s'est poursuivi le cursus des futurs médecins, précise Angèle Do Régo Nouratou, avec le recteur Adjanooun et des professeurs dahoméens « compétents » comme Goudoté et Alihonou.

1-3- L'ouverture du département de médecine

Eusèbe Alihonou est l'un des trois cofondateurs de la Faculté des sciences de la Santé (FSS) de Cotonou pour l'université du Dahomey. C'est ensemble avec les professeurs Pignol de l'université de Marseille et Goudoté que les trois ont eu à charge de « créer la faculté des sciences de la santé de Cotonou »⁵⁰⁰. Il parle de la FSS de Cotonou, et n'évoque nullement Porto-Novo, ni Abomey-Calavi qui sont les villes provisoire et définitive de l'implantation de l'université du Dahomey. De fait, la faculté de médecine de l'université du Dahomey, après les débuts en tronc commun de la première année, s'est progressivement structurée et développée à Cotonou exclusivement même si elle fait partie de l'université d'Abomey-Calavi. Premier, et donc, le plus vieux département de formation de l'Université du Dahomey, la faculté de médecine a connu des débuts bien hésitants voire conflictuels.

A la fin de la première année de l'université, sur 350 étudiants environ en tronc commun, l'équipe des trois enseignants de médecine ne retient que les 16 étudiants les plus performants en chimie-biologie-géologie (CBG). Le professeur Alihonou atteste que la sélection a tenu compte

⁴⁹⁷ Professeur émérite Karim Dramane (*sic*), ancien assesseur du Département des Etudes Techniques et Scientifiques, ancien Directeur de l'École Normale de Porto-Novo, anciens Vice-Recteur et Recteur de l'Université Nationale du Bénin, et Ancien Ministre de l'Éducation Nationale (*sic*), « Professeur Edouard Adjanooun, le bâtisseur de notre Université nationale : mon témoignage sur ses œuvres de 1970 à 1973 » in Université d'Abomey-Calavi, *Actes du symposium en hommage au professeur émérite Edouard Adjanooun : premier recteur de l'Université du Dahomey, (actuelle Université d'Abomey-Calavi) du 26 au 28 septembre 2012 au Campus d'Abomey-Calavi*, Abomey-Calavi, Centre des Presses universitaires d'Abomey-Calavi (CPU-UAC), 2012, p. 46.

⁴⁹⁸ ANP/17^{bis}/19771255/3, série des affaires internationales, « Rapport de Mission auprès de l'Université du Dahomey, février 1972, par le Professeur P. Taglang », p. 1.

⁴⁹⁹ *Ibid.*

⁵⁰⁰ Eusèbe Alihonou, entretien sur les débuts de la faculté de médecine de l'université du Dahomey, Cotonou, mai 2014.

des meilleurs résultats : « On a recruté une quinzaine, justement parce qu'il n'y avait pas d'enseignant. Cette quinzaine retenue, c'étaient vraiment les meilleurs. On les a embarqués et on a ainsi commencé »⁵⁰¹. C'est à Cotonou que se retrouvent les enseignants et étudiants en médecine à la rentrée de 1971-1972. Ils y commencent la deuxième année universitaire qui est la véritable première année de formation spécifique à la médecine comme le laisse apercevoir le professeur Eusèbe Alihonou qui parle de ses souvenirs de plus de quarante ans :

Nous avons commencé avec ce que nous avions. Nous avons pris un des bâtiments de la faculté des sciences techniques à Cotonou. C'est ce bâtiment qui est devenu progressivement la Faculté des sciences de la santé. Nous avons commencé la première année avec le professeur Goudoté. Comme il est anatomiste, donc, il n'y avait pas de difficultés, parce que c'est une matière fondamentale de la première année. Nous avons commencé avec ça, et puis, nous complétions le reste...

Pour vous dire à peu près comment nous travaillions, nous préparions les cours sous les arbres, professeurs Goudoté et moi⁵⁰².

La volonté de réussir a fait franchir les obstacles et les inconforts de début. Le recteur était un bon moteur de son équipe. Il paraissait comme un « homme de vision » qui a impressionné son collaborateur Alihonou :

Nous avons été demandés dans le cadre de la création de l'université. Et c'était d'ailleurs pour la première fois que la France, après Dakar et la Côte d'Ivoire, nommait un Africain comme recteur de l'université. Donc c'est dans le cadre de la création de cette université par le professeur Adjanooun qui est un botaniste de grand renom, un homme de grande culture et d'un grand cœur. Il avait une bonne vision sur l'université, une belle perspective⁵⁰³.

Dès l'implantation des études de médecine à Cotonou en 1971, les trois enseignants responsables du département, Alihonou, Goudoté et Pignol se rapprochent de leurs collègues praticiens du centre national hospitalier (CNH) de Cotonou en vue de négocier l'adaptation de

⁵⁰¹ *Ibid.*

⁵⁰² Eusèbe Alihonou, entretien sur les débuts de la faculté de médecine de l'université du Dahomey, Cotonou, mai 2014.

⁵⁰³ *Ibid.*

son fonctionnement à une formation universitaire. Les échanges furent plus complexes que ne l'imaginaient Alihonou et ses deux autres compagnons.

Nous avons rencontré des difficultés avec nos propres compatriotes médecins. La raison est qu'ils ont été formés dans leur université d'études, mais ils n'ont jamais participé encore à la formation de futurs médecins dans une université. Ils ne savent donc pas ce que c'est et nos préoccupations n'étaient alors pas les leurs. Par exemple, nous, on demandait à avoir un dossier pour chaque malade, mais eux estimait qu'un carnet de soin suffisait⁵⁰⁴.

Un groupe de ces médecins praticiens du CNH de Cotonou serait même allé rencontrer le président Hubert Maga et lui demander de ne pas autoriser l'ouverture d'une faculté de médecine. Leur argument est que le processus d'apprendre à un étudiant en médecine ce qu'un médecin praticien pourrait faire « assez rapidement » a un coût qu'il ne faudrait pas se permettre d'ajouter aux charges supportées par le budget de l'État. Eusèbe Alihonou se réjouit que le président, étant lui-même médecin, ait pu trancher la polémique en faveur des enseignants pour une création du département de médecine à l'université nationale. « Il nous a laissé faire et nous avons créé le département. Nous y étions quand la Révolution est survenue. À partir de ce moment, les choses ont changé »⁵⁰⁵. L'un des premiers étudiants alors, Issifou Takpara parle d'un autre moment, sous la Révolution, où ces trois enseignants pionniers ont tenu, contre l'avis des enseignants coopérants, à créer une faculté de formation complète en médecine au lieu de s'en arrêter aux trois années de médecins auxiliaires.

On a commencé en 1970, trois ans après, il était question de créer la quatrième année. Et là, cela a posé des problèmes : les volontaires français ne voulaient pas qu'on crée la quatrième année, mais Edouard Goudoté a négocié et décidé de créer la quatrième année avec l'accord du recteur Adjanooun et des professeurs Eusèbe Alihonou et Fernand Pignol. À nous, les étudiants, il a été expliqué que ceux qui le voulaient n'avaient qu'à rester et que ceux qui ne le voulaient pas pouvaient partir. Moi, je suis resté. Certains

⁵⁰⁴ *Ibid.*

⁵⁰⁵ *Ibid.*

étudiants étaient partis⁵⁰⁶ puis, ils sont revenus poursuivre avec nous. Donc c'est ce qui a permis de créer la quatrième année et de sauver la faculté de médecine de Cotonou⁵⁰⁷.

Pour en arriver à la création effective d'une faculté de médecine à l'université du Dahomey, « l'effort préalable a été dur et plein de sacrifices »⁵⁰⁸ conclut Eusèbe Alihonou. Il a fallu accepter, en tant que « fonctionnaire français »⁵⁰⁹, de rentrer chez soi au Dahomey, malgré la réticence de beaucoup d'autres collègues qui ont préféré observer de loin les débuts de cette faculté comme de l'université elle-même. Quand advint la « Révolution » du 26 octobre 1972, les enseignants, comme la plupart des fonctionnaires, qui avaient un logement de fonction assuré par l'État se sont vus supprimer cet avantage en pleine année académique. De plus, Goudoté et Alihonou, de nationalité dahoméenne, étaient interpellés avec d'autres enseignants dahoméens de l'université, afin qu'ils renoncent à leur salaire français et acceptent un traitement local. Le premier cycle, c'est-à-dire les trois premières années de cette formation en médecine, qui a été difficile du point de vue des conditions de vie et de travail pour les deux enseignants dahoméens Goudoté et Alihonou. Leurs efforts selon Alihonou étaient motivés par l'amour du pays qui avait besoin de ressources humaines de haut niveau comme ce qui est envisagé dans la création du département universitaire de formation des cadres de l'administration publique et privée.

1-4- L'université pour former des cadres : l'INFCAPP

L'institut national de formation des cadres de l'administration publique et privée (INFCAPP) est un département de l'université du Dahomey voulu par les autorités politiques du pays pour donner une formation aux employés de l'administration dahoméenne. En novembre 1969, en exposant le projet universitaire dahoméen à la mission française dirigée par le recteur Renaud Paulian, Jean Roger Ahoyo, porte-parole de la commission nationale du Dahomey pour la création de l'université, avait explicité les enjeux de cette formation universitaire : « Une université adaptée à nos besoins nous aidera à former nos cadres ; une université sur le sol national nous permettra d'avoir des techniciens familiarisés avec nos

⁵⁰⁶ Eusèbe Alihonou a précisé que les quelques-uns qui ont fait le choix de partir se sont inscrits à l'université voisine de Lomé (au Togo), d'où ils sont revenus assez rapidement quand la situation au Dahomey leur est apparue plus rassurante.

⁵⁰⁷ Issifou Takpara, entretien sur l'histoire de la faculté de médecine de Cotonou, janvier 2014.

⁵⁰⁸ *Ibid.*

⁵⁰⁹ Des trois enseignants Pignol, Goudoté et Alihonou, seul le premier qui est un coopérant, était de nationalité française, mais tous les trois étaient payés par la France.

problèmes, donc plus aptes à les résoudre parce que formés sur le tas et enracinés dans le terroir »
510.

Même s'il est difficile d'affirmer que l'objectif a été atteint, il faut reconnaître que « le besoin de cadres compétents dans tous les domaines »⁵¹¹ constitue, selon l'orateur Ahoyo, l'un des trois ordres de « raisons qui fondent la nécessité de créer une université » au Dahomey⁵¹². Il en déduit que la mise en place d'une telle formation dans le cadre d'une « université sur place constituera pour nous la meilleure arme pour combattre l'exode des compétences qui, (...) devient pour nous une saignée tragique et catastrophique »⁵¹³. Pour y faire face, il est envisagé la création de l'INFCAPP afin d'avoir des cadres formés sur place, grâce à l'université nationale. Selon les orientations du gouvernement dahoméen qui a pris en compte le désir des inscrits d'y faire de longues études pour une formation de niveau, c'est un cursus de cinq années qui est retenu pour les étudiants de l'institut. Il consiste en un cycle de quatre années d'études suivies d'un an de stage pratique. Cet institut de formation des cadres ressemble, dans l'histoire de l'enseignement supérieur français, aux instituts universitaires de technologie (IUT) mis en place pour délivrer des diplômes universitaires de technologie (DUT). Les IUT, créés en France par la Réforme Fouchet du 7 janvier 1966, « font institutionnellement partie des universités mais relèvent d'un mode de gestion administratif et pédagogique qui les rend, de fait, autonomes de leur établissement d'appartenance »⁵¹⁴. Cette autonomie financière des IUT n'a pas été accordée à l'INFCAPP car le recteur Adjanooun a préféré garder les responsabilités financières de tous les départements universitaires. Une telle restriction est incluse dans l'énoncé du premier article de l'arrêté rectoral sur les statuts de l'INFCAPP : « Il est créé à l'Université du Dahomey, un Institut National de Formation des Cadres. Les dispositions relatives à la construction et au

⁵¹⁰ Jean Roger Ahoyo, « Exposé général sur le projet d'université dahoméenne, discours prononcé à la rencontre de la commission française du recteur Renaud Paulian en mission au Dahomey en novembre 1969 ». Archives personnelles de Roger Ahoyo.

⁵¹¹ *Ibid.*

⁵¹² *Ibid.* Jean Roger Ahoyo cite trois raisons à savoir les motifs historico-culturels, intellectuels et économiques. Son argumentaire cité ici est extrait du développement des raisons économiques puis intellectuelles.

⁵¹³ *Ibid.*

⁵¹⁴ Olivier Beaud et al., *Refonder l'université : Pourquoi l'enseignement supérieur reste à reconstruire*, Paris, La Découverte 2010, p. 111, note de bas de page n° 5.

fonctionnement des instituts d'Université lui sont applicables sous réserve des modalités particulières fixées par le présent Décret »⁵¹⁵.

En novembre 1971, deux professeurs, Ayayi, de nationalité dahoméenne et le Français Leygues sont nommés aux côtés du recteur Adjanohoun pour ouvrir la première année de l'institut (1971-1972). Les premiers cours de l'INFCAPP ont lieu dans des bâtiments d'emprunt à Cotonou, à la coupole de l'Union africaine et Madagascar (UAM) du ministère dahoméen des affaires étrangères ainsi qu'au Hall des Congrès où des difficultés matérielles ne manquent pas, comme l'atteste le professeur Leygues dans son rapport de mission en septembre 1972 : « En fin d'année, nous avons pu prélever sur le budget de l'Institut les fonds nécessaires pour sonoriser et ventiler les locaux utilisés au Hall des Congrès »⁵¹⁶. C'est dans ces conditions que monsieur Leygues, envoyé au Dahomey pour participer à la création de l'INFCAPP à l'université du Dahomey, doit chercher à remplir les clauses de la mission qui lui est assignée à savoir :

- 1- définir les objectifs et les programmes d'enseignement de cet institut universitaire en tenant compte des besoins en cadres de l'État dahoméen ainsi que de ceux des entreprises privées du Dahomey ;
- 2- enseigner de sorte que les étudiants soient des cadres efficaces à la sortie de cet institut ;
- 3- organiser l'enseignement pour les fonctionnaires dahoméens inscrits à l'INFCAPP et qui ne peuvent assister régulièrement aux cours ;
- 4- représenter l'INFCAPP chaque fois que nécessaire, en particulier auprès des entreprises privées ou nationales et favoriser les contacts entre étudiants et directions d'entreprises⁵¹⁷.

Outre la question générale des salles qui impose une révision continuelle de l'emploi du temps hebdomadaire des cours tout au long de l'année, quelques obstacles spécifiques à l'atteinte de ces objectifs ont fait surface. Sur une douzaine d'enseignants qui constituent le corps professoral de l'institut, deux seulement sont à plein-temps. Ainsi, jusqu'au 15 janvier 1972, les étudiants ayant commencé l'année sans bibliothèque et avec seulement deux enseignants permanents, n'ont pu

⁵¹⁵ ANP 19771255/3, *Rapport de mission pour l'année universitaire 1971-1972 au Dahomey*, (M. LEYGUES), Annexe sur les « statuts de l'INFCAPP », article 1^{er}, p. 1.

⁵¹⁶ ANP 19771255/3, *Rapport de mission pour l'année universitaire 1971-1972 au Dahomey*, (M. LEYGUES), p. 3.

⁵¹⁷ *Ibid*, p. 1.

suivre que les cours de sciences économiques de monsieur Ayayi et de management de monsieur Leygues. Par la suite, il y a eu plusieurs missions de professeurs qui imposent diverses perturbations dans les horaires hebdomadaires comme c'est par exemple le cas quand le professeur dahoméen Glèlè en déplacement de Paris vient pour l'enseignement du Droit commercial. En plus des 60 heures d'*Anglais pratique*, 30 heures d'*Histoire et de civilisation africaine*, et des 30 heures d'*Éléments de géographie économique et humaine*, l'organisation générale des enseignements de la première année est basée sur une répartition bipartite ainsi que le montrent les deux tableaux suivants :

Tableau 10 : Enseignements communs aux deux sections de l'INFCAPP

Matières communes aux 2 sections	Nombre d'heures par an
Comptabilité générale	60
Management	60
Histoire des faits économiques	30
Statistique descriptive	60
Institutions internationales	30
Culture générale	60
Total commun	300

Source : Conception de l'auteur et données in ANP 19 771 255/3, *Rapport de mission pour l'année universitaire 1971-1972 au Dahomey*, (M. LEYGUES), p. 5.

Tableau 11 : Enseignements spécifiques par section de l'INFCAPP

Matières section Administration (A)	Nombre d'heures par année-A	Matières section Gestion (G)	Nombre des heures par année-G
Droit Civil	60	Économie politique générale et comptabilité nationale	90
Droit constitutionnel et institutions politiques	60	Économie de l'entreprise	30
Économie politique et comptabilité nationale	60	Mathématiques générales et appliquées à l'économie	90
Éléments de mathématiques	30	Droit civil	45
Total	210	Total	255

Source : Données in ANP 19 771 255/3, *Rapport de mission pour l'année universitaire 1971-1972 au Dahomey*, (M. LEYGUES), p. 6.

Il apparaît que les enseignements en tronc commun général, pour tous les étudiants de l'institut sont très réduits et représentent à peu près 1/6 de la masse horaire annuelle. Quant aux disciplines communes aux deux sections, elles constituent un peu moins de la moitié du total horaire annuel. C'est le total des heures spécifiques à chaque section qui correspond au 1/3 environ du total annuel de cours. Des deux sections de l'Institut, la gestion engage le plus fort taux horaire d'enseignement. Les matières propres à chaque section sont en réalité largement communes quant à leur intitulé mais le volume horaire imparti varie substantiellement d'une section à l'autre. Tout cela donne à penser que l'INFCAPP dispense une formation bien spécifique qui se met en place au-delà d'une filière universitaire traditionnelle comme cela a pu être le cas pour d'autres départements comme le département des études littéraires et linguistiques (DELL), future Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH)⁵¹⁸. De plus, comme pour conforter les vues du gouvernement dahoméen qui vise à donner à cette expérience d'institut une envergure nationale, voire internationale, l'effectif de départ dépasse la vingtaine d'étudiants que comptait l'IUT de gestion de Lomé au Togo. Le nombre est même au-delà de la quarantaine maximale prévue. Il y a 45 étudiants dans chaque section, tant pour la section "Administration" devant former les cadres du secteur public, que pour la section "Gestion" destinée aux futurs cadres du secteur privé⁵¹⁹. Tout cela n'est pas de nature à favoriser le fait que

⁵¹⁸ Voir Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas*, Cotonou, CIREF -Etudes et documents 2015.

⁵¹⁹ Cf. Rapport de mission de M. LEYGUES, in ANP19771255/3, septembre 1972.

« L'INFCAPP a vocation d'école supérieure et voudrait s'inspirer en cela des grandes écoles françaises et des "business-schools" anglo-saxons »⁵²⁰.

Étudiants et enseignants ont essayé de coopérer pour faire de l'institut le joyau de l'université du Dahomey. Peu avant l'ouverture de l'institut, une grève générale a secoué l'enseignement secondaire et supérieur en octobre 1971⁵²¹. Or, après le début des cours à l'INFCAPP, aucun mouvement de grève ne s'est observé dans l'institut, malgré les perturbations répétées enregistrées dans les autres secteurs du système éducatif national⁵²². Les étudiants de l'institut élisent très tôt leurs délégués qui participent aux conseils de l'institut. Leurs avis concernant les horaires des cours, le fonctionnement de la bibliothèque et l'organisation des examens sont entendus. Plusieurs étudiants rendent même visite à domicile à leurs professeurs. Ces visites donnent lieu à des entretiens informels cordiaux⁵²³. Une bonne entente règne entre les enseignants et favorise les relations entre professeurs et étudiants et, par conséquent, la réussite de l'institut. C'est ce qu'en affirme le professeur Leygues qui écrit : « nous avons voulu créer et entretenir aux yeux des autorités dahoméennes une image de qualité de l'institut en réponse à leurs espérances »⁵²⁴. Il en conclut que « L'institut a acquis un certain prestige après un an d'exercice, aussi bien auprès des autorités dahoméennes qu'auprès des étudiants »⁵²⁵ et pense que « son image sera renforcée auprès des entreprises privées si les étudiants qui y sont (...) en stage de vacances font la preuve de leurs connaissances et de leur disponibilité »⁵²⁶. L'INFCAPP de l'université du Dahomey commence donc à susciter de nombreux espoirs dans l'esprit des coopérants français.

Le manque de moyens, du côté des Dahoméens n'a pas émoussé l'ardeur d'ouvrir les filières de formation susceptibles de constituer l'offre structurelle de l'institution. Ainsi, l'année 1971 voit la création de plusieurs départements d'enseignement à l'Université du Dahomey. Ce sont alors :

- un département des études médicales et paramédicales (DEMP) ;

⁵²⁰ *Ibidem*, p. 6.

⁵²¹ Il s'agit de la grève déclenchée par l'UGEED pour contester la réforme "Dossou-Yovo Grossetête".

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ Cf. Rapport de mission de M. LEYGUES, in ANP19771255/3, septembre 1972, p. 8.

⁵²⁴ Rapport de mission de M. LEYGUES, in ANP19771255/3, septembre 1972, p. 8.

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 9.

- un département des études agronomiques et agrotechniques (DEAA) ;
- un département des études littéraires et linguistiques ;
- un institut national de formation des cadres d'administration publique et privée (INFCAPP) ;
- un institut de développement régional⁵²⁷.

Ces ouvertures de formation requièrent un personnel conséquent d'autant que l'effectif des étudiants passe de 350 en 1970 à 700 pour l'année 1971-1972⁵²⁸. Le recrutement d'un personnel local devient de plus en plus urgent.

1-5- L'importance du personnel local

L'une des difficultés à démarrer l'université en 1970 est le peu d'enseignants dahoméens qu'il était possible de recruter localement. Très peu acceptaient de quitter leur poste de « fonctionnaire français » à Dakar, à Abidjan, à Brazzaville ou en France pour se lancer dans l'aventure d'une université naissante sur laquelle planait des doutes. De 1970 à 1972, l'équipe des enseignants dahoméens était modeste comme le révèle le tableau *infra*.

⁵²⁷ Voir Archives de l'Unesco à Paris (AUP) /BREDA-33/ Higher Éducation-Dahomey, Université 71, Semaine de l'Université dahoméenne, 7-13 juin 1971, p.9 & 10.

⁵²⁸ Cf. ANP/17^{bis} ; 12207/ Série des affaires internationales/19771255/3 Préparation de budgets pour les universités africaines.

Tableau 12 : Recrutement des premiers enseignants dahoméens de l'Université 1970-1972

Date de recrutement	Prénoms et nom de l'enseignant	Matière Enseignée
1 ^{er} /10/1970	Christian Dossou	Zoologie
1 ^{er} /10/1970	Christophe Hadonou-Yovo	Physique
1 ^{er} /10/1970	Jacques Sètonджи	Chimie
1 ^{er} /10/1970	Ambroise Adissin	Physique
1 ^{er} /10/1970	Karim Dramane	Physiologie Animale
1 ^{er} /10/1970	Simone (Me) de Souza	Botanique
1 ^{er} /12/1970	Charles Déguénon	Mathématiques
1 ^{er} /04/1971	Yvette (Me) Adjovi	Physiologie animale
1 ^{er} /10/1971	Edouard Goudoté	Anatomie-Chirurgie
1 ^{er} /10/1971	Eusèbe Alihonou	Gynécologie-Obstétrique
1 ^{er} /10/1971	Benoît Agbani	Physique
1 ^{er} /10/1971	Salifou Alidou	Géologie
1 ^{er} /10/1971	Manassé Ayayi	Sciences économiques
1 ^{er} /10/1971	Ferdinand Bédié	Chimie
1 ^{er} /10/1971	Mathias Ekpodessi	Mathématiques
1 ^{er} /10/1971	Léopold Fakambi	Physiologie végétale
1 ^{er} /10/1971	Moubachirou Gbadamassi	Chimie
1 ^{er} /10/1971	John Pierre Igué	Géographie
04/11/1971	Philippe Hounkaptin	Mathématiques
18/01/1972	Vital Paul Yahouédéhou	Physique
03/03/1972	Paulin Hountondji	Philosophie (Lettres)
1 ^{er} /10/1972	Emmanuel Karl	Histoire

Source : Université d'Abomey-Calavi, *Actes du Symposium en hommage au professeur émérite Edouard Adjanohoun, Premier Recteur de l'Université du Dahomey (actuelle Université d'Abomey-Calavi) du 26 au 28 septembre au Campus d'Abomey-Calavi*, p. 48.

Le petit nombre d'enseignants est constitué en 1970 de 6 Dahoméens dont une femme, puis, à la fin de la deuxième année, ils ont atteint un effectif de 22, dont deux enseignantes. Ces enseignants locaux (dahoméens) ont été pour la plupart formés à l'école de l'université française, à Dakar, Abidjan, Brazzaville ou dans les universités de France dont principalement celles de Bordeaux, de Marseille et de Paris. Du témoignage de certains premiers enseignants comme Eusèbe Alihonou et Robert Dossou, beaucoup de Dahoméens en poste d'enseignement universitaire à l'étranger n'ont pas choisi l'option de rentrer pour coopérer à l'évolution de l'université de leur pays. Ceux qui ont bien voulu rentrer n'étaient pas encouragés par le traitement qui leur était réservé. Ils sont cependant restés mobilisés autour du défi national comme l'exprime l'ancien doyen de faculté de droit, Robert Dossou : « Il faut noter et admettre que tous ceux qui ont porté notre université sur les fonts baptismaux étaient des gens motivés, engagés, déterminés et sans complexe. Ils ont dû lutter aussi contre des complexés, ceux qui pensaient que notre université ne pouvait rien valoir »⁵²⁹.

Pour témoigner que le premier mobile des enseignants locaux était davantage l'amour de la nation que la recherche de l'argent, Robert Dossou évoque avec insistance l'avance sur salaire de 60 000 FCFA (soit environ 90 €) qui leur était payé. Il y voit un traitement « vraiment maigre » octroyé aux enseignants pris en charge par le budget dahoméen. Il précise qu'à l'opposé de certains collègues qui ont préféré « repartir d'où ils étaient venus »⁵³⁰, il a fait partie de ceux qui ont fait le choix de participer à l'édification de la nation à travers la construction de son université : « Nous avons accepté ce traitement parce qu'on avait foi en cette université : on y croyait »⁵³¹. Le résultat est qu'au milieu des années 1970, il n'y a que quatre enseignants permanents à l'INFCAPP. Face à cette insuffisance en personnel enseignant, une double solution est adoptée : d'une part, des fonctionnaires sont recrutés dans des domaines de leurs spécialités en enseignants vacataires payés à mille francs l'heure (1 000 FCFA/h soit 1,50 €) ; d'autre part les enseignants permanents sont surchargés de cours comme Robert Dossou l'exprime : « Moi qui ai plusieurs spécialités dans le domaine du droit (politologue, privatiste, criminologue, etc....), je devais suppléer les absences. À ce titre, j'avais au minimum trente heures de cours par

⁵²⁹ Robert Dossou, entretien avec un groupe de trois enseignants de l'Université missionnés par le Recteur de l'UAC, Brice Sinsin pour produire « un document présentant l'Université d'Abomey-Calavi, de ses débuts jusqu'à nos jours », Cotonou, décembre 2014.

⁵³⁰ *Ibid.*

⁵³¹ *Ibid.*

semaine. J'étais devenu plus que l'instituteur du département »⁵³². Pour y remédier, la question des postes d'enseignement à créer sur le budget français au profit de l'université dahoméenne est mise à l'ordre du jour dès la réunion de la commission mixte en 1972 et figura au nombre des points permanents d'année en année.

En février 1972 se tient à Cotonou la commission franco-dahoméenne sur l'université. Du côté des Dahoméens, en plus de la présence du ministre de l'Éducation nationale au lancement des travaux, ce sont principalement le recteur, les responsables de départements d'étude ouverts et de certains chefs de services universitaires qui sont membres de la délégation. Il s'agit plus précisément de :

- le directeur de l'INFCAPP, Manassé Ayayi ;
- le directeur du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), Louis Sossouhounto ;
- l'inspecteur d'académie qui est en même temps le conseiller technique auprès du ministre de l'Éducation nationale, André Grossetête, un coopérant français en tant qu'« assistant technique »⁵³³ ;
- le directeur de l'office du baccalauréat, Léon Gilbert Montout ;
- l'agent comptable, René Perlaut,
- le chef du service de la scolarité, Émile Do Régo ;
- le chargé de la planification et de l'emploi, Jean-Claude Courau⁵³⁴.

Dans cette délégation dahoméenne, quatre personnes sont françaises sur sept. Cela signifie sans doute que le nombre de Dahoméens qualifiés pour certains postes de responsabilité est encore insuffisant au moins localement. On peut aussi penser que la priorité est donnée aux coopérants français qui sont supposés apporter leur expertise dans des services d'assistance technique, sans interférence politique *a priori*. Or, comme le relèvent Odile Goerg et Françoise Raison-Jourde, il arrive des cas de figures où ces coopérants « sous cette dénomination anodine, (...) sont parfois, paradoxalement, chargés de responsabilités au cœur des appareils étatiques »⁵³⁵. Ainsi Jean-Claude Courau, chargé de la planification et de l'emploi de même qu'André Grossetête,

⁵³² *Ibid.*

⁵³³ Ce terme d'« assistant technique » désigne, suivant un portrait de groupe coordonné par Odile Goerg et Françoise-Raison-Jourde, les coopérants non chargés de responsabilités au cœur des appareils étatiques » puisque l'accent est alors mis sur « leur nécessaire neutralité politique ». Voir Odile Goerg et Françoise Raison-Jourde, *Les coopérants français en Afrique : portrait de groupe (années 1950-1990)*, Cahiers Afrique n° 28, Paris, L'Harmattan 2012, p. 18.

⁵³⁴ CADN 176PO/1/15, « Procès-verbal de la Commission mixte du 14 février 1972 », p. 1.

⁵³⁵ Odile Goerg et Françoise Raison-Jourde, *op.cit.* p. 18.

inspecteur d'académie et conseiller technique auprès du ministre de l'Éducation nationale illustrent la posture du rôle de coopérant à dimension parfois politique joué par certains cadres français auprès de l'appareil étatique du Dahomey.

2- Le rôle prépondérant de la France pour l'université dahoméenne

L'appui français à la construction et la structuration de l'université dahoméenne a été important dans les premières années. Faute de ressources propres suffisantes, les autorités du Dahomey ne comptaient essentiellement que sur le France pour pourvoir aux besoins de financement de leur université à peine créée et dont le budget de fonctionnement comme l'érection de bâtiments et le déroulement des enseignements sont devenus des besoins incompressibles.

2-1- Financement majoritaire du budget de fonctionnement

Au cœur des nombreuses difficultés que connaît l'université du Dahomey en ses années de démarrage, le réflexe de ses premiers responsables a continuellement été de solliciter l'aide de la France dont l'apport financier est alors considérable.

L'effort financier déployé par le Gouvernement français en vue de soutenir l'implantation et le développement de l'université dahoméenne est important en ces premières années. Déjà le budget de fonctionnement est assuré par la France à hauteur de 66 %, comme le montre le tableau suivant relatif au projet de budget de 1972 établi par la commission mixte daho-française des 26 et 27 juin 1970 tenue à Cotonou et Porto-Novo. Ce projet de budget a d'ailleurs été validé par la commission mixte Franco-dahoméenne de Paris, le 5 mars 1971, avec une augmentation de 14,6 % :

Tableau 13 : Budget prévisionnel Université du Dahomey pour 1972

Nature	Source de financement	Montant en F. CFA	% du Budget
Subvention	État du Dahomey	28 200 000	28,51%
Subvention	Office du Bac-Dahomey	2 500 000	2,52%
Inscriptions	Université-Dahomey	2 400 000	2,42%
Subvention	État français	65 800 000	66,53%
Total-Dahomey	-	33 100 000	33,47%
Total-France	-	65 800 000	66,53%
Total Général	Dahomey + France	98 900 000	100%

Source : ANP/17^{bis} ; 12207/Série des affaires internationales, Préparation de budgets pour les universités africaines

En dehors de la subvention française, aucune autre aide financière étrangère n'est apportée à l'université dahoméenne. De plus, la contribution de la France au budget de fonctionnement représente presque le triple de ce qui provient de l'État dahoméen dont c'est l'institution. Vu le montant qui va être versé par le partenaire français, il apparaît évident que si cette subvention vient à manquer, l'Université du Dahomey sera en réelle difficulté financière et ne pourra pas tenir pendant toute l'année académique. Le pouvoir financier français sur l'institution dahoméenne est donc central et indispensable à la survie de l'institution naissante. Ainsi, sans l'engagement de la France la rémunération des enseignants par exemple serait hypothéquée. Deux ans à peine après son démarrage, le ministre dahoméen de l'éducation nationale atteste que l'université dahoméenne rencontre des difficultés pour terminer l'année budgétaire⁵³⁶. Il les explique par le lancement des deux nouveaux départements, celui de l'Éducation et celui des études agronomiques et agrotechniques (DEAA) à la rentrée du 16 octobre 1972 et par l'importante incidence financière induite par la massive « utilisation des chargés de cours et des missions d'enseignement ». ⁵³⁷ Le ministre dahoméen conclut sa correspondance en demandant

⁵³⁶ Voir ANP F17^{bis}, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19771255/3.

⁵³⁷ Edmond Dossou-Yovo, « correspondance du 3 octobre 1972 du Ministre de l'Éducation nationale de la culture, de la jeunesse et des sports du Dahomey au ministre de l'Éducation nationale s/c du secrétaire d'État aux affaires étrangères et du Chef de mission d'aide à la coopération », in ANP F17^{bis}, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19771255/3.

que des mesures privilégiées soient accordées à l'université de son pays : « Je vous serais donc très reconnaissant des dispositions que vous voudrez bien prendre à titre exceptionnel au profit de l'université dahoméenne dans le sens d'une délégation de crédits supplémentaires au compte de la contribution française »⁵³⁸. Deux éléments significatifs sont exprimés dans cette conclusion qui constitue le cœur de la requête. Le premier point est que le ministre espère que le cas de l'université dahoméenne soit traité comme une exception. Pour le ministre Dossou-Yovo, l'université du Dahomey doit bénéficier d'une attention particulière au-delà des aides communes adressées à toutes les universités africaines francophones. Bien plus, - et c'est le second point -, le ministre souhaite une majoration exceptionnelle de l'aide française à l'université du Dahomey. Ces deux points montrent bien que la politique de demande d'aide mise en place par le recteur Adjanohoun est effectivement soutenue par les autorités politiques du Dahomey dont particulièrement le ministre de l'Éducation nationale. Tout cela révèle combien l'aide française est encore importante et indispensable aux autorités dahoméennes pour l'évolution de leur université créée deux années plutôt.

Les premiers enseignants engagés au service de l'Université du Dahomey, sont recrutés parmi ceux qui sont en poste dans les universités de France, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Ces enseignants dahoméens, rentrés chez eux, « exigent de conserver le statut qu'ils avaient antérieurement à Dakar ou à Abidjan ou en France »⁵³⁹. La charge salariale de cette poignée d'enseignants est entièrement assurée par le budget de la France. Le professeur Taglang souligne que « cette mise en place a néanmoins soulevé certaines difficultés politiques qui ont amené les autorités, en particulier le Recteur E. Adjanohoun à faire des déclarations publiques courageuses »⁵⁴⁰. Parmi les difficultés dont il est question, le Professeur Taglang en qualifie certaines de nature socio-politique. En « début de l'année académique 1971-1972, observe-t-il, une grève générale des élèves de lycée a gravement perturbé la rentrée. Le motif avancé était le tronc commun »⁵⁴¹ qui instaure un système élitiste et dont la règle de sélection des meilleurs nie tout processus de démocratisation de l'université en cours dans le monde depuis les années 1968. Même si l'impact de ce mouvement sur la vie universitaire est resté faible, selon le professeur

⁵³⁸ *Ibid.*

⁵³⁹ ANP/17bis/19771255/3, série des affaires internationales, « Mission du Professeur P. PENE à Cotonou, Note du Professeur Pène », p. 3.

⁵⁴⁰ ANP/17bis/19771255/3, série des affaires internationales, « Rapport de Mission auprès de l'Université du Dahomey, février 1972, par le Professeur P. Taglang », p. 1.

⁵⁴¹ *Ibid.*

Taglang, il s'agit d'une grève qui a perturbé la quiétude nécessaire des enseignants scientifiques de l'université dont une importante partie « est hébergée dans des locaux provisoires qui font partie du Lycée de Porto-Novo »⁵⁴².

Le professeur Pierre Pène souligne dans son rapport de mission que ce problème, qu'il signale à l'attention des décideurs français de la coopération universitaire internationale, est un fait qui « n'est pas particulier au Département des études médicales et paramédicales de l'université du Dahomey mais (...) à l'université tout entière »⁵⁴³. En s'inspirant implicitement du principe juridique du droit acquis qu'il est difficile de remettre en cause, l'expert préconise que « les situations acquises devraient être envisagées favorablement [mais que] les créations pour l'avenir méritent des aménagements et des dispositions à négocier. Ainsi, dans son rapport Pène préconise qu'au DEMP de l'université du Dahomey, au moins « 3 enseignants devraient être français pour maintenir la place de la France au Département des études médicales et au CNH⁵⁴⁴ »⁵⁴⁵. Suivant le témoignage d'un ancien professeur dahoméen, le département de médecine de Cotonou a été créé par deux Dahoméens (Goudoté et Alihonou) et un Français, « le professeur Pignol qui venait de l'université de Marseille »⁵⁴⁶ et qui était d'ailleurs, comme le confirme le rapport de mission de Pierre Pène, « le seul Maître de Conférences agrégé en poste »⁵⁴⁷. Il y a, sans doute, un enjeu à vouloir renforcer l'effectif d'enseignants français. Car pendant qu'il suggère de veiller à maîtriser les charges françaises vis-à-vis de l'université dahoméenne, le coopérant Pène propose une dépense supplémentaire stratégique pour « maintenir la place de la France » dans l'histoire de cette université. L'appui financier de la France à l'enseignement supérieur dahoméen pour la seule année 1972 est de plus de 300 millions de francs FCFA, soit 450 000 € environ. Cette aide a été essentielle pour la construction des premiers bâtiments de l'université.

⁵⁴² ANP/17^{bis} ; 12207/ Série des affaires internationales/ 19771255/3 « Rapport de Mission auprès de l'Université du Dahomey, février 1972, par le Professeur P. Taglang », p. 5.

⁵⁴³ *Ibid.*

⁵⁴⁴ Le CNH est le Centre National Hospitalier de Cotonou qui, dans les négociations, est envisagé comme l'hôpital à transformer en Centre national hospitalier et universitaire pour offrir un terrain de stage pratique aux étudiants en médecine et de centre de recherche aux enseignants-chercheurs de ce qui va devenir la Faculté de médecine.

⁵⁴⁵ ANP/17^{bis}/19771255/3, série des affaires internationales, « Mission du Professeur P. PENE à Cotonou, Note du Professeur Pène », p. 3.

⁵⁴⁶ Eusèbe Alihonou, entretien avec l'auteur, Cotonou, mai 2014.

⁵⁴⁷ ANP/17^{bis}/19771255/3, série des affaires internationales, « Mission du Professeur P. PENE à Cotonou, Note du Professeur Pène ; Liste des personnes rencontrées lors de la mission », p.1.

2-2- Construction entière des premiers bâtiments

De la pose de la première pierre à l'implantation effective des premiers bâtiments universitaires, il faut beaucoup de moyens et d'investissement. C'est ce que traduit déjà l'éditorialiste anonyme du quotidien dahoméen lorsqu'il s'interroge :

Quelle université ? Ce soir, après que se seront tus les échos des discours et les clameurs de la foule, et que se seront retirées les éminentes personnalités accourues de tous les horizons à Calavi, la pierre symbolisant notre université se retrouvera seule. Dans l'immédiat sa gloire aura duré à peine l'espace d'un matin, ce qui n'est pas une référence particulièrement flatteuse...Que ferons-nous de notre université ? Que voulons-nous qu'elle soit ? Quelle sorte d'étudiants voulons-nous y former ? Sera-t-elle simplement une fabrique de diplômés ? Quelle place occupera-t-elle dans la nation et comment servira-t-elle cette dernière ? En vérité, chaque Dahoméen doit se sentir le devoir sacré d'être optimiste et d'avoir foi en notre université qui fera parler d'elle⁵⁴⁸. Enfin !

Cet éditorialiste a le mérite de projeter un regard lucide sur la réalité des enjeux qui entourent l'université nationale. Un avant-projet de plan de masse de l'université du Dahomey, publié en 1971, présente la configuration d'occupation de l'espace universitaire⁵⁴⁹. Or, avant, comme après la livraison des premiers bâtiments financés par la coopération française sur le site propre de l'université à Abomey-Calavi en 1972, les problèmes de budget de fonctionnement, de salles de cours et d'ouvrages sont restés une véritable équation difficile, voire impossible, à résoudre. Le Recteur Adjanohoun doit même s'en ouvrir par deux fois au moins au cours de la seule année 1971, dans sa correspondance régulière avec le Français Francis Gobin, alors directeur de la coopération universitaire internationale à Paris. Le 5 mai en effet, c'est par une carte postale personnelle qu'il demande « une attention toute particulière et exceptionnelle (...) pour aplanir [ses] difficultés réelles »⁵⁵⁰.

La pénurie de salles de cours, d'amphithéâtre, de laboratoire, de salles de recherche et de bibliothèque constitue l'un des importants défis de l'Université dahoméenne dans les années 1970 comme l'attestent les archives et les témoignages des acteurs. Comme nous venons de le voir plus haut, Maître Robert Dossou, l'un des premiers enseignants du département des études

⁵⁴⁸ *Daho-Express*, n° 381 du 6 novembre 1970, p. 1.

⁵⁴⁹ Voir Archives de l'Unesco à Paris (AUP) /BREDA-33/ Higher Education-Dahomey, Université 71, Semaine de l'Université dahoméenne, 7-13 juin 1971, p. 11.

⁵⁵⁰ ANP/17^{bis} ; 12207/ Série des affaires internationales/ 19771255/3.

juridiques et économiques, future Faculté de Droit, déclare avec insistance lors d'un entretien en décembre 2014 que pour le développement de l'Université naissante, « les moyens financiers ne suivaient pas. Ils étaient inexistants »⁵⁵¹. L'interlocuteur affirme au sujet des salles de cours que « c'était un gros problème pour toute l'Université »⁵⁵². Cela a conduit à l'installation de l'INFCAPP au Hall des Congrès à Cotonou avec des enseignements « programmés à la coupole du Ministère des Affaires Étrangères, au CODIAM, au CEMG de Sainte Rita. Il arrivait que certains cours soient ajournés par manque de salles »⁵⁵³. Robert Dossou n'a pourtant commencé à enseigner qu'en l'An III de l'université puisqu'il raconte comment le recteur Edouard Adjanooun est allé le rencontrer dans son bureau à Paris pour le convaincre de rentrer au Dahomey, retour intervenu le 8 octobre 1973. Il en résulte que si ses déclarations sur l'extrême pénurie des bâtiments de fonctionnement de l'université dahoméenne sont justes, elles révèlent l'important appui logistique que le Dahomey a attendu et plus ou moins obtenu du Fond français d'aide à la coopération (FAC) pour construire l'université lancée.

Pour une population estudiantine maximale estimée à 5 000 étudiants, le plan de construction est projeté sur plus de 80 000 m² dont :

- bâtiments centraux et services communs : 8 200 m² ;
- bâtiments d'enseignement ou de recherche : 45 000 m² ;
- bâtiments destinés à la vie universitaire : 20 000 m² ;
- des équipements généraux et aménagements particuliers du terrain y compris les logements nécessaires pour le corps enseignant et le personnel d'administration dans la zone résidentielle du campus universitaire : aire non encore précisée⁵⁵⁴.

C'est pour réaliser ces constructions qu'une série de conventions est signée entre le Dahomey et la République française. Après les accords établis entre les deux États sur les conclusions proposées par les commissions mixtes Daho-françaises successives, un total de crédits ouverts dans ce sens par le FAC s'élève à 684 millions de francs FCFA à la fin de 1973 pour la

⁵⁵¹ Robert Dossou, entretien avec un groupe de trois enseignants de l'Université missionnés par le Recteur de l'UAC, Brice Sinsin pour produire « un document présentant l'Université d'Abomey-Calavi, de ses débuts jusqu'à nos jours », Cotonou, décembre 2014.

⁵⁵² *Ibid.*

⁵⁵³ *Ibid.*

⁵⁵⁴ AUP, *Dahomey*, Unesco, version définitive du 1^{er} février 1972, p. 4, en ligne.

construction de 2 000 m² près de l'hôpital de Cotonou en 1971-1972 en vue d'accueillir le DEMP. Sur le site principal de l'Université à Abomey-Calavi, une première tranche de 8 200 m² est prévue pour fin 1973 de même qu'une deuxième tranche de 4 760 m² serait en cours de réalisation avec une troisième tranche de 3 250 m² envisagée pour 1974⁵⁵⁵. Face au flux important des inscriptions d'étudiants, le recteur Adjanooun ne cache pas ses inquiétudes concernant la mise à disposition des bâtiments en construction. Bien avant d'atteindre les 1084 étudiants à la troisième année, Edouard Adjanooun signale qu'avec les 700 étudiants de la deuxième rentrée universitaire, l'angoisse est déjà importante face au retard que connaît la programmation ci-dessous de construction de l'Université :

Tableau 14 : Programmation de construction de l'Université

Année universitaire	Espace à construire
1970-1970	0 m ²
1971-1972	2 000 m ²
1972-1973	8 800 m ²
1973-1974	3 250 m ²
1974-1975	2 850 m ²
1975-1976	3 250 m ²
TOTAL 1971-1976	20 150 m ²

Source : Données in CADN 176PO/1/15, « Procès-verbal de la Commission mixte du 14 février 1972 », p. 4.

Le recteur expose à la délégation partenaire « les difficultés de l'Université Dahoméenne obligée de passer d'un local provisoire à un autre »⁵⁵⁶ ainsi que le souci « d'éviter que les locaux ne deviennent déjà trop exigus dès leur achèvement »⁵⁵⁷. La réponse, du côté français, est rassurante puisque monsieur Luhan, Conseiller Technique au cabinet du Secrétaire d'État français et chef de la délégation, indique aux Dahoméens qu'il y aura une accélération des procédures. Pour les

⁵⁵⁵ Voir CADN 176PO/1/15, « Procès-verbal de la Commission mixte du 14 février 1972 », p. 4.

⁵⁵⁶ CADN 176PO/1/15, « Procès-verbal de la Commission mixte du 14 février 1972 à Cotonou », p. 4.

⁵⁵⁷ *Ibid.*

premières années, « la quasi-totalité des constructions des bâtiments et de leur équipement a été financée par le Fonds d'Aide et de Coopération, qu'il s'agisse des bâtiments, de la fourniture du matériel et du contrôle des travaux »⁵⁵⁸. L'autonomie financière de l'université du Dahomey n'est donc pas acquise. Ainsi qu'il s'agisse de la construction des bâtiments ou de l'équipement pédagogique et de recherche, l'élément déterminant reste la source de financement largement assurée par les fonds français d'aide à la coopération et l'appui du ministère français de l'Éducation nationale comme l'illustre la constitution de la première bibliothèque de médecine de l'université dahoméenne.

2-3- Aide à la constitution de la bibliothèque de médecine

Le recteur Edouard Adjanooun continue à se tourner vers la France pour solliciter et obtenir l'essentiel des ressources humaines et matérielles nécessaires au développement de l'Université du Dahomey. Il s'appuie sur son amitié avec le Français Francis Gobin, « Chef de la Division de la Coopération universitaire internationale »⁵⁵⁹ du ministère français de l'Éducation nationale. C'est à ce dernier que, le 7 novembre 1971, le recteur Adjanooun adresse des factures *pro forma* afin que la France aide à l'achat d'ouvrages nécessaires aux enseignements des différents départements créés à l'université du Dahomey pour la rentrée 1972⁵⁶⁰. Pour mieux comprendre le sens de sa démarche, il faut noter qu'il prend d'abord le soin de souligner qu'il « ne s'agit en général que de devis unitaire alors que dans la plupart des cas il faut commander plusieurs exemplaires de ces livres parfois jusqu'à 60 »⁵⁶¹. Dans cette même correspondance, Edouard Adjanooun fait remarquer que « la dépense est écrasante »⁵⁶² pour l'institution et le pays. Par conséquent, il appelle son ami à la rescousse afin que « des crédits bibliothèques »⁵⁶³ soient affectés à la jeune université dahoméenne. Cependant, Francis Gobin rappelle au recteur dahoméen que ses requêtes doivent suivre la voie hiérarchique politique pour qu'il en espère une

⁵⁵⁸ CADN 176PO/1/15, dossier « Université du Dahomey », 3^{ème} page.

⁵⁵⁹ ANP F17^{bis}, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19770475/1.

⁵⁶⁰ Relevons que ce type de document n'est disponible dans l'ensemble des cartons d'archives consultées que sur l'Université du Dahomey alors que les renseignements relatifs au budget de fonctionnement existent sur l'ensemble des pays francophones de l'Afrique subsaharienne. Il n'y a nullement lieu d'en conclure que c'est seulement l'Université du Dahomey qui a bénéficié d'une telle aide française, mais on peut supposer que le document du recteur Adjanooun est particulièrement complet et important sur la rubrique crédits-bibliothèque que les archivistes ont trouvé opportun d'en conserver la copie.

⁵⁶¹ ANP F17^{bis}, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19771255/3.

⁵⁶² *Ibid.*

⁵⁶³ *Ibid.*

réponse positive. Edouard Adjanooun, qui ne veut rien ménager pour avoir les moyens de bien conduire sa mission rectorale, réussit à convaincre son ministre de tutelle de prendre sa part dans la négociation politique avec la France en faveur de l'université nationale créée⁵⁶⁴.

Le ministre dahoméen de l'éducation nationale de la culture, de la jeunesse et des sports, Edmond Dossou-Yovo, saisit donc son homologue français par un courrier qui arrive à destination au début d'une nouvelle année universitaire, le 12 octobre 1972. Edmond Dossou-Yovo y rappelle la situation de fait suivant laquelle « les enseignements universitaires sont dispersés entre Porto-Novo et Cotonou en raison du manque de locaux et du retard intervenu dans le calendrier de construction du Campus universitaire d'Abomey-Calavi »⁵⁶⁵, la ville d'implantation définitive de l'université du Dahomey.

Déjà pour la rentrée 1971-1972, entre le 26 juin et le 27 octobre 1971, le recteur envoie plusieurs listes au chef de service français de la coopération universitaire internationale pour l'achat de 1 086 ouvrages, bandes magnétiques et cartes topographiques et géographiques. L'ensemble comprend des dictionnaires, des ouvrages de littérature, des livres d'histoire et de géographie sur la France et l'Afrique ainsi que des livres de médecine. Cette dernière discipline est la première filière de formation qui émerge du tronc commun d'enseignement à l'université du Dahomey. Pour les 16 étudiants et trois enseignants qui constituent les principaux acteurs du DEMP, l'embryon de bibliothèque universitaire comprend les principaux documents nécessaires. Tous les titres sont en français et la plupart des auteurs, de nationalité française⁵⁶⁶. Cela insinue en partie l'alignement de l'université dahoméenne sur les repères documentaires français. Un tel choix bibliographique paraît logique en raison des liens linguistiques induits par le fait colonial entre les deux États. Ce sont au total 42 acquisitions dont 18 titres de documents pour l'Anatomie, 8 pour l'Histologie et 16 pour la Thérapeutique-Gynécologie-Obstétrique. Aucun de ces ouvrages ne provient d'une ancienne bibliothèque française d'école de médecine, comme cela est parfois le cas quand de vieux ouvrages qui ne sont plus au programme en Métropole sont proposés à des établissements d'enseignement en Outre-mer. Bien plus, la liste des documents

⁵⁶⁴ Voir ANP/17^{bis}; 12 207/Série des affaires internationales/19 771 255/3, Préparation de budgets pour les universités africaines.

⁵⁶⁵ Edmond Dossou-Yovo, « correspondance du 3 octobre 1972 du Ministre de l'Éducation nationale de la culture, de la jeunesse et des sports du Dahomey au ministre de l'Éducation nationale s/c du secrétaire d'État aux affaires étrangères et du Chef de mission d'aide à la coopération », in ANP F17^{bis}, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19771255/3.

⁵⁶⁶ Pour la liste complète des ouvrages, se référer à ANP F17^{bis}, 19771255/3.

acquis n'est pas établie par la partie française, mais dahoméenne. Les propositions sont faites au recteur par trois professeurs fondateurs du DEMP, future faculté de médecine du Dahomey. Ainsi, selon le témoignage de l'un des trois, Eusèbe Alihonou, il s'agit d'une liste établie en pleine conformité avec les ouvrages au programme français de médecine. Cette précision nous semble fiable puisque les trois enseignants proviennent directement d'une faculté de médecine en France ou de celle de Dakar où l'enseignement universitaire est largement régi par le paradigme français au moins jusqu'aux années 1970, comme l'a relevé Françoise Blum⁵⁶⁷. La procédure habituelle d'acquisition des ouvrages est que les demandes envoyées à Francis Gobin par Edouard Adjanohoun sont référées à la Librairie du Muséum René Thomas (Paris V^e) où sont établies les factures *pro forma*. L'ordre de commande datée est ensuite inscrit sur la première page de la facture. Pour le cas des ouvrages de médecine, le total s'élève à 8 838, 34 FF (francs français) et représente un ensemble de 80 kg répartis en 16 petits paquets. Les frais de leur envoi par avion étant de 1 200 FF⁵⁶⁸, l'investissement global se chiffre à 10 038, 34 FF, soit 501 917 FCFA (à peu près 750 €).

L'ensemble des manuels constitutifs de la première bibliothèque universitaire pour démarrer les enseignements du DEMP permet de faire trois observations.

D'abord, on peut en déduire les principaux enseignements dispensés par les trois professeurs Goudoté, Alihonou et Pignol. Il s'agit de :

- l'anatomie humaine, étude visant la dissection des différentes parties et structures de l'organisme humain ainsi que les rapports des éléments structurants du corps⁵⁶⁹ ;
- l'histologie, étude de la structure des tissus biologiques pour comprendre leur fonctionnement ou normal ou pathologique⁵⁷⁰ ;
- la thérapeutique, branche de la médecine qui étudie et enseigne les manières de traiter les différentes maladies ainsi que les moyens propres à guérir ou soulager les malades⁵⁷¹ ;

⁵⁶⁷ Françoise Blum, *Révolutions africaines...*, *op.cit.*, p. 48.

⁵⁶⁸ Pour une idée de l'évolution des grandeurs, 1 200 FF en 1972 équivalent à 60 000 FCFA, ce qui fait un peu moins de 100€ pour acheminer par avion 80 kg de livres. 40 ans après, par vol Air-France, cet envoi coûte plus de 500 000 FCFA, donc 750 € environ soit une augmentation annuelle moyenne de 16%

⁵⁶⁹ Cf. <http://sante-medecine.journaldesfemmes.com/faq/21544-anatomie-definition> (consulté le 24-déc.-15).

⁵⁷⁰ Cf. <http://sante-medecine.journaldesfemmes.com/faq/13457-histologie-definition> (consulté le 24-déc.-15).

⁵⁷¹ Voir <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/th%C3%A9rapeutique> (consulté le 23-déc.-15)

- la gynécologie, discipline médicale consacrée à l'étude de l'organisme féminin ainsi que de l'appareil génital de la femme tant du point de vue physiologique que pathologique⁵⁷² ;
- l'obstétrique, domaine d'étude à la fois médical et chirurgical qui prend en charge aussi bien la grossesse que l'accouchement⁵⁷³.

Ensuite, chaque ouvrage n'étant disponible qu'en un exemplaire, il se pose la question du bénéfice pratique que cette première bibliothèque peut apporter aux étudiants en médecine. Car la sollicitation du même ouvrage par deux personnes à la fois devient une difficulté à gérer. Dans ces conditions, le cours magistral tendrait à constituer l'essentiel de l'enseignement sans que des possibilités de recherche complémentaire soient favorisées. Enfin, la documentation étant essentielle à la formation universitaire, on doit reconnaître que les premiers efforts de doter l'université du Dahomey d'une bibliothèque adéquate restent certes louables mais certainement insuffisants face au besoin réel. C'est ce que déplore l'un des enseignants, Robert Dossou, qui, en parlant de la situation de toute l'université, ne semble pas avoir été au courant de cette première bibliothèque dont la France a doté le département de médecine. Robert Dossou décrit la situation dérisoire des débuts sur certains plans en ces termes :

De la Bibliothèque : il n'y avait pas de bouquins. Même pour la reproduction des documents par la photocopie, les moyens financiers ne suivaient pas. Ils étaient inexistantes ;

Des laboratoires : Il n'y avait que des soupçons de laboratoires. Certains collègues comme Moudachirou Mansourou ont essayé de fabriquer des instruments sur la base des matériaux locaux. Il y avait vraiment disette en ce domaine ;

De la recherche scientifique : rien ! On s'inscrivait en Europe ;

Des salles : C'était un gros problème pour toute l'université mais particulièrement crucial à la Faculté de Droit.⁵⁷⁴

⁵⁷² Cf. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/gyn%C3%A9cologie-obst%C3%A9trique/13438> (consulté le 24-déc.-15).

⁵⁷³ Voir <http://sante-medecine.journaldesfemmes.com/faq/20879-obstetrique-definition> (consulté le 24-déc.-2015).

⁵⁷⁴ Robert Dossou, ancien professeur et directeur de l'INFCAPP, ancien professeur de Droit et ancien Doyen de la Faculté de Droit de l'Université du Dahomey, *Entretien avec une commission spéciale du rectorat de l'UAC*, Cotonou le 10 décembre 2014.

Certaines descriptions alarmistes le sont sans doute intentionnellement ou inconsciemment pour mettre en lumière le combat héroïque des pionniers locaux de l'université du Dahomey. Ils ont su compter sur divers appuis français. Ainsi, en plus de l'aide financière et matérielle des autorités françaises, l'université dahoméenne a également bénéficié d'un appui de personnel français.

2-4- L'appui du personnel français

Le personnel français mis à disposition du Dahomey était formé sur le modèle universitaire français. Les cours magistraux comme les travaux pratiques, les ouvrages de références comme les exercices encadrés et les modes d'évaluation peuvent n'être que des reproductions de ce qui se faisait en France. Selon les partenaires français, les accords de coopération sur l'assistance technique, signés par La France avec ses anciennes colonies, devenues États indépendants autour des années 1960, sont les nouveaux cadres juridiques qui régissent la coopération française avec la plupart des États africains⁵⁷⁵. L'aide française à l'université dahoméenne reste dans ce sillage. Il s'ensuit que les nombreuses missions d'enseignements, les recrutements de professeurs, de maîtres de conférences, et de maîtres assistants sont assurés sur le budget de la France au bénéfice de l'université du Dahomey. Dans ce contexte, au lendemain de la première rentrée universitaire, une grande séance de travail se tient autour du recteur Edouard Adjanohoun à Porto-Novo pour envisager l'avenir à court et moyen terme de l'université du Dahomey. Les travaux de cette commission spéciale durent deux jours, les 27 et 28 octobre 1970. Parmi les participants, se trouve Djêgui Narcisse, pour le compte des étudiants dont il est président du bureau. Il affirme : « Il y a Adjanohoun que vous avez peut-être rencontré là-bas, qui, lui, lui venait de la Côte d'Ivoire ; il était enseignant en Côte d'Ivoire en ce moment-là. On avait travaillé dans une grande commission ensemble, autour de l'université⁵⁷⁶ ». Lors d'un entretien de 2014, Georges Guédou, qui est le deuxième vice-président du Conseil national de l'Éducation du Bénin, parle lui aussi, de cette importante commission de travail auquel il participe en 1970 en tant que conseiller technique à

⁵⁷⁵ Cf. Laurent Manière, « La politique française pour l'adaptation de l'enseignement en Afrique après les indépendances (1958-1964) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 128 | 2010, mis en ligne le 01 janvier 2014.

⁵⁷⁶ Narcisse Djêgui, entretien avec l'auteur, Pobè, mai 2014.

l'enseignement secondaire. Il cite également d'autres acteurs comme Justin Durand, collaborateur d'André Grossetête, le conseiller culturel de la France au Dahomey, en matière d'Éducation⁵⁷⁷.

Une étude de prospection permet à la commission présidée par le recteur Adjanohoun de planifier une augmentation régulière des étudiants potentiels de l'université du Dahomey sur vingt ans entre 1970 et 1990. Ainsi avec les 400 étudiants des débuts et les 700 prévus pour la deuxième année, les effectifs projetés pour tous les cinq ans sont les suivants :

Tableau 15 : Estimation de l'accroissement des effectifs étudiants

Année	Effectif minimal prévu	Effectif maximal prévu
1970	400	400
1975	1 700	2 000
1980	4 200	5 000
1985	6 800	8 000
1990	10 000	12 000

Source : Données in *Daho-Express*, n° 378 du mardi 3 novembre 1970

Le tableau présente un accroissement annuel régulier de plus de 50%. La population étudiante deviendra donc abondante en peu de temps. D'ici 1975, un enseignement en tronc commun pour près de 2 000 étudiants sera intenable. Il faut également diversifier assez rapidement les possibilités d'inscription pour que des candidats à des études littéraires, juridiques et économiques trouvent leur compte sur place. Conscient de l'enjeu, le recteur Adjanohoun projette, avec sa commission de travail, quelques réalisations de diversification académique pour l'horizon de 1975. Il s'agit d'ouvrir dans les meilleurs délais :

- le Département des études scientifiques et techniques ;
- le Département des études agronomiques et agro-techniques ;
- le Département des études littéraires ;

⁵⁷⁷ Voir. Georges Guédou, entretien avec l'auteur, Cotonou, mai 2014.

- le Département des études médicales, para-médicales et de la pharmacie ;
- le Département des sciences sociales économiques et juridiques, de l'éducation et divers ;
- le Collège Polytechnique Universitaire (CPU)⁵⁷⁸.

Ces quelques éléments donnent une idée de la visée du recteur Adjanooun pour l'université dahoméenne. En 1972, un état des lieux sur l'évolution de la jeune université permet de compter parmi les réalisations l'ouverture de :

- la première année du département des études scientifiques et techniques en 1970-1971 ;
- la deuxième année du département des études médicales et paramédicales en 1971-1972 ;
- la deuxième année du département des études agronomiques et agrotechniques, également en 1971-1972 ;
- la première année du département des études littéraires et linguistiques⁵⁷⁹ ; pour ce dernier département trois filières sont retenues à savoir les lettres modernes et africaines, l'anglais et l'histoire et la géographie appelées la Civilisation ;
- l'Institut national de formation des cadres d'administration publique et privée (INFCAPP) ;
- l'Institut de développement régional, destiné à favoriser la recherche spécialisée dans l'étude du milieu régional⁵⁸⁰.

Dans l'ensemble, en dehors de quelques spécificités locales en ce qui concerne la filière de formation des cadres ou les études agronomiques, la structuration et le contenu des formations sont modelés sur le système universitaire français

⁵⁷⁸ Voir *Daho-Express*, n° 378 du mardi 3 novembre 1970, p. 3.

⁵⁷⁹ Si le département des lettres n'a pas commencé sa première année dès la rentrée d'octobre 1970, c'est en raison de ce que, jusque-là, tous les bacheliers dahoméens qui choisissaient cette filière d'études se rendaient à la section littéraire de l'ISEB de Lomé. Il a donc fallu attendre le démarrage effectif de l'université à partir des disciplines scientifiques pour pouvoir organiser l'année suivante, le début des études littéraires à l'université du Dahomey.

⁵⁸⁰ AUP, Country Programming : DAHOMEY, Paris, février 1972, en ligne sur *unesdoc*.

2-5- La reproduction du modèle français et sa critique locale

La consistante assistance de la France à l'université du Dahomey a contribué à une sensible inflexion du nouvel établissement d'enseignement supérieur national sur le modèle universitaire français. C'est ce que souhaite l'ambassadeur français Delamare dès 1969, contrairement à l'intention dahoméenne exprimée par Roger Ahoyo, de bâtir une université de type anglo-saxon. Le rôle prépondérant qui a dû revenir à la France dans divers domaines par sa contribution financière, matérielle et en personnel pour soutenir l'université nationale du Dahomey a parfois suscité quelques critiques

Dans l'histoire de l'Éducation au Dahomey-Bénin, beaucoup de personnes gardent en mémoire le nom d'André Grossetête en l'associant à la réforme du système éducatif de 1971, la première qui a lieu après l'indépendance suivant le point historique qu'en fait en 2014 le secrétaire général du Conseil national de l'Éducation (CNE), André Pierre Claver Okoudjou⁵⁸¹. La réforme intervient dans un contexte difficile de remise en cause du système éducatif colonial alors que les autorités politiques prennent des mesures pour imposer cette réforme. En effet, « en moins d'un mois, le régime du Conseil Présidentiel vient d'interdire coup sur coup la tenue :

1- du séminaire du CUESS (Comité pour l'unité des syndicats de l'enseignement secondaire et supérieur) sur la réforme de l'enseignement ;

2- du congrès du FACEN (Front d'action commun des élèves et étudiants du Nord)

3- du séminaire de l'UGEED sur les problèmes de l'enseignement au Dahomey »⁵⁸². Cependant, lors de son séminaire des 21 et 22 août 1971 organisé dans la clandestinité, l'UGEED qualifie de « Réforme Grossetête-Dossou-Yovo⁵⁸³ » « l'ordonnance n° 71-28 CP/MEN du 24 juin 1971 portant loi d'orientation de l'éducation nationale »⁵⁸⁴. En septembre 1971 un article paru dans

⁵⁸¹ André Pierre Claver Okoudjou, « Point des réformes éducatives au Bénin, de l'indépendance à nos jours », in République du Bénin-Présidence de la République-Conseil National de l'Éducation, *Ateliers thématiques en préparation au II^e Forum national de l'éducation*, Vol. 2, Cotonou, Star Editions 2014, p. 169-221.

⁵⁸² *Kpanlingan*, organe du cercle de réflexion « Culture et Progrès », août 1971, n° 8, p. 2.

⁵⁸³ André Grossetête est un coopérant français alors inspecteur d'académie et conseiller technique du Ministre de l'Éducation nationale du Dahomey qui est Edmond Dossou-Yovo.

⁵⁸⁴ Pour les références de l'ordonnance, voir République du Bénin-Présidence de la République-Conseil National de l'Éducation, *Ateliers thématiques en préparation au II^e Forum national de l'éducation*, Vol. I, Cotonou, Star Editions 2014, p. 85.

*Kpanlingan*⁵⁸⁵, organe de militantisme et d'opposition politique clandestine au Dahomey des années 1970, affirme que « la Réforme Grossetête-Dossou-Yovo [est] imposée à notre peuple par des « Experts Étrangers » et frauduleusement mise déjà en application »⁵⁸⁶. Au niveau de l'enseignement universitaire, alors que les enseignements en tronc commun dès la première année de l'université ont été décidés par les commissions mixtes de travail sur le développement de l'enseignement supérieur dahoméen, l'auteur dénonce ce qu'il nomme le « tronc commun de Monsieur Adjanohoun⁵⁸⁷ » et qualifie l'ordonnance du 24 juin 1971 d'« une réforme française de l'enseignement néocolonial français au Dahomey »⁵⁸⁸. En définitive, c'est la mainmise française encore forte sur le système éducatif dahoméen qui est ainsi critiquée alors que, du côté français, l'implication est présentée comme une réponse à la sollicitation des autorités dahoméennes.

Le 14 février 1972 à Cotonou, au début de la rencontre de la commission mixte franco-dahoméenne, Monsieur Luhan, le chef de la délégation française, déclare à la partie dahoméenne : « Vous demandez notre appui, il vous est entièrement acquis »⁵⁸⁹. Ainsi, C'est à cela que le ministre dahoméen de l'Éducation engage l'institution universitaire en février 1972 quand il déclare espérer que « les conclusions de la commission permettront à l'université de seconde génération qu'est l'Université dahoméenne de bénéficier, de la part de la France, de mesures privilégiées jusqu'à son développement complet à l'instar des universités de première génération qui possèdent tous les enseignements et cycles d'études »⁵⁹⁰. Dans une telle demande, le ministre entend donc que l'université du Dahomey soit structurée comme celle du Sénégal qui au départ était appelée l'Université française de Dakar et dont le recteur est resté français jusqu'en 1969, près de dix ans après l'indépendance du Sénégal. C'est sans doute l'un des aspects de ce qu'Abdoulaye Bathily qualifie de « décolonisation achevée »⁵⁹¹. Cela résulte du cadre des nouveaux accords de coopération régissant l'enseignement supérieur au Sénégal, impliquant qu'à

⁵⁸⁵ Suivant le témoignage donné lors d'un entretien informel, le directeur de publication de *Kpanlingan*, explique que son organe de presse est l'outil de réflexion d'un groupe d'intellectuels de tous horizons mais se réclamant dahoméens patriotes formant le cercle « Culture et Progrès ». Les publications sont systématiquement anonymes par peur de représailles des régimes politiques et seul est affiché le nom du « Directeur de publication : S. Adekpedjou Akindès ».

⁵⁸⁶ *Kpanlingan*, septembre 1971, n° 9, p. 2.

⁵⁸⁷ Il s'agit du recteur de l'université du Dahomey, Edouard Adjanohoun.

⁵⁸⁸ *Kpanlingan*, septembre 1971, n° 9, p. 2.

⁵⁸⁹ CADN 176PO/1/15, « Procès-verbal de la Commission mixte du 14 février 1972 à Cotonou », p. 2.

⁵⁹⁰ CADN 176PO/1/15, « Procès-verbal de la Commission mixte du 14 février 1972 à Cotonou », p. 2.

⁵⁹¹ Abdoulaye Bathily, *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Collection Afrique Contemporaine, Volume 15, Paris, Chaka 1992, p. 35.

l'université de Dakar, a longtemps existé « une situation où les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'enseignement universitaire français sont introduites dans le droit de la République du Sénégal, et où toute modification intervenant dans le premier sera répercutée dans le second »⁵⁹². À la suite du Sénégal, l'Université du Dahomey s'est donc progressivement structurée comme une université francophone et héritière du modèle universitaire français.

Dès les débuts, chaque année universitaire a connu au Dahomey des mouvements sociaux perturbant peu ou prou dangereusement les années scolaires successives. En plus de la grève générale organisée en début d'année 1972, il faut mentionner la tension sociale entretenue depuis les débuts de l'université par les partisans d'un enseignement supérieur qu'ils voulaient arracher à la tutelle française. Ceux-là s'insurgent contre les acteurs de premier plan de l'université en soutenant que « la structure et la pédagogie mises en œuvre à l'université du Dahomey sont imposées par la France »⁵⁹³. Dans *Kpanlingan*⁵⁹⁴, un organe de liaison du cercle de réflexion "Culture et Progrès", des partisans d'une université dahoméenne sous l'égide de l'Unesco condamnent les accords issus de la commission mixte Daho-Franco-Togolaise du 28 octobre 1969 qui sont mis en œuvre, selon eux, dans la structuration de l'université naissante. L'auteur de l'article, « Quelle Université ? »⁵⁹⁵ s'indigne : « Voilà qui est clair ! La confiscation de l'Université Dahoméenne est chose consommée car il faut l'avouer, la France est omniprésente chez nous »⁵⁹⁶. L'auteur estime qu'en procédant ainsi, l'objectif visé par l'ancien colonisateur est d'introduire l'université du Dahomey, avec la complicité de son premier recteur, dans « l'univers idéologique de la médiocrité et de l'aliénation néo-coloniales »⁵⁹⁷. Cet argument est classique dans la plupart des anciennes colonies devenues indépendantes, puisqu'en ces années 1970, il s'agit d'un « moment où la circulation d'idées contestataires et de pratiques d'opposition

⁵⁹² Françoise Blum, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR, 2014, p. 48.

⁵⁹³ ANP/17^{bis} ; 12207/ Série des affaires internationales/ 19771255/3 « Rapport de Mission auprès de l'Université du Dahomey, février 1972, par le Professeur P. Taglang », p. 6.

⁵⁹⁴ Adékpédjou Akindès, directeur de publication de *Kpanlingan* explique, en 2015, que le périodique était un organe de liaison et d'opposition politique d'un cercle de réflexion appelé "Culture et Progrès". L'enjeu consistait à réunir tous les intellectuels et cadres dahoméens qui voulaient porter un regard critique sur les actions du gouvernement Zinsou puis tous les autres gouvernements postérieurs jusqu'à l'interdiction de publication du périodique en 1973 par le gouvernement militaire révolutionnaire de Mathieu Kérékou. Au départ, en 1969, l'organe était appelé *Le Gong*.

⁵⁹⁵ Kojo Sonayon, « Quelle Université ? », in *Kpanlingan, Organe du Cercle "Culture et Progrès"*, Cotonou, Juin 1971, p. 1.

⁵⁹⁶ Kojo Sonayon, « Quelle Université ? », in *Kpanlingan, Organe du Cercle "Culture et Progrès"*, Cotonou, Juin 1971, p. 3.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, p. 4.

s'intensifiaient à l'échelle internationale »⁵⁹⁸. Dans le cadre spécifique du Dahomey et de son histoire universitaire, le professeur Pierre Taglang, à la suite de sa mission de terrain en février 1972, estimant qu'une « campagne d'information sérieuse peut suffire à remédier » à cet état de chose, propose d'en « donner au Recteur Adjanohoun, les moyens adéquats »⁵⁹⁹. Il n'a toutefois pas su définir, à vrai dire, les types de moyens auxquels il pense. Or, les contestations dont le recteur Adjanohoun est l'objet sont aussi relatives à la manière dont il incarne son rôle.

L'auteur de l'article « Quelle université ? » relève « certains faits saillants »⁶⁰⁰ qui, selon lui, marquent la vie du recteur. Le professeur Edouard Adjanohoun est certes un *national*, mais en tant « qu'écologiste de renommée mondiale » donc internationale, il a plus qu'une nationalité »⁶⁰¹ et sait faire valoir, du reste, celle française qui lui donne d'être traité comme un fonctionnaire français comme certains de ses collègues qui jouissent du même statut. À cet égard, le recteur Adjanohoun est perçu comme « un mandarin anti-communiste », qui a la volonté de « faire de notre Université naissante, un îlot de stabilité et de paix néo-coloniales »⁶⁰². Or, selon l'auteur, cela équivaut à la promotion de ce qu'il qualifie d'« une Université joujou, une Université de grand papa »⁶⁰³. De plus, il reproche au recteur de cette université, « la violation des franchises universitaires par la police »⁶⁰⁴. Il donne en exemple le fait que, lors de la grève organisée par l'UGEED en janvier 1971, le recteur a fait « intervenir les gendarmes pour occuper les locaux de l'Université dans l'enceinte du Lycée Béhanzin »⁶⁰⁵. Cela traduit, selon l'auteur de l'article, un manque de dialogue avec les étudiants, avec comme constat que « toutes les rencontres de M. le Recteur avec les étudiants se sont soldées par des échecs »⁶⁰⁶. C'est sous le rectorat d'Adjanohoun que « la police togolaise, violant les frontières dahoméennes, est venue

⁵⁹⁸ Beaucoup d'historiens de la décolonisation ont abordé cette terminologie que reprend Pierre Guidi, *Le Wolaita dans la nation éthiopienne : dynamiques de scolarisation et intégration nationale (1941-1991)*, thèse de Doctorat d'histoire, dirigée par Pierre Boilley, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne décembre 2014, p. 189-193.

⁵⁹⁹ ANP/17^{bis} ; 12207/ Série des affaires internationales/ 19771255/3 « Rapport de Mission auprès de l'Université du Dahomey, février 1972, par le Professeur P. Taglang », p. 6.

⁶⁰⁰ Kojo Sonayon, « Quelle Université ? », in *Kpanlingan, Organe du Cercle "Culture et Progrès"*, Cotonou, Juin 1971, p. 4.

⁶⁰¹ *Ibid.*

⁶⁰² *Ibid.*

⁶⁰³ *Ibid.*

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ Kojo Sonayon, « Quelle Université ? », in *Kpanlingan, Organe du Cercle "Culture et Progrès"*, Cotonou, Juin 1971, p. 4.

⁶⁰⁶ *Ibid.*

perquisitionner dans les chambres d'étudiants à Porto-Novo »⁶⁰⁷. Kojo Sonayon conclut sa réflexion sur le sort de l'université du Dahomey et les limites du rectorat d'Adjanohoun en écrivant : « Personne, par esprit paternaliste ou raciste et par calcul néo-colonial ne doit nous offrir au Dahomey, moins que ce qu'après mai 1968, la réforme Edgar Faure a institué dans le système universitaire français ! »⁶⁰⁸. Mais une telle conclusion loin de rejeter le caractère francophone de l'université dahoméenne, atteste que, même dans l'esprit de ceux qui s'y opposent, la référence du modèle universitaire dans une ancienne colonie française, comme dans l'ensemble des pays de l'AOF, reste tributaire de l'Université telle qu'elle existe en France. Aussi la France est-elle impliquée dans les solutions mises en œuvre pour résoudre les différentes difficultés majeures des premières années que rencontre l'université dahoméenne.

L'université du Dahomey se construit progressivement, avec l'appui important que la France lui apporte dès sa création, et tout au long des premières années. Le rêve dahoméen de créer une université de type anglo-saxon n'a pas abouti, par manque de moyens propres et de partenaires financiers autres que la France. Le soutien français à l'université dahoméenne a été essentiel pendant les premières années : budget de fonctionnement assuré à près de 70% dès 1970, construction entière des premiers bâtiments, équipement en matériels pédagogiques et appui en personnel enseignant. En apportant une substantielle et indispensable participation financière et technique, la France apparaît comme un partenaire-clé dans la structuration de l'institution. La jeune université dahoméenne a, par conséquent, été construite principalement, sur le modèle universitaire français. Cela a, parfois, suscité de sévères critiques envers la France accusée de mettre en œuvre une stratégie de reconquête néocoloniale. Deux ans après la création de l'université, sous le président Hubert Maga, un putsch militaire renverse le Conseil présidentiel le 26 octobre 1972. Mathieu Kérékou prend le pouvoir et proclame « La Révolution ». Un nouveau tournant s'impose tant à l'histoire politique qu'éducative du Dahomey.

⁶⁰⁷ *Ibid.*

⁶⁰⁸ *Ibid.*

Deuxième Partie

**Le projet national et le projet éducatif du régime Kérékou et
leur impact sur l'université, 1972-1985**

Chapitres V, VI et VII

CHAPITRE V : RÉVOLUTION AU DAHOMEY ET RÉVOLUTION DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF : L'ÉCOLE NOUVELLE (1972-1975)

L'administration coloniale savait que l'École était le creuset dans lequel elle pouvait couler et modeler le type d'homme colonial et néo-colonial dont elle avait besoin pour servir fidèlement sa cause (...). Il ne s'agissait pas du tout d'assumer une quelconque "mission civilisatrice" en direction du nègre africain (...). Cette rétrospection politico-historique, de l'évolution et de la finalité de l'École dans les anciennes colonies, dont nous avons été victimes, est nécessaire pour comprendre les grandes lignes de l'orientation générale que nous assignons à notre École Nouvelle, afin qu'elle puisse répondre correctement aux impératifs de notre Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale.⁶⁰⁹

La troisième rentrée de l'université du Dahomey vient d'avoir lieu à la mi-octobre 1972. Au sommet de l'État, suivant les clauses de fonctionnement du Conseil présidentiel, Justin Tomêtin Ahomadégbé a pris la succession d'Hubert Maga le 7 mai 1972 pour deux ans de présidence de la République. Le président Ahomadégbé a ainsi la responsabilité de poursuivre la gestion de la jeune université nationale comme l'un des axes importants de sa politique gouvernementale. Il n'existe aucune source qui permet de connaître ce qu'a pu penser personnellement Ahomadégbé de l'université créée. Justin Tomêtin Ahomadégbé doit donc prendre le temps de se pencher sur ce dossier clé de la souveraineté nationale. Selon les orientations voulues dès le départ, l'université dahoméenne doit organiser des formations qui servent utilement au développement du pays. C'est pour cette raison qu'à la rentrée 1971-1972, les filières d'étude mises en place et validées par la commission paritaire franco-dahoméenne de février 1972 sont les cinq départements d'enseignement à savoir : les études scientifiques et techniques (DEST), les études médicales et paramédicales (DEMP), les études littéraires et linguistiques (DELL), les études agronomiques et agrotechniques (DEAA) et la formation des

⁶⁰⁹ Mathieu Kérékou, extrait d'une interview, sur « l'École Nouvelle » dahoméenne, à un journaliste sénégalais, Mohamed Diop, le 13 mai 1975, in ANP F17bis, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19 771 255/3.

cadres de l'administration publique et privée (INFCAPP)⁶¹⁰. Pour faire avancer l'œuvre, le recteur Adjanooun continue de solliciter l'appui de la France⁶¹¹.

Le Dahomey a beaucoup changé de gouvernement en peu de temps. Pendant les dix premières années d'indépendance entre 1960 et 1970, le pays a été la scène d'une instabilité politique exceptionnelle. Depuis le 8 mai 1970, le système du conseil présidentiel se révèle être une solution efficace contre les fréquents coups d'État militaires qui ont fait qualifier le Dahomey «d'enfant malade de l'Afrique». La Révolution du 26 octobre 1972, ouvre la voie à une autre phase de l'histoire politique du pays qui va influencer sensiblement la vie des citoyens comme des institutions du Dahomey dont l'université qui en est encore à ses débuts. Cette réflexion permet de montrer que l'histoire de la jeune université dahoméenne a pu se poursuivre malgré le nouveau régime dénommé Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR). C'est le GMR qui met en route, à partir de 1973, les travaux d'une importante réforme du système éducatif national appelée « l'École Nouvelle ». Il s'agit d'étudier le lien possible entre le contexte d'installation du GMR, le milieu universitaire et la réforme éducative du gouvernement révolutionnaire de Mathieu Kérékou. En dehors des sources imprimées que sont les rapports de travaux des commissions pour la réforme, la littérature scientifique est pauvre en histoire sur le travail initié dans ce chapitre. Il existe deux recherches, respectivement d'Albert Gandonou⁶¹², et de Florence Wenzek⁶¹³ sur l'expérience socialiste béninoise d'une part et l'expérience de la réforme éducative révolutionnaire d'autre part. Notre étude qui est plus centrée sur le milieu universitaire au cœur du nouveau contexte politique représente un nouvel apport. Nous nous appuyons sur des archives personnelles de plusieurs acteurs et témoins de la période que nous avons largement reproduites pour y avoir eu accès, parfois, après plusieurs rendez-vous infructueux. Des témoignages récoltés à l'occasion d'une douzaine d'entretiens non directifs, et la consultation systématique de tous les

⁶¹⁰ Archives nationales de Pierrefitte (ANP), Séries des affaires internationales, F17^{bis} 12.230 Subventions de fonctionnement aux universités africaines années 1970,1971 et 1972.

⁶¹¹ ANP F17bis, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19 771 255/3, « correspondance du recteur Edouard Adjanooun », 12 octobre 1972.

⁶¹² Il s'agit d'une contribution à une publication collective d'un professeur béninois de lettres. Voir Albert Gandonou, « L'expérience du "socialisme" au Bénin (1972-1989) », in Francis Arzalier (dir), *Expériences socialistes en Afrique, 1960-1990*, Pantin, Le temps des Cerises, 2010, p. 165-180.

⁶¹³ Florence Wenzek a fait un mémoire de Master sur l'école Nouvelle de Kérékou dont elle a présenté la genèse, le contexte de mise en application et l'analyse de son bilan. Outre les traits généraux qui embrassent l'ensemble de la réforme, F. Wenzek a surtout étudié à un niveau microscopique l'enseignement primaire de « l'École Nouvelle ». Voir Florence Wenzek, *Les politiques de l'école : projet gouvernemental, pratiques enseignantes et utilisations populaires-L'école nouvelle de Kérékou au Bénin, 1972-1990*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Anne Hugon et Pierre Boilley, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, septembre 2015.

numéros du quotidien national *Daho-Express*, parus entre 1972 et 1975 ont permis d'avoir des éléments appréciables pour conduire les analyses avancées. Le chapitre est divisé en deux grandes parties. Dans un premier temps, on va s'attacher à montrer le contexte dans lequel intervient le putsch de Mathieu Kérékou. Ensuite, l'attention est portée aux options politiques fondamentales faites par le Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) en situant l'université du Dahomey par rapport à la réforme dite de « l'École Nouvelle ».

1- L'avènement du gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) : le 26 octobre 1972

Le Dahomey connaît, en début d'après-midi du jeudi 26 octobre 1972, un cinquième coup d'État après son indépendance. Les militaires putschistes proclament « la révolution » par la voix de l'un d'eux, le commandant Mathieu Kérékou⁶¹⁴, puis ils constituent leur Gouvernement Militaire Révolutionnaire (le GMR). Le climat social favorable au putsch militaire permet au GMR de s'imposer, même si la jeunesse dahoméenne du milieu universitaire se réserve un temps d'observation des nouveaux dirigeants politiques.

1-1- L'échec du conseil présidentiel

Le régime du conseil présidentiel encore qualifié de “monstre à trois têtes”⁶¹⁵ a été, en mai 1970, une solution de crise socio-politique à laquelle le Dahomey était confronté « pratiquement depuis 1966 »⁶¹⁶. La situation était devenue plus complexe avec les problèmes d'insécurité et de rapatriement des étudiants dahoméens de Dakar et d'Abidjan en 1968 et 1969⁶¹⁷. Le 10 décembre 1969, le lieutenant-colonel Maurice Kouandété renverse par un coup d'État le président Émile Derlin Zinsou. Un « Directoire militaire » présidé par le commandant Paul Émile de Souza assisté des commandants Benoît Coffi Sinzogan et Maurice Iropa Kouandété doit gérer les affaires courantes et organiser des élections avant fin mars 1970. Il y a eu quatre candidats : Hubert Maga, Sourou Migan Apithy, Justin Tomêtin Ahomadégbé et Emile

⁶¹⁴ Selon le témoignage de l'un des acteurs, Philippe Akpo, la condition émise par les jeunes officiers, « les éléments du 3^{ème} Bataillon Interarmes de Ouidah » pour participer à l'opération du coup d'état était que « le Chef à désigner pour jouer les premiers rôles [soit] le commandant Mathieu Kérékou en personne ». Voir Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale : témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits*, Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 2002, p. 70.

⁶¹⁵ Voir *Kpanlingan* n° 16 d'octobre 1972, p. 1.

⁶¹⁶ Voir AP-Roger Ahoyo, « Exposé général sur le projet d'Université du Dahomey », Cotonou novembre 1969, p. 3.

⁶¹⁷ *Ibidem*.

Derlin Zinsou. Les élections, prévues pour se dérouler par département suscitent de jour en jour une violence croissante d'un département à l'autre, au fur et à mesure que les votes ont lieu du Sud vers le Nord. Le 25 mars 1970, c'était le tour du département de Borgou. La tension était particulièrement élevée dans la ville de Parakou parce que « seuls les bulletins du candidat Maga étaient dans la plupart des bureaux de vote »⁶¹⁸.

Face à une situation d'insécurité généralisée, la Commission Électorale et le Directoire Militaire décidèrent de ne pas continuer à Natitingou. Les opérations de vote furent annulées sur toute l'étendue du territoire parce que le pays était à la limite d'une sécession avec un projet de l'ATABOR (entendre Atacora-Borgou), en cas d'échec du candidat Hubert Maga à l'élection présidentielle⁶¹⁹.

Désormais, une psychose générale règne. Dans un discours à la Nation le 3 avril 1970, le président Paul Émile de Souza invite la population au calme et demande aux quatre candidats Ahomadégbé, Apithy, Maga et Zinsou à se rencontrer pour trouver une solution de sortie de crise. La ville de Savè, à mi-chemin entre Cotonou et Parakou est désignée comme lieu de la rencontre par Hubert Maga qui ne s'y retrouva qu'avec Ahomadégbé. Ils retiennent l'idée d'une "commission présidentielle"⁶²⁰, une présidence tournante de deux ans chacune, de sorte que « chacun puisse faire ses preuves de manière à convaincre plus tard les électeurs »⁶²¹. La proposition ayant été rejetée par Emile Derlin Zinsou, elle fut mise en application pour les trois autres candidats qui se sont prêtés au jeu. Chacun avait son cabinet composé des membres de son parti, ainsi que ses officiers dans l'Armée et le partage des postes ministériels fut fait par tirage au sort. Les syndicats et les organisations étudiantes étaient également divisés. L'ambiance nationale devenait de plus en plus invivable quand Justin Tométin Ahomadégbé succéda à Hubert Maga à la tête du conseil présidentiel le 7 mai 1972.

Prenant conscience que les Forces armées auraient pu à nouveau mettre un terme à leur expérience honteuse, les membres du Conseil présidentiel eurent l'idée de faire prêter serment aux officiers supérieurs de l'Armée à Abomey où l'absence du chef de Bataillon

⁶¹⁸ Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, *op.cit.*, p. 60.

⁶¹⁹ *Ibid.* p. 60 & 61.

⁶²⁰ Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, *op.cit.*, p. 61.

⁶²¹ *Ibid.*

Mathieu Kérékou a été particulièrement remarquée. Tous les espoirs légitimes du peuple ont été déçus, deux ans et demi après l'installation du Conseil présidentiel⁶²².

Après coup, cette période est présentée par un acteur de la révolution militaire comme l'un des pires moments chaotiques de stagnation politico-économique du pays. Dans une déclaration qu'il fera le 26 novembre 1972 et qu'il intitule « Notre Révolution a un mois », le capitaine Tognisso, qui est alors le directeur du quotidien national qui devient de fait l'organe de presse étatique appelé « La Voix de la Révolution », affirme :

Au cours du chaos politique que constituait le régime du Conseil présidentiel, miné et réduit à l'impuissance par ses propres contradictions internes, devant le spectacle révoltant de l'usage que les responsables de ce régime faisaient des ressources matérielles et morales du peuple dahoméen, tout citoyen conscient a, à un moment ou l'autre, songé aux solutions qui ramèneraient l'autorité à l'État, l'union à la Nation et la dignité et l'honneur à la Patrie⁶²³.

Les jeunes étudiants et cadres dahoméens partageaient la déception générale provoquée par le régime en place. Des réflexions circulaient sur le triumvirat au sein des jeunes de l'Union générale des étudiants et élèves du Dahomey (UGEDD), ainsi que des jeunes intellectuels du cercle de réflexion « Culture et progrès ». On parle de l'aveu d'échec économique des gouvernements successifs depuis l'indépendance. Cela expliquerait que le pays soit en proie à une crise financière de plus en plus sévère. On évoque également l'état de dépendance économique du Dahomey vis-à-vis de l'Occident dont la France en particulier. Une volonté générale d'en sortir devrait conduire à la suppression des accords de monopole en faveur des « compagnies coloniales de traite »⁶²⁴. Il faut donc procéder à la revalorisation des prix d'achat des produits des paysans, la création de plusieurs sociétés d'état, « la création d'une Caisse des Dépôts et consignations »⁶²⁵. De plus, il est nécessaire de mettre en œuvre le suivi fiscal des comptes des entreprises industrielles et commerciales, la répression en toute rigueur des détourneurs de deniers publics, « la réduction du faste des cérémonies officielles »⁶²⁶. En somme,

⁶²² Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, *op.cit.*, 61. p. 65.

⁶²³ *Daho-Express*, n° 997 du 28 novembre 1972, p. 1.

⁶²⁴ Sylvain Adékpédjou Akindès, *Kpanlingan*, n° 14, août 1972, p. 1, voir AP-Jean Roger Ahoyo.

⁶²⁵ *Ibid.*

⁶²⁶ Sylvain Adékpédjou Akindès, *Kpanlingan*, n° 14, août 1972, p. 1.

le conseil présidentiel n'était pas à la hauteur de sa mission, si bien que l'éditorialiste de *Kpanlingan* se réjouit de son renversement en octobre 1972 :

Le Conseil Présidentiel, c'est tous les défauts multipliés par trois, par quatre, par cinq... tous les défauts en grand : médiocrité en grand, gabegie en grand, corruption en grand, népotisme en grand, mensonge et duperie en grand, régionalisme et tribalisme en grand, scandales en grand...⁶²⁷.

Il semble, toutefois, qu'avec Justin Ahomadégbé à la tête du Conseil présidentiel, à partir du 7 mai 1972, il y ait eu une timide tentative de prise en compte de quelques « positions défendues avec constance depuis plusieurs années par l'UGEED et plusieurs organisations de Jeunes et de Travailleurs »⁶²⁸. En revanche, l'arrestation, en fin mai 1972, de Narcisse Djêgui, président de l'UGEED fait monter la tension dans le camp des jeunes scolaires et étudiants. De son côté, « le gouvernement met en garde tous les étudiants qui voudraient manifester une solidarité quelconque à l'égard de Narcisse Djêgui, lequel a été pris en flagrant délit de subversion, cas réprimé dans tous les pays du monde »⁶²⁹. C'est dans cette tension sociale que l'événement du 26 octobre 1972 est perçu comme un « coup de grâce (...) donné en plein jour, en une rapide opération de commando, alors que la vie continuait dans Cotonou "la jaune" »⁶³⁰. En somme, le terrain socio-politique dahoméen était bien favorable, en 1972, au putsch militaire et à l'installation du Gouvernement auto-proclamé révolutionnaire.

1-2- Le putsch militaire de Mathieu Kérékou et son gouvernement révolutionnaire

La journée du jeudi 26 octobre 1972 commence comme à l'ordinaire au Dahomey et chacun vaque à ses occupations habituelles. L'ingénieur agronome dahoméen Bruno Amoussou s'honore de recevoir à déjeuner son ami Cassé, « un responsable du ministère français de la Coopération, chargé du secteur rural »⁶³¹. Vers le milieu de journée, Bruno Amoussou conduit son hôte au plus réputé restaurant de Cotonou, "*Le Relais*", tenu par un certain Claude et sis au premier étage de l'immeuble de l'aéroport de Cadjèhoun. Après deux bonnes heures d'un

⁶²⁷ *Kpanlingan* n° 16 d'octobre 1972, p. 1.

⁶²⁸ *Kpanlingan* n° 14 d'août 1972, p. 1 & 7.

⁶²⁹ Adékpédjou Sylvain Akindès, *Essai d'histoire du temps présent au Bénin postcolonial : problématique d'un engagement politique. Tome 1, 1946-1972, De l'instabilité au marxisme-léninisme*, Cotonou, Star Editions 2016, p. 228. L'auteur n'a pas indiqué sa source de la citation du communiqué gouvernemental du Conseil présidentiel.

⁶³⁰ *Kpanlingan* n° 16 d'octobre 1972, p. 1.

⁶³¹ Bruno Amoussou, *L'Afrique est mon combat, op.cit.*, p. 194.

apprécié déjeuner et d'échanges, les deux amis quittent le restaurant aux environs de 14 heures et se dirigent vers l'Hôtel de La Plage où est hébergé Cassé. Juste à la dernière intersection avant de passer devant la façade principale de la présidence de la République, une jeep barre la route. C'est le cinquième coup d'état qui commençait ainsi. L'un des acteurs de l'opération, Philippe Akpo, qui conduisait « le char de tête »⁶³², donne des précisions sur les directeurs du coup d'état : « les éléments de la Compagnie d'Appui et des services étaient sous le commandement du Lieutenant Sylvestre Hodonou ; les commandos parachutistes étaient commandés par le lieutenant Michel Aïké, le 1^{er} Escadron Mixte de chars AM8 sous le commandement du Lieutenant Janvier Assogba »⁶³³. Le palais présidentiel où se tenait le conseil des ministres est rapidement envahi et quelques commandos parachutistes bouclent diligemment toutes les issues de la présidence de la République. L'atmosphère devient de plus en plus dangereuse et Amoussou trouve sage de quitter les lieux en toute hâte. Après avoir amené son hôte à l'hôtel, il se rend chez un de ses amis, Florentin Mito Baba, un responsable syndical vivement enthousiasmé par le récit de son ami. Ils s'embrassent tous les deux en signe d'assentiment à ce qui est en train de se passer.

Hors de la présidence, d'autres militaires sont à l'œuvre pour des opérations stratégiques de renversement du pouvoir :

Conformément à la répartition des tâches, le reste des éléments para-commandos et leurs chefs respectifs dont notamment l'Adjudant Codjo Joseph Bara a pris d'assaut les installations de la Radio nationale pour la maîtrise des équipements techniques et permettre la lecture et la diffusion en directe de la Proclamation des forces armées.

Ce fut ainsi que, malgré lui, le destin de Mathieu Kérékou fut scellé à l'acte historique du 26 octobre 1972 par la lecture qu'il fit de la Proclamation de ce jour⁶³⁴.

Cette première prise de parole est qualifiée dans l'histoire politique du Dahomey de « Discours de Proclamation de la Révolution du 26 octobre 1972 »⁶³⁵. C'est ainsi que « le jeudi 26 octobre 1972, pour la 5^e fois, l'armée réussit à prendre le pouvoir. Elle supprime le Conseil présidentiel et

⁶³² Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises...*, *op.cit.*, 73.

⁶³³ Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale...*, *op.cit.*, p. 73.

⁶³⁴ *Ibid*, p. 74.

⁶³⁵ Ce discours de la première des trois dates qui constituent « Les Trois Glorieuses » du Dahomey révolutionnaire est dans l'ouvrage sus-cité, le premier des discours de Kérékou, *op.cit.*, p. 5.

dissout l'assemblée nationale »⁶³⁶. Un gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) est alors composé.

L'armée dahoméenne, consciente de ses devoirs et de ses responsabilités devant Dieu, devant l'histoire et devant la nation, après avoir constaté la faillite et la trahison du Conseil présidentiel, décide dans l'intérêt supérieur du Peuple dahoméen :

- 1) l'abrogation de l'ordonnance n° 70-34 C.P. du 7 mai 1970, portant charte du Conseil Présidentiel ;
- 2) la dissolution du Conseil présidentiel et de son gouvernement ;
- 3) la démission de l'assemblée consultative nationale, des conseils consultatifs départementaux et urbains, des comités de vigilance et de réconciliation ;
- 4) l'abrogation de l'ordonnance n° 70-42 C.P./D.N. du 24 juillet 1970, portant organisation générale de la Défense nationale.

En conséquence :

- L'armée nationale exerce désormais et jusqu'à nouvel ordre, la plénitude des pouvoirs dévolus à l'État dahoméen.
- Tous les fonctionnaires de l'État, tous les travailleurs de nos villes et de nos campagnes, quels qu'ils soient et à quelque niveau qu'ils se trouvent, doivent continuer d'assumer normalement leurs tâches quotidiennes, avec plus de foi et de discipline.
- L'armée s'engage solennellement à donner au peuple dahoméen, l'espoir d'une Aube véritablement Nouvelle.

Vive l'Armée !

Vive la Révolution !

Vive le Dahomey !⁶³⁷.

Mathieu Kérékou exhorte toutes les couches de la société à une mobilisation générale derrière les Forces armées pour bâtir la nation. C'est une exhortation générale à tout le peuple dahoméen au

⁶³⁶ Jean Pliya en collaboration avec Sébastien Sotindjo et Anastase Houéto, *L'histoire de mon pays le Bénin, Cours élémentaires et moyens*, Cotonou, Editions La Croix du Bénin 2014, p. 135.

⁶³⁷ Mathieu Kérékou, « Discours de proclamation de la révolution du 26 octobre 1972 », in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande 1987, p. 8.

sein duquel sont seulement distingués les fonctionnaires de l'État ainsi que tous les autres travailleurs en milieux urbains comme ruraux et l'armée, érigée en héroïne nationale. Dès le lendemain, vendredi 27 octobre 1972, le quotidien national d'information, *Daho-Express*, titre « L'armée a pris le pouvoir »⁶³⁸.

Le régime du Conseil présidentiel a été renversé hier jeudi, en début d'après-midi. C'est en effet vers 14 h 30 que, telle une traînée de poudre, la rumeur s'est répandue dans la ville de Cotonou que la station de radiodiffusion nationale et le palais de la République venaient d'être investis par la troupe et que des coups de feu avaient été entendus en ces deux points.

L'encadrement et l'occupation du palais de la République, s'expliquaient, semble-t-il, par la présence à cette heure, des présidents Ahomadégbé et Maga ainsi que celle des membres du gouvernement qui y tenaient depuis leur conseil des ministres hebdomadaire.

Les artères menant au palais présidentiel étaient interdites à la circulation automobile par des chars et des jeeps dont les armes étaient pointées sur le palais.

À 15 heures, une voix que les observateurs s'accordent à reconnaître comme celle du commandant Kérékou fait la proclamation radiodiffusée...⁶³⁹

Le coup d'État n'a pas été un acte violent. Même dans la ville principale, Cotonou, où cela s'est produit, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. On ne parle ni de morts ni même de blessés. Telle est du moins la version officielle que confirment sans nuance, les quelques témoins que nous avons écoutés dans un échange informel.

Le nouveau gouvernement entièrement militaire se compose de douze membres. Le président de la République, en plus d'être le chef de l'État et le chef du Gouvernement, est chargé de la défense nationale et du plan. Cela montre une concentration de pouvoirs en ses mains, ce qui traduit sans doute son idée de garder le contrôle du nouvel appareillage étatique. Le programme d'action du nouveau régime qui se définit comme un Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) n'est pas communiqué. En dehors de l'appel lancé à tous les travailleurs dahoméens de poursuivre la construction du pays, le système éducatif et l'université naissante ne sont donc pas spécialement convoqués en matière de motivations de la Révolution. Très vite, les

⁶³⁸ Archives-ONIPÉ, *Daho-Express*, n° 972 du 27 octobre 1972, p. 1.

⁶³⁹ *Ibidem*.

organisations des travailleurs et de jeunes étudiants vont se positionner face au régime qui s'installe.

1-3- Les étudiants face au GMR : « soutien tactique et démarcation stratégique »

Les travailleurs salariés et les organisations militantes des scolaires et étudiants attendent de voir les premières mesures que prendrait le GMR. Huit jours après le coup d'État, le chef du gouvernement, Mathieu Kérékou, installe le 2 novembre 1972 une commission nationale ayant pour mission de « faire l'inventaire des ressources de l'État » afin de « définir la ligne politique qui orienterait l'action du Gouvernement Militaire Révolutionnaire »⁶⁴⁰. Par une telle initiative, le président veut répondre favorablement à « l'insistance des organisations de travailleurs et de jeunes à réclamer la convocation d'un "Congrès National des forces vives organisées" ». Il voulait aussi satisfaire à l'exigence, de plus en plus pressante, de l'opinion publique civile et militaire d'« associer enfin les organisations de travailleurs et de jeunes à la définition d'une nouvelle politique pour le pays et sa mise en œuvre »⁶⁴¹. Certains responsables de ces organisations remarquent alors la composition trop déséquilibrée de la commission installée le 2 novembre.

L'opposition ou la résistance est entretenue par des secrétaires syndicaux et militants comme Mito-Baba du SYNATINCA⁶⁴², Hogninou du SYNADOUANE⁶⁴³, Agbahé du SYNCODANI⁶⁴⁴, Hounkponou de l'UGTD⁶⁴⁵, Adjo de l'OJSD⁶⁴⁶, et Djêgui de l'UGEED⁶⁴⁷. Ils estiment inadmissible le fait que dans la Commission du 2 novembre, ne soit représentée qu'« une douzaine des organisations démocratiques de masse » qui se trouve « noyée dans une soixantaine de "techniciens" ». Ils dénoncent d'ailleurs que ces « soi-disant techniciens » soient en réalité des « politiciens, représentant de surcroît, de façon majoritaire, un courant politique

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ Archives Personnelles (AP)-Sébastien Sotindjo, République du Dahomey, *Pour une Politique nouvelle d'Indépendance Nationale*, Projet de programme présenté au Gouvernement Militaire Révolutionnaire par la Commission Nationale Spéciale des Organisations de Travailleurs et de Jeunes (Palais de la République, 6-15 Novembre 1972), Cotonou, éditions ABM 1972, p. 1.

⁶⁴² Syndicat national des travailleurs ingénieurs et cadres des travaux publics.

⁶⁴³ Syndicat national de la douane.

⁶⁴⁴ Syndicat des cheminots de l'organisation Dahomey-Niger.

⁶⁴⁵ Union générale des travailleurs dahoméens.

⁶⁴⁶ Organisation de la jeunesse de la sous-préfecture de Dassa.

⁶⁴⁷ Union générale des élèves et étudiants dahoméens.

vomi à jamais par le peuple dahoméen, le courant zinsouiste »⁶⁴⁸. Un bras de fer s'engage. Le porte-parole des travailleurs et des jeunes exige que la composition de la Commission soit revue et que la compétence de ladite commission soit clairement définie et garantie avant le démarrage effectif des travaux. Les deux revendications sont rejetées par le bureau militaire de la commission. Les militaires sont soutenus par ceux que les organisations de travailleurs et de jeunes qualifient de « Zinsouistes, satisfaits de tenir déjà le bon bout pour imposer le retour de leur leader »⁶⁴⁹ à savoir le président Zinsou renversé le 10 décembre 1969. Face à l'impossible conciliation entre les deux tendances, les délégués des travailleurs et des jeunes décident de quitter la Commission le vendredi 3 novembre et se constituent avec leurs militants en « Table Ronde » le samedi 4 novembre dans les locaux de la Bourse du Travail, situé à 3 km environ de la présidence de la République. Ils se fixent comme objectif d'« élaborer leurs propres points de vue pour une politique nouvelle d'indépendance nationale et formuler leurs revendications »⁶⁵⁰. Leur audace face aux militaires, leur retrait massif et leur détermination impressionnent le GMR qui cherche à renouer le dialogue avec ces jeunes militants travailleurs, scolaires et étudiants. Le lundi 6 novembre, Mathieu Kérékou convoque les 35 organisations de travailleurs et de jeunes et installe solennellement la « Commission Nationale Spéciale des Organisations de Travailleurs et de Jeunes pour définir un programme politique nouveau d'indépendance nationale »⁶⁵¹.

La nouvelle Commission remplaçant celle des techniciens du 2 novembre et qui va travailler du 6 au 15 novembre élit un présidium de six membres dont Florentin Mito Baba du SYNATINCA est le président. Les organisations autonomes de militantisme démocratique de travailleurs et de jeunes ainsi réunies décident de « fixer par écrit les bases minimales à partir desquelles elles entendaient travailler ». C'est ce qui a donné corps au « Serment politique » dont la teneur se résume dans les 9 points que sont :

- 1- le rejet de la politique de domination étrangère (notamment française) qui a cours depuis 1960 ;

⁶⁴⁸ AP-Sébastien Sotindjo, République du Dahomey, *Pour une Politique nouvelle d'Indépendance Nationale*, Projet de programme présenté au Gouvernement Militaire Révolutionnaire par la Commission Nationale Spéciale des Organisations de Travailleurs et de Jeunes (Palais de la République, 6-15 Novembre 1972), Cotonou, éditions ABM 1972, p. 1.

⁶⁴⁹ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁵⁰ *Ibid.*

⁶⁵¹ *Ibid.* Voir aussi AP-Jean Roger Ahoyo, *Kpanlingan*, Organe du Cercle « Culture et Progrès », n° 18 du 13 novembre 1972, p. 2.

2- le refus de la mise à l'écart systématique des « masses laborieuses » dans la quête des solutions aux différents problèmes du pays ;

3- la dénonciation de la « politique de la poche remplie » mise en œuvre par les dirigeants des régimes défunts au détriment des populations ;

4- l'engagement solennel à la mise en pratique d'une gestion démocratique des débats au sein de la commission ;

5- l'engagement systématique à dénoncer tous les opportunistes et grenouilleurs qui chercheraient à empêcher un vrai processus révolutionnaire ;

6- la ferme lutte contre toute manœuvre de retour au pouvoir du président Zinsou et des membres du Conseil présidentiel ;

7- le combat contre toute réédition de la politique militaire pour la remise du « pouvoir sur un plateau d'or à un individu ou une coalition d'individus » ;

8- l'engagement ferme de tout faire pour donner son vrai contenu à « la Révolution » ;

9- la pleine résolution :

a) de militer pour que soit immédiatement créé « un organe politique démocratique du pouvoir avec la participation effective des représentants des travailleurs et des jeunes organisés » afin de suivre le GMR dans la mise en application du programme de la Commission, et

b) la vulgarisation et la pleine défense partout du programme adopté par la Commission⁶⁵².

La plupart des idées ainsi formulées ne sont, en réalité, pas nouvelles si l'on se réfère à l'analyse faite par le directeur de publication de l'organe indépendant *Kpanlingan*⁶⁵³. L'idée même de révolution dans la société dahoméenne n'avait pas été introduite par les militaires. Un groupe de syndicalistes catholiques revendique que sa révolution a précédé celle du GMR déjà le 24 avril 1972. Après deux jours de réflexion, près de 500 délégués de la conférence nationale syndicale

⁶⁵² AP-Sébastien Sotindjo, République du Dahomey, *Pour une Politique nouvelle d'Indépendance Nationale*, Projet de programme présenté au Gouvernement Militaire Révolutionnaire par la Commission Nationale Spéciale des Organisations de Travailleurs et de Jeunes (Palais de la République, 6-15 novembre 1972), Cotonou, éditions ABM 1972, p. 3 & 4.

⁶⁵³ Sylvain Adékpédjou Akindès, « Maintenant AU GMR DE JOUER », *Kpanlingan* n° 19 de novembre 1972, voir AP-Jean Roger Ahoyo.

du SYNEECAD (Syndicat national des enseignants des écoles catholiques du Dahomey), avaient alors clôturé leurs travaux d'assemblée générale tenue à la Maison des jeunes et de la culture de Cotonou par ces cris d'appel à une mobilisation révolutionnaire :

Nous nous sommes réunis en tant qu'éducateurs pendant deux jours pour réfléchir sur notre Révolution historique des enseignants catholiques déclenchée depuis le 24 avril 1972. Elle est donc de 6 mois 2 jours, l'ainée de la Révolution militaire devenue avec le Discours-programme, Révolution populaire.

Révolution consistant principalement à remplacer un ordre ancien et oppressif par un ordre nouveau, nous demandons l'application stricte et immédiate de tous les points soulevés et retenus dans le Discours-programme et la Commission de Réforme en ce qui concerne l'enseignement au Dahomey⁶⁵⁴.

Pour saluer en chœur les motions et résolutions de leurs assises, les syndicalistes catholiques ont scandé à la fin du discours de leur secrétaire général : « A bas l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le capitalisme. Bannissons la politique partisane... Barrons la route à la bourgeoisie... Prêts pour la révolution... »⁶⁵⁵.

Ces slogans confirment l'enthousiasme populaire dont bénéficie le GMR de la part de plusieurs franges de la population dahoméenne. Selon les propos de Bellarmin Codo, à l'époque trésorier de l'Association des étudiants dahoméens en France (AED)⁶⁵⁶, le soutien massif du peuple dahoméen a été pris en compte par les étudiants dans leur approche d'un pouvoir militaire. Le GMR est certes d'origine putschiste mais le fait d'avoir renversé un Conseil présidentiel désavoué reste salué par l'opinion nationale. Ainsi, il faut bien se donner une ligne de conduite qui tienne compte tant de l'adhésion populaire à la Révolution militaire que de l'appel à une réserve prudentielle que lançaient aux membres de l'AED, les responsables et militants de la FEANF. Codo raconte en effet :

Le coup d'État a lieu en octobre 1972. On a suivi avec enthousiasme tout ce qui s'est passé là. Ensuite on a commencé à se poser des questions. Parce que le fait d'avoir renversé le pouvoir du Conseil présidentiel, le monstre à trois têtes, ça nous avait

⁶⁵⁴ Discours de Côme Houndété, secrétaire général du SYNEECAD, in *Daho-Express*, n° 1192 du 25 juillet 1973, p. 1.

⁶⁵⁵ *Ibidem*.

⁶⁵⁶ Il s'agit de l'antenne nationale dahoméenne de la FEANF en France.

satisfaits. Et le discours tenu était cohérent. Résultat on a appuyé les organisations de jeunes depuis là-bas. Puisque moi j'étais le trésorier du bureau exécutif de l'AED. Nous avons donc soutenu le mouvement révolutionnaire en pensant que les choses allaient changer. Dès le départ malheureusement, cela a commencé à tanguer. On s'est dit que les militaires ne peuvent aboutir à rien. C'est ça qui a donné... Mais le Peuple était enthousiaste. Est-ce qu'il fallait soutenir le peuple. Ça a donné lieu à un débat terrible, surtout au sein de la FEANF avec les gens des associations territoriales qui estimaient que c'est des militaires et que les pouvoirs acquis par les militaires ne sont que des pouvoirs militaires. Alors, au regard de l'enthousiaste de notre peuple on s'est demandé : "Qu'est-ce que nous faisons ?" C'est la réponse à cette interrogation qui a abouti à la formule de "Soutien tactique et démarcation stratégique"⁶⁵⁷.

Cette théorie de l'AED est relayée et fidèlement adoptée sur le terrain au Dahomey par l'UGEEED. De plus, dans le milieu universitaire et intellectuel, il n'y a pas que les étudiants qui suivent avec réserve l'avènement du GMR. Ainsi, grâce aux réflexions du cercle "Culture et progrès", on peut lire dans l'organe *Kpanlingan* en octobre et novembre 1972, des articles comme « Le Putsch ! Et après ? »⁶⁵⁸, ou « Prétendus Révolutionnaires ou Prétendue Révolution ? »⁶⁵⁹, ou encore « La Révolution pour qui ou pourquoi faire ? »⁶⁶⁰. Dans le rang des enseignants de l'Université du Dahomey, c'est Paulin Hountondji, professeur agrégé de philosophie qui s'exprime à travers un article paru dans *Daho-Express*.

Profitant de la rubrique "Tribune libre" du quotidien national d'information, ce professeur de l'Université du Dahomey s'empare d'une question : « Qu'est-ce qu'une révolution ? »⁶⁶¹. L'enseignant-chercheur ne manque pas de faire état de ses espoirs et interrogations face aux premiers pas du GMR. L'auteur écrit son espérance que les militaires dahoméens ne soient pas que des promoteurs de simples « révolutions verbales »⁶⁶². Par la suite, après avoir dressé un tableau complexe des diverses attentes des Dahoméens dont particulièrement celles de l'Université du Dahomey et de ses enseignants nationaux, Paulin Hountondji situe son pays à un rendez-vous critique, à « un de ces tournants où l'histoire hésite.

⁶⁵⁷ Coffi Bellarmin Codo, *Entretien avec l'auteur*, Cotonou, le 22 janvier 2016.

⁶⁵⁸ Voir AP-Jean Roger Ahoyo, *Kpanlingan* n° 16 d'octobre 1972, p. 1, 2 & 4.

⁶⁵⁹ Voir AP-Jean Roger Ahoyo, *Kpanlingan* n° 20 de novembre 1972, p. 1 & 8.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 1 & 6 et *Kpanlingan* n° 21 de janvier 1973, p.1 & 2.

⁶⁶¹ Paulin Hountondji, « Qu'est-ce qu'une révolution ? », in *Daho-Express* du 21 novembre 1972, p. 3, 4 & 5.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 3.

Il peut en sortir le meilleur ou le pire ». Il avertit en conséquence que « cette révolution [du GMR] n'a pas le droit d'échouer » puisque la flamme allumée dans le cœur du peuple est importante :

Pour la première fois depuis douze ans, un gouvernement dahoméen ose se donner ouvertement comme programme, la révolution. Le moins qu'on puisse lui demander est de la définir ou de la redéfinir de manière cohérente, et surtout d'engager pratiquement, jusqu'à ce qu'il devienne irréversible, le processus qui donnera enfin le pouvoir au peuple éclairé et organisé⁶⁶³.

La question qui peut être posée est alors celle de savoir comment le discours-programme a réellement intégré les aspirations des organisations des travailleurs et des jeunes ainsi que son projet de système éducatif dans ce qui va être dénommé, à partir du 30 novembre 1972, le Discours-programme du GMR.

2- La Révolution selon Kérékou : Ligne politique du GMR

Un mois et quatre jours après son avènement, le GMR, par la voix de son chef, le président Mathieu Kérékou, présente au Peuple dahoméen son projet de société. C'est le « Discours-programme » du 30 novembre qui aborde les divers domaines de la vie sociale nationale. Parmi les nombreux axes annoncés pour bâtir, au Dahomey, une *politique nouvelle d'indépendance nationale*, il est prévu d'« élaborer une réforme authentique de l'enseignement »⁶⁶⁴. L'école, qualifiée de « coloniale et néo-coloniale », est décrite comme une « école traditionnelle »⁶⁶⁵ que le nouveau projet éducatif doit réformer.

⁶⁶³ Paulin Hountondji, « Qu'est-ce qu'une révolution ? », in *Daho-Express* du 21 novembre 1972, p. 5.

⁶⁶⁴ République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande 1987, p. 12.

⁶⁶⁵ *Ibid.*

2-1- Discours-Programme et projet éducatif : 30 novembre 1972

Le 30 novembre 1972, le Chef de l'État Mathieu Kérékou appelé "le Caméléon"⁶⁶⁶, prend la parole dans une salle du peuple archicomble au palais de la République. Hors de la présidence, presque partout dans le pays, beaucoup de Dahoméens sont au plus près de leur poste de radio⁶⁶⁷ pour écouter la diffusion en direct de ce qui est appelé, à partir de cet instant, le « Discours-Programme de Construction Nationale »⁶⁶⁸. Le président l'annonce solennellement par ces premiers mots : « Dahoméen, voici ton programme ! »⁶⁶⁹. Le style de l'orateur est très direct et instaure d'emblée une sorte de climat de dialogue social sur fond de vérité : deux extraits du discours sont restés légendaires et significatifs de ce qui constitue la teneur du « Discours-programme ». Au sujet du nouveau contexte politique, Kérékou affirme :

La caractéristique fondamentale et la source première de l'arriération de notre pays est la domination étrangère. L'histoire de cette domination est celle de l'oppression politique, de l'exploitation économique, de l'aliénation culturelle, de l'épanouissement de contradictions inter-régionales et intertribales. Mais c'est aussi l'histoire de la longue lutte du peuple militant de notre pays qui, depuis le 26 octobre 1972, marque une rupture radicale avec le passé et amorce une politique nouvelle d'indépendance nationale dont la base et la finalité restent ses intérêts et sa personnalité.

En effet, le peuple dahoméen est un peuple fier, épris de justice, riche des ressources de son pays et de son esprit, capable de sacrifice et d'héroïsme, impatient de prendre en main et d'assumer son destin.

C'est pourquoi, la seule voie qui s'offre à nous aujourd'hui est celle d'une politique nouvelle d'indépendance nationale⁶⁷⁰.

L'assistance, nombreuse sans doute aussi par curiosité, est remarquée par le chef de l'État qui y voit, lui, le soutien massif du peuple à la cause du GMR. Cela lui donne de l'assurance et de la légitimité. Puis, il énonce à ceux qu'il considère comme les représentants du peuple, la teneur du

⁶⁶⁶ Le Caméléon serait la traduction en français du prénom local, « Chaa », donné à Mathieu Kérékou, à sa naissance. Voir Félix Iroko, *Le président Mathieu Kérékou : un homme hors du commun*, Cotonou, Les Nouvelles Editions du Bénin (sans date). P. 24.

⁶⁶⁷ Il n'existe pas encore une chaîne de télévision dans le pays, la télévision nationale ne commence ses premières émissions que vers la fin de cette année 1972.

⁶⁶⁸ Jean Pliya en collaboration avec Sébastien Sotindjo et Anastase Houéto, *L'histoire de mon pays le Bénin, Cours élémentaires et moyens*, Cotonou, Editions La Croix du Bénin 2014, p.136.

⁶⁶⁹ *Daho-Express, Quotidien d'information, Organe de la Révolution*, n° 1 000 du 1^{er} décembre 1972, p. 1.

⁶⁷⁰ Mathieu Kérékou, « Dahoméen, voici ton programme, Discours-programme du 30 novembre 1972 », *Daho-Express*, n° 1 000 du 1^{er} décembre 1972, p. 3.

combat à mener. Il leur indique un ennemi commun extérieur, ce qui ne peut manquer de faire plaisir aux intellectuels, jeunes cadres et étudiants du pays en ces années postérieures aux indépendances africaines. Dans la plupart de ces pays nouvellement indépendants en effet, la dénonciation d'un néo-colonialisme et d'un impérialisme occidental surtout français faite par les nouveaux dirigeants est à la mode. Les dirigeants politiques de cette tendance sont soutenus par leurs partisans, spécialement ceux qui se réclament d'obédience politique communiste. Ils aspirent à rompre le pont d'avec un capitalisme occidental qui lie les anciennes colonies françaises à leur ex-Métropole. Cette vision est sous-jacente aux mouvements sociaux transnationaux étudiés par Françoise Blum au Congo, au Sénégal et à Madagascar, et que la chercheuse qualifie de « Révolutions africaines »⁶⁷¹. Au Dahomey de 1972, une telle dynamique sous-entend que l'indépendance acquise depuis une douzaine d'années n'est pas encore effective dans la vie socio-politique nationale. En effet, en prônant une « politique nouvelle d'indépendance nationale », le GMR condamne, de fait, les régimes qui se sont succédés, à la tête du Dahomey depuis 1960, parce qu'ils n'auraient pas œuvré pour une vraie gestion politique d'un État souverain. Les douze dernières années sont ainsi perçues par Kérékou et les révolutionnaires comme une période de prolongement de la situation coloniale. Voilà pourquoi Kérékou lève la main droite devant son auguste assemblée et prononce les paroles qui déclinent la conscience qu'il a de sa mission :

⁶⁷¹ Françoise Blum, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR 2014.

Illustration 11 : Kérékou prononce son discours-programme



Source : *Daho-Express* n° 1000 du 1^{er} décembre 1972, p. 3.

La rhétorique révolutionnaire qui accompagne la déclaration du président Kérékou se décline comme suit :

L'homme fort du régime ?

- C'est le Peuple dahoméen tout entier !

Mes collaborateurs et mon entourage ?

- Ce sont les membres du Gouvernement Militaire Révolutionnaire, les membres du Conseil Militaire de la Révolution et les Commissaires du Gouvernement !

Mes conseillers techniques ou privés ?

- C'est mon « Congolo »⁶⁷² et ma conscience !

Mon bras droit ?

- Le voici !

Voilà la vérité et c'est une Révolution !⁶⁷³.

⁶⁷² Il semble que Kérékou désignait par congolo, sa capacité de pensée, son intelligence, son esprit, sa science.

⁶⁷³ *Daho-Express*, n° 1 000 du 1^{er} décembre 1972, p. 3.

À travers ces propos scandés pour insister sur la nouveauté du mouvement révolutionnaire engagé par le GMR, Mathieu Kérékou énumère les trois acteurs clés de sa politique nouvelle d'indépendance nationale. Il s'agit d'abord du peuple dahoméen dans sa totalité, précise le président. Il en conclut que la révolution dahoméenne est, avant tout, une révolution populaire. Ensuite, le Chef de l'État lui-même, en tant que guide de la révolution, fait confiance à son intelligence et sa conscience. Il se considère comme un maillon important et indépendant de toute influence partisane. Mathieu Kérékou déclare n'avoir d'autres conseillers techniques ou privés que lui-même. Enfin, et à défaut de conseillers techniques et spéciaux, Mathieu Kérékou confère un rôle de coopération et de proximité, vis-à-vis du peuple, aux différents ministres du GMR ainsi qu'aux membres du Conseil Militaire de la Révolution (CMR) et aux Commissaires du Gouvernement (CG). Ce sont eux qui s'activeront, avec le Chef de l'État, pour la mise en application du « Discours-programme » dont la réforme pour un « enseignement conforme aux exigences de la nouvelle politique »⁶⁷⁴.

Pour y parvenir, le Chef de l'État demande à ses auditeurs de croire en la fiabilité du mouvement révolutionnaire et invite chacun à se contenter de ses droits pour bannir tout acte de corruption et de profits malhonnêtes en respectant le Bien commun et public. C'est ce qu'exprime Kérékou en ces termes :

La branche ne se cassera pas dans les bras du caméléon. Le Dahomey sera commandé et dirigé sagement par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire. Il y a de l'argent dans ton pays. Je ne te demande pas de me le donner pour des fins personnelles. Je gagne quinze (15) francs par mois. C'est ma solde et cela me suffit. Je veux tout simplement que tu saches qu'il y a eu dans ce pays, trois personnes qui gagnaient inutilement vingt-cinq (25) francs par mois. Désormais et pour compter du 26 octobre 1972, les soixante-quinze francs resteront dans les caisses de l'État. Voilà la vérité et c'est une Révolution⁶⁷⁵.

Ces propos ont été marquants pour la jeunesse quand on mesure que, plus de quarante ans après, sans aucune nostalgie de cette période révolutionnaire, Narcisse Djêgui, alors jeune étudiant et responsable de l'UGEED, en évoque le souvenir : « Je me souviens de Kérékou, quand il prenait la parole, il disait : Je gagne 15 francs, C'est ma solde et cela me suffit »⁶⁷⁶. Ainsi, selon les

⁶⁷⁴ Mathieu Kérékou, « Dahoméen, voici ton programme », *Daho-Express*, n° 1 000 du 1^{er} décembre 1972, p. 3.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 1.

⁶⁷⁶ Narcisse Djêgui, Entretien avec l'auteur, Pobè, mai 2014.

sentiments de ce jeune leader du militantisme étudiant, le nouveau président Kérékou représente un espoir pour la jeune génération que commençaient à rebuter le piétinement politique et la corruption de la classe politique dirigeante. En cela, Kérékou annonce effectivement une révolution qui suscite un intérêt dans le camp de la jeunesse dahoméenne.

Il faut cependant reconnaître, qu'avant le « Discours-programme » du 30 novembre 1972, les « militaires n'ayant eu initialement aucun programme, les premiers discours se contentèrent de dénoncer les différents abus des régimes précédents »⁶⁷⁷ note Florence Wenzek dans son travail sur la réforme dite de l'École Nouvelle du GMR. Et sur l'aspect précis de la réforme du système éducatif, il y a lieu de reconnaître que le discours du 30 novembre est resté général voire vague. Du reste, Mathieu Kérékou, lui-même, s'est senti obligé de se justifier au moment de recevoir le document de la Commission nationale spéciale chargée de faire des propositions sur la politique nouvelle d'indépendance nationale. Le 21 novembre 1972, à la réception du document de synthèse des travaux, le président avertit ses interlocuteurs :

Il faut qu'il soit clair dans l'esprit de tout un chacun que le Gouvernement Militaire Révolutionnaire, tout en faisant un grand cas du dialogue avec toutes les corporations de travailleurs dahoméens, tout en tenant compte des conclusions sorties des concertations, que toute pression d'où qu'elle vienne, sera hors de mise. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire est prêt à écouter les suggestions, à en tenir compte dans la mesure du possible. Ce qu'il ne saurait admettre c'est la prétention que certains ont, de vouloir imposer leurs seuls points de vue au régime sous le prétexte fallacieux d'être à l'avant-garde de la Révolution qui a été essentiellement le fruit de la prise de conscience collective des militaires et gendarmes des Forces armées dahoméennes⁶⁷⁸.

Ce qui apparaît est que le GMR est fier d'avoir renversé le Conseil Présidentiel avec, visiblement, la satisfaction du peuple. Toutefois, les militaires n'avaient élaboré aucun programme politique comme base de leur projet de société avant la prise du pouvoir. Pour combler rapidement ce vide, ils lancent un appel à la large contribution des organisations de travailleurs et de jeunes.

⁶⁷⁷ Florence Wenzek, *Les politiques de l'école : projet gouvernemental, pratiques enseignantes et utilisations populaires-L'école nouvelle de Kérékou au Bénin, 1972-1990*, Mémoire de Master 2 sous la direction d'Anne Hugon et Pierre Boilley, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, septembre 2015, p. 29. Voir aussi, Philippe David, *op.cit.*, p. 60.

⁶⁷⁸ Mathieu Kérékou, « Le GMR n'entend pas hypothéquer l'autorité de l'État et l'intérêt du Peuple », in *Daho-Express*, n° 992 du 22 novembre 1972, p. 4.

Le rôle joué par la commission dans l'influence du discours programme est indéniable malgré les allégations répétées de Kérékou qui dit refuser toute pression de la part des intellectuels. Il insiste à mettre en avant qu'il s'agit d'une « révolution » conduite par des militaires exclusivement. Si au plan socio-politique, il est difficile de déceler le programme précis du GMR, il est plus incertain encore d'en déduire un projet éducatif effectif. C'est plutôt au troisième grand rendez-vous stratégique du GMR avec le Peuple Dahoméen, le 30 novembre 1974, avec l'historique discours dit de Goho, encore appelé le « Discours d'Orientation nationale »⁶⁷⁹, que se fera une option éducative décisive appelée *École Nouvelle*.

2-2- Des trois dates « Glorieuses » à la nouvelle politique : 1972, 1974, 1975

Au Dahomey-Bénin, les 30 novembre 1972, 1974 et 1975 sont qualifiés des « Trois Glorieuses » sans doute par analogie avec les « Trois Glorieuses françaises » des 27, 28 et 29 juillet 1830, ou encore les « Trois Glorieuses congolaises »⁶⁸⁰ en août 1963. Ces trois dates sont marquées par des événements que la rhétorique officielle a considérée comme capitaux pour le mouvement révolutionnaire. Il s'agit du :

- 30 novembre 1972 du « Discours-Programme » de la Révolution ;
- 30 novembre 1974 du « Discours d'Orientation nationale » avec l'adoption, par le Gouvernement militaire révolutionnaire, de la « doctrine marxiste-léniniste comme philosophie officielle devant inspirer tous les actes du régime et le socialisme scientifique comme voie de développement économique »⁶⁸¹ ;
- 30 novembre 1975 du changement de nom du Dahomey qui devient République populaire du Bénin. Cela est suivi de la création du Parti unique, le Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB) et du changement du drapeau national. Selon Jean Pliya qui présente, dans son manuel

⁶⁷⁹ République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme...*, op. cit., p. 12.

⁶⁸⁰ C'est ainsi que sont dénommées les journées des 13, 14 et 15 août 1963 au Congo. Un mouvement anti-colonialiste s'attaque au régime en place taxé d'être le suppôt de la domination étrangère. Voir Françoise Blum, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR 2014, p. 51.

⁶⁸¹ Jean Pliya en collaboration avec Sébastien Sotindjo et Anastase Houéto, *L'histoire de mon pays le Bénin*, op.cit., p. 137.

d'histoire du Dahomey-Bénin⁶⁸², les trois 30 novembre 1972, 1974 et 1975 comme les premiers actes fondamentaux du GMR, l'expression serait introduite dans l'enseignement de l'instruction civique et patriotique nationale après 1975 au temps de l'école nouvelle. Depuis lors, chaque 30 novembre, « les béninois se rappellent des “trois glorieuses” »⁶⁸³. À partir du 30 novembre 1972 où le « Discours-programme » a été prononcé, la date du 30 novembre est instituée comme un jour fondateur de la révolution et sa commémoration est l'occasion de la faire progresser par des actes significatifs. C'est au demeurant cette date du 30 novembre qui est désormais fixée comme celle de la fête nationale en remplacement du 1^{er} août, jour de la proclamation de l'indépendance.

Dans l'évolution de l'université, c'est après le 30 novembre 1975 que l'université nationale désignée jusque-là comme l'université du Dahomey, doit changer de nom. Or il existe à Lomé au Togo, une université nationale créée au même moment que l'université dahoméenne et qui est appelée « Université du Bénin ». Après le changement du nom du pays le 30 novembre 1975, pour éviter la confusion, on a ajouté l'adjectif « national » à l'université. Ainsi, on a pu passer de l'université du Dahomey à l'Université nationale du Bénin (UNB)⁶⁸⁴.

Si le « Discours-programme » a largement nourri l'euphorie révolutionnaire et l'intérêt de nombreux intellectuels dahoméens qui veulent tourner la page du néo-colonialisme, l'option politique du marxisme-léninisme faite par le président Kérékou le 30 novembre 1974, suscite beaucoup d'émoi. En effet, cette deuxième étape des « Trois glorieuses » aura eu le plus grand retentissement dans l'histoire du Bénin marxiste. Ce jour-là, à la place Goho, située à l'entrée d'Abomey (130 km au nord de Cotonou, vers le centre du pays), en « visite dans “la capitale de la résistance dahoméenne” », Mathieu Kérékou, devant un parterre de diplomates et de notables ahuris, annonce à ses compatriotes une brutale et stupéfiante décision »⁶⁸⁵. Le chef de l'État au deuxième anniversaire du Discours-Programme, en donne un autre à peine plus long, dans lequel il plante le décor d'une annonce inédite. Il rappelle d'abord que le 30 novembre est un jour anniversaire de la « Révolution ». Ensuite, il précise qu'il y a nécessité de se doter d'une ligne

⁶⁸² Jean Pliya en collaboration avec Sébastien Sotindjo et Anastase Houéto, *L'histoire de mon pays, Le Bénin, Cours élémentaires et moyens*, édition 2014, revue, corrigée et augmentée, Cotonou, Imprimerie Notre Dame 2015, p. 137 & 138.

⁶⁸³ <http://newsyoung.fr/benin-le-30-novembre-et-les-trois-glorieuses/> (consulté le 25/03/2017).

⁶⁸⁴ C'est ce que nous a expliqué Nestor Zoffoun, chef-service des programmes et diplômés de l'université d'Abomey-Calavi (ex UNB). Cf. Nestor Zoffoun, entretien sur l'histoire de l'Université d'Abomey-Calavi, février 2014.

⁶⁸⁵ Philippe David, *Le Bénin*, Paris, Karthala 1998, p. 60.

politique pour cette « Révolution » qui dise *non à l'exploitation de l'homme par l'homme, non à l'idéologie coloniale, non à l'idéologie néo-coloniale*⁶⁸⁶. Enfin, Mathieu Kérékou décrit, sans la nommer, les caractéristiques de l'idéologie qu'il convient de choisir et finit par affirmer avec gravité :

Pour toutes ces raisons, et convaincus que ce sont là, les aspirations profondes de notre peuple militant, nous proclamons solennellement ce jour, samedi 30 novembre 1974 que la Société Nouvelle où il fera bon vivre pour chaque Dahoméenne et pour chaque Dahoméen, sera une SOCIÉTÉ SOCIALISTE (...)

Cette option capitale que le Peuple dahoméen a faite, ce 30 novembre 1974, cette option fondamentale d'édification du Dahomey d'une Société Socialiste, cette option est une nécessité historique, et à partir d'aujourd'hui, tous nos actes, tous nos comportements, toutes nos pensées doivent tendre à sa réalisation dans les faits.

C'EST POURQUOI NOTRE PHILOSOPHIE RÉVOLUTIONNAIRE, LE FONDEMENT PHILOSOPHIQUE ET LE GUIDE DE NOTRE ACTION RÉVOLUTIONNAIRE, C'EST LE MARXISME-LÉNINISME (*sic*)⁶⁸⁷.

Mathieu Kérékou parle d'une option capitale faite par le Peuple au lieu d'affirmer plus justement qu'elle est faite au nom du peuple qui n'a guère été consulté. L'effet de surprise est quasi général. Même pour ceux qui pensaient à un nouveau départ vers des horizons prometteurs avec le GMR, c'est la confusion totale dans les esprits. La nouvelle tombe « sans préavis. Beaucoup ne vont pas s'en remettre sinon une fois arrivés en exil »⁶⁸⁸. La désorientation est d'autant plus grande qu'aucune indication claire n'est donnée dans aucun des domaines clés de la vie nationale.

Beaucoup moins que le Discours-Programme du 30 novembre 1972, l'historique discours d'orientation du 30 novembre 1974 fait opter le Dahomey pour le marxisme et l'éloigne, de fait, des options politiques de la France et des démocraties capitalistes pour le rapprocher entre autres de la Guinée de Sékou Touré qui a proclamé sa révolution le 24 septembre 1973. Mais c'est surtout une décision qui rallie le Dahomey à l'idéologie politique et économique des pays

⁶⁸⁶ Voir Mathieu Kérékou, « Discours de proclamation de la révolution du 26 octobre 1972 », in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande 1987, p. 16-18.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 19-20

⁶⁸⁸ Philippe David, *op.cit.*, p. 60.

socialistes comme l'URSS, la Chine et la Corée du Nord⁶⁸⁹. L'option dite révolutionnaire est évidemment dans l'air du temps dans beaucoup de pays africains en situation de décolonisation ou nouvellement indépendants autour des années 1960. Il reste toutefois que cette décision d'adopter le socialisme marxiste-léniniste comme ligne politique du GMR va conduire à un nouveau tournant. Le pouvoir politique se radicalise progressivement et met en œuvre une campagne de propagande « révolutionnaire » adressée à aux scolaires, étudiants et à toute la jeunesse.

3- L'École au cœur du projet révolutionnaire

C'est l'école que le GMR a identifiée comme le premier vecteur et le plus porteur pour mettre en œuvre sa politique nouvelle d'indépendance nationale. Cette école dont il s'agit est décrite comme une école qui, à tous les niveaux, doit être démocratique et populaire, gratuite et obligatoire, laïque et publique⁶⁹⁰. Ce sont ces prérequis qui garantiront que chaque enfant dahoméen, quelle que soit son origine sociale ou ethnique, ou sa religion ou langue, pourra développer toutes ses potentialités. C'est ce que souligne la commission nationale pour la réforme de l'enseignement et de l'éducation à laquelle le GMR a confié son nouveau système éducatif. Dans cette perspective, la commission donne quelques prescriptions.

Il est urgent que tombent :

- les effets du handicap géographique pénalisant les enfants des milieux ruraux ;
- les freins socio-religieux qui gênent l'exercice du droit à l'enseignement pour certaines catégories d'enfants ;
- les préjugés sociaux qui entretiennent l'inégalité entre garçons et filles ;
- il faut enfin que l'école renverse les barrières sociales qui tendent à maintenir l'immense majorité de la population dans les ténèbres de l'obscurantisme⁶⁹¹.

⁶⁸⁹ Cf. Florence Wenzek, *op.cit.*, p. 40.

⁶⁹⁰ Voir AP-Pierre Claver Okoudjou, République du Dahomey, Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des sports, Commission nationale de la Réforme de l'Enseignement et de l'Éducation, « Déclaration d'Orientation et de Politique Générale en Matière d'Éducation, Porto-Novo le 28 mai 1973, p. 6.

⁶⁹¹ AP-Pierre Claver Okoudjou, République du Dahomey, Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des sports, Commission nationale de la Réforme de l'Enseignement et de l'Éducation, « Déclaration d'Orientation et de Politique Générale en Matière d'Éducation, Porto-Novo le 28 mai 1973, p. 7.

Ces affirmations sont certainement le reflet de la condamnation d'un système éducatif où l'école est perçue comme un moyen de reproduction sociale⁶⁹² de ses usagers qui sont en des héritiers par leur origine familiale et sociale⁶⁹³.

Suivant les objectifs de la nouvelle orientation, les autorités dahoméennes doivent organiser elles-mêmes l'enseignement de la maternelle à l'université comme l'exprime la commission. Cela permettra de déconstruire l'ancien système colonial qui ne fabrique qu'une poignée de privilégiés. C'est en procédant ainsi que l'on peut réussir, selon la déclaration des commissaires, à « détruire le mythe de l'Akowé »⁶⁹⁴, catégorie de lettrés que l'historien béninois Bellarmin Codo a étudiée sous le concept des “évolués” dans leur rôle socio-politique⁶⁹⁵. La vision éducative du GMR est alors la remise en cause systématique de l'école dite coloniale qui est condamnée dans les textes officiels du nouveau programme éducatif révolutionnaire. Ainsi le capitaine Vincent Guézodjè, écrira-t-il dans son arrêté de 1975 portant programme d'éducation artistique et civique :

L'école coloniale ou néo-coloniale par sa structure et son contenu, à travers son caractère autoritaire, hypocrite et dogmatique, a amené le colonisé à nier l'existence d'une culture africaine authentique. Elle a dénigré, avili et ridiculisé nos chansons, nos danses, nos langues, notre habillement... Elle a abouti à étouffer la spontanéité de l'enfant, à lui interdire toute initiative et toute créativité.

Désormais, conditionnés, certains Africains qui ont bu à la source de la culture occidentale, ont honte de s'exprimer en leur langue, sont incapables d'esquisser un pas de danse de chez eux ou de fredonner un air africain. Instrument privilégié de la colonisation, et de la néo-colonisation, cette École a, à dessein, détourné le message de nos masques, de

⁶⁹² Cf., la théorie sociologique de la reproduction sociale à partir d'une analyse des éléments du système d'enseignement en France : Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les éditions de Minuit 1970.

⁶⁹³ Sur les études au sujet d'une certaine perpétuation des inégalités sociales par l'école à partir des cultures scolaires familiales des apprenants, voir Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Les éditions de Minuit 1964 ; Bernard Lahire, *Tableaux de familles*, Paris, Gallimard/Le Seuil 1995.

⁶⁹⁴ AP-Pierre Claver Okoudjou, République du Dahomey, Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des sports, Commission nationale de la Réforme de l'Enseignement et de l'Éducation, « Déclaration d'Orientation et de Politique Générale en Matière d'Éducation, Porto-Novo le 28 mai 1973, p. 7.

⁶⁹⁵ Voir Coffi Bellarmin Codo, *La presse dahoméenne face aux aspirations des “évolués” : “La Voix du Dahomey 1927-1957”*, thèse de doctorat sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch, soutenue à l'Université Paris-Diderot Paris 7, 1978.

nos tentures, de nos bas-reliefs en les réduisant au rang de simples objets d'ornementation⁶⁹⁶.

Le texte du ministre dahoméen de l'Éducation nationale embrasse tout le continent africain. Il ne mentionne que des méfaits à la scolarisation mise en place par le colonisateur. Rien de nouveau par rapport aux discours rhétoriques du président Kérékou. L'argumentation est connue :

- l'école coloniale formait des agents d'exécution ;
- elle n'aidait pas l'Africain (ici, le Dahoméen) à accéder aux valeurs de sa culture ;
- le noyau d'élites qu'elle formait était des privilégiés, des "évolués", coupés du peuple ;
- cette « école traditionnelle » a été à la base de la destruction de la société africaine, en formant des « hommes hybrides, à savoir, ni Africains, ni Européens, des singes grimaçant la civilisation occidentale »⁶⁹⁷.

Le GMR du Dahomey réactive ainsi les débats et combats du triptyque anti-colonialisme, anti-impérialisme et panafricanisme. Tel est ce qui semble forger l'expression commune de ces régimes révolutionnaires conduits par des socialistes africains des années 1960 à 1990⁶⁹⁸. De plus, le texte ministériel semble ne pas considérer que tous ceux qui sont chargés d'œuvrer à l'éradication du système éducatif jugé inopérant sont entièrement des produits de cette école. Il reste alors à définir le nouveau projet éducatif et surtout les moyens de le mettre en exécution en échappant à tous les pièges supposés ou décelés dans l'école telle qu'elle s'est vécue jusque-là.

Peu après le discours-programme du 30 novembre 1972, le GMR décide de mettre en route un projet de réforme de l'enseignement et de l'éducation au Dahomey. Le ministre de l'éducation nationale, le capitaine Hilaire Badjogoumè⁶⁹⁹ (26 octobre 1972 – 31 août 1973)⁷⁰⁰,

⁶⁹⁶ République du Dahomey, Ministère de l'Éducation nationale, « arrêté n° 1893/MEN/DGM/DEPO/SEME du 7 novembre 1975 portant programme d'éducation artistique et initiation aux valeurs culturelles dans l'enseignement de base. Voir Archives de l'INFRE (Institut national de formation et de recherche en éducation).

⁶⁹⁷ Mathieu Kérékou, extrait d'une interview, sur « l'École Nouvelle » dahoméenne, à un journaliste sénégalais, Mohamed Diop, le 13 mai 1975, in ANP F17bis, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19 771 255/3.

⁶⁹⁸ Francis Arzalier (dir), *Expériences socialistes en Afrique, 1960-1990*, Pantin, Le temps des Cerises 2010.

⁶⁹⁹ Hilaire Badjogoumè est le premier ministre de l'éducation nationale du GMR. Il est donc celui qui met en branle, suite au Discours-programme, le projet révolutionnaire de réforme du système éducatif dahoméen. Voir Daho-Express, n° 1014 du 5 avril 1973.

⁷⁰⁰ Les dates que nous précisons entre parenthèses sont les bornes de la durée du mandat d'Hilaire Badjogoumè à la tête du ministère dahoméen de l'Éducation nationale. Voir Pierre G. Mètinhoué, *Les ministres du Dahomey et du Bénin, op.cit.*, p. 94

constitue un Comité technique préparatoire (CTP) pour la réforme de l'enseignement et de l'éducation au Dahomey. Sur les 17 membres du CTP, 6 sont nommés par le ministre et 6 autres par les différents syndicats de l'éducation. Monsieur Yaya Mèdé-Moussa, le proviseur du Lycée Mathieu Bouké de Parakou, est nommé président de ce comité. Le ministre de l'Éducation nationale précise la mission du comité qu'il installe le 30 mars 1973. Elle consiste à :

- rassembler des éléments d'information sur le système éducatif dahoméen tel qu'il est ;
- recueillir les avis et les aspirations des différentes couches de la société dahoméenne par rapport à son système éducatif ;
- proposer la liste des participants à la future commission nationale de la réforme du système éducatif⁷⁰¹.

En dénonçant le système éducatif dit colonial et néo-colonial, le ministre Badjogoumè précise que « les débats qu'organiseront le comité technique préparatoire porteront en priorité sur les finalités et le contenu de notre enseignement »⁷⁰². Ainsi, le principe de la réforme est arrêté sans qu'il y ait, *a priori*, un contenu technique déjà défini. On envisage que « la réforme sera la réponse que l'Éducation nationale apporte aux besoins exprimés par les autres départements et même par le secteur privé. Car, (...) il n'y aurait pas eu de réforme nationale s'il ne se posait pas le problème d'emplois et d'utilisation des cadres »⁷⁰³. Le ministre en conclut que la réforme envisagée doit permettre de cerner tous les problèmes internes de scolarisation, de formation et d'emploi du Dahomey. Le déficit des lumières espérées sur le contenu de l'École nouvelle perdure. En mai 1975, le président Mathieu Kérékou reste toujours imprécis en dehors du fait d'affirmer que cette école est gratuite, obligatoire, publique et laïque, à l'image de l'école française depuis la Troisième République. Les autres précisions sont encore de l'ordre de l'optatif puisque l'École nouvelle doit :

- devenir une unité de production ;
- avoir de nouveaux programmes d'enseignement
- former un citoyen, de type nouveau, qui soit « politiquement conscient » de son identité nationale ;

⁷⁰¹ Cf. *Daho-Express*, n° 1014 du 5 avril 1973, p. 1.

⁷⁰² Hilaire Badjogoumè, « Réforme de l'Enseignement », *Daho-Express*, n° 1014 du 5 avril 1973, p. 4.

⁷⁰³ *Daho-Express*, n° 1014 du 5 avril 1973, p. 4.

- aider le citoyen à acquérir un savoir faire, un savoir être et un savoir vivre opératoires ;
- former un « homme complet », c'est-à-dire, un Dahoméen physiquement et moralement équilibré », et qui soit « militairement apte à défendre la Patrie »⁷⁰⁴.

Toutes ces indications restent générales et ne traduisent pas grand-chose de la nouveauté qui doit être observée dans la formation des élites.

La formation des cadres et l'harmonisation des offres de formations au marché de l'emploi relèvent du domaine de l'enseignement supérieur universitaire. En 1973, l'université du Dahomey existait depuis trois ans à peine. La structuration de ses offres de formation est en cours. C'est ainsi qu'avait été créé, en 1971, l'Institut national de formation des cadres de l'administration publique et privée (INFCAPP). L'objectif est de former des élites dont l'employabilité tant dans le secteur public que celui privé soit effective et efficiente. L'adéquation de la formation supérieure aux exigences et à la diversité du marché de l'emploi est ce qu'une étude de la Banque Mondiale des années 2008 désignera comme "différenciation". Il s'agit de la nécessité d'introduire et d'adapter de nouvelles filières de formations dans l'offre académique des universités pour assurer la correspondance entre l'offre de formation et l'environnement de l'emploi. Or il faudrait que le mode de gestion de l'enseignement supérieur public en Afrique soit susceptible de lever les « obstacles à la différenciation »⁷⁰⁵ de la formation universitaire que représentent « les contraintes de ressources »⁷⁰⁶ suivant une étude réalisée en 2008 par la Banque Mondiale. Selon les responsables universitaires enquêtés, c'est le financement des nouvelles formations qui pose problème et empêche ou ralentit leur mise en œuvre.

Un constat récurrent rendu par les administrateurs de l'enseignement supérieur, en particulier les doyens et les chefs de département, est qu'ils sont, non seulement informés des tendances globales dans l'enseignement supérieur, dont une caractéristique-clé est de plus en plus la différenciation au fur et à mesure que de nouveaux domaines de connaissance émergent, mais qu'ils sont aussi frustrés de ne pas être en mesure

⁷⁰⁴ ANP F17bis, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19 771 255/3, Ambassade de France au Dahomey, Lettre du Chargé d'affaires par intérim au ministre (français) de la coopération, Cotonou, le 21 mai 1975.

⁷⁰⁵ Banque Mondiale, *Différenciation et articulation dans les systèmes d'Enseignement Supérieur en Afrique : une étude de douze pays africains réalisée par Njuguna Ng'ethe, George Subotzky et George Afeti*, Document de travail n° 153, Washington, Banque Mondiale 2008, p. 39.

⁷⁰⁶ *Ibid.*

d'introduire de nouvelles filières d'études et de spécialisation du fait des contraintes liées aux ressources (...). Dans ce contexte, la tendance de certaines universités d'accroître la différenciation des programmes en créant des écoles a peu de chances de porter ses fruits avec si peu de ressources⁷⁰⁷.

Ce problème de financement est le défi principal qui s'est posé à la création de l'université du Dahomey comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre. Cette université qui est encore essentiellement financée par la France doit, elle-même, être prise en compte par la réforme qui concerne l'ensemble de l'appareil éducatif, suivant les recommandations issues des travaux de la Commission nationale de la Réforme de l'enseignement et de l'éducation qui s'est réunie du 14 au 28 mai 1973. Cette vision d'ensemble qui intègre élèves et étudiants correspond aux orientations données par le ministre de l'Éducation nationale le 14 mai, dans son discours d'installation de la commission nationale.

Mesdames, Messieurs les Commissaires,

au risque de disparaître, l'École doit cesser d'être exclusivement une "affaire de salles de classe, de programmes, de bourses, de crédits, d'examens, de diplômes" pour jeter ses tentacules partout où il y a à savoir et à connaître. En un mot, l'École doit rejoindre la Vie et l'on doit mettre fin à son existence comme corps séparé⁷⁰⁸.

C'est la fin de l'école coloniale qui est envisagée parce qu'elle est perçue comme l'école des évolués, les "akowé", une poignée de privilégiés qui se distinguent de la majorité non scolarisée. L'ambition affichée est la refonte de fond en comble du système éducatif dont l'université à peine née fait partie désormais. Au total ce sont 180 délégués dont les 17 membres du CTP et 162 invités qui siègent en acceptant de participer aux travaux. Après d'intenses débats, les deux premiers jours sur le statut et l'orientation de leur mission, les membres de la Commission nationale de la réforme de l'enseignement et de l'éducation décident d'ériger leur instance en « Commission d'Orientation et de Politique Générale ». Ensuite, la commission choisit un comité de rédaction du rapport final. Le comité est composé de trois représentants de services techniques, cinq représentants d'organisations syndicales et deux représentants du présidium des travaux.

⁷⁰⁷ *Ibid.*

⁷⁰⁸ Capitaine Hilaire Badjogoumè, « Discours prononcé par le ministre de l'Éducation nationale, de la culture, de la jeunesse et des sports », in AP-Pierre Claver Okoudjou, Travaux de la commission nationale de l'enseignement et de l'éducation au Dahomey.

Ce comité de rédaction dont le rapporteur est l'enseignant syndicaliste Jérôme Carlos, est présidé par Justin Gnidéhou, un fonctionnaire du service du développement rural. Deux femmes sont membres de l'équipe constituée de douze personnes. L'une des femmes y représente une organisation syndicale, ce qui témoigne de la présence féminine dans le milieu militant dahoméen en ces années 1970. L'organisation révolutionnaire de masse des femmes et des jeunes étant plus tardive, on peut penser que la deuxième femme représentant l'union des femmes de Cotonou, est probablement membre d'une association féminine de commerçantes de la ville. À ce titre, elle participerait à la commission non pour un rôle technique mais au seul titre répondant aux stéréotypes. Dans l'Afrique "traditionnelle", on véhicule que les « instincts » maternels et éducatifs naturellement féminins feraient des femmes les premières concernées par les questions éducatives même si aucune codification structurelle n'existe au niveau international. Mais avant l'année internationale des femmes décrétée par l'ONU en 1975 on ne doit pas négliger que déjà à la fin des années 1950, des initiatives confessionnelles ont été prises. C'est le cas du rassemblement d'envergure régionale des « femmes du Cameroun, du Congo belge, du Congo français, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Nigeria et du Togo, réunies à Lomé par l'Union mondiale des organisations féminines catholiques »⁷⁰⁹. Jusque dans les années 1970, la participation féminine à des instances socio-politiques de décisions était timide de façon générale en Afrique subsaharienne malgré un taux de scolarisation féminine relativement élevée de certaines colonies de l'AOF comme le Dahomey⁷¹⁰. Toutefois, il faut reconnaître que le militantisme féminin était déjà dynamique au Mali des années 1960-1970 comme l'a montré la recherche d'Ophélie Rillon⁷¹¹. Pour les deux Dahoméennes scolarisées et militantes, leur participation aux débats a certainement visé à faire promouvoir l'éducation des filles. Au demeurant, pour la fille comme pour le garçon, le projet éducatif nouveau devrait viser à former « un citoyen nouveau, libéré des complexes et réflexes d'étranger qui l'asservissent et l'éloignent de son peuple et de ses valeurs, dégagé des préjugés de caste, de sexe, physiquement équilibré »⁷¹². Dans ce sens, les recommandations de la commission soulignent que « la

⁷⁰⁹ Voir Collection "Le Poids du jour", *Femmes africaines*, Paris, Le Centurion 1959, p. 1.

⁷¹⁰ Voir Pascale Barthélémy, *Africaines et diplômées*, *op.cit.*, p. 102sq.

⁷¹¹ RILLON, Ophélie, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, thèse de doctorat d'histoire, dirigée par Pierre Boilley, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, 2 décembre 2013.

⁷¹² République du Dahomey, Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des sports, Commission nationale de la Réforme de l'Enseignement et de l'Éducation, « Déclaration d'Orientation et de Politique Générale en Matière d'Éducation », Porto-Novo le 28 mai 1973, p. 4.

formation de la femme, notamment, évitera le folklore féministe de la mutilation masculinisante. Visant le développement intégral de l'homme quel que soit son sexe, la formation se préoccupera de l'épanouissement de la femme aussi bien que de l'homme »⁷¹³. L'égalité des sexes est ainsi promue dans la réforme projetée.

La nouveauté qui se profile à l'horizon a un lien avec les revendications d'éducation nouvelle et du mai 1968 en France en même temps qu'elle pourrait être un appel à tempérer les mouvements de féminisme « radical » qui naissent à la même période dans le monde occidental, en Europe et aux États-Unis. Il est également possible que les cadres dahoméens impliqués dans cette réforme aient pu s'inspirer des expériences de révolutions éducatives initiées à Madagascar avec l'école nouvelle et la malgachisation des années 1968-1972, ou encore des réformes éducatives dans les pays africains d'option socialiste comme la Guinée, le Mali, voire, la Tanzanie. De façon plus générale, c'est l'image de l'école, dans tous ses degrés, qui doit être changée. Il faut considérer comme obsolète l'équation descriptive du système scolaire colonial : « École = diplôme personnel = salut personnel ». Une nouvelle formule est définie : « École = un des moyens de transformation de la Nation = salut collectif »⁷¹⁴. Ainsi se traduisent les ambitions de l'École Nouvelle décidée par le GMR. De façon concrète, selon les membres de la commission, il faudrait que les programmes des formations universitaires soient établis de sorte à « préparer les futurs cadres de la Nation à leurs tâches de conception et d'invention pour un développement économique et social harmonieux. »⁷¹⁵. À cet effet, ce qui est déjà critiqué comme « le tronc commun du recteur Adjanooun »⁷¹⁶ est remis en cause. Il est alors affirmé que « toute surcharge inutile du genre Tronc Commun observée à l'heure actuelle à l'Université du Dahomey doit être rejetée »⁷¹⁷. Les programmes universitaires doivent être conçus de sorte que « l'Université forme des spécialistes qui rentrent dans la vie active avec un métier en liaison avec

⁷¹³ *Ibid.*

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁷¹⁵ AP-Pierre Claver Okoudjou, « Rapport de la sous-commission des programmes, horaires, méthodes et sanctions des études », in *Travaux de la commission nationale de l'enseignement et de l'éducation au Dahomey*, p. 7.

⁷¹⁶ *Kpanlingan*, n° 9 de septembre 1971, p. 2. (Voir AP-Jean Roger Ahoyo). Le titre de l'article, toujours anonyme comme cela était de règle dans cet organe privé de réflexion du cercle "Culture et Progrès" est : « Autour de la réforme de l'enseignement : L'UGEED a la parole » (p. 1 & 2). Il faut noter que la réforme mise en cause ici est la réforme dite Grossetête-Dossou-Yovo, qui a précédé celle du GMR.

⁷¹⁷ AP-Pierre Claver Okoudjou « Rapport de la sous-commission des programmes, horaires, méthodes et sanctions des études », p. 7, in *Travaux de la commission nationale de l'enseignement et de l'éducation au Dahomey*, Porto-Novo mai 1973.

les besoins socio-économiques du pays »⁷¹⁸. Comme premier pas vers cet objectif, les participants à la commission proposent que, dès la rentrée scolaire et universitaire 1973-1974, il y ait « au niveau de l'Enseignement supérieur, la suppression du tronc commun et son remplacement par des cours communs, dans les divers départements d'études »⁷¹⁹. Cette suppression du flou pédagogique que constitue, dans une certaine mesure, le tronc commun, permet l'option définitivement prise d'ouvrir de nouveaux horizons à l'enseignement universitaire. C'est cela qui donne lieu au choix, par exemple, de la formation entière au Dahomey-Bénin des 16 premiers médecins

La troisième rentrée universitaire s'est effectuée dans un contexte socio-économique difficile, favorable au coup d'État militaire du 26 octobre 1972. Un gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) s'installe. Le nouveau président, Mathieu Kérékou, décide d'engager une « nouvelle politique d'indépendance nationale » dont l'un des axes est la réforme de l'école et de l'université : c'est « l'École Nouvelle ». Cette réforme, travaillée à partir de 1973, sera effectivement mise en application au niveau de l'université nationale, à la rentrée académique de 1976. Dans son essai *a posteriori* sur les implications de l'événement et l'histoire de l'université, Adrien Huannou, affirme que le 26 octobre 1972, « un coup d'État militaire vient arrêter la marche normale du pays »⁷²⁰, et conséquemment de l'université. Il s'agirait d'une lecture erronée car le GMR ne lance sa réforme de « l'École Nouvelle » qu'un peu plus tard. À ce sujet, la commission de réflexion sur la réforme recommandera de « faire de l'Université du Dahomey, une Université authentiquement nationale, démocratique, au service du développement économique et social du pays et permettant la formation sur place et en grand nombre, de cadres nationaux compétents »⁷²¹.

Réformer l'université du Dahomey fera partie de l'option éducative du GMR appelée l'École Nouvelle initiée en 1973 mais officiellement mise en application à partir de la loi

⁷¹⁸ *Ibid.*

⁷¹⁹ AP-Pierre Claver Okoudjou, « Rapport de la sous-commission des structures d'application de la réforme », in *Travaux de la commission nationale de l'enseignement et de l'éducation au Dahomey*, Porto-Novo mai 1973, p. 12.

⁷²⁰ Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas*, Cotonou, CIREF -Etudes et documents, 2015, p. 21.

⁷²¹ AP-Sébastien Sotindjo, République du Dahomey, *Pour une Politique nouvelle d'Indépendance Nationale, Projet de Programme*, Cotonou, Editions ABM 1972, p. 63.

d'orientation n° 75-30 du 23 juin 1975. Ceci confirme la réflexion du sociologue sénégalais Jean Alain Goudiaby qui écrit : « La question de l'enseignement supérieur en Afrique est souvent saisie sous l'angle des politiques publiques avec, comme constante, la question de la construction des États nouvellement indépendants »⁷²². C'est ce qui, malgré la résistance de la jeunesse étudiante de l'UGEED et les diverses organisations de travailleurs, amène le GMR à une radicalisation de la Révolution au lendemain du Discours d'orientation nationale du 30 novembre 1974. Cependant, au cours des cinq premières années d'expérimentation de l'École nouvelle, les autorités du pays comme les acteurs du monde universitaire peinent à voir émerger une université nouvelle pourtant prônée dans les discours officiels à partir de 1975.

⁷²² Jean Alain Goudiaby, « Des universités pour le Sud : Les réformes universitaires au regard des constantes et des transformations de la société sénégalaise » in Thierry Chevaillier et Christine Musselin (dir), *Réformes d'hier et réformes d'aujourd'hui : L'enseignement supérieur récompensé*, Rennes, PUR, 2014, p. 119.

CHAPITRE VI : L'IMPOSSIBLE UNIVERSITÉ NOUVELLE DU GOUVERNEMENT MILITAIRE REVOLUTIONNAIRE (1975-1980)

Cette année 1975-1976, j'ai voulu que ce soit l'année de la révolutionnarisation de l'UNB. J'ai alors décidé de mettre sur pied la coopérative universitaire, contre vents et marées, fort, du reste, de l'expérience que j'ai eue, et conscient que l'UGEEED et le FACEEN et les délégués généraux des étudiants sont les seuls, en définitive, à ne pas vouloir de cette coopérative⁷²³.

Le Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) de Mathieu Kérékou passe à la phase décisive de sa grande réforme du système éducatif dahoméen initiée dès 1973, au lendemain de la prise de pouvoir du 26 octobre 1972. L'enseignement supérieur ou, plus précisément, l'université du Dahomey fait partie de l'ensemble défini désormais comme « l'École Nouvelle » dans l'ordonnance du 23 juin 1975⁷²⁴. Cette « École Nouvelle » constitue l'une des actions politiques phares du régime révolutionnaire ayant dirigé le Dahomey-Bénin de 1972 à 1990. En raison de la proximité de la période politique concernée avec le temps présent, on comprend qu'il n'existe presque pas de littérature scientifique sur cette réforme. Le mémoire de master de Florence Wenzek⁷²⁵ constitue une analyse générale de ladite réforme dans son ensemble. Notre étude examine précisément la mise en application de « l'École Nouvelle » au niveau universitaire. Ce chapitre se veut donc complémentaire de la réflexion entreprise par Wenzek sur l'expérience kérékouiste de « l'École nouvelle ».

L'objectif de ce chapitre est d'analyser comment se réalise ou non, dans *l'École Nouvelle* décidée par le GMR, en remplacement de l'École qualifiée de *coloniale*, le projet d'une « Université nouvelle ». À partir de la contestation et de la résistance en milieu universitaire,

⁷²³ Capitaine Vincent Guézodjè, ministre béninois de l'Éducation nationale, prise de parole au cours d'une rencontre avec les étudiants de l'UNB sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi, in *Ehuzu* n° 57 du 19 janvier 1976, p. 3.

⁷²⁴ C'est cette ordonnance de juin 1975 prise par Mathieu Kérékou en tant que « Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement » et « portant Loi d'orientation de l'Éducation nationale ». Le préambule permet d'insérer la loi dans son contexte logique de la révolution du 26 octobre 1972, du discours-programme du 30 novembre 1972, de la proposition du ministre de l'Éducation nationale et de la délibération du Conseil des ministres du 23 juin 1975.

⁷²⁵ Florence Wenzek, *Les politiques de l'école : projet gouvernemental, pratiques enseignantes et utilisations populaires- L'École Nouvelle de Kérékou au Bénin, 1972-1990*, Mémoire de Master 2 sous la direction d'Anne Hugon et Pierre Boilley, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, septembre 2015.

nous montrerons les moyens mobilisés et les difficultés rencontrées par le GMR pour la mise en exécution de sa réforme au point que Kérékou menace même d'en finir avec une université agitée : « Nous fermerons l'université s'il le faut »⁷²⁶. De fait, la théorie de *l'École Nouvelle* qui prévoit l'école comme une unité de production agricole est contestée par des étudiants. C'est ainsi que naît l'ensemble artistique et culturel des étudiants (EACE)⁷²⁷. Son historique, raconté lors d'un entretien par son premier président, montre que les membres de l'EACE voulaient s'opposer au sens exclusivement agricole que le GMR donnait au mot *production*. Ce groupe d'étudiants estime que l'art et la culture sont une forme de production qui, au niveau universitaire, peut valoir autant, sinon davantage que le travail champêtre. Ainsi la vision agricole de « l'université nouvelle » est largement contestée par le monde universitaire. C'est dans cette ambiance de tension sociale montante que le GMR est ébranlé par une agression mercenaire commandée de l'extérieur par des expatriés dahoméens dont l'ex-président Émile Derlin Zinsou. Conduite par le Français Bob Denard le 16 janvier 1977, l'opération échoue. Le régime de Mathieu Kérékou, tirant fierté et légitimité de la déroute infligée aux mercenaires, se radicalise. Dans cette dynamique, la sortie des premiers médecins entièrement formés à l'université nationale du Bénin (UNB) est célébrée, en juillet 1977, comme une autre réussite du régime révolutionnaire. Cependant, le 31 décembre 1977, le Parti communiste dahoméen (PCD) est créé. Ses dirigeants organisent le militantisme étudiant, et se revendiquent, dans la clandestinité, d'être le parti d'opposition au PRPB. De même, dans l'espace universitaire, le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES), tient son congrès, en août 1979, et relance les activités du syndicalisme enseignant. Tout cela met en échec le projet « révolutionnaire » d'*université nouvelle* sur laquelle il n'existe aucune littérature scientifique, à notre connaissance.

Le manque d'archives officielles pour traiter ce chapitre est réel. Une solution pour y faire face a été la collecte des informations orales issues d'une dizaine d'entretiens, ainsi que des archives personnelles sur le sujet, et que des témoins de la période ont bien voulu nous laisser consulter. Nous avons veillé à en reproduire le plus grand nombre possible afin de les rassembler et de les rendre disponibles à d'autres chercheurs. De plus, les archives diplomatiques de Nantes ont permis d'avoir des informations intéressantes sur les avis des ambassadeurs de la France près du Bénin pendant cette période de durcissement du positionnement anti-impérialiste développé

⁷²⁶ Voir Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN) 176PO/1/1.

⁷²⁷ Cf. Paul Ayémona, médecin, ancien étudiant de l'UNB de la promotion de 1976, membre fondateur de l'ensemble artistique et culturel des étudiants (EACE), entretien à Abomey-Calavi, février 2014.

par gouvernement béninois vis-à-vis de la France. Enfin, sur la version officielle qu'on pouvait avoir des événements de l'époque, nous avons exploité les seules sources disponibles que sont les archives du quotidien national *Daho-Express*, devenu *Ehuzu*.

1- Réformer une université à peine née

La volonté du GMR est de réformer l'ensemble du système éducatif dahoméen. Même l'université qui est à peine née est concernée après trois années d'existence. À ce niveau, l'entreprise n'est pas aisée puisqu'il s'agit de réformer un système qui n'est pas encore expérimenté dans la durée. En partant de ce qui dérange le GMR dans le système antérieur, nous allons analyser comment la production agricole est présentée par le GMR comme caractéristique de « l'Université Nouvelle » et ferment d'unité de la jeunesse nationale.

1-1- L'université en difficulté : les prises de position du GMR

La Révolution du 26 octobre n'a pas mis un terme à l'important appui de la France au financement de l'Université dahoméenne comme nous l'avons vu dans les chapitres IV et V. Entre 1972 et 1974, trois tranches de fonds d'aide à la coopération sont données pour la construction progressive des bâtiments. Ainsi, en trois ans, un montant total de 791 000 000 FCFA (soit environ 1 206 000 €) est mis à la disposition du Dahomey pour commencer à bâtir l'Université à Abomey-Calavi. Sur la même période, l'idéologie révolutionnaire se structure autour de la dénonciation du néo-colonialisme (français) et de l'impérialisme (occidental) en même temps que se mène la chasse à leurs « valets locaux ». Dans les discours officiels, le GMR identifie « la domination étrangère »⁷²⁸ comme cause de l'aliénation du peuple dahoméen. Aussi l'appel à mobilisation pour la réforme du système éducatif en vue d'une « École Nouvelle », une sorte de contre-pied de l'école dite coloniale, est-il répété.

Il est vrai que du côté dahoméen aucun discours officiel ne dit que les rapports avec la France subissent un froid. Kérékou et ses ministres semblent jouer le jeu d'une coopération active. Dans une interview accordée à un envoyé spécial du *Monde*, le président Kérékou affirme

⁷²⁸ Cf. le Discours-programme du 30 novembre 1972.

qu'« il n'y a pas de contentieux entre le Dahomey et la France »⁷²⁹. Dans la suite de ses réponses au journaliste, M. Kérékou donne toutefois quelques éléments qui confirment que les relations bilatérales entre les deux pays ne sont pas sans écueil. Le président Kérékou, tout en relevant que les Dahoméens ont une « culture française »⁷³⁰, et qu'ils « parlent français »⁷³¹, affirme en effet⁷³² :

Il serait bon de commencer à rappeler que les rapports avec la France sont anciens, très anciens. Dans l'ensemble, ces rapports n'ont pas connu de difficultés réelles à travers le temps. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de graves problèmes entre le Dahomey et la France. Notre préoccupation en effet n'est pas de bouleverser nos relations avec la France. Tout simplement, nous voulons réaménager le cadre de ces relations pour tenir compte des changements intervenus, dans le contexte dans lequel ce cadre avait été défini... Le réaménagement souhaité se fera dans un dialogue franc et loyal... Il visera au renforcement de nos rapports débarrassés de tout ce qui peut rappeler une période désormais révolue⁷³³.

Le président Mathieu Kérékou dissimule à peine sa volonté de remettre en cause le type de rapport de coopération qui a caractérisé jusque-là les liens dits « très anciens » entre le Dahomey et la France. Il parle de renforcer ces rapports alors qu'il les juge anachroniques et déséquilibrés. C'est dans cette logique, du reste, qu'il préconise de débarrasser lesdits rapports de certaines clauses ou caractéristiques qui ne doivent plus être d'actualité. Kérékou insinue que certains traits de ces rapports bilatéraux sont d'une période qu'il qualifie de révolue, juste par euphémisme puisqu'il fait ainsi référence à la période coloniale de *domination étrangère*. En parlant de « période dorénavant révolue », il fait allusion à ce qu'il dénonçait déjà comme du colonialisme, du néocolonialisme et de l'impérialisme dans son Discours-programme du 30 novembre 1972 et lors de plusieurs prises de parole postérieures. Mathieu Kérékou, nommé Chaad à la naissance⁷³⁴,

⁷²⁹ Titre à la une de *Daho-Express* n° 1123 du 30 avril 1973.

⁷³⁰ Mathieu Kérékou, in *Daho-Express*, n° 1123 du 30 avril 1973, p. 1.

⁷³¹ *Ibid.*

⁷³² La réponse est faite à Monsieur Philippe Decraène, envoyé spécial du journal français *Le Monde*, qui pose à Mathieu Kérékou la question suivante : « Comment concevez-vous l'évolution des rapports du Dahomey avec la France... ? ». C'était le samedi 28 avril 1973 au palais de la République avec la participation de la nationale invitée expressément par le président Kérékou à l'occasion de l'interview qu'il a accepté d'accorder à Philippe Decraène, in *Daho-Express*, n° 1123 du 30 avril 1973.

⁷³³ Mathieu Kérékou, interview du 28 avril 1973, in *Daho-Express*, n° 1123 du 30 avril 1973, p. 1.

⁷³⁴ Chaad Mathieu Kérékou naît le 2 septembre 1933 à Kouafa dans le Nord du Dahomey à environ 600 km de Cotonou.

selon la coutume de son aire culturelle où « beaucoup d'individus portent des noms d'animaux »⁷³⁵, incarne bien des fois, dans sa manière d'être président, les caractéristiques de l'animal que désigne son prénom Chaad : le caméléon. L'historien béninois Félix Iroko, explique que le fait de lui avoir donné ce nom de Chaad est l'expression d'un vœu de ses parents afin que cet enfant puisse faire montre de certaines qualités reconnues au caméléon comme « la prudence, la pondération »⁷³⁶. Ainsi se comporte-t-il face à son interlocuteur qui, en l'occurrence, est un journaliste français. Il se sert alors d'une antiphrase⁷³⁷, une sorte de langage de circonstance, pour exprimer sa pensée profonde. Aussi, affirme-t-il, malgré la rhétorique d'une « Politique nouvelle d'indépendance nationale »⁷³⁸, que le Dahomey ne veut pas révolutionner le contenu de ses relations avec la France.

L'ambiance de méfiance réciproque qui règne entre la France et le Dahomey transparaît dans les rapports journaliers que l'ambassadeur Van Grevenynghe adresse à sa hiérarchie sur la situation socio-politique qui prévaut au Dahomey. C'est ainsi que le 12 février 1974, il décrit à son ministre des affaires étrangères, l'atmosphère qu'entretient « la tournée du chef de l'État dans le sud du pays »⁷³⁹. Van Grevenynghe s'exprime en ces termes :

L'impact indirect qu'il [Kérékou] a obtenu de cette tournée résulte en réalité de la violence de ses attaques contre les “intellectuels tarés”, les progressistes notoires tels que MM. Adjo, Mito-Baba (auteurs des incidents du 28 février 1973) et d'autres... Tout au long de sa tournée, il les a injuriés, menacés de “fusillade sans jugement”, tournés en dérision (...). Soit par calcul, soit par conviction, les étrangers ont eu leur part dans un

⁷³⁵ Félix Iroko, (historien béninois) commentaire sur le nom de Chaad Mathieu Tchabi Kérékou, in ORTB 5 (Office de Radio et Télévision du Bénin) *Chaad, Le Caméléon ! Le Général Mathieu Kérékou : un parcours d'exception*, DVD, Cotonou 2016.

⁷³⁶ Félix Iroko, *op.cit.*

⁷³⁷ Cette figure de style est utile pour traduire dans une certaine complicité entre l'interlocuteur et l'émetteur du discours la vérité pensée avec l'énoncé de propos contraires : « Une antiphrase est une figure de style qui consiste à dire le contraire de ce que l'on pense. Ex : Ah, c'est du propre ! (alors que l'on pense le contraire). Elle introduit une certaine complicité entre l'émetteur et le récepteur ». Voir : <http://www.etudeslitteraires.com/forum/topic12922-difference-entre-une-litote-et-une-antiphrase.html> (Consulté le 12/04/2016).

⁷³⁸ Voir Mathieu Kérékou, « Discours-programme du 30 novembre 1972 », in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, 1987, p. 9-15.

⁷³⁹ Michel Van GREVENYNGHE ambassadeur de France au Dahomey, « correspondance du 12 février 1974 à son Excellence Monsieur Michel JOBERT, ministre des affaires étrangères, Direction des affaires africaines et malgaches » in CADN, 176PO/1/2

étrange salmigondis de réflexions tantôt blessantes, tantôt laudatives, les menaçant, ambassadeurs en tête, d'un prompt renvoi...⁷⁴⁰.

Une psychose générale semble s'installer avec la terreur que sème le président Kérékou dans le pays. Les potentiels ennemis visés sont tant extérieurs qu'internes au pays. Ceux de l'intérieur sont qualifiés d'« antirévolutionnaires démasqués »⁷⁴¹ que Kérékou avait mis en garde pendant sa grande « tournée révolutionnaire » de février 1974 en menaçant : « la contre-Révolution ne passera pas »⁷⁴². En effet, Mathieu Kérékou avait décidé de parcourir les six départements du pays en commençant par l'Ouémé⁷⁴³, département dans lequel se trouve le Lycée Béhanzin. Ici, les élèves, mobilisés par l'UGEEED sont en grève depuis quelques jours avec les étudiants de l'université dahoméenne⁷⁴⁴. Le président Kérékou n'a « évidemment pas manqué de dénoncer violemment l'attitude des étudiants et des élèves qui mangent le pain des paysans et refusent cependant de travailler »⁷⁴⁵. Ainsi, Kérékou rend hommage aux paysans qui travaillent, désavouent les organisateurs et militants des mouvements scolaires et étudiants et organise la chasse à ceux qu'il qualifie d'« intellectuels tarés ». L'invective d'*intellectuels tarés*, que Mathieu Kérékou emploie de plus en plus, est destinée à ridiculiser et disqualifier de façon générale les cadres et, par conséquent, minimiser la formation universitaire. Mathieu Kérékou ne s'est-il pas écrié lors de sa tournée, en direction des élèves et étudiants grévistes : « Qu'ils retournent aux champs aider leurs pères. Nous avons assez d'intellectuels, nous fermerons les écoles et l'université autant de temps qu'il le faudra... »⁷⁴⁶. Kérékou ne s'en cache pas, en cas de nécessité révolutionnaire, il est prêt à suspendre les activités de la jeune université du Dahomey. Tout cela montre en définitive qu'il y a encore au Dahomey quelques libertés qui s'expriment et que le régime proclamé révolutionnaire de Mathieu Kérékou tente d'inquiéter.

L'ambiance qui règne inspire à l'ambassadeur français Van Grevenynghe une posture de méfiance. La probable montée d'antipathie, voire d'hostilité dahoméenne contre l'Occident en

⁷⁴⁰ *Ibid.*

⁷⁴¹ *Daho-Express* n° 1345 du 4 février 1974, p. 1.

⁷⁴² *Ibid.*

⁷⁴³ Du découpage administratif hérité de la Colonisation en 1958, le Dahomey-Bénin comprend six départements (devenus province sous le régime révolutionnaire) que sont, du sud au nord : l'Ouémé, l'Atlantique, le Mono, le Zou, le Borgou et l'Atacora. Une réforme administrative porte à 12 le nombre des départements du Bénin depuis le 15 janvier 1999.

⁷⁴⁴ Voir *Daho-Express* n° 1341 du 30 janvier 1974, p. 4.

⁷⁴⁵ Michel Van GREVENYNGHE ambassadeur de France au Dahomey, in CADN, 176PO/1/2

⁷⁴⁶ Mathieu Kérékou, propos rapportés par Michel Van GREVENYNGHE, ambassadeur de France au Dahomey. In CADN 176PO/1/2.

général, et la France en particulier, est perceptible. Dans ces conditions, face aux demandes de financement FAC du Dahomey pour 1975, un document d'archives non daté⁷⁴⁷ mais certainement du deuxième semestre 1974, l'ambassadeur mentionne « Pause en 1975 »⁷⁴⁸ sur la ligne « Université du Dahomey »⁷⁴⁹. En définitive, cette « pause » proposée par l'ambassadeur, n'a guère duré au-delà d'une année. Car, sur un autre manuscrit de la même écriture que la mention *Pause*, on lit la relance de financement de l'université d'un montant de 150 millions dans une esquisse de projet de financement FAC pour 1976. Cette somme est allouée aux projets de l'université et du Centre national hospitalier et universitaire (CNHU). La clôture du CNHU doit permettre de l'isoler du domaine de l'ambassade. Le coût de l'opération est considéré comme un financement de l'université parce que le centre hospitalier est associé à l'université. Il est destiné à servir de cadre de stages pratiques aux étudiants de la faculté de médecine.

La reprise du financement français avait déjà été promise dans une correspondance de Pierre Abelin⁷⁵⁰, ministre français de la Coopération, le 19 juillet 1974 au *Lieutenant-Colonel Mathieu Kérékou, président de la République du Dahomey*⁷⁵¹. Après avoir signifié qu'il a eu personnellement l'occasion de rencontrer à Paris Monsieur l'ambassadeur Van Grevenynghe, le ministre Abelin annonce alors une certaine relance du financement des projets FAC soumis par le GMR et un renouveau dans les relations entre les deux États.

Ayant pris depuis peu mes fonctions de ministre de la Coopération, je souhaite que nos relations avec le Dahomey se développent de la manière la plus harmonieuse. Certains retards paraissent avoir été pris. J'entends les corriger sans délai. Par ailleurs, je suis disposé à envoyer l'un de mes collaborateurs à Cotonou pour aider à la mise au point de certains dossiers si vous en êtes d'accord. C'est en toute amitié pour votre pays et avec une grande déférence à l'égard de votre personne que j'entends conduire la politique de coopération de la France en donnant tous mes soins aux relations avec le Dahomey⁷⁵².

⁷⁴⁷ Voir CADN 176 PO/1/15, Cotonou-Ambassade

⁷⁴⁸ *Ibid.*

⁷⁴⁹ *Ibid.*

⁷⁵⁰ Pierre Abelin (1909-1977) est un homme politique français qui a été ministre de la Coopération (27 mai 1974- 12 janvier 1976) dans le gouvernement du premier ministre Jacques Chirac (1974-1976) sous la présidence de Valéry Giscard D'Estaing (1974-1981). Pour son acte de nomination comme ministre, voir le JO (Journal officiel) de la République française du 29 mai 1974.

⁷⁵¹ Sic in CADN 176 PO/1 /15, Cotonou-Ambassade.

⁷⁵² Pierre Abelin, Ministre de la Coopération (République Française) « Correspondance du 19 juillet 1974 au Lieutenant-Colonel Kérékou, Président de la République du Dahomey », in CADN 176 PO/1/15, Cotonou-Ambassade.

Même s'il convient de discerner les formules d'usage propres au langage diplomatique, la correspondance du ministre Abelin affiche une volonté délibérée de relancer, sous un nouveau jour, les relations diplomatiques entre les deux pays. Il tend la perche à son correspondant en relevant que des retards semblent avoir été pris et qu'il s'engage à les corriger promptement. Il sait qu'une telle annonce ne manquera pas de faire plaisir à Kérékou au sujet duquel l'ambassadeur français a pu écrire : « Le Président Kérékou n'est pas un interlocuteur commode, mais sa foi en sa mission impressionne »⁷⁵³. L'objectif poursuivi par Abelin est manifestement d'améliorer la qualité de la coopération de la France avec le révolutionnaire Kérékou. Pour y parvenir, Abelin va jusqu'à proposer au président dahoméen, en plus de la présence de l'ambassadeur chargé de transmettre le courrier en main propre, un collaborateur du ministre de la coopération qui se rendrait exprès à Cotonou pour aider à bien élaborer certaines demandes de financement si Kérékou le souhaite.

Tout cela donne l'impression qu'un traitement spécial est réservé au président du Dahomey. Pour Mathieu Kérékou, il faut se libérer de la dépendance étrangère en choisissant de bâtir une « Université Nouvelle » dans laquelle les étudiants doivent se donner au travail des champs.

1-2- Les étudiants dans les champs

Le Conseil des ministres du GMR fixe la première rentrée de l'École Nouvelle au lundi 3 novembre 1975. C'est le début de la mise en application effective de l'ordonnance du 23 juin 1975 sur l'Orientation de l'Éducation nationale par le GMR⁷⁵⁴. Dès le début du texte de cette ordonnance, le GMR affirme que « l'École Nouvelle doit être libérée de toute domination étrangère et de toute aliénation culturelle »⁷⁵⁵. Il s'agit avant tout d'une rhétorique révolutionnaire, comme le montre François Blum dans son étude comparée de trois pays sur les

⁷⁵³ CADN 176 PO/1 /2, Cotonou-Ambassade.

⁷⁵⁴ République du Dahomey, Présidence de la République, « Ordonnance n° 75-30 du 23 juin 1973 portant Loi d'Orientation de l'Éducation nationale ». Le document est signé par le Lieutenant-Colonel Mathieu Kérékou, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement ; le Capitaine Vincent Guézodjè, Ministre de l'Éducation nationale et l'Intendant militaire de 3^e classe Isidore Amoussou, Ministre des Finances in *Daho-Express* n° 1098 du 4 juillet 1975, p. 3 & 6.

⁷⁵⁵ *Ibid.*, article 1^{er}.

« Révolutions africaines »⁷⁵⁶. La volonté de se démarquer du système éducatif légué par la colonisation avait amené les autorités politiques du Dahomey à ne garder que deux ordres dans l'enseignement (contre les trois du système éducatif français).

Il est créé deux degrés d'enseignement et une structure para-péri et post scolaire.

a) - le premier degré comprend les ordres suivants :

- l'enseignement maternel,
- l'enseignement de base ou primaire,
- l'enseignement moyen ou secondaire,
- les complexes polytechniques qui dispensent l'enseignement technique et s'occupent de la formation professionnelle.

b) - le second degré correspond à l'enseignement supérieur.

c) - l'enseignement para-péri et post scolaire est assuré par le Centre Populaire d'Éducation, de Perfectionnement et d'Initiation à la Production (CEPEPIP)⁷⁵⁷.

Les deux degrés définis dans « l'École Nouvelle » ne sont, en définitive, qu'une réorganisation des trois ordres du système ancien ou colonial. Comme le relève Florence Wenzek, il s'agit d'un essai de modification des curricula suivant « une évolution dans l'air des temps »⁷⁵⁸ en Afrique subsaharienne après la conférence de l'Unesco à Addis Abeba (Éthiopie)⁷⁵⁹. Au Dahomey-Bénin, l'aspect véritablement nouveau est cette « ruralisation de l'école ». Or, cela fait penser à l'expérience de « l'inspecteur général Charton qui a fondé ces écoles rurales populaires »⁷⁶⁰ en AOF des années 1929 à 1939⁷⁶¹. On voit ainsi un parallèle entre l'école

⁷⁵⁶ Voir Françoise Blum, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR, 2014.

⁷⁵⁷ *Ibid.*, article 15.

⁷⁵⁸ Florence Wenzek, *Les politiques de l'école...*, *op.cit.*, p. 105.

⁷⁵⁹ Cette rencontre à laquelle participe un grand nombre de pays africains nouvellement indépendants, a été orientée sur les enjeux de développement de l'Afrique par le biais de la réforme du système éducatif de ces pays. Il faut alors relever, en raison de la thématique de ces assises, que même s'il est qualifié de programme de l'UNESCO, la conférence d'Addis-Abeba de 1961 est d'abord placée sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique au sein des Nations-Unies. Voir le Rapport final de ladite conférence in <http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000774/077416f.pdf> (consulté le 31/03/2016).

⁷⁶⁰ Robert Delavignette, *Service africain*, Collection "Problèmes et documents", Paris, Gallimard 1946, p. 218. Delavignette est un haut fonctionnaire colonial qui, après avoir été homme de terrain de l'enseignement colonial en Afrique Occidentale française entre 1920 et 1936, prend la suite de George Hardy, comme directeur de l'École nationale de la France d'Outre-Mer en 1937. Il a passé sa vie professionnelle, puis comme spécialiste des questions

nouvelle révolutionnaire du PRPB et ces écoles coloniales que Georges Hardy qualifie d'« écoles de village » avec comme principe directeur : « vous en savez assez, allez aux champs et laissez place aux nouvelles générations »⁷⁶². Il faut, du reste, se demander si pour le GMR l'école nouvelle ne se réduit fondamentalement à la production agricole à travers l'équation « école nouvelle = unité de production »⁷⁶³ agricole. Il y a là une volonté d'en finir avec un système scolaire de type colonial qui, en marge de l'école de village, était sélective, favorisant l'ascension sociale d'une poignée d'indigènes appelés les « évolués ». Ainsi, dans le système scolaire colonial, « la destination de l'école de village est [qu'elle constitue un] organe d'appivoisement, instrument de civilisation matérielle »⁷⁶⁴. Rompre avec ce fonctionnement est l'objet central qui concernait la réforme scolaire et universitaire reprise dans le discours présidentiel du 31 décembre 1975 pour le nouvel an 1976. En décidant de faire de l'École nouvelle une unité de production, le GMR affiche sa volonté de rompre avec un système éducatif dont le coût annuel était considérable dans le budget national, comme le montre le tableau ci-après.

coloniales, entre la France et différents pays de l'AOF, le Cameroun francophone et l'Indochine, entre 1919 et 1962, l'année de sa retraite.

⁷⁶¹ Albert Charton (1883-1980) est un Haut-fonctionnaire français de la période coloniale. Après ses fonctions de directeur des études de la section géographie à l'*Institut des hautes études marocaines*, Albert Charton est nommé, en 1929, directeur de l'enseignement en AOF. C'est lui qui fonde en 1936 l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) à Dakar en AOF. Par la suite, entre 1939 et 1946, il devient directeur de l'instruction publique en Indochine. C'est là qu'il fonde à Hanoï au Vietnam, l'École supérieure des sciences avant son retour en France. Il est alors directeur de l'enseignement de 1946 à 1948 avant de devenir conseiller aux affaires culturelles en Indochine, de 1949 à 1952. Enfin, en tant qu'inspecteur général de l'enseignement, il réalise de nombreuses missions dans différents pays. Voir <http://www.academieoutremer.fr/academiciens/fiche.php?aId=331> (Consulté le 29/11/2016).

⁷⁶² Georges Hardy, *Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F.*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 47.

⁷⁶³ Cf. l'un des slogans de Kérékou reproduit en éditorial dans l'organe d'information de la Révolution *Ehuzu* (ex *Daho-Express*) n° 86 du 26 février 1976, p. 1. Ce nouveau nom de *Daho-Express* signifie en langue locale Fongbé, la Révolution, ou plus littéralement, « ça a changé ».

⁷⁶⁴ Georges Hardy, *Une conquête morale...*, op. cit. p. 46.

Tableau 16 : Évolution des dépenses réalisées du budget national pour le ministère de l'Éducation nationale en FCFA

Années	Culture Sport	Jeunesse et	Enseignements	Ensemble Éducation	Taux Accroissement
1969	37 611		2 364 674	2 402 283	-
1970	22 006		2 909 157	2 931 163	22%
1971	24 828		3 146 370	3 171 198	8%
1972	28 365		3 711 285	3 736 184	18%
1973	62 602		4 449 185	4 477 550	20%
1974	70 987		4 929 445	4 992 047	12%
1975	85 284		5 556 490	5 627 477	13%
1976	87 221		6 352 795	6 438 079	14%
1977	99 128		6 811 813	6 899 034	7%
1978	99 128		8 225 778	8 324 906	21%

Source : République Populaire du Bénin, Ministère de l'enseignement du premier degré, Direction des études et de la planification, Projet BEN/75/006, *Coût et financement de l'enseignement, analyse 1969-1978, projection 1978-1987, troisième partie*, Porto-Novo, mars 1979, tableau 5B.

Le président Kérékou veut inverser la courbe en indiquant que « le monde scolaire et universitaire doit s'engager résolument dans la lutte pour la production (...). La production de chacun de nos établissements scolaires doit permettre de couvrir les 20% de son budget de fonctionnement »⁷⁶⁵. Les membres du GMR multiplient des rencontres diverses où l'on proclame le slogan "tous les scolaires et universitaires aux champs". Le chef de l'État, lui-même, fait de fréquentes descentes sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi pour redire aux enseignants et étudiants que la coopérative scolaire n'est pas négociable dans le programme du GMR. Le jeudi 15 janvier 1976, entouré de tous les ministres du GMR présents à Cotonou, « le camarade président Kérékou [est] accueilli au campus universitaire d'Abomey-Calavi »⁷⁶⁶. Le quotidien national, organe de la révolution titre à la une que le chef de l'État et l'université « se sont en quelque sorte donné rendez-vous pour se dire les quatre vérités »⁷⁶⁷ au sujet de la coopérative universitaire. La rencontre qui démarre aux environs de 15 h 45 ne prend fin que vers 22 heures et demie sans que les longs débats aient suffi à convaincre la majorité du milieu universitaire.

⁷⁶⁵ Mathieu Kérékou, cité in *Ehuzu* n° 102 du 19 mars 1976, p. 1 ; 3 & 8

⁷⁶⁶ *Ehuzu* (ex *Daho-Express*), Organe du militantisme révolutionnaire, n° 57 du 19 janvier 1976, p. 1.

⁷⁶⁷ *Ibid.*

L'université en s'illustrant comme une poche de résistance aux injonctions du GMR représente une difficulté pour le président Kérékou et son gouvernement.

Dans l'espoir de parvenir à le contrôler, le GMR décide de maintenir le contact avec l'université. À cet effet, le samedi 13 mars 1976, assisté des membres du GMR, le président Kérékou invite le monde universitaire à une rencontre de sensibilisation à la Campagne de production pour 1976-1977. L'assemblée convoquée et réunie à la salle du peuple du palais de la présidence se compose du recteur de l'UNB, des doyens des facultés et départements universitaires, des directeurs des collèges d'enseignement moyens généraux (CEMG) et des élèves et étudiants responsables des coopératives scolaires et universitaires. Kérékou rappelle à l'assistance que « le monde scolaire et universitaire doit s'engager résolument dans la lutte pour la production »⁷⁶⁸. Il demande que les étudiants coopèrent aux idéaux et orientations de la Révolution.

Camarades militantes et militants des établissements scolaires et universitaires (...) votre présence, ce matin, dans cette salle du Peuple, se situe dans le cadre de la mission que le Comité central de notre Parti d'avant-garde, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin, a assignée au Gouvernement Militaire Révolutionnaire (...) pour sensibiliser et pour mobiliser toutes les forces vives de la Nation (...). C'est dire qu'aucun groupe de notre pays ne sera épargné par cette mobilisation générale de notre Peuple militant dans le cadre de la campagne de production nationale en cours et à venir. (...) [Il s'agit] de traduire concrètement dans les faits la formule fondamentale de l'École Nouvelle qui nous est devenue tous si chère et qui dit : École Nouvelle = Unité de production⁷⁶⁹.

L'objet de cette intervention du président de la République n'est pas nouveau pour les étudiants et enseignants de l'UNB. Il s'en doute bien car pour s'assurer que son message est passé auprès de ses interlocuteurs, le président « Kérékou qu'accompagnaient les membres du Conseil national de la Révolution (CNR) a tenu à assister lui-même à la désignation des nouveaux représentants des étudiants au sein de la coopérative universitaire »⁷⁷⁰ le samedi 27 mars 1976. Il a, à l'occasion, rappelé que, par rapport à la campagne de production agricole, « chaque étudiante et

⁷⁶⁸ Mathieu Kérékou, propos rapportés à la une d'*Ehuzu* n° 102 du 19 mars 1976, p. 1.

⁷⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁷⁰ *Ehuzu* n° 108 du 29 mars 1976, p. 1.

chaque étudiant doit se définir clairement, sans ambiguïté »⁷⁷¹. Les nombreux appels du GRM ne sont cependant pas sans résultats puisque le quotidien national d'information rapporte qu'après la mise sur pied d'une coopérative universitaire opérationnelle, « les travaux de production ont effectivement démarré à l'Université nationale du Bénin »⁷⁷².

Illustration 12 : Début de la campagne agricole à l'UNB



Source : *Ehuzu* n° 111 du 1^{er} avril 1976, p. 1.

⁷⁷¹ Mathieu Kérékou, « Discours lors de la désignation des nouveaux membres de la coopérative universitaire » de l'UNB à Abomey-Calavi, samedi 27 mars 1976, in *Ehuzu*, n° 108 du 29 mars 1976, p. 1 & 5.

⁷⁷² *Ehuzu* n° 111 du 1^{er} avril 1976, p. 1.

L'implication effective des étudiants dans la campagne est désormais perçue, par le GMR comme une adhésion des étudiants à la nouvelle orientation de l'école au Bénin. Maintenir cet acquis est la tâche à laquelle doit s'atteler le lieutenant-Colonel Augustin Honvoh, ministre des enseignements techniques et supérieur depuis le 30 janvier 1976⁷⁷³. Pour la rentrée de février 1977, il annonce que l'heure a sonné pour mettre en place « Une université Nouvelle pour l'École Nouvelle »⁷⁷⁴. Ce type d'université où devrait être préservé le principe de son ouverture au savoir universel, est structuré en deux axes principaux. D'un côté, les facultés classiques sont fondues en deux départements d'enseignements généraux (DEF)⁷⁷⁵ l'un de Sciences et Techniques (DEF-ST) et l'autre de Sciences Humaines (DEF-SH). Dans ces deux départements vont être dispensés des « cours de base communs à plusieurs Instituts nationaux spécialisés » (INS). D'un autre côté donc, ces INS pensés dans le cadre de la « restructuration de tout l'enseignement supérieur » vont être les instances académiques dans lesquelles « la professionnalisation obligatoire de l'enseignement fait acquérir aux étudiants la maîtrise d'un métier ou d'une profession en fonction des besoins planifiés de notre pays »⁷⁷⁶. Toutefois, malgré des signes d'adhésion de certains étudiants à la production agricole universitaire, d'autres, au contraire commencent à remettre en cause leur allégeance au pouvoir révolutionnaire en place.

1-3- Alternative d'étudiants à la production agricole : l'ensemble artistique et culturel

Au nom de « l'École Nouvelle » en lien avec l'option de l'idéologie marxiste faite par le PRPB, le gouvernement de Mathieu Kérékou présente la production agricole comme une caractéristique fondamentale de « l'Université Nouvelle ». De façon générale, le mot production dont une fête nationale est instaurée, à partir de 1976, au 31 décembre de chaque année, est

⁷⁷³ Ce département ministériel nouveau répond à la logique de la loi d'orientation de l'Éducation, ordonnance 75-30 du 23 juin 1975 qui distingue deux degrés dans le système éducatif. Ainsi l'Éducation nationale est désormais gérée par deux ministères à savoir celui du premier degré regroupant les enseignements maternel, de base (primaire), et secondaire général, sous la responsabilité de Vincent Guézodjè (ex ministre de l'Éducation nationale) d'une part, et, d'autre part, le ministère du second degré constitué des enseignements technique et supérieur que dirige Augustin Honvoh.

⁷⁷⁴ *Ehuzu* n° 330 du 11 février 1977, p. 3.

⁷⁷⁵ DEF = Département d'enseignements fondamentaux.

⁷⁷⁶ *Ehuzu* n° 330 du 11 février 1977, p. 3.

essentiellement entendu comme exclusivement agricole⁷⁷⁷. Ce concept a d'abord revêtu, en 1844, une signification anthropocentrée : « l'homme produit l'homme, il se produit lui-même et produit l'autre homme »⁷⁷⁸. Le produit dont il est ici question n'est pas réductible à l'agriculture. Est "produit" toute activité qui, par l'intermédiaire du travail de l'homme, met la société « en interaction avec la nature » cette dernière étant entendue comme la matrice des hommes⁷⁷⁹. Il devient, par conséquent, impossible d'attribuer à la production le seul sens de "travail agricole", comme semblent l'entendre les dirigeants du PRPB dans leur conception de « l'Université Nouvelle ». Certains étudiants sont au contraire convaincus qu'il y a d'autres formes de production. Ils tiennent alors à faire admettre leur conception de la production tant au GMR qu'à leurs camarades étudiants qui sont adhérents de la coopérative universitaire.

Les informations que nous avons recueillies au cours de l'entretien avec le docteur Paul Ayémona, membre fondateur et premier responsable de l'ensemble artistique et culturel des étudiants (EACE) de l'UNB nous éclairent sur cette autre définition de la production. Si plusieurs autres interlocuteurs ont évoqué ce groupe culturel des étudiants, personne, en dehors de Paul Ayémona, n'a su nous fournir des renseignements détaillés comme lui, nous a donnés. Nous restons insatisfait de n'avoir pu trouver des documents ni d'autres témoins qui nuancent ou complètent les affirmations du seul Ayémona. Nous avons exploité son entretien en étant conscient de la limite des analyses et conclusions que nous en tirons.

La vie étudiante qu'il mène entre le campus d'Abomey-Calavi et la faculté de médecine de Cotonou ouvre Paul Ayémona à la vie associative militante des étudiants. Il découvre deux grands courants qui sous-tendent politiquement le militantisme étudiant des années 1976 : « Il y a *grosso modo* tous ceux qui étaient contre le pouvoir en place, qui étaient autour du parti communiste dahoméen à l'époque. Et tous ceux qui s'apparentaient au pouvoir, donc qui étaient organisés, plus ou moins organisés au sein de la coopérative universitaire. Et donc, les deux courants se combattaient »⁷⁸⁰. En s'exprimant comme un observateur extérieur, il ne se réclame d'aucun des deux courants politiques identifiés soutenant ou s'opposant au PRPB. Il explique que

⁷⁷⁷ Cf. Mathieu Kérékou, « Pour l'approfondissement de notre processus révolutionnaire-Discours du 31 décembre 1976 in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, 1987, p. 94-103.

⁷⁷⁸ Gérard Duménil, Michael Löwy et Emmanuel Renault, *Les 100 mots du Marxisme*, Paris, PUF, 2009, p. 95.

⁷⁷⁹ *Ibid.*

⁷⁸⁰ Paul Ayémona, entretien à Abomey-Calvi, février 2014.

l'un et l'autre des deux camps antagonistes sont généralement investis par les jeunes provenant, pour la majorité, des établissements secondaires de Cotonou et de Porto-Novo. On assiste alors à l'émergence progressive d'une troisième voie dont lui, venant d'un lycée de Parakou, est l'un des principaux fondateurs.

Un certain nombre de jeunes, venus pour la plupart de Parakou, en tout cas, d'ailleurs que Cotonou et Porto-Novo, ne connaissaient pas bien cette guéguerre entre pouvoir et non pouvoir, et même ne se reconnaissaient pas bien dans les activités politiques très fortes. Un courant alternatif a commencé à émerger déjà en 1977, avec la création de groupe culturel : chanter, danser mais surtout faire du théâtre. Je dois dire que j'ai beaucoup contribué à l'émergence de ce courant-là qui est devenu un courant intermédiaire, et je dirais un troisième courant qui avait aussi ses convictions politiques, mais qui ne voulait pas s'identifier au PCB, et ne voulait pas non plus s'identifier au pouvoir en place⁷⁸¹.

Cette troisième voie d'association étudiante apparaît comme le groupe libéral des étudiants désireux de ne pas s'aligner sur l'un des deux courants existants. Ce nouvel ensemble d'étudiants ne voulait pas coopérer au but que poursuivent visiblement le GMR et les étudiants de la coopérative universitaire. À la différence des étudiants d'obédience communiste qui s'opposent farouchement à la conception universitaire du PRPB, les partisans de l'EACE constituent, eux, les étudiants qui, se sentant plus libres, sont capables, suivant les décisions du PRPB, de s'y plier ou de lui exprimer leur désapprobation.

Trois raisons motivent le refus des militants de l'EACE de se soumettre à la volonté du GMR de "ruraliser" l'UNB. D'abord, le besoin de rejeter une prescription, celle qui fait dire : « tous les étudiants aux champs »⁷⁸². Cette désobéissance à des normes, en milieu universitaire, près d'une décennie après mai 1968, à Dakar comme en France, est le choix des étudiants de l'EACE. Ceux-ci se refusent d'obtempérer à l'injonction du GMR avec l'argument : « il n'y a pas que le champ en matière de production »⁷⁸³. Ensuite, il y a le sentiment induit par l'école coloniale qui fait que les lettrés ou scolarisés sont considérés comme des « évolués ». Dans l'une des langues du Sud Bénin, le Yoruba, les « évolués » sont appelés des "Akowé" que l'on traduirait au singulier par "l'initié au savoir scolaire", "celui qui a appris le papier", "celui qui

⁷⁸¹ Paul Ayémona, entretien de février 2014.

⁷⁸² Paul Ayémona, entretien de février 2014.

⁷⁸³ Paul Ayémona., entretien de février 2014.

est instruit avec ou par ou grâce au papier''. Le terme, exclusivement employé au sens masculin, comprend l'idée que la scolarisation permet de sortir l'individu du lot de l'immense majorité d'Africains soumis à la pénibilité du travail champêtre. Qualifié quelque'un d'« Akowé » est une manière de le considérer comme un travailleur de bureau qui garde une propreté physique. Il ne se salit pas à travailler la terre contrairement à ces étudiants, adhérents de la coopérative universitaire du GMR, qui sont dans le champ universitaire, sur la photo *infra*.

Illustration 13 : Des étudiants travaillant la terre



Source : Ehuzu n°111 du 1^{er} avril 1976, p. 6.

Ainsi, aller à l'école signifie devenir «auxiliaire du Blanc-colonisateur» et travailler comme lui, autrement que d'aller labourer la terre.

Très peu étaient prêts, après le bac, à aller tenir la houe. Cela est tellement vrai ! Même ceux qui venaient quand même du village, on n'était pas prêt à venir à Cotonou là pour tenir la houe. Vous me suivez ? Je vous ai dit que pour la plupart on était venu

d'ailleurs... Quand même quoi ! Qu'on nous demande à ce niveau d'aller encore tenir la houe... ! Pour nous, des Akowé, ce n'est pas possible⁷⁸⁴.

Ces mots montrent une dichotomie radicale entre la conception qu'ont ces jeunes étudiants de l'École et la vision du PRPB qui présente « l'École Nouvelle » et, conséquemment, « l'Université Nouvelle » comme une unité de production agricole. D'ailleurs quand les membres de l'EACE développent leur notion de production artistique et culturelle, nombre de leurs camarades engagés par obéissance dans la coopérative universitaire leur rétorquent que la demande du GMR est que tous aillent au champ. Enfin, la troisième raison : pour tenir dans leur option d'activités artistiques et culturelles, les acteurs de l'EACE bénéficiaient du soutien déterminant et bienfaisant du recteur d'alors, Vincent Dan, et de deux enseignants de la FLASH, Bienvenu Goudjo et Honorat Aguessy⁷⁸⁵. Dès 1977, le recteur V. Dan fait acheter, sur les fonds de l'UNB, tout un équipement complet d'instruments pour soutenir les activités de l'EACE qui monte un orchestre de l'université. Des professeurs comme Goudjo et Aguessy proposent parfois des poèmes et conseillent dans le choix des pièces théâtrales à représenter. Ils veulent encourager ce groupe d'étudiants à pouvoir dire autre chose que le son de cloche du GMR ou des opposants communistes. Cette activité de production intellectuelle et culturelle dont les tenants se voulaient apolitiques au début devient le creuset d'une nouvelle expression politique :

Au fond, on prenait beaucoup de positions politiques, et on faisait beaucoup de dénonciations. (...) De plus, il y avait cette forme douce d'expression par le théâtre, les chansons et les danses, qui se distinguait des tracts, incendiaires, des grandes réunions, des attaques verbales, des marches, des sit-in... que menaient alors le courant PCB, PCD à l'époque qui est devenu plus tard PCB⁷⁸⁶.

Cette troisième voie de positionnement politique suscite rapidement l'intérêt de beaucoup d'étudiants et d'enseignants qui ne se retrouvaient pas dans les idées communistes ou révolutionnaires. Très vite le groupe devient important par l'afflux massif de nouveaux adhérents, ce qui entraîne une désaffection, de plus en plus considérable, pour les travaux des champs.

⁷⁸⁴ *Ibid.*

⁷⁸⁵ Cf. Paul Ayémona., entretien de février 2014.

⁷⁸⁶ Paul Ayémona., entretien de février 2014.

2- Résistance du milieu universitaire au régime révolutionnaire

Le GMR peine à rassembler toute la population sous sa bannière même après l'imposition du parti unique. Une contestation du pouvoir se structure dans le camp des étudiants et partant, de la jeunesse. La tentative d'agression mercenaire du 16 janvier quoique repoussée par le GMR a tout de même effrité le mythe d'un GMR redoutable qui va alors avoir du mal à rassembler la jeunesse nationale sous l'unique bannière de « Révolution ».

2-1- La Contestation étudiante du régime révolutionnaire

Lors du *Discours-programme* du 30 novembre 1972, le président Kérékou avait retenu que la jeunesse constitue une force vive potentielle pour œuvrer au développement national : « Notre conviction, déclara-t-il, est que les jeunes peuvent jouer un rôle capital dans la transformation de la société »⁷⁸⁷. Soutenu par le GMR et les membres du Comité Central du PRPB, Kérékou demande que la jeunesse béninoise soit « judicieusement encadrée, correctement orientée et scientifiquement organisée »⁷⁸⁸. Rappelons que dès les premières années de son accession au pouvoir il avait déjà incité les organisations des élèves et étudiants du pays en l'occurrence l'UGEED, le FACEEN et la LNJP⁷⁸⁹ à se regrouper en une seule association. Le GMR prononça alors en avril 1974, la suppression de la Jeunesse unie du Dahomey (JUD) ainsi que 180 organisations juvéniles⁷⁹⁰. Dans la même dynamique, l'organe indépendant *Kpanlingan* du cercle de réflexion "Progrès et Culture" est interdit de parution. Malgré une importante résistance surtout ugeediste et faceeniste, le gouvernement voulait que la jeunesse adhère au grand rassemblement du Front révolutionnaire uni du Dahomey (FRUD). La violence de la répression lors des mouvements étudiants et des travailleurs protestant contre le GMR après

⁷⁸⁷ Mathieu Kérékou, « Discours d'orientation nationale » du 30 novembre 1972.

⁷⁸⁸ Parti de la Révolution Populaire du Bénin, Symposium sur la Jeunesse à Parakou du 31 mars au 1^{er} avril 1978 : les problèmes d'orientation de la jeunesse en République Populaire du Bénin, Cotonou, Comité Central du PRPB, 1^{er} avril 1978, p. 3.

⁷⁸⁹ Pour l'histoire de la naissance successive entre 1956 et 1968 de ces trois grands courants d'organisation de la jeunesse scolaire et étudiante du Dahomey, lire l'article de Sébastien Dossa Sotindjo, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin », in Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin, *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines*, n° 20, volume I, décembre 2014, p. 4-19.

⁷⁹⁰ Même si les mouvements et associations des jeunes sont portés à la base et animés par des scolaires et étudiants, il est plus logique du point de vue sémantique de préférer la dénomination « organisations juvéniles à celle d'« organisations étudiantes » employée par Richard Banégas dans son article « Mobilisations sociales et oppositions sous Kérékou », voir <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/059025.pdf> (consulté le 12/09/2015)

l'assassinat du ministre de l'intérieur Michel Aïké a semé une psychose sociale générale et révolté une partie de la jeunesse. De jeunes étudiants ont interprété les événements de juin-juillet 1975, comme les signes d'un GMR qui veut les forcer à rentrer dans les rangs d'une « jeunesse révolutionnaire ».

Le groupe de jeunes étudiants contestataires soutenu par les étudiants dahoméens, essentiellement en France, avait fini par créer le Parti Communiste Dahoméen (PCD) le 31 décembre 1977. L'ambiance nationale devient très tendue et ne rassure pas le GMR. Après la formation idéologique et patriotique donnée du 26 décembre 1977 au 7 janvier 1978 aux étudiants responsables et membres de la Coopérative universitaire, le Comité Central du PRPB organise un symposium de regroupement de toute la jeunesse sous le contrôle du parti unique. Pour cela, le Comité déclare s'inspirer des exemples de l'histoire qui regorge d'illustrations sur la part de la jeunesse « dans le mouvement pour le progrès, le mouvement de la transformation de la société »⁷⁹¹ dans le monde en général et plus particulièrement en Afrique. C'est ainsi que le Comité central souhaite que la jeunesse béninoise soit unie, organisée et disciplinée autour des structures du PRPB.

Le 1^{er} avril 1978, un Symposium national de la jeunesse est organisé à Parakou à l'occasion du premier anniversaire de décès d'Abdoulaye Issa, décédé tragiquement à 32 ans, dans un accident de circulation, le 1^{er} avril 1977. Il était le préfet de la province de l'Atacora, au Nord du pays. En le présentant comme « modèle d'une jeunesse pure et saine [avec] ses hautes qualités révolutionnaires »⁷⁹² d'homme de conviction, d'action et d'engagement, Kérékou demande à tous les jeunes réunis au symposium de Parakou de « prendre exemple sur la vie ardente et riche d'Abdoulaye Issa »⁷⁹³. Le président Kérékou demande à l'organisation nouvelle et révolutionnaire de toute la jeunesse de chercher à « suivre l'exemple du regretté Abdoulaye Issa pour mener à bien la lutte pour l'édification de la société socialiste »⁷⁹⁴. Kérékou rappelle à propos de l'exemplarité révolutionnaire du disparu qu'il a applaudi l'avènement de la Révolution

⁷⁹¹ Parti de la Révolution Populaire du Bénin, Symposium sur la Jeunesse à Parakou du 31 mars au 1^{er} avril 1978 : les problèmes d'orientation de la jeunesse en République Populaire du Bénin, Cotonou, Comité Central du PRPB, 1^{er} avril 1978, p. 4.

⁷⁹² Mathieu Kérékou, « Discours du 1^{er} avril 1978 » in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de, l'information et de la propagande 1987, p. 208.

⁷⁹³ Mathieu Kérékou, *Ibid.*

⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 208. Cette phrase est le titre donné à tout le discours. Voir p. 206.

du 26 octobre, participé activement à la rédaction du Discours-programme, contribué courageusement à sa mise en œuvre en acceptant d'administrer l'une des six provinces du pays. Kérékou énumère les quatre objectifs que doit poursuivre l'unité révolutionnaire de la jeunesse à savoir :

- transcender les vieilles querelles de division et de leadership irresponsables et inconscientes ;
- améliorer effectivement un processus efficace de regroupement sain des jeunes ;
- élever constamment sa conscience patriotique par l'éducation politique et idéologique, et
- développer chez tous les jeunes l'ardeur au travail⁷⁹⁵.

C'est une forme circonstancielle de redire les axes principaux du discours prononcé aux étudiants séminaristes le 7 janvier 1978. Aussi, Kérékou conclut-il ses propos en déclarant, à la mémoire de celui qui est élevé au rang de modèle pour tous les jeunes Béninois en ce 1^{er} avril 1978 :

Abdoulaye Issa, par son patriotisme et son ardeur au travail, sa simplicité et sa modestie, est désormais le symbole inextinguible de notre jeunesse patriotique et révolutionnaire, fidèle au Parti et au Peuple, intrépide et discrète, active et laborieuse, qui bâtira la Société Nouvelle (...) La Jeunesse révolutionnaire béninoise doit prendre exemple sur la vie ardente et riche de Abdoulaye Issa⁷⁹⁶.

En somme, Kérékou et le Comité Central du PRPB veulent une jeunesse soumise à leurs choix révolutionnaires. Dès lors, en scandant « en avant pour l'organisation de la jeunesse révolutionnaire du Bénin, sous la direction du Parti de la Révolution Populaire du Bénin »⁷⁹⁷, ils mènent une chasse acharnée contre tous ceux qui manifestent quelque contestation ou opposition aux idées du parti unique, et tout particulièrement dans le milieu universitaire. C'est le sort de tous les acteurs du PCD dont le bureau directeur, basé à Paris, fait mettre sur pied localement une cellule dirigeante appelée "Bureau du Front démocratique et anti-impérialiste du Bénin" (FDAIB)⁷⁹⁸. Pour perturber l'assurance du Comité central et du GMR, le parti clandestin fait tout

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 212.

⁷⁹⁶ *Ibid.*, p. 208.

⁷⁹⁷ Parti de la Révolution Populaire du Bénin, Symposium sur la Jeunesse à Parakou du 31 mars au 1^{er} avril 1978 : les problèmes d'orientation de la jeunesse en République Populaire du Bénin, Cotonou, Comité Central du PRPB, 1^{er} avril 1978, p. 17.

⁷⁹⁸ Léonard Wantchékon, *Rêver à contre-courant, autobiographie*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 106.

pour que Kérékou et les siens se doutent de l'existence d'« une opposition organisée, (...), des planificateurs permanents et résolus »⁷⁹⁹.

2-2- L'agression du 16 janvier et appel du GMR à la jeunesse

Le dimanche 16 janvier 1977, aux environs de 7 heures, un appareil se pose à l'aéroport international de Cotonou. À bord de l'avion se trouvent des hommes armés (des Occidentaux, des Arabes, des Guinéens ainsi que deux civils qui seraient des Béninois). L'intention de Bob Denard, le commandant de cette "Force Oméga"⁸⁰⁰, est de concentrer tous les moyens de combat embarqués sur la ville principale Cotonou afin de neutraliser l'essentiel des dirigeants du GMR. La mission à accomplir consisterait donc en un coup d'État qui renverse le régime. Après cette étape, une nouvelle équipe dirigeante de personnes qui se revendiquent d'un « Front de libération du pouvoir révolutionnaire pour une réhabilitation du Dahomey »⁸⁰¹ se mettrait en place. L'armée des mercenaires maîtrise les forces de sécurité de l'aéroport de Cadjèhoun puis se dirige vers le palais de la Présidence par deux artères différentes et le Camp militaire Guézo, base de commandement général des forces armées béninoises. La Garde républicaine oppose une riposte conséquente aux envahisseurs qui sont obligés de faire un repli tactique derrière le palais de justice tout à côté de la présidence. C'est l'événement que la mémoire nationale retient comme « l'invasion ou l'agression mercenaire du 16 janvier 1977 »⁸⁰².

Le président Kérékou lance un appel à la résistance diffusé sur les antennes de la Radio nationale encore baptisée "la Voix de la Révolution", située à 1 km environ de l'aéroport : « Nous lançons un appel patriotique aux CDR⁸⁰³ et à toutes les instances locales de notre Révolution démocratique et populaire pour qu'ils développent et renforcent la riposte massive

⁷⁹⁹ *Ibid.*

⁸⁰⁰ Pierre Osho, in Karl-Charles Djimadja, Par la Force et par les armes, *Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD, unique.

⁸⁰¹ *Ibid.*

⁸⁰² Le récit qui est ainsi présenté ne fait certes aucune mention spéciale des étudiants et de l'UNB, mais insiste de façon générale et répétée sur la mobilisation de la jeunesse révolutionnaire dont font partie évidemment les étudiants adhérents de la coopérative universitaire. Il faut préciser que cette version, du reste, officielle, est largement inspirée du commentaire réalisé quelques mois après l'événement par le professeur d'Histoire et de Géographie, Pierre Osho, alors directeur de l'information et de la propagande. Voir Karl-Charles Djimadja, Par la Force et par les armes, *Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD, unique .

⁸⁰³ CDR = Comité de défense de la Révolution.

aux ennemis du Peuple béninois⁸⁰⁴. Cet appel qui évoque « les ennemis du Peuple béninois » n'est pas nouveau. En effet, depuis l'option pour le marxisme-léninisme en novembre 1974, beaucoup de cadres ont commencé à prendre leur distance vis-à-vis du GMR. De plus, l'assassinat en juin 1975 de l'un des organisateurs du coup d'état qualifié de « Révolution du 26 octobre 1972 », le capitaine Michel Aïkpé, alors ministre de l'intérieur, a entraîné une tentative de contestation sociale par les étudiants et les travailleurs. Le pouvoir a répondu au mouvement social par une violente répression, suivie désormais d'une radicalisation de la « Révolution ». Dans son discours du 30 novembre 1976, le Chef de l'État avait demandé à toute la nation d'avoir une vigilance « révolutionnaire » contre tous les éventuels ennemis intérieurs et extérieurs. Au cœur du discours intitulé « Sous la juste direction du P.R.P.B., le Peuple béninois remportera toujours des victoires plus grandes dans la lutte révolutionnaire »⁸⁰⁵ le président Kérékou a pris conscience que la « Révolution béninoise » était menacée :

Dès lors qu'en République Populaire du Bénin, les différentes prises en charge de certains secteurs vitaux de notre économie nationale ont été opérées par notre État révolutionnaire, il est clair, pour nous, révolutionnaires lucides, que nous devrions nous attendre à une déclaration de guerre de la part de l'impérialisme international et de ses valets locaux. Nous en sommes pleinement conscients, et nous restons vigilants et prêts à parer à toute éventualité d'où qu'elle vienne. En effet, notre Peuple désormais mûr, aguerri et guidé par la boussole infailible du Marxisme-Léninisme, notre Peuple mobilisé et organisé, saura faire de la Révolution Populaire du Bénin, une forteresse inexpugnable contre tous les assauts de ses ennemis connus et futurs⁸⁰⁶.

La rhétorique de Kérékou fait de l'idéologie socialiste une doctrine magique et immanquablement opératoire. Il n'a pas pu empêcher la tentative d'invasion mercenaire dont les dégâts ne sont pas négligeables.

⁸⁰⁴ Karl-Charles Djimadja, Par la Force et par les armes, *Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD, unique.

⁸⁰⁵ République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, p. 84.

⁸⁰⁶ Mathieu Kérékou in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, p. 86.

Le jour de l'agression, sans qu'elle soit la cible privilégiée des mercenaires, l'Université nationale, symbole de la jeunesse du pays, est touchée à travers le Hall des congrès qui, abritant la Faculté de médecine de l'UNB est partiellement brûlé. Au palais de la présidence, les appartements d'habitation du Chef de l'État ont été touchés par le toit, les vitreries, menuiseries et autres installations d'électricité et de plomberie. Par ailleurs, la résidence du directeur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a subi une fusillade. Les échanges de tirs provoquent d'importants dégâts sur des immeubles publics et privés. C'est après trois heures de combat et face à une résistance tenace des militaires et de jeunes civils qu'aux environs de 10 heures, l'État-major des envahisseurs ordonne une retraite précipitée. De considérables pertes en vies humaines sont enregistrées dans les deux camps. Un décollage précipité fait abandonner vivant un mercenaire d'origine guinéenne ainsi que deux autres tués (un blanc et un noir), l'envahisseur laisse sur le territoire béninois un stock considérable d'armes et munitions, ainsi que des « documents importants » selon Pierre Osho⁸⁰⁷. Ce dernier commente : « à l'appel du Grand camarade de lutte, le président Mathieu Kérékou »⁸⁰⁸, *Ehuzu*, l'unique journal qui paraît quotidiennement à Cotonou, excepté le week-end, met en vente dès l'après-midi de ce dimanche 16 janvier 1977, un numéro spécial sur l'événement. La population de Cotonou se bouscule pour acheter, chacun, son exemplaire selon ce que Pierre Osho⁸⁰⁹, commentant les faits, qualifie de « crime impérialiste (...) et barbare invasion de reconquête coloniale du cher et beau pays, la République populaire du Bénin »⁸¹⁰. Le GMR veut désormais reprendre sa décision d'avril 1974 d'œuvrer plus résolument à construire l'unité de toute la jeunesse nationale sous la bannière de la Révolution

⁸⁰⁷ Pierre Osho, in Karl-Charles Djimadja, *Par la Force et par les armes, Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD, unique.

⁸⁰⁸ Pierre Osho, in Karl-Charles Djimadja, *Par la Force et par les armes, Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD, unique.

⁸⁰⁹ Pierre Osho, ancien membre de la FEANF, ancien membre du bureau de la LNJP des années 1972, professeur d'histoire et de géographie de Lycée (Lycée technique Coulibaly de Cotonou), est l'un des plus anciens collaborateurs de Mathieu Kérékou tant sous le PRPB que sous le régime démocratique. Pour en savoir davantage sur Pierre Osho, à partir d'une interview qu'il a donnée à une chaîne de télévision du Bénin, voir <https://www.youtube.com/watch?v=SipN4cD8feA> (consulté le 29/04/2016)

⁸¹⁰ Pierre Osho, commentaire des événements du 16 janvier 1977 et ses dérivés in Karl-Charles Djimadja, *Par la Force et par les armes, Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD unique.

2-3- La difficile union nationale de la jeunesse

Au lendemain de la tentative d'agression mercenaire qui serait « commanditée par l'ex président Émile Derlin Zinsou avec l'appui de puissances étrangères et de certains pays africains dits modérés tels que le Maroc et le Gabon »⁸¹¹, le GMR de Kérékou renforce la chasse à ceux qui osent contester « La Révolution » et qu'il désigne comme les « réactionnaires ». Comme l'explique Sébastien Sotindjo dans son article sur la jeunesse béninoise des années 1970 et 1980, « la force des événements pousse le GMR à passer (...) à la phase de bâillonnement des libertés politiques et l'instauration de la pensée unique »⁸¹². Ainsi, selon la démonstration de Sotindjo, l'événement du 16 janvier ne doit pas être interprété comme un fait majeur décisif mais comme la dernière goutte qui a fait déborder le vase de la dictature révolutionnaire de Kérékou. Dans ce sens, il faut se rappeler du mécontentement des étudiants et les tensions nées le 18 avril 1974 suite à la dissolution de la Jeunesse unie du Dahomey (JUD) créée quatre mois plus tôt à Parakou le 14 janvier 1974. De plus, l'option marxiste faite pour le pays, lors du discours historique du 30 novembre 1974, avait suscité un courant d'opposition parmi les intellectuels et les étudiants qui n'avaient au GMR une suffisante connaissance du Marxisme-Léninisme. Il y a également l'effet d'une tentative de coup d'État manqué le 20 janvier 1975 par le capitaine Janvier Assogba qui voulait prendre le pouvoir afin d'aller au bout de ce qui est appelé « l'affaire Kovacs »⁸¹³. C'est un scandale financier politique qui remonte au temps du *Conseil présidentiel*, mais dans laquelle Mathieu Kérékou serait impliqué directement ou par l'entremise de l'inspecteur des finances Bertin Borna, son ami d'enfance de la naissance⁸¹⁴. Janvier Assogba, un des ténors du 26 octobre 1972 est mis en prison et classé au rang des « ennemis de la Révolution ». De même, « prétextant qu'il l'a pris en flagrant délit d'adultère avec l'une de ses femmes, Béatrice »,⁸¹⁵ Kérékou orchestre le 25 juin 1975, « l'assassinat crapuleux du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le

⁸¹¹ Albert Gandonou, « L'expérience du " socialisme " au Bénin (1972-1989) » in Francis Arzalier (dir) *Expériences socialistes en Afrique 1960-1990*, Pantin, Le temps des Cerises 2010, p. 176.

⁸¹² Sébastien Dossa Sotindjo, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin », in Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin, *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines*, n° 20, volume I, décembre 2014, p. 12.

⁸¹³ Philippe Akpo, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale : témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits*, Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 2002, p. 93.

⁸¹⁴ Voir *Ibid.*, p. 94-98.

⁸¹⁵ Albert Gandonou, *op.cit.*, p. 174.

capitaine Michel Aïké »⁸¹⁶. Cela provoque des manifestations de protestation de la part des travailleurs et, très massivement, de la part des étudiants et scolaires.

Les manifestants sont « matés par les militaires »⁸¹⁷ qui opèrent une violente et sanglante répression dont le traumatisme marque l'ensemble de la société frustrée dans ses droits citoyens. Pour dissuader de tout mouvement démocratique et pour garder le contrôle du commandement étatique, le GMR choisit d'« instaurer à partir de 1975 un régime de terreur »⁸¹⁸. Le 26 août 1977, une nouvelle constitution appelée Loi fondamentale est adoptée par le PRPB. Désormais l'ardeur du GMR à mobiliser la jeunesse et les femmes est vive. À cette période intervient la nomination, par le GMR, de la première femme, Rafiatou Karimou, comme sous-préfète de district. Il s'agit certainement d'un appel du pied aux femmes pour leur adhésion massive et leur engagement dans leur organisation militante pour soutenir le PRPB. Ainsi, dans un assaut de militantisme révolutionnaire, le Comité central et le GMR tentent d'embarquer, bon gré mal gré, la jeunesse, d'une part, et, d'autre part, les femmes dans le mouvement de soutien au PRPB. C'est cela qui donne le monopole à la centrale syndicale unique de l'Union nationale du syndicat des travailleurs du Bénin (UNSTB) qui coordonne les organisations de masse du PRPB que sont l'ORFB⁸¹⁹ et l'OJRB⁸²⁰ dirigées par le COF⁸²¹ et le COJ⁸²². Toute cette nouvelle configuration politique dans la société béninoise prend source dans l'appel à l'unité lancée à la jeunesse nationale en 1978 par le GMR.

Le président Kérékou rappelle, le 7 janvier 1978, que la jeunesse béninoise tout entière doit prendre activement sa part dans la lutte révolutionnaire de la Nation béninoise. Ce samedi 7 janvier, c'est au Lycée agricole Médji de Sékou (45 km de Cotonou) que se déroule la cérémonie de clôture de la formation patriotique et idéologique assurée pour un groupe d'étudiants par des instructeurs civils et militaires, émissaires de la Révolution béninoise. À cette occasion, dans son discours prononcé en présence des membres du Comité Central de la

⁸¹⁶ Sébastien Dossa Sotindjo, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin », *op.cit.*, p. 11.

⁸¹⁷ Albert Gandonou, *op.cit.*, p. 174.

⁸¹⁸ Sébastien Dossa Sotindjo, *op.cit.*, p. 11.

⁸¹⁹ OFRB = Organisation des femmes révolutionnaires du Bénin.

⁸²⁰ OJRB = Organisation des jeunes révolutionnaires du Bénin.

⁸²¹ COF = Comité d'organisation des femmes.

⁸²² COJ = Comité d'organisation des jeunes.

Révolution, des membres du GMR, du recteur et des enseignants de l'UNB, Mathieu Kérékou s'adresse aux séminaristes en ces termes :

Camarades étudiantes et étudiants de la coopérative universitaire du Bénin (...), Il nous est revenu de source autorisée et avec beaucoup de satisfaction, que vous avez observé tout au long de ce séminaire, une attitude militante, en donnant le meilleur de vous-mêmes (...). Ce signe révélateur de votre total engagement et de votre farouche détermination à œuvrer effectivement et efficacement dans le camp de la Révolution confirme disons-nous, confirme bel et bien, aux yeux de tout observateur averti, la prise de conscience révolutionnaire qui s'affirme chaque jour davantage chez nos étudiantes et étudiants⁸²³.

Dans cette première partie de ses propos, Kérékou confirme que l'implication des étudiants dans la cause révolutionnaire n'est pas un acquis. Il a fallu les épier pour savoir si oui ou non, ils ont adopté pendant la formation « une attitude militante ». Et puisque le constat est positif, probablement parce que certains étudiants ont joué le jeu par crainte des représailles du régime, Kérékou se réjouit de voir les signes de leur engagement total et leur farouche détermination à coopérer à l'œuvre de la Révolution. Aussi, « ce signe révélateur » doit-il pouvoir confirmer, selon l'orateur, une prise de conscience de plus en plus accrue dans le monde étudiant. En réalité, ces propos du président Kérékou sont davantage un souhait ou une exigeante attente qu'un acquis indubitable. Voilà pourquoi, il poursuit son discours en dénonçant ce qui a cours jusque-là dans les rangs des étudiants et qui ne correspond nullement au projet révolutionnaire de « l'Université Nouvelle ». Kérékou espère alors que ces comportements étudiants qui faisaient obstacle à la ruralisation de l'UNB vont relever définitivement du passé. Dans la rhétorique politique habituelle dont il fait usage, le président choisit ses mots pour marquer la mémoire des « camarades étudiantes et étudiants, responsables et membres de la Coopérative Universitaire »⁸²⁴ afin de décourager à jamais ceux qui s'opposent à cette orientation agricole de la production universitaire. Pour Kérékou, c'est le signe d'un nouveau départ qui est donné à travers le comportement des étudiants durant les dix jours de formation.

⁸²³ Mathieu Kérékou, « Notre jeunesse doit participer activement à la lutte révolutionnaire du Peuple béninois » discours du 7 janvier 1978 au Lycée agricole Médji de Sékou, in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande 1987, p. 183.

⁸²⁴ Mathieu Kérékou, « discours du 7 janvier 1978, *op.cit.*, p. 182.

C'est pour nos étudiantes et nos étudiants, un signe évident de rupture radicale et définitive avec le triste passé où ils s'enlisaient honteusement, dans l'irresponsabilité et dans l'anarchie intolérables, du fait de l'influence pernicieuse, néfaste et diabolique de l'idéologie réactionnaire de l'exploitation de l'homme par l'homme et dont eux, comme nous, étions cyniquement tous victimes, mais dont surtout les étudiantes et étudiants traînaient malicieusement, exhibaient impudemment et bruyamment les tares, au nom d'une certaine jeunesse dégénérée et immorale, et d'une certaine contestation inconsciente et irresponsable, toutes tares engendrées par toute société capitalo-néocoloniale en décomposition avancée⁸²⁵.

Il apparaît clairement que Mathieu Kérékou avait des comptes à régler avec le milieu universitaire étudiant. Il est en effet peu compréhensible qu'après avoir salué une certaine docilité des étudiants ayant suivi la formation, Kérékou s'adonne immédiatement à un discours qui semble mettre au goût du jour la dénonciation régulière qu'il fait des étudiants dits réactionnaires. Tout se passe comme s'il était animé d'une volonté de réveiller le chat qui dort. Il semble qu'il choisit exprès de noircir le tableau des mouvements étudiants béninois et de dévaloriser la résistance de certains étudiants à accepter la production agricole obligatoire à l'Université. La conclusion qu'inspirent les propos du président Kérékou est que les étudiants séminaristes, en plus d'être, ou tout au moins de paraître être dans les rangs du mouvement révolutionnaire, ont hélas droit à un discours qui est destiné non pas à eux en vérité, mais à leurs homologues qui contestent le pouvoir du GMR. On pourrait alors penser que Mathieu Kérékou s'exprime à quelques étudiants comme s'il avait en face de lui l'ensemble de tous les étudiants de l'UNB. Or, il existe trois courants d'étudiants à savoir les pro-révolutionnaires dont certains viennent de suivre le séminaire de douze jours de formation, les PCDistes et les EACEistes.

La question qui se pose est alors de savoir si Kérékou n'est pas en train de crier victoire face à des partenaires alors que ses adversaires seraient toujours tapis dans l'ombre, en train de se mobiliser pour livrer d'autres combats d'opposition. De toute façon, il ressort du discours de Kérékou, deux hypothèses : ou Kérékou vit d'illusion d'avoir acquis toute la jeunesse étudiante à sa cause, ou il fait usage de la démagogie pensant conquérir par-là les étudiants réactionnaires. C'est en tout cas ce à quoi fait penser le Chef de l'État quand il affirme le 7 janvier 1978 que « la jeunesse estudiantine de (...) la République Populaire du Bénin, a enfin reconnu ses graves

⁸²⁵ *Ibid.*

insuffisances et tiré de riches leçons de sa pratique sociale rétrograde »⁸²⁶. Aussi, après avoir présenté une rhétorique sur les nécessaires et historiques rôles moteurs joués par les mouvements étudiants dans « la lutte révolutionnaire des Peuples d'Europe, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique »⁸²⁷, Kérékou dresse-t-il un cahier de charges pour la jeunesse étudiante en lien avec sa mobilisation effective dans la Révolution du Peuple béninois. Il s'agit de :

- 1- affermir et intensifier l'engagement révolutionnaire au sein des tâches de l'UNB ;
- 2- se lier aux masses populaires de la jeunesse dans les organisations et institutions révolutionnaires sous le contrôle centralisé du PRPB ;
- 3- participer de façon effective, active et enthousiaste à la production nationale, à la formation patriotique, idéologique, et militaire pour contribuer à la défense de la Patrie ;
- 4- œuvrer pour la réalisation concrète du principe selon lequel l'École Nouvelle égale Unité de Production ;
- 5- coopérer à la mise en œuvre de la Loi fondamentale du 26 août 1977 et le premier Plan Triennal d'État pour le développement national ;
- 6- accomplir avec émulation les tâches énoncées dans le discours du 31 décembre 1977 à l'occasion de la fête de la Production nationale⁸²⁸.

La quasi-totalité de ces six points est relative explicitement ou implicitement à la mobilisation des étudiants pour la production agricole. Cela permet de comprendre que Kérékou ait choisi de conclure son discours en en reprenant la trame principale qui est d'exhorter les étudiants à travailler inlassablement au sein de la Coopérative universitaire. Au même titre que l'équation « École Nouvelle égale Unité de Production », tout laisse à penser dans le discours de Kérékou qu'« Université Nouvelle égale Coopérative Universitaire et cette dernière égale Production agricole ». Tel est au surplus, l'objectif que poursuivent Kérékou et le GMR en insistant pour que toute la jeunesse béninoise se regroupe dans un seul courant de militantisme qui doit être celui du PRPB.

⁸²⁶ Mathieu Kérékou, « Notre jeunesse doit participer activement à la lutte révolutionnaire du Peuple béninois », discours du 7 janvier 1978 au Lycée agricole Mèdji de Sékou, in *op.cit.* p. 183.

⁸²⁷ *Ibid.*

⁸²⁸ Voir Mathieu Kérékou, *op.cit.*, p. 286 & 187.

3- La Réforme universitaire en perte de vitesse

Nous avons vu que la réforme de « l'École Nouvelle » n'a prévu aucune modification fondamentale des curricula universitaires. Une restructuration de la nomenclature des filières de formation et une incitation à faire de la production agricole en plus des activités académiques ne peuvent pas suffire à faire une vraie réforme qualifiée d'« Université Nouvelle ». C'est ce que montre la formation des premiers médecins dont la sortie est présentée comme en parfaite conformité aux exigences académiques internationales. Le refus tacite des enseignants à s'engager dans la campagne agricole et la relance du militantisme syndical du supérieur au congrès d'août 1979 sont des signes que la réforme de l'université peine à atteindre son objectif.

3-1- Fin de formation de la première promotion de médecins

Le samedi 23 juillet 1977 a lieu, au Hall des Sports de Cotonou, une cérémonie solennelle pour marquer l'aboutissement de la formation en médecine commencée six ans plus tôt, dans les locaux du Hall des Congrès, pour 16 jeunes béninois. Quatre femmes et douze hommes, ont présenté leur recherche doctorale devant un « Jury international »⁸²⁹ de 22 membres venus de 12 pays d'Afrique et d'Europe. En plus des trois Français, d'un Belge, et d'un Suisse, 17 autres membres du *jury international* sont des professeurs africains, originaires du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda et du Bénin. On remarque aisément une forte représentation d'enseignants africains. Toutefois, une certaine présence d'Occidentaux est préservée pour renforcer la crédibilité du caractère « international » du jury, dont l'organe d'état, « La Voix de la Révolution » se félicite. Tout commence le mardi matin dans l'amphithéâtre du *Champ de foire* à Cotonou où le recteur de l'UNB, Vincent Dan, ainsi que le Doyen de la Faculté de médecine prennent tour à tour la parole pour « présenter les honorables membres du jury international »⁸³⁰. Ceux-ci sont remerciés d'avoir accepté, en tant qu'« importantes personnalités des sciences médicales »⁸³¹ de participer à l'appréciation finale de la formation de médecins donnée par l'UNB. Au terme de l'exercice, à la proclamation des résultats, tous les 16 candidats

⁸²⁹ L'expression « Jury international » est plusieurs fois employée et même mise en exergue dans le quotidien national *Ehuzu* qui relate l'événement. Cela traduit sans doute une volonté politique de montrer que la qualité de la formation donnée à « la première promotion de médecins de l'UNB » ne souffre d'aucun doute de reconnaissance car elle est homologuée par une instance dont la compétence est subséquente à la provenance variée des examinateurs.

⁸³⁰ *Ehuzu* n° 444 du 20 juillet 1977.

⁸³¹ *Ibid.*

sont déclarés docteurs en médecine avec des champs de recherche très variés. Cette cérémonie de prestation du serment d'Hippocrate, après les soutenances de thèses du mardi 19 au vendredi 22 juillet, revêt une grande importance pour le GMR. Ce dernier y voit une autre victoire, non pas armée, comme au 16 janvier de cette année 1977, mais une victoire culturelle et scientifique. Le GMR de 1972 n'est pas le régime qui a lancé l'ouverture de cette formation. De 1972 à 1977, il n'a pas non plus défini une inflexion particulière sur la formation pour la faire correspondre aux idéaux de « La Révolution ». Cela n'a pas empêché le président Mathieu Kérékou d'affirmer que ces 16 nouveaux docteurs sont les produits de la Révolution béninoise. Aussi, en devenant les premiers praticiens médecins du PRPB, ont-ils, selon le président, le devoir de se dévouer, voire, se vouer au service du « Peuple révolutionnaire ». Juste après leur prestation de serment, Kérékou s'adresse aux nouveaux médecins : « Vous devez vous mettre à l'entière disposition des masses populaires (...). Engagez-vous résolument dans la lutte pour la sauvegarde de la santé du Peuple militant du Bénin »⁸³².

Ces quelques mots du président Kérékou montrent l'appel au militantisme révolutionnaire sous-jacent à son discours. En les invitant à se mettre à l'entière disposition de la population, Kérékou leur signifie que leur profession, qui va commencer, est un levier de la Révolution béninoise, puisque leur but doit être de servir les « masses populaires ». Ce terme est spécifique du discours politique officiel des membres du GMR. D'ailleurs, ces masses populaires sont justement appelées « peuple militant », ce qui rappelle aussi une expression récurrente employée par Mathieu Kérékou, dans son appel à la résistance et à la lutte au matin du 16 janvier face à l'agression mercenaire. Les civilités classiques par lesquelles Kérékou commence ses discours révolutionnaires depuis l'option du Marxisme et, de façon plus accentuée, depuis le 16 janvier sont bien les termes de « Peuple Révolutionnaire du Bénin, Militantes et Militantes de la Révolution »⁸³³. Mais l'importance de l'événement de ce 23 juillet 1977 est en définitive diversement mesurée selon les acteurs. Car, les responsables de l'UNB apprécient une reconnaissance scientifique, pendant que les acteurs du GMR y lisent un trophée politique de leur

⁸³² Mathieu Kérékou, « Discours du Chef de l'État à la 1^{ère} promotion de médecins de l'UNB » le samedi 23 juillet 1977, in *Ehuzu*, n° 447 du 25 juillet 1977, p. 1.

⁸³³ Voir République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, p. 94, 104, 110, ou Karl-Charles Djimadja, *Par la Force et par les armes, Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Les années 70, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin, 2013, DVD unique.

Révolution. Quant aux lauréats, ils ont la satisfaction de l'homologation d'une contribution à l'avancée de la science médicale qui constitue leur fierté. Parmi les nouveaux médecins, une femme s'intéresse déjà, à cette époque, à une question encore rare dans les débats publics surtout dans les pays peu développés. Il s'agit d'Antoinette Mègnigbèto qui bâtit sa thèse sur la « Planification familiale dans les pays en voie de développement »⁸³⁴. Par ce choix, elle fait preuve d'une innovation dans la recherche sur un sujet qui devrait encore être tabou de façon générale en Afrique, dans ces années 1970, comme cela l'est d'ailleurs resté, jusqu'aux années 1990, au Bénin, en particulier.

En plus de Mègnigbèto, on dénombre trois autres femmes parmi les 16 nouveaux médecins. Ainsi avec 25% de femmes, le taux de mixité selon le sexe apparaît appréciable en ces années pour un diplôme universitaire de 7 ans après le baccalauréat. Il faut cependant remarquer que, sur les quatre femmes, deux au moins sont déjà mariées. Il est fait mention explicite de leur patronyme de naissance, distingué de leur nom d'épouse. À cet égard, le double statut d'étudiante et d'épouse, voire de mère, que ces femmes ont dû assumer, ne fait que rendre remarquable une certaine figure de la femme africaine qu'on ne saurait continuer à réduire au seul rôle d'épouse et de mère au foyer.

La sortie des quatre femmes médecins au Bénin en 1977 est un signe que la consolidation de l'élite féminine se poursuit dans ce pays de l'AFO, jusqu'aux grades d'étude les plus prestigieux auxquels parviennent les hommes. Le tableau qui figure ci-après donne un aperçu des diverses thématiques de recherche étudiées par l'ensemble des 16 nouveaux médecins.

⁸³⁴ Voir *Ehuzu* n° 447 du 25 juillet 1977.

Tableau 17 : Thématique des thèses des premiers médecins de l'UNB

Numéro d'ordre	Prénom	Nom	Sexe	Sujet
1	Martin	Avimadjè	M	Aspects particuliers cliniques et épidémiologiques de l'Onchocercose dans la vallée du Mono
2	René Zannou	Hodonou	M	Étude des perforations et fistules digestives au CNHU de Cotonou du 1 ^{er} janvier 1971 au 31 décembre 1976
3	Joseph	Foundohou	M	État nutritionnel et parasitaire des enfants d'âge scolaire de Takon,
4	Issifou	Takpara	M	Mortalité maternelle et prénatale : solution pour une politique sanitaire de masse en RPB
5	Liliane Christine Omoloto	Akindès	F	Pathologie des organes génitaux en pratique chirurgicale au CNHU de Cotonou : place de l'hypertrophie prostatique
6	François-Xavier	Prodjinoto	M	L'étude systématique des ulcères phagédéniques : à propos de 54 cas
7	Augustin	Adjibi	M	Étude des problèmes posés par la lèpre en RPB
8	Léonard	Fourn	M	Étude de la dracunculose dans le district de Dassa-Zoumè
9	Basile	Sonon	M	Étude de l'histoplasmose africaine en RPB
10	Victor	Houkonnou	M	Étude de la schistosomiase urinaire dans la vallée de l'Ouémé
11	Rafiatou	Toukourou-Bakary	F	Étude de la lithiase urinaire dans les services chirurgicaux du CNHU de Cotonou sur 36 observations.
12	Michel Latèvi	Lawson	M	Capacité physique de travail d'un échantillon d'agriculteurs béninois
13	Roger	Loupéda	M	Place de l'Ankylostomiase dans les helminthiases intestinales à Cotonou
14	Angèle	Joachim-do Régo	F	La stérilité conjugale, étiologie, prophylaxie, à partir de 834 cas
15	Antoinette	Mègnighèto	F	Planification familiale dans les pays en voie de développement
16	Lucien	Sogansa	M	Étude épidémiologique de la tuberculose en RPB : prévention chez les enfants en âge scolaire à Cotonou

Source : *Ehuzu* n° 447 du 25 juillet 1977.

Les sujets traités relèvent tous de la médecine pratique et abordent des thématiques variées qui couvrent des champs d'intérêt béninois. Un des 16 candidats, René Zannou Hodonou, a intégré une dimension chronologique dans la formulation de son sujet. Ainsi, avec une perspective historique, il situe son investigation sur des cas d'étude entre le 1^{er} janvier 1971 et le 31 décembre 1976. On peut en déduire que le centre d'intérêt de René Hodonou a fait l'objet de son attention du début à la fin de son cursus de formation si l'on en exclut la première année de tronc commun et les derniers mois de 1977 consacrés à la finalisation de la rédaction de sa thèse.

La formation donnée aux premiers médecins de l'UNB ne présente rien d'une « Université Nouvelle » dont la caractéristique fondamentale de production agricole provoque la résistance des enseignants de façon générale.

3-2- La résistance enseignante à la Production agricole : le bilan à la FLASH

La coopérative universitaire, entendue essentiellement par le GMR comme production agricole, a du mal à s'imposer à l'UNB. Outre les étudiants engagés dans l'EACE et soutenus par des enseignants qui y voient du sens, la question agricole pose problème à d'autres niveaux de la vie universitaire. C'est ainsi dans le bilan agricole de la FLASH pour les campagnes de 1975 à 1977.

Nous nous appuyons sur des archives du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) ainsi que sur les archives personnelles de deux enseignants de la FLASH, Adrien Huannou et Sébastien Sotindjo. Dans les archives d'Adrien Huannou, ancien professeur et ancien doyen de la FLASH, un rapport intitulé « Campagne de production à la FLASH 1975-1977 » donne un ensemble d'informations sur l'expérience de la production agricole à l'UNB. Ce document a été exploité par son détenteur qui a publié, en 2015, un opuscule sur l'histoire de la faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'UAC⁸³⁵. Il n'existe aucune autre source disposant d'autant de renseignements sur le sujet. Dans le quotidien national d'informations *Ehuzu* (organe du militantisme révolutionnaire totalement contrôlé par le pouvoir) on a quelques reportages faits sur la motivation et la mobilisation menées par le GMR pour inciter les scolaires et universitaires à la campagne agricole. Adrien Huannou s'était occupé des campagnes de

⁸³⁵ Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas ? La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi d'hier à demain*, Cotonou, CIREF, 2015.

production à la FLASH de 1975 à 1977 en tant que « responsable de la production et délégué au Conseil Central d'Administration Universitaire »⁸³⁶. Les deux tableaux qui suivent, présentés et analysés de façon séparée, donnent un récapitulatif des campagnes agricoles.

Tableau 18 : Récapitulatif de la campagne agricole de 1975-1976

Catégorie d'appréciation	Présence	Absence	Produit	Résultat
Personnel enseignant	Faible	Forte	RAS	Faible
Personnel administratif	Normale	RAS	RAS	Faible
Ensemble FLASH	Faible	Forte	6 sacs de maïs	Faible (Bilan négatif)

Source : Données in AP-Adrien Huannou, « Campagnes de production à la FLASH 1975-1977 », p. 1.

Les deux catégories de personnel ont travaillé en cette année universitaire sur une parcelle commune dont la superficie n'est pas précisée même si le rapport de l'année suivante laisse penser que la parcelle attribuée à la FLASH couvre environ 2 500 m². Aucune indication n'est donnée sur l'effectif de chaque secteur de la faculté. Pour cette première expérience, l'auteur du rapport déplore, « l'absentéisme d'un bon nombre de professeurs »⁸³⁷, ce que nous traduisons dans le tableau par une présence « faible ». Cette désaffection des enseignants à la production agricole manifeste leur désobéissance aux instructions du GMR. Le résultat d'ensemble de la production de la FLASH est négatif, ayant donné que six sacs de maïs environ. Adrien Huannou en conclut que « La Campagne [a] été entièrement soldée par un déficit : d'abord, parce que la vente des six sacs de maïs n'aurait pas permis de rentrer en possession des frais investis ; ensuite parce que tous les six sacs [ont] été volés⁸³⁸. Par ailleurs, il faudrait trouver un moyen pour faire participer tous les enseignants à la production »⁸³⁹.

Cette manière de présenter le bilan nous semble un procédé détourné pour inviter le GMR à s'interroger sur la pertinence de continuer l'expérience. Il n'y a aucune idée des dépenses effectuées, ni des recettes probables que la vente des six sacs aurait données. L'auteur s'est

⁸³⁶ C'est à ce titre qu'Adrien a rédigé son compte-rendu dont il détient une copie dans ses archives personnelles. Voir AP-Adrien Huannou, « Compte-rendu des campagnes de production à la FLASH », p. 1.

⁸³⁷ AP-Adrien Huannou, Compte-rendu des campagnes de production à la FLASH, p. 1.

⁸³⁸ C'est un gardien de l'UNB qui a volé les six sacs de maïs suivant la précision fournie par le rapport.

⁸³⁹ AP-Adrien Huannou, Compte-rendu des campagnes de production à la FLASH, p. 1.

contenté d'affirmer que la vente n'aurait de toute façon pas pu couvrir les dépenses engagées et en a conclu à une campagne annuelle déficitaire comme, du reste, celle de l'année qui suit.

Tableau 19 : Récapitulatif de la Campagne agricole de 1977

Désignation	Grande Saison	Petite Saison	Total des deux saisons
Manœuvres (sarclage, ensemencement, entretien)	6 375 FCFA	1 900 FCFA	8 275 FCFA
Pourboires	600 FCFA	0 FCFA	600 FCFA
Carburant (Véhicule d'un enseignant) et autres frais de déplacement	520 FCFA	0 FCFA	520 FCFA
Carburant pour le délégué à la Production	5 500 FCFA	2 500 FCFA	8 000 FCFA
Récolte	1 035 FCFA	0 FCFA	1 035 FCFA
Égrenage	600 FCFA	0 FCFA	600 FCFA
TOTAL DES DÉPENSES	14 630 FCFA	4 400 FCFA	19 030 FCFA
RECETTES	6 750 FCFA	0 FCFA	6 750 FCFA
BALANCE	-7 870 FCFA	-4 400 FCFA	- 12 270 FCFA

Source : Données in AP-Adrien Huannou, Campagnes de production à la FLASH, 1975-1977, p. 2 & 3.

Signalons quelques données non intégrées à ce tableau mais qui en éclairent la compréhension et l'analyse. 5 litres de carburant, payés à un enseignant dont le véhicule a servi pour effectuer des courses entre l'UNB et la ville d'Abomey-Calavi ont coûté 340 FCFA soit 68 FCFA le litre. Deux sortes de travailleurs journaliers appelés « manœuvres » sont sollicitées : « manœuvre venu de Cotonou » dont le traitement pour une parcelle individuelle est de 175 FCFA. Ce coût est plus élevé que ce qui est payé à un manœuvre venu d'Abomey-Calavi », 150 FCFA. De plus, le délégué à la production livre lui-même quelques précisions utiles sur l'ensemble des activités :

Tirant leçon de la Campagne de 1975-1976, le Conseil Central d'Administration de la Coopérative Universitaire, en sa séance du 30 mars 1977 avait attribué une parcelle aux enseignants de chaque Faculté. Celle de la FLASH était d'une superficie de 2 500 m². Grâce au concours de certains collègues, comme l'actuel Doyen et Adam Sikirou, j'avais

réparti cette superficie en petits lots (100 m²) entre les enseignants. Quelques rares collègues avaient débroussaillé leur part eux-mêmes ; d'autres avaient directement recours aux manœuvres ; d'autres encore avaient mené l'opération par mon intermédiaire en me remettant les fonds nécessaires. Dans ce dernier cas, le débroussaillage de chaque lot devrait revenir à 300 (trois cents) francs. Mais, en marchandant un peu, j'avais fait moins de dépenses que prévu⁸⁴⁰.

Malgré la bonne foi du doyen de la FLASH, cette capacité de négocier la paie laisse en définitive un flou quant au traitement versé à chaque ouvrier. Le flou de l'activité agricole se mesure aussi dans l'attribution de l'espace à cultiver. Car le rapport mentionne que la FLASH a dû faire face à la gestion d'un deuxième espace de 500 m². Le délégué à la production précise que cette parcelle « avait été entièrement débroussaillée et ensemencée aux frais du Vice-Recteur, Jean Pliya, qui l'avait donnée à la FLASH en supplément »⁸⁴¹. Le rapport entre l'investissement chiffré dans la production (total des dépenses) et la recette qui en a résulté est faible n'atteignant même pas 50% : à peu près 46 % pour la grande saison, 0% pour la petite saison et 35% pour l'année. La conclusion qui se dégage est que l'expérience n'est pas susceptible d'être renouvelée en l'état. De plus, manifestement, la production agricole n'intéresse pas les enseignants de la FLASH. Ils sont rares à s'être effectivement rendus dans les champs pour travailler sur leur parcelle. Une solution de contournement qui consiste à déboursier personnellement un peu d'argent qui sert à payer des ouvriers est largement pratiquée par le corps enseignant et même par le Vice-Recteur, chargé, par le GMR, de « l'École Nouvelle ». La stratégie permet d'éviter de s'attirer les ennuis du pouvoir. En 1978, devant fournir au régime des informations de 1976 à 1978 sur la « fiche sur la production nationale »⁸⁴², le recteur de l'UNB, présente un document pour susciter une bonne impression des dirigeants tout en faisant état de quelques limites de l'expérience de production qualifiée désormais de nationale et non plus uniquement agricole. Le contenu du mot production a ainsi évolué non seulement pour intégrer la dimension « artistique et culturelle » voulue par les étudiants de l'EACE, mais aussi celle de production animale. C'est ce qui explique qu'en 1978, outre la mention de production de maïs, d'arachide, de manioc et de haricot⁸⁴³, le rapport du recteur Nathanaël MENSAH fait également état d'un élevage de « poulet chair » dont 445 ont été

⁸⁴⁰ Adrien H., « Compte-rendu des campagnes de production à la FLASH 1975-1977, in AP-Adrien Huannou, Campagnes de production à la FLASH 1975-1977, p. 1.

⁸⁴¹ Adrien H., « Compte-rendu des campagnes de production à la FLASH 1975-1977 », p. 2.

⁸⁴² SAR-UAC (Service des archives du rectorat, université d'Abomey-Calavi), document non répertorié.

⁸⁴³ Voir SAR-UAC, « Structure et problèmes académiques de l'UNB

vendus en 3 mois. Le recteur signale du reste que « pour la prochaine saison des pluies, la production animale sera intensifiée et diversifiée. Il y aura des poulets, des lapins, des chèvres, des bœufs, de la pisciculture »⁸⁴⁴. Ainsi, selon Nathanaël MENSAH, même si « des malades et quelques agents empêchés n'ont pu prendre de parcelles », la réalisation de la production agricole a atteint « en moyenne 1,75 ares » sur les « 2 ares par tête » prévus. Il y a là une volonté de ne pas se mettre à dos les autorités politiques par rapport auxquelles les enseignants du supérieur veulent se situer en organisant leur congrès en 1979

3-3- Les enseignants du supérieur en congrès syndical : août 1979

Le syndicat national de l'enseignement supérieur est officiellement reconnu le 2 octobre 1972 est créé le 4 mai 1972 par scission d'avec le syndicat des enseignants du secondaire et du supérieur (SDES)⁸⁴⁵. Le SNES est membre de l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB), seule centrale syndicale voulue et reconnue par le gouvernement révolutionnaire. Le SNES ne peut donc se prévaloir d'une autonomie propre ni de son indépendance par rapport à l'État sans être taxé d'un repaire de « réactionnaires » et de « contre-révolutionnaires ». Malgré ce contexte, le SNES organise les 25 et 26 août 1979 une assemblée générale qualifiée de journées de réflexion « pour l'épanouissement d'un enseignement supérieur démocratique et responsable »⁸⁴⁶. La formulation de l'enjeu du congrès est volontairement globale. Les congressistes veulent se pencher sur l'enseignement supérieur dans son ensemble plutôt que sur la profession d'enseignant du supérieur. Par cette approche, ils évitent, d'entrée de jeu, d'être étiquetés comme une organisation syndicale fantaisiste et corporatiste. Cet objectif laisse tout de même penser que les enseignants du supérieur se sentent de moins en moins épanouis dans leur profession. Ils veulent alors reconquérir leurs libertés démocratiques mises à mal par le pouvoir du parti unique et ses structures de centralisation des organisations syndicales et associatives de tout un pays. Ainsi, sous la coupole de l'UNSTB et de la FE.S.N.ES.CU, le

⁸⁴⁴ Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (S.N.E.S.), *Pour l'épanouissement d'un enseignement supérieur démocratique et responsable*, Cotonou 1979, p. 9.

⁸⁴⁵ *Ibid.*

⁸⁴⁶ C'est le titre du document final des assises des 25 et 26 août organisés par le SNES. Cf. la page de garde du document.

SNES s'engage « pour un syndicat de lutte »⁸⁴⁷ sans précision des enjeux immédiats de cette lutte.

Face en effet à la proposition faite par les enseignants dahoméens engagés par leur gouvernement au service de l'université, d'être traités sur le budget de l'État français comme leurs homologues mis à la disposition de la nouvelle Université par le gouvernement français, le ministre Badjogoumè, refuse que le Dahomey révolutionnaire accepte ce compromis et déclare que les enseignants dahoméens du Supérieur doivent être salariés du budget de leur pays. Une telle décision consacre le double statut salarial qui provoquait des grincements de dents au sein du corps enseignant du supérieur. Or, au lieu du paiement d'un salaire en bonne et due forme, c'est une avance sur solde de 60 000 FCFA qui est donnée comme traitement à ces enseignants recrutés sur le budget national pendant de longues années⁸⁴⁸. En décidant de se réunir en congrès, les militants du SNES veulent reprendre leur lutte pour les intérêts corporatistes tout en affirmant leur adhésion à la « Révolution béninoise » et à « l'École Nouvelle ».

Notre engagement pour l'École Nouvelle est total et se traduira par la rénovation de l'Université tant dans sa structure que dans la pédagogie et la production. L'Université est en cours de restructuration pour s'adapter aux exigences de l'École Nouvelle (...). L'Université s'engagera également dans la production ; et c'est le lieu de clarifier la notion de production et les raisons de son introduction à l'école⁸⁴⁹.

Ils achèvent leur rapport de congrès par les slogans de type révolutionnaire en vogue :

Prêts pour l'École Nouvelle, Université Nouvelle,

Pour l'Université Nouvelle, En avant !⁸⁵⁰

L'engagement des enseignants du supérieur réunis au Congrès d'août 1979 est tout formulé au futur. Le temps futur sert à présenter une action ou un état à venir et non déjà passé ni présent. Il est donc étonnant que, quatre ans après le lancement de « l'École Nouvelle », le SNES,

⁸⁴⁷ Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (S.N.E.S.), *Pour l'épanouissement d'un enseignement supérieur démocratique et responsable*, Cotonou 1979, p. 14.

⁸⁴⁸ Cette situation est déplorée lors de plusieurs entretiens par des enseignants qui en ont été victimes entre 1973 et 1980 comme Robert Dossou, Michel Vidégla, Pierre Mètinhoué.

⁸⁴⁹ « Déclaration de Politique générale du SNES » in Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (S.N.E.S.), *Pour l'épanouissement d'un enseignement supérieur démocratique et responsable*, Cotonou 1979, p. 18 & 19.

⁸⁵⁰ *Ibid.*, p. 19.

qui dit être dans le mouvement de la « Révolution », en soit encore à mettre au futur son implication dans la mise en œuvre de « l'Université Nouvelle ». Par ailleurs, ils souhaitent que le GMR pense de façon progressive à l'équipement nécessaire de l'Université en laboratoires et autres matériels indispensables à un enseignement de qualité. Ils demandent également la mise en place « d'une bibliothèque universitaire digne du nom », qui réponde aux critères d'un vrai centre de documentation et de recherches pour enseignants et étudiants de l'UNB. Ces conditions sont, selon les congressistes, celles utiles à l'avènement d'une Université de type nouveau en RPB. Cela montre en définitive que leur définition de « l'Université nouvelle » ne correspond, en réalité, pas à celle du GMR.

Au demeurant, le gouvernement de Mathieu Kérékou est, de plus en plus, confronté à un déficit de moyens financiers, pour satisfaire les attentes du milieu universitaire et du peuple. Les espoirs qui ont sous-tendu le choix du marxisme-léninisme, en novembre 1974, s'amenuisent au fil du temps. Avec l'avènement du GMR, « après trois ans de maintien en régime de croisière d'une aide relativement importante, la France réduit considérablement son effort en 1976, ce qui n'est, évidemment, pas sans risque »⁸⁵¹ pour la santé financière du Bénin « révolutionnaire. De leurs côtés, « les États-Unis paraissent décidés à ne plus rien faire pour le Bénin depuis sa conversion au marxisme-léninisme »⁸⁵². Quand les Chinois sont sollicités, « ils se bornent à déclarer qu'eux-aussi appartiennent à un pays sous-développé »⁸⁵³. La visite d'une forte délégation de dirigeants béninois, en URSS, en avril 1975, n'a pas donné de retombées concrètes en dehors des dons de livres de propagande idéologique sur le socialisme. En juin 1975, après le départ d'une délégation soviétique ayant séjourné au Bénin, Mathieu Kérékou affirme : « Je ne me suis pas décolonisé des Français pour me faire recoloniser par les Russes »⁸⁵⁴. Par la suite, c'est à la radio qu'en juin 1976, il déclara qu'il en avait assez « d'être bombardé de livres »⁸⁵⁵. C'est donc le désenchantement des autorités politiques qui « s'imaginaient que la proclamation du marxisme-léninisme, le 30 novembre 1974, provoquerait les largesses de Moscou »⁸⁵⁶. La

⁸⁵¹ ANP 5 AG F/1810 : Dahomey-Questions diverses, Michel Van Grevenynghe, Ambassadeur de France près le Dahomey, « Rapport de fin de Mission », Cotonou, le 6 octobre 1976, p. 3.

⁸⁵² *Ibid.*

⁸⁵³ ANP 5 AG F/1810 : Dahomey-Questions diverses, Michel Van Grevenynghe, Ambassadeur de France près le Dahomey, « Rapport de fin de Mission », Cotonou, le 6 octobre 1976, p. 2.

⁸⁵⁴ ANP 5 AG F/1810 : Dahomey-Questions diverses, Michel Van Grevenynghe, Ambassadeur de France près le Dahomey, « Rapport de fin de Mission », Cotonou, le 6 octobre 1976, p. 2

⁸⁵⁵ *Ibid.*

⁸⁵⁶ *Ibid.*

désillusion gagne peu à peu les élites et le peuple. Dans le milieu universitaire, l'idée d'une tentative de contestation du régime commence à être partagée, face à une réforme éducative qui perd du terrain à l'UNB. Le projet de « L'Université Nouvelle » devient difficile, voire impossible à réaliser.

La réforme d'une « Université Nouvelle » prônée par le gouvernement de la République populaire du Bénin devrait aboutir à la *ruralisation de l'UNB*. Certains étudiants s'élèvent contre la réduction du mot production à la seule assertion d'activité agricole et constituent l'EACE. Plusieurs autres événements perturbent la marche « révolutionnaire que le régime du PRPB comptait donner à l'Université et à toute la nation béninoise. La tentative d'agression mercenaire du 16 janvier 1977 porte un coup à la terreur qu'inspirait le pouvoir du président Mathieu Kérékou depuis la radicalisation du régime de la « Révolution ». En juillet, les autorités politiques assistent à la sortie de la première promotion de médecins, en réalité, produit d'une université qui ne saurait être qualifiée de *nouvelle*. Des étudiants contestataires du pouvoir en place refusent d'adhérer à l'unité révolutionnaire de la jeunesse voulu par le PRPB et créent en décembre 1977 le parti communiste du Dahomey. La résistance des enseignants à la nouvelle vision politique de l'université dans le système éducatif de l'École Nouvelle aboutit au congrès du SNES d'août 1979 à la veille du dixième anniversaire de l'UNB.

CHAPITRE VII : LA CONTESTATION DE LA RÉVOLUTION EN MILIEU UNIVERSITAIRE (1980-1985)

Nous sommes persuadés qu'en dépit des insuffisances qui subsistent encore au niveau de notre enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'Université Nationale du Bénin continuera de jouir de la sollicitude militante de notre parti, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin, du soutien actif de notre État révolutionnaire, et de l'attente particulière de notre bien-aimé et grand Camarade de lutte, le Président Mathieu Kérékou⁸⁵⁷.

Au tournant de l'année 1980 qui marque le dixième anniversaire de l'Université Nationale du Bénin (UNB), les difficiles conditions de vie des étudiants poussent quelques-uns, d'obédience communiste, à organiser une contestation ouverte du pouvoir le 6 mai 1985. Or, le régime révolutionnaire de Kérékou passait dans l'opinion publique pour un « régime autoritaire » et redoutable. En 1979, le mouvement étudiant, organisé les 14, 15 et 16 juin, avait fait l'objet d'une répression sévère de la part du pouvoir révolutionnaire. Des étudiants et enseignants sont arrêtés et emprisonnés, d'autres sont obligés d'entrer en clandestinité ou de s'exiler. L'un des buts que poursuivaient ces opposants au régime est la dissolution de la coopérative universitaire, au nom de laquelle, l'obligation de la production agricole est faite aux membres de la communauté universitaire. C'est dans ce contexte, cependant, que fut organisée la commémoration du dixième anniversaire de l'UNB. Au cours de la fête, le président Kérékou essaie de faire croire que tout va bien à l'université, et que l'institution fait l'objet de la plus grande attention de la part du régime. Cela est un leurre aux yeux d'un groupe d'étudiants militants qui font résolument le choix d'affronter le régime de Kérékou comme l'a expliqué l'ancien responsable étudiant, Séraphin Agbaoungbata⁸⁵⁸. Une véritable organisation de la contestation universitaire, sous forme d'opposition au pouvoir révolutionnaire, se structure

⁸⁵⁷ Armand Monteiro, ministre béninois de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, « message d'ouverture des festivités du dixième anniversaire de l'UNB », Cotonou, le 12 décembre 1980, in *Ehuzu* lundi 15 décembre 1980, p. 4.

⁸⁵⁸ Ancien membre et ancien responsable du militantisme étudiant des années 1980 et 1990, Séraphin Agbaoungbata est un des organisateurs de la grève universitaire du 6 mai 1985. Lors d'un entretien qu'il donne en mai 2014, il explique que son militantisme a consisté, à l'époque, à lutter avec ses pairs pour arracher les libertés individuelles foulées au pied sous le régime autoritaire de Kérékou.

progressivement. Le parti de la Révolution populaire du Bénin et son président, Mathieu Kérékou, découvrent, le 6 mai 1985, que l'UNB est réellement un siège de rébellion contre la « Révolution ». Ce chapitre montre comment l'UNB, sous l'effet des difficultés multiples du tournant des années 1980, a ébranlé l'inamovibilité imaginaire du régime révolutionnaire. La spécificité de l'approche menée ici est de présenter le mai 1985 non pas d'abord comme une manifestation sociale au Bénin, mais comme un événement clé, tant de l'histoire du l'UNB que de celle du régime de la Révolution. Ainsi ce mouvement étudiant peut être interprété, à la fois comme une conséquence des difficultés de l'université et une mise en difficulté du régime de Kérékou.

Pour aborder cette histoire des relations conflictuelles entre l'UNB et le PRPB, l'ouvrage : *Rêver à contre-courant, [une] autobiographie*⁸⁵⁹ est une importante source publiée par l'ancien étudiant militant Léonard Wantchékon. L'auteur y décrit, de son point de vue, les rivalités et hostilités socio-politiques entre des étudiants de l'UNB et les ardents et zélés défenseurs du régime de Mathieu Kérékou. De plus, trois contributions d'histoire sociale ont été faites sur cette histoire nationale du Bénin. Il s'agit, d'abord de l'article⁸⁶⁰ et, ensuite de l'ouvrage⁸⁶¹ de Richard Banégas qui montre combien la mobilisation étudiante a substantiellement ébranlé le régime en mai 1985. Son impact fut de rendre possible, désormais, la contestation ouverte du pouvoir au Bénin. En troisième lieu, selon l'historien béninois Sébastien Sotindjo, la capacité de mobilisation de la jeunesse organisée a eu un effet déterminant dans la chute de la « dictature révolutionnaire » de Kérékou⁸⁶². La lutte acharnée, mais tout autant risquée, menée par le monde universitaire, spécialement étudiant, contre « la dictature du régime », dans les années 1980, reste vive dans l'imaginaire collectif des Béninois qui ont connu cette époque de l'histoire nationale.

⁸⁵⁹ Il s'agit de l'ouvrage de Léonard Wantchékon, *Rêver à contre-courant : Autobiographie*, Paris, L'Harmattan 2012. L'auteur, qui a été un grand acteur du militantisme étudiant entre 1975 et 1985, raconte ses années de jeunesse et présente son parcours singulier depuis son enfance et sa jeunesse dans son Bénin natal jusqu'à son statut d'enseignant de science politique et économique à l'Université de Princeton aux États-Unis.

⁸⁶⁰ Richard Banégas, « Mobilisations sociales et oppositions sous Kérékou » in <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/059025.pdf> (consulté le 26/09/2015), ou in <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01010089/document> (consulté le 21/05/2016).

⁸⁶¹ Richard Banégas, *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala 2003, voir principalement son chapitre 3 « La dynamique des revendications démocratiques » p. 93-133.

⁸⁶² Sébastien Dossa Sotindjo, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin », in Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin, *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines*, n° 20, volume I, décembre 2014, p. 4-19.

Sans concerner la jeunesse en générale, ni les mobilisations d'opposition dans leur ensemble, notre approche est consacrée aux raisons et à la forme du décisif ébranlement imposé au pouvoir de Kérékou par le milieu universitaire en 1985. Les archives, non classées, du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi, le quotidien national *Ehuzu*, l'unique journal autorisé à paraître à l'époque, le témoignage écrit de l'enseignante du secondaire, Béatrice Lalinon Gbado et six entretiens⁸⁶³ sur le mouvement de 1985 sont les principales sources exploitées pour cette analyse. Dans un premier temps, nous examinerons, à partir de la commémoration du dixième anniversaire, les difficultés auxquelles sont exposés principalement les étudiants de l'université. En second lieu, nous étudierons comment ces difficultés ont conduit à l'organisation et la manifestation de la contestation universitaire que l'université oppose au régime révolutionnaire le 6 mai 1985.

1- Le dixième anniversaire de l'université : une parenthèse au cœur des difficultés

En décembre 1980, le dixième anniversaire de l'université nationale est célébré avec faste. Aux yeux des mécontents dont le rang commençait à grossir, la cérémonie n'est en réalité qu'une parenthèse face aux difficultés de plus en plus sensibles auxquelles sont confrontés les étudiants en particulier et toute l'UNB en général.

1-1- La commémoration des dix ans de l'UNB : une ambiance de circonstance

Les étudiants mis aux arrêts à la suite des manifestations de juin 1979 sont toujours en prison et cela nourrit leur rancœur à l'endroit de Kérékou et ses partisans. La situation suscite également le mécontentement de leurs camarades, enseignants et parents qui ne partagent pas cette sanction du gouvernement de Kérékou. Malgré cette crispation sociale, il a pourtant fallu mobiliser une foule nombreuse et aux airs joyeux pour commémorer, du vendredi 12 au dimanche 14 décembre 1980, le dixième anniversaire de l'Université béninoise. C'est le Hall des Sports de Cotonou qui est le principal cadre de déroulement des festivités. Deux banderoles indiquent l'orientation et le sens que le gouvernement révolutionnaire entend donner à

⁸⁶³ Nous remercions les enseignants Pierre Mètinhoué, Bellarmin Codo et Sébastien Sotindjo, ainsi que les étudiants militants Séraphin Agbahoungbata et Léon Yélomè qui nous ont donné un entretien sur le mouvement du 6 mai 1985.

l'Université Nationale du Bénin. En République Populaire du Bénin, l'Université est appelée à continuer d'être une Université Nouvelle en harmonie avec l'option de l'École Nouvelle pour tout le système éducatif national :

Illustration 14 : Une Banderole du dixième anniversaire de l'UNB



Source : UAC, Service des archives du rectorat (SAR), Photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

Or, la caractéristique fondamentale de « l'Université Nouvelle », définie par le gouvernement militaire, est qu'elle doit être une unité de production comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. C'est ce que rappelle l'affiche *infra*, d'une inspiration sans doute plus proche du pouvoir ou du discours officiel.

Illustration 15 : Une banderole sur le slogan de « l'Université Nouvelle »



Source UAC-SAR, photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

Le chapeau du long reportage fait dans le quotidien national⁸⁶⁴ résume le sens donné aux cérémonies par le président Kérékou à savoir la consolidation de ce qui est appelé l'*Université Nouvelle*. Ainsi, en célébrant en 1980 les dix ans de l'institution, le Chef du PRPB déclare que « 1980 sera une décennie de la lutte populaire pour la consolidation et le développement de l'École Nouvelle et de l'Université Nouvelle »⁸⁶⁵. Les deux affiches sont bien à propos à cet effet, même si en réalité le message véhiculé est tout à l'opposé des idées défendues par les

⁸⁶⁴ Le n° 1312 du lundi 15 décembre 1980 d'*Ehuzu, Organe du Militantisme Révolutionnaire* est essentiellement consacré à l'événement des 10 ans de l'UNB. Le fait d'y avoir consacré la quasi-totalité des pages du numéro est un signe de l'importance que la propagande révolutionnaire entend faire de la manière dont elle voudrait que l'anniversaire célébré soit interprété.

⁸⁶⁵ Mathieu Kérékou, propos extraits de son discours de clôture des manifestations du 10^e anniversaire de l'UNB et mis en titre à la une d'*Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 1.

étudiants arrêtés et emprisonnés. Au cours des prises de parole multiples comme cela est de règle lors de pareils événements, personne ne remet en cause ce principe directeur du pouvoir central.

Selon le directeur de l'information et de la propagande de la Révolution, la cérémonie du dixième anniversaire de l'université béninoise s'est déroulée comme un véritable « hommage de reconnaissance de l'UNB au Chef de l'État »⁸⁶⁶. L'auteur du reportage passe ainsi un message d'assurance de l'opinion nationale en faveur du mouvement révolutionnaire. L'appareil étatique, contesté par le mouvement étudiant de 1979, serait donc en train de voir son blason redoré au cœur même de l'institution à laquelle appartiennent ses contestataires. Les personnes et personnalités réunies à l'occasion sont de divers horizons. Les invités de l'UNB venus des universités du Bénin à Lomé (Togo), d'Ibadan (Nigéria) et Marien N'Gouabi de Brazzaville (Congo). Il y a également les membres des diverses entités de l'université au nom desquelles sont intervenues d'importantes figures comme : Jean Pliya, Vice-Recteur, pour la Conférence inaugurale, Marius Olu Marcos au nom du SNES, Jean-Marie Bessan, secrétaire général du SYNTRANES⁸⁶⁷, Abibou Akadiri en tant que président du Bureau exécutif national de la coopérative universitaire des étudiants. Le contenu de leurs interventions n'est ni dans les archives, ni dans le journal *Ehuzu*. On peut deviner, toutefois, à partir du compte rendu général, paru dans le quotidien national, qu'aucune intervention n'a exprimé une opposition aux idées de Kérékou en dehors de quelques doléances polies relatives aux moyens nécessaires pour rendre compétitive l'UNB au plan international. Ces doléances portent, entre autres, sur *l'équipement de la bibliothèque universitaire*, l'accroissement du *personnel d'encadrement et de soutien* et le *logement des enseignants*⁸⁶⁸. Quant aux ambassadeurs Pierre Descamps de France, Vitali Agapov de l'URSS, Son Chen Sou de la Corée démocratique et populaire et Marc Faguy du Canada, ils prennent tour à tour la parole pour présenter les félicitations des universités de leurs pays à l'UNB pour ses dix années ainsi que leurs encouragements pour les années à venir.

Outre les interventions circonstanciées qui sont restées très alignées sur les orientations du régime, des allocutions d'ordre plus académique sont prononcées par des responsables de facultés, départements ou instituts comme Raouf Djinadou directeur de l'INEEPS⁸⁶⁹, John Pierre

⁸⁶⁶ In *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 2.

⁸⁶⁷ SYNTRANES = Syndicat national des travailleurs non-enseignants du supérieur.

⁸⁶⁸ Propos du syndicaliste du SNES, Marius Olu Marcos, rapportés in *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 2.

⁸⁶⁹ INEEPS = Institut national de l'enseignement et de l'éducation physique et sportive.

Igué, doyen de la FLASH, Robert Dossou, doyen de la FSJEP, N'Diaye Mama Adamou, vice-doyen de la FSA⁸⁷⁰, Yves Agboton, directeur du CRDS⁸⁷¹, Félix Adjai Hazoumè, doyen de la FSS, Karim Dramane, directeur de l'École normale supérieure.

Le bilan des dix ans de l'Université est qualifié de largement positif par les trois plus hauts responsables ayant prononcé un discours d'ouverture à savoir, Nathanaël Mensah, recteur de l'université depuis 1977, le ministre de l'enseignement supérieur, Armand Monteiro et le Chef de l'État, Mathieu Kérékou. Ainsi, tout en avertissant de ne pas « céder à un triomphalisme de mauvais alois »⁸⁷² le ministre Armand Monteiro estime logique de se réjouir d'« une décennie de succès »⁸⁷³. Selon le ministre de l'enseignement supérieur, les festivités sont programmées sur trois jours pour bien marquer la réussite de « dix années de sacrifices et d'efforts de la nation pour diffuser les formes les plus élevées du savoir et préparer les cadres supérieurs indispensables à la nation »⁸⁷⁴. En insistant sur ce qu'il appelle des sacrifices consentis et des efforts déployés par la nation, le ministre parle même de « dix années d'épreuves, de peine et de difficultés de toutes sortes »⁸⁷⁵ dans l'histoire de l'UNB. Il faut donc nuancer la lecture positive du ministre, quand il parle de « dix années d'enthousiasme et de succès »⁸⁷⁶. Il se dégage aisément du discours du ministre Monteiro un double sentiment : d'un côté l'expression de satisfaction de ce qu'a été l'université en dix années et, d'un autre côté, la lucidité de reconnaître que le chemin a parfois été rocailleux ou parsemé d'embûches qui font penser que les résultats obtenus ne sont pas si évidents. Ce sont ces résultats « glorieux » que le Recteur Nathanaël Mensah énumère dans la première partie de son allocution. Il s'agit d'une présentation détaillée qui est faite par faculté ou département et par institut. Nous reproduisons les photos des trois promotions dont la fin de formation rehausse d'un éclat spécialement académique la célébration du dixième anniversaire. Il s'agit de :

- a) la prestation du serment d'Hippocrate de la 3^e promotion comptant 23 médecins entièrement formés en République Populaire du Bénin.

⁸⁷⁰ FSA = Faculté des sciences agronomiques.

⁸⁷¹ CRDS = Centre régional de développement sanitaire.

⁸⁷² Armand Monteiro, « intervention du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique » in *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p.4.

⁸⁷³ Armand Monteiro, « intervention du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique » in *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p.4.

⁸⁷⁴ *Ibid.*

⁸⁷⁵ *Ibid.*

⁸⁷⁶ *Ibid.*

Illustration 16 : 3^e promotion de médecins de l'UNB



Le serment des docteurs en médecine de la 3^e Promotion de l'UNB : 23 spécialistes pour sauvegarder et promouvoir la santé des populations de nos villes et campagnes.

Source UAC-SAR, photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

La photo permet d'identifier quatre femmes dans cette promotion de 23 médecins. Les trois premières se comptent à partir de la gauche et la quatrième, sans doute porte-parole de la promotion, est au pupitre, au niveau des microphones. Ce rôle que lui ont dévolu ses camarades laisse penser que même si elles sont en nombre minoritaire, les femmes sont représentées dans la promotion. De même, les femmes, au nombre d'une douzaine, sont en première ligne des 74 professeur-e-s certifié-e-s de la promotion 1980. Ces enseignant-e-s du secondaire ont été formé-e-s en vue de contribuer au développement de l'École Nouvelle béninoise comme l'indique la légende de la photo suivante :

b) la promotion des 74 professeurs certifiés sortis de l'École Normale Supérieur en 1980

Illustration 17 : Promotion 1980 des Professeur-e-s certifié-e-s sorti-e-s de l'École Normale Supérieure



La Promotion 1980 de l'École Normale Supérieure : 74 professeurs certifiés pour le développement de l'École Nouvelle béninoise.-

Source UAC-SAR, photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

La présence féminine, loin d'être hypothétique est au contraire bien clairement affichée par cette photo. À première vue, elle donne même l'impression d'une promotion entièrement féminine. Même si le régime n'a pas mis en place une politique spéciale de formation de l'élite féminine, cette permanence d'une présence féminine significative dans les promotions de l'élite béninoise montante est une confirmation de cette spécificité nationale que Pascale Barthélémy qualifie d'un Dahomey (Bénin) « Quartier Latin au féminin »⁸⁷⁷ par rapport aux autres territoires de l'AOF. Il semble cependant qu'elles n'ont pas encore investi toutes les filières de formation de l'UNB

⁸⁷⁷ Pascale Barthélémy, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, PUR, 2010, p. 102.

puisque aucune femme ne figure sur la photo des 11 ingénieurs de la promotion des agronomes de 1980.

c) les 11 ingénieurs agronomes de la 3^è promotion de la FSA

Illustration 18 : 3^e promotion d'agronomes de l'UNB



Source : UAC-SAR, photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

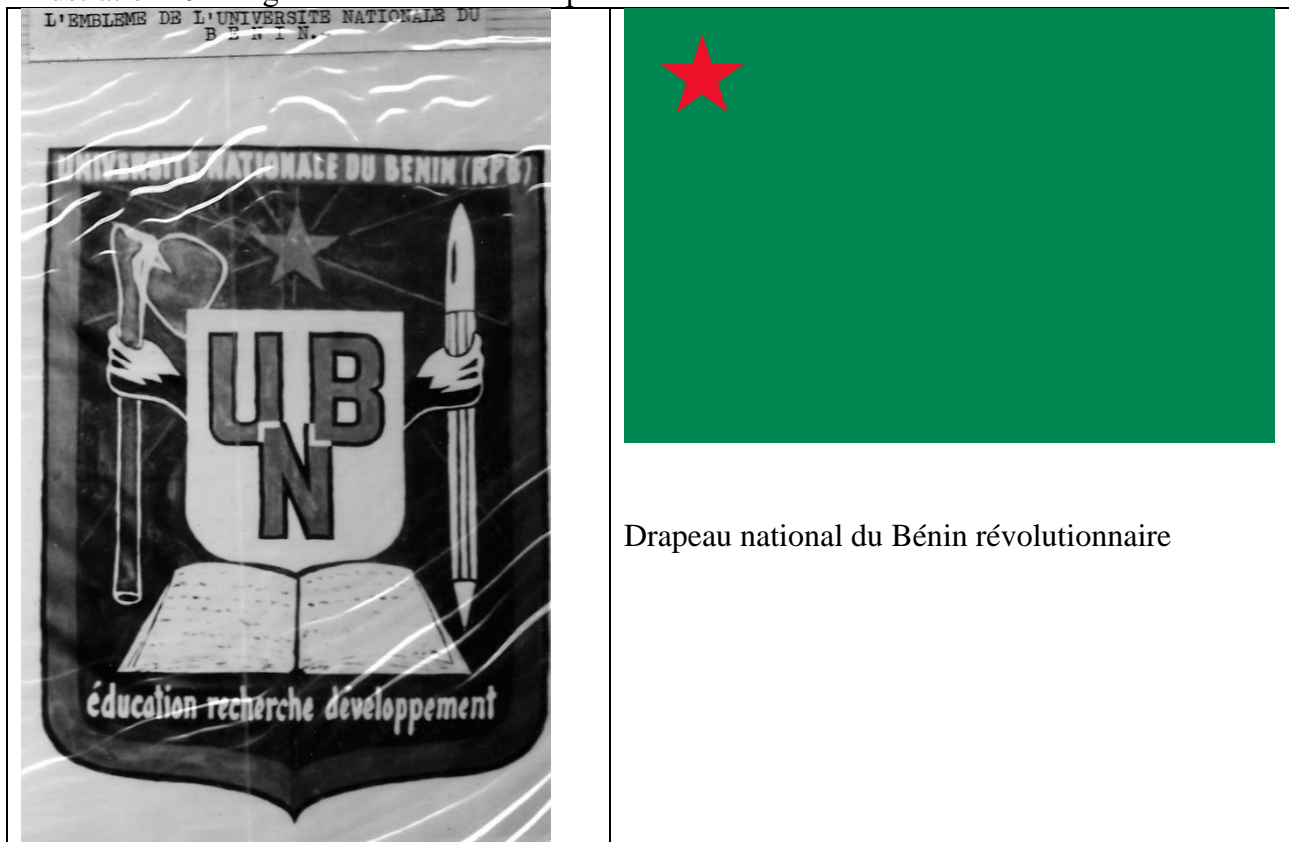
Ces 11 ingénieurs, exclusivement masculins, sont, grâce à leur qualification, les personnes les mieux outillées pour être professionnellement des vecteurs accompagnant la politique nationale de production agricole. Il est d'ailleurs étonnant qu'aucune mention spéciale, dans le discours du président Kérékou, ne soit faite de leur groupe comme de leur corps de profession.

Ces images du succès obtenu représentent les données les plus significatives des tous les « résultats académiques de la première décennie de l'UNB »⁸⁷⁸. Le recteur finit ses propos en dévoilant à l'assemblée le sens du logo de l'université qui est essentiellement inspiré des caractéristiques de l'emblème national de la République Populaire du Bénin. L'œuvre se présente sous la forme d'un écusson bordé tout autour de la couleur rouge de la Révolution. Son arrière fond est réalisé à partir du vert du drapeau national pour symboliser le fait que l'UNB est au service du développement de la Nation béninoise. Les rayons d'une étoile rouge, comme l'étoile

⁸⁷⁸ *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 4 & 5.

du drapeau national, éclairent tous les horizons de l'univers universitaire. La main droite brandit un crayon qui symbolise l'instrument d'étude, d'enseignement et de recherche. La houe, principal instrument aratoire de production agricole au Bénin est tenue dans la main gauche. Le livre ouvert sert quant à lui du symbole de fondation à tout édifice scientifique dans l'espace universitaire⁸⁷⁹. L'image du logo retrouvée dans les archives du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi, est hélas en noire et blanc. Mais sa photo, à côté de celle, en couleur, du drapeau national révolutionnaire permet de visualiser le rapprochement fait entre les deux.

Illustration 19 : Logo de l'université et drapeau national



Source : UAC-SAR, photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

L'étoile rouge qui symbolise, selon la doctrine officielle, l'astre de la révolution, est représentée dans la configuration du logo de l'UNB pour traduire la volonté politique d'une Université dite nouvelle. Dans ses prises de parole, le président Kérékou n'a pas manqué de rappeler, avec force, la nécessaire instauration de l'Université Nouvelle comme une unité de production. Il martèle que

⁸⁷⁹ Cf. *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 2.

la nouvelle décennie devra être « une décennie (...) pour la consolidation et le développement (...) de l'Université Nationale nouvelle »⁸⁸⁰.

Lors de son discours d'ouverture du 12 décembre 1980, sa longue intervention a été une expression de satisfaction générale pour les dix années de vie de l'UNB. De même, le discours de fin des manifestations, le 14 décembre, n'est pas une offensive contre les « universitaires réactionnaires ». Contrairement à ses précédentes descentes en 1976, 1977, et 1979 sur le campus d'Abomey-Calavi pour imposer l'adhésion des étudiants et enseignants à la production agricole universitaire, Kérékou s'exprime, en ces 12 et 14 décembre 1980, comme si tout a toujours bien fonctionné à l'Université nationale. Il n'est pas dans la dénonciation des « réactionnaires » ni des « intellectuels tarés », mais dans l'hommage à tous les acteurs de l'UNB. Il a adressé ses encouragements à la « jeune et dynamique Université » pour la « grande et noble œuvre accomplie » pendant dix années en félicitant

ses camarades enseignants, étudiants et personnels administratifs et techniques, tous patriotes convaincus, restés debout à la barre, incorruptibles et imperturbables sur le front de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, malgré toutes les tentatives de division et de menées subversives cyniquement déclenchées et orchestrées par la réactions locale et internationale⁸⁸¹.

On le voit bien, le profil des « réactionnaires » est présenté comme tout extérieur au monde universitaire. L'ambiance conviviale, au moins en apparence, se lit sur la photo *infra*. Sur l'illustration, le sourire de la joie se lit sur le visage du président Kérékou, du recteur Mensah et de leur entourage immédiat à la tribune officielle.

⁸⁸⁰ Titre donnée au « message du Chef de l'État à la clôture des festivités de l'UNB » le dimanche 14 décembre 1980, in *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 1.

⁸⁸¹ Mathieu Kérékou, « Discours de clôture des manifestations du dixième anniversaire de l'UNB » cité in *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 1 & 2.

Illustration 20 : Le Chef de l'État félicite le recteur de l'université



Source UAC-SAR, photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

La gaieté populaire est aussi entretenue par l'animation musicale qu'offre l'orchestre universitaire créé par les membres de l'Ensemble artistique et culturel des étudiants (EACE) en 1977. Selon des témoignages informels, leur joyeuse prestation lors de cette manifestation d'une haute importance, est une victoire des étudiants opposés à la production agricole. Le fait de retrouver une photo de cet orchestre parmi la petite quinzaine de photos-archives de la célébration constitue un signe de l'importance du groupe dans les événements de la célébration, ou, tout au moins, une volonté de celui qui a constitué l'album, de montrer la valeur de cette forme de production universitaire. Au demeurant, leur production artistique et culturelle est aussi appréciable que les fruits d'une semence agricole comme l'atteste la légende apposée sous la photo de leur groupe ci-après :

Illustration 21 : L'orchestre des étudiants à l'anniversaire des dix ans



Source UAC-SAR, photos des dix ans de l'UNB, CD-Rom

Les politiques ont bien réussi à orienter les cérémonies à leur avantage. Tout porte à croire que c'est l'heure de gloire de l'université puisque les propos de Kérékou résonnent comme si, dès l'origine, l'université était une entreprise de la Révolution béninoise. C'est même ce qu'affirme sans ambiguïté le directeur de l'information et de la propagande du PRPB. A travers les lignes du journal, il s'émerveille, en reprenant à son compte les propos du Chef de l'État :

Il est incontestable que l'Université Nationale du Bénin est et demeure une des grandes conquêtes précieuses de notre vaillant Peuple et de la Révolution Démocratique et Populaire. En effet, depuis la première révolutionnarisation de ses structures coloniales et néocoloniales, l'Université Nationale du Bénin est devenue un centre d'intense activité patriotique et révolutionnaire, un centre de rayonnement et d'épanouissement de toute notre laborieuse jeunesse estudiantine...⁸⁸²

⁸⁸² In *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p.1.

L'une des contradictions internes d'une telle déclaration est que la jeunesse étudiante est présentée comme unie et soumise aux orientations de la révolution en matière d'Université dite Nouvelle. Or, c'est bien ce manque d'adhésion unanime de tous les étudiants de l'UNB à l'option de la coopérative universitaire qui crée la pomme de discorde entre l'Université et les autorités politiques du PRPB depuis 1976. La dernière situation de crise entre les deux camps, à partir du 14 juin 1979, n'en est qu'un signe, et, les emprisonnements de manifestants, un autre. De plus, au niveau des contenus de formation, il est difficile de cerner de façon significative ce qui fait objet du rejet des structures dites « coloniales et néo-coloniales » d'une institution dont les débuts remontent à la période postcoloniale. Les défenseurs de cette dernière devraient d'ailleurs reconnaître que si l'UNB inspire une fierté nationale en 1980, il faudra alors se souvenir qu'elle est, comme l'a rappelé le recteur Mensah, le fruit « d'une longue gestation (...) qui prit fin le 21 août 1970 »⁸⁸³, sous le régime du Conseil Présidentiel tant décrié par le pouvoir révolutionnaire de Kérékou. Dix ans après l'ouverture de l'université, les étudiants, sous le régime révolutionnaire, sont confrontés à de multiples difficultés liées à leurs conditions de vie sur le campus universitaire.

1-2- Des difficultés au centre des œuvres universitaires

Le centre national des œuvres universitaires (CENOU) est le complexe de services universitaires qui englobe la gestion de six domaines que sont « la Santé, le Financier, le Restaurant, les Cités, la Production, l'Administratif et le personnel »⁸⁸⁴. Présentée comme une « entreprise sociale », le CENOU est confronté à cinq difficultés majeures à savoir :

- problèmes d'orientations et de planification,
- problèmes d'organisation et de structures,
- problèmes d'animation de ces structures,
- problèmes des ressources financières, matérielles et humaines,
- problèmes des rapports avec les autres administrations des Universités étrangères⁸⁸⁵.

⁸⁸³ Nathanaël Mensah, propos rapportés in *Ehuzu* n° 1312 du lundi 15 décembre 1980, p. 2.

⁸⁸⁴ République Populaire du Bénin, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Université Nationale du Bénin, Centre National des Œuvres Universitaires (C.E.N.O.U.), *Rapport du Centre National des Œuvres Universitaires : exercice 1980*, p. 2. La presse et le lieu d'impression ne figurent pas sur le document.

⁸⁸⁵ UNB-CENOU, *Rapport du Centre National des Œuvres Universitaires : exercice 1980*, p. 1.

Selon le rapport de 1980, ces contraintes se ressentent depuis 1978 et obligent à inventer des stratégies adaptées comme par exemple le système de cogestion du transport-étudiants composé de trois ministères et de la Coopérative Universitaire⁸⁸⁶. Cet important domaine d'activité, appelé le service du transport des étudiants (STE), s'occupe des déplacements des étudiants entre Cotonou et Abomey-Calavi et Abomey-Calavi-Cotonou. Le service commence comme une entité autonome en 1972 avec seulement deux bus universitaires. Le nombre sans cesse croissant des étudiants, d'année en année, exige davantage de moyens pour faire face aux besoins réels. Or, « le recours aux engins à deux roues [est] interdit par les autorités universitaires, par suite de la fréquence des accidents routiers et des pertes de vies humaines »⁸⁸⁷. Au moment où démarrent les services du CENOU, l'option prise en 1978 est de confier, à la Société des Transports de la Province de l'Atlantique (STPA), ce service du transport interurbain des étudiants de l'UNB. Au cours de l'année 1980, suite à l'achat de dix nouveaux bus par le Gouvernement de Mathieu Kérékou et leur mise à disposition de l'Université, un septième secteur du CENOU appelé « service transport-Etudiants [naît] le 2 juin 1980 »⁸⁸⁸. Son bilan est intégré dans le rapport général de l'exercice du CENOU pour l'année 1980.

L'intérêt d'étudier l'exercice 1980 du CENOU est double. D'une part, 1980 est une année pour laquelle on dispose du bilan complet alors qu'une allusion aux deux exercices précédents du CENOU (1978 et 1979) y est faite, sans que l'on ait pu retrouver lesdits bilans. D'autre part, ce rapport est le premier bilan où il est affirmé que la question des ressources financières et matérielles trouve un début de solution. En effet, c'est la première fois qu'« un budget prévisionnel Autonome (...) en recettes et en dépenses a été élaboré ». Ce budget équilibré des recettes et des dépenses est établi pour un montant de 92. 773. 194 CFA (soit environ 141 500 €). C'est ce qui fait écrire, dans le rapport, qu'« avec l'exercice 1980, l'autonomie financière a été effective »⁸⁸⁹. Cette affirmation est reprise dans l'appréciation générale conclusive où il est mentionné que « le profil général du bilan de l'exercice 1980 est celui d'une gestion saine et

⁸⁸⁶ Pour les trois ministères, il s'agit : du ministère de la Défense Nationale représenté par le service matériel et réparation (SMR) ; du ministère de la Sécurité Publique représenté par la Société de Transport de la Province de l'Atlantique (STPA) et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

⁸⁸⁷ UNB-CENOU, *op.cit.*, p. 39.

⁸⁸⁸ République Populaire du Bénin, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Université Nationale du Bénin, Centre National des Œuvres Universitaires (CENOU), *Rapport du Centre National des Œuvres Universitaires : exercice 1980*, p. 2. La presse et le lieu d'impression ne figurent pas sur le document.

⁸⁸⁹ UNB-CENOU, *op.cit.*, p. 3.

équilibrée, malgré la déficience des ressources et l'immensité des besoins à satisfaire »⁸⁹⁰. Parmi les divers domaines qu'englobe le CENOU de l'UNB, l'analyse de trois bilans sectoriels, choisis pour leur importance dans la vie quotidienne des étudiants, donne des éléments d'appréciation de l'évolution de l'UNB dans les années 1980. Il s'agit des services du Transport-étudiants, de la Restauration et de la Santé.

Concernant le service Transport, une estimation des recettes est établie à partir des statistiques trimestrielles disponibles. Il en résulte que par jour, les bus parcourent en moyenne 1954 km pour transporter 1 161 étudiants. La recette journalière théorique s'élève alors à 58 050 CFA⁸⁹¹. Ainsi, en six mois, (du 2 juin au 31 décembre 1980), la vente des tickets de bus devrait procurer un montant de 6 966 000 CFA. Or, le tableau récapitulatif *infra* permet de visualiser que la recette réalisée, à partir des 248 632 titres de transports vendus aux étudiants, a donné la somme de 6 215 800 CFA, soit un « manque à gagner de 750 200 CFA dû aux fraudes observées au cours des contrôles »,⁸⁹² comme le précise le document.

Tableau 20 : Bilan des recettes et dépenses du STE en 1980 en FCFA

Désignation	Recettes	Dépenses
Vente de tickets	6 215 800	0
Autres prestations par les bus	1 264 312	0
Subvention du Trésor Public	11 000 000	0
Subvention du MESRS ⁸⁹³	16 000 000	0
Carburant et Lubrifiant	0	12 333 937
Pièces diverses et pneumatiques	0	1 998 992
Equipement, entretien et accessoires	0	3 967 077
Charges salariales	0	822 312
TOTAL	34 480 112	19 122 318

Source : UNB-CENOU, *op. cit.*, p. 41

L'activité principale des bus universitaires étant le transport des étudiants, il faut constater que le STE est largement déficitaire puisque la vente des titres de voyage ne rapporte que 32%

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁸⁹¹ Cf. UNB-CENOU, *op. cit.*, p. 40.

⁸⁹² *Ibid.*

⁸⁹³ MESRS = Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

des dépenses de 1980. Lorsque l'on ajoute la recette des autres prestations de rentabilisation des bus, on n'arrive qu'à 7 480 112 CFA de recettes pour 19 122 318 CFA de dépenses, ce qui représente un déficit de près de 35%. Ainsi le bilan positif de ce service est obtenu grâce aux deux grosses subventions de l'État par le biais du Trésor public et sur le budget du Ministère de l'enseignement supérieur. Or, puisque rien ne garantit que le CENOU va continuer à bénéficier de ces perfusions financières, il y a lieu de s'interroger sur l'autonomie effective du STE. Cette question de rentabilité s'était déjà posée quand la STPA s'occupait du transport universitaire avec le tarif étudiant unique de 15 CFA sans aucune subvention complémentaire. De nombreuses fraudes constatées lors des vérifications sont source d'accrochages qui se multiplient entre étudiants et contrôleurs et constituent en dernier ressort de substantiels coups portés à la rentabilité du service. De plus les sorties culturelles et pédagogiques, qui se sont rajoutées aux prestations assurées par la STPA, rendent plus importantes les dépenses. Le STE qui ne peut faire face à celles-ci sans de conséquentes subventions dont le montant total pour l'année 1980 est de 27 000 000 CFA, soit environ quatre fois le total des recettes ordinaires du service. La dimension sociale du CENOU, qui s'illustre ainsi à travers le STE, se vérifie également dans le secteur de la restauration.

Le service du restaurant universitaire (SRU) peine lui aussi à maîtriser la vente des tickets de repas, si bien que le rapport mentionne : « le système de contrôle des tickets n'est pas encore rationnel »⁸⁹⁴. Ce constat pose *in fine* un problème d'équilibre financier quand on considère qu'entre 1978 et 1980, le nombre de consommateurs passe de 97 929 à 162 754, ce qui représente un accroissement de 66% en trois ans. Même si l'auteur du rapport signale que « la qualité des services et les problèmes de ravitaillement restent encore à chercher »⁸⁹⁵, cette augmentation sensible des usagers du SRU permet de considérer le danger que peut représenter la non maîtrise du flux de recettes par le biais des ventes de tickets. Ainsi, il est difficile d'attester que tous les repas servis, dont le tableau ci-après, présente la répartition par catégories de consommateurs, ont été effectivement payés.

⁸⁹⁴ UNB-CENOU, *op.cit.*, p. 11.

⁸⁹⁵ *Ibid.*

Tableau 21 : Nombre de repas consommés par catégories d'usagers du SRU en 1980

Mois	Etudiants	Personnel CENOU	Autre Personnel	Usagers extérieurs	Total
Mars	3 434	53	1 391	00	4 878
Avril	16 148	250	2 595	00	18 993
Mai	13 677	355	1 816	777	16 605
Juin	22 204	613	2 525	00	25 342
Juillet	18 474	889	1 503	3 105	23 971
Août	15 912	820	712	3 255	20 699
Septembre	11 920	833	875	525	14 155
Octobre	17 464	1 163	1 006	215	19 848
Novembre	13 439	782	1 070	104	15 395
Décembre	2 336	224	296	14	2 870
Total	135 008	5 962	13 789	7 995	162 754

Source : Données in UNB-CENOU, *op. cit.*, p. 24.

Le tableau montre bien que la majorité des consommateurs du SRU sont des étudiants. Cela respecte la logique du service et rassure sur son fonctionnement normal. A eux seuls en effet, les étudiants ont consommé près de 83% des repas servis en 1980. Au mois de juin, où la consommation est la plus élevée (25 342 repas), comme aux mois de mars (premier mois d'activités en début d'année universitaire⁸⁹⁶) et de décembre (dernier mois en fin d'année universitaire), où la fréquentation totale a varié entre 3500 et 2500 personnes, le rapport mensuel entre le nombre d'étudiants et le total des consommateurs est resté supérieur à 70%.

Il faut toutefois remarquer que parmi les catégories de consommateurs, il y en a une qui est totalement extérieure à la communauté universitaire. Désigné dans le tableau par le terme d'« usagers extérieurs »⁸⁹⁷, ce groupe se compose de personnes qui sont totalement absentes aux mois de mars et avril et seulement 14 au mois de décembre. Cette variation numérique suit la courbe générale des consommateurs étudiants et de l'ensemble des usagers du SRU. Ce qui retient l'attention en revanche au sujet de ces usagers « passagers » ou « extérieurs », c'est que

⁸⁹⁶ La réforme de l'école nouvelle entrée en vigueur à la rentrée de 1977 fait commencer l'année scolaire (et universitaire en République populaire du Bénin, de la mi-février pour s'achever à la mi-décembre. C'est ce qui explique qu'en 1980 où cette réforme est encore en application, le premier mois des activités du SRU est le mois de mars et que décembre en soit le dernier mois.

⁸⁹⁷ Dans le document de travail exploité, ils sont désignés comme « passagers ». Voir UNB-CENOU, *op.cit.*, p. 24.

leur nombre devient considérable en juillet (3 105) et en août (3 255), ce qui représente, pour les deux mois, environ 19% des étudiants et 14% du total des consommateurs. Aucune explication n'est disponible pour un descriptif de cette catégorie d'usagers. Mais en se référant au nombre important d'ouvriers saisonniers que draine la quasi imposition de la production agricole par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire de Kérékou, on peut penser que ce sont majoritairement les personnes effectivement extérieures à la communauté de l'UNB et qui ont été engagées occasionnellement pour la *récolte* et l'*égrenage*⁸⁹⁸ de la grande saison de 1980⁸⁹⁹. Ainsi le SRU, qui est un secteur vital en milieu de journée pour tout campus universitaire, a rendu un service utile, bien au-delà des membres ordinaires de la communauté universitaire de l'UNB. En somme, même en absence de données susceptibles d'aider à se prononcer sur la qualité des repas, on peut affirmer que ce secteur est bien sollicité puisqu'il connaît une fréquentation moyenne d'environ 750 personnes par jour, ce qui représente à peu près 1/5 de l'effectif étudiant (3 500) de cette année 1980.

Sans avoir fait état d'une importante demande du public, le rapport du CENOU permet de réaliser que tous ceux qui ont recours au SRU ont toujours été servis en repas puisque le nombre de repas effectivement servis est toujours inférieur au nombre prévu comme le présente le tableau ci-dessous.

⁸⁹⁸ Les termes de récolte et égrenage sont ainsi utilisés dans les catégories de dépenses agricoles de la campagne universitaire de 1977, cf. « Tableau 3 : Récapitulatif de la Campagne agricole de 1977 » in « Chapitre 8 : L'impossible université nouvelle ».

⁸⁹⁹ Voir le chapitre sur « l'impossible université nouvelle » et la section « 2-1-Un bilan agricole négatif à l'UNB ».

Tableau 22 : Prévisions et services des repas du SRU en 1980

Mois	Repas prévus	Repas servis	Taux d'invendus
Mars	5 000	4 878	2,4%
Avril	19 630	18 993	3,2%
Mai	15 615	16 605	6,3%
Juin	26 980	25 342	6%
Juillet	24 615	23 971	2,6%
Août	21 720	20 699	4,7%
Septembre	14 695	14 153	3,6%
Octobre	20 850	19 848	4,8%
Novembre	16 275	15 395	5,4%
Décembre	3 760	2 870	23,6%
Total	169 140	162 754	3,8%

Source : Données in UNB-CENOU, *op. cit.*, p. 23.

Le taux de perte de repas est énorme pour le mois de décembre puisqu'il y a 890 repas non servis sur une prévision de 3 760. Cela est légèrement supérieur à la moyenne journalière de repas servis mais le phénomène ne s'est produit que pour le mois de décembre où l'euphorie du départ imminent en vacances et les habituelles désertions du rythme universitaire, après les partiels, constituent sans doute des raisons majeures. Outre donc l'exception du mois de décembre, le nombre le plus bas de repas non vendus est celui de 122, enregistré en mars et le plus élevé est celui de 1638 pour le mois de juin. De façon générale, le fait qu'il soit toujours resté une quantité raisonnable de repas inspire deux remarques. D'une part, l'objectif d'offrir un déjeuner à toutes celles et tous ceux de l'UNB qui souhaitent se restaurer sur place et à moindre coût est largement atteint. D'autre part, les pertes théoriques enregistrées étant raisonnables puisqu'il s'agit tout de même d'une restauration de masse, on peut penser que la qualité du repas servi est appréciable et ne conduit pas à un rejet massif des consommateurs. Il faut enfin relever que le service de la prévision a montré son efficacité en essayant de maîtriser l'anticipation de la prévision et la réalité de la consommation effective tout au long de l'année. Bien se nourrir est un facteur de bonne santé. Mais au long d'une année universitaire, malgré une alimentation convenable, la santé peut être considérée sujette à de multiples fluctuations. Sa gestion au quotidien constitue une activité importante du CENOU.

Le service universitaire de la santé (SUS) a dû faire face, lui aussi, à l'accroissement du nombre des étudiants même si la comptabilisation de ses prestations n'a pas automatiquement augmenté en parallèle entre 1975 et 1980 comme cela se voit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Variation annuelle des consultations du SUS

Années	Nombres d'étudiants	Nombre de Consultations	Taux de variation en %
1974-1975	1 300	14 795	-
1978	2 418	12 739	-13,9
1979	2 600	12 396	-2,7
1980	3 500	14 687	+18,5

Source : UNB-CENOU, *op.cit.*, p. 33.

Le constat, fait dans le tableau montre que l'augmentation des effectifs des étudiants n'est pas un critère d'une plus importante activité du SUS. Ici, le bilan a la spécificité d'être exclusivement relatif aux étudiants. Le fait qu'il n'y a pas une mention explicite d'autres usagers, comme cela est le cas par exemple dans le secteur de la restauration, autorise à affirmer que d'autres catégories de personnes externes voire internes à la communauté universitaire n'ont pas recours aux soins du SUS, ou, s'il y en a, cela doit avoir été assez marginal. De plus, pour un accroissement de près de 35% de l'effectif étudiant entre 1979 et 1980, le taux de variation, avec une augmentation de 18% environ des consultations, est proportionnellement de moitié à peu près en 1980. Il faut toutefois souligner, qu'en raison des réformes de *l'Université Nouvelle* prévoyant des instituts nationaux spécialisés pour les diverses formations professionnelles et des cadres, « le nombre d'étudiants (...) s'est exceptionnellement accru lors de l'ouverture des instituts en 1980 »⁹⁰⁰. En 1980, des étudiants de certains instituts nationaux spécialisés implantés à Porto-Novo et Cotonou, donc hors du campus d'Abomey-Calavi n'ont pu bénéficier des consultations du SUS en raison de la distance à parcourir pour recourir aux prestations de ce service⁹⁰¹. Le tableau général de morbidité enregistrée en 1980, montre que ce sont bien les étudiants des deux sexes qui consultent le SUS. Ainsi, pour les étudiantes, on retrouve des indications comme 294 dysménorrhées et infections génitales, 37 cas de suivi de grossesses, 20 accouchements, 6 avortements spontanés, 4 avortements provoqués, 5 tests de grossesse et 12 consultations

⁹⁰⁰ Source : UNB-CENOU, *op.cit.*, p. 33.

⁹⁰¹ Pour remédier à ce problème, les responsables du CENOU procèdent à l'ouverture sur place, dès la rentrée 1981, d'une infirmerie universitaire pour l'Institut national d'économie (INE) implanté à Cotonou.

gynécologiques. Du côté des hommes, il y a un cas d'azoospermie, 7 cas d'hématurie, 10 cas d'orchite et 4 cas de syphilis. Les hommes sollicitent apparemment beaucoup moins le SUS que les femmes, si l'on s'en tient aux cas de maladies exclusivement masculines, moins nombreuses que celles spécifiquement féminines.

De façon globale 10 699 cas de 16 diverses maladies communes à des femmes comme à des hommes sont enregistrés en 1980 avec un cas de décès en drépanocytose. Le tableau *infra* est un récapitulatif de ces 16 maladies par ordre croissant selon le nombre de cas suivis.

Tableau 24 : Principales maladies suivies en 1980 par le SUS

N° d'ordre	Type de Maladie	Nombre de cas
1	Drépanocytose	28
2	Ulcère	134
3	Algie dentaire	139
4	Infections gonococciques	174
5	Angine	216
6	Dermatose	236
7	Parasitose	224
8	Vertige	312
9	Insomnie	497
10	Sinusite	552
11	Trachéites, pneumopathie	677
12	Algies Rhumatismales	777
13	Céphalée	977
14	Paludisme	1 521
15	Troubles digestifs	1 720
16	Asthénie	2 517
TOTAL	16	10 699

Source : UNB-CENOU, *op.cit.*, p. 36.

En dehors des cas d'asthénie et de troubles digestifs, qui sont en réalité des affections très ponctuelles, c'est le paludisme, encore appelé la malaria⁹⁰² qui est la maladie dominante récurrente chez les étudiant-e-s de l'UNB avec 1521 cas en 1980, soit en moyenne 2 cas sur 5 étudiant-e-s. Les troubles digestifs et l'asthénie font d'ailleurs partie des symptômes du paludisme⁹⁰³. De plus, les cas de céphalées, dont certaines peuvent être symptomatiques de la malaria, sont aussi considérables. Il est possible que de nombreux cas, parmi les 977 enregistrés par le SUS en 1980, trouvent leur origine dans l'association du rythme universitaire avec la lourdeur de la chaleur tropicale ou du climat tout entier. Il y a de nombreux cas de pathologie signalés, en nombre plus ou moins modérés d'ailleurs, dont il est difficile d'établir un lien spécial à la vie universitaire. Tels seraient par exemple, les 216 cas d'angine, 139 cas d'algie dentaire, ou 28 cas de drépanocytose ou même 777 cas d'algies rhumatismales, 497 cas d'insomnie ou 312 cas de vertige. En définitive les 10 699 cas de maladies signalées par le SUS en 1980 font réaliser qu'il existe potentiellement trois tours de consultation par an par étudiant. Cette fréquence moyenne, qui ne paraît pas excessive, témoigne toutefois de l'utilité du SUS. Ainsi, certaines de ses fonctions extraordinaires comme les 12 consultations gynécologiques, les 37 suivis de grossesse et les 20 accouchements montrent la bénéfique nécessité d'un secteur consacré au suivi de la santé des étudiant-e-s, dont la vie ne se limite pas au cadre du campus universitaire.

⁹⁰² Le paludisme également appelé malaria est l'une des plus fréquentes et dangereuses maladies parasitaires tropicales. Son agent pathogène est transmis par la piqûre du moustique anophèle. Par voie sanguine, les agents pathogènes atteignent le foie, où ils arrivent à maturation. Les plasmodiums retournent dans la circulation sanguine où ils se multiplient dans les globules rouges. Après quelques jours, les globules rouges éclatent et libèrent des toxines. L'organisme du patient réagit par une poussée de fièvre. En 2004, le paludisme est déclaré par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme la maladie la plus répandue dans le monde. Première cause de mortalité des enfants de moins de cinq ans en Afrique, la malaria tue plus d'un million de personnes par an. Avec 90% des décès, l'Afrique est le continent le plus touché par les cas de paludisme. Quand un moustique sain pique un sujet infecté, il devient vecteur de la maladie. La transmission d'homme à homme est quasi impossible à l'exception d'un seul cas de probable contamination inter-humaine directe : cela peut se produire lorsqu'une femme enceinte infectée contamine son enfant par voie transplacentaire.

⁹⁰³ Du point de vue symptomatique, les manifestations cliniques de la malaria sont très diverses. Une fièvre 8 à 30 jours après l'infection peut s'accompagner de maux de tête, de douleurs musculaires et abdominales, de vomissements, de diarrhées, de toux, des céphalées et des douleurs au niveau des membres. Des cycles typiques alternant fièvre, frissons avec sueurs froides et transpiration intense, peuvent alors survenir, ainsi que de la nausée et du vomissement. Il peut se produire aussi une pression artérielle basse causant des étourdissements lors du passage de la position couchée ou assise à celle debout ; un vague endolorissement musculaire et un appétit médiocre. Il arrive que dans des régions où le paludisme est hautement endémique, une partie de la population est porteuse asymptomatique. Suite à de nombreuses années d'infection chronique par le parasite, certains individus tolèrent sa présence et développent une immunité acquise.

1-3- Problèmes des étudiants, repositionnement du Gouvernement

Le dixième anniversaire de l'UNB s'ouvre sur un climat de tension entre les étudiants et le Gouvernement révolutionnaire. Quelques mois avant le début de l'année 1980, plus de deux mille étudiants ce qui représente « la quasi-totalité »⁹⁰⁴ de l'effectif étudiant⁹⁰⁵, tiennent une assemblée générale le 11 juin 1979. Ils décident alors de « détruire la coopérative universitaire »⁹⁰⁶ et formulent un certain nombre de revendications relatives à :

- l'augmentation de la bourse universitaire mensuelle de 18 000 CFA (30€ environ) estimée insuffisante par rapport au coût de la vie qui a augmenté sensiblement ;
- l'embauche de nouveaux enseignants face à la pénurie qui fait que certains comme Robert Dossou, doyen du département du droit et sciences économiques assurant « au minimum 30h de cours par semaine »⁹⁰⁷, se compare à un « instituteur du département »⁹⁰⁸;
- l'augmentation du nombre de bus universitaires pour le transport des étudiants ;
- la construction et l'équipement des laboratoires de travaux pratiques
- la constitution d'une bibliothèque et d'un centre de documentation universitaires dignes de ce nom ;
- le renforcement de la capacité d'accueil de la cité universitaire...⁹⁰⁹

⁹⁰⁴ Cf. Archives personnelles de Jean Roger Ahoyo (AP-Roger Ahoyo), « Lettre ouverte à Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin ». Il s'agit d'une copie incomplète de ladite lettre qui n'est pas datée mais rédigée vraisemblablement au cours de l'année 1980 (puisque une référence y est faite aux « timides solutions » prises en faveur de l'UNB à la dernière rentrée). La lettre, adressée au président Kérékou, est écrite par trois associations d'étudiants à savoir l'Association des étudiants et stagiaires du Bénin en France (A.E.D), l'Association des étudiants du Bénin en Roumanie (A.E.B.R.) et l'Association des étudiants et stagiaires du Bénin en Union Soviétique (A.E.S.B.U.S.). On voit bien que les auteurs de la lettre se donnent une certaine liberté aussi bien dans le style que dans le contenu de leur courrier. Au Bénin, le président Kérékou est appelé sous le vocable de « Grand camarade de lutte » alors qu'il est désigné ici par la civilité « Monsieur » qui est d'ailleurs proscrite au Bénin depuis l'option du socialisme. Dans un contexte de pouvoir absolu, il est assez audacieux d'écrire pour reprocher au président de la République de mettre en « geôles » certains de leurs « camarades de l'Université Nationale du Bénin et de certains établissements secondaires ». Le moins qu'on puisse penser est que si les auteurs de cette lettre ouverte étaient accessibles au régime de Kérékou, ils risquaient de subir le même sort que ceux de leurs camarades dont ils défendent la cause.

⁹⁰⁵ Suivant une source du SNES (Syndicat national de l'enseignement supérieur) présentant le tableau d'évolution des effectifs étudiants de 1971 à 1979, l'UNB compte 2431 étudiants en 1979. Voir Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (S.N.E.S.), *Pour l'épanouissement d'un enseignement supérieur démocratique et responsable*, Cotonou 1979, p. 22.

⁹⁰⁶ AP-Roger Ahoyo, « Lettre ouverte à Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin ».

⁹⁰⁷ Robert Dossou, *Entretien du 10 décembre 2014* sur « étude prospective/bilan des structures et des programmes de l'université d'Abomey-Calavi : de l'Institut d'Enseignement supérieur du Bénin à ce jour », transcription, p. 9.

⁹⁰⁸ *Ibid.*

⁹⁰⁹ Ces points non exhaustifs sont ceux auxquels fait allusion la lettre ouverte sus-évoquée.

Il semble, du reste, qu'après une visite à l'université, dès sa prise de service, le nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Armand Montéiro⁹¹⁰ reconnaît que les problèmes posés par les étudiants « sont réels et non imaginaires »⁹¹¹. Toutefois, les étudiants, en décidant « la destruction et l'enterrement de la coopérative universitaire, véritable goulot d'étranglement des libertés à l'Université »⁹¹² nationale du Bénin, n'ont certainement pas mesuré à quel point leur option paraît intolérable pour le gouvernement de Kérékou. La réaction est prévisible et inévitable : deux jours après, au conseil des ministres du mercredi 13 juin 1979, le gouvernement de Kérékou annonce des mesures à visée d'intimidation et de prévention. Il s'agit d'incarcérer tous les responsables étudiants qui ont participé à l'assemblée générale ayant projeté la dissolution de la coopérative universitaire, de leur supprimer leur bourse et de menacer de la fermeture pure et simple de l'université en cas de récidive⁹¹³. Irréductibles dans leur détermination, les étudiants manifestants déclenchent une grève d'avertissement de 72 heures dès le lendemain, jeudi 14 juin. Kérékou fait alors occuper le campus universitaire par des militaires. Il entame une chasse acharnée aux étudiants grévistes et meneurs du mouvement. Beaucoup sont arrêtés, dont certains seront détenus à la Sureté urbaine de Cotonou (SUC). Après six mois de détention ces derniers adressent une lettre au président de la République ainsi qu'au ministre de l'intérieur le 18 janvier 1980. Dans leur correspondance, les étudiants jugent déplorable leurs conditions de détention et attirent l'attention du destinataire sur les conséquences de leur arrestation. Ils énumèrent les six principaux points ci-après :

- plusieurs de nos camarades se trouvent depuis plus de 7 mois au moins au violon et en cellule. Quatre sont enfermés au violon 1 et 2 où il n'y a ni lumière ni oxygène, les microbes et les vers de toutes sortes y prolifèrent. Ils y sont entassés souvent à plus d'une vingtaine, tous dangereusement malades ;
- la bourse ne nous ayant pas été payée, et pour la plupart n'ayant pas de parents à Cotonou, nous sommes transformés en de véritables mendiants ;

⁹¹⁰ Armand Eugène Montéiro, sociologue de formation, a été le premier civil à occuper le poste de Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le gouvernement révolutionnaire de Mathieu Kérékou. Nommée le 2 février 1980, il est reconduit dans ses fonctions en avril et décembre 1982 et y reste jusqu'au 3 août 1984. Voir Pierre G. Mètinhoué, *Les ministres du Dahomey et du Bénin : mai 1957-février 2006*, Porto-Novo, C.N.P.M.S. 2006, p. 238.

⁹¹¹ Armand Montéiro, propos rapportés in « Lettre ouverte ... »

⁹¹² In « Lettre ouverte... »

⁹¹³ In « Lettre ouverte... »

- des camarades sérieusement malades manquent de soin et d'argent pour acheter des médicaments. C'est le cas du camarade AZON Rigobert, deux fois hospitalisé et qui présentement ne sait pas comment s'acheter des médicaments ;
- année scolaire 79 perdue et année 80 incertaine ;
- brimades de la part de la police qui nous astreint constamment à des corvées, et nous menace de répression en cas de refus ;
- renvoi arbitraire de nos parents, etc...⁹¹⁴

Le premier point de ces revendications laisse penser aux atroces traitements des violents enfermements répressifs menés sous des régimes coloniaux et post-coloniaux en Afrique tel qu'étudiés pour les 19^e et 20^e siècles sous la direction de Florence Bernault⁹¹⁵. Etant alors un des symboles du « pouvoir colonial »⁹¹⁶ ainsi qu'un moyen de contrôle de la population locale, la geôle coloniale fait partie des infrastructures de « l'urbanisme colonial »⁹¹⁷ assurant « les fonctions d'organisation et de répression »⁹¹⁸. Face aux défis de souveraineté et de mainmise sur la population nationale, les États indépendants de l'Afrique subsaharienne ont tous gardé à la prison héritée du colonisateur « la fonction militaire et la fonction répressive "civile" [qui y] étaient liées au départ »⁹¹⁹. Cependant, il faut se garder d'y lire les méfaits d'« un État en crise » ou d'« un État blessé » pour reprendre les termes de Christine Deslaurier au sujet des enfermements génocidaires du Rwanda entre 1990 et 1996⁹²⁰. Les étudiants béninois, que sont ces détenus qui s'expriment, se sentent au contraire, assez libres pour avoir encore conscience de leurs droits bafoués qu'ils sont en train de réclamer en conséquence. Ils se considèrent comme des personnes privées de leurs droits fondamentaux et en appellent au respect de leur dignité humaine.

En demandant que leur soit préservé le droit à la visite, aux soins, voire à l'instruction, ces prisonniers gardent une grande lucidité sur leurs droits à la satisfaction des besoins fondamentaux

⁹¹⁴ Lettre des étudiants détenus à la SUC, lettre du 18 janvier 1980, cité in AEB-AEBR-AESBUS, « Lettre Ouverte à Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin ». Voir AP-Roger Ahoyo.

⁹¹⁵ Florence Bernault (dir), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala 1999.

⁹¹⁶ Odile Goerg, « Urbanisme colonial et prisons en Afrique : quelques éléments de réflexion à propos de Conakry et Freetown, 1903-1960 » in Florence Bernault (dir) *op.cit.*, p. 163.

⁹¹⁷ *Ibid.*

⁹¹⁸ Odile Goerg, « Urbanisme colonial et prisons en Afrique : quelques éléments de réflexion à propos de Conakry et Freetown, 1903-1960 » in Florence Bernault (dir) *op.cit.*, p. 163.

⁹¹⁹ *Ibid.*

⁹²⁰ Christine Deslaurier, « Un système carcéral dans un État en crise : prisons, politique et génocide au Rwanda (1990-1996) » in Florence Bernault (dir), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala 1999, p. 437.

inaliénables de la personne humaine. Ainsi, n'ayant eu aucune réponse à leur courrier du 18 janvier, ils reviennent à la charge le 24 mars en adressant au Président de la République, « une motion de grève de faim de 48h »⁹²¹. En réponse, Kérékou ordonne le transfert de ces étudiants « des commissariats de police à la prison centrale de Cotonou »⁹²². Cette stratégie de la grève de la faim, adoptée pour se faire entendre, semble donc sans succès comme les associations d'étudiants et stagiaires béninois de France, de la Roumanie et de l'Union Soviétique l'évoquent dans une lettre ouverte au président Kérékou. Face à tous les appels au secours déjà lancés par leurs camarades emprisonnés et qui n'ont pas eu gain de cause, les auteurs de la *Lettre ouverte* dénoncent ce qu'ils considèrent comme certains méfaits et torts du régime de Kérékou. Ils décrivent l'ambiance générale qu'entretient au niveau national, le pouvoir central de Kérékou :

Votre pouvoir détient le triste record d'avoir forcé à l'exil plus d'intellectuels béninois que ne l'ont fait les autres pouvoirs pro-impérialistes ayant précédé le vôtre ; [votre pouvoir] a plus qu'aucun semé la terreur au sein des masses populaires (rappelez-vous les fameuses campagnes anti-sorcières où des vieillards, hommes et femmes sans défense étaient séchés au soleil, bastonnés et où hélas beaucoup ont perdu la vie) ...⁹²³

Ces premières dénonciations de la violence et de la terreur, dont use le gouvernement de Kérékou, permettent de mesurer l'ambiance nationale qu'entretient ce régime décrié par les étudiants. Philippe David fait observer qu'en cette année 1979, malgré les apparences d'un GMR qui continue de faire croire qu'il a le vent en poupe, la Révolution béninoise s'essouffle sensiblement. En effet, depuis quelques années, « de nombreux cadres, condamnés à mort ou simplement inquiets de l'avenir, ont pris la fuite et sont venus, en attente de jours meilleurs, gonfler un peu partout les organismes internationaux »⁹²⁴. Dans son autobiographie, Léonard Wantchékon fait état d'une ambiance de morosité générale qui règne dans tout le pays à cause de cette « abolition massive des droits individuels les plus élémentaires »⁹²⁵. Il en résulte, selon L. Wantchékon, que « des milliers d'étudiants et de fonctionnaires – la classe intellectuelle

⁹²¹ Lettre des étudiants détenus à la SUC, lettre du 24 mars 1980, cité in AEB-AEBR-AESBUS, « Lettre Ouverte à Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin ». Voir AP-Roger Ahoyo.

⁹²² AEB-AEBR-AESBUS, « Lettre Ouverte à Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin ».

⁹²³ AEB-AEBR-AESBUS, « Lettre Ouverte à Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin ».

⁹²⁴ Philippe David, *Le Bénin*, Paris Karthala 1998, p. 65.

⁹²⁵ Léonard Wantchékon, *Rêver à contre-courant, autobiographie*, Paris, L'Harmattan 2012, p. 91.

remuante - »⁹²⁶ optent pour l'émigration « au Gabon, en Côte d'Ivoire et en France »⁹²⁷. L'implacable répression dont font l'objet les contradicteurs du régime est indéniable selon Sébastien Sotindjo. Ce dernier y trouve l'explication du fait que pendant quatre ans, de 1975 à 1979, « aucun mouvement protestataire n'est enregistré au Bénin »⁹²⁸. Estimant y lire quelque élément de comparaison à la formule hitlérienne de l'Allemagne nazie, « un seul peuple, un seul État, un seul Chef »⁹²⁹, l'historien béninois Sotindjo en conclut que « le quadrillage politique, le matraquage idéologique et la répression policière mettent au pas tout un Peuple »⁹³⁰. Une atmosphère à la fois de peur et de résignation est entretenue. Mais certains étudiants, dont se réclame alors L. Wantchékon, se sentent décidés à ne pas abdiquer : « Nous étions résolus à faire de l'Université Nationale du Bénin, un bastion de résistance capable de restaurer la liberté politique sur le campus et dans tout le pays »⁹³¹. On comprend dès lors qu'en plus de ce qui est décrit du contexte national global, les auteurs de la lettre ouverte aient choisi d'énumérer les préjudices contre la jeunesse étudiante en particulier :

Vous avez sur vos mains, le sang des glorieux manifestants de juin 1975. (...) Le 17 août 1979, lors de votre rencontre avec les étudiants à l'Université, quand ceux-ci voulaient sortir de la salle après l'arrestation de leur responsable, vous avez donné l'ordre à vos gardes du corps de « brûler la cervelle » à quiconque oserait sortir de la salle. (...) ce même 17 août, vous avez déclaré : « le 26 octobre 1972 nous avons dit que nous marcherons sur des cadavres... »

Il est vraisemblable que ce dispositif, mis en place par le gouvernement, devrait avoir pour effet de faire redouter les conséquences de toute tentative de transgression des directives du PRPB. Mais *a priori*, eu égard à ce qui est stigmatisé comme « des arrestations arbitraires, les tortures et tout genre de sévices au P.C.O (Poste de Commandement Opérationnel) »,⁹³² les étudiants se veulent irréductibles. Ils mettent en œuvre les stratégies de contournement voire de clandestines rebellions pour braver le pouvoir dictatorial qui se consolide à l'opposé. Pour

⁹²⁶ *Ibid.*

⁹²⁷ *Ibid.*

⁹²⁸ Sébastien Dossa Sotindjo, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin », in Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin, *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines*, n° 20, volume I, décembre 2014, p. 14.

⁹²⁹ Traduction par Sébastien Sotindjo de la formule célèbre « Ein Volk, ein Reich, ein Führer » d'Adolph Hitler. Voir Sébastien Sotindjo, *op.cit.*, p. 14.

⁹³⁰ Sébastien Dossa Sotindjo, *op.cit.*

⁹³¹ Léonard Wantchékon, *Rêver à contre-courant, autobiographie*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 92.

⁹³² AEB-AEBR-AESBUS, « Lettre Ouverte à Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin ».

certains étudiants déterminés à en découdre avec la dictature révolutionnaire de Mathieu Kérékou, résister dans ces conditions consiste à oser lutter pour venir à bout du régime de terreur que décrit Wantchékon :

Le campus universitaire était en état de siège, en fait à l'image du pays entier. Des histoires glaciales circulaient à propos d'étudiants mystérieusement kidnappés ou disparaissant sans laisser de trace. Les patrouilles armées sillonnaient la ville, et à la nuit tombée, on voyait les miliciens d'État à la mine fermée stationnés à chaque coin de la rue. Les barrages militaires se multiplièrent sur les grandes artères. Le régime mit aussi en œuvre une propagande d'État de grande ampleur. Les élèves, les étudiants et les fonctionnaires se trouvèrent ainsi contraints de chanter régulièrement des hymnes à la gloire du « grand camarade » Kérékou⁹³³.

Il est clair que ce récit de la situation reflète le point de vue d'un opposant au régime révolutionnaire. De plus, il s'agit d'une mémoire à la fois glorieuse et ténébreuse puisque la publication est faite en 2012 sur une situation dont le narrateur a été aussi acteur depuis les années 1970-1980. Sa présentation sous-entend le dénouement encore incertain et imprévisible en 1979, alors que ce n'est pas le mouvement étudiant déclenché en juin 1979 qui a conduit à la chute du régime révolutionnaire. Mais de fait, le récit ne peut pas non plus être classé comme une pure fiction car il charrie forcément bien de vérités sur les velléités du pouvoir révolutionnaire dictatorial de Mathieu Kérékou des années 1980. De plus, l'ouvrage de Léonard Wantchékon permet de mesurer comment les manifestations universitaires de 1979 constituent un nouveau point de départ.

Une portée historique de juin 1979 est que les étudiants manifestants se sont ainsi donné le pouvoir de contester le redoutable régime « révolutionnaire », grâce au mouvement universitaire. C'est, du moins, la réflexion de Richard Banégas, quand il cite 1979 comme le premier des deux « moments importants » qui ont marqué la « riche histoire » du mouvement étudiant béninois sous le régime de Kérékou⁹³⁴. Banégas affirme que 1979 et 1985 « constituent des antécédents qui ont marqué la mémoire des mobilisations ultérieures »⁹³⁵. C'est ce que soutient Séraphin Agbaoungbata, ancien responsable et organisateur du militantisme étudiant des années 1980 et 1990 qui explique que l'objectif des tout premiers mouvements étudiants était

⁹³³ Léonard Wantchékon, *op.cit.* p. 91 & 92.

⁹³⁴ Richard Banégas, *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala 2003, p. 97.

⁹³⁵ *Ibid.*

d'organiser des mobilisations de « lutte pour avoir, arracher le droit de lutter. C'était des luttes pour pouvoir lutter »⁹³⁶. Son emploi du mot lutte, laisse penser à toute la tension d'ambiance de guerre entretenue entre les militants étudiants et les défenseurs de la Révolution. De plus, la prise en compte spéciale des mouvements étudiants dans le processus des « mobilisations sociales sous Kérékou »⁹³⁷ permet d'apprécier leur autonomie et celle de la jeunesse universitaire. Nous n'abordons pas ici le lien qui peut exister, de façon générale, entre un mouvement étudiant et les autres organisations de mouvement social comme le présente une récente étude coordonnée par Aurelien Casta et Emmanuel Porte⁹³⁸. Il demeure, dans le cas béninois, que, du côté des universitaires comme de celui des révolutionnaires, le jugement qu'émet chacun des deux camps sur les actions menées par l'autre, tend à la diabolisation du camp adverse.

Dans une logique d'accusation réciproque de l'adversaire, on comprend que ce qui est qualifié par les auteurs de la lettre ouverte de « timides solutions qui sont à mille lieues de résoudre les problèmes de l'université »⁹³⁹ soit présenté, dans l'organe d'information nationale, comme d'« importantes mesures en faveur des étudiants de l'UNB »⁹⁴⁰ prises par le Bureau politique du Comité Central du PRPB, lors de sa session du samedi 1^{er} mars 1980. En effet, après le bras de fer né entre étudiants et gouvernement, et sans doute avec l'implication personnelle et l'insistance particulière du nouveau ministre de l'enseignement supérieur, Armand Montéiro, les autorités du PRPB décident de donner quelques réponses aux revendications des étudiants. L'essentiel des mesures qui sont prises deux semaines après la rentrée universitaire de février 1980 se résume aux quatre points suivants :

- 1- la mise à disposition de 10 nouveaux bus pour le transport des étudiants entre Cotonou et Abomey-Calavi ;
- 2- la fixation à 25 CFA du ticket de bus, objet jusque-là d'une inflation fantaisiste ;

⁹³⁶ Séraphin Agbaoungbata, Entretien sur le militantisme étudiant, Cotonou, mai 2014.

⁹³⁷ Cf. Richard Banégas, « Mobilisations sociales et oppositions sous Kérékou » in <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/059025.pdf> (consulté le 26/09/2015), ou in <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01010089/document> (consulté le 21/05/2016).

⁹³⁸ Aurelien Casta & Emmanuel Porte (coord.), *L'autonomie en mouvements : revendications syndicales et mouvements étudiants*, Collection GERME (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants), Paris, Syllepse 2015.

⁹³⁹ Léonard Wantchékon, *op.cit.* p. 91 & 92.

⁹⁴⁰ *Ehuzu*, n° 1110 du 3 mars 1980, p. 1.

- 3- l'obligation pour tous les étudiants du port des uniformes réglementaires, pour éviter la concurrence vestimentaire, occasion de besoins de dépenses complémentaires des jeunes étudiants qui se plaignent de l'insuffisance des bourses ;
- 4- l'augmentation à hauteur de 22% de la bourse mensuelle qui passe dès lors de 18 000 à 22 000 CFA⁹⁴¹.

Ces solutions sont apportées aux problèmes des étudiants en vue d'une certaine pacification, au moins apparente, de l'ambiance sur le campus universitaire. Par ailleurs, dans le processus dit de « révolutionnarisation des anciennes structures de l'UNB »⁹⁴², le Bureau politique prend acte, à l'occasion, du rapport du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique soulignant « l'ouverture effective, à la rentrée universitaire de 1980, de trois (3) Instituts nouvellement créés »⁹⁴³. Ce sont :

- l'Institut National des Sciences Juridiques et Administratives (INSJA) ;
- l'Institut National des Sciences de la Santé (INSS) ;
- l'Institut National d'Economie (INE)⁹⁴⁴.

En raison de toutes ces nouvelles dispositions, le Bureau politique formule, à l'endroit des étudiants, le souhait d'un sursaut de patriotisme et de respect du bien commun que sont les nouveaux bus affectés à leur service. Ainsi, comme le relaie *l'organe du militantisme révolutionnaire*, « suite à ces importantes décisions, le Bureau Politique en appelle au sens patriotique et à l'esprit de responsabilité de tous les étudiants béninois afin qu'ils respectent scrupuleusement les règles établies pour une bonne utilisation des moyens de transport mis à leur disposition »⁹⁴⁵. Mais ces actions politiques n'ont pas pour autant suffi à faire oublier ni négliger la question des étudiants détenus suite à la grève de juin 1979. En réalité, le contexte de célébration du dixième anniversaire de l'UNB en cette année n'est donc pas serein même si des manifestations commémoratives de l'événement ont lieu avec la participation du Chef de l'État Mathieu Kérékou en personne.

⁹⁴¹ Voir *Ehuzu*, n° 1110 du 3 mars 1980, p. 1.

⁹⁴² Voir *Ehuzu*, n° 1110 du 3 mars 1980, p. 1

⁹⁴³ *Ehuzu*, n° 1110 du 3 mars 1980, p. 1.

⁹⁴⁴ *Ibid.*

⁹⁴⁵ *Ibid.*

1-4- Difficile nationalisation du corps enseignant universitaire

Au nom des principes de « l'École Nouvelle » béninoise, une grande politique de nationalisation du corps enseignant de l'Université poursuit son cours tout en révélant des limites. Ainsi, malgré la dénonciation, dans la rhétorique officielle, d'un certain système éducatif colonial et néo-colonial, les autorités béninoises ne peuvent se passer d'enseignants français et autres intervenants universitaires missionnaires qui viennent en appui au corps professoral local de l'UNB. Quelques documents, conservés au service des archives du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi UAC, (ex UNB), permettent de comprendre que la question de la gestion des « missions scientifiques qui arrivent à l'Université Nationale du Bénin »⁹⁴⁶ a retenu l'attention des recteurs Nathanaël Mensah, Jean Pliya et Karim Dramane entre 1979 et 1985⁹⁴⁷. Pour le recteur Mensah, à l'orée des dix ans de l'institution, il y a lieu de clarifier les réponses à quatre interrogations fondamentales au sujet de ces missions :

- Que faut-il entendre par l'expression « Missions scientifiques qui arrivent à l'Université Nationale du Bénin » ?
- Qui est chargé au RECTORAT des aspects administratifs des missions scientifiques qui arrivent à l'Université Nationale du Bénin ?
- Qui est chargé au RECTORAT de l'hébergement des Professeurs en mission scientifique à l'Université Nationale du Bénin ?
- Qui assure le déplacement des Professeurs qui viennent en mission scientifique à l'Université Nationale du Bénin ?⁹⁴⁸

Les quatre questions, qui introduisent le contenu de la note rectorale, indiquent par elles-mêmes que le sujet traité par la note n'est pas banal. Les éléments mis en perspective en montrent la complexité ainsi que l'importance que le recteur y attache. Cela permet de comprendre le manque de visibilité quant à la manière dont ces missions ont été gérées jusque-là. Premier responsable de l'UNB depuis 1977, Nathanaël Mensah éprouve le besoin de rédiger une note de service pour définir et réglementer ce domaine important de la vie de l'institution. Aussi, le recteur

⁹⁴⁶ Service des archives du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi (SAR-UAC), « Note sur les missions scientifiques qui arrivent à l'université nationale du Bénin », note signée du recteur Nathanaël Mensah, Abomey-Calavi, le 8 mai 1979.

⁹⁴⁷ Dans l'ordre chronologiques, les trois hommes sont recteurs de l'UNB : Nathanaël Mensah de 1977 à 1981 ; Jean Pliya de 1981 à 1983 et Karim Dramane de 1983 à 1985.

⁹⁴⁸ Nathanaël Mensah, Recteur de l'UNB, « Note sur les missions scientifiques qui arrivent à l'université nationale du Bénin » Abomey-Calavi, le 8 mai 1979, p.1, in SAR-UAC.

commence-t-il sa correspondance administrative en précisant que « la présente note a pour objet de fournir des réponses aux quatre questions fondamentales » qui sont ci-dessus citées.

Pour Nathanaël Mensah le sujet doit être traité par son cabinet. Par deux fois, pour les deuxième et troisième questions introductives de la note, le mot « RECTORAT » (sic) est exclusivement et entièrement écrit en caractère d'imprimerie. Une telle mise en forme apparemment insolite doit être intentionnée. Ce serait une mise en exergue pour bien indiquer aux destinataires du courrier le rôle central qui est dès lors dévolu au cabinet du rectorat pour « toutes les variétés de missions que l'Université Nationale du Bénin accueille »⁹⁴⁹. C'est désormais du ressort du rectorat de s'occuper des « aspects administratifs », ainsi que de « l'hébergement des Professeurs en mission scientifique » à l'UNB⁹⁵⁰. La diversité des missions et leur nombre montrent à quel point l'UNB est loin de pouvoir tenir le pari de nationalisation de son corps enseignant que soutiennent quatre types de missions scientifiques⁹⁵¹ :

- 1- les « missions-U.N.B. » qui sont entièrement prises en charge par la faculté ou l'institut universitaire bénéficiaire concernant un enseignement ou une participation à un jury de mémoire ou de thèse ;
- 2- les « missions-France » relatives à des offres de la République Française pour des enseignements assurés par des professeurs des universités françaises⁹⁵² ;
- 3- les « missions-OMS » offertes par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), sont exclusivement conduites en faveur de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) et de l'Institut de Santé Publique ; et
- 4- les « missions-AUPELF » conjointement financées par l'Association des Universités Partiellement et Entièrement de Langue Française (AUPELF⁹⁵³) et la faculté ou le département ou institut bénéficiaire.

⁹⁴⁹ Cette citation est la reproduction de la réponse donnée dans la note rectorale à la première question relative à la définition de l'expression missions scientifiques arrivant à l'UNB. Voir Nathanaël Mensah, document cité, p. 1.

⁹⁵⁰ *Ibid.*

⁹⁵¹ *Ibid.*, pp. 1&2.

⁹⁵² Il faut en distinguer deux catégories : d'une part, les missions dites de courte durée, couvrant 3 à 6 semaines, et qui sont financées par le ministère français de l'enseignement supérieur et, d'autre part, les missions qualifiées de moyenne durée s'étalant de 6 semaines à 3 mois et qui sont financées par le ministère français de la coopération.

⁹⁵³ L'AUPELF est l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française fondée à Montréal en 1961. C'est une organisation non gouvernementale et internationale implantée dans plus d'une trentaine de pays et englobant, dans les années 2000, plus de cent cinquante universités dans le monde. Le principal objectif poursuivi est de développer la coopération universitaire internationale sur la base de la langue française en favorisant la « pluralité culturelle et le progrès scientifique ». Pour cela, « l'AUPELF encourage la circulation de l'information

Grâce au document, isolé dans les archives, on comprend que sous le rectorat de Karim Dramane, il y a eu des difficultés, comme avec déjà son prédécesseur, dans la gestion des missions AUPELF. Le tableau ci-dessous en donne des éléments concernant l'année 1983-1984.

Tableau 25 : Missions AUPELF à l'UNB pour 1983-1984

Numéro d'ordre	De l'Université de	Nom du Professeur	Matière	État de la mission : R = réalisée ; P = en cours ou programmée
1	Abidjan	Alassane Salir N'Diaye	Embryologie	R
2	Abidjan	Justin Aka Kadio ou Daouda Aïdara	Physiologie (animale/cellulaire)	R
3	Dakar	Dia Osseyhou	Géologie structurale	R
4	Dakar	Gérard Cohen-Solal	Physique quantique	P
5	Lomé	Amégée Yawo	Génétique et amélioration des animaux domestiques	P
6	Lomé	Kwami Kpakpoté	Agrostologie et expérimentation agricole	R
7	Lomé	Togoata Apédoh-Amah	Littérature : techniques de l'expression théâtrale (le cas africain)	P
8	Rwanda	Thareisse Seminega	Génétique et amélioration des plantes	P
9	Tunisie	Hassen Maaref	Physique : caractères quantiques de la matière et du rayonnement	P
10	Yaoundé	Evina Ela	Machinisme agricole	P
11	Yaoundé	Gabriel Sogui	Sciences économiques : planification	P
12	Yaoundé	Samuel Fanso-Frendze Yurika	Chimie : spectroscopie	P
13	Yaoundé	Thomas Ndjine	Zoologie : hydrobiologie	P

Source : Données in SAR-UAC, « AUPELF-Tableau des missions attribuées-UNB »

La plupart de ces missions scientifiques sont assurées par des enseignants qui viennent des universités africaines créées avant l'université béninoise. Cette pratique de l'AUPELF, dont bénéficie l'UNB, fait partie du « programme d'échanges inter-universitaires africains (...) mis en

institutionnelle et scientifique entre ses différents membres et met à leur disposition des formules d'échanges variées » comme l'explique Jean-Louis Joubert dans la revue *Le monde diplomatique*. Voir <https://www.monde-diplomatique.fr/1988/12/JOUBERT/41333> (Consulté le 21/06/2016).

œuvre pour la première fois au cours de l'année universitaire 1975/76 »⁹⁵⁴. Il s'agit, dès lors, de mettre en place « un réseau d'échanges de professeurs et de chercheurs [qui] poursuit deux objectifs principaux : il tente de répondre à un besoin précis, le manque d'enseignants ; il favorise la connaissance mutuelle entre universités africaines et universitaires africains »⁹⁵⁵. Ainsi l'UNB bénéficie des expériences d'enseignants venant des universités créées à Tunis (Tunisie) en 1960, à Yaoundé (Cameroun) en 1962, à Butare (Rwanda) en 1963, et à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 1964, dans plusieurs disciplines comme la médecine, l'agronomie, l'économie et les sciences techniques. Mais il semble qu'une difficulté subsiste quant à l'aboutissement de ces missions puisque sur les 13 modules d'enseignement programmés, quatre seulement sont déjà bouclés au moment de la récapitulation.

Le faible pourcentage de 30% de réalisation fait s'interroger sur les conditions d'accomplissement de ces missions. La date de cet état des lieux n'est pas indiquée sur le document d'archive. Il s'agit probablement d'un moment proche de la fin d'année universitaire ou, tout au moins, du deuxième semestre. Dans les mentions concernant les missions programmées, il est précisé que certaines sont parfois « annulées ou n'ont pas été réalisées »⁹⁵⁶ ou qu'elles sont ou en cours de réalisation ou « reportées aux mois d'octobre, de novembre ou de décembre »⁹⁵⁷. Par ailleurs, « la France continue à apporter son aide à la formation et au perfectionnement des étudiants, enseignants, techniciens au Bénin. Elle facilite leur accès aux grandes écoles ou écoles techniques supérieures françaises »⁹⁵⁸. Les accords précisent, pour ce qui est de l'enseignement supérieur, que « le Bénin élabore seul son plan de développement, la France n'intervenant désormais qu'à la demande de ce pays pour créer et développer un enseignement supérieur de niveau international. Les relations interuniversitaires, seront développées au moyen d'arrangements particuliers entre Universités. L'aide française s'établira au moyen de programmes pluriannuels »⁹⁵⁹. La présence d'enseignants français dans divers secteurs de l'enseignement supérieur béninois, comme à la Faculté des sciences et techniques (FAST), à la Faculté des sciences juridiques, économiques et politiques (FASJEP) et à l'Institut national de

⁹⁵⁴ SAR-UAC, Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française, Programme 1984, p. 6.

⁹⁵⁵ *Ibid.*

⁹⁵⁶ SAR-UAC, « AUPELF-Tableaux des missions attribuées-Université nationale du Bénin, note n° 3 ».

⁹⁵⁷ *Ibid.*, voir note n° 2.

⁹⁵⁸ Marie Elisabeth Cousin, « Les conventions internationales conclues par la France et publiées au Journal Officiel de la République française en 1978 » in *Annuaire français de droit international*, vol 24, n°1, 1978, p.1014. Voir http://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1978_num_24_1_2139 (consulté le 21/06/2016).

⁹⁵⁹ *Ibid.*

formation et de recherche en éducation (INFRE) est une réalité, ne serait-ce qu'en l'année 1984-1985. C'est ainsi qu'on peut citer par exemple :

- Jean-Pierre Profizi de la FAST ;
- Monique Baudrant de l'INFRE
- Jean-Claude Bessard de la FASJEP
- l'arrivée de François Bonnefoi le 24 septembre 1984 pour occuper « le poste de professeur de mathématiques à la faculté des Sciences et Techniques à l'UNB »⁹⁶⁰
- l'arrivée prévue pour le 27 septembre 1984 de Jean-Marie Coustard comme « maître de conférences de chimie à la faculté des Sciences et Techniques de l'U.N. B »⁹⁶¹.

Ces exemples permettent d'émettre l'hypothèse d'un retour à une sollicitation de l'aide culturelle française en matière d'enseignants du supérieur. Cela signifie que le Bénin, malgré la révolution projetée dans ce domaine à travers certains articles des accords de 1975, est loin d'avoir résolu son besoin important en enseignants une décennie plus tard. Il apparaît du reste que les difficultés de l'UNB ne sont pas limitées aux enseignements. Les différentes difficultés de conditions de vie et d'études, auxquelles les étudiants de l'UNB doivent faire face et la radicalisation du régime révolutionnaire, déterminent certains, parmi ces jeunes en formation, à organiser progressivement, en clandestinité, une contestation du pouvoir qui débouche sur la grève du 6 mai 1985.

2- L'université et l'organisation de la « contre la révolution »

Le parti communiste du Dahomey (PCD) est le seul parti d'opposition au PRPB dans les années 1980. Son existence est d'ailleurs restée clandestine. Ses activités se déploient dans l'ombre en premier lieu par le biais du militantisme étudiant qui mobilise des étudiants de l'UNB. Décidés à combattre le régime révolutionnaire dictatorial de Mathieu Kérékou, ces étudiants sont

⁹⁶⁰ SAR-UAC, « Message porté » du Chef de la Mission française de Coopération au Bénin- COTONOU, à Monsieur le Recteur de l'Université Nationale du Bénin, ABOMEY-CALAVI, Cotonou le 18 septembre 1984, feuille libre.

⁹⁶¹ SAR-UAC, « Message porté » du Chef de la Mission française de Coopération au Bénin- COTONOU à Monsieur le Recteur de l'Université Nationale du Bénin, ABOMEY-CALAVI, Cotonou le 25 septembre 1984, feuille libre.

rejoints dans le mouvement par d'autres militants du PCD qui se recrutent dans divers corps de la vie sociale : enseignants, dockers, de hauts fonctionnaires, paysans, etc.

2-1- Se mobiliser dans la clandestinité : stratégies universitaires anti-révolutionnaires

Le nombre des étudiants opposés au régime de dictature de Mathieu Kérékou s'est étoffé d'année en année. Un noyau se constitue dès le lendemain de la sanglante répression des grèves de 1975. Les étudiants réfractaires à la production agricole de la coopérative universitaire n'ont pas jeté l'éponge malgré le passage forcé du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) qui finit par imposer la coopérative universitaire sur le Campus d'Abomey-Calavi. Le 31 décembre 1977, le PCD est porté sur les fonts baptismaux pour combattre le GMR. Son objectif final est alors d'instaurer la Révolution nationale, démocratique et populaire par l'insurrection générale armée afin de mettre le cap sur une révolution sociale.

Au début des années 1980, après la violente répression des grèves de 1979 ainsi que l'arrestation et l'expulsion à vie de l'UNB de certains étudiants meneurs du mouvement, le rang des mécontents du PRPB s'est considérablement agrandi. Si les étudiants membres de l'EACE (Ensemble Artistique et Culturel des Etudiants) restent dans une opposition modérée face aux injonctions du PRPB, les adhérents de l'illégal PCD se montrent plus virulents quoique contraints de ne pas pouvoir agir à visage découvert avec le régime de Kérékou. Ils essaient en revanche d'être assez stratèges pour que leur opposition aux options de la Révolution puisse devenir une contre-révolution. Léonard Wantchékon décrit comment ils se sont organisés pour constituer, à l'université, leur bastion de résistance au « Grand camarade Kérékou ».

Le premier pas important fut la création du Groupe Unité d'Action, le GUA. Au début de l'année universitaire⁹⁶², le groupe mit en place au moins une cellule de cinq membres dans chaque faculté ou département. J'étais le leader de la cellule de la Faculté des Sciences et Techniques (FAST). Mon cousin Michel fut en charge de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), et mon ami d'enfance Léon Yéломè se retrouva à la tête de celle de la Faculté des Sciences

⁹⁶² Même si l'intéressé n'a pas précisé l'année de cette rentrée, la logique et la chronologie de son récit autobiographique permettent de situer ses propos au début de l'année 1984-1985 où après les quatre années de détention suite à la grève et les arrestations de 1979, il revient sur le campus disgracié par le régime mais en quasi héros aux yeux des pairs de la communauté universitaire.

Juridiques, Economiques et Politiques (FASJEP). Les membres du GUA - quinze à vingt en tout – étaient tous des sympathisants du parti communiste⁹⁶³.

Léonard Wantchékon parle de sympathisants communistes car, en réalité, tous ceux qui, dans l'ombre, se réclamaient communistes et agissaient en conséquence, étaient des clandestins politiques puisque le régime en place, avec son parti unique, parti-État, ne tolérait aucun autre système partisan. Il s'ensuit dès lors que ces cinq membres de chaque cellule du GUA n'étaient pas connus de l'ensemble des étudiants et n'assumaient aucune fonction officielle de représentativité au sein des facultés où leur existence était généralement ignorée parce que clandestine. Les actions reposent pourtant sur une organisation bien efficace. Le haut commandement du parti se trouve en France et avec un réseau d'adhérents dans d'autres pays étrangers où le parti communiste est actif. Ce soutien extérieur capital permet de coordonner l'initiation au Bénin des nouveaux militants désignés. Ces derniers suivent cinq semaines de formation « aux principes du socialisme, aux stratégies et tactiques révolutionnaires, aux pratiques de l'organisation clandestine et à la résistance à la torture »⁹⁶⁴, selon le témoignage de Wantchékon. Désormais outillés pour faire face à leur mission, les délégués clandestins doivent commencer leur entraînement sur le campus universitaire en vue de pouvoir affronter plus tard « des idéaux plus radicaux et plus risqués »⁹⁶⁵. Ainsi, pour l'heure, le but poursuivi est « la distribution hebdomadaire de tracts, une opération graffiti hebdomadaire, et un certain nombre de petits mouvements de protestations apparemment non politiques contre l'administration universitaire »⁹⁶⁶. Mais en réalité, selon la propre interprétation de l'auteur, l'objectif de ces mouvements est de préparer graduellement les étudiants à la « récalcitrance »⁹⁶⁷ nécessaire pour une contre-révolution.

Les patrouilles militaires étant régulières sur le campus universitaire, « les opérations graffiti étaient de loin les plus audacieuses » actions menées, selon Léonard Wantchékon, qui raconte une expérience dans ce sens.

Un jour je devais en griffonner un avec mon voisin de chambre Grégoire dans une rue qui passait derrière l'école polytechnique. Nous sortîmes à vingt-deux heures et dûmes traverser une

⁹⁶³ Léonard Wantchékon, *Rêver à contre-courant, autobiographie*, Paris L'Harmattan, 2012, p. 92.

⁹⁶⁴ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 92.

⁹⁶⁵ *Ibid.*

⁹⁶⁶ *Ibid.*

⁹⁶⁷ Le mot est employé par Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 92.

broussaille dans une nuit d'encre une heure durant. Afin d'éviter d'être repérés par les gardes qui se tenaient derrière le bâtiment de l'école, nous ne prîmes pas de lampes torche. Mais comme nous approchions de notre cible, nous aperçûmes, juste devant nous, dans l'ombre, quelqu'un qui avançait lentement courbé, comme s'il s'apprêtait à bondir sur nous. Notre réaction immédiate fut une panique complète. Nous détalâmes comme des dératés. Au bout de trente minutes, lorsque nous ralentîmes en sentant que le danger était passé, Grégoire fit soudain : « Mais Léonard, et si ce type faisait partie de notre groupe ? » En y songeant, le type en question avait en effet l'air d'un de nos camarades du nom de Salim. Nous rebroussâmes aussitôt chemin. Et cette fois, nous vîmes d'abord le garde. Nous attendîmes environ une heure, jusqu'à ce qu'il s'éloigne, et nous pûmes finalement inscrire notre graffiti : « A bas la Dictature ! Vive la Liberté ! »⁹⁶⁸

Le tournant des années 1980 est celui d'un sévère bâillonnement des libertés individuelles par le PRPB. De façon générale, on sait qu'aux lendemains des indépendances africaines, comme l'écrit Françoise Blum dans son travail sur les Révolutions africaines, le « carcan du parti unique (ou dominant) »⁹⁶⁹ s'impose un peu partout. Dès lors, « le parti est considéré dans tous les États d'Afrique francophone comme l'instrument privilégié de la construction nationale »,⁹⁷⁰ même s'il faut passer par le mépris des libertés individuelles comme l'ont montré Richard Banégas et Sébastien Dossa Sotindjo⁹⁷¹. C'est ce que confirme le récit de Léonard Wantchékon. Ainsi, dénoncer la « Dictature » du régime de Kérékou et réclamer la « Liberté » des individus et du Peuple sont l'essentiel du combat socio-politique du PCD, de ses adhérents et sympathisants ainsi que de tous ceux qui, de la communauté universitaire et en lien avec elle, sont épris de justice sociale et veulent le retour à une politique démocratique multipartiste. En se faisant le héraut de tout groupe d'opposants au PRPB de Mathieu Kérékou, Wantchékon décrit ainsi les faits sans détour. Il nomme en général, sans précaution d'anonymat, les personnages en cause, même s'il faut reconnaître que sa publication datant de 2012 intervient à un moment où le contexte national a déjà profondément changé et permet de nouveau la liberté d'opinion et d'expression⁹⁷².

⁹⁶⁸ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 92 & 93.

⁹⁶⁹ Françoise Blum, *Révolutions africaines : Congo, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*, Rennes, PUR, 2014, p. 59.

⁹⁷⁰ *Ibid.*

⁹⁷¹ Rappelons à cet effet, comme étudiées dans le chapitre 8 du présent travail, les réflexions de Richard Banégas dans son article « Mobilisations sociales et oppositions sous Kérékou », et Sébastien Dossa Sotindjo, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin ».

⁹⁷² Rappelons à cet effet que le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou a géré le pouvoir du 26 octobre 1972 au 28 février 1990. C'est en ce jour de clôture de la Conférence nationale des Forces vives de la Nation qu'une transition démocratique décidée par la Conférence est mise en place avec Mathieu Kérékou comme Président de la République et Nicéphore Dieudonné Soglo comme Premier Ministre et Chef du Gouvernement. La transition dure

Léonard Wantchékon montre à la fois l'audace et la peur du risque de ces jeunes étudiants dont il fait partie. Ils poursuivent un but tout en étant conscients du danger qu'ils encourent. Ils savent qu'ils peuvent, à tout moment, y laisser leur peau. La fuite face à un potentiel danger qu'ils n'ont pas pris le temps de bien identifier est la preuve que leurs combats ne sont pas frontaux mais clandestins. C'est tout pleins de honte qu'ils découvrent que le supposé adversaire, le garde, devant qui ils ont fui la nuit précédente, est plutôt l'un des leurs, « Salim Dara [qui] raconta au groupe qu'il avait accidentellement affolé deux camarades qui étaient en route pour une autre opération »⁹⁷³. Mais le récit permet de comprendre que même si les risques encourus sont grands, ils ne sont pas de nature à décourager la détermination des étudiants militants dont les actions peuvent aussi se dérouler, en fonction de l'enjeu, hors de l'espace universitaire comme le précise Wantchékon.

C'était durant un sommet international organisé par le gouvernement, et nous voulions mettre en scène notre résistance afin d'embarrasser le président Kérékou. Les leaders du parti décidèrent qu'il fallait réussir à badigeonner notre graffiti directement sur la façade du bâtiment où avaient lieu les rencontres du sommet, et le texte devait en être : "A bas la Dictature ! Vive la Démocratie ! A mort le barbarisme ! Libérez tous les prisonniers politiques !" Nous fîmes circuler des tracts annonçant qu'il y aurait une démonstration de résistance, et que nous utiliserions la conférence internationale comme plateforme pour dénoncer la répression politique et attirer l'attention du monde sur la situation au Bénin⁹⁷⁴.

La Dictature du régime Kérékou est bien désignée comme la force ennemie à abattre. Pour y parvenir, Léonard Wantchékon et ses compagnons ne sont que des exécutants pour une lutte dont les formes sont définies par « les dirigeants du parti » en l'occurrence les responsables du PCD. Comme cela se passe plutôt en contexte démocratique où la liberté de manifester est un droit constitutionnel, la minorité mobilisée veut se servir d'un rendez-vous international pour régler un problème national, « dénoncer la répression politique et attirer l'attention du monde sur la situation au Bénin »⁹⁷⁵. Ce dernier semble affirmer que ce qui se passe au Bénin est unique alors que, dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne de ces années 1980, règne la rigueur d'un pouvoir central quasi-unique. Le Togo voisin, avec Eyassingbé Eyadéma au pouvoir

jusqu'aux élections de février et mars 1991 qui voient l'élection de Nicéphore Soglo comme Président de la République pour un mandat de cinq ans.

⁹⁷³ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 93.

⁹⁷⁴ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 93.

⁹⁷⁵ *Ibid.*

depuis 1967, le Burkina-Faso avec Thomas Sankara entre 1983 et 1987, la Guinée de Sékou Touré depuis 1958 jusqu'en 1984, sont des exemples similaires à celui du Bénin avec toutefois leurs spécificités. Le gouvernement de Kérékou alerté, prend alors les mesures pour contrer la menace. C'est ainsi que « la police secrète, les forces armées et la milice du régime furent aussitôt mises en état d'alerte maximum, on les voyait à tous les coins de rue »⁹⁷⁶. Léonard Wantchékon raconte comment, sous la direction d'un certain Didier A., le groupe d'étudiants chargés de mener l'opération offensive s'organise pour arriver, malgré tout, aux fins escomptées.

Un pluvieux samedi nuit, les membres de notre équipe de militants se mirent en tenue de bringue et sortirent à deux heures du matin. La première chose qu'ils virent aux abords de la scène du crime fut une patrouille militaire lourdement armée. Impossible d'approcher, ils se dirigèrent vers une rue bondée, dissimulant le container de peinture dans la première ornière qu'ils trouvèrent. Puis ils se mirent à suivre la patrouille, afin de pouvoir la stopper. Lorsqu'ils arrivèrent au niveau du véhicule, ils dirent à l'officier : « Nous revenons d'une bringue et il a des patrouilles partout. Nous voudrions rentrer chez nous sans courir le risque qu'on nous tire dessus. Il paraît qu'il y a eu quelque chose de comme ça au cours de la semaine ».

«Vrai, dit l'officier, c'est très dangereux de courir les rues à pareille heure». Sur quoi, il leur donna des informations sur la situation précise des barrages et sur les prochains mouvements des patrouilles. Didier et ses camarades récupérèrent la peinture et, tablant sur les aimables indications de la patrouille, ils s'enfuirent badigeonner des graffiti non seulement sur la cible initiale, mais même sur le mur du palais présidentiel et plusieurs autres espaces de grande valeur publique⁹⁷⁷.

Le récit montre une fois de plus combien les étudiants en mission de contre-révolution sont concentrés sur les objectifs qui leur sont assignés et sur les résultats à atteindre le plus parfaitement possible. Leurs stratégies sont romanesques et pratiques comme cette mise en scène d'un retour de bringue qui est une situation de parfaite vraisemblance pour des jeunes de leur âge et, qui plus est, sont des étudiants. L'irréalisme intervient quand ce sont eux qui se lancent quasiment aux troussees d'une patrouille militaire qu'ils interceptent. De plus, l'officier avec lequel se noue le dialogue, fait preuve d'une réelle légèreté professionnelle. On a même l'impression que les rôles sont inversés à moins qu'il s'agisse d'une complicité de la part de l'agent. Même dans le cas où l'officier aurait reconnu un parent ou un ami dans le groupe de ses

⁹⁷⁶ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 93.

⁹⁷⁷ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 93 & 94.

interlocuteurs, le plus de sympathie complice dont il pourrait raisonnablement faire montre serait d'indiquer aux jeunes, par quel chemin rentrer rapidement chez eux sans danger et non pas leur livrer le plan de sécurité mis en œuvre. Il apparaît donc que quelle que soit la fermeté d'une dictature ou de tout autre pouvoir politique fort, les agents chargés d'en assurer la pérennité ne sont pas infaillibles et qu'ils peuvent contribuer à l'affaiblissement du pouvoir central même à leur insu comme dans le cas d'espèce. La répétition des failles de ce genre et leur exploitation astucieuse ont sans doute permis aux jeunes étudiants de préparer et de finir par mener la grève de mai 1985 qui fut assez éprouvantes pour le régime du PRPB.

2-2- Rentrée Universitaire 1984-1985 : vers le retour de la grève à l'UNB

Le mois de mai 1985 a laissé dans la mémoire nationale béninoise une empreinte spécifique à propos des rivalités entre le milieu étudiant de l'Université Nationale du Bénin et le Gouvernement du Parti de la Révolution Populaire du Bénin. Mais il est sans doute plus juste d'affirmer que si les événements de mai 1985 ont été exceptionnels, c'est toute l'année scolaire 1984-1985 qui a marqué un tournant important dans les mutations socio-politiques au Bénin. Le gouvernement de Mathieu Kérékou, un peu acculé par la pression de la tension entretenue dans le milieu étudiant, décide de lever la mesure d'exclusion prise à l'encontre de certains étudiants grévistes de 1979. Ainsi, le 4 septembre 1984, Léonard Wantchékon, « exclu de l'université à “vie” »⁹⁷⁸ comme certains étudiants « réactionnaires », revient sur le campus tout « bouleversé et tremblant d'émotion »⁹⁷⁹ pour faire son inscription académique. Ce retour à l'université, qualifiée d'« unique fief de l'opposition qui subsistait au Bénin » est déjà présenté comme une victoire contre le pouvoir en place.

Nous trouvâmes rapidement une place au sein de la vie universitaire, en grande partie à cause de l'aura de nature presque historique qui existait autour de nous. Partout où nous allions, il y avait quelqu'un qui nous pointait du doigt en disant, “les voilà, c'est eux”. Certains étudiants s'approchaient de nous pour nous féliciter pour ce que nous avons fait, et pour les idéaux que nous représentions. De façon intéressante, même l'administration universitaire se montrait

⁹⁷⁸ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 93 & 94.

⁹⁷⁹ *Ibid.*

respectueuse à notre égard, et nous traitait comme si nous avions été à parité avec les dirigeants officiels du campus, tels que le recteur ou les doyens⁹⁸⁰.

Les raisons de la notoriété de ces étudiants, dont fait partie L. Wantchékon, sont en réalité extérieures aux repères habituels de l'espace universitaire. Ce ne sont pas leurs résultats académiques, ni leur implication dans la production agricole de la coopérative universitaire qui sont évoqués, mais le fait qu'ils ont pu s'opposer aux dirigeants du PRPB au pouvoir. Ils ont donc réussi à se faire cette renommée comme d'autres citoyens qui, hors de l'UNB, se sont retrouvés bon gré mal gré dans les collimateurs du pouvoir qui leur reprochait d'être des opposants. Aussi, cette indexation politique semble avoir apporté aux étudiants concernés, un statut particulier qui rend ambigu leur position sur le campus. Ils n'apparaissent plus comme des étudiants ordinaires, mais des super-étudiants, un statut qui pourtant n'apparaît nulle part dans l'organigramme universitaire. Comment comprendre que certains étudiants bénéficient des mêmes égards, ou quasiment, que les plus hauts responsables de l'institution universitaire tels que les doyens de faculté et le recteur de l'université ? Ne doit-on pas redouter que la résistance au pouvoir politique fasse qu'ils aient des passe-droits au plan académique ? N'y a-t-il pas également le risque qu'ils deviennent aux yeux de beaucoup d'autres étudiants, non pas des pairs et des compagnons, mais des héros dont l'exploit ne conduit pourtant pas à un diplôme universitaire ?

Il y a lieu de reconnaître que cette nouvelle année universitaire 1984-1985 voit émerger deux catégories d'étudiants dont le profil n'est pas défini en fonction de critères académiques mais plutôt socio-politiques. Il y a, d'une part, les étudiants classiques inscrits ou réinscrits dans les diverses formations disponibles, pour tous les niveaux d'étude possibles, de la première année de licence à la maîtrise, sans oublier l'ingénierie en agronomie et le doctorat en médecine. D'autre part, il y a les étudiants revenus de cinq années d'exil académique et qui, se retrouvant dans les mêmes niveaux d'études que des plus jeunes, sont perçus comme des supérieurs d'office. Le trafic d'influence, qui peut en résulter, se mesure à la prise d'assaut du Bureau Exécutif National de la Coopération Universitaire des Etudiants (BEN/CUE) par les militants étudiants vétérans et leurs alliés PCDistes.

L'objectif principal pour les étudiants sympathisants du PCD est de s'organiser pour s'infiltrer majoritairement dans l'organe dirigeant de la CUE lors des élections de février-mars

⁹⁸⁰ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 114.

1985. Pour y parvenir, dès la rentrée d'octobre 1984, se précise le plan de mobilisation auquel ils travaillent depuis sept ans, avec la création du PCD. Léonard Wantchékon explique ce dont il s'agit :

Un soulèvement de grande ampleur [qui] implique, de la part des planificateurs, une stratégie clairement offensive. Nous devons mobiliser les étudiants en un mouvement de masse, tout en protégeant les leaders du mouvement de l'arrestation ou de l'assassinat. La mobilisation des étudiants devait nécessairement se faire de façon ouverte, mais une partie de nos activités devait aussi être dans la clandestinité⁹⁸¹.

La principale difficulté réside dans le fait que toute organisation de jeunesse, qui n'est pas sous la coupole du Parti Unique et fédérée à l'OJRB,⁹⁸² n'a aucune légitimité politique. L'efficacité d'une initiative de « contre-révolution » exige alors une organisation bien pensée à cet effet comme Wantchékon la décrit concernant son groupe.

Il fallait donc établir une division stricte des tâches, et une mesure importante que nous prîmes consiste à maintenir secrète une partie de notre leadership, qui pourrait ainsi se substituer à ceux qui agissent à visage découvert en cas où ces derniers auraient été arrêtés. Bref, il y avait des leaders de front connus de tous, et des leaders de substitution⁹⁸³.

Cette organisation qui prévoit le doublon des postes de responsabilité prend ainsi une disposition pratique pour ne pas voir s'essouffler, ni s'estomper le mouvement d'opposition en cas d'arrestation des meneurs. Au cours d'un entretien,⁹⁸⁴ un autre étudiant militant du PCD atteste que la stratégie de substitution était bien appliquée dès 1985 qu'il situe comme une période de « lutte semi-ouverte ». Séraphin Agbaoungbata, qui a milité dans les mouvements étudiants des décennies 1980 et 1990, rapporte les mots d'ordre parfois mis en chanson qui étaient utilisés dans le cercle des sympathisants pour galvaniser le moral des mobilisés : « Ami, si tu tombes, un autre sort de l'ombre à ta place. N'aie pas peur, camarade. Toute la communauté est derrière toi »⁹⁸⁵. L'équipe de front, qui doit alors mener les actions au long de cette année 1984-1985, se compose de cinq étudiants que sont : Léonard, Wantchékon, Léon Yéломè, Thérèse Waounwa, Issifou

⁹⁸¹ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 115.

⁹⁸² OJRB = Organisation de la Jeunesse Révolutionnaire du Bénin.

⁹⁸³ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 115.

⁹⁸⁴ Cf. Séraphin Agbahoungbata, entretien sur le militantisme étudiant, Cotonou, mai 2014.

⁹⁸⁵ Séraphin Agbaoungbata, entretien sur le militantisme étudiant, Cotonou, mai 2014.

Alassane et Osséni Agbétou⁹⁸⁶. Une prise en main systématique par les étudiants PCDistes des mobilisations à mener permet de déployer désormais cette « auto-organisation étudiante » comme le désigne Jean Philippe Legois dans son analyse sur le concept d'autonomie dans le mouvement étudiant autour de mai 1968⁹⁸⁷. Une campagne rigoureuse est menée auprès de la plupart des étudiants pour les convaincre de la pertinence des idéaux défendus par les PCDistes qui combattent toujours avec acharnement la coopérative universitaire. Après les élections des bureaux d'animation des différentes coopératives sectorielles par faculté, institut et département, les étudiants militants réussissent à remporter près de 90% des postes de direction du Bureau exécutif national (BEN) de la CUE⁹⁸⁸. Le premier responsable en est Issifou Alassane, étudiant en 4^e année d'agronomie. Il est secondé par Denis Sendété, Thérèse Waounwa, Jean-Marie Yacoubou et Aboubakar Baparapé⁹⁸⁹. Séraphin Agbaoungbata reconnaît alors clairement que, désormais, il s'agit d'utiliser cette coopérative contre le pouvoir qui en est l'auteur.

En 1985, on a réussi à prendre la coopérative cette fois-ci. La coopérative qui était toujours animée par les gens du pouvoir, finalement, à l'élection de 1985, on a réussi à placer nos camarades (...) Puisqu'on combattait la coopérative et finalement on a réussi à l'avoir, il faut maintenant l'utiliser contre eux⁹⁹⁰.

L'interlocuteur ne développe pas comment cet usage de la coopérative contre le pouvoir en place se traduit progressivement dans les faits. Mais Michel Tolidji Alladayè, ministre des enseignements moyens et supérieurs entre le 3 août 1984 et le 17 juin 1985⁹⁹¹, reproche au nouveau bureau d'avoir rompu le dialogue avec le ministère de tutelle et tout l'exécutif. Selon le ministre, beaucoup d'efforts se font surtout depuis son arrivée à la tête du ministère pour la prise en compte des doléances des étudiants afin de favoriser « les principes de cogestion tant réclamés

⁹⁸⁶ Voir Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 116.

⁹⁸⁷ Jean Philippe Legois, « Autonomie et mouvement étudiant dans les années 68 », in Aurelien Casta et Emmanuel Porte (Coord.) *L'Autonomie en mouvements : revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Collection GERME, Paris, Syllepse, 2015, p. 85-104.

⁹⁸⁸ Il aurait été plus expressif d'avoir le nombre exact des postes de responsabilité qui composent le bureau exécutif national ainsi que le statut de chaque membre et le nombre exact de postes ravis par les partisans du PCD, mais à défaut, ce taux de 90% donné par Léonard Wantchékon dans son ouvrage autobiographique est au moins indicatif.

⁹⁸⁹ Ces noms sont ceux donnés par Séraphin Agbaoungbata lors de l'entretien qu'il a accordé.

⁹⁹⁰ Séraphin Agbaoungbata, entretien sur le militantisme étudiant, Cotonou, mai 2014.

⁹⁹¹ Voir Pierre G. Mètinhoué, *Les ministres du Dahomey et du Bénin : mai 1957-février 2006*, Porto-Novo, C.N.P.M.S. 2006, p. 63. Michel Alladayè, officier supérieur de l'armée est un lieutenant-colonel qui est dans le gouvernement de Kérékou dès le 26 octobre 1972 et n'en sort que le 3 août 1985 après les dix mois passés à la tête du ministère des enseignements moyens et supérieur.

par les Etudiants »⁹⁹². Il en découle des changements dans les domaines des restaurants universitaires, du transport des étudiants et le fonctionnement de tout le CENOU. De plus, le ministre rappelle l'achat de quatre nouveaux bus depuis la rentrée 1984-1985, le paiement régulier des bourses « souvent même avant les salaires des Agents Permanents de l'État »⁹⁹³, ainsi que les primes de stages qui sont soldés. Tout cela a induit une importante incidence financière selon le ministre à savoir :

- au titre des bourses : 613 322 500 francs (CFA, soit 935 435,79€) d'octobre 1984 à avril 1985 ;
- pour les stages : 27 094 500 francs (CFA, soit 41 324,32€)
- au titre des œuvres universitaires d'octobre à avril : 95 000 000 francs (CFA, soit 144 893,27€) ;
- pour les transports : 28 720 000 francs (CFA, soit 43 803, 52 €)⁹⁹⁴

En soulignant que ces acquis ne sont devenus effectifs que grâce à un dialogue permanent entre les Autorités de l'État, de l'Université et les Responsables des Etudiants, Michel Alladayè déplore alors l'option du nouveau bureau élu en 1985. Il s'indigne :

Malheureusement, et cela est bien dommage pour tous, les derniers responsables de la Coopérative Universitaire ont rompu avec cette méthode rationnelle et confiante de travail, préférant exploiter les problèmes non encore résolus pour créer sur le Campus de l'Université Nationale du Bénin, un climat de tension et d'affrontement injustifié, apostrophant et sans cause, les Autorités de notre pays en des termes inacceptables (...).

Il apparaît que les étudiants militants réussissent à inquiéter le gouvernement de Mathieu Kérékou qu'ils osent apostropher selon l'expression du ministre Alladayè. La radicalisation du pouvoir révolutionnaire qui s'est faite à partir de 1975 fléchit et le régime ne paraît plus si inébranlable au bout d'une dizaine d'années. Le PCD conteste de plus en plus Kérékou qui, cependant, n'est nulle part assimilé à un agent de l'impérialisme occidental comme l'a été Senghor au Sénégal. Malgré cette différence entre Kérékou et Senghor, ce qui se passe au Bénin ressemble à ce qu'il y a eu dans plusieurs pays comme, par exemple au Sénégal dans les années 1960 à 1974. Il s'agit d'une période qu'Abdoulaye Bathily qualifie d'anti-impérialiste où l'on voit « s'exprimer la virulence d'un mouvement anti-impérialiste, qui devient de plus en plus anti-

⁹⁹² Michel Alladayè, « Déclaration du ministre des Enseignements Moyens et Supérieur sur la situation dans les milieux scolaire et universitaire » in *Ehuzu* du 8 mai 1985, p. 4. Il s'agit d'une déclaration faite par le ministre au soir du lundi 6 mai 1985 pour déplorer la grève des étudiants et scolaires de ce même jour avec les actes de violence subséquents.

⁹⁹³ *Ibid.*

⁹⁹⁴ Voir *Ehuzu* du 8 mai 1985, p. 4.

senghorien »⁹⁹⁵. Au Bénin, le mouvement étudiant se fait de plus en plus anti-kérékouiste qui le qualifie d'intolérable mouvement « contre révolutionnaire » mené par des « réactionnaires ». Le ministre Alladayè juge cela regrettable :

Il est anormal et franchement déplorable que le Bureau Exécutif National de la Coopérative Universitaire des Etudiants, pour poser les problèmes de notre Jeunesse Universitaire, problèmes qui, du reste sont connus et sont en cours de règlement, il est anormal et déplorable, disions-nous, que ce Bureau ne trouve rien de mieux que de trainer les responsables de notre pays dans la boue, de proférer des menaces tous azimuts, d'user des voies de faits etc. Non seulement, cela n'est pas normal mais est tout à fait contraire à l'esprit et à la forme des dispositions régissant la coopérative universitaire⁹⁹⁶.

L'indignation du ministre permet de mesurer à quel point le contrôle de la coopérative universitaire par le nouveau BEN participe de l'opposition aux orientations du Gouvernement révolutionnaire. Aussi, cet entrisme déstabilisant pour le pouvoir conduit-il le président Mathieu Kérékou, Chef de l'État et Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires⁹⁹⁷ à prendre des décisions énergiques. Le 27 avril 1985, alors qu'il est sur le point de s'envoler pour une visite d'État au Burkina Faso, Mathieu Kérékou prononce la dissolution du BEN/CUE ainsi que l'exclusion de cinq étudiants membres dudit bureau. Un communiqué de la présidence de la République annonce à la radio nationale le 2 mai 1985⁹⁹⁸, les noms des étudiants concernés. Tout cela engendre un véritable bras de fer qui s'établit entre le gouvernement et les étudiants militants. Ce climat de tension et de volonté réciproque à réduire à l'impuissance le camp adverse va connaître son point culminant dans la grande manifestation étudiante du 6 mai 1985.

⁹⁹⁵ Abdoulaye Bathily, Mamadou Diouf et Mohamed Mbodji, « le Mouvement étudiant sénégalais, des origines à 1989 » in *Mouvements sociaux, mutations sociales et lutte pour la démocratie en Afrique*, Séminaire du Codesria à Tunis du 21 au 23 mai 1990, p. 47.

⁹⁹⁶ Michel Alladayè, « Déclaration du ministre des Enseignements Moyens et Supérieur sur la situation dans les milieux scolaire et universitaire » in *Ehuzu* du 8 mai 1985, p. 4.

⁹⁹⁷ Cf. son communiqué in *Ehuzu* du 9 mai 1985, p. 4.

⁹⁹⁸ Il est possible que cette date donnée par Léonard Wantchékon soit la plus sûre ou la plus proche de la réalité même s'il faut justement relever que l'exclusion des cinq étudiants a eu lieu le 27 avril suivant la déclaration du ministre Michel Alladayè, et le 29 avril suivant l'entretien de Séraphin Agbaoungbata, militant étudiant PCDistes, un des acteurs du mouvement de mai 1985.

2-3- La Grève de Mai 1985 : « Le Bénin devient démocratique le 6 mai 1985 »

Journée célèbre, journée noire, journée de mémoire, journée de liberté ! Les termes sont nombreux pour désigner dans l'histoire des mouvements étudiants au Bénin et dans l'histoire politique du pays, ce qui s'est passé le lundi 6 mai 1985, principalement dans les villes de Cotonou et Porto-Novo, avec des répercussions immédiates sur l'ensemble du territoire national. Ce lundi matin, Béatrice, professeur de Maths-Physiques au Collège, n'est pas allée en cours. Pour elle, c'est plutôt le premier jour de ses congés de maternité. Aux environs de 10h, elle est encore couchée sur son canapé dans le séjour. Soudain, elle perçoit des cris de foule répétant : « Gnédja ! Gnédja ! »⁹⁹⁹. La curiosité pousse Béatrice à se diriger vers sa fenêtre donnant dans la rue et cherche à savoir ce qui advenait :

Que se passe-t-il, demandai-je à celui qui dans la mêlée était le plus proche de moi. Plusieurs me répondirent :

- on dirait des mercenaires
- les militaires sont partout
- nos enfants !
- il paraît que ce sont les étudiants¹⁰⁰⁰

Plus tard, vers quatorze heures, Béatrice saura, grâce à des informations à la radio, que ce sont « les étudiants [qui] étaient en grève et ne voulaient pas que les autres écoles fonctionnent ». Il n'est pas possible de s'imaginer alors ce qui est la base de cette colère étudiante.

La tension suscitée par l'élection du nouveau bureau national de la coopérative universitaire et sa contestation, d'abord par certaines autorités universitaires puis par le Gouvernement même de Kérékou, ne sont pas de nature à apaiser le climat sur le Campus universitaire. En réponse à la dissolution du BEN, les étudiants organisent une grève d'avertissement les 29 et 30 avril 1985. Le régime ne veut pas fléchir. Au contraire, un communiqué radiophonique du 2 mai, diffusé à longueur de journée, rend compte de la décision du gouvernement d'expulser cinq étudiants militants sur les douze membres du BEN dissout. La nouvelle sème le désarroi dans les milieux universitaires et scolaires. Ainsi le sort d'Issifou

⁹⁹⁹ C'est un cri d'alerte en langue béninoise Fon qui veut « Ils arrivent ! Ils arrivent ! ». Voir Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, Bénin : passage d'un régime autoritaire à un État de droit, Mai 1985-Février 1990, Prélude du Renouveau démocratique du Bénin : la grève des enseignants*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 1998, p. 15.

¹⁰⁰⁰ Béatrice Lalinon Gbado, *op.cit.*, p. 15.

Alassane en année d'Agronomie, Osséni Agbétou, 2^e année de Chimie-Biologie-Géologie, Thérèse Waounwa en 3^e année de Sciences économiques, Denis Sindété, 2^e année de Droit et Aboubakar Baparapé en 3^e année de Droit est scellé. Leurs évictions, perçues comme « visant les membres, alors les plus célèbres et les plus populaires du mouvement des étudiants, choquèrent la jeunesse estudiantine à Cotonou et à Porto-Novo »¹⁰⁰¹. La réaction est alors de protester contre le gouvernement par l'organisation presque instantanée d'une autre grève d'avertissement de quarante-huit heures les 2 et 3 mai avec l'annonce d'une grève d'une semaine à compter du lundi 6 mai¹⁰⁰². La coupe de la colère des étudiants, que partage une bonne partie du monde scolaire, paraît donc déborder.

Mathieu Kérékou et son gouvernement ne préfèrent pas durcir leur position. Pour éviter que l'atmosphère sociale ne dégénère davantage et conduise à une contre révolution populaire, ils envisagent d'aller à la table de négociations, non seulement avec les étudiants, mais aussi avec les parents. Ils sont tous conviés au dialogue avec le pouvoir comme le rapporte le ministre des enseignements moyens et supérieur, dans sa déclaration du 6 mai :

C'est face à cette situation que j'ai convoqué hier, dimanche 5 mai 1985, une séance de travail qui a regroupé au grand amphithéâtre du Champ de foire :

- les Bureaux nationaux des syndicats des trois ordres d'enseignement ;
- le Bureau national de l'OJRB ;
- le Bureau du CDR-UNB;
- les représentants des parents d'élèves de nos six (6) provinces ;
- les Directeurs Provinciaux des Enseignements ;
- les Autorités Rectorales et les Doyens et Directeurs des Etablissements de Formation et de Service de l'Université Nationale du Bénin ;
- les Proviseurs des Lycées et les Directeurs des CEMG de Porto-Novo et de Cotonou ;
- les représentants des Coopératives Scolaires des Etablissements Scolaires de Cotonou et de Porto-Novo¹⁰⁰³.

Cette liste des invités à l'assemblée de concertation avec le ministre Alladayè présente à la fois la diversité et la spécificité des corps sociaux convoqués. L'ensemble reflète alors l'ampleur de la

¹⁰⁰¹ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 119.

¹⁰⁰² Voir *Ehuzu* du 8 mai 1985, p. 4.

¹⁰⁰³ Michel Alladayè, « Déclaration du ministre des Enseignements Moyens et Supérieur sur la situation dans les milieux scolaire et universitaire » in *Ehuzu* du 8 mai 1985, p. 4.

crise socio-politique qui a cours dans le pays. Il y a également le signe de la volonté politique d'un dialogue social si les invités à l'assemblée ont effectivement la liberté d'exprimer leur pensée et leurs approches de solution pour que la crise du monde universitaire et scolaire trouve une solution satisfaisante. Ce n'est cependant pas pour la première fois que le régime de Kérékou affiche une volonté de dialogue social. Malgré la radicalisation de la révolution à partir de 1975, il y a eu la conférence des cadres du Bénin, tenue en octobre 1979, au palais de la République. Ces assises, qui ont eu lieu sur convocation du président Kérékou lui-même, montrent la nature du pouvoir exercé qui oscille entre répression et négociation. En définitive, pour la situation de 1985, on peut, d'un côté, en conclure à l'efficacité du mouvement étudiant, qui, non seulement menace de paralyser le système éducatif, mais aussi de conduire à la décadence d'un pouvoir fort commençant à être atteint au talon d'Achille. D'un autre côté, cette réunion constitue une preuve que le régime dit dictatorial, commence à infléchir sa tendance de répression systématique. Cet infléchissement prouve que le gouvernement est à l'écoute du Peuple. Les participants à la réunion de concertation avec le ministre souhaitent, dans ce cadre, que le pouvoir fasse preuve d'indulgence envers les cinq étudiants exclus, dont leurs comportements « anti-révolutionnaire » sont déplorés. C'est ainsi que le ministre Michel Alladayè résume la réunion du 5 mai :

Après avoir déploré les méthodes de travail des derniers responsables du Bureau Exécutif National de la Coopérative Universitaire, mais prenant en compte l'impatience et le manque de maturité qui caractérisent le milieu étudiant, l'Assemblée, de bonne foi, a décidé de dépêcher une délégation auprès du Chef de l'État pour implorer sa clémence¹⁰⁰⁴.

Le sentiment que peuvent inspirer les mots de Michel Alladayè est que les ministres de Kérékou n'ont pas l'autonomie de gestion de leur portefeuille ministériel. Dans ce sens, il est quelque peu surprenant qu'en lieu et place du ministre en charge de l'enseignement supérieur, ce soit le Chef de l'État lui-même qui prenne la décision de dissolution du nouveau BEN/CUE, presque sur un coup de tête, au salon d'honneur de l'aéroport en partance pour l'étranger. C'est encore lui, le Chef de l'État, qui prononce unilatéralement l'exclusion des cinq étudiants militants redoutables. Ces faits témoignent d'un régime plutôt fort où le chef de l'État est en réalité le seul vrai détenteur de tous les pouvoirs

¹⁰⁰⁴ Michel Alladayè, « Déclaration du ministre des Enseignements Moyens et Supérieur sur la situation dans les milieux scolaire et universitaire » in *Ehuzu* du 8 mai 1985, p. 4.

Dans une telle ambiance, le ministre Alladayè opte de jouer ce dimanche 5 mai, un rôle non pas de ministre plénipotentiaire, mais de médiateur de la situation entre les acteurs du monde éducatif convoqués et l'instance suprême du pouvoir gouvernemental qu'incarne le président Kérékou. Dans un souci sans doute d'apaisement, il réussit à motiver l'assemblée à constituer une délégation pour aller demander grâce auprès de Kérékou. Cette issue de la réunion traduit plus ou moins le fait que le ministre n'est peut-être pas totalement en phase avec la radicalité des mesures prises par le Chef de l'État. Sans le faire savoir, il propose alors une démarche, dont il espère un certain revirement de Kérékou, une sorte d'abdication du président qu'il présente alors comme un ami de la jeunesse qui n'a pas su le lui revaloir. Le ministre s'exprime en ces termes : « Le chef de l'État, dont la sollicitude toute particulière à l'égard de la jeunesse est connue, a bien voulu accepter de rencontrer cette délégation ce jour lundi 6 mai à 10 heures »¹⁰⁰⁵. La rencontre se tient ce 6 mai, mais sans qu'une décision concrète en sorte. Après avoir écouté les diverses requêtes formulées, le président indique à la délégation des « parents d'élèves et aux enseignants de saisir l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, Organe Suprême du pouvoir d'État, pour étude et proposition à leur faire, en vue du règlement définitif de ce dossier »¹⁰⁰⁶. Pendant que cet épisode de négociation est en cours au palais de la Présidence, les étudiants déclenchent un mouvement de grève de grande ampleur. Léonard Wantchékon en décrit la scène :

Une ambiance insurrectionnelle imprégna les villes principales du pays, et devant l'intensité croissante des mouvements dans les établissements scolaires, l'armée finit par intervenir. Un élève du nom de Parfait Atchaka fut trouvé mort, et plusieurs autres furent sévèrement blessés (...). Le président Kérékou finit par mettre en place une équipe de répression, constituée par le commandant Jean Ntcha, chef de bataillon à la Garde présidentielle, le colonel Gaston Coovi, chef d'état-major des forces de la défense nationale, et le capitaine Fousséni Gomina, chef des services spéciaux. L'Université fut fermée jusqu'à nouvel ordre, et des dizaines d'étudiants furent arrêtés. Une atmosphère de peur fut créée par des 'communiqués de guerre' signés par le président en personne. "Tirez à vue sur chaque manifestant". "Tirez sur les anarcho-gauchistes". "Mort aux anarcho-gauchistes"¹⁰⁰⁷.

Cette description rappelle la scène de guerre de la tentative d'invasion des mercenaires menée par Bob Denard le 16 janvier 1977 et l'appel à la résistance du chef de l'État béninois Mathieu

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁰⁷ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 119 & 120.

Kérékou. Les propos de L. Wantchékon sont corroborés par une séquence vidéo où Mathieu Kérékou, allant à la rencontre des manifestants, a pu dire à l'un de leurs porte-parole ; « Si à partir de 19h on voit des attroupements, on ouvre le feu. Dites-leur ça »¹⁰⁰⁸.

Visiblement, Kérékou et son gouvernement se trouvent dépassés par les événements et optent pour les grands moyens. Ce lundi 6 mai 1985 restera mémorable dans l'imaginaire collectif d'une génération de Béninois. Dans sa relecture de l'histoire, Léonard Wantchékon écrit, certes *a posteriori*, que c'est en cette date qu'il faudrait situer, du moins symboliquement et chronologiquement, la vraie chute du PRPB et l'amorce de l'avènement d'un régime démocratique. Il affirme à cet effet :

Le Bénin devint démocratique le 6 mai 1985, dans la mesure où même si le régime autocratique survécut au soulèvement, il apparut que, de toute évidence, un régime fondé sur la démocratie finirait par le détrôner, et cela, bien plus tôt qu'on ne l'avait supposé jusqu'alors. L'esprit d'une époque se manifeste souvent plus tôt que sa réalisation désormais inévitable, de la même manière qu'à l'aube, nous voyons la lumière du soleil avant même que l'astre du jour ne se montre à nous¹⁰⁰⁹.

Cet avènement démocratique, s'il est réellement le but poursuivi par les étudiants d'obédience communiste, mettra encore du temps à arriver. D'ailleurs, le fait que L. Wantchékon a dû prendre le chemin de l'exil sur la fin de l'année 1985 montre bien que l'aurore de l'aube nouvelle ne donne encore aucun signe de se lever sur le Bénin. Face aux soubresauts sociaux menés par les étudiants grévistes, le régime de Kérékou déclare ouvertement la guerre aux étudiants militants.

2-4- La chasse aux étudiants contestataires

Le mardi 7 mai, au lendemain de la tumultueuse journée du 6 mai 1985, le communiqué du président Kérékou, répété à longueur de temps dès l'éclatement de la manifestation, est présenté en caractères gras, sans doute pour bien le mettre en exergue. Il est en première page dans les colonnes du quotidien national *Ehuzu* pour condamner les auteurs du mouvement étudiant. C'est Mathieu Kérékou, Président de la République du Bénin et Ministre de la Défense nationale et des Forces Armées Populaires qui s'exprime ;

¹⁰⁰⁸ Mathieu Kérékou, propos rapportés in ORTB, *Tcha, Le Caméléon, Le Général Mathieu Kérékou : un parcours d'exception*, DVD.

¹⁰⁰⁹ Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 113.

Face aux actes de banditisme et de vandalisme perpétrés par une poignée d'Etudiants et d'Elèves irresponsables et anarchistes dans les Etablissements scolaires et universitaires, nous ordonnons aux camarades ministres des Enseignements Moyens et Supérieurs et de l'Enseignement Maternel et de Base, de fermer les Etablissements scolaires et universitaires sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence, tous les élèves et étudiants sont mis en congés à compter de ce jour, lundi 6 mai 1985.

Nous ordonnons au camarade chef d'État-Major des Forces Armées Populaires de réprimer avec la dernière rigueur tout acte de vandalisme de faire tirer à vue sur tout manifestant.

Prêt pour la Révolution !

La lutte continue !¹⁰¹⁰

En absence d'archives renseignant précisément sur les dégâts déplorés lors de la manifestation du 6 mai 1985, ce communiqué, peut-être alarmiste, du président Kérékou permet de penser que les dommages seraient importants et la situation sociale tellement tendue pour justifier des recommandations aussi radicales : la suspension de fonctionnement presque en fin d'année scolaire de tout le système éducatif national et la chasse armée aux manifestants. Ainsi, dans la semaine, un autre communiqué diffuse « une liste de dix-huit étudiants recherchés morts ou vifs »¹⁰¹¹ dont fait partie Léonard Wantchékon¹⁰¹². Parmi eux, Kérékou voudrait particulièrement en découdre avec les plus redoutables que sont les cinq membres du BEN dissout et qui sont soupçonnés comme meneurs, en première ligne, de tout le mouvement en branle. Dans la publication du jeudi 9 mai du journal national, un communiqué de Mathieu Kérékou, en tant que « Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires », est mis à la une avec la photo des « étudiants anarcho-gauchistes » recherchés, comme le montre l'extrait du journal ci-dessous. Le montage d'image met au centre la seule fille du groupe, Thérèse Waounwa. Son nom est resté, du reste, célèbre à propos du mouvement étudiant de 1985 qu'un professeur de l'Université d'Abomey-Calavi, alors enseignant à l'UNB qualifie ainsi : « l'épisode

¹⁰¹⁰ Mathieu Kérékou, « Communiqué du président de la République, Ministre de la Défense Nationale et des Forces Armées Populaires », in *Ehuzu* du 7 mai 1985, p. 1.

¹⁰¹¹ Voir *Ehuzu* du 7 mai 1985, p. 1.

¹⁰¹² Léonard Wantchékon, *op.cit.*, p. 120.

Thérèse Waounwa [qui] est intéressant »¹⁰¹³. La différence sexuelle n'est donc pas perçue comme handicapante pour l'étudiante Waounwa au cœur d'un groupe de militants plutôt masculins. Sans être la présidente du bureau, Thérèse Waounwa réussit à être une figure centrale. Par les événements de mai 1985 au Bénin, elle acquiert une renommée nationale, comme cela fut le cas pour Eugénie Dossa Quenum, lors de la Grande grève de mai 1969 pour pousser le gouvernement dahoméen à la création de l'université nationale. L'Université du Dahomey devenue Université Nationale du Bénin (cf. Chapitre 3). De son côté, Kérékou ne tient aucun compte non plus d'un critère de sexe dans l'identification de ses adversaires. Ainsi sur l'affiche du journal, la photo de Thérèse Waounwa figure au même titre que celle des quatre garçons étudiants comme le montre l'image ci-dessous. Elle y est représentée, centrée et entourée par les quatre autres étudiants.

¹⁰¹³ Pierre Métinhoué, *Entretien avec l'auteur*, Cotonou, février 2014.

Illustration 22 : Les cinq étudiant-e-s recherché-e-s après la grève du 6 mai 1985



Issifou ALASSANE

Dans la matinée du lundi 6 mai 1985, des actes de vandalisme et de pillage ont été commis dans les villes de Cotonou et de Porto-Novo par des élèves circonvenus par des groupuscules d'étudiants anarcho-gauchistes qui, sous le prétexte fallacieux et déma-

gogique de défendre leurs droits et de s'assurer une garantie d'emploi, ont entrepris d'étendre l'anarchie instaurée par eux depuis le 21 mars 1985 sur le Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, à tous les Etablissements d'Enseignement de notre pays, la République Populaire du Bénin.

Ces groupuscules d'étudiants irresponsables et foncièrement réactionnaires ont pour chefs de file les nommés Issifou Alassane, Osséni Agbétou, Aboubacar Baparapé, Thérèse Waounwa et Denis Sindété, tous membres



Osséni AGBETOU

les militants de la Révolution béninoise d'aider activement et par tous les moyens les Autorités politico-administratives et les Agents des Forces de Sécurité Publique à découvrir les intéressés.

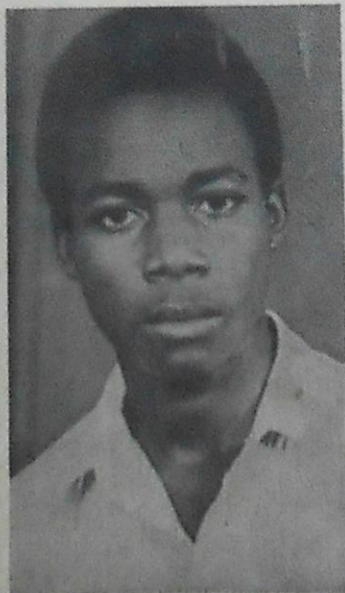
(Lire la suite en page 8)



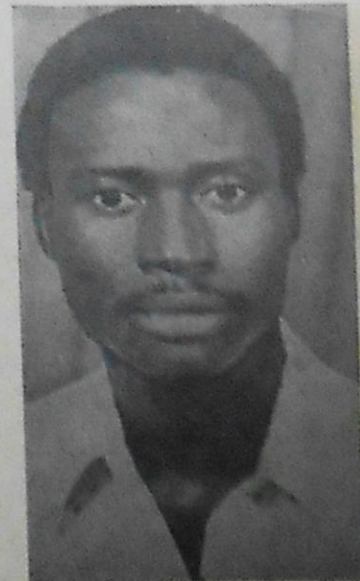
Thérèse WAOUNWA

de l'ex-Bureau Exécutif de la Coopérative Universitaire dissoute le 27 avril 1985 et qui, recherchés par les Forces de Sécurité Publique pour répondre de leurs actes subversifs et de vandalisme, sont actuellement en fuite.

Aussi, est-il demandé à toutes les militantes et à tous



Denis V. SINDETE



Aboubakar BAPARAPE

Le communiqué dans lequel sont insérées les cinq photos d'identité finit par des recommandations menaçantes à l'endroit de tout complice des étudiants recherchés. Mathieu Kérékou, préférant mettre en avant son attribut de ministre de la Défense, avertit :

Il est rappelé à toute militante et à tout militant de la Révolution qu'ils ne doivent, sous aucune motivation et sous aucun prétexte, prendre sur eux la lourde et grave responsabilité d'héberger l'un quelconque de ces anarchistes impénitents dans le but de les soustraire à la vindicte populaire.

Prêt pour la Révolution.

La lutte continue¹⁰¹⁴

Kérékou adresse le communiqué à toute femme et tout homme qui soutiennent le mouvement révolutionnaire. Ainsi, tous les Béninoises et Béninois sont appelés à se considérer comme ennemis de ces cinq jeunes étudiants qui ne devraient même plus compter sur leurs familles pour les protéger si, les leurs respectent les injonctions de Mathieu Kérékou. Tout est mis à contribution à travers le seul organe de presse écrite entièrement contrôlé par le pouvoir pour faire passer le président Kérékou pour victime et les meneurs du mouvement en adversaires à abattre. Des lettres de soutien presque anonymes ou signées juste par des initiales comme « A N, étudiant à l'UNB »¹⁰¹⁵ sont régulièrement publiées dans le journal *Ehuzu* avec pour motivation de justifier la fermeté du président. Kérékou bénéficie également de nombreuses motions de soutien dont celles entre autres de :

- l'OJRB qui adresse aussi une lettre ouverte à l'ensemble des étudiants de l'UNB,
- les Bureaux Exécutifs Nationaux des Organisations de masse au Comité Central du PRPB ;
- les Organisations de masse du PRPB ;

L'hostilité qui est ainsi née entre Kérékou et les révolutionnaires d'un côté, puis les étudiants militants et tout autre réactionnaire de l'autre s'intensifie de plus en plus. Et comme en témoigne Béatrice Lalinon Gbado, alors professeur de Maths-Physique dans le secondaire, « la tension dura un bon mois, alimentée comme il le fallait par des rumeurs et des annonces, et de

¹⁰¹⁴ Mathieu Kérékou, « Communiqué Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires », in *Ehuzu* du 9 mai 1985, p. 1.

¹⁰¹⁵ Voir *Ehuzu* du 10 mai 1985, p. 8.

façon monotone par les déclarations de la presse »¹⁰¹⁶ nationale *Ehuzu*. Ainsi, le 8 juin 1985, le directeur de l'information et de la propagande de la Révolution annonce une victoire du pouvoir sur la tentative de rébellion des étudiants.

La jeunesse estudiantine de notre pays vient de passer un examen à l'École de la Révolution. Elle a appris en un seul jour ce que des années universitaires n'ont pas permis d'assimiler. Lénine a dit à cet effet qu'il y a des journées, qui valent plus que des années. Les jeunes étudiants doivent comprendre une fois pour toutes que dans la marche pour la démocratie et le socialisme, ce sont les étudiants qui doivent suivre la classe ouvrière et non l'inverse¹⁰¹⁷.

Le texte est ironique et tourne en dérision la grève du 6 mai déclenchée par les étudiants de l'UNB. Elle défend une certaine démocratie qualifiée de populaire dans un langage socialiste alors que les étudiants luttent justement pour l'avènement de la démocratie multipartite. En invitant les étudiants militants à se ranger derrière l'organisation de masse qu'est la classe ouvrière, l'auteur du message reprend en fait à son compte la conviction que le chef de l'état scandait chaque fois qu'il s'adresse aux étudiants de l'UNB. Séraphin Agbaoungbata rapporte que le président Kérékou répétait souvent : « La Révolution n'est pas née à l'Université, la Révolution ne mourra pas à l'Université »¹⁰¹⁸. Au-delà des considérations partisans, cette déclaration de Kérékou prouve qu'il voyait en l'UNB une menace au moins potentielle à la Révolution qui n'a pas pu demeurer inébranlable au long de l'histoire.

Après dix années d'existence, l'Université Nationale du Bénin, doit faire face aux exigences de sa croissance. Sa structuration prend de plus en plus forme avec l'implication plus importante des usagers de l'université que sont les étudiants et les enseignants. La mise en route de divers services universitaires essentiels comme le STE, le SRU et le SUS permet de résoudre certains problèmes de fonctionnement sans pour autant empêcher que de nouveaux défis surgissent. La volonté politique de Kérékou de maîtriser toutes les structures d'État et de contrôler toutes les organisations de masse se heurte à la liberté d'un groupe d'étudiants épris des idées communistes et qui œuvrent pour en finir avec le régime autoritaire de Kérékou.

¹⁰¹⁶ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, Bénin : passage d'un régime autoritaire à un État de droit, Mai 1985-Février 1990, Prélude du Renouveau démocratique du Bénin : la grève des enseignants*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 1998.

¹⁰¹⁷ In *Ehuzu* du 08 juin 1985, p. 8.

¹⁰¹⁸ Mathieu Kérékou, cité de mémoire par Séraphin Agbaoungbata, Entretien, Cotonou, mai 2014.

L'opposition d'abord clandestine qui en résulte autour du PCD devient manifeste à partir du mouvement étudiant du 6 mai 1985. Une véritable lutte se développe entre le milieu universitaire et le gouvernement révolutionnaire. Dans un contexte de crise économique plus ou moins généralisée sur l'Afrique subsaharienne de l'Ouest, la résistance du gouvernement révolutionnaire à toute initiative de « réactionnaires » ne peut durer indéfiniment. La suite des événements va davantage ébranler le régime de Kérékou qui n'a pu garder sa mainmise sur l'ensemble du Peuple béninois. Par les grèves et les négociations diverses, d'importants changements vont advenir au Bénin entre 1986 et 1995. Le rôle que joue l'UNB, sans être exclusif n'est pas négligeable. Il a fallu user de stratégie et d'énergique détermination pour pouvoir résister au PRPB et réussir à faire comprendre à Kérékou, l'une des phrases célèbres que le militantisme étudiant a réussi à mettre plusieurs fois en graffiti ou même à scander à savoir : « le campus universitaire n'est pas le camp militaire »¹⁰¹⁹. Ainsi, la violation régulière des franchises universitaires par le gouvernement révolutionnaire fait partie des motifs qui ont fini par causer la « contre-révolution » des universitaires que Kérékou qualifiait de réactionnaires.

¹⁰¹⁹ Séraphin Agbaoungbata, entretien sur le militantisme étudiant, Cotonou, mai 2014.

Troisième Partie

**L'université après l'abandon du projet éducatif et national
révolutionnaire, entre 1985 et 2002**

Chapitres VIII et IX

CHAPITRE VIII : CAMPUS UNIVERSITAIRE SOUS RÉPRESSION MILITAIRE : OFFENSIVES ET CAPITULATION DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE (1985-1990)

Les étudiants, qui bénéficient de toutes les sollicitudes de notre État révolutionnaire, doivent faire preuve d'esprit de responsabilité. Les droits impliquent aussi des devoirs ! Voilà pourquoi les étudiants doivent cesser de faire des revendications qui ne tiennent pas compte des réalités actuelles de notre pays aux ressources limitées, et confronté à la crise économique. Il faut que nos étudiants se départissent de tout esprit d'égoïsme qui consiste à vouloir s'arroger tous les crédits financiers que notre État révolutionnaire affecte à l'enseignement¹⁰²⁰.

La grève universitaire du 6 mai 1985 et la tension sociale qui s'en est suivie en mai et juin ont sensiblement perturbé le pouvoir révolutionnaire que dirige Mathieu Kérékou depuis près de treize ans. Les jours troubles ont alors conduit au renforcement de la lutte acharnée du Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB) contre ceux que la rhétorique du président « révolutionnaire » Kérékou qualifie de « réactionnaires » et de « contre-révolutionnaires ». Ces deux terminologies que nous utilisons dans notre travail gardent leur sens contextuel d'opposants et de supposés opposants à « la Révolution » béninoise de Mathieu Kérékou du 26 octobre 1972. Dans la chasse à l'homme engagée, les dirigeants du PRPB agissent comme si tous les étudiants, enseignants, parents d'étudiants et autres usagers de l'université étaient potentiellement dangereux. Quand le pouvoir parvient à en arrêter, la répression dont font l'objet ces opposants au régime est redoutable et inspirée du système de parti unique « révolutionnaire » comme la Guinée de Sékou Touré¹⁰²¹, ou la Mauritanie de Moktar Ould Daddah¹⁰²², ou encore le Madagascar du général Gabriel Ramanantsoa¹⁰²³.

Une psychose générale s'installe dans tout le pays à la suite du communiqué de recherche des étudiants meneurs du mouvement et de « leurs complices ». Une méfiance réciproque

¹⁰²⁰ Vincent Guézodjè, ministre béninois de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, « Intervention au cours de la rencontre de sensibilisation avec les enseignants, les parents d'élèves et syndicats des enseignants », Cotonou, le 27 octobre 1988, in Ehuzu n° 3317 du 28 octobre 1988, p. 1 & 8.

¹⁰²¹ Charles E. Sorry, *Sékou Touré, l'ange exterminateur : un passé à dépasser*, Paris, L'Harmattan, 2000.

¹⁰²² Bruno Amoussou, *La banque, la politique et moi*, Paris, L'Archipel, 2011, p. 41.

¹⁰²³ *Ibid.*

caractérise les relations interpersonnelles. De plus, l'assèchement des moyens financiers entraîne le gel du recrutement de fonctionnaires. Les difficultés de trésorerie de certaines sociétés d'état deviennent chroniques entre 1985 et 1989. En plus des droits de la personne et des associations bafoués, une crise financière asphyxiante fragilise le pouvoir de Kérékou. Celui-ci, contrairement à son homologue du Sénégal par exemple, résiste, au nom de "principes révolutionnaires", à recourir à l'aide du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. Le peuple, surtout urbain, de plus en plus affamé par le retard de paiement des salaires finit par adhérer à la contestation universitaire qui se mue en soulèvement populaire à dimension nationale. Le 11 décembre 1989, mobilisée par les étudiants et des syndicalistes, la population de Cotonou prend d'assaut les rues de la ville et réclame la démission du régime Kérékou. Le 11 décembre 1989 Kérékou abdique et prononce quelques jours plus tard la dissolution du gouvernement révolutionnaire et la convocation prochaine d'une conférence nationale.

L'histoire de la capitulation du PRPB, de la Conférence des forces vives (CFV) de la Nation de février 1990 et de l'instauration d'un régime démocratique est centrale tant dans l'évolution de l'UNB que dans l'histoire politique du Bénin « révolutionnaire ». Il n'existe cependant aucune recherche consacrée à la période de répression militaire et de résistance universitaire puis populaire au pouvoir « révolutionnaire ». Tel est le vide que le présent chapitre vient tenter de combler. Notre étude s'appuie sur des sources fragmentaires. En plus des archives privées de l'enseignant Adrien Huannou et des numéros du quotidien national *Ehuzu* de janvier 1985 à février 1990, nous avons mené sept entretiens avec des étudiants et enseignants, acteurs de la résistance à la « dictature révolutionnaire » par des luttes à la fois clandestines et ouvertes contre le régime de Kérékou jusqu'à son abdication en décembre 1989¹⁰²⁴. Nous avons complété le matériau de travail par deux sources imprimées qui relèvent du récit autobiographique¹⁰²⁵. Le premier est un témoignage et une analyse personnelle de la fin des années 1990 sous le titre évocateur : *En marche vers la liberté, tome 1*¹⁰²⁶. Son auteur, Béatrice Lalinon Gbado,

¹⁰²⁴ Nous sommes redevables à cet effet aux étudiants Aboubacar Baparapé, Séraphin Agbahoungbata, Léon Yéломè, Paul Ayémona ainsi qu'aux enseignants Pierre Métinhoué et Sébastien Sotindjo et Bellarmin Codo.

¹⁰²⁵ Nous remercions Emmanuelle Fatimata de la Bibliothèque nationale du Bénin, et l'avocat Nicolin Assogba qui nous ont aidé à avoir une copie de ces deux documents déjà indisponibles dans les librairies et bibliothèques.

¹⁰²⁶ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, Bénin : passage d'un régime autoritaire à un État de droit, Mai 1985-Février 1990, Prélude du Renouveau démocratique du Bénin : la grève des enseignants*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 1998.

enseignante du secondaire en mathématiques, présente l'ouvrage de 1998¹⁰²⁷, comme sa "chronique" de ce qu'elle a vécu. Mettant bien souvent en avant la part prise par les étudiants de l'UNB, l'ouvrage est l'un des rares écrits de première main dénonçant « les dérives » du pouvoir de Kérékou. Il faut reconnaître qu'en 1998, le contexte politique était devenu favorable à un tel exercice de liberté d'expression. C'est cette même possibilité recouvrée qu'exploite une association, l'ASS.AN.DE.P¹⁰²⁸.(sic) pour recueillir et publier des témoignages écrits par d'anciens détenus politiques et victimes de la répression au Bénin¹⁰²⁹. Cette seconde source imprimée est constituée de 56 récits individuels qui concernent directement plus d'une centaine de personnes¹⁰³⁰. Sans être la cible exclusive, les étudiants et autres acteurs du milieu universitaire de l'UNB sont les « ennemis de la Révolution » les plus recherchés à partir du 6 mai 1985 jusqu'à la capitulation du régime. L'un des objectifs de la collecte de témoignages étant de bénéficier du dédommagement des victimes prévu lors de la CFV, certains récits ont peut-être forcé le trait pour correspondre à un schéma de victime. La mémoire collective que garde le peuple béninois du « régime autoritaire » de Kérékou est particulièrement funeste alors que le chercheur manque, par exemple, de sources qui attestent qu'il y eut un grand nombre de victimes décédées ou torturées comme ce fut le cas au Togo voisin ou en Guinée pendant les années de régime autoritaire. Ce chapitre montre le rôle d'avant-garde joué par l'UNB dans la contestation du régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou. Nous aborderons d'abord comment l'opposition des « contre-révolutionnaires » du milieu universitaire s'est mobilisée après la grève du 6 mai 1985. Ensuite, nous étudierons la manière dont la contestation du régime révolutionnaire a commencé à se manifester au-delà de la communauté universitaire. Enfin nous analyserons la

¹⁰²⁷ Il s'agit en 1998 de la deuxième édition sans mention de la date de la première. Mais le fait d'une deuxième édition ainsi que l'indisponibilité de l'ouvrage sur le marché du livre au Bénin depuis quelques années montrent à la fois le succès qu'il a eu et sa valeur précieuse comme l'a confirmé de façon informelle la responsable du service de la communication de la Bibliothèque Nationale du Bénin. C'est elle qui a bien voulu me faire une photocopie du seul exemplaire dont dispose la Bibliothèque nationale.

¹⁰²⁸ ASS.AN.DE.P = Association des Anciens Détenus Politiques et des Victimes de la Répression au Bénin. Il faut noter que l'acronyme ne prend en compte que la première partie des membres de l'association à savoir les anciens détenus politiques.

¹⁰²⁹ ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc sur la torture au Bénin, 1972-1990, Tome 1*. Probablement publié au début des années 1990, comme en porte mention le plan de d'aménagement de la prison de Ségbana réalisé en avril 1990 par l'un des anciens détenus, Eustache Essou, le recueil lui-même ne comporte ni la date de publication, ni le lieu de publication qui est sans doute Cotonou, ni la maison d'édition. Sa présentation laisse d'ailleurs penser qu'il a suffi juste de rassembler les témoignages et de les saisir en faisant des pages de trois colonnes sans aucun travail spécifique d'imprimerie d'édition.

¹⁰³⁰ Le recueil comprend aussi trois récits de groupes et deux récits de famille.

répression mise au point par le PRPB que la généralisation de la contestation a dû conduire à l'abdication en décembre 1989.

1-Oser s'organiser à l'université contre l'état révolutionnaire

Dans notre questionnaire de recherche nous demandions à l'enquêté de mentionner, s'il en connaît, quelques noms d'étudiants ayant marqué l'histoire de l'UNB. La quasi-totalité des personnes citées sont des étudiant-e-s ayant été responsables d'organisations étudiantes. L'UNB est alors représentée comme le foyer de l'opposition au PRPB. L'université, perçue comme le milieu des « contre-révolutionnaires », a été le lieu où la figure d'étudiant opposant s'est construite avec de plus en plus d'adhérents.

1-1- Des « contre-révolutionnaires » à l'université

En 1985, au terme de la grève universitaire, l'UNB sort vainqueur du mythe d'un pouvoir révolutionnaire inébranlable. Aux yeux des responsables du PRPB, l'université est considérée comme l'institution qui rassemble « le plus grand nombre d'intellectuels de haut niveau parmi lesquels pouvaient se trouver des contre-révolutionnaires »¹⁰³¹. En plus des griefs du régime du PRPB contre les responsables et les enseignants de l'UNB en général et de la FLASH en particulier, le président Kérékou et son équipe estiment que « cette faculté [la FLASH] était un foyer ardent de la contestation antirévolutionnaire des étudiants »¹⁰³². Le régime de Kérékou considère en conséquence que l'université est « le bastion de la contre-révolution »¹⁰³³. De fait, les étudiants identifiés grâce à notre questionnaire sont présentés comme les « héros » qui ont osé affronter le régime autoritaire de Kérékou pour « libérer » le peuple béninois. L'étudiant militant Séraphin Agbahoungbata explique les grèves universitaires comme une volonté de renverser le système révolutionnaire de Kérékou :

Les étudiants se sont sentis investis d'une mission de libérer tout un peuple en souffrance due à l'autocratie etc. Donc si cela a pu avoir lieu, si on a pu lutter non seulement contre Kérékou et son système mais surtout contre nos propres camarades qui sont des

¹⁰³¹ Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas ? La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi d'hier à demain*, Cotonou, CIREF 2015, p. 23.

¹⁰³² *Ibid.*, *op.cit.*, p. 71.

¹⁰³³ *Ibid.*

mouchards, qui sont des agents de renseignement, surtout les membres du MRU¹⁰³⁴ qui nous a fait trop de mal, c'est cela qui en est la raison ¹⁰³⁵.

En définitive, certains étudiants et enseignants de l'UNB se sentaient déterminés à lutter contre les dirigeants de la Révolution béninoise.

Le pouvoir dit révolutionnaire est alors mécontent que l'université lui échappe et tente de garder sous son contrôle la direction de l'institution par de fréquents changements du recteur. En six ans, entre 1975 et 1981, quatre recteurs se succèdent : Edouard Adjahoun, Vincent Dan, Nathanaël Mensah et Jean Pliya. En revanche, entre 1985 et 1990, le pouvoir semble avoir trouvé son homme de main en la personne du recteur Souleymane K. Bassabi qui ne sera remplacé qu'à la rentrée 1990-1991 au début du renouveau démocratique. De plus, nous avons vu dans le chapitre VI comment la « production agricole » présentée par le pouvoir comme l'un des attributs fondamentaux de « l'École Nouvelle » a été une réelle pomme de discorde entre le pouvoir du PRPB et l'UNB. Le second point de désaccord entre le régime de Kérékou et l'université est l'obligation de dispenser, dans toutes les entités de l'université, le cours d'idéologie fondée sur la philosophie du marxisme léninisme. Selon ce qu'en rapporte Adrien Huannou alors doyen de la faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), la réponse quasi unanime des enseignants à cette injonction politique était : « L'idéologie n'est pas ma spécialité »¹⁰³⁶.

Ce désaveu du pouvoir dès les années 1980 amène les « révolutionnaires » à multiplier les stratégies de déstabilisation du milieu universitaire au point qu'à l'UNB une méfiance des uns envers les autres a fini par s'installer dans les rapports interpersonnels. Par exemple, au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, l'ancien doyen de la FLASH se positionne comme méfiant vis-à-vis du régime qui le perçoit comme un potentiel opposant alors qu'un autre enseignant lui reproche d'avoir été complice du pouvoir révolutionnaire lors des événements de mai-juin 1985.

La FLASH est l'une des plus anciennes facultés implantées sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi. L'histoire des démêlés de cette faculté pionnière avec le pouvoir révolutionnaire de Kérékou a commencé bien avant les événements de mai 1985. Au cours de la décennie la plus houleuse entre l'université et le régime révolutionnaire, Adrien Huannou a été

¹⁰³⁴ MRU = Mouvement Révolutionnaire Universitaire.

¹⁰³⁵ Séraphin Agbahoungbata, *Entretien sur les mouvements étudiants*, Cotonou, mai 2014.

¹⁰³⁶ Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas ? La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi d'hier à demain*, Cotonou, CIREF 2015, p. 23.

doyen de la FLASH de 1981 à 1987. Il explique que son élection en 1980 n'a pas été une bonne nouvelle pour les responsables du PRPB :

Ces deux enseignants¹⁰³⁷ n'étaient point en odeur de sainteté auprès du pouvoir révolutionnaire : ils n'étaient pas des militants du PRPB et n'avaient jamais manifesté quelque ardeur révolutionnaire que ce fût. Bref, ils étaient "inconnus au Parti". Ce n'étaient donc pas, *a priori*, des "éléments sûrs" : ils pouvaient devenir dangereux... Au poste de doyen, la direction du Parti ne s'attendait pas à voir élu Adrien Huannou, mais un autre enseignant dont le militantisme révolutionnaire était incontestable¹⁰³⁸.

Puisque les élections doivent être confirmées par la nomination des élus à leur poste par décret de nomination du Comité Central du PRPB, plusieurs mois passent sans que l'on sache celui qui va prendre les rênes de la FLASH. La liste des doyens élus avait pourtant été transmise au ministre de tutelle, Armand Eugène Montéiro. Celui-ci soumet le dossier aux membres du bureau politique du PRPB qui lui font savoir que certains des enseignants ne pouvaient pas être nommés parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères du bureau politique. Tenant compte du climat de contestation qui règne sur le campus, le ministre redoute le soulèvement des enseignants que pourrait engendrer la demande d'organisation de nouvelles élections. Il choisit de garder le silence par rapport aux nominations attendues par les enseignants. C'est alors que « trois mois après, comptant sur la probable indulgence des intransigeants »¹⁰³⁹, Armand Monteiro soumet à nouveau la même liste à laquelle est opposé le « même refus farouche »¹⁰⁴⁰. Une troisième fois, le 16 mai 1981, il soumet la liste à l'identique, suscitant l'indignation de certains membres du Bureau Politique. Cette fois-ci, le président Mathieu Kérékou siffle la fin de la récréation et exige qu'une solution soit trouvée. Finalement, le décret du 22 mai proclame l'intégralité des nominations attendues depuis plusieurs mois. Adrien Huannou devient alors officiellement le doyen de la FLASH pour un mandat de trois ans. Le décret présidentiel retient l'attention du lecteur sur deux points. D'une part, le deuxième article stipule : « Le présent décret qui abroge

¹⁰³⁷ Ce sont les enseignants Adrien Huannou, élu doyen et Michel Boko, vice-doyen.

¹⁰³⁸ Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas ? La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi d'hier à demain*, Cotonou, CIREF 2015, p. 66 & 67.

¹⁰³⁹ *Ibid.*, p. 68.

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*

toutes dispositions antérieures et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera »¹⁰⁴¹.

La date d'entrée en vigueur du décret n'est pas précisée dans le communiqué. Aucun incident empêchant la prise de service n'est certes signalé dans les archives consultées, mais le fait qu'aucun délai n'ait été fixé à cet effet, laisse un flou incommode par rapport à la rigueur de gestion du pouvoir que le gouvernement de Kérékou entend incarner. D'autre part, la précision de la durée du mandat ne figure pas dans le décret. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une omission volontaire du bureau politique afin de pouvoir destituer ces responsables au gré des humeurs et rumeurs politiques ou de les laisser indéfiniment en prolongation de mandat tant qu'ils n'auraient pas démerité aux yeux des décideurs politiques. L'exemple d'Adrien Huannou, élu pour un mandat de trois ans mais qui en est à sa sixième année en 1987, est suggestif. En effet, « en dépit de l'appréhension que le pouvoir révolutionnaire nourrissait vis-à-vis de certaines personnes élues, les responsables ainsi nommés ont quand même fait presque deux mandats sans interruption, soit six ans »¹⁰⁴². Le doyen Huannou s'en était ouvert en temps opportun à son ministre de tutelle selon lequel il n'y a rien d'anormal à une telle situation.

-Tu sais bien, dit le Ministre, que j'ai été ambassadeur du Bénin en URSS. J'ai bien observé la vie politique et administrative dans ce pays. Eh bien, là-bas, lorsque l'Autorité suprême du pays a nommé quelqu'un à un poste de responsabilité important, tant que ce dernier n'a pas démerité, tant qu'on n'a rien à lui reprocher, on l'oublie à ce poste.

-Mais le Bénin n'est pas l'URSS...Nous avons été élus pour un mandat de trois ans et nous avons déjà fait quatre ans. Cela n'est pas conforme aux textes.

-Quel est ton problème ? Quel est votre problème ?

-C'est que les autres collègues s'impatientent à juste titre. Ils veulent que l'on organise de nouvelles élections pour changer les équipes décanales.

-Ce n'est que ça ? Eh bien, on verra...¹⁰⁴³.

Le ministre Monteiro est ainsi l'une des sources d'inspiration du président Mathieu Kérékou dans la mise en application du socialisme marxiste-léniniste. Armand Monteiro, pour avoir été

¹⁰⁴¹ République Populaire du Bénin, Présidence de la République, « Décret N° 81-151 du 22 mai 1981 portant nomination au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique », p. 4.

¹⁰⁴² Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas...*, *op.cit.*, p. 69.

¹⁰⁴³ *Ibid.*, p. 69 & 70.

ambassadeur en URSS, se positionne comme l'un des connaisseurs de la pratique politique socialiste russe. Il s'y fonde et laisse inchangé le non-renouvellement des doyens de facultés jusqu'au 3 août 1984, date où il a quitté ses fonctions de ministre de l'enseignement supérieur. De fait, certains enseignants boudent et une lourde atmosphère s'est installée à partir de la fin régulière de mandature en 1984. Aussi Adrien Huannou, malgré l'impatience de ses collègues, a-t-il dû rester encore au poste de doyen de la FLASH jusqu'en 1987.

Les événements de mai 1985 montrent que les années de responsabilité à la FLASH n'ont pas été un long fleuve tranquille pour Adrien Huannou. Si les « révolutionnaires » étaient convaincus que l'UNB était le bastion de la « contre-révolution » de façon générale, ils le pensaient plus spécifiquement de la FLASH dont lui était le doyen. Voilà pourquoi le doyen et le vice-doyen, « éléments peu fiables » aux yeux des dirigeants du PRPB, doivent être surveillés de très près. À cet effet, Huannou note que « le CDR de la FLASH s'acquittait fort bien de sa mission révolutionnaire de délation¹⁰⁴⁴. [C'est ainsi qu'] un ministre en charge de l'enseignement supérieur révéla à un doyen de la FLASH que des rapports avaient été adressés à la « Haute Autorité » selon lesquels il avait des comportements « peu révolutionnaires »¹⁰⁴⁵. Il n'y a cependant qu'à la FLASH où l'opposition au pouvoir est vive. Peu à peu certains étudiants dans d'autres facultés comme celle de droit, font l'option, au prix de leur cursus académique, de participer activement à la consolidation de l'organisation étudiante « contre-révolutionnaire » comme le parcours personnel de Séraphin Agbahoungbata en est un exemple.

1-2- Le Militantisme étudiant face au pouvoir : l'exemple d'un parcours

Le jeune Séraphin Agbahoungbata entre à l'UNB en octobre 1983. Pendant une douzaine d'années, les nombreuses et souvent dangereuses activités du militantisme étudiant lui prennent beaucoup de temps aux dépens de ses études universitaires. Le contexte ne s'y prête guère et l'idéal poursuivi est par conséquent périlleux. C'est là toute la complexité de l'entreprise dont il veut pourtant être un levier.

¹⁰⁴⁴ Cela s'apparente à ce que Séraphin Agbahoungbata qualifie, dans le camp des étudiants de mouchardage. Il explique que de la part des étudiants engagés dans le Mouvement Révolutionnaire Universitaire (MRU), cela a fait beaucoup de mal dans le rang des étudiants militant du PCD.

¹⁰⁴⁵ Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas...*, *op.cit.*, p. 70.

Très tôt j'ai adhéré à ASUB (Association des Scolaires et Universitaires du Bénin) ... Nos luttes et les manifestations étaient essentiellement clandestines mais en 1985, il y a eu la grande manifestation qui a uni les élèves et les étudiants (...). J'étais responsable d'amphi et c'est la première fois où il y a eu jonction entre les élèves et les étudiants dans la lutte pour non seulement l'amélioration des conditions de vie mais surtout pour l'acquisition des libertés, pour la conquête des libertés démocratiques¹⁰⁴⁶.

Parler de « conquête des libertés démocratiques » relève d'un langage *a posteriori* car les revendications portaient beaucoup plus sur les conditions de vie que sur le régime politique dans les années 1985. C'est donc longtemps avant de réussir son diplôme de maîtrise en sciences juridiques que Séraphin Agbahoungbata s'est fait « l'un des grands opposants de l'époque du PRPB »¹⁰⁴⁷ comme l'affirme un quotidien indépendant béninois *La Nouvelle Tribune*¹⁰⁴⁸. Plusieurs fois emprisonné sous le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou, Séraphin Agbahoungbata « est nanti d'une expérience politique qui force l'admiration »¹⁰⁴⁹. En 2016, cet ancien acteur du mouvement étudiant de l'UNB est supposé très connu selon le journaliste Amir Nabil : « Le premier dont le nom est su du grand public est Séraphin Agbahoungbata. Cet homme, dont le nom dira beaucoup de choses aux anciens révolutionnaires, est le nouvel homme fort de la présidence »¹⁰⁵⁰. Nommé intendant du palais de la République par le président béninois Patrice Talon, le 25 avril 2016, Séraphin Agbahoungbata, est présenté dans un commentaire de journal comme un « cadre connu pour son intégrité, sa témérité et son sens de combat contre l'injustice »¹⁰⁵¹. Par ailleurs, comme « ancien leader étudiant »¹⁰⁵², l'intéressé, lui-même parle des débuts de son militantisme étudiant qui a duré de longues années.

¹⁰⁴⁶ Séraphin Agbahoungbata, Entretien sur les mouvements étudiants, Cotonou, mai 2014.

¹⁰⁴⁷ <http://www.lanouvelletribune.info/benin/communiqué/28764-agbahoungbata-nomination-pcb-reagit> (Consulté le 25/07/2016).

¹⁰⁴⁸ Il s'agit d'un quotidien béninois indépendant créé en 2001 et dont la version internet est lancée depuis mars 2008. Sa position politique n'est ni progouvernementale ni de l'opposition.

¹⁰⁴⁹ <http://www.lanouvelletribune.info/benin/politique/28672-intendance-presidence-agbahoungbata-aux-commandes> (Consulté le 25/07/2016).

¹⁰⁵⁰ Amir Nabil « Séraphin Agbahoungbata promu intendant du Palais de la République » *in* <http://www.24haubenin.info/?Seraphin-Agbahoungbata-promu-intendant-du-palais-de-la-republiques> (consulté le 25/07/2016). L'auteur de l'article commence son texte comme suit : « Les choses sérieuses s'annoncent au palais de la république. Le président patrice Talon a commencé par y nommer ses collaborateurs ». Le fait que sur l'ensemble des nominations ce soit uniquement le cas de Séraphin Agbahoungbata qui soit commenté montre un peu l'aspect singulier du personnage.

¹⁰⁵¹ *Ibid.*

¹⁰⁵² *Ibid.*

Il faut dire qu'en matière de lutte estudiantine, c'est vrai j'ai commencé très tôt. Avant même d'être à l'université, j'en avais déjà eu le goût lorsque j'étais au collège parce que c'est après les années 77 lorsqu'on a connu un flottement avec le PRPB, au moment de l'année transitoire pour le calendrier de l'École Nouvelle... Là, j'ai commencé à participer à des réunions sans y comprendre grand' choses. Mon militantisme a alors consisté à aller faire de petites affiches, des tracts distribués dans des casiers au collège et autres... J'étais en troisième ! Voilà jusqu'à l'université où très tôt donc cela a pris davantage corps¹⁰⁵³.

En ces années 1977-1978 évoquées par Séraphin Agbahoungbata, le PRPB avait créé « les Groupes d'unité d'action universitaire (GUAU) pour regrouper les étudiants [et élèves] tant de l'UGEED¹⁰⁵⁴ que du FACEEN¹⁰⁵⁵, et ainsi rechercher à mettre fin aux divisions de la jeunesse dahoméenne »¹⁰⁵⁶. Les GUAU mobilisèrent les leurs pour mener la grève des étudiants qui en 1979 avait pour motif « l'amélioration des conditions de vie et de travail »¹⁰⁵⁷ de la communauté universitaire. Les rivalités, voire inimitiés, s'intensifient entre l'organisation clandestine universitaire dirigée par le parti communiste du Dahomey (PCD) et le parti au pouvoir, le PRPB qui veut « se donner les moyens de contrecarrer toute nouvelle tentative de remise en cause de son autorité sur la jeunesse béninoise incarnée dans son ensemble par l'OJRB »¹⁰⁵⁸. Cette tension avait engendré, entre 1977 et 1980, plusieurs unités de militantisme plus ou moins différentes, voire opposées, comme :

- l'ASUB : l'Association des scolaires et universitaires du Bénin qui se démarque de la ligne du Régime de Kérékou et dont la section, du niveau uniquement universitaire, est :
- l'OLUB : l'organisation des luttes universitaires du Bénin, branche de militantisme opposée à l'organisation de la jeunesse universitaire de la révolution appelée :
- le MRU : le Mouvement révolutionnaire universitaire dont le binôme avant le niveau d'université est :
- le MRS : le mouvement révolutionnaire scolaire. Ainsi le MRS et le MRU sont les branches sectorielles de :
- l'OJRB : l'Organisation de la Jeunesse révolutionnaire du Bénin¹⁰⁵⁹.

¹⁰⁵³ Séraphin Agbahoungbata, *Entretien sur les mouvements étudiants*, Cotonou, mai 2014.

¹⁰⁵⁴ Union générale des étudiants et élèves du Dahomey.

¹⁰⁵⁵ Front d'action commune des étudiants et élèves du Nord.

¹⁰⁵⁶ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre 2015, p.89.

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*

¹⁰⁵⁹ Nous remercions Séraphin Agbahoungbata dont l'entretien nous a permis de comprendre le lien entre ces différents mouvements de jeunesse qui existaient à l'époque dans le milieu universitaire.

C'est dans cet univers fragmenté que l'étudiant Agbahoungbata s'est positionné pour militer.

Après son service militaire post baccalauréat qu'il accomplit à Banikoara au nord du pays, il s'est forgé la conviction que le Bénin est un pays uni et que les germes de division relèvent des manipulations politiciennes. Il choisit dès lors de s'investir dans le mouvement étudiant contre un régime « autocratique révolutionnaire » qui serait source de division de la jeunesse.

Je suis rentré à l'université en 1983-1984, après la formation militaire cinquième promotion, mon numéro matricule 424 (...). Très tôt, je me suis senti interpellé par le mouvement estudiantin mais davantage par le pays parce que c'était une période qui a une caractéristique fondamentale : c'est la période pendant laquelle il n'y avait aucune organisation de jeunesse autorisée par le pouvoir. La seule autorisée par le pouvoir c'est l'OJRB (Organisation de la Jeunesse Révolutionnaire du Bénin). Sa branche à l'université s'appelait le MRU (Mouvement Révolutionnaire Universitaire). Le MRU était comme des nids de mouchards qui étaient là pour détecter, dénoncer et vendre tous ceux qui avaient un autre son de cloche, différent de celui du pouvoir (...). On ne peut pas se réunir et discuter et parler réellement des choses qui vous concernent. Bref, les libertés individuelles et collectives étaient dans les fers¹⁰⁶⁰.

Le ton du langage est celui d'un opposant du régime au pouvoir dont l'objectif est de réaliser la pensée unique : « Unifier la pensée de notre Peuple sur la base de notre idéologie révolutionnaire »¹⁰⁶¹. C'est dans un tel contexte que l'étudiant militant décide de lutter pour conquérir de meilleures conditions de vie ainsi que la possibilité d'une libre circulation et diffusion des idées. Il faut alors affronter la trahison de certains camarades partisans du pouvoir et la répression systématique du PRPB lui-même. Séraphin Agbahoungbata était convaincu que le "bon" militant étudiant ne devrait reculer face à aucun obstacle. Confronté à la présence massive de militaires dans l'espace universitaire dans le but de contrer les activités de l'OLUB, Séraphin Agbahoungbata imagine le slogan étudiant : « le camp n'est pas le campus »¹⁰⁶². Il coordonne les étudiants militants « anti-révolutionnaires » qui progressent dans leurs stratégies de lutte semi-

¹⁰⁶⁰ Séraphin Agbahoungbata, *Entretien sur les mouvements étudiants*, Cotonou, mai 2014.

¹⁰⁶¹ Mathieu Kérékou, « Discours du 30 novembre 1975, Naissance de la R.P.B et Création du P.R.P.B » in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande 1987, p. 38.

¹⁰⁶² Séraphin Agbahoungbata, *Entretien sur les mouvements étudiants*, Cotonou, mai 2014.

ouverte contre le régime de Kérékou et ses partisans. Des critiques du pouvoir sont écrites par les étudiants dans leur « feuille de foudre »¹⁰⁶³ qui paraissait trois fois par semaine sur le Campus. Il y a des nouvelles sur ce qui se passe dans tel amphithéâtre, dans telle faculté, dans telle section de la vie universitaire, ainsi que la dénonciation des arrestations, voire des tortures et assassinats d'étudiants dont le gouvernement révolutionnaire est jugé coupable. Au fil du temps, le journal des étudiants *Campus au quotidien* devient tour à tour *La Conscience*, *L'Éveil* et le *JUB*¹⁰⁶⁴. Dans l'un et l'autre de ces bulletins, on évoque la mémoire entre autres de l'élève du secondaire Parfait Atchaka, tué par balle au collège d'enseignement général en mai 1985, et de l'étudiant Luc Togbadja arrêté, et torturé à mort, tous deux présentés comme des « martyrs » de la lutte étudiante. Après 1985, les responsables de l'OLUB dont Séraphin Agbahoungbata, font célébrer en mai de chaque année l'anniversaire des événements du 6 mai 1985. Pour réussir chaque fois à échapper aux militaires, la date de célébration est toujours une surprise pour le gouvernement comme il le précise : « Depuis 1985, nous célébrons les anniversaires sur le campus de façon inopinée, sans avertir. La date venue, tout le monde sort et on agit. Les militaires viennent après et c'est trop tard car nous on a déjà fini... »¹⁰⁶⁵.

Par ces diverses activités, le mouvement étudiant sort de plus en plus de la clandestinité, au grand dam du gouvernement révolutionnaire. De leur côté le président Kérékou et son régime ne désarment pas comme l'attestent les dates des arrestations de plus en plus massives, publiées dans *Le Livre blanc*... La tension sociale est comparable à une atmosphère de guerre et s'intensifie de jour en jour. Peu à peu, sous les effets de la crise économique et financière qui secoue le pays depuis le début de la décennie 1980-1990, de nombreux enseignants de l'université comme des autres ordres d'enseignement, les autres fonctionnaires et même des commerçants et artisans indépendants, commencent à soutenir tacitement ou explicitement le combat des étudiants contre le PRPB. Au fur et à mesure que la communauté universitaire croît, l'effet de masse devient de plus en plus favorable au militantisme étudiant.

¹⁰⁶³ C'est ainsi que Séraphin désigne l'organe de communication des étudiants appelé Campus au quotidien qui commence alors à paraître pour donner des informations diverses aux usagers du campus d'Abomey-Calavi.

¹⁰⁶⁴ JUB = Journal universitaire du Bénin.

¹⁰⁶⁵ Séraphin Agbahoungbata, Entretien sur les mouvements étudiants, Cotonou, mai 2014.

1-3- Résistance de la communauté universitaire au PRPB

Il n'existe pratiquement pas de données quantitatives détaillées sur l'université des années 1980 au Bénin. En travaillant sur l'enseignement et la mobilité sociale au Bénin, le sociologue Daniel Künzler a dû se résoudre à cette réalité du « Bénin pendant sa période socialiste »¹⁰⁶⁶ où le nombre des étudiants de l'UNB a pourtant connu un accroissement significatif. Le tableau *infra* montre un accroissement important de l'effectif étudiant à l'UNB entre 1980 et 1990. Les effectifs étudiants globaux des années considérées sont indiqués avec la dénomination correspondante aux transformations institutionnelles depuis les débuts de l'enseignement supérieur national en 1966.

Tableau 26 : Evolution des effectifs étudiants entre 1966 et 1990¹⁰⁶⁷

Année	Dénomination de l'Institution	Effectif étudiant
1966	IESB-CES	56
1968	IESB-CES	205
1970	UD	350
1972	UD	700
1980	UNB	3 390
1990	UNB	9 000

Source : *L'enseignement supérieur et l'université au Bénin*, p. 74 & 75

Le flux des étudiants inscrits croît de façon continue. Entre 1980 et 1990, le nombre est quasiment passé du simple au triple en dix ans alors que la construction des locaux s'est arrêtée par manque de moyens depuis 1980 et que le recrutement des enseignants a été presque gelé sous l'effet de la crise économique à partir de 1986. De plus, « l'analyse de ces chiffres indique un doublement des effectifs tous les cinq ans ! Soit une croissance de plus de 20% par an, contre 15% pour le Mali, 16% pour la Côte d'Ivoire, 18% pour le Rwanda, 19% pour les Comores et 13% pour l'Île Maurice »¹⁰⁶⁸ sur la période considérée. Ainsi l'UNB est devenue un consistant foyer de jeunes étudiants parmi lesquels se trouve un groupe de plus en plus important constitué des déçus du régime PRPB. La rigueur de la crise économique en ajoute au désaveu d'un gouvernement qui, non seulement n'a pas de solution mais, s'évertue à opposer une répression

¹⁰⁶⁶ Daniel Künzler, *L'Éducation pour quelques-uns ? Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation : le cas du Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 207.

¹⁰⁶⁷ Pour les données de ce tableau, il faudrait se référer à un tableau plus diversifié dans le document produit par une commission spéciale sur l'histoire de l'Université d'Abomey-Calavi : République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre 2015, p. 74 & 75.

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*

violente et armée à tous ses « contestataires » depuis le 6 mai 1985. Le campus était en permanence sous surveillance militaire.

On vous contrôle pour voir si votre nom n'est pas sur la liste¹⁰⁶⁹... Ce sont les militaires qui conduisaient les cars. Vous êtes dans les cars des étudiants avec des Kalachnikovs... Il y a des militaires au fond de l'amphi, avec kalachnikov... Ce n'est pas possible ça. "Le camp n'est pas le campus. Militaire dehors". Ce sont les trucs du genre qu'on écrivait...¹⁰⁷⁰.

La présence massive des militaires est justifiée par une suspicion généralisée sur tous les usagers de l'Université. La surveillance avait cours au-delà parfois du campus universitaire comme l'atteste l'arrestation de l'enseignant Bellarmin Codo : « En 1985, on nous a interpellés comme ça, moi, Sotindjo et d'autres collègues... J'allais au cours quand on m'a arrêté. Le temps de réagir, un gendarme était déjà dans la voiture à mes côtés pour m'amener à la gendarmerie, au carrefour des trois banques, là où se trouvait la brigade territoriale »¹⁰⁷¹. Les raisons des arrestations sont souvent floues ou inconnues, comme l'explique une autre enseignante, Pierre Mêtinhoué : les mouvements de protestation étaient en général organisés par des étudiants et non des enseignants.

Il a fallu attendre 1985 pour entendre parler de grève au Bénin de cette époque. Et cela, ce sont les étudiants qui l'ont réussi. Ce sont justement les Thérèse Waounwa qui ont réussi cela. C'est le groupe des Thérèse Waounwa. Seulement, quand ils ont lancé le mouvement qui a pris au niveau des étudiants, ils espéraient le soutien des enseignants de l'université et des agents permanents de l'État qu'ils n'ont jamais eu¹⁰⁷².

Pour Pierre Mêtinhoué, c'est une femme, Thérèse Waounwa, qui est la figure emblématique du mouvement de 1985. Les étudiantes n'étaient donc pas absentes dans le militantisme ambiant et pouvaient même jouer des rôles de premier plan dans la tenue des manifestations de protestation. Il faut toutefois souligner qu'en dehors de Thérèse Waounwa qui n'a pas dû être arrêtée par le PRPB, les femmes n'ont pas joué les rôles qui pouvaient les exposer à la répression du régime.

¹⁰⁶⁹ La liste dont il s'agit alors n'est pas celle des étudiants de l'Université mais la liste des étudiants recherchés par le pouvoir révolutionnaire. Ce sont donc, en plus des étudiants meneurs de la grève de 1985 qui sont recherchés « mort ou vif », tous les étudiants soupçonnés d'être en lien avec eux et dont la liste est établie et gardée secrète par les services de renseignements du PRPB.

¹⁰⁷⁰ Séraphin Agbahoungbata, Entretien sur les mouvements étudiants, Cotonou, mai 2014.

¹⁰⁷¹ Bellarmin Coffi Codo, Entretien sur l'histoire politique de l'Université au Bénin, Cotonou, 22 janvier 2016.

¹⁰⁷² Pierre Mêtinhoué, Entretien sur les figures marquantes de l'Université au Bénin, Cotonou, janvier 2014.

C'est ce que confirmera plus tard le rapport de la commission interministérielle créée en mai 1991 pour « l'étude de la Journée Nationale des Victimes de tortures et sévices corporels »¹⁰⁷³ du régime révolutionnaire. Ainsi, même au-delà du campus universitaire, la commission qui a entendu plus d'une centaine de personnes rapporte qu'entre 1975 et 1989, « 99% des victimes entendues sont des hommes »¹⁰⁷⁴ et qu'il y eut « 5 femmes qui ont été arrêtées et torturées à la place de leur enfant [étudiant-e] ou de leur époux recherché »¹⁰⁷⁵.

En plus des membres de leurs familles qui étaient surveillés de près, le régime soupçonnait également de complicité les enseignants plus ou moins proches des étudiants militants. Certains étaient même accusés d'avoir été au courant de l'organisation du mouvement étudiant et d'avoir pu soutenir les étudiants organisateurs. Quelques-uns de ces enseignants ont été interpellés comme le raconte Sébastien Sotindjo qui s'est senti victime d'une arrestation arbitraire :

À l'université, j'ai été arrêté avec Mêtinhoué et d'autres le 19 juin 1985. On avait passé 57 jours en garde à vue dans un commissariat. Moi j'étais au commissariat de Jéricho. Mêtinhoué était à Cadjèhoun. Iroko était à Zongo. Okou Christophe était au commissariat de Lokokoukomè. Reproche : les étudiants étaient en mouvement. Après l'enquête policière qui nous avait blanchi, nous, les quatre professeurs, avons été libérés le 15 août 1985¹⁰⁷⁶.

Ces comportements des autorités politiques ont instauré peu à peu un règne de soupçon généralisé et une crise de confiance vis-à-vis des proches et des amis. Sur le campus universitaire, il était devenu très complexe de distinguer les étudiants et les enseignants qui étaient favorables aux « Révolutionnaires » et ceux qui étaient dans la « contre-révolution ». C'est ainsi qu'aux journées pédagogiques des 25 et 26 septembre 1985, au département des lettres modernes de la FLASH, la dizaine d'enseignants, ayant participé à la rencontre, condamne « une lettre de dénonciation introduite par des étudiants de lettres modernes de l'E.N.S., niveau II »¹⁰⁷⁷ :

¹⁰⁷³ Parti communiste du Bénin (PCB), *Chronique de la vie d'un autocrate, Mathieu Kérékou : contre les négationnistes des horreurs de mal-gouvernance de M. Kérékou, mentor et inspirateur de Boni Yayi*, Cotonou, Éditions La Flamme, octobre 2012, p. 23.

¹⁰⁷⁴ *Ibid.*

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*

¹⁰⁷⁶ Sébastien Dossa Sotindjo, Entretien sur l'histoire politique et universitaire au Bénin, Cotonou, 16 janvier 2016.

¹⁰⁷⁷ Voir, Université Nationale du Bénin, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département des Lettres Modernes, « Rapport des journées pédagogiques des 25 et 26 septembre 1985 ». p. 2, in AP-Adrien Huannou.

Les professeurs du Département des Lettres Modernes ont déploré l'attitude des étudiants qui ont introduit la lettre de dénonciation. Ils ont surtout noté avec beaucoup de regret que cette lettre n'avait aucun rapport concret avec la réalité. Ainsi ont-ils protesté énergiquement contre cette tendance de certains étudiants qui, cherchant la facilité sans effort, s'en prennent aux professeurs qu'ils s'appliquent à dénigrer sans fondement¹⁰⁷⁸.

La « tendance » de certains étudiants dont il s'agit alimente ce climat de malaise que Séraphin Agbahoungbata qualifie de « mouchardage » entretenu par les partisans du régime au pouvoir. Le chef du département des lettres et son adjoint sont convoqués directement à la Présidence de la République « dans le cadre de ce dossier pour une séance de travail »¹⁰⁷⁹. Les professeurs Koudjo et Orou-Bagou, « n'en ont été avisés que le lendemain du jour prévu »¹⁰⁸⁰. La date semble être fixée dans la précipitation à moins que ce soit fait exprès au niveau de la Présidence pour des raisons politiques alors qu'il s'agit de questions académiques. Les enseignants concernés s'en plaignent et écrivent leur désapprobation, montrant qu'une certaine liberté d'expression reste encore tolérée par le régime :

Le collège des professeurs de lettres modernes a enfin fait des recommandations au Chef du Département pour qu'à cette séance de travail prévue toujours à la Présidence de la République, on mette fin à ces tractations visant à décourager les professeurs dans leur noble et délicate mission d'édification d'une Université crédible¹⁰⁸¹.

Cette expérience des enseignants du département des lettres modernes témoigne des rapports conflictuels qui se sont établis entre le régime Kérékou et le milieu universitaire dans son ensemble d'une part, et au sein de l'université elle-même, d'autre part. Les menaces, les arrestations et les résistances se sont multipliées à partir de mai 1985. Le climat social national en devient de plus en plus tendu. Pour essayer de maintenir son autorité, le gouvernement révolutionnaire met en place de nouveaux lieux et systèmes de répression et de détention. Le traitement imposé aux étudiants et enseignants arrêtés vise à dissuader de toute tentative de rébellion contre « le mouvement révolutionnaire » contre lequel s'affine une résistance du milieu universitaire mettant à terme en difficulté le régime de Kérékou.

¹⁰⁷⁸ AP-Adrien Huannou, « Rapport des journées pédagogiques des 25 et 26 septembre 1985 », p. 3.

¹⁰⁷⁹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁸⁰ Université Nationale du Bénin, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département des Lettres Modernes, « Rapport des journées pédagogiques des 25 et 26 septembre 1985 ». p. 2 & 3.

¹⁰⁸¹ AP-Adrien Huannou, « Rapport des journées pédagogiques des 25 et 26 septembre 1985 », p. 3.

2- Des difficultés économiques à une contestation plus générale de la Révolution

La vie quotidienne devient de plus en plus pénible pour bien des membres de la communauté universitaire. Malgré la menace de la répression révolutionnaire, l'opposition s'exprime de plus en plus, en passant outre la censure du régime révolutionnaire. Aussi la crise financière et la persistance de la contestation universitaire finissent-elles par mettre en difficulté le régime révolutionnaire de Kérékou.

2-1- Des stratégies d'étudiants à court de moyens

À partir de 1987, le paiement des bourses universitaires et autres secours commence à accuser du retard.¹⁰⁸² Or, pour beaucoup d'étudiants venus de l'intérieur du pays, ou aux moyens financiers familiaux très modestes, les bourses constituent les seules ressources de survie. Dans certains cas, ces bourses sont devenues l'unique recours sûr pour non seulement l'étudiant bénéficiaire, mais toute ou partie de sa famille avec lui. Comme cela avait déjà été écrit dans une lettre du 18 janvier 1980 au président de la République et au ministre de l'intérieur par un groupe d'étudiants détenus : « La bourse ne nous ayant pas été payée, et pour la plupart n'ayant pas de parents à Cotonou, nous sommes transformés en de véritables mendiants. Des camarades sérieusement malades manquent de soin et d'argent pour acheter des médicaments »¹⁰⁸³. La bourse avait presque valeur de salaire, une assurance que l'étudiant, qui en bénéficie, gagne sa vie. Cela lui permet de subvenir à ses besoins et d'afficher un style de vie qui reflète son statut d'étudiant.

Par rapport à la population générale, on avait cette fierté, parce qu'étudiant. Peut-être que ça s'est dégradé aujourd'hui, mais dans les années 1980 quand on disait que vous êtes étudiant, c'était un prestige. C'était très important. Systématiquement dès la deuxième année, tout le monde avait une bourse. Ce qui fait qu'on identifiait l'étudiant à sa

¹⁰⁸² Voir Béatrice Lalinon-Gbado, *En marche vers la liberté*, t. I, *Bénin : passage d'un régime autoritaire à un État de droit, Mai 1985-Février 1990, Prélude du Renouveau démocratique du Bénin : la grève des enseignants*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 2^e édition 1998, p. 19.

¹⁰⁸³ AEB-AEBR-AESBUS, « Lettre Ouverte à Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République Populaire du Bénin », in AP-Roger Ahoyo.

mobylette, et les fauteuils qu'on achetait à Adjarra, les fauteuils en bambou qui se vendaient au bout de l'ancien pont¹⁰⁸⁴.

La perte des avantages, suite au non paiement des bourses, contribue conséquemment à la dégradation de l'image de l'étudiant. Le regard sur soi et le regard de l'autre sur soi conduisent parfois des étudiants à changer de mode de fonctionnement. Pour certains, il a fallu trouver des stratégies de survie afin de pouvoir poursuivre les études. Une solidarité spontanée entre étudiants militants se met progressivement en place. C'est de ce processus que naît ce qui va devenir « l'Association des délayeurs nocturnes ».

Les délayeurs nocturnes c'est une association des étudiants qui n'avaient que le gari¹⁰⁸⁵ et le kluiklui¹⁰⁸⁶. Quand on finissait les manifestations et autres, on n'avait pas de ticket de restaurant, mais il fallait survivre. On se soutenait en passant de cabine en cabine, la nuit pour partager ce qu'on avait : d'où est née l'association des délayeurs nocturnes. Les femmes ont été d'un apport considérable en ce moment-là. Nous, organisateurs des mouvements, on n'avait pas la possibilité de circuler mais les femmes, d'une manière ou d'une autre, les gens les laissaient un peu. Ce sont elles qui apportaient les papiers aux gens, pour les tracts dans la nuit. Ce sont elles qui apportaient les gari et kluiklui, faisaient des souscriptions lorsqu'on payait une fois les secours et bourses universitaires. Elles demandaient : "aidons les camarades qui sont en clandestinité". Bref voilà donc déjà là, on a senti la participation effective des femmes¹⁰⁸⁷.

Les femmes ont ainsi beaucoup contribué au partage du "maigre pain quotidien" pour que les hommes militants aient la force de poursuivre le combat. Le plat typique "*gari et kluiklui*" est représenté comme une nourriture presque de fortune. Or, même si dans l'habitude gastronomique béninoise, le gari est consommé sous plusieurs formes dans tout le sud du pays, délayer du gari avec du kluiklui relève d'une alimentation de subsistance. En manquer devient alors le signe le plus évident d'une disette importante. En partageant entre eux suivant leurs provisions, en fournissant tout ou une partie du nécessaire pour ceux qui en disposent, les associés qui savent se reconnaître refont leurs forces en partageant cette sorte de "pain" béninois pour poursuivre leurs

¹⁰⁸⁴ Paul Ayémona, médecin, ancien étudiant de l'UNB de la promotion de 1976, membre fondateur de l'ensemble artistique et culturel des étudiants (EACE), entretien à Abomey-Calavi, février 2014.

¹⁰⁸⁵ Le gari est une fécule dérivée du manioc qui est comme une sorte de farine en grumeau qui se prend sec, bouilli ou simplement en y ajoutant de l'eau. La forme soluble s'appelle du délayage et celui s'en nourrit s'appelle le délayeur.

¹⁰⁸⁶ Le kluiklui est une sorte de galette à base d'arachide en forme de cigarette.

¹⁰⁸⁷ Séraphin Agbahoungbata, Entretien sur les mouvements étudiants, Cotonou, mai 2014.

luttons contre Kérékou et son PRPB. C'est dans ce contexte, où le régime supprimait la bourse aux étudiants contestataires, que le rôle joué par les femmes dans le mouvement de contestation a été déterminant. Ainsi, sans apparaître sur les fronts les plus houleux, comme cela a été le cas pour Eugénie Dossa Quenum en mai 1969, ou Thérèse Waounwa en mai 1985, de nombreuses étudiantes ont joué un rôle discret mais très efficace pour soutenir l'énergie des étudiants manifestants en proie aux mesures de répression politique et aux effets de la crise économique. On voit ainsi apparaître une prise en compte du genre dans la contestation telle que l'a étudié Ophélie Rillon dans « les luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993) »¹⁰⁸⁸. Dans cette participation féminine à la contestation du pouvoir, on estimait que « la révolte de ces femmes (...) n'avait rien de politique »¹⁰⁸⁹. Ainsi, ces femmes « étaient renvoyées dans les marges des pratiques politiques conventionnelles et, selon des présupposés qui ne sont pas propres au Mali »¹⁰⁹⁰ ni au Bénin¹⁰⁹¹. Ce sont des comportements assez classiques de la part des femmes jouant un rôle discret de soutien efficace aux hommes dans des situations de conflit, comme, par exemple, pendant l'occupation en France. La complémentarité entre la féminité et la masculinité fait donc partie des stratégies de contestation du pouvoir révolutionnaire de Mathieu Kérékou dans les années 1985-1989. Peu à peu, dans la même période, une autre forme de contestation, par l'expression des libertés individuelles et de groupe, se met en place.

2-2- Liberté d'expression et début de dialogue avec le régime autoritaire

À compter du 6 mai 1985, les étudiants militants ont rétabli, de fait, le droit de grève supprimé depuis juin 1975. Dans un cadre informel et illégal par rapport aux dispositions du régime révolutionnaire depuis 1975, certaines franges de la population commencent à s'autoriser des initiatives : une timide pluralité des opinions écrites, un début de regain de la liberté d'association et une tentative d'expression de liberté syndicale corporatiste. Le mouvement étudiant du 6 mai 1985 devient l'évènement fondateur de toute la mobilisation sociale qui se met

¹⁰⁸⁸ Ophélie Rillon, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, thèse de doctorat d'histoire, dirigée par Pierre Boilley, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, 2 décembre 2013.

¹⁰⁸⁹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁰⁹⁰ *Ibid.*, p. 8.

¹⁰⁹¹ Voir FAYOLLE Sandra Fayolle, « L'Union des Femmes Françaises et les sentiments supposés féminins », in TRAINI Christophe (dir.), *Émotions ... Mobilisations !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 169-192, cité par Ophélie Rillon, *op.cit.*, note de bas de page n° 3, p. 8.

en place contre Kérékou et les griots ou courtisans de son pouvoir « autoritaire » que la crise financière met à mal. Le marasme économique national est au cœur des raisons de la visite officielle qu'effectue en début d'année 1988 Jacques Foccart, conseiller du Premier Ministre français pour les affaires africaines. Présenté dans le quotidien national comme « l'émissaire de Jacques Chirac ¹⁰⁹²», Jacques Foccart séjourne au Bénin les 23 et 24 février 1988, afin de « voir avec les autorités centrales de notre pays [le Bénin] quelques problèmes spécifiques au nombre desquels figure en bonne place l'endettement des pays du Tiers Monde et les cours (sic) des matières premières »¹⁰⁹³. Le reportage dans le quotidien officiel est fidèle à la démagogie politique qui consiste à faire croire que tout va bien au Bénin. Toutefois cette visite est le signe que les autorités politiques commencent à crier au secours et à réactiver les rapports bilatéraux avec la France et les pays susceptibles de les aider à sortir le Bénin de son gouffre économique. Dans une politique de communication, qui vise à soigner l'image du pouvoir au sein de l'opinion nationale, le journal parle de la visite du conseiller Foccart comme d'une preuve que « les relations d'amitié et de coopération entre la France et (...) la République Populaire du Bénin sont au beau fixe. Cela, le vaillant et intrépide Peuple béninois l'a encore vérifié par l'arrivée chez nous de M. Jacques Foccart, Conseiller du Premier Ministre Français.... »¹⁰⁹⁴. Dans ce contexte, on assiste à quelques expressions d'une certaine liberté d'opinion ; les étudiants brandissent davantage l'étendard de leurs revendications et leur menace de grève contre le régime révolutionnaire qui ne manifeste aucune intention d'abdiquer.

L'impulsion du mouvement étudiant et l'influence diplomatique de la visite de Jacques Foccart produisent inévitablement une progressive libération du peuple. Jusqu'en 1985, en dehors du bimensuel catholique *La Croix*, le quotidien d'état *Ehuzu* était le seul journal autorisé à paraître. Au milieu des années 1980, un début d'expression de liberté d'opinions écrites apparaît dans les colonnes du quotidien national. Ainsi, quoique souvent marginales par rapport à l'ensemble d'une publication, « des rubriques comme “la page de l'enseignant”, ou “coup d'œil”

¹⁰⁹² Jacques Chirac est premier ministre de la France du 20 mars 1986 au 10 mai 1988 sous le mode dit de la « cohabitation » avec le président François Mitterrand (Voir <http://www.gouvernement.fr/jacques-chirac-1986-1988> (Consulté le 30/07/2016). Son expérience de conseiller présidentiel pour les affaires africaines et malgaches de 1959 à 1974, a aussi fait de Jacques Foccart un conseiller spécial de nombreux hommes politiques dont par exemple Jacques Chirac. La « méthode Foccart » utilisée depuis les années de la décolonisation jusqu'aux années 1980 et même au-delà désigne sa gestion des relations de la « Françafrique ». Voir Jean-Pierre Bat, *Le Syndrome Foccart : La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard 2012.

¹⁰⁹³ *Ehuzu* du 24 février 1988, p. 1.

¹⁰⁹⁴ *Ehuzu* du 24 février 1988, p. 1.

commencent timidement à dénuder certaines vilenies du gouvernement »¹⁰⁹⁵. La pression sociale, initiée et entretenue par les étudiants, gagne du terrain et Kérékou se sent contraint d'admettre une relative liberté d'expression. C'est ainsi que le 29 février 1988 paraît *La Gazette du Golfe*, le tout premier journal indépendant en République populaire du Bénin¹⁰⁹⁶. Quelques mois plus tard, c'est l'hebdomadaire *Tam-Tam Express* qui, autorisé le 23 mai, fait sa première parution le 23 juin 1988. Le président Kérékou semble jouer le jeu d'une certaine liberté de presse puisqu'il encourage le directeur de publication, Denis Hodonou, à aller jusqu'au bout de « l'affaire BCB ¹⁰⁹⁷ ». Dans son 14^e numéro, à la rubrique des “dossiers enquête” *Tam-Tam express* se saisit de ce qui est « comme une fraude, un vol organisé, (...) un crime économique, le grand scandale financier dans lequel Denis Hodonou établit la culpabilité des cadres, de hautes personnalités et opérateurs économiques »¹⁰⁹⁸. Face aux pressions et menaces de la part des présumés impliqués qui tentent d'étouffer l'affaire, le président Kérékou monte au créneau et donne son aval pour que le journaliste poursuive son investigation et en publie les résultats. Le président organise une conférence de presse au palais de la Présidence : « Publier la liste des débiteurs en accord avec le ministère des finances même si mon nom y figure »¹⁰⁹⁹.

Le président Kérékou n'est certainement pas pour autant dans la logique d'une abdication. Il confirme de fait, comme le pensent les étudiants militants et d'autres opposants, que les affaires de l'État sont mal gérées et ne profitent pas nécessairement à la majorité des citoyens. C'est là l'un des griefs des étudiants contre le régime exprimé dans le quotidien national *Ehuzu*. Dans la rubrique “ La Tribune du Petit Reporter¹¹⁰⁰” est publiée la photo d'un des bus de l'UNB tombé en panne en pleine circulation.

¹⁰⁹⁵ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, op.cit.*, p. 23.

¹⁰⁹⁶ *Ibid.*

¹⁰⁹⁷ BCB = Banque Commerciale du Bénin.

¹⁰⁹⁸ *Ehuzu* du 4 octobre 1988, p. 8.

¹⁰⁹⁹ *Ehuzu* du 4 octobre 1988, p. 8.

¹¹⁰⁰ Voir *Ehuzu* du 23 novembre 1988, p. 6.

Illustration 23 : Un bus universitaire en panne



Source : *Ehuzu* du 23 novembre 1988, p. 6.

La légende de la photo n'est accompagnée d'aucun autre commentaire. Ainsi « La photo de la semaine » est la théâtralisation d'un véhicule universitaire en panne, présenté comme un danger public alors qu'il devrait être un bien de service public. L'image se veut une preuve que les étudiants ont raison de faire des revendications pour de meilleures conditions de vie et d'étude. La photo illustre le dialogue de sourd avec le gouvernement du PRPB qui, faute de moyens pour entretenir par exemple les bus universitaires, s'emploie à demander de tenir compte de la « crise économique qui n'épargne aucun pays »¹¹⁰¹.

En début d'année académique 1988-1989, le ministre des enseignements moyen et supérieur, par son discours de rentrée du lundi 3 octobre 1988, invite tous les acteurs du système éducatif national à œuvrer résolument pour « réaliser à tout prix les objectifs de l'École nouvelle

¹¹⁰¹ *Ehuzu* du 28 octobre 1988, p. 8.

afin de sortir [le Bénin] du sous-développement, de la misère et de l'ignorance »¹¹⁰². Les objectifs assignés à l'école sont des enjeux économiques. Il faut une école économiquement "productive" alors que les revendications, d'ordre financier, des militants étudiants sont toujours brandies comme c'était encore le cas quelques jours après la rentrée. En effet, la coopérative universitaire a adressé une correspondance de nouvelles doléances au chef de l'État et aux deux ministres de l'enseignement béninois. Les étudiants réclament principalement une augmentation des bourses et du secours universitaires. Visiblement agacés, les dirigeants évitent de négocier avec les étudiants et cherchent plutôt à les faire désavouer par la société civile. Ainsi, sur instruction du président Mathieu Kérékou, le ministre des enseignements moyen et supérieur, Vincent Guézodjè, ainsi que celui des enseignements maternel et de base, Philippe Akpo, tiennent une rencontre d'information le jeudi 27 octobre 1988 à l'amphithéâtre de la faculté de médecine, au champ de foire à Cotonou. Pour manifester leur opposition au régime, les responsables étudiants convoqués décident de boycotter la main tendue du gouvernement. Si les grands absents à cette rencontre sont les étudiants eux-mêmes, les participants en sont :

- les membres de l'association des parents d'élèves ;
- les bureaux des syndicats des différents ordres d'enseignement ;
- les responsables des différentes entités de l'Université nationale du Bénin,
- des enseignants¹¹⁰³

Faisant de la rencontre une séance d'explication, les ministres donnent la parole « aux directeurs des Études et de la Planification, les responsables à certains niveaux de l'UNB [qui démontrent], chiffres à l'appui, les nombreux et appréciables efforts financiers que l'État révolutionnaire consent à l'enseignement en général et à l'enseignement supérieur en particulier »¹¹⁰⁴. Selon le ministre Guézodjè, les étudiants ne représentent qu'une poignée de la population. Ils doivent prendre en compte que le système éducatif national bénéficie déjà régulièrement d'une part considérable du budget de l'État :

- les étudiants représentent seulement 1,6% de l'effectif national des apprenants du système éducatif national ;
- les étudiants absorbent 20% des crédits alloués par l'État à l'enseignement national ;
- le système éducatif béninois consomme parfois jusqu'au 1/3 du budget national annuel ;
- en 1988, le budget de l'enseignement national du Bénin s'élève à 10 721 715 000 FCFA, soit environ 16 352 677€¹¹⁰⁵.

¹¹⁰² Vincent Guézodjè, ministre des enseignements moyen et supérieur, « Discours de rentrée scolaire et universitaire 1988-1989 », in *Ehuzu* du 3 octobre 1988, p. 1.3 et 8.

¹¹⁰³ Cf. *Ehuzu* du 28 octobre 1988, p. 1.

¹¹⁰⁴ *Ibid.*

¹¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 8.

De plus, les deux ministres insistent sur l'incidence significative qu'ont les dépenses relatives aux étudiants sur le budget national :

- les dépenses afférentes à l'entretien des étudiants sont plus élevées que celles directement engagées dans leur formation
- les étudiants qui, selon les ministres bénéficient, déjà de « toutes les sollicitudes de l'État révolutionnaire doivent faire preuve d'esprit de responsabilité »¹¹⁰⁶.

Les ministres Guézodjè et Akpo expliquent que les étudiants sont invités à prendre conscience que « les droits impliquent aussi des devoirs »¹¹⁰⁷. Ils concluent leur intervention en demandant l'arrêt des revendications étudiantes qu'ils trouvent exagérées.

Les étudiants doivent cesser de faire des revendications qui ne tiennent pas compte des réalités actuelles de notre pays aux ressources limitées et confronté à la crise économique (...). Il faut que nos étudiants se départissent de tout esprit d'égoïsme qui consiste à vouloir s'arroger tous les crédits financiers que notre État révolutionnaire affecte à l'enseignement¹¹⁰⁸.

En présentant les étudiants comme les “budgétivores” de l'État en général et de l'enseignement en particulier, les ministres de Kérékou pourraient mobiliser l'opinion publique à travers, au moins, les parents d'élèves et les syndicalistes contre les étudiants. À partir de 1987, en plus des frustrations des étudiants, les arriérés et abattements de salaires et d'indemnités diverses créent des frustrations toujours plus incisives chez des fonctionnaires et dans leurs familles. La fin de l'année 1988 et le début de 1989 sont caractérisés par une allusion répétée à la « crise » au sens plurivoque, englobant à la fois les dimensions pédagogique, didactique et surtout économique comme le souligne Florence Wenzek¹¹⁰⁹. Désormais, la contestation contre le régime s'exprime aussi en dehors du cadre universitaire.

2-3- La contestation du régime au-delà de l'université

L'année 1986-1987 est achevée. L'enseignante Béatrice Lalinon Gbado se rend en juillet à Lomé, capitale du Togo voisin pour passer un temps de vacances. Ici, il fait mieux vivre par rapport au Bénin où la vie est de plus en plus difficile. Sans avoir clairement expliqué que c'est

¹¹⁰⁶ *Ehuzu* du 28 octobre 1988, p. 8.

¹¹⁰⁷ *Ibid.*

¹¹⁰⁸ Déclaration conjointe des deux ministres de l'enseignement national Vincent Guézodjè et Philippe Akpo le 27 octobre 1988, in *Ehuzu* du 28 octobre 1988, p. 8.

¹¹⁰⁹ Voir Florence Wenzek, *Les politiques de l'école...*, *op.cit.*, p. 184.

par manque de moyens financiers, le gouvernement a décidé de geler les heures supplémentaires des enseignants béninois pour l'année scolaire qui vient de s'écouler. De plus, leurs indemnités de surveillance des examens scolaires vont être payées avec une réduction de 50% par rapport aux 5 000 CFA de l'heure qui étaient déjà jugés insignifiants par les enseignants. De façon générale, l'avenir ne donnait plus aucun signe d'espoir : « les visages s'assouplissaient petit à petit. On n'avait plus honte de dire “ je n'ai pas un sou en poche ; ma famille mange difficilement” »¹¹¹⁰. Tout cela crée des frustrations et entretient une atmosphère de malaise social généralisé¹¹¹¹. L'exhortation devenue classique à poursuivre vaillamment la lutte révolutionnaire, que Mathieu Kérékou avait adressée aux organisations de masse à l'issue du 2^e congrès ordinaire du PRPB tenu du 18 au 24 novembre 1985, n'emballe plus grand monde. Sa promesse du 31 décembre 1985, que « l'année 1986 marquera le point de départ lumineux de la deuxième décennie du PRPB et de la République Populaire du Bénin », a été graduellement démentie au fil des derniers mois et années. La jeunesse de l'Organisation révolutionnaire de la jeunesse béninoise (ORJB) acquise au régime, s'autorise quelques réflexions critiques sous forme de suggestions soumises à l'appréciation du Bureau Politique du Comité central du PRPB le 25 avril 1986¹¹¹². Le déni de la crise n'est plus possible. Lors de sa 4^e session ordinaire du 5 au 8 août 1986, le Comité central du PRPB a dû se pencher sur le « Rapport du Bureau Politique du Comité Central sur les travaux du Comité spécial chargé d'un programme d'ajustement structurel avec le Fonds Monétaire International »¹¹¹³. Le communiqué final est une synthèse des nouvelles déclarations du « Grand camarade de lutte Mathieu Kérékou, président du Comité Central du PRPB ».

Après quatre jours de larges, profonds et fructueux débats sur les questions économiques inscrites à notre ordre du jour, nous avons, face à l'ampleur et à la complexité des tâches nationales nouvelles qui découlent des effets pervers de la grave crise économique mondiale prolongée, pris des décisions énergiques pour redresser les Entreprises Publiques et Semi-Publiques, et pour relancer effectivement notre économie nationale¹¹¹⁴.

¹¹¹⁰ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, op.cit.*, p. 21.

¹¹¹¹ Parti communiste du Bénin (PCB), *Chronique de la vie d'un autocrate, Mathieu Kérékou...*, op.cit., p. 37.

¹¹¹² Cf., *Ehuzu* du 13 août 1986, p. 3.

¹¹¹³ C'est ce qu'en exprime le Communiqué final de ladite session in *Ehuzu* du 11 août 1986, p. 1.

¹¹¹⁴ Mathieu Kérékou, « Discours de clôture de la 4^e session ordinaire du Comité Central du PRPB », le 8 août 1986, in *Ehuzu* du 11 août 1986, p. 1.

L'aveu d'un certain échec du PRPB, ou plus largement du mouvement révolutionnaire, est ainsi fait par l'homme de la « Révolution du 26 octobre 1972 ».

Tout en avouant l'échec économique de sa politique, le président Kérékou tient encore à une rhétorique idéologique « Notre Parti et notre État révolutionnaire doivent concevoir un programme d'ajustement structurel avec le FMI qui tient compte de nos réalités nationales »¹¹¹⁵. Il reconnaît sans ambiguïté que « la situation économique nationale préoccupante exige du Comité Central du Parti de la République Populaire du Bénin et du Conseil Exécutif National des actions vigoureuses de redressement ». Il se veut tout autant fidèle à sa ligne idéologique quand il s'adresse aux supposés militants de la Révolution :

Nous exhortons aujourd'hui et une fois de plus à la vigilance révolutionnaire accrue, le Vaillant Peuple béninois tout entier, et à travers lui, tous les camarades membres des Organisations de masse du Parti que sont l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB), les Comités de Défense de la Révolution (CDR), l'Organisation de la Jeunesse Révolutionnaire du Bénin, (OJRB), l'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB) et tous les camarades membres des Organes Locaux du Pouvoir Révolutionnaire d'État, pour qu'ils redoublent d'efforts dans la poursuite résolue de leurs actions révolutionnaires...¹¹¹⁶.

Cette rhétorique socialiste, devenue habituelle au Bénin de Kérékou, n'est pas de nature à convaincre ses auditeurs qui commencent à douter d'un avenir radieux encore possible. Face aux exigences de la vie quotidienne, même si une décision de contestation ouverte du régime PRPB n'est pas prise, l'ambiance sociale est comparable à un orage qui menace d'éclater : « Depuis peu, nous avons beaucoup à dire, mais nul n'osait... Ces mesures nous tombaient dessus comme la foudre, sans qu'aucun de nous ne puisse réagir »¹¹¹⁷.

La vie austère, qu'impose la situation économique difficile, ne fait que se dégrader si bien que certains définissent l'acronyme du SIDA par « Salaires insignifiants difficilement acquis »¹¹¹⁸. En vérité pour cette frange de la population constituée des “petits” fonctionnaires, le gouvernement de Kérékou a franchi le rubicond par le manquement à ses obligations salariales.

¹¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹¹⁶ Mathieu Kérékou, « Discours du Président au Comité Central du PRPB » le 12 août 1986 in Ehuzu du 13 août 1986, p. 8.

¹¹¹⁷ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, op.cit.*, p. 19.

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 20.

C'est seulement la régularité des salaires qui pouvait encore garantir à Kérékou sa place à la présidence de la République selon Béatrice Lalinon Gbado¹¹¹⁹. Dans le pays, la plainte est devenue généralisée contre l'assèchement des caisses de l'État. La mobilisation est toujours vive du côté des étudiants. Lors de la rencontre, que le bureau exécutif de la coopérative universitaire a tenue avec le président Kérékou, l'étudiant Nassirou A. Bako, président de la Coopérative énumère une liste de doléances étudiantes

- le problème des arriérés de bourses aux étudiants ;
- le non-paiement des frais de mémoire ;
- le non-paiement des secours universitaires ;
- le problème crucial de l'emploi des nouveaux diplômés de l'Université ;
- l'imploration de la clémence du Chef de l'État pour que des mesures bienveillantes soient envisagées pour les étudiants mis en cellule à la suite des événements de mai 1985¹¹²⁰.

Plus de deux ans après les événements de mai 1985, le sort des étudiants arrêtés pour fait de grève n'est pas encore décidé. L'attitude du pouvoir contre ceux qui sont stigmatisés comme les « réactionnaires » ou les « contre-révolutionnaires » semble être une condamnation sans appel mais qui nourrit, en définitive, un climat d'hostilité réciproque entre « révolutionnaires d'un côté et « réactionnaires » de l'autre.

3- Les révolutionnaires contre les « réactionnaires » : de la répression à l'abdication

Le régime du PRPB a subi comme un affront le mouvement universitaire de mai 1985. Depuis lors, le campus universitaire est dans le collimateur du pouvoir de Kérékou. Une guerre ouverte est déclarée à tous ceux qui sont considérés comme « les ennemis de la révolution ». Il convient de pourchasser partout, d'isoler les étudiants et les enseignants susceptibles d'être subversifs et de leur administrer un châtiment exemplaire et dissuasif. Un système de répression systématique est alors structuré avec un itinéraire approprié.

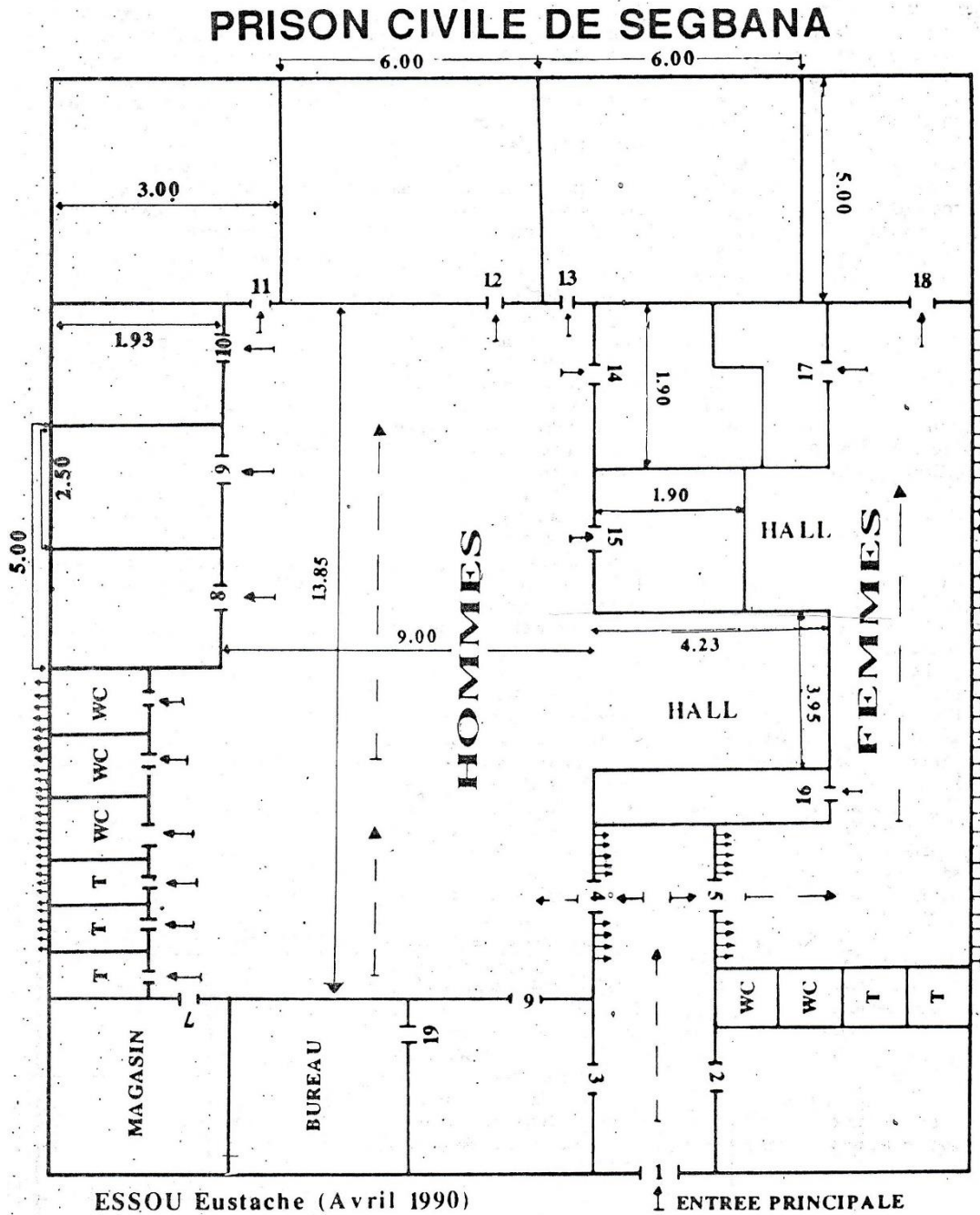
¹¹¹⁹ *Ibid.*

¹¹²⁰ Voir « Le Président Kérékou rencontre le Bureau Exécutif de la Coopérative universitaire » in *Ehuzu* du 30 septembre 1987, p. 1.

3-1- Des lieux de torture, le parcours des détenus

Le Camp Séro-Kpéra et la prison de Ségbana ont été les lieux classiques de détention de ces « réactionnaires » et « contre-révolutionnaires » dont quelques-uns ont également été gardés en d'autres lieux comme le Camp Guézo de Cotonou, le Camp PLM-Alédjo de Cotonou après, en général, un passage rapide par des Commissariats de Cotonou, de Porto-Novo et d'Abomey. La plupart des personnes arrêtées après mai 1985 pour leur supposée inimitié avec le PRPB sont conduites au Camp Séro-Kpéra de Parakou, symbole emblématique, selon le témoignage des victimes, des lieux de torture orchestrée par les acolytes du régime de Kérékou. La deuxième ville, en binôme avec le camp de Parakou est celle de Ségbana, au nord du Bénin. Ségbana est devenue une ville dont l'évocation rappelle les atroces conditions de détention « contre-révolutionnaires » selon les témoins. L'histoire qui y a été vécue avait pour cadre le schéma *infra* que l'un des anciens détenus de la prison de Ségbana a reproduit, sans doute avec des renseignements d'autres prisonniers ou à base d'une photo car, il ne pouvait, de mémoire, produire un tel schéma avec autant de précisions jusque dans la partie féminine de la prison.

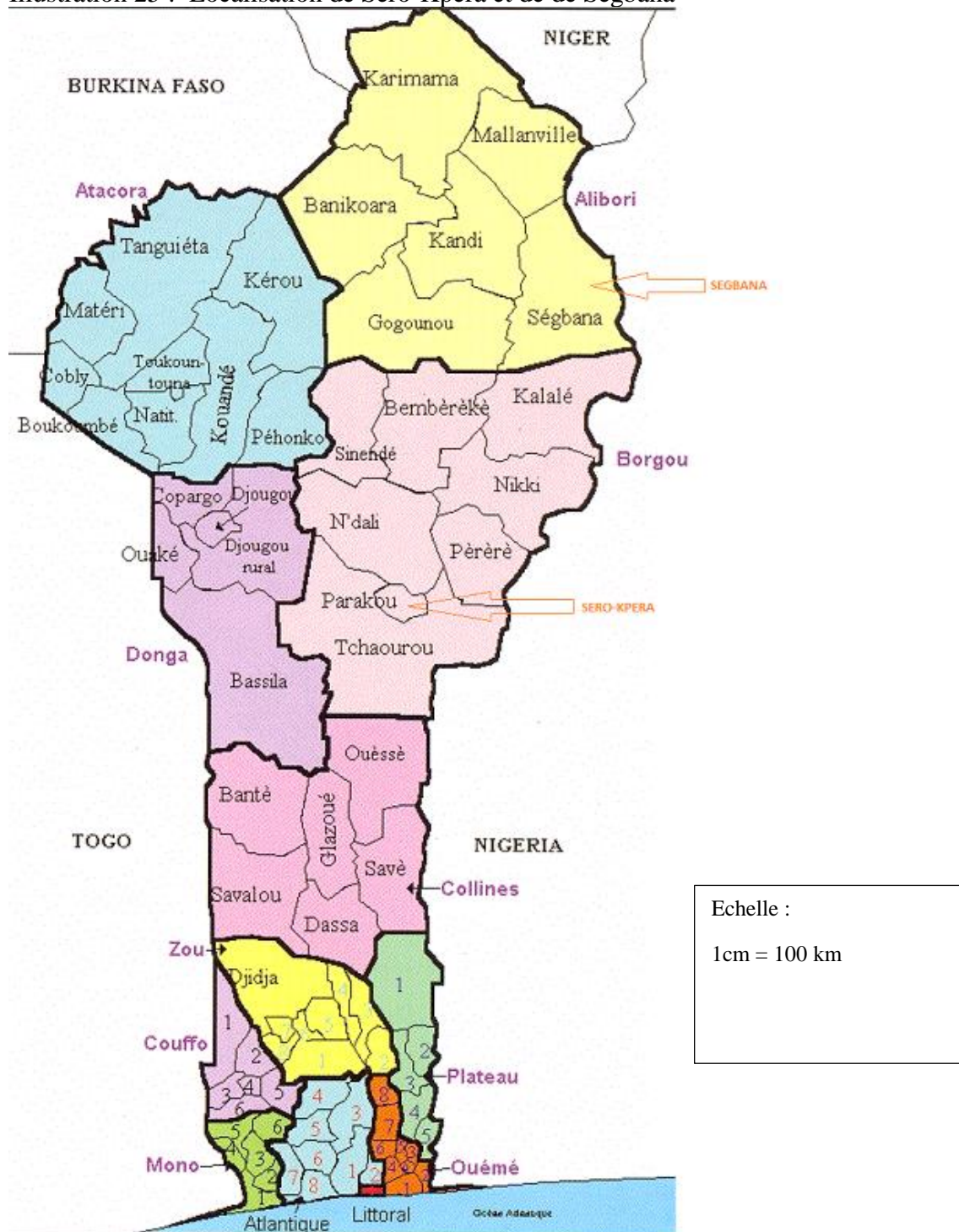
Illustration 24 : Schéma de la prison de Ségbana



Source : ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc sur la torture au Bénin, 1972-1990, Tome 1*, p. 126.

La carte ci-dessous des douze départements actuels du pays permet de localiser la ville de Parakou abritant le camp de Séro-Kpéra dans le département du Borgou, ainsi que la ville de Ségbana où se trouvait la prison civile de Ségbana au nord-est du département de l'Alibori.

Illustration 25 : Localisation de Séro-Kpéra et de de Ségbana



Source : <http://www.afrique-planete.com/benin/carte-regions-benin.php> (Consulté le 19/07/2016)

Le nom de Ségbana est chargé d'histoire pour des Béninois de la génération du temps révolutionnaire. Sa prison civile est mise en service le 6 novembre 1985, soit six mois après la mémorable date du 6 mai 1985 où un mouvement étudiant a sensiblement inquiété le régime de Kérékou. La prison civile de Ségbana représentait un cauchemar pour le milieu scolaire et universitaire béninois. De même, pour les populations de Cotonou, Porto-Novo et environs, cette région presque inconnue et lointaine symbolisait une destination inconnue. Béatrice Lalinon Gbado traduit, par un poème qu'elle a mis sous l'inspiration d'un auteur anonyme, le funeste rôle dévolu par la Révolution béninoise à la cité de Ségbana.

Oh, Ségbana, ville au passé noirci ! Ville dont les souterrains ont connu la torture et la mort ! Cité promue à la prospérité mais dont le nom évoque le martyr, la souffrance... Oh Ségbana !¹¹²¹.

Le ressentiment de nombreuses victimes de la torture révolutionnaire est symboliquement traduit à l'encontre d'une ville choisie pour abriter une prison de répression politique. La ville libérée de ce rôle plaide non coupable après que les prisonniers qui y résidaient sont amnistiés le 30 août 1989.

Ségbana, te voilà purifiée. Ils te lavent de tes souillures ; tu déposes ton habit de deuil. Finie, la longue nuit des cauchemars ; tu essayeras d'oublier la suite infernale des visages livides qui pleurent sur toi leur innocence. Et tu chanteras ta propre innocence... Crie ta joie ma belle¹¹²²

En réalité, les témoignages montrent cependant que les pires violences avaient lieu avant l'incarcération à la prison civile de Ségbana, contrairement à l'imaginaire collectif des Béninois de la génération 1980.

Selon le militant Séraphin Agbahoungbata, les « pires » maltraitances ont plutôt lieu au camp Séro-Kpéra de Parakou.

Moi j'avais dû être arrêté plusieurs fois. Donc j'ai fait assez de prison : prison de Cotonou, d'Abomey, de Porto-Novo, de Parakou, de Ségbana, le Camp Séro-Kpéra. Parce que lorsqu'on vous amène de Cotonou, vous descendez au camp Séro-Kpéra... Oui, j'ai

¹¹²¹ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, op.cit.*, p. 66.

¹¹²² *Ibid.*

fait Ségbana, mais les grandes tortures, c'est au camp Séro-Kpéra. À Ségbana, il n'y a plus de torture mais les tortures sont organisées au camp Séro-Kpéra¹¹²³

Cette expérience d'une prison de Ségbana moins violente en réalité que ne le représente l'imaginaire collectif est partagée par un autre étudiant Mampo Kassa M. Nagnini, ancien détenu lui aussi : « À Ségbana, il n'y a plus de bastonnade tout simplement parce que les détenus sont en nombre suffisant pour s'opposer aux soldats »¹¹²⁴.

Sur les 56 témoignages individuels recueillis par l'ASS.AN.DE.P., une trentaine d'anciens détenus signalent dès les premières lignes de leur texte qu'ils ont fait le Camp Séro-Kpéra de Parakou. Parmi ce groupe, 22 détenus sont des étudiants et autres membres de la communauté universitaire. La plupart ont séjourné au Camp Séro-Kpéra et à la prison civile de Ségbana. Toutes ces 22 personnes, parmi lesquelles il n'y a aucune femme, sont arrêtées dans le sud du pays à Cotonou principalement, ou Porto-Novo et Abomey accessoirement. Ils sont ensuite embarqués vers le lieu dit des « rodéos »¹¹²⁵ qu'est le camp de Parakou, avant d'échoir, après un temps variable, à Ségbana. Le voyage Cotonou-Parakou s'effectue à bord d'un avion militaire, un moyen rapide, sans doute pour éviter les cas d'évasion durant le trajet avant l'arrivée au lieu du supplice. De l'ensemble de ces usagers de l'UNB, seulement trois personnes n'ont pas connu le Camp militaire Séro-Kpéra de Parakou. Il s'agit de deux étudiants, Pierre Bruno Alofa arrêté le 9 janvier 1989, Moussa Mama Yari arrêté le 24 octobre 1988 et un enseignant, Philippe Noudjènoumè, arrêté le 26 juin 1979.

À la lecture des témoignages, les arrestations d'étudiants sont les plus nombreuses, soit près de 30% de l'ensemble des 56 détenus, et 17 sur les 22 usagers de l'UNB. Si l'on ajoute à ces étudiants, les autres membres de la communauté universitaire ainsi que les membres des familles et de l'entourage d'étudiants arrêtés ou molestés, on obtient plus de 80% de détenus qui ont un lien avec l'UNB. Plusieurs chiffres officiels ont été communiqués dans trois rapports successifs entre 1992 et 1994 par une commission interministérielle constituée en 1991 pour enquêter sur

¹¹²³ Séraphin Agbahoungbata, Entretien..., Cotonou, mai 2014.

¹¹²⁴ Kassa M. Nagnini Mampo dit Gilbert in ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc sur la torture au Bénin, 1972-1990, Tome 1*, p. 78.

¹¹²⁵ Le mot désigne un enchaînement de plusieurs formes de torture auxquelles sont soumis les détenus en vue de les amener à livrer des informations précieuses au service de renseignements de l'État. Le mot est employé dans de nombreux témoignages. Voir par exemple Séraphin Agbahoungbata, in ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc sur la torture au Bénin, 1972-1990, Tome 1*, p. 15.

les victimes de la répression du régime révolutionnaire entre 1975 et 1989. Le premier rapport qui fut déposé au président de la République, Nicéphore Soglo avance le chiffre d'une centaine de victimes qui ont connu pour la plupart la torture au Camp Séro-Kpéra de Parakou ou ailleurs :

Après avoir auditionné une centaine de victimes et quelques tortionnaires, après les différents entretiens avec les Responsables des locaux de détention, il ressort qu'effectivement :

1- six (6) personnes sont mortes sous la torture. Il s'agit de :

- Christophe Hounmènou (sous-officier de l'Armée)
- Luc Togbadja (étudiant)
- Razac Bakary (comptable à la cimenterie d'Onigbolo)
- Rémi Akpokpo (élève)
- Hilaire Akan (instituteur)
- Samba Balde-Touré (expatrié guinéen)¹¹²⁶.

Parmi les six victimes décédées, la moitié est de la communauté éducative nationale. Aucune n'est femme. Du reste, la commission n'a identifié que 5 femmes ayant été arrêtées et torturées non pas pour des causes qui leur sont directement reprochées mais en raison de leur lien de mère ou d'épouse de quelqu'un qui est recherché. On ne sait pas si le régime évitait exprès d'arrêter des femmes ou si la violence subie et que décrivent certaines victimes avaient un lien avec le fait qu'il s'agisse exclusivement de détenus masculins.

3-2- Les acteurs et formes de torture

Le premier rapport de la commission d'enquête sur les victimes du régime révolutionnaire produit une liste des tortionnaires à partir du constat que ces noms reviennent sans cesse sur les lèvres des victimes.

Il s'agit des officiers et sous-officiers de l'armée de terre, de la gendarmerie, des commissaires ou inspecteurs de police. Ce sont : colonel Clément Zinsindohoué, capitaine

¹¹²⁶ Parti communiste du Bénin (PCB), *Chronique de la vie d'un autocrate, Mathieu Kérékou..., op.cit.*, p. 23.

Alexis Babalao, commandants Jérôme Soglohoun, Fousséni Gomina, Irénée Ogoutchola, capitaines Pascal Tawès, Sébastien Kesso, Moumouni Zankaro, Alphonse Agonkan, Paulin Agbanjambo, Gaston Coovi, commissaire de police Laurent Padonou, adjudant-chef Christophe Agossa, sergents Ata, Djato, Simon Agblo, Evariste Dagbo, caporal Théophile Sossaminou et inspecteur de police Yabara.

Dans la plupart des témoignages recueillis dans *Le Livre blanc*, le nom des deux responsables Zinsindohoué et Babalao sont cités avec d'autres acteurs. Le 11 octobre 1985, Paul Cocouvi Sossoukpè, un employé des services administratifs de l'UNB est arrêté et ne recouvre sa liberté que le 2 septembre 1989. Pendant ces quatre années de détention, Sossoukpè connaît la vie dans les camps Guézo de Cotonou et Séro-Kpéra de Parakou ainsi que la prison civile de Ségbana. A la fin de son témoignage, il formule deux suggestions :

Je souhaiterais qu'on inflige un châtement exemplaire au moins aux tortionnaires les plus zélés comme : Tawès Pascal, Zinsindohoué Clément, Babalao Alexis, Agonkan Alphonse, Dari Bernadin, Biaou Adolphe, Gomina Fousséni, Agossou Christophe, Mama Yacoubou, Houssou Patrice.

Je souhaiterais surtout une création de la Ligue des droits de l'homme pour la sécurité des libertés¹¹²⁷.

Le témoignage révèle des noms retenus dans le rapport de commission cité *supra* ainsi que d'autres noms qui n'y figurent pas. La précision, dont fait preuve Paul Sossoukpè sur les noms de ses bourreaux qu'il identifie comme « les tortionnaires les plus zélés », est remarquable et fait conclure que ces tortionnaires ne cherchaient pas à dissimuler leur identité. La demande de la victime comporte soit de réparation formulée sous forme de vengeance sociale. Les blessures psychologiques causées par ces tortures n'est pas guérie même si les lésions corporelles ont eu le temps de cicatriser. De plus, le souhait de voir créer une ligue des droits de l'homme n'empêche pas l'exigence de « châtement exemplaire » dont la forme et le contenu restent à préciser. Les sévices corporels des victimes sont illustrés par la photo *infra*. L'image serait reproduite à partir d'une photo originale clandestinement prise par un ami de l'ancien étudiant détenu Aboubacar Baparapé, pour illustrer son témoignage dans *Le Livre Blanc*. Les auteurs de l'ouvrage reprennent la photo pour en faire la première de couverture sans avoir pris la peine d'en préciser la source

¹¹²⁷ Paul Cocouvi Sossoukpè, « suggestions » in ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc sur la torture au Bénin, 1972-1990, Tome 1*, p.108.

première. Sur les quatre autres photos d'identification qui figurent dans le document, deux sont celles des deux enfants orphelins laissés par la victime Rémi Akpokpo¹¹²⁸ et les deux autres sont des photos d'identité, *a posteriori*, des victimes Aboubakar Baparapé¹¹²⁹ et de Louis Gnimagnon¹¹³⁰

Illustration 26 : Image du dos d'un étudiant après des sévices corporels



Source : *Le Livre blanc sur la torture au Bénin 1972-1990*, p. 40.

L'image est certainement insérée dans l'intention de montrer que les droits de la personne humaine ont été bafoués dans le traitement infligé aux détenus. L'image ressemble à celle avec laquelle Jean Pliya a illustré, dans son manuel d'histoire, le chapitre sur « Les échecs du régime

¹¹²⁸ ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc...*, *op.cit.* p. 51 & 52.

¹¹²⁹ *Ibid.*, p. 38.

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 68

révolutionnaire 1985-1989 »¹¹³¹. Certains estiment que les droits essentiels à la liberté individuelle ont été foulés au pied comme le pense Séraphin Agbahoungbata¹¹³². La répression fut spécialement rude dans la période allant du 6 mai 1985 à l'amnistie générale du 30 août 1989 pour tous les anciens détenus et exilés politiques du régime Kérékou. Parmi les tortionnaires les plus violents cités dans le rapport de la commission ainsi que par Sossoukpè et dans la plupart des autres témoignages recueillis par l'ASS.AN.DE.P, le premier nom mentionné est presque toujours celui du commandant Clément Zinzindohoué, président de la « Commission nationale permanente d'enquêtes et de sécurité de l'État »¹¹³³, appelée le CNPESE¹¹³⁴. On lui reproche son manque d'humanité dans la mesure où il s'opposait avec fermeté à toute évacuation sanitaire alors qu'un « avion pouvait transporter de Cotonou à Parakou, 2 détenus et de ramener trois autres le lendemain »¹¹³⁵. C'est lui, Clément Zinzindohoué, qui de façon systématique ou presque, présidait les séances d'interrogatoires au camp Séro-Kpéra, puis ces moments de martyr à la fois physique et moral qualifiés de rodéos.

Les rodéos étaient de véritables spectacles de cirque où les toréadors étaient ces militaires armés de bâtons, de chicottes, de ceinturons militaires ayant à leurs extrémités des boucles métalliques. Ils disposaient également de lanières en cuir mouillées à plusieurs branches au bout desquelles sont fixées des bouclettes en fer. Ils se jetaient sur leur cible, le détenu politique. En cas de blessures, c'est avec brutalité et cruauté qu'on vous y met de l'alcool. Parfois, on vous menace d'y verser du piment...¹¹³⁶.

La violence déployée a pour but de fragiliser physiquement la victime afin qu'elle fasse des aveux intéressants aux services de renseignements anti-PCDistes, ou de l'ébranler psychologiquement par la torture infligée à d'autres, en sa présence. Les séances de torture qui ont lieu de jour comme de nuit, suivant le bon vouloir de ceux qui en décident, durent 30 à 45 mn¹¹³⁷. Un étudiant rapporte son expérience de souffrance :

Pendant la séance, on obligeait la victime à avancer à genoux sur des caillasses.

¹¹³¹ Jean Pliya, *L'histoire de mon pays le Bénin, Cours élémentaire* (Conforme aux programmes officiels) 3^e édition complétée jusqu'en 1992, distribué par la librairie Notre-Dame de Cotonou, Porto-Novo, C.N.P.M.S. 1993, p. 128.

¹¹³² Cf. Séraphin Agbahoungbata, *Entretien...*, Cotonou, mai 2014.

¹¹³³ Romuald Akouèdjinoùé, in ASS.AN.DE.P., *op.cit.*, p. 19.

¹¹³⁴ Voir Emmanuel Ekehounho, in ASS.AN.DE.P., *op.cit.*, p. 55.

¹¹³⁵ ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc sur la torture au Bénin, 1972-1990, Tome 1*, p. 10 & 11.

¹¹³⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹¹³⁷ *Ibid.*, p. 17.

La victime qui s'évanouit est arrosée d'eau. On attend quelques temps, le temps qu'il revienne à la vie et la séance reprend. S'il refuse de parler. Certains ont été jetés dans de l'eau boueuse pleine de matière fécales (comme ESSOU Eustache par exemple) ...

Pendant les séances, les coups n'épargnent nul endroit : tête, yeux, couilles, dos, ventre, coups de godasses, dents enlevées (CHABI SIKA KARIM), yeux endommagés (SEKE Tikandé) etc.

Evidemment, tout cela se faisait dans une arrogance et un cynisme affichés par ZINZINDOHOUE Clément et son équipe...¹¹³⁸

Par leur nature-même, ces traitements infligés aux détenus constituent une sorte de négation de leur dignité humaine comme du reste, le commandant Zinzindohoué l'exprime en les traitant de « colis »¹¹³⁹. Il semble qu'il répétait souvent que Kérékou lui avait donné le droit de tuer jusqu'à 10% des détenus. Les questions posées aux détenus étaient les mêmes et révélaient l'essentiel des reproches que les auteurs des tortures faisaient, au nom du régime, aux détenus.

1- Depuis quand es-tu membre du PCD ?

2- Qui t'a recruté ?

3- Quel est ton maître de stage ?

4- Qui as-tu recruté ?

5- Où sont tes camarades Agbétou, Alassane, Waounwa et autres ?¹¹⁴⁰

C'est le PCD qui est visé par les responsables du PRPB. La guerre déclarée aux étudiants meneurs du mouvement de mai 1985 et à tous ceux qui sont réellement ou simplement soupçonnés comme étant de leurs familles et de leurs bords politiques était une guerre sans merci. La résistance et les actions en clandestinité des PCDistes qui se veulent irréductibles fait « entériner l'image déformée d'un affrontement dual, réduisant toute opposition intérieure au seul PCD »¹¹⁴¹ comme le montre le contenu des cinq questions sus-citées. En définitive, cette inimitié entretenue de part et d'autre sert chacun des deux camps dans la poursuite de leur but propre. Banégas explique alors qu'après coup, il est difficile de soutenir que le PCD, à l'époque révolutionnaire, avait une puissance mobilisatrice aussi déterminante car sa place est marginale

¹¹³⁸ Romuald Akouèdjinoùdé, *in* ASS.AN.DE.P., *op.cit.*, p. 18.

¹¹³⁹ L'expression de « nouveaux colis » employé par Zinzindohoué est rapporté par exemple par le professeur Assistant de l'UNB, Thomas Houédété *in* ASS.AN.DE.P., *op.cit.*, p. 14.

¹¹⁴⁰ Questions citées par Jean-Marie Yacoubou *in* ASS.AN.DE.P., *op.cit.*, p. 114.

¹¹⁴¹ Richard Banégas, *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala 2003, p. 97.

dans la direction de la vie politique depuis l'avènement de ce qu'il qualifie de « démocratie à pas de caméléon »

D'aucuns soutiennent que la place centrale de cette formation [le PCD] dans l'imaginaire politique béninois tiendrait moins à son action réelle qu'à l'instrumentalisation qui en a été faite pendant le régime révolutionnaire et les divers mouvements d'opposition (...) qui trouvaient commode de s'abriter derrière le bouclier mythique du PCD. (...): pour le PRPB, ce fut en effet un instrument rituel d'accusation... ; pour les mouvements d'opposition un utile paravent : tant que l'on pouvait justifier de ne pas appartenir au PCD, on pouvait, dans une certaine sécurité, déployer ses activités subversives¹¹⁴².

Richard Banégas pense le PCD a été instrumentalisé par le régime révolutionnaire. Or, le PCD, au contraire, constituait une réelle hantise pour le régime PRPB. À cet égard, Banégas semble n'avoir pas eu accès au contenu du *Livre Blanc* où des témoignages montrent que le fait de justifier de ne pas appartenir au PCD n'était guère simple. Il se trouve d'ailleurs que même des personnes n'étant pas membres du PCD, mais soupçonnées d'être en lien avec des PCDistes, ont connu des tortures du régime. Malgré la violence des traitements qu'imposaient les tortionnaires à leurs détenus, c'est la résistance des membres du PCD, du milieu universitaire et des « contre-révolutionnaires » de façon générale qui a fini par mettre en difficulté la Révolution béninoise.

3-3- La Révolution à l'épreuve d'une contestation populaire

L'échec économique du régime politique de Kérékou est officiel depuis l'engagement résolu au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) à partir de 1989. Les adversaires de la politique révolutionnaire ne doivent pas crier victoire pour autant puisque le président ne semble pas encore croire totalement à la solution de sortie de crise que serait le PAS. Interrogé à cet effet par la journaliste Jenny Rathbone de la chaîne de télévision londonienne BBC-TV (La British Broadcasting Corporation), Kérékou déclare : « Quelle que soit la situation, nous ne nous mettrons jamais à genoux devant la crise économique »¹¹⁴³. Mathieu Kérékou s'adresse à ceux qui présagent le déclin du PRPB :

¹¹⁴² Richard Banégas, *op.cit.*, p. 96 & 97.

¹¹⁴³ *Ehuzu* du 5 avril 1989, p. 1

[A ceux qui pensent que] le moment est venu pour nous mettre à genoux, pour mettre le régime révolutionnaire de la République Populaire du Bénin à genoux, nous avons dit que nous sommes croyants : nous pouvons nous mettre à genoux à l'Eglise, dans le temple, au couvent, mais nous ne nous mettrons pas à genoux devant la crise économique ¹¹⁴⁴».

Puis, le président accuse les institutions du FMI et de la Banque Mondiale en demandant à Madame Rathbone, la journaliste : « Pourquoi les négociations entreprises depuis 1984 avec le FMI et la Banque Mondiale traînent-elles jusqu'à cette année 1989 si ce n'est pour donner du travail aux journalistes ?¹¹⁴⁵. La crise est présente depuis le début des années 1980. Dès 1984, le régime révolutionnaire béninois aurait lancé un appel au secours aux institutions financières internationales qui ont pourtant laissé le régime s'enliser dans l'impasse de la crise¹¹⁴⁶. Selon Mathieu Kérékou, il faut en accuser certains supposés « ennemis extérieurs de la révolution béninoise ». Il déplore de plus, l'attitude du milieu scolaire et universitaire dont le soulèvement paralyse le pays : « ce ne sont pas les travailleurs des villes et des campagnes qui ont provoqué les agitations dont vous parlez, mais les élèves et les étudiants »¹¹⁴⁷. Bientôt, en sus des étudiants et des élèves, plusieurs autres corps sociaux se mobilisent, si bien que depuis le début de 1989, avec l'implication de plus en plus massive des fonctionnaires, c'est un mouvement national de contestation du PRPB qui embrase progressivement le pays. Le soutien aux mouvements étudiants devient conséquent.

Aux premiers jours de janvier, un accident attriste la communauté universitaire. Les bus de transport des étudiants trop peu nombreux par rapport au besoin réel, sont régulièrement surchargés.

Plus du double de leur capacité. Des étudiants pendaient aux portes des cars. Et pour avoir une place dans cette boîte de sardine, il fallait courir et s'accrocher au véhicule dans une bousculade terrible. On comprend pourquoi les moins forts prenaient le risque d'aborder le car avant son arrêt : cela valut la mort d'une étudiante. (...) Pour encourager les

¹¹⁴⁴ Mathieu Kérékou in *Ehuzu* du 5 avril 1989, p. 7.

¹¹⁴⁵ *Ibid.*

¹¹⁴⁶ C'est du moins ce que pense le président Mathieu Kérékou. Cf. *Ehuzu* du 5 avril 1989, p. 7

¹¹⁴⁷ Mathieu Kérékou in *Ehuzu* du 5 avril 1989, p. 7.

étudiants dans cette épreuve, l'État avait décrété que les secours étaient suspendus et que la bourse devrait être considérée comme une faveur¹¹⁴⁸.

En plus de la perte d'une des leurs dans des circonstances dont le pouvoir est jugé responsable, c'est bien avec ironie que Gbado présente les restrictions financières annoncées par le gouvernement révolutionnaire comme le comble pour les étudiants en ce début d'année 1989. Tous ces faits justifient le bien-fondé de la grève d'une semaine déclenchée au Campus universitaire dès le lundi 9 janvier 1989. Les grèves universitaires béninoises ont généralement été des protestations contre la politique universitaire de l'État qui est interpellé pour améliorer les conditions de vie à l'université. Les manifestants expriment souvent la volonté de voir "mieux" gouverner l'université. Toute revendication faite sous forme de mouvement étudiant et/ou enseignant est, dans une certaine mesure, une remise en cause de la manière dont le pouvoir gère la vie universitaire. Comme telles, les mobilisations revendicatives instaurent à l'université béninoise un conflit, au moins d'intérêt, entre l'État et la jeunesse. À partir du cas de l'UNB et du « laboratoire béninois »¹¹⁴⁹ de la contestation universitaire, devenue populaire en 1989-1990, Pascal Bianchini identifie six critères de ce qu'il appelle « la séquence-type des mouvements de "contestation démocratique" »¹¹⁵⁰ des années 1990 en Afrique :

- 1- la grève étudiante fondée sur une plate-forme « corporatiste » revendiquant un maintien des bourses notamment ;
- 2- la grève des enseignants fondée sur des motifs du même ordre (niveau de rémunération et arriérés de salaires notamment) prenant appui sur la situation de fragilisation de la position gouvernementale à la suite de la grève étudiante ;
- 3- la répression du mouvement par le gouvernement (arrestations, voire décès de manifestants) ;
- 4- l'extension du mouvement suite à la répression, à d'autres couches urbaines salariées ;
- 5- le relais des revendications catégorielles et économiques par des revendications politiques globales, appuyées par des manifestations de masse ;

¹¹⁴⁸ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome1, op.cit.*, p. 27.

¹¹⁴⁹ L'expression est de Pascal Bianchini, *École et politique en Afrique noire : sociologie des crises et réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*, Paris Karthala, 2004, p. 213.

¹¹⁵⁰ Pascal Bianchini, *École et politique en Afrique noire...*, op. cit., p. 213.

6- les concessions politiques globales (multipartisme, conférence nationale, etc.) pour répondre à ce mouvement revendicatif généralisé¹¹⁵¹.

Ces critères répondent, avant tout, au besoin typologique de la recherche et permettent de passer d'un cas singulier à une analyse générale. Sur le terrain, les étapes ainsi définies par le chercheur présentent leurs limites par rapport à la réalité particulière de chaque pays. Aussi, l'ordre de l'enchaînement n'est-il pas toujours celui qui est présenté comme classique par P. Bianchini. Par exemple, au Bénin, nous avons vu que la répression a été mise en place dès la première grève étudiante importante de l'époque révolutionnaire en mai 1985. Le régime de Kérékou n'a pas attendu l'entrée en mouvement des enseignants en 1989 pour lancer ses hommes de main aux trousseaux des étudiants contestataires et de tous ceux qui seraient liés à eux. De même, au Togo voisin, on peut difficilement soutenir qu'une ouverture franche fut faite avant, voire après la Conférence nationale dont les résultats restent finalement peu « démocratiques ». Contrairement au président Kérékou qui accepta d'être le perdant des élections présidentielles démocratiques de mars 1991, le régime d'Eyadéma est resté au pouvoir jusqu'à son décès en février 2006. De plus, le fils Faure Eyadéma, qui a succédé à son père, en est à son 3^e mandat présidentiel depuis mai 2015. Les mouvements étudiants et populaires ne sont donc pas toujours le moyen efficace pour un peuple qui aspire à se « libérer » d'un régime ou de certains dirigeants comme cela a pu se passer au Bénin.

Pour donner une grande ampleur à leur mouvement comme ce fut le cas en 1985, les étudiants de l'UNB descendent dans les écoles et obligent ainsi « les enseignants à rester chez eux et à pouvoir dire enfin “Merde” »¹¹⁵². Au regard des revendications en jeu et de l'envergure nationale que prend le mouvement social, le PRPB mène de front deux tentatives de solution. D'un côté, Vincent Guézodjè, ministre des enseignements moyen et supérieur rencontre le bureau de la coopérative universitaire et promet la reprise du paiement régulier des bourses mais affirme ne pas pouvoir garantir en même temps les secours scolaires. Il explique qu'à cause de la crise économique, « l'État ne pourra jamais aborder tous les problèmes à la fois »¹¹⁵³. Il prend également l'engagement du retrait des militaires de l'UNB pour respecter « les franchises

¹¹⁵¹ *Ibid.*

¹¹⁵² *Ibid.*

¹¹⁵³ In *Ehuzu* du 23 janvier 1989, p. 3.

universitaires »¹¹⁵⁴. Il pose cependant la condition que, même en l'absence de l'armée, « l'ordre et la sécurité soient respectés à l'Université et dans les établissements scolaires »¹¹⁵⁵. D'un autre côté, ce même vendredi 20 janvier, le Comité permanent du Conseil exécutif national du PRPB se réunit et examine la situation qui prévaut et ayant pour origine le mouvement des étudiants. Le comité reconnaît que malgré les difficultés financières qui secouent l'économie béninoise, « le paiement régulier des salaires dus aux Agents Permanents de l'État, Civils et Militaires, constitue un impératif national »¹¹⁵⁶. La décision est prise de payer deux mois d'arriérés aux fonctionnaires. Les fonctionnaires refusent néanmoins de « reprendre, car la preuve était donnée qu'ils pouvaient trouver l'argent s'ils le désiraient »¹¹⁵⁷. Le Gouvernement de Kérékou se sent humilié et décide de ne pas se laisser faire.

Le soir du lundi 23 janvier, après le constat de la désertion effective des établissements scolaires et de l'université, le Chef de l'État, en tant que ministre de la défense fait passer à la radio nationale un communiqué incendiaire qui est également publié dans les colonnes du quotidien national. L'ordre y est donné « de jour comme de nuit, d'ouvrir le feu sans sommation, sur tous attroupements sur la voie et les lieux publics »¹¹⁵⁸ comme sous un régime sanguinaire. Malgré la sévère répression dont le gouvernement révolutionnaire de Kérékou menaçait en permanence le peuple béninois, le nombre de victimes, que l'on déplore tant dans les rangs des étudiants que dans ceux des enseignants et autres corps sociaux, n'est pas particulièrement élevé. Toute tentative de lister les personnes assassinées par le régime ne permet de recenser qu'une vingtaine de noms comme l'atteste la dédicace du *Livre Blanc*. Quand les auteurs de cet imprimé écrivent « À nos chers disparus... », ils citent nommément 14 personnes et ajoutent « et d'autres morts pour le Bénin »¹¹⁵⁹. Il est vrai que la commission nationale chargée d'enquêter sur les victimes de la Révolution, après avoir présenté une centaine de noms en juillet 1992, a recensé dans son troisième rapport déposé le 14 juillet 1994, mille deux cents cinq (1 205) victimes de

¹¹⁵⁴ Tout en prenant cet engagement du respect des « franchises universitaires », le ministre Vincent Guézodjè, insinue dans son explication que ce ne doit pas être une fin en soi ni un droit absolu pour les étudiants. Il va même jusqu'à qualifier le concept de « franchise universitaire » d'un « concept faux et néocolonial parce que c'est la négation d'un (...) autre principe de droit qui est que l'État doit assurer sur toute l'étendue du territoire national, la sécurité et la paix... ». Il justifie ainsi qu'en réalité la violation de la franchise universitaire peut se révéler légale en cas de nécessité comme quand les étudiants instaurent des mouvements qui sont considérés comme un trouble à l'ordre sur le campus. Voir *Ehuzu* du 23 janvier 1989, p. 3.

¹¹⁵⁵ Vincent Guézodjè, in *Ehuzu* du 23 janvier 1989, p. 3.

¹¹⁵⁶ *Ehuzu* du 23 janvier 1989, p. 3.

¹¹⁵⁷ Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1, op.cit.*, p. 27.

¹¹⁵⁸ : *Ehuzu* du 25 janvier 1989, p. 2.

¹¹⁵⁹ ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc...*, *op.cit.*, p. 3.

tortures et de sévices corporels et 16 décès. Il faut donc reconnaître qu'il y a eu, en vérité, une modération stratégique entre les temps de tension et les moments de négociation de sorte que la mémoire gardée de ce régime Kérékou reste plus sévère que n'a été la brutalité du pouvoir. Le régime de Kérékou a, certes, interné de nombreuses personnes, mais il a incarné, en définitive, un pouvoir très contradictoire qui finalement menace bien plus qu'il n'agit.

Par exemple, l'interdiction d'attroupement du 20 janvier est doublée dès le 1^{er} février d'une autre mesure punitive que prend le Conseil des ministres. Les 401 enseignants, qui, jusqu'au 31 janvier 1989 n'ont pas repris le service malgré l'appel du 20 janvier et le paiement des deux mois de salaire, sont révoqués de la fonction publique. Or, quelques jours après ces révocations, malgré la crise économique qui est l'excuse à tout, le gouvernement révolutionnaire annonce deux vagues de nomination dans l'armée. Les 24 bénéficiaires peuvent se réjouir que leur promotion soit même rétroactive puisque les nominations prononcées les 6 et 23 février 1987 prennent effet « pour compter du 1^{er} octobre 1987 »¹¹⁶⁰ entraînant « une incidence financière sur le Budget National »¹¹⁶¹ normalement en difficulté. Révoltés par de telles décisions d'injustice sociale, et faisant bloc depuis la fin janvier, les étudiants et les enseignants de tous ordres sont décidés à se battre contre le président Kérékou et son gouvernement révolutionnaire.

Un nouvel enchaînement de négociations et de durcissements de positions a lieu à partir du 19 avril 1989. Ce jour-là les grévistes découvrent que leurs interlocuteurs, qui se comparent à des grands verres à moitié vides, sont plutôt « des GRANDS VERS ! ... Les privilégiés ! Les sacrés privilégiés ! »¹¹⁶². À travers le résumé ci-dessous des échanges qui ont alors lieu lors de la rencontre avec les ministres du travail, des finances, de la justice, des enseignements maternel et de base et celui des enseignements moyen et supérieur, on mesure combien l'impasse devient grande pour une sortie de crise socio-politique.

Le MEMS¹¹⁶³ : Vous vous laissez agiter par des gens irresponsables qui ne veulent que votre mal. On invente des rumeurs pour vous faire peur et vous jouez avec votre métier et l'avenir des élèves. Il faudrait resserrer vos rangs et faire face à ceux-là, avec fermeté et

¹¹⁶⁰ République Populaire du Bénin, Présidence de la République, « Décret n°89-45 du 6 fév.1989 portant nomination d'Elèves-Officiers au grade de Lieutenant-Stagiaire des Forces Armées Populaires du Bénin pour compter du 1^{er} octobre 1987 », in Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté...*, op.cit., p. 28.

¹¹⁶¹ In Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome1, op.cit.*, p. 30 & 32.

¹¹⁶² Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté, Tome1, op.cit.*, p. 36.

¹¹⁶³ Le MEMS = Le ministre des enseignements moyen et supérieur.

vigilance. Si vous êtes au cours par exemple, entre deux allées et venues, vous pouvez jeter un coup d'œil à gauche, un autre à droite pour voir s'il n'y a pas de suspect dans la zone.

Un élève responsable de coopérative : Le problème de sécurité est lié à celui du salaire. Si vous payez, il n'y aura plus d'insécurité. Nous, nous mangeons à peine à notre faim à la maison. Cette année, nos parents n'ont eu aucun salaire.

Le MFE [ministre des finances et de l'économie] : Vous avez des difficultés certes, mais les autres fonctionnaires pareillement. Et, nous, plus que vous. (Murmures). Imaginez un petit verre (le fonctionnaire) et un grand verre (le ministre) tous deux à demi pleins (la crise). Le vide qu'il y a dans le grand verre est plus important que celui du petit verre...¹¹⁶⁴

Les grands absents sont donc les étudiants puisque les délégués des enseignants ainsi que des coopératives scolaires conviés ont, eux, répondu à l'appel du gouvernement. Les étudiants militants sont qualifiés par leur ministre de « gens irresponsables ». Du côté de l'assemblée, l'audace des intervenants est remarquable car, malgré la terreur que sèment les révolutionnaires, l'heure semble avoir sonné pour que même des élèves se permettent de s'exprimer hardiment face à des ministres du PRPB.

Désormais, c'est un déferlement d'événements marquants qui se produit. La grève illimitée des étudiants et élèves est déclenchée fin janvier 1989. Le 21 avril le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) sur demande expresse et insistante de sa base, sort de son long silence et tient une assemblée générale extraordinaire. Le communiqué final signé par les 221 participants présente une analyse critique de la situation nationale. Les enseignants du supérieur, tout en reconnaissant que les difficultés de l'État sont en partie liées à la crise économique internationale, accusent le régime révolutionnaire de mauvaise gouvernance. C'est ainsi que « les enseignants de l'UNB dénoncent vigoureusement l'injustice des dispositions de la loi de finances 1989 »¹¹⁶⁵. De plus, l'assemblée condamne unanimement les violences politiques du régime :

¹¹⁶⁴ In Béatrice Lalinon Gbado, *En marche vers la liberté...*, *op.cit.*, p.35 & 36.

¹¹⁶⁵ Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNES) « Déclaration sur la Crise nationale actuelle : Communiqué finale de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 1989 » in République du Bénin, Fraternité-

Le SNES déplore les actes de violence et d'agression criminelle commis par des personnes non identifiées à l'encontre d'enseignants, et d'étudiants et d'élèves dont certains ont vu incendier leurs logements ou se sont vu eux-mêmes arroser d'acide. Il déplore l'utilisation de méthodes terroristes dans le champ des luttes politiques et syndicales. Le SNES dénonce la stratégie de pourrissement adoptée par le pouvoir face aux problèmes du monde scolaire et universitaire, stratégie responsable, en dernière analyse, de ces actes de désespoir¹¹⁶⁶.

Depuis le 6 mai 1985, c'est seulement en avril 1989 que les enseignants de l'UNB rejoignent clairement leurs étudiants dans la lutte contre le pouvoir de Kérékou. Celui-ci continue d'affirmer, pour tourner en dérision les grévistes, qu'« aucune agitation stérile ne peut redresser la situation économique d'un pays »¹¹⁶⁷. Face à la nouvelle ampleur que prend la mobilisation avec la paralysie de toutes les activités de l'UNB, Kérékou ne peut continuer à agiter l'étendard des représailles. Pour les enseignants de l'UNB, les dérives du pouvoir sont mises à nu et ils ne reculeront plus jusqu'à sa capitulation. En conclusion de la liste de leurs multiples revendications, les membres du SNES, sans aucune concertation avec le gouvernement, déclarent que « l'année universitaire 1988-1989 est blanche pour tous les étudiants quels que soient le cycle et l'année »¹¹⁶⁸. Le pouvoir a changé de camp. Sous l'impulsion d'une souveraineté spontanée et autoproclamée, les enseignants de l'UNB s'autorisent à proclamer une telle décision. Le SNES va même jusqu'à défier le pouvoir contre toute tentative nouvelle de répression.

Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur met en garde le Pouvoir contre la tentation de déclencher à l'encontre de ses membres, signataires ou non de cette déclaration, un acte quelconque de répression. Il en appelle à la vigilance de tous les travailleurs, à la solidarité de toutes les couches de la population, enfin au soutien de toutes les forces démocratiques, au Bénin et hors du Bénin, pour empêcher le triomphe de l'arbitraire¹¹⁶⁹.

Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre 2015, Annexe V, p. 144.

¹¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 145.

¹¹⁶⁷ Mathieu Kérékou, réponse à Robert Mahoney, rédacteur en chef de *l'Afrique Occidentale* et du centre de l'Agence britannique « Reuter », in *Ehuzu* du 30 avril 1989, p. 2 & 3.

¹¹⁶⁸ Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNES) « Déclaration sur la Crise nationale actuelle : Communiqué finale de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 1989 » in République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin*, *op.cit.*, p. 147

¹¹⁶⁹ *Ibid.*

Désormais la guerre est déclarée par le SNES au gouvernement militaire dont la politique de répression n'intimide plus beaucoup de citoyens. Comme ce qui se passait au Sénégal, quelques années plus tôt, ou ce qui s'est engagé avec le régime d'Eyassingbé Eyadéma, au Togo, dans les années 1990, les enseignants et les étudiants de ces universités africaines font bloc pour s'opposer au régime en place. En plus des grèves universitaires, ils utilisent d'autres formes de contestation du régime politique. C'est le cas, par exemple, de la production d'œuvres littéraires de satire sociale. Les auteurs y développent ce qu'en littérature, le chercheur béninois Romain Hounzandji a défini, dans son travail sur le théâtre béninois et togolais, comme « la dramaturgie de la déviance »¹¹⁷⁰. De la démonstration proposée par l'auteur, on peut inférer que le théâtre a été un autre moyen de contestation de l'autorité des régimes politiques « autoritaires » au Bénin et au Togo des années 1990. Les grèves ne sont donc pas le seul moyen de remise en cause du pouvoir par l'élite en formation universitaire d'autant que, parmi les auteurs étudiés par Romain Hounzandji, certains comme Kangni Alem, Kossi Efoui ou Florent Couao-Zotti sortaient à peine de leurs études universitaires ou y étaient encore. Ainsi, au regard du contexte de publication ou de création, leurs œuvres ont préparé les esprits à l'émergence de mouvements contestataires ou y ont fait suite. C'est, en définitive, la grève universitaire manifeste au Bénin des années 1985-1989 comme une « contre révolution ».

Un peu dépassé par la tournure que prend ce bras de fer qui se généralise, le président, en personne, multiplie les appels et les rencontres à la mobilisation de tout le Peuple pour sauver la nation. Le 4 juillet, il est demandé aux usagers du système éducatif de « conjuguer les efforts pour valider l'année académique 1988-1989 »¹¹⁷¹. Deux jours après, dans un discours à la nation, Kérékou insiste : « toutes les forces vives de la nation doivent s'atteler à l'exécution correcte des tâches qu'impose l'application du Programme d'Ajustement Structurel »¹¹⁷². Le chef de l'État est donc désormais convaincu, ou, tout au moins contraint, de reconnaître que l'impasse, face à laquelle se retrouve le Bénin du régime révolutionnaire, n'a pas pour solution première le PAS. Avant d'être économiques, les difficultés du Bénin sont d'abord sociales et politiques. Seule l'acceptation des efforts communs que demande le Programme d'Ajustement Structurel avec un

¹¹⁷⁰ Romain Dédjinnaki Hounzandji, *La dramaturgie de la déviance dans le théâtre béninois et togolais d'expression française des années 1990 à 2010*, thèse de doctorat en lettres modernes, soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi, le 16 janvier 2016.

¹¹⁷¹ In *Ehuzu*, du 6 juillet 1989, p. 1,7 et 12.

¹¹⁷² In *Ehuzu*, du 7 juillet 1989, p. 1.

dialogue social renouvelé est porteur d'espoir pour reconquérir, si possible, la confiance du Peuple. Ainsi le redressement économique ne peut manquer d'avoir des incidences socio-politiques « au triple plan économique, social et politique ¹¹⁷³» comme l'écrivent les évêques du Bénin dans une lettre de circonstance aux catholiques pour le carême de 1989¹¹⁷⁴. Face à la montée de la crise, qui lamine le pays, depuis un certain temps, les évêques du Bénin lancent un appel à leurs fidèles et plus largement à tous les Béninois : « Convertissez-vous et le Bénin vivra », est le titre de la plaquette. Kérékou joue le jeu de l'appel des évêques en demandant une réédition spéciale de la lettre sur commande du gouvernement révolutionnaire dans les couleurs politiques alors en vigueur, du rouge avec une étoile verte dans l'angle supérieur gauche¹¹⁷⁵.

La persistance du bras de fer entre le gouvernement de Kérékou d'une part, et, d'autre part, les étudiants et les enseignants de l'UNB, les autres enseignants et les agents permanents de l'État, conduit à l'échec de tout effort de compromis opératoire. Le régime est sous le coup de la pression sociale qui a motivé l'adoption, par l'Assemblée nationale révolutionnaire, de la loi de création d'une Commission béninoise des droits de l'homme le 29 avril 1989. Réuni le mercredi 26 juillet 1989, le comité permanent du Conseil exécutif national abdique et « l'année scolaire 1988-1989 est déclarée blanche pour tous les établissements dont les activités pédagogiques sont restées paralysés »¹¹⁷⁶. À l'exception des écoles françaises et de quelques rares établissements privés comme les séminaires de l'église catholique, cette décision cause un vrai préjudice à la majorité de la jeunesse nationale. Il s'ensuit que l'inimitié ouverte entre le Peuple béninois et ses dirigeants politiques s'amplifie. D'autres actions et déclarations corporatistes sont menées contre le gouvernement de Kérékou comme, par exemple, les conclusions du congrès du SNES des 11 et 12 août 1989. Ayant prolongé les débats du dernier jour jusqu'à 3 h du matin, les enseignants de l'UNB votent leur sortie historique de l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB), l'unique centrale syndicale autorisée parce que prorévolutionnaire. Le président Kérékou accorde une amnistie générale proclamée le 29 août 1989. Avec les blessés d'hier et du

¹¹⁷³ Conférence des évêques du Bénin, *Convertissez-vous et le Bénin vivra : Lettre des Evêques du Bénin pour le carême de l'an de grâce 1989*, Imprimerie Notre-Dame, Cotonou 1989.

¹¹⁷⁴ Cette initiative de la hiérarchie catholique locale est une première sous le régime révolutionnaire qui a longtemps mené avec acharnement une guerre à la fois frontale et sournoise à certains prêtres et évêques ainsi que certains catholiques de prou et de remarqués adeptes d'autres confessions religieuses.

¹¹⁷⁵ Il faut relever que le contenu est parfaitement concordant, c'est-à-dire identique, d'une édition à l'autre. En dehors du jeu des couleurs sur la première et la quatrième de couverture, l'autre différence plutôt symbolique et économique est que l'édition du gouvernement est réalisée par l'imprimerie nationale alors que la première édition qui est celle des évêques est produite par l'imprimerie privée catholique Notre-Dame.

¹¹⁷⁶ In Ehuzu du 27 juillet 1989, p. 1.

temps présent, ces anciens détenus graciés et les révoltés contre un régime autoritaire, le peuple tout entier fatigué, affamé et remonté contre Kérékou, les étudiants réussissent à organiser une gigantesque marche le 11 décembre 1989. L'un des organisateurs, Séraphin Agbahoungbata raconte :

Le 11 décembre là, c'était une marche terrible, il y avait plus de 50 000 personnes dans la rue de Akpaka jusqu'au carrefour de l'ancienne maison de la radio. Alors ce 11 décembre 89 était la jonction, non seulement élèves et étudiants mais aussi le peuple. Il y avait les travailleurs, les artisans, les commerçants, commerçantes de Dantokpa. Tout le peuple était dans la rue et c'est le jour-là, que les gens ont jeté des pantoufles et des pierres à Kérékou parce qu'ils voulaient le tester. Il était obligé de se réfugier à l'église de Saint Michel¹¹⁷⁷.

La colère des manifestants s'exprime sans ambiguïté contre le régime Kérékou¹¹⁷⁸. Sans arme à feu, ils choisissent de lapider le président sans plus rien craindre de ses menaces d'ouvrir le feu. Le vrai feu qui s'allume à partir de cette date va être un flambeau démocratique du multipartisme. La commission Dossou est installée le 22 décembre pour travailler à la tenue de la Conférence nationale convoquée par le président Kérékou. Du 19 au 28 février 1990 se tient au PLM-Alédjo, cette Conférence des Forces Vives (CFV) du Bénin¹¹⁷⁹. Une transition politique est décidée ainsi que la perspective des États généraux de l'Éducation annoncée pour refonder le système éducatif dévalué par les avatars de l'école nouvelle. En même temps qu'une ère nouvelle s'ouvre de façon générale, c'est aussi le début d'une nouvelle histoire de l'UNB sous l'ère de l'avènement démocratique.

La grève étudiante de mai 1985 a ouvert une période de tension sociale entre le pouvoir révolutionnaire de Kérékou et ceux qui, principalement du milieu universitaire, sont considérés comme des « réactionnaires » et « contre-révolutionnaires ». Le régime du PRPB met en place

¹¹⁷⁷ Séraphin Agbahoungbata, *Entretien sur les mouvements étudiants*, Cotonou, mai 2014.

¹¹⁷⁸ Cf. Karl-Charles Djimadja, *Par la Force et par les armes, Mathieu Kérékou, Grand Camarade de Lutte, Grand Monsieur de Combats!*, Cotonou, édition Top Showbiz Le Gardien de la Mémoire du Bénin 2013, DVD.

¹¹⁷⁹ Voir Karl-Charles Djimadja, *La Conférence Nationale des forces vives de la Nation (19-26 février 1990)*, DVD 1 à 6, Cotonou, édition Top Showbiz 2013.

des mesures de répression systématiques pour dissuader, de toute manifestation publique, les étudiants et enseignants de l'UNB ainsi que tous ceux qui tentent de protester contre le régime. La rigueur des représailles administrées, ou agitées pour menacer, n'ont fait que consolider l'organisation de la contestation dont l'UNB est devenue le foyer. Le mouvement social finit, sous l'effet de la crise économique nationale, par embraser toute la Nation. Acculé à la fois par l'asphyxie financière et la pression des revendications et de la contestation de l'ordre politique, le régime de Kérékou, qui avait déjà commencé à nourrir des doutes sur l'idéologie marxisme, décide, le 6 décembre 1989, d'abandonner le socialisme comme doctrine politique. Le président Mathieu Kérékou convoque le rendez-vous d'un forum national appelé Conférence des forces vives (CFV) de la nation qui se tient du 19 au 28 février 1990. La décision fondamentale d'engager le pays sur le renouveau démocratique multipartiste permet d'ouvrir une nouvelle ère politique pour le Bénin et son université.

CHAPITRE IX : LES DÉFIS DE LA MASSIFICATION A L'ÈRE DÉMOCRATIQUE (1990-2002)

L'amélioration de l'efficacité interne et externe de l'enseignement supérieur et l'orientation du système vers l'ouverture sur le monde du travail appellent des mesures hardies (...). Ces mesures s'imposent dans tous les domaines du système universitaire, de la restructuration de l'enseignement supérieur à la vie des usagers de l'Université¹¹⁸⁰.

Avant la Conférence des Forces vives (CFV) de février 1990, l'Université nationale du Bénin (UNB) et tout le système éducatif national étaient totalement paralysés, comme le souligne *a posteriori* le « Rapport général » des États généraux de l'éducation (EGE) d'octobre 1990 : « Face à la crise que traverse l'enseignement au Bénin, la conférence historique des forces vives de la nation a décidé la convocation d'une réunion des représentants de toutes les couches de la population et des responsables de l'éducation pour débattre des problèmes de notre système éducatif »¹¹⁸¹. L'histoire de l'université du Bénin se poursuit après la Conférence nationale dans le nouveau contexte politique qualifié de «Renouveau démocratique»¹¹⁸². Les deux chapitres précédents (VII et VIII) nous ont fait découvrir le rôle central joué par les militants étudiants qui ont fait de l'UNB un bastion d'opposition au régime « totalitaire » de Mathieu Kérékou. Après le déclin du « gouvernement révolutionnaire marxiste » et l'avènement du « Renouveau démocratique », l'UNB ne cesse pas pour autant d'être un foyer de tension répétée avec les régimes du l'ère démocratique. Nous nous penchons, dans le présent chapitre, sur les évolutions que la période démocratique a entraînées dans la vie de l'université. L'objectif est donc de

¹¹⁸⁰ « Rapport général des états généraux de l'éducation », in *République du Bénin – Ministère de l'Éducation Nationale, Actes des états généraux de l'éducation : Cotonou du 2 au 9 octobre 1990*, Porto-Novo, C.N.P.M.S., mars 1991, p. 155.

¹¹⁸¹ République du Bénin – Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation : Cotonou du 2 au 9 octobre 1990*, Porto-Novo, C.N.P.M.S., mars 1991, p. 147.

¹¹⁸² Depuis l'historique « Conférence des Forces vives de la Nation » tenue à Cotonou du 19 au 28 février 1990, le régime issu des assises et qui succède alors à celui révolutionnaire marxiste ouvre une période politique nouvelle désormais qualifiée de « Renouveau démocratique ». C'est le début d'une histoire socio-politique animée par le multipartisme en remplacement du parti-État du PRPB. L'expression de « Renouveau démocratique » devient tellement usuelle qu'elle fait même l'objet d'un essai de la part d'un Béninois, administrateur civil et chercheur en droit : Afise D. Adamon, *Le Renouveau démocratique au Bénin : la Conférence Nationale des Forces Vives et la période de la Transition*, Collection «Points de vue Concrets», Paris, L'Harmattan, 1995.

s'intéresser aux influences mutuelles que l'université et l'État entendu comme pouvoir exécutif de la nation, ont exercé l'un sur l'autre pendant les douze premières années du « renouveau démocratique ».

A l'issue de la CFV, le gouvernement du PRPB est dissout. Seul Mathieu Kérékou est maintenu comme président de la République et chef de l'État. Nicéphore Dieudonné Soglo, un financier et ancien administrateur de la Banque Mondiale, est élu premier ministre et chef d'un gouvernement de transition qu'il a la charge de constituer en concertation avec le président Kérékou. Tous les deux ont la responsabilité de convoquer les États généraux de l'éducation (EGE) que la CFV a prévus pour penser la restructuration du système éducatif en crise depuis 1985. Un organe spécial appelé le Haut Conseil de la République (HCR) est désigné et confié à la présidence du prélat Isidore de-Souza qui a été le président du présidium de la CFV. Le HCR a pour tâches de suivre la gestion de la transition, d'installer progressivement les institutions républicaines démocratiques et d'organiser les premières élections présidentielles et législatives du « renouveau démocratique ». En mars 1991, à l'issue du deuxième tour, le premier ministre N. Soglo remporte les élections présidentielles face à son challenger Mathieu Kérékou. À la satisfaction, voire l'admiration, de l'opinion nationale et internationale, Kérékou déclare accepter le résultat des urnes :

En ce qui me concerne, dans le strict respect des règles du jeu démocratique, j'ai pris acte des résultats provisoires des élections présidentielles tels qu'ils ont été annoncés au peuple béninois par le président du Haut Conseil de la République le mardi 26 mars 1991 et confirmés par le Haut Conseil de la République à sa dernière session le samedi 30 mars 1991. C'est donc sans regret et sans amertume que j'ai décidé de me soumettre au verdict du peuple béninois¹¹⁸³.

Cette acceptation du « jeu démocratique » est perçue comme un acte de bravoure pour les uns, et de lâcheté voire de trahison pour les autres que sont certains acteurs du PRPB spécialement ceux qui avaient espéré en vain que Mathieu Kérékou rejette les conclusions de la CFV. Quant à Kérékou, il passe de la figure d'un *dictateur* ou *autocrate* « sanguinaire » à un « homme extraordinaire » un « chef d'état africain exceptionnel », un « homme de paix », un « véritable

¹¹⁸³ « Allocution du président Mathieu Kérékou au lendemain du deuxième tour des élections présidentielles de mars 1991 », Sébastien Agbota (et al), *Les actes de la Conférence nationale*, Cotonou, Editions ONEPI, 1994, p. 196 & 1997.

patriote’’ comme le qualifient désormais certains politiques et citoyens béninois. Tout au long de son mandat présidentiel, la gestion du pouvoir de Nicéphore Soglo a été contestée par de nombreux opposants qui le qualifient d’«autocrate népotiste’’. La crise socio-économique entraînée par la dévaluation du CFA en janvier 1994 en ajoute à l’image d’un «mauvais président’’. Dans l’opinion publique nationale, le régime de Soglo est accusé d’« un exercice solitaire et autoritaire du pouvoir »,¹¹⁸⁴ entraînant des dérives de « népotisme et affairisme »¹¹⁸⁵. De plus en plus de monde commence à lui préférer l’ancien président Kérékou. Motivé par certains leaders politiques déçus, soutenu par une partie des étudiants et enseignants de l’UNB ainsi qu’une alliance de partis d’opposition au parti de la Renaissance du Bénin (RB) de Nicéphore Soglo, Mathieu Kérékou remporte les élections de mars 1996. L’événement qualifié par Richard Banégas d’un des « paradoxes de la consolidation démocratique »¹¹⁸⁶ permet au Kérékou du « renouveau » de briguer un deuxième mandat en 2001 qu’il achève en mars 2006. Sous Soglo comme sous Kérékou, la vie sur le campus universitaire est restée très mouvementée. L’UNB, dont les EGE ont projeté la sortie de sa longue paralysie de l’époque révolutionnaire, est toujours secouée par des revendications enseignantes et la massification étudiante. Une solution qui finit par s’imposer est la création d’un deuxième centre universitaire à Parakou.

Il n’existe pas encore de travaux principalement consacrés à cette page de l’histoire universitaire du Bénin en dehors des évocations générales qui en ont été faites dans une approche sociologique. Le sociologue Daniel Künzler¹¹⁸⁷ et le linguiste béninois Marc-Laurent Hazoumê¹¹⁸⁸ ont, chacun pour sa part, abordé plus ou moins la question de l’université béninoise à l’ère du « Renouveau démocratique ». D’un côté, D. Künzler a examiné la question de l’accès à l’éducation, en se demandant si le système éducatif béninois est démocratique ou à plusieurs vitesses. D’un autre côté, M-L. Hazoumê a réfléchi à l’adéquation de la formation du système éducatif béninois en général et de l’enseignement supérieur universitaire en particulier avec l’offre de l’emploi et la contribution au développement économique du pays. Dans l’une et l’autre

¹¹⁸⁴ Richard Banégas, *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003, p. 223.

¹¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 216.

¹¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 207.

¹¹⁸⁷ Daniel Künzler, *L’Éducation pour quelques-uns ? Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation : le cas du Bénin*, Paris, L’Harmattan 2007, p. 207.

¹¹⁸⁸ Marc-Laurent Hazoumê, *Réinventer l’Université : Approches de solutions pour l’emploi des jeunes au Bénin*, Collection «Études Africaines», Paris, L’Harmattan, 2014. Dans la même logique de l’éducation vue sous l’angle pratique de son impulsion au développement national, voir Marc-Laurent Hazoumê, *Développement, du Bénin : L’Éducation au cœur de l’« Émergence »*, Collection «Études Africaines», Paris, L’Harmattan, 2012.

publications, il est moins question du rapport du « Renouveau démocratique » béninois à l'université nationale et la perspective des auteurs n'est pas historique. En s'inspirant des réflexions socio-politiques menées sur la démocratie béninoise par Richard Banégas, il s'agira ici d'essayer de comprendre les conséquences du changement politique sur l'évolution de l'université.

Ce chapitre s'appuie sur les archives non classées du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi, les archives de la nouvelle organisation syndicale enseignante, le Syndicat national autonome de la recherche et de l'enseignement supérieur (le SYNARES)¹¹⁸⁹, créé au congrès constitutif du 4 juillet 1992, ainsi que les archives personnelles de quatre enseignants-chercheurs¹¹⁹⁰. De plus, sur l'ensemble des entretiens menés, neuf abordent les questions des changements intervenus à l'UNB à partir de la CFV. Ces témoignages d'acteurs évoquent par exemple l'attrait du milieu politique pour certains enseignants alors que les effectifs étudiants croissent sans discontinuer comme souligné aux EGE. C'est l'une des raisons qui a conduit à la création du deuxième syndicat de l'enseignement supérieur, le SYNARES, en 1992, ainsi que l'ouverture d'une deuxième université nationale en 2002.

1- Repenser l'université à l'avènement du renouveau démocratique

Le milieu universitaire a beaucoup œuvré pour amener le régime révolutionnaire à capituler et, par ricochet, à instaurer une alternance démocratique au Bénin. Dans le processus d'une nouvelle politique nationale voulue par la Conférence des Forces vives de la Nation, les « États généraux de l'éducation » se tiennent du 2 au 9 octobre 1990. Ce sont des assises spéciales consacrées au diagnostic plus ou moins complet du système éducatif national avec des propositions pour le sortir de l'impasse de l'École Nouvelle. Ce que nous avons qualifié d'impossible université nouvelle a conduit les délégués des assises à proposer une réinvention de l'enseignement supérieur béninois.

¹¹⁸⁹ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre 2015, p. 99.

¹¹⁹⁰ Nous remercions les professeurs Bellarmin Coffi Codo, Sébastien Sotindjo, et Jean-Roger Ahoyo et Fulgence Afouda de nous avoir donné accès à leurs ressources.

1-1- Des états généraux de l'éducation vers un nouveau projet universitaire

Le document de base exploité ici est celui des *actes des états généraux de l'éducation*¹¹⁹¹. C'est la synthèse des travaux menés dans les six commissions techniques constituées pour animer les assises des 355 délégués aux EGE. La mission confiée aux délégués était précise :

Il ne s'agit pas d'inventer nécessairement un système éducatif tout nouveau mais de s'inspirer des expériences passées en vue d'améliorer les programmes qui existent déjà et de favoriser leur mise en œuvre par un appui financier adéquat. Ce qui a toujours fait défaut, ce sont les moyens pour la mise en œuvre de la politique définie¹¹⁹².

Présidé par un ancien recteur de l'UNB, le présidium des EGE se compose comme suit :

Président : Professeur Vincent DAN

1^{er} Vice-Président : Professeur Lucien CHEDE

2^e Vice-Président : Madame Henriette KAHO (épouse YAMADJAKO)

Secrétaire Général : Abbé Barthélémy ADOUKONOU

1^{er} Rapporteur : Professeur Albert ADJATI

2^e Rapporteur : Madame Chantal DOGBE (épouse GNIMADI)¹¹⁹³.

La présence féminine dans le présidium paraît significative avec les deux femmes qui représentent ainsi un tiers du bureau. Une telle représentativité féminine manifeste que les femmes ne sont pas absentes dans cette importante sphère de réflexion sur le système éducatif national du Bénin. Elles sont en revanche moins représentées dans les bureaux des commissions. Celles-ci, selon l'ordre de présentation de leurs travaux dans le document, ont été constituées pour les domaines suivants ¹¹⁹⁴ :

1- Orientation et structures ;

2- Éducation préscolaire et enseignement primaire ;

3- Enseignement secondaire général ;

¹¹⁹¹ République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation : Cotonou du 2 au 9 octobre 1990*, Porto-Novo, C.N.P.M.S., mars 1991.

¹¹⁹² République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation...op.cit.*, p. 150.

¹¹⁹³ *Ibid.*, p. 143.

¹¹⁹⁴ République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation...*, *op.cit.*

- 4- Enseignement technique et professionnel ;
- 5- Enseignement supérieur et recherche scientifique ;
- 6- Financement, gestion et revalorisation de la fonction enseignante.

Chacune des commissions est coordonnée par un bureau de quatre membres dont un président, un vice-président et deux rapporteurs nommés par le présidium des EGE. L'ensemble des délégués des EGE ont affirmé que, « si le peuple béninois tout entier peut aujourd'hui se présenter comme le flambeau de la démocratie sur le continent noir c'est d'abord à cause de la protestation née de la souffrance de sa jeunesse et du corps social chargé de son éducation »¹¹⁹⁵. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le rôle d'avant-garde et de leader joué par les jeunes béninois, étudiants ou non, adhérents du Parti communiste du Dahomey (PCD) ou non, ainsi que les autres militants du milieu associatif juvénile étudiant, scolaire ou non, a été déterminant dans le déclin du régime révolutionnaire marxiste. La souffrance de la jeunesse, évoquée par les acteurs des EGE, relève plus d'un jugement de valeur sur la réforme mise en route par le régime du Parti de Révolution Populaire du Bénin (PRPB). De plus, les délégués déplorent essentiellement un manque de moyens pour conduire les réformes. Dans l'affirmation suivant laquelle « ce qui a toujours fait défaut, ce sont les moyens pour la mise en œuvre de la politique définie », les participants aux EGE insinuent que l'échec de « l'École Nouvelle » est moins imputable à une mauvaise politique éducative qu'à une politique économique et financière.

Composée de 54 membres, la commission n°5, « Enseignement supérieur et recherche scientifique » est dirigée par quatre enseignants de l'UNB. Cette commission postule d'emblée que « la mission traditionnelle de l'enseignement supérieur est l'élaboration, la transmission et la diffusion du savoir et du savoir-faire nécessaires à la maîtrise de l'environnement humain et à l'amélioration des conditions d'existence des sociétés humaines »¹¹⁹⁶. L'objectif assigné à la commission est de

Examiner la situation nationale dans les secteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de proposer les grandes orientations qui s'imposent pour conformer ces deux secteurs aux exigences des grandes mutations politiques nées de la

¹¹⁹⁵ République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation...*, p. 147.

¹¹⁹⁶ République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation...*, p. 119.

volonté populaire et aux besoins du développement socio-économique durable et du rayonnement scientifique [du Bénin] de notre pays¹¹⁹⁷.

La formulation de ces objectifs ressemble étrangement à la rhétorique sur la refondation du système éducatif prônée à l'époque dite révolutionnaire. Il était alors prévu d'« élaborer une réforme authentique de l'enseignement, conforme aux exigences de la nouvelle politique. Cette réforme aura à mettre en place des structures, un enseignement d'orientation et de contenu conformes aux nécessités d'un développement économique et national indépendant »¹¹⁹⁸. L'enjeu de la réforme n'a donc pas fondamentalement changé. La plupart des concepteurs de la réforme éducative sont restés les mêmes comme, par exemple, les trois premiers responsables du Conseil national de l'Éducation que nous avons rencontrés au siège de l'institution en 2015. En effet, Paulin Hountondji, Georges Guédou et Pierre-Claver Okoudjou faisaient déjà partie de la commission nationale de la réforme de « l'École Nouvelle » en 1973 et sont parmi les acteurs de la réforme démocratique de 1990. Selon la commission spéciale chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ce sont donc principalement les effets d'une crise financière nationale qui seraient à l'origine des six grands maux dont souffre l'université au Bénin :

- l'effectif pléthorique d'étudiants dans la plupart des établissements ;
- l'effectif insuffisant d'enseignants qualifiés ;
- l'insuffisance des ressources matérielles et financières nécessaires à la promotion des activités de recherche ;
- la mauvaise utilisation des infrastructures disponibles ;
- l'insuffisance et le faible niveau de formation professionnelle du personnel administratif et technique ;
- l'insuffisance de la documentation et de la diffusion de l'information scientifique et technique¹¹⁹⁹.

¹¹⁹⁷ République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation...*, p. 117.

¹¹⁹⁸ Mathieu Kérékou, « Discours-Programme du 30 novembre 1972 » in République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, 1987, p. 12.

¹¹⁹⁹ République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation...*, p. 119.

Le premier défi, que les commissionnaires identifient à la rénovation de l'université, est celui des effectifs étudiants « pléthoriques » face à un corps enseignant qui est reconnu « insuffisant ». Cette massification étudiante de l'UNB, au bout de ses vingt années d'existence, est identifiée comme la cause principale du besoin de réinventer l'université. Face à l'insuffisance des ressources il est devenu impossible de faire face efficacement au flux des étudiants.

L'accès à l'université était automatiquement subordonné à l'admission au baccalauréat comme dans le modèle français. La commission pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique recommande que l'on puisse désormais « étudier les conditions d'évolution au secondaire en vue de procéder à un dégraissage progressif des effectifs susceptibles de s'inscrire à l'UNB »¹²⁰⁰. La volonté est alors de mettre en œuvre un système de sélection dans le secondaire où l'on doit veiller à « respecter les conditions d'admission en seconde et à organiser (...) le Baccalauréat en incitant les Jurys à limiter au strict minimum les cas de repêchage »¹²⁰¹. Ainsi, on souhaite, en définitive, moins de bacheliers pour qu'ils ne puissent pas envahir l'université qui, à cet égard, n'est pas spécialement démocratique. Pour les nouveaux bacheliers, il faut mettre sur pied « une structure d'orientation universitaire opérationnelle et performante »¹²⁰² même si l'objectif à long terme est d'« ouvrir l'Université à toute la Nation en développant la formation permanente »¹²⁰³. Cette dernière perspective montre bien les tensions qui ont dû s'exprimer lors des échanges puisque les recommandations préconisent des orientations paradoxales : bâtir une université d'élite d'une part, et d'autre part faire de l'université un lieu de formation continue pour tous. Dans les deux cas, la commission invite à accroître la capacité d'accueil de l'UNB grâce à une politique *d'infrastructures, d'équipements et de maintenance* à savoir :

- « loger 250 étudiants supplémentaires tous les ans » entre 1991 et 2000 ;
- construire à Abomey-Calavi de nouveaux amphithéâtres, des salles de travaux pratiques et de travaux dirigés ;
- augmenter la capacité d'accueil de la bibliothèque universitaire et en améliorer la qualité ;

¹²⁰⁰ *Ibid.*, p. 120.

¹²⁰¹ *Ibid.*

¹²⁰² *Ibid.*

¹²⁰³ *Ibid.*, p. 123.

- « accroissement des ressources documentaires permettant de passer de 50 000 à 300 000 ouvrages et de 69 titres de périodiques à un nombre couvrant tous les besoins des enseignants et des chercheurs » ;
- « créer des lieux de rencontre pour les enseignants de l'Université Nationale du Bénin à l'image des "Senior Staff Clubs" des Universités du Nigéria (bar, restaurant, snack) ainsi que les maisons des missionnaires, ce qui permettra des rencontres interfacultaires en vue d'une meilleure circulation de l'information » ;
- construire pour les étudiants un nouveau restaurant universitaire ;
- assurer la sécurité des biens et des personnes sur le campus universitaire¹²⁰⁴.

La référence à l'expérience du Nigéria montre que les membres de la commission s'inspirent de modèle de campus universitaire autre que français. Leur objet global est de proposer un plan général qui donnera à l'UNB, « l'image d'une grande Université », en faisant alors « des années 90 la décennie de la Construction de l'Université Nationale du Bénin : laboratoires, amphithéâtres, bureaux et résidences universitaires »¹²⁰⁵. Une commission spéciale a également été constituée pour débattre des questions de financement de l'éducation et de sa gestion ainsi que sur la « revalorisation de la fonction enseignante »¹²⁰⁶. Nous sommes bien ici dans le domaine financier qui détermine, dans une certaine mesure, l'épanouissement nécessaire de l'enseignant, et au surplus de chaque usager de l'enseignement supérieur comme le recommandent les participants aux EGE :

Quant à l'enseignement supérieur, il doit veiller au développement harmonieux de l'ensemble du système éducatif, élaborer et diffuser le savoir et le savoir-être nécessaires à la maîtrise de l'environnement, et former des cadres-supérieurs compétents, capables d'assurer leur propre épanouissement pour le développement de la nation¹²⁰⁷.

Il n'y a rien de spécifiquement nouveau dans cette rhétorique que les acteurs des réformes éducatives ont l'habitude de formuler. On doit cependant reconnaître que dans ces recommandations générales, les enseignants de l'université font partie de ces « cadres-

¹²⁰⁴ Voir République du Bénin-Ministère de l'Éducation Nationale, *Actes des états généraux de l'éducation...*, p. 124 & 125.

¹²⁰⁵ *Ibid.*, p. 127.

¹²⁰⁶ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, *op.cit.*, p. 137.

¹²⁰⁷ *Ibid.*, p. 151.

supérieurs » dont l'épanouissement personnel est défini comme un levier pour le développement national. Ce préalable individuel est donc nécessaire à la construction collective de la nation et semble être la motivation première de la désertion du champ universitaire par certains enseignants désireux d'« être aux affaires » selon l'expression du militant enseignant Jean Houndagba.

Ces recommandations sont formulées en prescriptions générales sans faire état des ressources nécessaires à leur mise en exécution. Il est vrai qu'une autre commission s'est penchée sur les questions financières dans le but de la « valorisation de la fonction enseignante »¹²⁰⁸ et non pour projeter le financement des infrastructures. La fonction d'enseignant du supérieur, dont le revenu est jugé faible, est la cause de la course en politique, dans laquelle se sont lancés plusieurs enseignants de l'UNB, à l'ère du renouveau démocratique.

1-2- Une université délaissée : la politique, une priorité pour des enseignants

Plusieurs enseignants ont pu faire l'expérience d'un poste politique. L'un d'eux, Pierre Mêtinhoué, a été ancien directeur de cabinet d'un autre enseignant, qui était alors ministre de l'éducation nationale. Pierre Mêtinhoué justifie cette migration vers le politique par la rémunération dérisoire des professeurs d'université au Bénin. En remontant à la fin des années 1970 et à la décennie 1980, il évoque ce qui revient systématiquement dans les propos de tous les enseignants de cette génération : « une avance sur salaire de 60 000 FCFA (environ 90 €) », comme traitement de l'enseignant du supérieur. Cette somme correspond à un peu moins que le salaire d'un professeur certifié de lycée qui gagnait, à l'époque, 66 000 FCFA (100 €)¹²⁰⁹. L'« avance sur salaire » représentait les 2/3 du traitement réel de l'enseignant d'université en début de carrière, soit 90 000 FCFA (environ 120 €). Les fonctionnaires, d'un niveau licence, gagnaient à la même période environ 70 000 (à peu près 110 €). À la question de savoir si, lors de son entrée dans l'enseignement à l'université en 1979, le traitement lui paraissait encourageant, notre interlocuteur répond :

Le salaire ? Non. Il n'encourageait pas. Par exemple quelqu'un comme Paulin Hountondji qui, de la rue d'Ulm en France, est parti au Zaïre. Il a enseigné et il a décidé de revenir. Il

¹²⁰⁸ *Ibid.*, p. 135-140.

¹²⁰⁹ Cf. Renseignement oralement fournis par Sébastien Sotindjo qui, lui, était en ce moment, professeur au lycée. Pierre Mêtinhoué nous a communiqué le même montant à peu près, « 70 000 FCA, environ », a-t-il précisé.

m'a dit récemment ceci : “ Tu sais, je n'ai jamais gagné 400 mille FCFA.”. Jamais 400 milles francs, dit-il. Et quand, avec la lutte syndicale, on a obtenu de ce gouvernement-ci de revoir les salaires, il était admis à la retraite avant la mise en application des nouveaux salaires. Or, pour nous fonctionnaires, la pension de la retraite est calculée sur la base du dernier salaire...¹²¹⁰

Pierre Mêtinhoué, qui est rentré des études en 1979, précise, comme ses collègues des années 1978-1980, Michel Vidégla et Bellarmin Coffi Codo, par exemple, que leur prise de fonction dans l'enseignement universitaire a été un véritable calvaire financier sous le régime révolutionnaire d'alors.

Personnellement, quand je suis rentré au pays, et que j'ai pris service en 1979, évidemment, comme beaucoup d'autres, vous travaillez pendant six mois, sept mois sans rien percevoir. Et puis ma première avance sur salaire c'était 60.000FCFA. J'ai dû l'avoir fin 1979 ou début 1980. Et puis après, on a gagné 90.000FCFA, puis 100.000FCFA...¹²¹¹

Si ces conditions de vie professionnelle peu reluisantes n'ont pas décidé P. Mêtinhoué à prendre le chemin d'une émigration économique, cet enseignant souligne toutefois que d'autres ont préféré quitter l'enseignement supérieur béninois pour des horizons plus prometteurs.

Cela ne nous a pas motivés ; nous étions un peu frustrés. Cela a poussé certains de nos collègues dans les organisations internationales. Et moi, après 1990, de 1979 à 1990, j'étais resté là, à l'université. Mais à partir de 1990, juste après la Conférence des Forces vives de la nation, à la demande de Paulin Hountondji, j'ai été à son cabinet, au ministère de l'Éducation nationale et j'ai ainsi fait cette expérience-là... Donc, comme enseignant, on n'était pas gâté¹²¹².

Le récit de Pierre Mêtinhoué confirme que l'enseignement supérieur ne permettait pas de gagner décemment sa vie. Il n'explique cependant pas comment il a pu subvenir à ses besoins vitaux de 1979 à 1990 où il est tout de même resté dans l'enseignement universitaire. Le jeu des alliances amicales est important à ce niveau où, en plus de l'intérêt financier, une certaine ambition politique a également sa place. Les expériences des uns et des autres à l'aube du renouveau démocratique, sont ainsi liées à leur compétence technique pour les fonctions politiques de

¹²¹⁰ Pierre Mêtinhoué, entretien sur l'histoire et la vie de l'université, janvier 2014.

¹²¹¹ Pierre Mêtinhoué, entretien sur l'histoire et la vie de l'université, janvier 2014.

¹²¹² Pierre Mêtinhoué, entretien sur l'histoire et la vie de l'université, janvier 2014.

ministre de l'éducation nationale et de directeur de cabinet. Il n'y a cependant pas de profil académique associé à ces fonctions si bien que la compétence pour les exercer reste relative. Le fait, que Pierre Mêtinhoué évoque cette expérience en lien avec le salaire dérisoire de l'enseignant d'université au Bénin autour des années 1980, ne doit pas empêcher de considérer le goût de l'aventure en politique qui a animé certains enseignants de l'UNB au début de l'ère démocratique des années 1990. Ainsi, dès que cela est devenu possible après le déclin du PRPB, beaucoup d'enseignants de l'université ont voulu occuper des postes politiques, comme nous l'a expliqué un autre enseignant et militant syndicaliste. Il explique qu'après la CFV, « les langues étaient déliées »¹²¹³ :

Dès lors les langues étaient déliées. Les gens pouvaient parler et quand vous discutez avec les cadres, vous vous rendez compte que ceux qui n'étaient pas aux affaires pour la plupart, ils se disent, de toute façon, nous n'allons plus rester ici à l'université. Nous allons nous engager dans la course, nous ferons tout pour être aux affaires. Ils sont devenus tous conseillers de celui-ci ou celui-là, la plupart des collègues de l'université. C'est comme cela que les choses se sont passées en réalité¹²¹⁴.

Jean Houndagba dénonce ainsi une pratique qui a eu cours en ces années de transition démocratique. Cette période a mis en lumière la préférence ou, au moins le projet de beaucoup d'enseignants de l'université, de désertir leur métier d'enseignant pour s'aventurer en politique. Ils recherchent, apparemment, un gain plus facile et plus abondant sans souligner l'argument d'une ambition politique qui a également dû les amener à se déterminer. L'interlocuteur est explicite sur son mérite d'être resté à l'université sans s'engager dans cette course. Il trouve la pratique indigne de ses collègues, aussi bien ceux qui étaient militants enseignants sous le régime du PRPB que ceux qui n'osaient même pas s'afficher en opposants audit régime. Il n'évoque nullement le salaire insuffisant qui justifierait un tel comportement.

Le jugement du syndicaliste enseignant Houndagba semble uniquement inspiré par un critère moral ayant sans doute évolué. En effet, lors d'un entretien informel, un autre enseignant nous a précisé que Monsieur Houndagba aurait été un militant du PRPB déchu en 1990. Il n'aurait donc pas pu changer immédiatement de jugement pour participer à la course au pouvoir des enseignants du Supérieur, aux premières heures du renouveau démocratique. Il faut d'ailleurs

¹²¹³ Jean Houndagba, entretien sur le militantisme enseignant à l'université béninoise, février 2016.

¹²¹⁴ Jean Houndagba, entretien sur le militantisme enseignant à l'université béninoise, février 2016.

noter que quelques années plus tard, il a bien accepté d'être le directeur adjoint de cabinet du ministre de la défense nationale pendant un temps, après 2006, sous l'un des mandats du président Yayi Boni¹²¹⁵. Selon son témoignage pourtant, un tel comportement n'est pas compatible avec le militantisme enseignant qu'avait animé le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) contre le PRPB autour de 1988-1990. Le contexte politique du renouveau démocratique est alors l'une des raisons ayant conduit à la création du second syndicat du supérieur en 1992. L'objectif est de restaurer l'image d'un syndicalisme qui ne pactise pas avec le pouvoir en place.

2- Scission syndicale et naissance du Synares : les enseignants en mobilisation

En 1992, un second syndicat enseignant naît dans le paysage de l'enseignement supérieur. Ce sont d'anciens militants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) qui reprochaient à certains de leurs responsables syndicaux de migrer en politique sur la base stratégique d'intérêt individuel. Pour se démarquer de cette "corruption" du corps syndical initial, ce groupe d'enseignants décide de créer un nouveau syndicat qu'ils veulent « plus combattifs ».

2-1- Un syndicat « plus combatif » : la naissance d'un nouveau syndicalisme universitaire

Le samedi 4 juillet 1992, une assemblée générale d'enseignants de l'université nationale du Bénin se tient dans les locaux de la faculté des sciences de la santé (FSS) sur champ de foire à Cotonou. Les travaux débouchent sur la décision de créer un nouveau syndicat de l'enseignement supérieur. Le congrès prend le nom désormais de « l'AG fondatrice du SYNARES »¹²¹⁶ car il s'agit en définitive du congrès constitutif du Syndicat national autonome de la recherche et de l'enseignement supérieur. Selon le « Communiqué final » lu en conférence de presse, les militants du SYNARES ont « mis sur pied un Bureau Provisoire de 5 membres qui a pour tâche de préparer les textes fondamentaux du nouveau syndicat et de réunir, dans les meilleurs délais, le

¹²¹⁵ Yayi Boni a été président de la république du Bénin, pour un premier mandat de 2006 à 2011, puis réélu pour 2011 à 2016.

¹²¹⁶ *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 001 Nouvelle série, juillet 2015, p. 1.

Congrès »¹²¹⁷. L'assemblée reproche au SNES d'avoir abandonné les quatre points qui avaient motivé, en août 1989, son retrait de l'union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB). Le congrès du SNES des 11 et 12 août 1989 avait en effet voté les points suivants :

- 1- la rupture radicale avec le passé du SNES, caisse de résonance de l'UNSTB-PRPB et le rejet du syndicalisme de participation.
- 2- le rejet sans appel de « l'assujettissement de notre pays à la tutelle du FMI et de la Banque Mondiale à travers un Programme d'Ajustement Structurel ».
- 3- la lutte pour la sauvegarde des franchises universitaires et l'instauration de la démocratie à l'Université.
- 4- l'engagement à lutter pour l'amélioration des conditions de vie des enseignants¹²¹⁸.

La voie alternative au SNES a commencé déjà en 1991, selon Fulgence Afouda. Ce dernier explique qu'il incarnait déjà cette opposition en tant que « rédacteur en chef »¹²¹⁹ de *L'université du Bénin*, le bulletin d'information et d'opinion des enseignants dissidents du SNES. Le premier numéro du journal, d'une présentation fort simple, sur du papier A4, en deux colonnes de texte par page, paraît le 4 octobre 1991. Il compte 8 pages dans lesquelles sont développées trois rubriques à savoir :

- 1- Éditorial : pour une université moderne au service du peuple
- 2- L'académie des lettres, arts, sciences et techniques, une nécessité historique
- 3- De la gestion actuelle de l'UNB vers son autonomie¹²²⁰

La première de couverture de ce nouvel organe de liaison que nous présentons dans l'illustration *infra* associe la simplicité à l'efficacité d'un ambitieux mode de communication.

¹²¹⁷ AP-Fulgence Afouda, « Communiqué final de l'Assemblée Générale des chercheurs et enseignants du Supérieur à Cotonou le samedi 04 juillet 1992 », p. 1.

¹²¹⁸ AP-Fulgence Afouda, « Déclaration des chercheurs et des enseignants du Supérieur réunis en Assemblée Générale à Cotonou le samedi 04 juillet 1992 », p. 1. Voir aussi *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 001 Nouvelle série, juillet 2015, p. 4.

¹²¹⁹ Voir *L'université du Bénin*, n° 01, Abomey-Calavi, 04 octobre 1991, 1^{ère} de couverture.

¹²²⁰ AP-Fulgence Afouda, *L'université du Bénin*, n° 01, Abomey-Calavi, 04 octobre 1991, sommaire.

Illustration 27 : 1^{ère} de couverture du journal *L'Université du Bénin*, ancêtre de *Synares-Info*



Source : AP-Fulgence Afouda

L'image fait penser au « rédacteur en chef » qui, devant un ordinateur de l'époque, travaille sur le dossier « L'universitaire du Bénin » que l'on aperçoit exclusivement en gros caractères sur l'écran. C'est la seule inscription affichée à l'écran de l'ordinateur, sans doute pour signifier que c'est l'objet exclusif du journal. En ce début des années 1990, l'usage de l'ordinateur au Bénin, reste l'affaire des privilégiés : certains usagers du milieu universitaire, les intellectuels et fonctionnaires de même que des cadres et professionnels ou les secrétaires de hauts responsables qui pouvaient se servir de cet outil encore un peu mythique. Pour le journal du nouveau courant de militantisme enseignant, l'objectif fondamental est d'exprimer leur démarcation d'un syndicalisme qu'ils estimaient « aplati » parce qu'il aurait abandonné son projet « pour une université moderne au service du peuple »¹²²¹.

¹²²¹ Tel est le titre de l'éditorial du premier numéro de *L'université du Bénin*, n° 01, Abomey-Calavi, 04 octobre 1991, p. 1.

Le nouveau syndicat naît de la volonté de ses militants de se séparer définitivement du SNES, le syndicat national de l'enseignement supérieur et d'engager une dynamique syndicale plus combative. Les acteurs de cette scission du SNES estiment que les résolutions du congrès extraordinaire du SNES tenu les 11 et 12 août 1989 ont été gravement trahies par les dirigeants du syndicat. C'est ce que déplore Fulgence Afouda, l'un des membres du premier bureau du SYNARES. Premier secrétaire adjoint à la création en 1992, devenu en 1996 secrétaire général du syndicat et directeur de publication de *SYN.A.R.E.S.-Info*, explique cela comme étant à l'origine du mouvement :

Pour le rôle qu'ont joué les syndicats du supérieur, il faut dire que le SYNARES est né suite à la polémique que nous avons engagée avec le SNES à l'époque (...). Mais avant la création du SYNARES, il y avait un mouvement qui avait précédé qu'on appelait CAES (Comité d'action des enseignants du Supérieur). Vous allez voir que tout ce qu'on sortait était la préfiguration du syndicat. Mais c'était à mi-chemin entre le militantisme PCB et le syndicat. Et puis, il faut dire que notre première presse, *L'université du Bénin*, a précédé le SYNARES¹²²².

Les dissidents du SNES cherchent à ouvrir une autre voie de militantisme enseignant. C'est ce qu'ils expriment dans la déclaration finale à l'issue de leur congrès de 1992 :

Aujourd'hui, pour n'avoir rien fait dans la défense des intérêts des militants et par ses actes de trahison, le SNES s'est mis à dos et les enseignants (toutes catégories confondues) et les étudiants qu'il considère comme l'ennemi à abattre.

Au total, la coupe est pleine et plus rien ne différencie le SNES actuel de celui d'avant 1989, ni le CSA¹²²³ de l'UNSTB¹²²⁴ et c'est la grande majorité des militants qui en font les frais.

Autrement dit, les conditions sont mûres aujourd'hui (comme en 89 pour sortir de l'UNSTB) pour créer un nouveau syndicat qui rompe radicalement avec les méthodes et les pratiques antérieures¹²²⁵.

¹²²² Fulgence Afouda, entretien sur le syndicalisme enseignant à l'université, Abomey-Calavi, janvier 2016.

¹²²³ CSA = Centrale des syndicats autonomes

¹²²⁴ UNSTB = Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin, considérée comme sous tutelle du PRPB

¹²²⁵ AP-Fulgence Afouda, « Déclaration des chercheurs et des enseignants du Supérieur réunis en Assemblée Générale à Cotonou le samedi 04 juillet 1992 », p. 3. Voir aussi *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de

La rupture avec le SNES est donc devenue inéluctable. Cette sorte de divorce radical se justifie selon les congressistes par le fait qu'entre autres, « le SNES est devenu pour le gouvernement de SOGLO ce qu'il était pour KÉRÉKOU et le PRPB : la courroie de transmission de la volonté du gouvernement dans tous les domaines »¹²²⁶. Désormais, il faut construire un syndicat des enseignants du supérieur dont les participants à l'assemblée générale de juillet 1992 définissent le programme global :

- pas de syndicat patronal, pas de syndicalisme de participation (...);
- il nous faut un syndicat combatif, qui défend et obtient satisfaction sur les revendications ;
- un tel syndicat n'entrera jamais en conflit ni avec des fractions de militants (Assistants-Stagiaires par ex), ni avec d'autres composantes de l'UNB (étudiants, personnel administratif et de service) avec lesquels il existe des revendications communes et similaires ;
- syndicat autonome et anti-participationniste, il veillera à son indépendance vis-à-vis du pouvoir et luttera contre toute tentative de caporalisation et d'embrigadement¹²²⁷.

Les militants concluent leur description du type de syndicat nouveau à créer en affirmant, non sans une certaine rhétorique de militantisme populaire : « Notre syndicat aura en souci un vrai rayonnement de l'Université, tournée vers le développement d'une Université où règne la démocratie, une Université autonome où les responsables sont élus et non nommés, une Université où les franchises ne seront pas de vains mots. Voilà ce que sera le syndicat »¹²²⁸. Un tel programme est réaffirmé dans l'éditorial du numéro d'avril 1997 du journal syndical *SYN.A.R.E.S.-Info* : « le SYNARES veut relever le défi d'être à la fois un syndicat combatif, présent pour défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres, et un syndicat actif,

liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 001 Nouvelle série, juillet 2015, p. 5 & 6.

¹²²⁶ AP-Fulgence Afouda, « Déclaration des chercheurs et des enseignants du Supérieur réunis en Assemblée Générale à Cotonou le samedi 04 juillet 1992 », p. 2.

¹²²⁷ AP-Fulgence Afouda, « Déclaration des chercheurs et des enseignants du Supérieur réunis en Assemblée Générale à Cotonou le samedi 04 juillet 1992 », p. 3. Voir aussi *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 001 Nouvelle série, juillet 2015, p. 6.

¹²²⁸ AP-Fulgence Afouda, « Déclaration des chercheurs et des enseignants du Supérieur réunis en Assemblée Générale à Cotonou le samedi 04 juillet 1992 », p. 3. Voir aussi *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 001 Nouvelle série, juillet 2015, p. 6.

présent sur tous les fronts pour dire haut la voix du syndicat, combattre le faux et soutenir le vrai, tant par le verbe que par la plume »¹²²⁹.

2-2- Un SYNARES à l'œuvre : les luttes pour des intérêts généraux

Plusieurs mouvements de revendications ont eu lieu au campus universitaire d'Abomey-Calavi entre 1992 et 2001. Pendant ces années de lutte, les militants du SYNARES ont essayé d'apporter leur soutien aux mobilisations étudiantes comme ils ont organisé ou participé aux grèves des enseignants du supérieur. Ils ont ainsi pris part à la grève des étudiants contre la tentative de privatisation de l'UNB en 1994. En décembre 1996, lors de leur premier congrès ordinaire à l'issue duquel Fulgence Afouda est élu secrétaire général du syndicat, ils dénoncent le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) que le gouvernement a contracté avec la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) depuis le début de la décennie. En septembre 1999, ils soutiennent un collectif d'enseignants qui réclament le paiement à l'indice de reclassement de leur salaire. En novembre 1999, ils s'allient au SNES et forment l'intersyndicale qui se saisit des revendications du collectif jusqu'à leur satisfaction. En 2000 et 2001, ils contestent la gouvernance du recteur Bagnan dont ils exigent le limogeage par le gouvernement ainsi qu'une gestion qualifiée de « plus autonome et plus démocratique » avec l'élection, et non plus la nomination, du recteur de l'université

Les premières actions menées par le SYNARES sont un combat de positionnement par rapport au SNES avec la volonté de conquérir un leadership de militantisme enseignant tant sur le campus universitaire qu'au niveau de la représentativité nationale. C'est ainsi que les responsables du SYNARES veulent convaincre l'opinion commune de la légitimité, voire la nécessité d'avoir créé le SYNARES en 1992. Ils expriment régulièrement leurs prises de position et leurs réflexions souvent contraires à celles du SNES sur les revendications des étudiants par exemple. Ainsi, en mars 1994, le SYNARES désavoue les militants du SNES qui ont engagé une grève commencée depuis le 10 février pour protester contre la communauté étudiante. Les snesistes protestaient, en réalité, contre un incident du 9 février 1994 : « Monsieur AWANOU

¹²²⁹ SYN.A.R.E.S.-Info, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 004, avril 1997, p. 2.

Norbert, Vice-Doyen de la FAST a été frappé par un individu en plein amphithéâtre »¹²³⁰ lors des mouvements étudiants. Au lieu de soutenir leurs collègues enseignants du SNES, le bureau exécutif du SYNARES, tout en condamnant l'incident, déclare déplorer que « la Direction du SNES développe une toute autre position »¹²³¹ que celle préconisée par le SYNARES qui est de sanctionner l'élève fautif et de reprendre les cours. La déclaration du SYNARES du 12 mars intitulée « déclaration du SYNARES sur la situation à l'UNB »¹²³² ne prend pas fondamentalement en compte le problème de départ qui justifiait le mouvement du SNES : un enseignant frappé en plein cours. Le SYNARES condamne, au contraire le SNES en le jugeant responsable de la crise universitaire :

Depuis un mois plein, faisant feu de tout bois, elle [la direction du SNES] conduit une grève de cours à l'Université (...).

Et depuis le 10 février 1994, semaine après semaine, la grève est reconduite, les dirigeants du SNES estimant que les conditions de reprise des cours ne sont pas remplies.

Imperturbablement, faisant appel à tous les sentiments les moins honorables pour le corps, usant de tous les moyens pour poursuivre la grève et au besoin empêcher les enseignants non grévistes à faire cours (fermeture de salles par certains Directeurs, blocage des cars d'étudiants, etc...), la Direction du SNES a réussi à imposer à ses militants, au Recteur, au Ministre la grève illimitée qu'elle présente pudiquement et naïvement comme un "arrêt momentané de cours"¹²³³.

Les mots employés sont de l'ordre d'un jugement de valeur. En excusant presque les militants snesistes qui seraient manipulés par leurs dirigeants, le bureau du SYNARES condamne sans appel la direction du SNES. Il est difficile de mesurer l'impact que ce rejet, dont est l'objet le SNES, a pu avoir dans la sortie de crise universitaire qui intervient fin avril avec la reprise des cours. Ce qui est sûr par contre et irréfutable est que les responsables du SYNARES, estiment tenir continuellement une attitude qu'ils qualifient de sage. En prenant repère sur la morale d'un proverbe chinois qui enseigne que « le savant montre la lune et l'imbécile regarde le doigt », les membres du bureau exécutif se félicitent de conduire un syndicat raisonnable qui veille à l'intérêt général. Le bureau déclare :

¹²³⁰ AP-Fulgence Afouda, « Déclaration du SYNARES sur la situation à l'UNB », Cotonou, le 12 mars 1994, p. 1.

¹²³¹ *Ibid.*

¹²³² AP-Fulgence Afouda, titre du document.

¹²³³ AP-Fulgence Afouda, « Déclaration du SYNARES sur la situation à l'UNB », Cotonou, le 12 mars 1994, p. 1.

Sur la crise universitaire qui perdure et qui semble sans issue, il nous semble utile de rappeler la position de sagesse du SYNARES (...).

Le SYNARES dans les conditions actuelles lance une fois de plus un appel pressant pour un dialogue constructif entre tous les usagers de l'Université et les pouvoirs publics afin qu'une solution définitive soit trouvée dans l'intérêt de tous¹²³⁴.

Au lieu d'un militantisme pour des revendications en faveur de ses adhérents, le SYNARES s'illustre plutôt comme instance de régulation des conflits qui menacent de paralysie pérenne la vie universitaire nationale. Le SYNARES se reconnaît dans le rôle d'une supra structure entendant servir de médiatrice éclairée entre les autorités publiques et les divers acteurs de l'université nationale sans que l'on sache de qui il tient une telle légitimité. Il s'agit du processus d'affirmation de son identité que le SYNARES essaie d'élaborer d'une part dans l'espace de vie universitaire et d'autre part aux yeux des responsables d'État.

Le rapport du SYNARES aux autorités de l'état deviennent plus incisif à partir de 1996. En effet, sans que nous ayons pu savoir les raisons qui ont retardé l'événement, le SYNARES tient son premier congrès ordinaire à Cotonou le 7 décembre 1996. Lors des échanges, les délégués saluent la lutte du peuple béninois contre ce qu'ils désignent comme « les diktats de grandes puissances, des institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale en particulier), contre l'assujettissement total à l'étranger, contre la misère, l'analphabétisme et la réduction de l'instruction publique »¹²³⁵. Ils soutiennent alors les divers mouvements nés contre le budget de l'État de 1997 soumis à l'assemblée nationale par le gouvernement. Le communiqué final du congrès montre combien les débats des militants ont abordé plusieurs centres d'intérêt aussi bien par rapport à la vie de la nation que celle particulière de l'université, leur institution d'appartenance.

Le Congrès stigmatise le PAS¹²³⁶ comme opposé aux intérêts de notre pays.

¹²³⁴ AP-Fulgence Afouda, « Communication du bureau exécutif du Syndicat autonome de la recherche et de l'enseignement supérieur (SYN.A.R.E.S.) », Cotonou, le 6 octobre 1994.

¹²³⁵ AP-Sébastien Dossa Sotindjo, « Communiqué final du 1^{er} congrès ordinaire du SYNARES : aux enseignants du supérieur », Cotonou, le 7 décembre 1996, p. 1.

¹²³⁶ PAS = Programme d'ajustement structurel. Il est accepté par les dirigeants du pays depuis les derniers mois du régime révolutionnaire et impose depuis 7 ans alors sa rigueur aux populations béninoises comme, du reste, à bien d'autres pays africains qui ont dû faire le dur choix de l'accepter pour espérer sortir leur peuple de la crise économique généralisée.

Il exhorte à œuvrer pour l'autonomie administrative et financière de l'UNB, pour le respect des libertés et franchises universitaires, la démocratisation de la vie universitaire avec l'élection du Recteur et des chefs des écoles et instituts, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, la récupération et la sauvegarde du domaine universitaire¹²³⁷.

Ce large éventail de sujets exprime le fait que le SYNARES se sent la compétence d'embrasser tous les domaines de la vie de l'université en lien avec la vie socio-politique et économique de la nation. Ce qui semble nouveau dans ce communiqué est que le rapport avec le SNES a dû évoluer.

Partis d'une opposition radicale au SNES, les militants du SYNARES sont de plus en plus disposés à un rapprochement des deux syndicats pour certaines questions jugées communes et méritant une synergie dans les mouvements de revendication. Ce premier congrès ordinaire constitue, à cet égard, un tournant déterminant avec l'élection, au poste de secrétaire général, de Fulgence Afouda. Il était, depuis la création du syndicat, « le secrétaire général adjoint chargé des affaires sociales »¹²³⁸ qui est, en même temps, le directeur de publication de Synares-Info. L'un des signes du début de coopération entre les deux syndicats est que « le Congrès salue l'institution du Comité intersyndical comme creuset de l'action unitaire de toutes les composantes de l'UNB »¹²³⁹. Ainsi, un certain aveu tacite d'impuissance à rassembler la majorité des enseignants du supérieur commence à se faire du côté du SYNARES alors que c'était l'ambition lors du congrès constitutif en 1992. Cet échec relatif conduit le secrétaire général Fulgence Afouda à changer de stratégie de communication et d'action. Face à la morosité généralisée de la vie sur le campus universitaire, Fulgence Afouda adresse un courrier dont les destinataires vont bien au-delà des militants et sympathisants du SYNARES. Son écrit est intitulé « Adresse à tout enseignant de l'UNB »¹²⁴⁰. S'exprimant au nom du SYNARES et de son bureau exécutif, le secrétaire général a bien conscience que les sujets abordés concernent toute la communauté enseignante de l'université. Il explique que ces problèmes ne trouveront une solution que dans une mobilisation générale. Cette mobilisation doit donc dépasser les frontières

¹²³⁷ AP-Sébastien Dossa Sotindjo, « Communiqué final du 1^{er} congrès ordinaire du SYNARES : aux enseignants du supérieur », Cotonou, le 7 décembre 1996, p. 1.

¹²³⁸ Voir le communiqué final congrès constitutif du SYNARES du 4 juillet 1992, p.2, in AP-Sébastien Dossa Sotindjo.

¹²³⁹ AP-Sébastien Dossa Sotindjo, *ibid.*, p. 1.

¹²⁴⁰ AP-Sébastien Dossa Sotindjo.

sectorielles d'un corps syndical, fût-il celui qui se définit comme le plus « combatif ». En espérant que le courrier amène chaque lecteur à comprendre le nécessaire sursaut « salulaire pour les enseignants et pour l'Université en dernier ressort »¹²⁴¹ le secrétaire général du SYNARES écrit :

Depuis plusieurs mois, voire années, on entend dire, presque de façon unanime : “Ça va mal, rien ne va plus à l'Université ! Plus personne ne se mobilise pour la défense des intérêts collectifs. Il n'existe plus de syndicat à l'Université ! Etc.” (...).

Le Bureau Exécutif du SYNARES, à la suite des uns et des autres, confirme effectivement que ça va mal à l'UNB. Aux problèmes académiques et sociaux de plus en plus aggravés s'ajoutent, depuis la nomination du Recteur BAGNAN K., des problèmes de gestion administrative et financière chaotique, autocratique. Et l'enseignant du Supérieur vit cette situation particulièrement pénible dans une sorte de fatalité terrifiante qu'il exprime dans des plaintes quotidiennes, impuissantes et vaines¹²⁴².

La combativité syndicale du SYNARES a dû s'émousser avec la réalité de la vie universitaire. Les intérêts ne sont pas toujours communs à l'ensemble des enseignants et les centres d'intérêt, plus ou moins communs sont multiples. Cela explique alors que les seuls militants ne constituent plus numériquement l'auditoire idéal et suffisant pour engager des mouvements de revendications autour de questions importantes comme le sont les 5 points que l'auteur de la lettre identifie comme des « revendications pressantes à savoir :

- 1- paiement de l'indice de reclassement ;
- 2- convocation des élections décanales ;
- 3- convocation et fonctionnement régulier du CODIR¹²⁴³ ;
- 4- extension de l'âge de la retraite à 60 ans aux Maîtres-Assistants et aux Professeurs selon le Décret n° 86-360 du 11/09/85 ;
- 5- retour à une vie démocratique à l'UNB¹²⁴⁴.

¹²⁴¹ Fulgence Afouda-Le Secrétaire général-Pour le Bureau exécutif du SYNARES, « Adresse à tout enseignant de l'UNB », Cotonou, le 14 avril 1999, p. 1 in AP-Sébastien Dossa Sotindjo.

¹²⁴² Fulgence Afouda-Le Secrétaire général-Pour le Bureau exécutif du SYNARES, « Adresse à tout enseignant de l'UNB », Cotonou, le 14 avril 1999, p. 1.

¹²⁴³ CODIR = Comité de direction

L'auteur de la correspondance finit sa conversation épistolaire par une formule rhétorique du militantisme de gauche : « Mobilisés et unis, nous vaincrons »¹²⁴⁵. C'est un appel du pied que le dirigeant du SYNARES lance à son homologue du SNES. Il veut également que l'unité d'action se fasse avec les membres du collectif qui, se réclamant indépendant tant du SNES que du SYNARES, s'est créé pour revendiquer leur « paiement à l'indice de reclassement » salarial. Ce sont incontestablement les prémices d'un désir de recouvrer l'unité syndicale des enseignants du Supérieur dont l'inter syndicat SNES-SYNARES sera un pas opératoire. Le premier fruit important, que produit cette coopération des deux syndicats en octobre 1999 pour des revendications communes, est l'obtention du « paiement à l'indice de reclassement et les primes de promotions »¹²⁴⁶ aux enseignants concernés qui s'étaient organisés pour plusieurs semaines de grève collective au-delà de leur allégeance syndicale personnelle au SNES ou au SYNARES.

Avant les années 2000, le SYNARES s'était érigé contre ceux qui pillaient le domaine universitaire. Lors du congrès ordinaire en décembre 1996, le sujet fait l'objet des préoccupations des militants du SYNARES qui, en communiqué final de leurs assises, exhortent toutes les instances concernées par ce dossier de l'UNB à œuvrer résolument pour « la récupération et la sauvegarde du domaine universitaire »¹²⁴⁷. Le phénomène semble lié à une mauvaise interprétation de la « démocratie » que certains citoyens voient comme « le régime politique où chacun fait ce qui l'arrange ». L'occupation illicite et la revente de portions de terre par de présumés anciens propriétaires ont alors causé d'importantes amputations au domaine initialement dédié à l'université. C'est ainsi que sur les 600 hectares de départ en 1970, le campus universitaire dispose de moins de 100 hectares en 2001, comme l'ont expliqué les rédacteurs de l'historique :

Cette portion congrue a été préservée grâce à l'initiative conjointe du Rectorat et du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. En effet, suite à une communication sollicitant l'avis et l'intervention de l'État pour sécuriser le reste de l'espace exploitable, il a été décidé de mettre à la disposition de l'Université une somme

¹²⁴⁴ Fulgence Afouda-Le Secrétaire général-Pour le Bureau exécutif du SYNARES, « Adresse à tout enseignant de l'UNB », Cotonou, le 14 avril 1999, p. 4.

¹²⁴⁵ *Ibid.*

¹²⁴⁶ *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 007, février 2000, p. 2.

¹²⁴⁷ AP-Sébastien Dossa Sotindjo, « Communiqué final du 1^{er} congrès ordinaire du SYNARES : aux enseignants du supérieur », Cotonou, le 7 décembre 1996, p. 1.

de deux cents millions (200 000 000) de Francs CFA dont cent millions (100 000 000) destinés à indemniser le collectif des propriétaires terriens au prorata de la superficie des parcelles individuelles et cent autres millions (100 000 000) pour ériger la clôture et procéder à l'immatriculation de l'espace récupéré¹²⁴⁸.

La question du foncier est un sujet complexe au Bénin. Le problème se pose de façon plus aigüe dans le Sud du pays où le développement de la ville de Cotonou constitue un enjeu socio-économique déterminant. Sur une période antérieure à celle prise en compte dans ce chapitre, le développement urbain de Cotonou, ville voisine plus importante qu'Abomey-Calavi, a été abordé sous une optique socio-économique, par l'historien béninois Sébastien Dossa Sotindjo¹²⁴⁹. L'auteur y montre comment le fantasme de la ville a rapidement accru la densité de Cotonou où vit le 1/8^e de la population nationale conduisant alors à des contentieux domaniaux souvent complexes et interminables. De même le développement de l'université a donné, à la ville d'Abomey-Calavi, une importance croissante. Au fur et à mesure que la population universitaire augmentait, le coût de la vie s'élevait. Pouvoir faire face à la cherté de la vie est sans doute l'une des raisons qui ont conduit un groupe d'enseignants à déclencher en 1999 un important mouvement de revendication salariale pour laquelle l'implication de l'intersyndicale SNES-SYNARES a permis d'avoir gain de cause.

2-3- De l'inefficacité syndicale à la victoire intersyndicale

L'année scolaire 1999-2000 commence mal à l'Université Nationale du Bénin parce que des enseignants mécontents de leurs conditions financières décident de bloquer le fonctionnement académique de l'institution. Beaucoup d'étudiants se retrouvaient sans enseignants aux heures de cours. La stratégie a réussi comme on peut le lire dans le journal syndical *SYN.A.R.E.S.-Info* :

À la rentrée d'octobre 1999, toute l'UNB (ou presque) avait débrayé pendant près de deux mois. Il y a longtemps qu'on n'avait vu ça à l'UNB. Assistants-stagiaires, Professeurs, tous unis ont tenu bon. Les étudiants, le personnel administratif et de service ont apporté leur appui.

¹²⁴⁸ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, op.cit., p. 25

¹²⁴⁹ Voir Sébastien Dossa Sotindjo, *Cotonou : l'explosion d'une capitale économique (1945-1985)*, Collection "études africaines", Paris, L'Harmattan, 2010.

À l'arrivée, il y a les travaux du Conseil des Ministres du mercredi 24 novembre 1999 et le message porté n° 532/MFE/CAB/DGBM/SDCR/DI du 22/12/99 invitant les collègues à déposer leurs actes administratifs de reclassement pour la prise en compte des nouveaux salaires (...).

Il est incontestable que le mouvement a payé¹²⁵⁰.

La revendication a d'abord été portée par un collectif né d'une mobilisation instantanée des enseignants se sentant victimes d'une injustice salariale. Ainsi, suivant une analyse diachronique de cette revendication, deux modes successifs de mobilisation ont été déterminants. La mise en place spontanée d'un collectif des enseignants concernés par le non reclassement à leur indice réel et le non paiement de leurs primes de promotion. Ce collectif se dote rapidement d'un bureau avec des représentants dans l'une et l'autre entités de facultés de syndicats et démarre la lutte. Selon l'analyse *a posteriori* de l'organe de liaison du SYNARES, « il ne pouvait en être autrement vue la faiblesse de l'état de mobilisation des collègues au niveau des deux syndicats de l'UNB »¹²⁵¹. Dès lors, le premier responsable du comité de coordination du collectif, Norbert Hounkonnou, convoque une assemblée générale des adhérents pour le 6 septembre 1999 avec un ordre du jour bien ciblé sur la revendication de « l'incidence financière de reclassement » comme le montre le texte d'invitation reproduit *infra* par photographie.

¹²⁵⁰ SYN.A.R.E.S.-Info, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 007, février 2000, p. 2.

¹²⁵¹ SYN.A.R.E.S.-Info, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 007, février 2000, p. 3.

Illustration 28 : un exemple d'invitation à une réunion du collectif

I N V I T A T I O N

Tous les enseignants de l'U.N.B. reclassés suite à l'obtention d'un doctorat ou à une inscription sur une liste du CAMES et ne bénéficiant pas de l'incidence financière de reclassement sont invités à l'A.G. du collectif qui aura lieu à la salle audio du CPU le 06 septembre 1999 à 09 heures.

Le projet de l'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation de la situation générale.
2. Compte rendu des démarches entreprises.
3. Nouvelles tâches.
4. Divers.

La présence de tous et la ponctualité sont souhaitées.

*Pour le Comité de coordination du Collectif,
Le 1^{er} responsable*


HOUNKONNOU Norbert

Source : AP-Sébastien Dossa Sotindjo

La rencontre qui n'a pas dû connaître le succès attendu et dont nous n'avons retrouvé aucune trace dans les archives consultées est suivie de la convocation d'une autre assemblée générale le 1^{er} octobre 1999. C'est à cette occasion qu'un « appel à actions »¹²⁵² est lancé sur deux plans à savoir :

- 1- le boycott des délibérations de la 2^{ème} session des examens dans les facultés classiques ;
- 2- l'arrêt des cours dans les entités professionnalisées et les facultés de l'UNB à partir du 11 octobre 1999¹²⁵³.

Afin de réussir leur opération, une demande de mobilisation générale est adressée, à toute la communauté universitaire, le 6 octobre par le 1^{er} responsable du collectif. Effectivement, à partir du 11 octobre, selon le commentaire écrit, signé mais non daté de Norbert Hounkonnou,

¹²⁵² AP-Sébastien Dossa Sotindjo. Il s'agit d'une page de communiqué qui porte le titre « APPEL À ACTIONS ».

¹²⁵³ AP-Sébastien Dossa Sotindjo, « Appel à actions du collectif des enseignants du supérieur titulaires du doctorat ou inscrits sur une liste d'aptitude du CAMES après 1992 ».

responsable du collectif, « le Mouvement a été suivi à 100% dans nombre d'entités de l'UNB comme à la Faculté des Sciences Techniques (FAST), à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), à la Faculté des Sciences agronomiques (FSA) et au Collège Polytechnique Universitaire »¹²⁵⁴. Toutefois, quand le collectif a estimé important le niveau de mobilisation atteint, ces dirigeants s'en sont alors remis aux responsables des deux syndicats du supérieur. Ainsi, les mobilisations initiées en septembre 1999 par un collectif des enseignants se sont renforcées au fil du temps. Après avoir obtenu le soutien des étudiants, le mouvement a fini par gagner toute la communauté universitaire. En plus des réclamations d'ordre salarial, les syndicalistes, qui ont pris le relais du collectif, exigent un ensemble de points explicitant ce qu'ils désignent par « l'amélioration des conditions de travail des enseignants de l'UNB ». Le 8 décembre, ils demandent alors :

- la construction de bâtiments de recherche et de salles de cours à l'UNB ;
- l'achat de quatre cars neufs et climatisés de 40 places chacun pour le transport des enseignants du Supérieur ;
- la révision à la hausse dans le budget général de l'État exercice 2001 du budget consacré à la recherche universitaire à l'UNB ;
- L'inscription des enfants d'enseignants du Supérieur dans les écoles et instituts de l'UNB à un tarif préférentiel (56 200 FCFA) ;
- le bénéfice pour les enseignants du Supérieur et leurs descendants directs de tickets modérateurs pour réduire le coût des prestations du Centre Autonome de Radiologie (CAR) et d'autres Unités de production de l'UNB ;
- le paiement aux enseignants de l'UNB de la prime de rentrée payée aux collègues du Primaire et du Secondaire¹²⁵⁵.

Aucun de ces points n'est relatif aux étudiants et aucun n'évoque le grand effectif étudiant. L'enjeu de ces revendications n'est pas non plus académique mais il a fini par bénéficier de « l'implication par la suite des deux syndicats SNES-SYNARES pour la conduite du mouvement

¹²⁵⁴ AP-Sébastien Dossa Sotindjo. Il s'agit d'un point de presse intitulé « De la première semaine d'action », à l'issue d'une assemblée générale du collectif et signé du « Professeur M.N. Hounkonnou », 1^{er} responsable du collectif

¹²⁵⁵ Koko D. Sohounhloué, secrétaire général du SNES et Fulgence Afouda, secrétaire général du SYNARES, « Motion de grève du 08 décembre 2000 », Abomey-Calavi, p. 2. In AP-Sébastien Dossa Sotindjo.

déclenché »¹²⁵⁶. Cette étape intersyndicale a été décisive dans les négociations avec le gouvernement.

Une action concertée se met en place avec la formulation d'une motion de grève conjointement signée par les deux secrétaires généraux du SNES (Léopold Dossou) et du SYNARES (Fulgence Afouda). Le texte est rédigé dans un style à la rhétorique incendiaire :

Les enseignants du supérieur, réunis au sein de l'Intersyndical,

- fustigent l'attitude des autorités à tous les niveaux et les rendent responsables de la dégradation de la situation sociale actuelle à l'université nationale du Bénin, les militants du SNES et du SYNARES ayant fait preuve de patience depuis 1997 au moins ;

- (...);

- rejettent d'avance toute formule visant à renvoyer à l'an 2001 ou aux calendes grecques leurs légitimes revendications ;

- réaffirment leur volonté de poursuivre le blocage des activités académiques à l'UNB (suspension des délibérations et des cours suivants les entités) jusqu'à l'obtention de solutions ou de garanties satisfaisantes¹²⁵⁷.

Le combat résolument engagé et renouvelé de semaine en semaine finit par contraindre le gouvernement qui en mesure la menace sur la paix sociale. Le conseil des ministres du 22 décembre 1999 prescrit aux ministres des finances et du travail les instructions convenables afin que soient satisfaites les revendications des enseignants du supérieur.

La victoire ainsi proclamée n'est conquise ni d'abord, ni tout seul par le SNES ou le SYNARES comme ce dernier le reconnaît dans les colonnes de son journal : « La revendication étant vieille de près de dix ans, les formes de lutte utilisées pour sa résolution ont été nombreuses »¹²⁵⁸.

Quant au SYNARES, son analyse de la victoire comporte une véritable remise en cause de la dualité de l'offre syndicale enseignante universitaire. Dans son article « Leçons de la grève pour le paiement à l'indice de reclassement et les primes de promotion », la direction du

¹²⁵⁶ *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 007, février 2000, p. 3.

¹²⁵⁷ AP-Sébastien Dossa Sotindjo, « Motion de grève » commune de SNES et du SYNARES, Cotonou, le 29 octobre 1999.

¹²⁵⁸ *Ibid.*, p. 3.

SYNARES se penche sur ce qui est appelé *le problème de l'unité syndicale*. Ainsi selon le camp du SYNARES, le succès de la grève a été possible grâce à l'unité d'action qui a été menée, en harmonie, tant par le collectif que l'intersyndicale. Le SYNARES, qui doit sa création à sa séparation du SNES, explique que c'est à cause des options et positions du SNES que le SYNARES qualifie de « problèmes de ligne » que l'unité a été rompue en 1992. Huit ans après et compte tenu de cette unité d'action qui venait de donner satisfaction, le SYNARES semble à nouveau prêt à travailler à la réunification des deux syndicats pour des raisons d'efficacité dans le combat. Cette ouverture, impossible à envisager dans les années 1992 devient une possibilité à laquelle le SYNARES se rend sensible comme on peut le lire dans les colonnes du numéro de février 2000 du *Synares-Info* :

Aujourd'hui, l'unité d'action amorcée à la base augure d'un dénouement heureux des problèmes de ligne existant entre les deux syndicats. C'est lorsque les problèmes de lignes seraient résolus que l'unicité syndicale s'imposerait d'elle-même. Il s'agit alors aujourd'hui de consolider cette unité d'action en vue de jeter les bases sûres pour le règlement des problèmes de ligne qui se posent¹²⁵⁹.

C'est ainsi une grève totalement consacrée aux revenus et conditions de vie des enseignants qui a été menée de septembre à décembre 1999. Jusqu'à la satisfaction de leurs revendications, les enseignants ont bénéficié du soutien des étudiants que les responsables de l'union nationale des scolaires et étudiants du Bénin (UNSEB) ont mobilisés en grève. Les étudiants ont également soutenu le mouvement déclenché en 2001 pour contester la gestion de l'université sous le recteur Osséni Bagnan. Il manque des sources d'information sur la forme de gestion dénoncée et la précision sur tous les éléments contestés. La grève a conduit à la décision rectorale n° 373-2001/UNB/SG du 31 mai 2001 excluant 4 responsables de l'UNSEB. Le secrétaire général du SYNARES conteste la mesure en la qualifiant de « sanctions scélérates et injustes qui frapperaient des étudiants »¹²⁶⁰. Fulgence Afouda intitule son communiqué « Recteur Bagnan,

¹²⁵⁹ *SYN.A.R.E.S.-Info*, organe d'information et de liaison du Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, n° 007, février 2000, p. 3.

¹²⁶⁰ Fulgence Afouda, « Le fasciste Bagnan Kémoko se noie dans le ridicule ! », Abomey-Calavi, le 5 juin 2001. Voir AP-Sébastien Dossa Sotindjo

trop c'est trop ! »¹²⁶¹. Le texte du 2 juin 2001 qui complète les revendications émises depuis 1999 finit ainsi :

Le SYNARES estime que la majorité des enseignants de l'UNB dont l'attachement à l'Éthique et aux questions de pédagogie ne se dément pas, ne mérite pas d'avoir à leur tête un tel Recteur. C'est pourquoi, comme en janvier 2001, le SYNARES estime qu'il doit démissionner.

Enseignants, personnels administratifs, étudiants, œuvrons tous à la démission de BAGNAN, Recteur failli¹²⁶².

Malgré la sourde oreille du recteur Bagnan, du ministre de l'enseignement supérieur Sossa voire du président de la république Kérékou, les enseignants, toujours soutenus par les étudiants qui contestent également l'exclusion de leurs quatre responsables militants, maintiennent la pression d'un campus mort. Le recteur O. Bagnan est déposé de ses charges pendant en août 2001 et remplacé par Issifou Takpara à qui le ministre Dorothée Sossa et le président Mathieu Kérékou confient la mission de relancer la vie universitaire à l'UNB, une université dont la croissance devient source de crise.

3- Croissance et crise de l'université nationale

Dix ans après sa création, l'UNB, avec ses 3 990 étudiants, avait déjà atteint les 4/5 de sa capacité d'accueil puisque ses infrastructures étaient prévues pour 5 000 étudiants. Cette capacité maximale initiale est dépassée, presque du double en 1990, où l'université compte 9 000 étudiants¹²⁶³. Les années 1990-2000 du « renouveau démocratique » sont celles d'une plus grande explosion de la population étudiante. Il devient inévitable de penser la création d'un nouveau centre universitaire que la « réforme Takpara Sossa » fait ouvrir à Parakou.

3-1- L'explosion de la population étudiante

Les effectifs annuels ne sont disponibles nulle part pour les années 1990 jusqu'au début de la première décennie de 2000. Cette difficulté du chercheur de ne pas avoir de données

¹²⁶¹ Fulgence Afouda « Recteur BAGNAN, trop c'est trop ! », Abomey-Calavi, le 2 juin 2001, voir AP-Sébastien Dossa Sotindjo.

¹²⁶² Fulgence Afouda « Recteur BAGNAN, trop c'est trop ! », Abomey-Calavi, le 2 juin 2001, voir AP-Sébastien Dossa Sotindjo.

¹²⁶³ Pour les chiffres que nous annonçons ici, voir République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, *op.cit.*, p. 74.

continues et comparables a été signalée par le sociologue Daniel Künzler qui a travaillé sur l'éducation au Bénin. Sur l'enseignement supérieur béninois, D. Künzler a cependant réalisé certains tableaux d'effectifs qui nous servent de référence pour notre analyse. À défaut d'avoir les chiffres complets, Daniel Künzler a établi les effectifs des étudiants de l'université d'Abomey-Calavi, à partir des inscrits dans ce qu'il désigne par « les établissements les plus importants », c'est-à-dire l'ensemble des facultés classiques et des écoles professionnelles de l'université. C'est en définitive un ensemble de 9 « établissements » dont D. Künzler a pu disposer des données parmi lesquelles nous prenons en compte celles allant de 1990 à 2002. La présentation qui suit dans le tableau représente alors une classification des effectifs approximatifs, selon le sexe, des étudiant-e-s de l'université nationale du Bénin entre 1990 et 2002

Tableau 27 : Évolution des effectifs étudiants de 1990 à 2002

Année	Femmes	Hommes	Total
1990-1991	1 438	8 356	9 794
1991-1992	1 524	8 531	10 055
1992-1993	1 601	8 228	9 829
1993-1994	1 809	8 694	10 593
1994-1995	1 908	9 017	10 915
1995-1996	2 042	9 066	11 108
1996-1997	2 640	11 263	13 903
1997-1998	2 788	11 431	14 219
1998-1999	3 306	12 631	15 937
1999-2000	-	-	18 175
2000-2001	5 053	17 511	22 564
2001-2002	5 721	20 004	25 725

Source : calcul à partir des données in Daniel Künzler, *op.cit.*, p. 220 & 221.

La précision sur le sexe des inscrit-e-s manque dans la source exploitée pour l'année 1999-2000. De façon générale, l'effectif croît d'année en année tant pour les femmes que pour les hommes. Avec un taux d'accroissement annuel global de 16% qui constitue une augmentation importante chaque année. Le pourcentage de femmes reste faible, même si, lui aussi, a connu un accroissement constant au long des années, passant d'un peu moins de 15% en 1990 à 22% en 2001-2002. Ainsi pour 100 hommes inscrits, on compte seulement 17 femmes en 1990-1991 et

28 en 2001. Enfin, si l'on s'en tient à la capacité totale d'accueil de départ estimée entre 5 000 et 6 000 étudiant-e-s, l'université ne devrait, en 2001, accueillir que la totalité des filles inscrites ou le quart des garçons, l'effectif des deux sexes faisant donc 4 fois plus que n'en pouvaient contenir les infrastructures universitaires.

L'université nationale qui a, de fait, largement dépassé ses capacités d'accueil, est confrontée à la massification de la présence étudiante. Les bâtiments principaux sont essentiellement restés les mêmes que ceux construits grâce aux fonds d'aide à la coopération (FAC) de la France entre 1970 et 1980. Dans les années 1980, sous le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou, la crise économique et ses retombées de tension socio-politique n'ont permis de faire aucune avancée dans des investissements de ce ressort en faveur de l'université. Au début des années 1990, c'est l'hypothèse d'une privatisation qui aurait même été envisagée par le gouvernement du renouveau démocratique dirigé par le président Soglo. Selon le témoignage de Séraphin Agbahoungbata, alors responsable de la fédération des étudiants, l'organisation étudiante a résisté farouchement à cette perspective :

Le régime de Soglo avait amené une équipe d'experts dirigée par Jeanne Labouret, c'est une Française et qui a fait une étude pour conclure à la privatisation de l'université car disait-elle en ce moment-là, c'est un investissement improductif. Tout investissement dans l'enseignement supérieur est improductif (...). Ils avaient même fixé le prix des lits à la résidence universitaire ; ils ont triplé voire quadruplé pratiquement le prix des tickets. Or rien ne justifie cela, à ce moment-là : il n'y a pas encore eu une augmentation de la bourse, il n'y a pas eu une augmentation des secours universitaires, il n'y a pas augmentation des salaires. C'est ce qui a donné encore la grève de 1992-1993 pour dire : "Jamais cela ! Plus jamais on ne doit entendre cela". On a refusé et c'est là où est sortie l'expression "Actions successives à intensité progressive". Ainsi, même après notre arrestation, les camarades ont continué le combat jusqu'à l'annulation de ce projet¹²⁶⁴.

Les militants dénoncent le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) comme un programme suicidaire qu'ils qualifient de « Programme d'action subjective », que certains autres appelleraient « Programme d'appauvrissement soutenu ». L'intensité et les stratégies de la mobilisation étudiante menée sur la durée et au risque d'une année blanche universitaire n'ont pas conduit à une amélioration des conditions d'étude sur le campus universitaire mais ont

¹²⁶⁴ Séraphin Agbahoungbata, entretien sur le militantisme étudiant, Cotonou, mai 2014.

toutefois permis la satisfaction de quelques autres revendications que Séraphin Agbahoungbata cite, de mémoire pour 1994 :

- l'université n'a pas été privatisée
- l'augmentation du nombre de cars pour le transport universitaire
- les libertés sont respectées surtout à travers les franchises universitaires : les forces de l'ordre sont interdites de franchir le portail de l'université¹²⁶⁵.

Selon sa lecture des événements, *a posteriori*, Séraphin Agbahoungbata pense que les résultats acquis constituent déjà un réel trophée du militantisme étudiant. Car il évoque un rapport d'experts dont il n'a pas pu nous retrouver la copie mais selon lequel le plan de l'enseignement universitaire public projeté par ces experts du PAS était, à son avis, à l'encontre de toute logique éducative. Il rapporte que, selon ledit rapport,

sur 100 inscrits au cours primaire, il faut que la sélection du système éducatif ne permette qu'à un seul d'aller à l'université. Ils étaient venus rencontrer nos gouvernants avec ce plan. C'était le président Soglo qui était au pouvoir. Il les a renvoyés vers nous, les responsables étudiants. Finalement ils nous ont rencontrés pour demander les conditions qu'un étudiant, selon nous, doit satisfaire pour prétendre au droit à la bourse. Nous leur avons répondu que nous ne voyions qu'une seule condition : être étudiant Béninois¹²⁶⁶.

Le système de sélection ainsi projeté est peut-être envisagé pour la seule université publique mais sans doute en lien avec le nouveau contexte démocratique. Après le régime du parti unique, et suivant un certain effet du libéralisme démocratique, d'autres universités publiques et surtout privées devraient faire partie de l'offre disponible sur le marché national de l'enseignement supérieur. Toutefois, nous devons reconnaître que, même dans ces conditions, le taux de sélection, annoncé de la base au sommet du système éducatif, paraît extrêmement élitiste puisque Séraphin Agbahoungbata parle de seulement 1% d'inscrits annuels en primaire à parvenir à l'université. La radicalité de la mesure est inacceptable dans une nation où le modèle social de "l'évolué" ou la figure du cadre, du fonctionnaire, intellectuel diplômé et employé par l'État reste l'idéal-type de réussite sociale par l'école. Toutes ces années de tension et de négociations généralement infructueuses entre l'exécutif, les autorités universitaires et les étudiants militants

¹²⁶⁵ *Ibid.*

¹²⁶⁶ Séraphin Agbahoungbata, entretien sur le militantisme étudiant, Cotonou, mai 2014.

ont laissé peu de place au développement de nouvelles infrastructures universitaires Or, les effectifs étudiants ont cru continuellement d'année en année comme nous l'avons vu, de sorte que l'exiguïté des salles de cours, des amphithéâtres et de la bibliothèque universitaire devenait de plus en plus intenable.

À cette époque du renouveau démocratique, l'enseignement privé qui avait été interdit par le PRPB, s'est beaucoup développé pour les niveaux maternel, primaire et secondaire tant dans l'enseignement confessionnel que celui privé laïc. Il y a en revanche peu d'engouement des promoteurs d'« enseignement libre » qui n'en sentaient peut-être pas le besoin ou n'en avaient pas les ressources pour proposer des offres de formation du niveau supérieur. A titre d'exemple, après la possibilité qui en fut décidée à la CFV, l'église catholique a repris la plupart de ses anciennes écoles, collèges et cours secondaires, et a créé de nombreuses autres dans les diocèses et les paroisses. Elle n'a cependant pas eu d'initiative immédiate dans l'offre d'institut d'enseignement supérieur. Détentrice de l'une des premières écoles professionnelles privées, elle a gardé son séminaire Saint Gall créé en 1914 pour la formation de son clergé sans chercher spécialement à configurer son cursus académique aux exigences de l'enseignement universitaire national. C'est à la suite de plusieurs expériences de particuliers que l'église catholique ouvre, dans une structuration régionale à l'Afrique de l'Ouest francophone, une unité universitaire à Cotonou reliée à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest dont le siège est à Abidjan en Côte d'Ivoire. Ainsi, l'enseignement supérieur privé, tant catholique que laïc, a commencé à enrichir l'offre nationale sans que cela diminue le flux toujours croissant dans l'université d'État. Toutefois, les diplômes délivrés par l'université d'État restent mieux valorisés que les brevets de technicien supérieur (BTS) généralement proposés dans l'enseignement supérieur privé.

En douze ans, entre 1990 et 2002, la population étudiante a presque triplé suivant les effectifs de Daniel Künzler (25 726 étudiant-e-s) et ceux du document sur l'historique de l'enseignement supérieur béninois (26 304 étudiant-e-s en 2002¹²⁶⁷). Dans le document, le tableau relatif à l'évolution des effectifs étudiants entre 1996 et 2015 montre que celui de la seule université d'Abomey-Calavi UAC¹²⁶⁸ est de 58 000 en 2005 et de 119 509 en 2010¹²⁶⁹. Ces deux

¹²⁶⁷ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, op.cit., p. 75.

¹²⁶⁸ La formule « la seule université d'Abomey-Calavi (UAC) » nous permet de tenir compte du fait qu'en 2002, il n'existe plus une seule université nationale au Bénin, mais deux universités publiques que sont celle d'Abomey-Calavi (UAC) et l'université de Parakou (UP) dont la population étudiante n'est pas prise en compte ici.

chiffres sont proches et paraissent fiables pour deux raisons. D'une part, le document collectif est une recherche concertée de plusieurs enseignants chercheurs de l'université pour une synthèse au plus près de la vérité historique. D'autre part, les chiffres constitués et exploitées par le sociologue Daniel Künzler sont du même ordre de grandeur et légèrement inférieurs à ceux du document des chercheurs de l'université d'Abomey-Calavi supposé plus exhaustif. Il faut reconnaître que le phénomène d'explosion démographique de la population étudiante à partir des années 1990 n'est pas un phénomène singulier au Bénin comme l'illustre le cas du Sénégal dans une recherche de l'enseignant Abdou Salam Sall sur *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique*¹²⁷⁰. L'auteur explique que c'est « l'engorgement des premiers cycles » universitaires à l'université de Dakar qui a conduit, « au début des années 90, le gouvernement [du Sénégal], en rapport avec la Banque Mondiale, à engager le Projet de l'amélioration de l'enseignement supérieur (PAES) »¹²⁷¹. La massification de l'effectif étudiant est vérifiée dans d'autres pays africains comme en Côte d'Ivoire où une augmentation annuelle moyenne de 25% fait passer le nombre d'étudiants de 20 000 en 1990, à près de 65 000 en 2000¹²⁷².

Il faudra alors attendre autour des années 2000 et, de façon plus décisive avec le recteur Brice Sinsin, le deuxième recteur élu¹²⁷³ (et non plus nommé par le gouvernement comme cela a été la règle depuis la création de l'université en 1970 jusqu'en 2006), pour qu'une politique propre d'infrastructures universitaires soit menée sur le campus d'Abomey-Calavi à partir de 2012. De façon systématique, il n'y a donc eu, au Bénin, aucun programme gouvernemental substantiel comme le PAES sénégalais des années 1990 évoqué plus haut. Signalons toutefois la construction, entre 2004 et 2005, d'un bâtiment à trois niveaux de résidences universitaires grâce à une coopération bénino-marocaine. En effet, en juin 2003, le président Kérékou nomme l'ancien recteur de l'UNB, Osséni Kémoko Bagnan, ministre de l'enseignement supérieur et de la

¹²⁶⁹ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, op.cit., p. 74 & 75.

¹²⁷⁰ Abdou Salam Sall, *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique : le cas de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)*, Dakar, L'Harmattan-Sénégal, 2012.

¹²⁷¹ Abdou Salam Sall, *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique : le cas de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)*, Dakar, L'Harmattan-Sénégal, 2012, p. 19.

¹²⁷² Nous prenons ces chiffres dans l'étude comparative sur les universités du Congo, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Voir Bethuel Makosso (et al), *Enseignement supérieur en Afrique francophone, crises, réformes et transformations : étude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso*, Dakar, Codesria, 2009, p. 47.

¹²⁷³ C'est en 2006 que le premier recteur a pu être élu par ses pairs en la personne de Norbert Awanou qui a fait un mandat unique de 5 ans. Et depuis 2011, c'est l'équipe rectorale de Brice Sinsin élu pour un mandat de 3 ans renouvelé en 2014 qui dirige l'UAC.

recherche scientifique. Celui-ci accompagne Kérékou pour une visite d'État au roi Hassan II. Informé de la situation de l'université nationale, l'hôte marocain promet à la délégation béninoise le don d'une enveloppe financière pour construire une résidence d'environ 300 studios d'étudiants. Le bâtiment réalisé, portant le nom du donateur, est baptisé « résidence Hassan II » de l'UAC.

En définitive, pendant une vingtaine d'années, aucun bâtiment universitaire d'enseignement n'a été construit à l'université nationale. Cela s'explique par une asphyxie financière pendant la « période révolutionnaire » des années 1980 et par une inertie ou manque de volonté politique dans les années 1990 du renouveau démocratique. C'est à cette dernière période politique que l'introduction des principes de démocratie multipartiste s'est fait ressentir à l'université nationale du Bénin. En effet, selon Séraphin Agbahoungbata, par exemple, il y a eu l'affaiblissement de l'unique organisation militante fédératrice des étudiants qu'était la Fédération nationale des étudiants du Bénin (la FNEB, créée en 1985). On va alors assister à la naissance progressive et, parfois, massive d'organisations à base régionaliste, culturelle ou ethnocentriste. Même si les raisons diffèrent d'une aire géographique à l'autre, cette multiplication des associations étudiantes fait penser à l'expérience du militantisme étudiant en France de ces dernières décennies où on a connu plusieurs évolutions au sein de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) dans laquelle se retrouvait la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)¹²⁷⁴. Cette pratique démocratique permet à la jeunesse étudiante d'échapper à l'objectif de certaines idéologies politiques qui tentent d'avoir « une jeunesse unique » comme sous Vichy en France occupée¹²⁷⁵, ou sous Kérékou régime

¹²⁷⁴ Dans l'UNEF, il y a par exemple La section Solidarité étudiante (SE) de l'UNEF (UNEF-SE). « De plus il y a eu, de façon locale, des associations générales d'étudiants (AGE) français et d'autres subdivisions plus récentes comme par exemple la sortie de l'UNEF-SE par les militants étudiants de Limoges en 1999. Il faut signaler que « jusqu'en 2013, l'AGEL (Association générale des étudiants de Limoges) s'est renommée AGEL-FSE et faisait partie de la Fédération solidarité étudiante. La FSE a fusionné en 2013 avec Sud-Étudiants pour former Solidaires étudiant-e-s ». Vincent Enrico, « Une autonomie instituante et instituée (Limoges 1998-2010) » in Aurelien Casta et Emmanuel Porte (Coord.), *L'autonomie en mouvement : revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Collection GERME (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants), Paris, Éditions Syllepse, 2015, p. 108s.

¹²⁷⁵ Robi Morder, « Autonomie octroyée, conquise, remise en cause », in Aurelien Casta et Emmanuel Porte (Coord.), *L'autonomie en mouvement : revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Collection GERME (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants), Paris, Éditions Syllepse, 2015, p. 25-47. Voir plus précisément la page 28 et la note 7 de bas de page dans laquelle l'auteur renvoie au « dossier des Cahiers du Germe, n° 25, 2015, avec articles et documents : "L'UNEF, les étudiants pendant la guerre de 1939-1945 et sous l'occupation, attentismes, collaborations et résistances" ».

révolutionnaire¹²⁷⁶. Le phénomène commence à faire son chemin au Bénin démocratique où, le 26 août 1992, l'Union nationale des étudiants du Bénin (UNEB) est fondée avec comme programme d'action de mobiliser sous sa tutelle l'ensemble des organisations sectorielles qui commençaient à exister comme, par exemple, le Front des étudiants pour le développement du Nord (FREDEN) créé la même année 1992¹²⁷⁷, quelques mois plus tôt. Dans le document sur l'historique de l'université, deux remarques des membres de la commission de rédaction confirment cette démocratisation au sens de multiplicité du militantisme étudiant organisé. D'une part, les auteurs du document rapportent que « les responsables de l'UNEB déplorent la volonté de diviser pour régner souvent manifestée par certaines autorités de l'Université et les différentes pressions dont ils sont régulièrement l'objet »¹²⁷⁸. Dans des témoignages recueillis dans un cadre informel, cette volonté d'une forte emprise du politique sur le milieu universitaire est également déployée par les partis politiques à l'ère démocratique. Des élus et autorités politiques tentent d'enrôler les étudiants dans leur camp. D'autre part, et tenant compte de cette logique politique partisane, le document mentionne qu'« un phénomène négatif se développe depuis l'avènement du renouveau démocratique : ce sont les rassemblements étudiants sur des bases régionalistes et ethniques, baptisés du nom d'associations socioculturelles »¹²⁷⁹. Ainsi la multiplicité à l'infini des organisations étudiantes est un frein à l'efficacité du militantisme étudiant national que les intérêts partisans ne permettent pas de mobiliser comme antérieurement. Tous ces éléments sont des réalités qui ébranlent l'unique l'université publique pour laquelle l'une des solutions imparables est ce que nous désignons par la fin du mono-pôle de l'université nationale du Bénin.

3-2- L'inévitable fin du mono-pôle universitaire : vers une université à Parakou

Le mot *monopole*, suivant d'ailleurs sa double origine de *monos* signifiant un, unique, seul, et de *polein* qui veut dire vendre, désigne en économie une situation dans laquelle celui qui

¹²⁷⁶ Voir Parti communiste du Bénin (PCB), *Chronique de la vie d'un autocrate, Mathieu Kérékou : contre les négationnistes des horreurs de mal-gouvernance de M. Kérékou, mentor et inspirateur de Boni Yayi*, Cotonou, Éditions La Flamme, octobre 2012. On peut aussi se reporter au témoignage d'un militant syndical sous le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou : Goras Gaglozoun, *Kérékou et la trahison des intérêts du peuple béninois, Porto-Novo*, Les éditions IPE, 2013.

¹²⁷⁷ Voir République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, *op.cit.*, p. 92.

¹²⁷⁸ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, *op.cit.*, p. 91.

¹²⁷⁹ République du Bénin, Fraternité-Justice-Travail, *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin...*, *op.cit.*, p. 94.

offre un produit ou un service détient une position d'exclusivité de marché sur son offre. Il s'agit alors d'une prévalence d'un seul fournisseur sur la loi du marché que régulent, en principe, l'offre et la demande. Or ici, cette prévalence est en général un avantage entretenu jalousement par son détenteur et cela, le plus longtemps possible, jusqu'à ce que l'émergence d'un concurrent l'en détrône. C'est donc une posture consciente et voulue. Ce n'est pas ce que l'on peut relever dans la situation universitaire nationale où, au contraire, de l'unicité de l'université nationale du Bénin relève de contraintes et contingences économiques et socio-politiques. C'est pour cela, qu'afin de désigner cette réalité d'une situation, qui est davantage subie que choisie par les acteurs de l'université béninoise depuis la création en 1970 jusqu'à la première démultiplication en 2002, nous avons jugé plus expressif de parler de mono-pôle, en deux mots et avec un accent circonflexe sur l'o du pôle. Nous voudrions, par ce vocable composé pour les besoins de la cause, exprimer le fait que l'UNB a dû être l'unique pôle universitaire public du Bénin jusqu'à l'inévitable création d'une deuxième université nationale. Cela n'était pas un choix voulu, ni une stratégie de marché qu'auraient entretenue les responsables et enseignants de l'université. Ces derniers n'avaient donc pas voulu exprès priver les étudiants de plus en plus nombreux, d'accéder à une autre possibilité d'université publique différente de l'UNB, mais ce mono-pôle universitaire s'est maintenu, de fait, pendant quatre décennies. Dès lors, l'événement de 2002 devient le début d'une nouvelle carte universitaire qui continuera de connaître des changements importants au long des années suivantes.

Issifou Takpara a été recteur de l'université de 2001 à 2003. Il se souvient qu'il a été appelé par le président Kérékou au rectorat de l'UNB en crise en 2001 parce que les activités académiques étaient paralysées :

En 2001, l'université était bloquée. Et le général Kérékou¹²⁸⁰ a demandé à Sossa¹²⁸¹ de m'appeler pour les aider. Donc c'est comme ça que j'ai été recteur de l'université. Tout était parti de la grève des étudiants et des enseignants. En ce temps, il y avait près de 42 000 étudiants. Maintenant on est à 100 000. Et je leur ai dit que l'on ne peut pas continuer à fonctionner comme cela. C'est comme une armée ! On ne peut pas maintenir

¹²⁸⁰ Mathieu Kérékou, qui a été président du Dahomey (Bénin) à la suite du coup d'État militaire du 26 octobre 1972 est resté au pouvoir jusqu'en avril 1991 avant de céder le pouvoir après des élections démocratiques, à son premier ministre de la période de transition. Mais le général Kérékou se représente aux élections de 1996 où il va être réélu et réussit à briguer un deuxième mandat en 2001. Il reste président jusqu'aux élections de 2006.

¹²⁸¹ Il s'agit de Dorothee Cossi Sossa qui a été ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 7 mai 2001 au 12 juin 2003.

une armée de 45 000. Et on a proposé à Kérékou de décentraliser l'université, en commençant par l'université de Parakou.

Dans son commentaire en tant qu'un des acteurs de base de cette décision, le recteur Issifou Takpara insiste sur le fait que l'acte de créer l'université de Parakou est motivé par des effectifs étudiants pléthoriques sur le campus d'Abomey-Calavi. Plus de dix ans après une telle mesure censée avoir été salutaire face à ce problème de massification dans l'enseignement supérieur, un enseignant en histoire fait un constat qu'il estime catastrophique sur le campus d'Abomey-Calavi :

Nous avons contribué à former beaucoup de cadres dans tous les secteurs et certains parmi eux font honneur à la fois à l'université et à la nation. Mais je dois dire que ces gens sont issus de générations d'étudiants qui n'étaient pas pléthoriques. Aujourd'hui, quand vous avez en première année sur ce campus, 5 000 inscrits, il n'y a pas de miracle ! Il y en aurait 10 000 ou 11 000 m'a-t-on dit en première année de géographie.

Vous savez, quelqu'un est passé sur le campus venant du Botswana où, dit-il, il y a 12 000 étudiants. Quand il est arrivé chez nous et que nous, on lui dit il y a 100 000 étudiants, il regarde autour de lui et nous interroge : "Et où les mettez-vous ? Où sont les salles, où sont les amphis, où sont les laboratoires ?" Cela, c'est un grand problème. Nous, en histoire, on est considéré comme un département à effectif réduit. Mais moi, en première année, cette année, il y a bien 300 étudiants d'inscrits¹²⁸².

En s'autorisant une comparaison avec la pratique d'autres pays anglophones d'Afrique, Pierre Métinhoué en conclut que « l'université gratuite » que l'on a tendance à prôner dans les ex-colonies françaises comme le Bénin est un leurre sociologique. Il opterait plutôt pour que les gouvernants s'inspirent de ce qui se passe dans les universités anglo-saxonnes comme, par exemple, l'université de Legon à Accra (Ghana) est une université africaine demandée à l'international :

Dans les pays comme le Ghana, il ne suffit pas d'être reçu au baccalauréat pour aller à l'université. L'université accueille en tenant compte du nombre de places qui est disponible. Si vous venez à l'université, vous vous asseyez convenablement pour suivre les cours. Et c'est pour ça que l'université de Legon est l'une des rares, si non la seule en Afrique de l'Ouest à accueillir dès la première année des étudiants américains, européens,

¹²⁸² Pierre Métinhoué, entretien sur l'histoire et la vie de l'université, janvier 2014.

qui font tout le cycle. Parce que nous avons des amphis de 1 000 places maximum et vous avez 5 000 étudiants : que faites-vous ?¹²⁸³

Il est vrai, comme nous l'avons exposé plus haut, que cet argument d'une université surpeuplée d'étudiants à l'UNB des années 1990-2000 est réel et peut suffire à justifier le bien fondé du décret n° 2001-365 du 18 septembre 2001. Ce décret est l'acte gouvernemental qui, « portant création et organisation de deux universités nationales en République du Bénin », a donné une existence juridique à une deuxième université nationale. Les quinze articles du décret présentent explicitement ce qui est contenu dans l'article 2 à savoir : « L'Université d'Abomey-Calavi et l'Université de Parakou sont deux établissements publics distincts d'enseignement supérieur. Les deux universités sont dotées, chacune, de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et morale »¹²⁸⁴.

L'évolution du paysage universitaire béninois qui en découle est ce que nous qualifions dans notre travail de *Réforme Takpara-Sossa* pour la référer au recteur d'université et au ministre de l'enseignement supérieur qui l'ont conduite. Ce choix nous permet de sauver cette importante réforme de l'histoire universitaire béninoise de l'oubli de ses acteurs de premier plan. Car, pour ce qui est des raisons profondes d'une telle décision, on doit ajouter au motif évoqué par Issifou Takpara, que la paralysie de l'UNB due, avant tout, aux mouvements durables de revendications des enseignants entre septembre 1999 et août 2001. C'est dans ce contexte qu'Issifou Takpara succède au recteur Bagnan qui, lui, deviendra ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en juin 2003. Sans l'avouer le nouveau recteur Takpara pense à devoir de désengorger la population universitaire du Campus d'Abomey-Calavi pour diminuer la force des mobilisations de cette ampleur. C'est là le vrai mobile premier. Il propose ainsi la réforme à laquelle nous attribuons son nom et celui de son ministre de tutelle, la réforme Takpara-Sossa qui, en vue de sauver du chaos universitaire de l'UNB, crée une deuxième université nationale à Parakou. Désormais Abomey-Calavi cesse d'être le mono-pôle de l'enseignement universitaire public au Bénin.

¹²⁸³ Pierre Mètinhoué, entretien sur l'histoire et la vie de l'université, janvier 2014.

¹²⁸⁴ Décret n° 2001-365 du 18 septembre 2001, portant création et organisation de deux universités nationales en République du Bénin, article 2.

En 1990, le Bénin passe d'un régime révolutionnaire à une démocratie multipartiste. Ce nouvel ordre politique a influé sur l'université nationale. Une mauvaise interprétation des libertés démocratiques et les effets du pluralisme démocratique font que l'université passe, en 2001, du mono-pôle universitaire d'Abomey-Calavi à la création d'une deuxième université nationale à Parakou. Cela illustre l'une des conclusions de l'étude de cas menée sur l'enseignement supérieur sénégalais par le sociologue Jean Alain Goudiaby. Selon ce dernier, « les universités sont sensibles aux mutations qui se vivent au sein de la société. En ce sens elles développent des liens étroits avec les autres composantes de la société »¹²⁸⁵. C'est ainsi qu'au Bénin démocratique, l'université a connu la création d'un nouveau syndicat à Abomey-Calavi ainsi qu'un nouveau centre universitaire à Parakou sous le flux de la massification étudiante et un cortège de revendications syndicales enseignantes.

La crise universitaire, qui a paralysé l'UNB de 1999 jusqu'en septembre 2001 rappelle, certainement, à la mémoire collective, les mobilisations universitaires des années 1985-1989 en opposition au régime « révolutionnaire de Mathieu Kérékou. L'expérience avait montré qu'à l'université nationale du Bénin, les mouvements des étudiants comme ceux des enseignants sont redoutables pour le pouvoir. Ces mobilisations peuvent prendre des proportions importantes et avoir des conséquences nationales. Tout comme certains étudiants opposants au régime des années 1980, c'étaient également les enseignants et les responsables de départements qu'il « fallait surveiller de près »¹²⁸⁶. Il faut donc penser que créer une autre université en 2001, en sus de l'UNB, a contribué à diminuer la pression de l'effectif étudiant, de même que la force de mobilisation pour des revendications tant étudiantes qu'enseignantes. C'est sans doute là un non-dit que ce chapitre vient d'explicitier concernant le décret de la réforme Takpara-Sossa, portant création de deux universités nationales au Bénin : l'UAC à Abomey-Calavi et l'UP à Parakou.

¹²⁸⁵ Jean Alain Goudiaby, « Des universités pour le Sud : les réformes universitaires au regard des constantes et des transformations de la société sénégalaise » in Thierry Chevalier et Christine Musselin (dir.), *Réforme d'hier et réformes d'aujourd'hui : l'enseignement supérieur recomposé*, Rennes, PUR, 2014, p. 120.

¹²⁸⁶ Adrien Huannou, *Et si la FLASH n'existait pas*, Cotonou, CIREF Éditions - Études et documents, 2015, p. 70.

CONCLUSION

Votre sujet de recherche rejoint mes aspirations en tant que recteur de cette université dont le 50^e anniversaire approche. Avec d'autres collègues, en conseil rectoral, nous avons jugé nécessaire d'en savoir un peu sur l'histoire de l'Université du Dahomey, devenue Université nationale du Bénin, dont l'actuelle Université d'Abomey-Calavi est héritière. C'est vous montrer combien vous avez vu juste en vous emparant de cet objet de recherche qui intéresse tout le monde¹²⁸⁷.

À travers cette étude du cas Dahomey-Bénin, nous espérons avoir apporté une contribution à l'histoire des universités en Afrique subsaharienne. Au lendemain de l'indépendance, autorités politiques et jeunesse étudiante du Dahomey des années 1960 ont voulu la création d'une université, considérée comme un élément indispensable de la construction nationale. Après des négociations internationales infructueuses avec la France, les États-Unis, le Canada et l'Unesco, le Dahomey, après un mouvement social organisé par l'Union générale des étudiants et élèves dahoméens (UGEED) en mai 1969, joue alors l'Unesco contre la France pour atteindre son objectif. L'université dahoméenne, créée en 1970, est conçue comme l'institution publique de formation des élites nationales. Son histoire montre qu'elle est aussi un haut lieu de militantisme de la jeunesse et d'opposition au pouvoir.

L'université, lieu de formation d'une élite contestataire

L'histoire du mouvement étudiant, de lutte contre une « néo colonisation » et de contestation du pouvoir local, est transversale à notre travail. Nous avons vu que du Dahomey colonial des années 1950 avec, en AOF, l'unique « université plurinationale »¹²⁸⁸ de Dakar, jusqu'à l'université nationale, les étudiants du Dahomey-Bénin ont continûment fait du temps universitaire un moment de militantisme contestataire. Ainsi, dans le milieu universitaire, l'élite en formation s'organise contre le régime politique, au nom de revendications socio-économiques

¹²⁸⁷ Brice Sinsin, recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), entretien sur l'histoire de l'université, Abomey-Calavi, janvier 2015.

¹²⁸⁸ Françoise Blum, « Sénégal 1968 : révolte étudiante et grève générale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2/2012 (n° 59-2), p. 144-177.

relatives à la communauté universitaire et la communauté éducative nationale, ou concernant la nation en construction. En dehors de quelques cas exceptionnels comme la contestation populaire du 11 décembre 1989 contre le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou, on voit rarement le peuple tout entier se mobiliser pour les conflits sociaux qui opposent l'université et le pouvoir. L'État, comme la jeunesse étudiante, prétendent tous deux agir au nom de la nation en construction et en tirer leur légitimité. L'université au Dahomey-Bénin a été, comme d'autres universités africaines subsahariennes, un lieu de contestation et de résistance à l'autorité de l'État. D'année en année, les grèves se répètent, débouchant parfois sur des "années blanches", c'est-à-dire, invalidées. En réaction, le régime ordonne régulièrement que le campus universitaire soit placé sous contrôle de l'armée. Les franchises universitaires sont ainsi violées au nom de prétextes sécuritaires. Le phénomène, par circulation d'idées, est devenu cyclique dans la plupart des universités en Afrique subsaharienne¹²⁸⁹.

On distingue deux temps dans les mouvements universitaires béninois qui ont marqué l'histoire de l'université nationale, de sa création jusqu'au début des années 2000. D'abord, les mouvements étudiants de l'époque révolutionnaire de Kérékou, et en particulier ceux de mai 1985 et de décembre 1989, qui avaient pour objectif la contestation du régime en place et sa liquidation. Cette forme d'opposition, aussi bien à des pouvoirs réformistes qu'aux régimes autoritaires, socialistes ou auto-qualifiés de « révolutionnaires », s'est répandue dans toute l'Afrique subsaharienne et à Madagascar entre les années 1960 des indépendances africaines et les années 1990 des « conférences nationales » en Afrique. En cette période de troubles socio-politiques internes aux nations africaines, le Bénin n'était donc pas le seul État confronté à une université « bastion de la rébellion ». Au Niger, les scolaires et les étudiants des années 1960 et 1970 se mobilisent contre le régime d'Hamani Diori¹²⁹⁰. Au Mali et au Sénégal, les mouvements

¹²⁸⁹ Voir Pascal Bianchini, *École et politique en Afrique noire...* *op.cit.*, p. 212 & 213.

¹²⁹⁰ Tatiana Smirnova, « Mobilisations des scolaires et des étudiants nigériens dans les années 1957-1974 : imaginaires, enseignement supérieur et "extérieur", in Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants Africains En Mouvements...*, *op.cit.*, p. 174-192.

étudiants des années 1970 et début 1980 sont dirigés contre les régimes de Moussa Traoré¹²⁹¹ et de Léopold Sédar Senghor¹²⁹².

Au Bénin, depuis la période démocratique des années 1990, les grèves étudiantes et enseignantes ont des mobiles plus corporatistes avec, en général, des revendications sur les conditions de vie et d'études/de travail. Il faut reconnaître avec l'historien togolais Joseph Koffi Nutefé Tsigbe qu'en raison de ces revendications centrées plutôt sur les conditions de vie, « les enjeux des grèves dans les universités africaines ne sont presque jamais d'ordre vraiment universitaire »¹²⁹³. Dans des pays comme le Sénégal, le Togo et le Bénin, les grèves annuelles des étudiants font presque partie du cours cyclique de l'année académique si bien que, depuis le milieu des années 1990, les années universitaires passées sans aucune perturbation de mouvement étudiant sont très peu nombreuses. Nous avons montré combien ces manifestations universitaires régulières ont un impact sur la vie socio-politique des villes universitaires africaines, des capitales (politiques et économiques¹²⁹⁴) et des pays concernés. L'ordre public est souvent troublé et le pouvoir tente de faire revenir le calme sur le campus universitaire et dans la ville en déployant policiers, militaires et gendarmes. Leur intervention souvent contestée au nom des franchises universitaires et du droit de grève appelle une riposte de la part des militants qui provoquent « l'extension du mouvement, suite à la répression, à d'autres couches urbaines salariées » comme l'a également montré Pascal Bianchini¹²⁹⁵. Les revendications étudiantes portent généralement sur des questions matérielles et financières qui font défaut dans toutes les universités subsahariennes.

¹²⁹¹ Ophélie Rillon, « Quand les filles s'en mêlent. Le mouvement étudiant à l'épreuve des rapports de genre au Mali (1977-1980) », in Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants Africains En Mouvements...*, *op.cit.*, p. 213-231.

¹²⁹² Abdoulaye Bathily, Mamadou Diouf et Mohamed Mbodji, *Le mouvement étudiant sénégalais, des origines à 1989*, Dakar, Codesria, 1990.

¹²⁹³ Notes prises à partir d'une communication de Joseph Koffi Nutefé Tsigbe, « Contestations estudiantines à l'Université de Lomé : entre politisation, radicalisation et négociations (1990-2001), Colloque international sur les mouvements étudiants en Afrique francophone des indépendances à nos jours, Paris, le 4 juillet 2014.

¹²⁹⁴ Signalons qu'en Afrique de l'Ouest, plusieurs pays ont deux villes à niveau de développement plus ou moins égal ou rival au point que, l'habitude politique, en plus des raisons historiques, a conduit à avoir une capitale politique, ville plus ancienne ou plus historiquement liée au siège de l'administration coloniale, et une capitale économique, ville nouvelle ou plus développée avec des infrastructures d'accès plus modernes. C'est le cas au Bénin avec Porto-Novo pour capitale politique (siège du parlement et du ministère de l'enseignement maternel, primaire et secondaire), et Cotonou pour capitale économique (présidence de la république, présence de la plupart des ministères, de l'aéroport, du port, et des plus grandes structures urbaines socio-économiques) au Nigeria avec Lagos pour capitale politique et Abuja pour capitale économique, et en Côte d'Ivoire avec Abidjan pour capitale économique et Yamoussoukro pour capitale politique.

¹²⁹⁵ Pascal Bianchini, *École et politique en Afrique noire... op.cit.*, p. 213.

Les universités africaines et le déficit de moyens

Créées dans la deuxième moitié du XXe siècle, la quasi-totalité des universités nationales d'Afrique francophone ont été confrontées, dès leur origine, à une série de problèmes, tant conjoncturels que structurels. Les revendications des mouvements universitaires visent, en général, un investissement financier toujours plus important de l'État dans les établissements d'enseignement supérieur public. Il y a lieu de repenser l'équilibre du budget national et la politique universitaire, car la création et la gestion d'une université exigent d'importants moyens matériels et financiers. Dès sa création, la question des moyens est la raison fondamentale qui explique l'impossible affranchissement de l'Université dahoméenne du modèle hérité de la France. L'État dahoméen n'était pas à même de gouverner son institution, seulement de l'administrer. Le mot "gouvernement" ici, à la différence de la simple administration, est entendu, à la fois, comme « la gestion du système éducatif – c'est-à-dire l'art d'atteindre les objectifs fixés au préalable – et la conception de l'éducation formelle – la définition des objectifs et des principes valorisés »¹²⁹⁶. Ainsi, à la lumière du travail comparé de Denis Meuret sur les systèmes scolaires¹²⁹⁷ français et étatsunien, cette thèse a voulu étudier les défis posés au « gouvernement de l'université, bien au-delà des stricts problèmes de son administration par les autorités béninoises.

L'université nationale du Bénin et la plupart des universités d'Afrique francophone subsaharienne sont contemporaines des universités créées en Île-de-France¹²⁹⁸ et, par exemple, de l'université de Rouen fondée en 1966. Les contextes et interactions sont toutefois très différentes. Du côté français, il s'agit d'un mouvement général de « multiplication des structures universitaires qui s'effectue dans les années 1960 dans un contexte d'essor démographique et de croissance économique »¹²⁹⁹. Du côté africain, et particulièrement du Dahomey-Bénin, la volonté des autorités politiques et la revendication des étudiants locaux d'avoir une université répondent

¹²⁹⁶ Denis Meuret, *Gouverner l'école : une comparaison France/États-Unis*, Paris, PUF, 2007, p. 1.

¹²⁹⁷ La recherche, comme le précise son auteur, ne porte pas sur l'enseignement secondaire. Nous estimons cependant que les éléments de réflexion qui y sont proposés sont transposables, en effet, sur le supérieur. Denis Meuret emploie alors exprès la terminologie systèmes scolaires et non systèmes éducatifs en raison du fait qu'il n'a pas inclus l'enseignement supérieur dans sa recherche sur le gouvernement de l'école.

¹²⁹⁸ Florence Bourillon, Eléonore Marantz, Stéphanie Méchine et Loïc Vadelorge (dir), *De l'Université de Paris aux universités d'Île-de-France*, Rennes, PUR, 2016.

¹²⁹⁹ Anne Bidois, Olivier Feiertag et Yannick Marec, *L'université de Rouen, 1966-2016. T.I Histoire d'une université nouvelle*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH), 2016, p. 57.

fondamentalement à un souci d'affirmation de la souveraineté nationale sans que les moyens financiers et économiques existent en amont. Même si l'Unesco était disposé à apporter son expertise, le vœu dahoméen de créer l'université en 1970 serait resté lettre morte si la France n'avait pas apporté l'important soutien financier qui a servi, aussi bien à la construction des premiers bâtiments et leur équipement, qu'au budget de fonctionnement de l'université dahoméenne pendant les premières années, entre 1970 et 1975. Par la suite, alors que les effectifs étudiants augmentent continûment, aucun nouveau bâtiment universitaire n'est construit sur le campus d'Abomey-Calavi entre 1980 et le début des années 2000. L'exiguïté des conditions de vie et d'études suffit déjà alors pour provoquer des grèves sans même qu'il y ait opposition au régime.

Le débat sur l'autonomie budgétaire des universités africaines reste d'actualité même s'il semble qu'il y ait eu une avancée à partir des années 2010 au Bénin. Les recteurs ne sont plus nommés par le gouvernement, mais élus par les pairs enseignants depuis 2006. Dans cette dynamique, Brice Sinsin, le recteur de l'UAC élu en 2011 et réélu en 2014 a engagé, avec son équipe rectorale et dans une dynamique de gestion « plus participative », un *Plan de développement de l'université d'Abomey-Calavi*¹³⁰⁰. Depuis 2012, des annuaires de statistiques¹³⁰¹ sont établis, des rapports de gestion académique¹³⁰² et d'activité de la recherche¹³⁰³ sont réalisés et publiés. Des investisseurs privés sont sollicités à travers des partenariats locaux afin de financer la construction de bâtiments ou l'acquisition d'équipements pédagogiques. Ces nouveautés dans le mode de gestion de l'UAC valent à Brice Sinsin d'être qualifié d'« intellectuel et développeur africain »¹³⁰⁴ par l'auteur d'une biographie qui lui est consacrée. Redéfinir la politique de financement des universités africaines s'impose pour répondre, de façon efficiente, à la nécessité d'introduire et d'adapter de nouvelles filières de formations dans l'offre académique des universités. En plus des moyens que sa mise en œuvre

¹³⁰⁰ Université d'Abomey-Calavi, *Plan de développement de l'université d'Abomey-Calavi : une vision pour 2023*. (sans lieu, ni maison d'édition), décembre 2014.

¹³⁰¹ Université d'Abomey-Calavi, *Annuaire des statistiques de l'année académique 2011-2012* (sans lieu, ni maison d'édition) 2013. ; Université d'Abomey-Calavi, *Annuaire des statistiques de l'année académique 2012-2013* (sans lieu, ni maison d'édition), 2014.

¹³⁰² Rectorat-UAC, *Bilan de gestion académique 2012-2014* (sans lieu, ni maison d'édition), novembre 2014. ; Rectorat-UAC, *Rapport de gestion académique 2014* (sans lieu, ni maison d'édition), novembre 2014. ;

¹³⁰³ UAC-Conseil scientifique, *Rapport d'activité de la recherche universitaire d'Abomey-Calavi, année 2013* (sans lieu, ni maison, ni année d'édition).

¹³⁰⁴ Roland Ahouélé Yaovi Holou, *Biographie de Brice Augustin Sinsin : vie, succès et secrets d'un intellectuel et développeur Africain*, Paris, L'Harmattan, 2015.

exige, cette adaptation de l'offre de formations au nouvel environnement de l'emploi doit être pensée en rupture ou non avec l'enseignement supérieur de la période coloniale et postcoloniale.

Continuité et rupture avec le système éducatif antérieur

L'histoire de l'université au Bénin est marquée par un conflit permanent entre continuité et rupture avec le système éducatif hérité de l'époque coloniale. Malgré le maintien de la politique sélective qui caractérise le système scolaire hérité du colonisateur, l'université n'a pu échapper à la massification dans les années 1990-2000. Dans l'Afrique subsaharienne, la politique de formation des élites a commencé à évoluer vers la fin des années 1980. Cette politique n'est plus élaborée à partir des besoins locaux de l'administration, mais elle vise, avant tout, la démocratisation des études supérieures. En cela, il s'agit d'une rupture avec le modèle colonial. En somme, depuis la fin des années 1980, le système universitaire africain se trouve à mi-chemin entre un modèle « métropolitain » et un projet de difficile nationalisation ou d'africanisation. Au Dahomey-Bénin, l'université a été un champ d'action du pouvoir, de la jeunesse, des enseignants, des responsables administratifs, de la nation et des relations internationales. La démarche d'une histoire à la fois institutionnelle et sociale a permis d'écrire une « histoire institutionnelle moderne », celle qui analyse le point de vue croisé de différents acteurs sur l'évolution de l'institution. Une telle approche montre que l'écriture de la même histoire, à partir de chacun des points de vue énumérés, peut faire l'objet d'une recherche nouvelle. Il conviendrait par exemple de s'interroger sur le « dosage » et le contenu de repères locaux (langues, valeurs culturelles, etc.) qu'il serait nécessaire de mettre en rapport avec les critères occidentaux de formation des élites¹³⁰⁵.

L'une des difficultés de travailler l'université du Dahomey-Bénin comme objet de recherche, a été de trouver les sources permettant de rendre compte de la complexité de cette histoire. Comme l'a évoqué Antoine Prost au sujet du système éducatif français, il est nécessaire de penser l'histoire de l'université comme « l'histoire des stratégies plurielles d'acteurs sociaux,

¹³⁰⁵ Réflexion d'abord philosophique et de politique éducative, cet enjeu a fait l'objet d'un roman africain de la décolonisation : Cheikh Hamidou Kane, *L'aventure ambiguë*, Paris, 10/18, Christian Bourgois éditeur, 1961. Voir aussi Guillaume Chogolou Odouwo, *Socialisation en milieu traditionnel et éducation scolaire au Bénin*, Paris, Broché, 2013.

eux-mêmes pluriels »¹³⁰⁶. Ainsi, étudier l'histoire de l'université c'est étudier l'histoire de la société, de la jeunesse, des élites, du pouvoir, de l'administration, des relations internationales. À cet égard, notre approche constitue une première étape que d'autres recherches pourront compléter avec une perspective différente. À titre d'exemple, il nous apparaît pertinent d'envisager de nouvelles investigations sur l'histoire du corps enseignant, les cycles et les motifs des mouvements en milieu universitaire, ou la coopération universitaire internationale. Cette dernière perspective permettra d'appréhender l'histoire de l'université en Afrique subsaharienne dans un rapport Nord-Sud d'une part, et Sud-Sud d'autre part. Ce sera alors l'occasion d'aborder des questions comme les mobilités étudiantes¹³⁰⁷, le contenu des formations, les équivalences de diplômes, les stratégies et circulations des usagers des universités, en particulier, les étudiants et les enseignants, dans l'espace universitaire africain et international. Comprendre les enjeux des transformations de l'enseignement supérieur au Bénin aujourd'hui, nous semble, à la lueur de nos propres recherches, nécessiter des collaborations internationales permettant de croiser les échelles d'analyse et de multiplier les points de vue.

¹³⁰⁶ Antoine Prost, *Éducation, société et politiques : une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992, p. 216.

¹³⁰⁷ Elieth P. Eyébiyi et Sylvie Mazzella, (Coordonné par), *Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud*, CRES n° 13/2014, Bondy, Ares, avec le soutien des Editions de la Maison des Sciences de l'Homme/Paris 2015.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources d'archives

Archives nationales du Bénin (ANB)

Sous-série 1G1-1G27 sur l'enseignement en général en AOF, et sur les étudiants boursiers du Dahomey, l'enseignement dans la colonie du Dahomey.

ANB 1G1 : Étudiants boursiers ; embarquement et débarquement ; demande de réquisition de passage, correspondances, fiches de renseignement 1928-1953 ; vacances de non boursiers, demande de financement.

ANB 1G5 : Écoles primaires supérieures et écoles laïques, organisation, répartition : arrêtés, correspondances.

ANB 1G12 : Enseignement dans la colonie du Dahomey, diverses statistiques.

ANB 1G14 : Écoles et orphelinat, admission des élèves, attribution des secours : correspondances, arrêtés et décisions.

ANB 1G14 : L'école normale Saint- Louis de Dakar : historique

ANB 1G14 : Service de l'enseignement dans la colonie du Dahomey : organisation et fonctionnement ; rapport en 1937.

ANB 1G22 : les universités d'accueil des étudiants boursiers dahoméens entre 1952 et 1956.

ANB 1G27 : Rapports et statistiques scolaires, Diverses correspondances, 1909, 1910,1921 1923 et 1937 ; Écoles de tous ordres d'enseignement 1906 à 1950.

Archives nationales du Sénégal (ANS)

Série O sur l'enseignement de l'AOF, 1895-1958

ANS O541(31) : Dahomey : secteurs scolaires, notes ethnographiques sur les peuples du Dahomey ; plans d'écoles et divers secteurs scolaires ; rapports sur l'école primaire supérieure Victor Ballot, 1933-1947.

ANS O202(31) : Rapports d'inspection des écoles du Dahomey par années scolaires. 1939-1945.

ANS O74(31) : Création de l'université africaine de Dakar (faculté de droit) conformément aux recommandations de la conférence de Brazzaville. 1945-1946.

ANS O370(31) : Université de Dakar, projet de construction des bâtiments, plans et correspondances en 1947.

Archives nationales d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence (ANOM)

FM (Fonds ministériel), AFFPOL (Affaires politiques)

ANOM FM1 AFFPOL 238 : Procès-verbaux du Grand Conseil de l'AOF, années 1930-1957 : décret de création de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), de l'Académie de l'AOF, de l'Institut des Hautes Études de Dakar, réorganisation de l'AOF et de l'AEF, organisation et contrôle de l'enseignement supérieur en AOF.

ANOM FM1 AFFPOL 2265 : Les mouvements nationalistes, les élections municipales en Outre-Mer, les rapports des conseils généraux décembre 1946-janvier 1947 en AOF, AEF, Madagascar ; Activités des étudiants en Afrique 1950-1954.

ANOM FM1 AFFPOL 3667 : Gouvernement général de l'AOF, 1946-1958 ; suggestions pour l'enseignement supérieur (1946).

ANOM FM1 AFFPOL 2209 : Les Assemblées Territoriales en Outre-Mer, 1946-1958.

Archives diplomatiques de La Courneuve (ADC)

Ministère des affaires étrangères (MAE), Direction des Affaires africaines et malgaches (DAM), DAHOMEY (BENIN) 1959-1969

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 1 Documentation sur le Dahomey.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 2 Amitiés franco-dahoméenne.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 3 Enseignement et questions culturelles.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 4 Affaires administratives.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 5 Politique intérieure.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n°6 Synthèse du Haut-Commissariat de France à Porto-
Novo.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 7 à 13 Rapports hebdomadaires.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 14 suite des Questions politiques.

ADC 311 MAE DAM : DAHOMEY n° 15 à 21 Questions diverses.

Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN)

Dossiers Politiques (PO).

Ce sont des archives rapatriées de l'Ambassade de France à Cotonou (Bénin, ex Dahomey) sur la période de 1889 à 1995 : 61 cartons au total.

CADN 176 PO1 : Quelques discours des différents présidents du Dahomey de 1960 à 1972.

CADN 176 PO2 : Les rapports de missions des ambassadeurs de France près le Dahomey, à partir de 1968.

CADN 176 PO3 à PO13 : Les relations avec la France.

CADN 176 PO14 à PO23 : Aide de la France : évolution de l'aide, coopération pour les affaires culturelles, Enseignement et formation.

CADN 176 PO24 à 36 : Relations internationales du Bénin, et affaires culturelles (suite).

CADN 176 PO 37 à 61 : Ambassade de Cotonou, Chrono, Correspondance du MAE sur des questions diverses.

Archives nationales – site de Pierrefitte (ANP)

ANP F17^{bis} 12207 : Préparation de budget pour les universités africaines années 1972.

ANP F17^{bis} 12.230 : Subventions de fonctionnement aux universités africaines années 1970,1971 et 1972.

ANP 5 AG F/1810 à 1820 (Fonds Foccart) sur le Dahomey : Questions diverses.

ANP 5 AG F/1901 à 1905 (Fonds Foccart) sur le Togo : Questions diverses.

Archives de l'UNESCO à Paris (AUP)

AUP AG 14 141 : Rapports des experts : Le Dahomey, le système d'éducation en 1964 ; La République du Dahomey, Planification de l'Éducation (Novembre 1970- Mars 1973) ; le développement de l'Enseignement Supérieur au Dahomey (1968) ».

AUP AG 14 439 : Historique le Dahomey de 1960.

AUP AG 14 2412 : Retour sur les projets soutenus par l'UNESCO.

AUP AG 14 2410 Dahomey, Relations internationales (1964-1983).

Archives du rectorat de l'Université de Dakar (AR-UCAD)

AR-UCAD : Archives du rectorat de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (ex Institut des Hautes Etudes de Dakar, IHED et ex Université de Dakar). Ce sont des archives numérisées avec des titres ou légendes, mais sans cotes. Elles sont accessibles par le biais de l'archiviste du rectorat, Abdoulaye Sarr.

Université Dahomey-Bénin

SAR-UAC : Service des archives du rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi (ex Université du Dahomey, et Université nationale du Bénin, UNB). Ce sont des archives non classées sur le dixième anniversaire de l'UNB ; sur des sujets divers. Ce sont souvent des documents isolés et un album photo en CD-Rom d'une quinzaine de photos sur l'UNB des années 1980.

Archives privées (ou personnelles)¹³⁰⁸

AP-Adrien Huannou : des années 1975 à 1987 sur l'histoire de la FLASH (faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université nationale du Bénin, UNB ; sur la production agricole à l'université.

AP-Bellarmin Coffi Codo : sources imprimées sur le Syndicat national des enseignants du supérieur (SNES), 1979 – 2012.

AP-Fulgence Afouda : Sources imprimés et documents divers sur le Syndicat national autonome de la recherche et de l'enseignement supérieur (SYNARES), 1991-2015.

AP-Jean-Roger Ahoyo : période des années 1960 à 1975, sur l'AED (Association des étudiants dahoméens), la section nationale de la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) ; sur l'UGEED (Union générale des étudiants et élèves du Dahomey) et sur la LP (Ligue patriotique du Dahomey), sur la commission pour la création de l'Université du Dahomey.

AP-Sébastien Dossa Sotindjo : période des années 1990 à 2015 sur le militantisme enseignant, les revendications enseignantes, et des questions diverses.

¹³⁰⁸ Par le sigle AP, suivi d'un nom, il faudrait comprendre « archives personnelles de ... ». Ce sont des archives pêle-mêle, disponibles auprès de leurs possesseurs.

Sources imprimées

Journaux et bulletins

Aube Nouvelle, quotidien national du Dahomey (1960-1969)

Dakar Étudiant, journal étudiant de l'Institut des Hautes Études de Dakar (1953-1957)

Daho-Express, quotidien national du Dahomey (1970-1975)

Ehuzu, quotidien national du Dahomey, puis de la République populaire du Bénin (1976-1990)

InterFace, le journal bimensuel de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Kpanlingan, organe du cercle de réflexion "Culture et Progrès" (1970-1974)

Le Gong, organe du cercle "Culture et Progrès" (1969)

La Croix du Dahomey, Bimensuel catholique du Dahomey (années 1960-1970)

La Nation, quotidien national de la République du Bénin, 1991-2002)

UAC-Info, le journal mensuel de l'Université d'Abomey-Calavi (2014-2016)

Histoire de la colonisation et de la décolonisation par les acteurs

DELAVIGNETTE, Robert, *Service africain*, Collection "Problèmes et documents", Paris, Gallimard, 1946.

DESPLANTES, François, *Le général Dodds et l'expédition du Dahomey*, reproduction par Hachette Livre et BNF, Gallica 2014 (1^{ère} éd.1898).

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS-COMMISSARIAT DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, *Le Dahomey*, Paris, Librairie Larose, 1931.

FOA, Edouard, *Le Dahomey : histoire, géographie, mœurs...expéditions françaises 1891-1894*, Paris, A. Hennuyer, 1895.

HANOTAUX, Gabriel, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, tome II, *L'Algérie*, Paris, Société de l'Histoire Nationale, 1931.

HARDY, Georges, *Une conquête morale : l'enseignement en AOF*, Paris, L'Harmattan, 2005 (1^{ère} éd. Armand Colin, 1917).

HENTSCH, Henry, *Deux années au Dahomey, 1903-1905*, publié par sa mère, Madame Hentsch, d'après ses lettres, Nancy, Imprimerie Berger-Levrault, 1916.

LE HERISSE, Auguste, (Administrateur des Colonies), *L'Ancien Royaume du Dahomey, Mœurs, Religion, Histoire*, Paris, Larose, 1911.

MIMANDE, Paul, *L'héritage de Béhanzin*, Paris, Didier Perrin et Cie, 1898, reproduction de BNF-Gallica.

MOUNIER, Emmanuel, *L'éveil de l'Afrique Noire*, Collection Esprit "Frontière ouverte", Paris, Seuil, 1948.

Mémoires, autobiographies, témoignages

AGOSSOU, Noukpo, *Évadé des prisons de K*, collection "Témoignages", Cotonou, CAAREC éditions, 2008.

CHOMSKY, Noam, *Réflexions sur l'université suivies d'un entretien inédit* (textes réunis et présentés par Normand Baillargeon), Ivry-sur-Seine, Éditions Raisons d'agir, 2010.

DIENG, Amady Aly, *Mémoires d'un étudiant africain*, Volumes I&II, Dakar, Codesria, 2011.

DOSSA-QUENUM, Eugénie, *Fabuleux destin de Geny tome 2*, Toulouse, Mélibée 2013.

KANE, Cheikh Hamidou, *L'aventure ambiguë*, Paris, 10/18, Christian Bourgois éditeur, 1961.

SENGHOR, Léopold Sédar, *Liberté*, t. II, *Nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Seuil, 1971.

SENGHOR, Léopold Sédar, *Liberté*, t. III, *Négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Seuil, 1977.

SENGHOR, Léopold Sédar, *Liberté*, t. V, *Le dialogue des cultures*, Paris, Seuil, 1993.

WANTCHEKON, Léonard, *Rêver à contre-courant : Autobiographie*, Paris, L'Harmattan, 2012.

ZINSOU, Émile Derlin, *En ces temps-là...*, Paris, Riveneuve éditions, 2012.

Rapports officiels du Dahomey-Benin

AHOYO Jean-Roger (et al), *L'Enseignement supérieur et l'Université au Bénin : du Centre d'enseignement supérieur de Porto-Novo à l'Université d'Abomey-Calavi (1962-2014)*, Cotonou, décembre 2015.

ASS.AN.DE.P., *Le Livre Blanc sur la torture au Bénin, 1972-1990, Tome 1*. Probablement publié au début des années 1990, comme en porte mention le plan de d'aménagement de la prison de Ségbana réalisé en avril 1990 par l'un des anciens détenus, Eustache Essou, le recueil lui-même ne comporte ni la date de publication, ni le lieu de publication qui est sans doute Cotonou, ni la maison d'édition.

DJIMADJA, Karl-Charles, *La Conférence Nationale des forces vives de la Nation (19-26 février 1990)*, DVD 1 à 6, Cotonou, édition Top Showbiz 2013

INTERSYNDICALE DES ENSEIGNANTS DU SUPERIEUR, *Dynamique d'un mouvement*, Abomey-Calavi, CRRD-UNB, 2012.

PARTI COMMUNISTE DU BENIN (PCB), *Chronique de la vie d'un autocrate, Mathieu Kérékou : contre les négationnistes des horreurs de mal-gouvernance de M. Kérékou, mentor et inspirateur de Boni Yayi*, Cotonou, Éditions La Flamme, octobre 2012.

RECTORAT-UAC, *Bilan de gestion académique 2012-2014* (sans lieu ni maison d'édition), novembre 2014.

RECTORAT-UAC, *Rapport de gestion académique 2014* (sans lieu ni maison d'édition), novembre 2014. RENAN, Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Editions mille et une nuit, Paris, Fayard, 1997.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN-MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Actes des états généraux de l'éducation : Cotonou du 2 au 9 octobre 1990*, Porto-Novo, C.N.P.M.S., mars 1991.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN-MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, *Guide d'orientation des nouveaux bacheliers* (sans lieu d'édition ni lieu), 2010.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN-MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE L'ALPHABÉTISATION, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME (MCAAT), *Historicité et espaces de pouvoir traditionnel en république du Bénin*, (contributeurs : Anselme Guézo, Djibril Débourou,

Didier N'Dah, Emmanuel Tiando, Félix Iroko, Jérôme Alladayè, Michel D.K. Vidéglà, Roger N'Tia et Sébastien D. Sotindjo), Cotonou, Star Editions, 2015.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN-PARTI DE LA RÉVOLUTION POPULAIRE DU BÉNIN, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande, 1987.

RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY, *Annuaire de l'université et livret de l'étudiant 1971-1972*, Cotonou, Administration centrale 1971.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN, Symposium sur la Jeunesse : les problèmes d'organisation de la jeunesse révolutionnaire en République Populaire du Bénin, Parakou, du 31 mars au 1^{er} avril 1978, Cotonou, (sans édition) 1978.

SINSIN, Brice (dir), *Actes du Symposium en hommage au professeur émérite Edouard Adjanooun, Premier Recteur de l'Université du Dahomey (actuelle Université d'Abomey-Calavi), du 26 au 28 septembre 2012 au Campus d'Abomey-Calavi*, Université d'Abomey-Calavi 2012.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, *Actes du 9^e Congrès ordinaire (19 et 20 décembre 2013)*, Porto-Novo, Imprimerie Nationale, 2015.

UAC-CONSEIL SCIENTIFIQUE, Rapport d'activité de la recherche universitaire d'Abomey-Calavi, année 2013 (sans lieu ni édition, ni année d'édition).

UNION GÉNÉRALE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DAHOMÉENS-SECTION DU SÉNÉGAL (S.D.S – UGEED), *Mémoire sur la crise scolaire et universitaire au Sénégal et ses répercussions nationales (Mars-Avril-Mai-Juin...1969)*, Cotonou, 10 juillet 1969.

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, *Annuaire des statistiques de l'année académique 2011-2012*(sans lieu ni édition) 2013.

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, *Annuaire des statistiques de l'année académique 2012-2013* (sans lieu ni édition), 2014.

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, *Mélanges Jean Pliya*, Cotonou, Éditions DGAT/FLASH/UAC, 2015.

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, *Plan de développement de l'université d'Abomey-Calavi : une vision pour 2023*. (sans lieu ni édition), décembre 2014.

Rapports des institutions internationales

BANQUE MONDIALE, *Différenciation et articulation dans les systèmes d'Enseignement Supérieur en Afrique : une étude de douze pays africains réalisée par Njuguna Ng'ethe, George Subotzky et George Afeti*, Document de travail n° 153, Washington, Banque Mondiale 2008.

BIKAS C. Sandyol (dir.), *La gestion des universités francophones et anglophones en Afrique : une analyse comparée*, Unesco/IPE Paris 1995.

CETIM (CENTRE EUROPE-TIERS MONDE), Julius Nyerere (Recueil de textes introduit par Yosh Tandon), Genève, CTIM, 2014.

SADJI, Amadou Booker, *Le rôle des générations charnières ouest-africaines : indépendance et développement*, Collection "Etudes africaines", Paris, L'Harmattan, 2006.

TRAORE, Sékou, *Responsabilités historiques des étudiants africains*, Paris, Anthropos, 1973.

UNESCO, *Amélioration et rénovation de l'Enseignement supérieur en Afrique, actes du colloque de Dakar (4-8 mai 1987)* BREDA n° 62, Paris, Unesco, 1987.

UNESCO, *Convention Régionale sur la Reconnaissance des Etudes et Certificats, Diplômes, Grades et Autres Titres de l'Enseignement Supérieur. Adopté à Arusha, le 5 décembre 1981- Comité Régional deuxième session Dakar, 12-16 octobre 1986 Rapport Final*, BREDA n° 87, Paris, Unesco, 1986.

UNESCO, *L'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique. Conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique (Tananarive, 3-12 septembre 1962)*, Unesco 1962.

UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans la vie politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, 1993

UNESCO-BRDA, *Enseignement supérieur en Afrique : Réalisations, défis et perspectives*, Unesco-Dakar, 1998.

Sources secondaires

Outils de la recherche, méthodologie et théorie

ARON, Raymond, *Le Marxisme de Marx*, Paris, Editions de Fallois, 2002.

DUVAL, Eugène-Jean, *Aux sources officielles de la colonisation française. Vers la décolonisation : 1940-2009*, Tome I, *Les Faits*, Paris L'Harmattan 2009.

DUVAL, Eugène-Jean, *Aux sources officielles de la colonisation française. Vers la décolonisation : 1940-2009*, Tome II, *Constats et Réflexions*, Paris L'Harmattan 2009

MARTIN, Olivier, *L'enquête et ses méthodes : l'analyse quantitative des données*, 3^e édition sous la direction de François de Singly, Paris, Armand Colin 2012.

MARX, Karl et ENGELS, Friedrich, *Manifeste du Parti communiste* (présentation et traduction par Emile Bottigelli, édition revue, augmentée et annotée par Gérard Raulet), Paris, Flammarion 1998.

PETER, Laurence-J., et HULL, Raymond, *Le principe de Peter*, (titre original : *The Peter principle*, paraît aux Etats-Unis chez William Morrow and Company en 1969), Paris, Stock, 1970.

QUENUM, Olympe Bêlhy, *Un pièce sans fin*, Pairs, Stock, Paris, 1960.

QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod (3^e éd.), 2009 (1^{ère} éd.1995).

Histoire générale : colonisation, décolonisation, postindépendance

AGERON, Charles-Robert, et MICHEL, Marc, *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, CNRS éditions, 2000 (1^{ère} éd. 1992).

ALMEIDA-TOPOR (d'), Hélène, *L'Afrique du 20^e siècle à nos jours*, "Collection U Histoire contemporaine" 4^e édition, Paris, Armand Colin, 2013 (1^{ère} éd.1993).

ALMEIDA-TOPOR (d'), Hélène, Odile GOERG, Catherine COQUERY-VIDROVITCH et Françoise GUITART (éd.) *Les jeunes en Afrique : évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*, t. I, Paris, L'harmattan, 1992.

- ALMEIDA-TOPOR (d'), Hélène, Odile GOERG, Catherine COQUERY-VIDROVITCH et Françoise GUITART (éd.) *Les jeunes en Afrique : la politique et la ville*, t. II, Paris, L'Harmattan, 1992.
- AMOUSSOU, Bruno, *L'Afrique est mon combat*, Paris, L'Archipel, 2009.
- ANDERSON, Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte/Poche, 1996, (1^{ère} éd. Benedict Anderson, 1983).
- ARZALIER, Francis (dir), *Expériences socialistes en Afrique, 1960-1990*, Pantin, Le temps des Cerises, 2010.
- BARTHELEMY, Pascale, PICARD, Emmanuelle, et ROGERS, Rebecca, (dir.), *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIX-XXe siècle)*, in *Histoire de l'éducation* [En ligne], 128 | 2010, [consulté le 12/12/2016].
- BAT, Jean-Pierre, *Le Syndrome Foccart : La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard 2012.
- BATHILY, Abdoulaye, DIOUF, Mamadou et MBODJI, Mohamed, *Le mouvement étudiant sénégalais, des origines à 1989*, Dakar, Codesria, 1990.
- BATHILY, Abdoulaye, *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Collection Afrique Contemporaine, Volume 15, Paris, Chaka, 1992.
- BAYART Jean-François, MBEMBE, Achille et TOULABOR, Comi, *Le politique par le bas en Afrique noire*, (nouvelle édition augmentée) Paris Karthala, 2008.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, et POURCHASSE, Pierrick, (dir.), *Les circulations internationales en Europe années 1680-années 1780*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010
- BENOT, Yves, *Les députés africains au Palais Bourbon de 1914 à 1958*, Collection "Afrique contemporaine", v. IV, Paris, Éditions Chaka, 1989.
- BERNAULT, Florence, (dir), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala 1999.
- BIANCHINI, Pascal, *École et politique en Afrique noire : sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*, Paris, Karthala, 2004.

- BLUM, Françoise, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR, 2014.
- BLUM, Françoise, « Madagascar 1972 : l'autre indépendance. Une révolution contre les accords de coopération », *Le Mouvement Social*, 3/2011 (n° 236), p. 61-87.
- BLUM, Françoise, « Syndicalistes croyants et panafricains. Réseaux des années 1960 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 3/2013 (N° 119), p. 99-112.
- BOUCHE, Denise, *Histoire de la colonisation française, Tome second, Flux et reflux (1815-1962)*, Paris, Fayard, 1991.
- BOULAGA, Éboussi Fabien, *Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993.
- CABANEL, Patrick (dir), *Lettres d'exil, 1901-1909 : les congrégations françaises dans le monde après les lois laïques de 1901 et 1904, anthologie de textes missionnaires*, Paris Brepols, 2008.
- CABANEL, Patrick (dir), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises 1901-1914*, Paris, Broché, 2005.
- CASTA, Aurelien, et PORTE, Emmanuel (coord.), *L'autonomie en mouvements : revendications syndicales et mouvements étudiants*, Collection GERME (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants), Paris, Syllepse 2015.
- CHRETIEN, Jean-Pierre et TRIAUD, Jean-Luc (éd.), *Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999.
- COCONKLIN, Alice, *A Mission to Civilize: the Republican Idea of Empire in France and West Africa 1895-1930*, Stanford, Stanford University, 1997.
- COOPER, Frederick, *Décolonisation et travail en Afrique*, Paris, Karthala/Sephis, 2004.
- COOPER, Frederick, *Français et Africains ? Etre citoyen au temps de la décolonisation*, Paris, Payot & Rivages, 2014.
- COOPER, Frederick, *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot et Rivages, 2008.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Pluridisciplinarité et naissance de l'histoire africaine de langue française : les cahiers d'études africaines, 1960-1976 », *Cahiers d'études africaines*, n° 198-199-200, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.

- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, GOERG, Odile, et TENOUX, Hervé, (textes rassemblés par), *Des historiens africains en Afrique : logiques du passé et dynamiques actuelles*, Groupe « Afrique noire », Cahier n° 17-18, Paris, L'Harmattan, 1998.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Petite histoire de l'Afrique : l'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011.
- COQUIO, Catherine, (dir.), *Retours du colonial ? : disculpation et réhabilitation de l'histoire coloniale française*, L'Atalante, 2008.
- CORTES, Geneviève, FARET, Laurent, (dir.), *Les circulations transnationales*, Paris, Armand Colin, « U », 2009.
- DE BENOIST, Joseph-Roger, *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines, 1982.
- DE BENOIST, Joseph-Roger, *La balkanisation de l'Afrique occidentale française*, Dakar/Abidjan/Lomé, Les Nouvelles Editions Africaines 1979.
- DESLAURIER, Christine, « Un système carcéral dans un Etat en crise : prisons, politique et génocide au Rwanda (1990-1996) dans Florence Bernault (dir), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala 1999.
- DIALLO, Kalidou, *Le syndicalisme dans l'enseignement public en Afrique occidentale française (1903-1960)*, Paris, Broché, 2011.
- DIENG, Amady Aly, *Les grands combats de la FEANF, Fédération des étudiants d'Afrique noire, de Bandung aux indépendances, 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- DIOUF, Mamadou, (dir.), *L'Historiographie indienne en débat : nationalisme, colonialisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala/Sephis, 1999
- DROZ, Yvan et MAYOR, Anne, *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2009.
- DUMENIL, Gérard, LÖWY, Michael, et RENAULT, Emmanuel, *Les 100 mots du Marxisme*, Paris, PUF, 2009.
- EL MECHAT, Samia et RENUCCI, Florence, *Les décolonisations aux XIX^e siècle : les hommes de la transition, itinéraires, actions et traces*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- ETEMAD, Bouda, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2005.

- FAYOLLE Sandra, « L'Union des Femmes Françaises et les sentiments supposés féminins », in TRAINI Christophe (dir.), *Émotions ... Mobilisations !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 169-192.
- FERRAROTTI, Franco, *Histoire et histoires de vie*, Paris, Téraèdre, 2013 (1^{ère} éd.1983).
- FONTENEAU, Gérard, *Histoire du syndicalisme en Afrique*, Paris, Karthala, 2004.
- FRÈRE, Marie-Soleil, *Presse et démocratie en Afrique francophone : les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala, 2000.
- GAMBLE, Harry, « La crise de l'enseignement en Afrique occidentale française (1944-1950) », *Histoire de l'éducation*, n° 128 | 2010.
- GOERG Odile, « Villes, circulations et expressions culturelles », *Afrique & histoire*, 1/2006 (vol. 5), p. 7-14.
- GOERG, Odile, (coord.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Collection "Cahiers Afrique" n° 23, Paris, Laboratoire SEDET, Paris 7 Denis Diderot, 2007.
- GOERG, Odile, et GUITART, Françoise (éds), *Les Jeunes en Afrique : La Politique et la ville* t. II, Paris, L'Harmattan, 1992.
- GOERG, Odile, et RAISON-JOURDE, Françoise, *Les coopérants français en Afrique : Portrait de groupe (années 1950-1990)*, revue *Cahiers Afrique* n° 28, Paris, Laboratoire SEDET, Université Paris-7 – Paris-Diderot, 2012.
- GOERG, Odile, MARTINEAU, Jean-Luc, et NATIVEL, Didier, *Les indépendances en Afrique : l'événement et ses mémoires, 1957/1960-2010*, Rennes, PUR, 2013.
- GOERG, Odile, « Construction de sociétés urbaines en Afrique », *Le Mouvement Social*, 3/2003 (n° 204), p. 3-16.
- GOODY, Jack, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, (traduction de Claire Maniez, coordination de Jean-Marie Privat), Paris, La Dispute, 2007.
- HANOTAUX, Gabriel, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, t. II : *l'Algérie*, Paris, Société de l'Histoire Nationale, 1931.
- HOBBSAWM, Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780 programme, mythe, réalité*, traduit de l'anglais par Dominique Peters, Collection "Folio/Histoire", Paris, Gallimard, 1992, (Ed. E.J. Hobsbawm, 1990).

- HOUEMAVO-GRIMAUD, Aimée, *Les médecins africains en A.O.F. : étude socio-historique sur la formation d'une élite coloniale*. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Abdoulaye Bathily, université de Dakar, FLSH, département d'Histoire, 1978.
- HUGON, Anne (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XX^e siècle*, Paris, Karthala, 2004.
- JEZEQUEL, Jean-Hervé, *Les « mangeurs de craies » : socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale*, Thèse de doctorat sous la direction d'Elikia M'Bokolo, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2002.
- KI-ZERBO, Joseph, *A quand l'Afrique ? Entretiens avec René Holenstein*, Lausanne, Edition d'en bas, 2013 (1^{ère} éd.2003).
- KI-ZERBO, Joseph, *Histoire critique de l'Afrique*, Dakar, Panafrika/ Silex/Nouvelles du Sud, 2008.
- KI-ZERBO, Joseph, *Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain*, Paris, Paris Hatier 1978.
- KI-ZERBO, Joseph, *Le Monde africain : histoire et civilisation*, Paris, Hatier, 1972.
- LABRUNE-BADIANE, SUREMAIN (de), Marie-Albane, BIANCHINI, Pascal, *L'école en situation postcoloniale*, Collection "Études Africaines", Cahiers Afrique n°27, Laboratoire SEDET, Université Paris 7 – Denis Diderot, Paris, L'Harmattan, 2012.
- LEFEBVRE, Camille, *Frontières de sable, frontières de papier : histoire de territoires et de frontières du Djihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2015.
- LLECTIF TIERS-MONDE DE POITIERS-AMITIÉ FRANCO-TANZANIENNE, *NYERERE et le Socialisme*, Poitiers, Collectif Tiers-Monde, 1981.
- M'BOKOLO, Elikia, *L'Afrique au XX^e siècle : le contient convoité*, Collection "Points Histoire", Paris, Seuil, 1985.
- NUGENT, Paul, *Africa since independence*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2004
- OUTRE-MERS REVUE D'HISTOIRE, *Coopérants et coopérations en Afrique, circulations d'acteurs et recompositions culturelles (des années 1950 à nos jours)*, 2^e trimestre 2014, Saint-Denis, Société française d'histoire des outre-mers, 2014.
- RILLON, Ophélie, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, thèse de doctorat d'histoire, dirigée par Pierre Boilley, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, 2 décembre 2013.

- SECK, Assane, et MONDJANNAGNI, Alfred, *L'Afrique Occidentale*, Paris, PUF, 1967.
- SECK, Papa Ibrahima, *La stratégie culturelle de la France en Afrique : l'enseignement colonial (1817-1960)*, Paris, L'Harmattan 1993.
- SINGARAVELOU, Pierre, « L'enseignement supérieur colonial : un état des lieux », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, p. 71-92.
- SINGARAVELOU, Pierre, *Professer l'Empire. Les sciences coloniales en France sous la IIIe République*, Paris, PUF, 2009.
- SMOUTS, Marie-Claude, *La situation postcoloniale : les postcolonial studies dans le débat français*, Paris, Sciences Po, 2007.
- SORRY E. Charles, *Sékou Touré, l'ange exterminateur : un passé à dépasser*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- SOT, Michel, (éd.), *Étudiants africains en France 1951-2001*, Paris Karthala, 2002
- STOLER, Ann Laura et COOPER, Frederick, *Repenser le colonialisme* (traduit en français par Christian Jeanmougin), Paris, Payot, 2013.
- SUREMAIN(de), Marie-Albane, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », in *Ethnologie française*, 4/2004 (Vol. 34).
- SURUN, Isabelle (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires, (1850-1960)*, Atlante, Édition.
- TCHAPTCHET, Jean-Martin, *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire, Récit autobiographique*, Tome II, Paris, L'Harmattan, 2006
- TEVOEDJRE, Albert, *L'Afrique révoltée*, Paris, Présence Africaine, 2010 (1^{ère} éd.1958).
- THIESSE, Anne-Marie, *La création des identités nationales, Europe, XVIII – XIX siècle*, Collection "Points Histoire", Paris, Seuil, 1999.
- WESSELING, Henri, *Le partage de l'Afrique*, traduit du néerlandais par Patrick Grilli, Collection "Folio/Histoire", Paris, Editions Denoël, 1996 (1^{ère} éd. Titre original : Verdell en heers de deling van Africa 1880-1914, H.L. Wesseling 1991).
- WESSELING, Henri, *Les empires coloniaux européens, 1815-1919*, Collection "Folio Histoire", Paris, Gallimard 2009 pour l'édition en langue française (1^{ère} éd. en néerlandais : Pearson, Education Limited, 2004).

Histoire du Bénin (Dahomey)

- ADAMON, Afise D., *Le Parlement béninois en mouvement (1990-2015)*, Porto-Novo, Editions du Journal officiel, 2016.
- ADAMON, Afise D., *Le renouveau démocratique au Bénin : La Conférence Nationale des Forces Vives et la période de Transition*, Collection "Points de vue concrets", Paris, L'Harmattan, 1995.
- ADJOVI, Séverin V., *De la dictature à la démocratie sans les armes*, Paris, Éditions CP 99, 1993
- ADJOVI, Séverin, *Élection d'un chef d'état en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- AFFOGBOLO, Idelphonse, *Émile Derlin Zinsou, un humaniste en politique : écrits biographiques*, Ouidah (Bénin), Editions Esprit Libre, 2008.
- AKINDES, Adékpédjou Sylvain, *Essai d'Histoire du Temps Présent au Bénin Postcolonial*, t. I, *Problématique d'un engagement politique, 1946-1972, De l'instabilité au Marxisme-léninisme*, Cotonou, Star Éditions, 2016.
- AKPO, Philippe, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale : témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits*, Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 2002.
- AMOUSSOU, Bruno, *La banque, la politique et moi*, Paris, L'Archipel, 2011.
- ARCHIVES NATIONALES DU BÉNIN, *Centenaire des archives nationales du Bénin : quelques aspects historiques dans la revue « Mémoire du Bénin » (Matériaux d'histoire)*, n° 1-7, Cotonou, Éditions Flamboyant, 2014.
- AZOKPOTA, Fernand, *L'audiovisuel public au Bénin, De Radio-Cotonou à l'ORTB*, Cotonou, ORTB éditions, 2013.
- BANEGAS, Richard, *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.
- BIGOU, Bio et BANI, Léon, *Première révolution d'octobre 1963, Massacre à Cotonou-Zongo et douloureux événements de mars 1964 à Parakou et la question de l'unité nationale du Bénin : contribution à l'histoire politique du Bénin*, Cotonou, 1995.
- CODO, Coffi Bellarmin, *La presse dahoméenne face aux aspirations des "évolués" : "La Voix du Dahomey 1927-1957"*, thèse de doctorat sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch, soutenue à l'Université Paris-Diderot Paris 7, 1978.
- CORNEVIN, Robert, *Le Dahomey*, Collection "Que sais-je ?" Paris, PUF, 1970.

- DAVID, Philippe, *Le Bénin*, Paris, Karthala 1998.
- GAGLOZOUN, Goras, *Kérékou et la trahison des intérêts du peuple béninois*, Porto-Novo, Les éditions IPE, 2013.
- GARCIA, Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris Karthala, 1988.
- GLELE, Maurice A., *Naissance d'un État Noir : l'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. Pichon & R. Durand.Auzias, 1969.
- GLELE, Maurice Ahanhanzo, *Le Danxomè : du pouvoir Aja à la nation Fon*, Paris, Nubia, 1974.
- GNANIH, Marie-Ruz, *Les cinquante figures marquantes du cinquantenaire du Bénin indépendant*, Cotonou, Groupe Le Brillant.
- HOULOU, Roland Ahouélé Yaovi, *Biographie de Brice Augustin Sinsin : vie, succès et secrets d'un intellectuel et développeur Africain*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- HUANNOU, Adrien, *Et si la FLASH n'existait pas ? La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi d'hier à demain*, Cotonou, CIREF, 2015.
- HUANNOU, Adrien, *Mélanges Jean Pliya*, Cotonou, Les éditions Flamboyant, 1994.
- IROKO, Félix A., *Le président Mathieu Kérékou : un homme hors du commun*, Cotonou, Les Nouvelles Editions du Bénin (sans date).
- LALINON GBADO, Béatrice, *En marche vers la liberté, t. I, Bénin : passage d'un régime autoritaire à un Etat de droit, Mai 1985-Février 1990, Prélude du Renouveau démocratique du Bénin : la grève des enseignants*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 2^e édition 1998.
- LALINON GBADO, Béatrice, *En marche vers la liberté, t. II, Bénin : la période transitoire, février 1990-avril 1991, chronique et analyse*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 1996.
- LOUIS, Patrice, *Le Roi Béhanzin du Dahomey à la Martinique*, Paris, Arléa, Gallica 2011.
- METINHOUE, Pierre G., *Les ministres du Dahomey et du Bénin, mai 1957-février 2006*, Porto-Novo, CNPMS, 2006.
- METINHOUE, Pierre G., *Parlements, pseudo-parlements et gouvernements du Dahomey et du Bénin (décembre 1946-décembre 1989)*, Thèse de doctorat unique présentée sous la direction conjointe de Félix Iroko, Professeur titulaire et de Jérôme Alladayè, Maître de conférences (HDR), soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi le 6 décembre 2013.

- NOUDJENOUME, Philippe, *La démocratie au Bénin : bilans et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- QUENUM, Dominique, *Ouidah au cœur de son destin, Bénin*, Collection "Études africaines", Paris, L'Harmattan, 2005.
- SOTINDJO, Sébastien Dossa, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin », in Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin, *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines*, n° 20, volume I, décembre 2014, PAGES.
- SOTINDJO, Sébastien Dossa, *Cotonou : l'explosion d'une capitale économique (1945-1985)*, Collection "études africaines", Paris, L'Harmattan, 2010.

Histoire générale de l'éducation

- AUST, Jérôme, *Bâtir l'université : gouverner les implantations universitaires à Lyon (1958-2004)*, Paris, L'Harmattan 2013.
- BIDOIS, Anne, FEIERTAG, Olivier et MAREC, Yannick, *L'université de Rouen, 1966-2016. T.I Histoire d'une université nouvelle*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH), 2016.
- BIDOIS, Anne, FEIERTAG, Olivier et MAREC, Yannick, *L'université de Rouen, 1966-2016. T.II Lieux de mémoire et témoignages*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH), 2016.
- BOURILLON, Florence, MARANTZ, Eléonore, MECHINE, Stéphanie et VADELORGE, Loïc (dir), *De l'Université de Paris aux universités d'Île-de-France*, Rennes, PUR, 2016.
- CASPARD, Pierre, LUC, Jean-Noël et SAVOIE, Philippe, (dir) *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, Institut national de recherche pédagogique (INRP), 2005.
- CHAPOULIE, Jean-Michel, *L'École d'Etat conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2010.
- CHARLE, Christophe, et VERGER, Jacques, *Histoire des universités, XIIe – XXIe siècle*, Paris, PUF, 2012.
- CHEVAILLIER, Thierry, et MUSSELIN, Christine (dir), *Réformes d'hier et réformes d'aujourd'hui : L'enseignement supérieur récompensé*, Rennes, PUR 2014.
- CONDETTE, Jean-François (dir), *Les recteurs : deux siècles d'enseignements pour l'École (1808-2008)*, Rennes, PUR, 2009.

- LAOT, Françoise et ROGERS, Rebecca (dir.), *Les Sciences de l'éducation : émergence d'un champ de recherche dans l'après-guerre*, Rennes, PUR, 2015.
- MEURET, Denis, *Gouverner l'école : une comparaison France/États-Unis*, Paris PUF, 2007.
- MUSSELIN Christine, *Les universitaires*, Paris, La Découverte, 2008.
- OZOUF, Jacques, et OZOUF, Mona, *La Républiques des instituteurs*, Gallimard/ Seuil, Paris, 1992.
- PICARD, Emmanuelle, (coord.), *L'enseignement supérieur, Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, (consulté le 22/11/2016)
- PICARD, Emmanuelle, « Bibliographie sur les établissements d'enseignement supérieur », avril 2010, [en ligne] <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=biblio-sup> (consulté le 26 décembre 2016).
- PLAISANCE, Eric et VERGNAUD, Gérard, *Les sciences de l'éducation*, Paris, La Découverte, 2001.
- PROST, Antoine, *Éducation, société et politiques : une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992.
- PROST, Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation T. IV, L'École et la Famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin 2004 (1^{ère} éd.1981).
- RÉPUBLIQUE DU NIGER- MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS DE LE RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE, *L'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, *Le moment 68, une histoire contestée*, Paris, Seuil 2008.

Histoire de l'éducation en situation coloniale et post-coloniale

- BAILLEUL, André, *L'université de Dakar : institutions et fonctionnements 1950-1984*, thèse de Doctorat d'État en Droit, présentée et soutenue publiquement à l'Université de Dakar, Faculté des Sciences juridiques et économiques, Dakar, le 7 juillet 1984.
- BARTHELEMY, Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- BARTHELEMY, Pascale, *Femmes, Africaines et Diplômées : Une élite auxiliaire à l'époque coloniale. Sages-femmes et institutrices en Afrique Occidentale Française (1918-1957)*, thèse de doctorat d'histoire, présentée et soutenue publiquement à l'université Paris 7-Denis Diderot en 2004.

- BLUM, Françoise, GUIDI, Pierre, et RILLON, Ophélie, (dir.), *Étudiants africains en mouvements : contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- BLUM, Françoise, « Sénégal 1968 : révolte étudiante et grève générale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2/2012 (n° 59-2), p. 144-177.
- BOUCHE, Denise, *L'Enseignement dans les territoires français d'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite*, thèse de doctorat, université Paris I, Lille, Atelier de reproduction des thèses de l'université de Lille III, 1975.
- CAPELLE, Jean, *Contre le baccalauréat*, Collection "Pour ou Contre", Nancy, Berger-Levrault, 1968.
- CAPELLE, Jean, *L'École de demain reste à faire*, Paris, PUF, 1966.
- COLIN, Roland, *Systèmes d'éducation et mutations sociales : le cas du Sénégal*, thèse de doctorat d'état, 2 tomes, Paris, Université René Descartes (Paris V), 1977.
- ENDERS, Armelle, « L'École nationale de la France d'outre-mer et la formation des administrateurs coloniaux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 40, 2, 1993.
- PAGES
- EYEBIYI, Elieth P., et MAZZELLA, Sylvie, (Coordonné par), *Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud*, CRES n°13/2014, Bondy, Ares, avec le soutien des Editions de la Maison des Sciences de l'Homme/Paris 2015.
- GÉRARD, Étienne et WAGNER, Anne-Catherine (coordonné par), *Élites et savoirs*, CRES n°14/2015, Bondy, Ares, avec le soutien des Editions de la Maison des Sciences de l'Homme/Paris 2014.
- GOGUEL, Anne-Marie, *Aux origines du mai malgache, Désir d'école et compétition sociale (1951-1972)*, Paris, Karthala, 2006.
- GRAND, Béatrice, *Le 2 avenue de l'Observatoire, de l'École cambodgienne à l'Institut international d'administration publique*, Paris, La Documentation française, 1996.
- GUIDI, Pierre, *Le Wolaita dans la nation éthiopienne : dynamiques de scolarisation et intégration nationale (1941-1991)*, thèse de doctorat d'histoire, soutenue à l'université Paris-Panthéon (Paris1), le 1 décembre 2014.

- JEZEQUEL, Jean-Hervé, *Les « mangeurs de craies » : socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale*, Thèse de doctorat sous la direction d'Elikia M'Bokolo, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2002.
- KI-ZERBO, Joseph, préface à Abdou Moumouni, *L'éducation en Afrique*, Paris, Présence africaine 1998 (1ère éd. Paris, Maspero, 1964).
- MAKOSSO, Bethuel (et al), *Enseignement supérieur en Afrique francophone, crises, réformes et transformations : étude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso*, Dakar, Codesria, 2009.
- MOCTAR BAH, Thierno, *Historiographie africaine, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale*, publication en ligne, Dakar, Codersia (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique) 2015.
- MOUMOUNI, Abdou, *L'éducation en Afrique*, Paris, François Maspero, 1964 (réédition en 1998).
- QUENUM, Cossi Venant Célestin, *Financement des systèmes éducatifs et croissance dans les PVD : cas des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)*, Sarrebruck, Editions universitaires européennes, 2010.
- SAINT MARTIN (de), Monique, SCARFO GHELLAB, Grazia et MELLAKH, Kamal (dir), *Étudier à l'Est : expériences de diplômés africains*, Paris, Karthala-FMSH, 2015.
- SALL, Abdou Salam, *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique : le cas de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)*, Dakar, L'Harmattan-Sénégal, 2012.

Histoire de l'éducation au Bénin

- ATTENOUKON, Serge Armel, *TIC, motivation et rendement académique : quels liens en contexte africain ?* Paris, L'Harmattan, 2015.
- CHOGOLOU ODOUWO, Guillaume, *Socialisation en milieu traditionnel et éducation scolaire au Bénin*, Paris, Broché, 2013.
- EYEBIYI, Elieth P., « La formation des cadres béninois dans les pays de l'Est : expériences biographiques en URSS et en Bulgarie entre 1980 et 1994 », in SAINT MARTIN (de), Monique, SCARFO GHELLAB, Grazia et MELLAKH, Kamal (dir), *Étudier à l'Est : expériences de diplômés africains*, Paris, Karthala-FMSH, 2015, p. 231-245.

- GOMEZ Michel-Robert, et HUANNOU, Adrien, *L'éducation au service du développement du Bénin*, Cotonou, Collection Études, CAAREC Éditions, 2009.
- HAZOUME, Marc-Laurent, *Développement, du Bénin : L'Éducation au cœur de l'« Émergence »*, Collection "Études Africaines", Paris, L'Harmattan, 2012.
- HAZOUME, Marc-Laurent, *Réinventer l'Université : Approches de solutions pour l'emploi des jeunes au Bénin*, Collection "Études Africaines", Paris, L'Harmattan, 2014.
- HOUNZANDJI, Aimé, « Le Mai Dahoméen : mouvement étudiant pour une université au Dahomey (Bénin) en 1969 » in Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants Africains En Mouvements : contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 153-172.
- HOUNZANDJI, Romain Dédjinnaki, *La dramaturgie de la déviance dans le théâtre béninois et togolais d'expression française des années 1990 à 2010*, thèse de doctorat en lettres modernes, soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi, le 16 janvier 2016.
- KÜNZLER, Daniel, *L'Education pour quelques-uns ? Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation : le cas du Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- NEKPO, Célestin Faton, *Problèmes institutionnels et politiques de l'école au Dahomey (période coloniale et post coloniale)*, thèse de doctorat de 3^e cycle, UER de Sciences de l'éducation, sous la direction de Viviane Isambert-Jamati, soutenue à l'Université Paris Descartes-Sorbonne en 1976.
- WENZEK, Florence, *Les politiques de l'école : projet gouvernemental, pratiques enseignantes et utilisations populaires-L 'école nouvelle de Kérékou au Bénin, 1972-1990*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Anne Hugon et Pierre Boilley, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, septembre 2015.

Bibliographie alphabétique

- ADAMON, Afise D., *Le Parlement béninois en mouvement (1990-2015)*, Porto-Novo, Editions du Journal officiel, 2016.
- ADAMON, Afise D., *Le renouveau démocratique au Bénin : La Conférence Nationale des Forces Vives et la période de Transition*, Collection “Points de vue concrets”, Paris, L’Harmattan, 1995.
- ADJOVI, Séverin V., *De la dictature à la démocratie sans les armes*, Paris, Éditions CP 99, 1993
- ADJOVI, Séverin, *Élection d’un chef d’état en Afrique*, Paris, L’Harmattan, 2003.
- AFFOGBOLO, Idelphonse, *Émile Derlin Zinsou, un humaniste en politique : écrits biographiques*, Ouidah (Bénin), Editions Esprit Libre, 2008.
- AGERON, Charles-Robert, et MICHEL, Marc, *L’Afrique noire française : l’heure des indépendances*, Paris, CNRS éditions, 2000 (1^{ère} éd. 1992).
- AKINDES, Adékpédjou Sylvain, *Essai d’Histoire du Temps Présent au Bénin Postcolonial*, t. I, *Problématique d’un engagement politique, 1946-1972, De l’instabilité au Marxisme-léninisme*, Cotonou, Star Éditions, 2016.
- AKPO, Philippe, *Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale : témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits*, Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 2002.
- ALMEIDA-TOPOR (d’), Hélène, *L’Afrique du 20^e siècle à nos jours*, “Collection U Histoire contemporaine” 4^e édition, Paris, Armand Colin, 2013 (1^{ère} éd.1993).
- ALMEIDA-TOPOR (d’), Hélène, Odile GOERG, Catherine COQUERY-VIDROVITCH et Françoise GUITART (éd.) *Les jeunes en Afrique : évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*, t. I, Paris, L’harmattan, 1992.
- ALMEIDA-TOPOR (d’), Hélène, Odile GOERG, Catherine COQUERY-VIDROVITCH et Françoise GUITART (éd.) *Les jeunes en Afrique : la politique et la ville*, t. II, Paris, L’Harmattan, 1992.
- AMOUSSOU, Bruno, *L’Afrique est mon combat*, Paris, L’Archipel, 2009.
- AMOUSSOU, Bruno, *La banque, la politique et moi*, Paris, L’Archipel, 2011.

- ANDERSON, Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte/Poche, 1996, (1^{ère} éd. Benedict Anderson, 1983).
- ARZALIER, Francis (dir), *Expériences socialistes en Afrique, 1960-1990*, Pantin, Le temps des Cerises, 2010.
- ATTENOUKON, Serge Armel, *TIC, motivation et rendement académique : quels liens en contexte africain ?* Paris, L'Harmattan, 2015.
- AUST, Jérôme, *Bâtir l'université : gouverner les implantations universitaires à Lyon (1958-2004)*, Paris, L'Harmattan 2013.
- AZOKPOTA, Fernand, *L'audiovisuel public au Bénin, De Radio-Cotonou à l'ORTB*, Cotonou, ORTB éditions, 2013.
- BAILLEUL, André, *L'université de Dakar : institutions et fonctionnements 1950-1984*, thèse de Doctorat d'État en Droit, présentée et soutenue publiquement à l'Université de Dakar, Faculté des Sciences juridiques et économiques, Dakar, le 7 juillet 1984.
- BANEGAS, Richard, *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.
- BARTHELEMY, Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- BARTHELEMY, Pascale, *Femmes, Africaines et Diplômées : Une élite auxiliaire à l'époque coloniale. Sages-femmes et institutrices en Afrique Occidentale Française (1918-1957)*, thèse de doctorat d'histoire, présentée et soutenue publiquement à l'université Paris 7-Denis Diderot en 2004.
- BARTHELEMY, Pascale, PICARD, Emmanuelle, et ROGERS, Rebecca, (dir.), *L'enseignement dans l'empire colonial français (XIX-XXe siècle)*, in *Histoire de l'éducation* [En ligne], 128 | 2010, [consulté le 12/12/2016].
- BAT, Jean-Pierre, *Le Syndrome Foccart : La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard 2012.
- BATHILY, Abdoulaye, DIOUF, Mamadou et MBODJI, Mohamed, *Le mouvement étudiant sénégalais, des origines à 1989*, Dakar, Codesria, 1990.
- BATHILY, Abdoulaye, *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Collection Afrique Contemporaine, Volume 15, Paris, Chaka, 1992.

- BAYART Jean-François, MBEMBE, Achille et TOULABOR, Comi, *Le politique par le bas en Afrique noire*, (nouvelle édition augmentée) Paris Karthala, 2008.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, et POURCHASSE, Pierrick, (dir.), *Les circulations internationales en Europe années 1680-années 1780*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010
- BENOT, Yves, *Les députés africains au Palais Bourbon de 1914 à 1958*, Collection “Afrique contemporaine”, v. IV, Paris, Éditions Chaka, 1989.
- BERNAULT, Florence, (dir), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala 1999.
- BIANCHINI, Pascal, *École et politique en Afrique noire : sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*, Paris, Karthala, 2004.
- Bibliographie Alphanétique
- BIDOIS, Anne, FEIERTAG, Olivier et MAREC, Yannick, *L'université de Rouen, 1966-2016. T.I Histoire d'une université nouvelle*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH), 2016.
- BIDOIS, Anne, FEIERTAG, Olivier et MAREC, Yannick, *L'université de Rouen, 1966-2016. T.II Lieux de mémoire et témoignages*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH), 2016.
- BIGOU, Bio et BANI, Léon, *Première révolution d'octobre 1963, Massacre à Cotonou-Zongo et douloureux événements de mars 1964 à Parakou et la question de l'unité nationale du Bénin : contribution à l'histoire politique du Bénin*, Cotonou, 1995.
- BLUM, Françoise, GUIDI, Pierre, et RILLON, Ophélie, (dir.), *Étudiants africains en mouvements: contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- BLUM, Françoise, *Révolutions africaines Congo, Sénégal, Madagascar années 1960-1970*, Rennes, PUR, 2014.
- BLUM, Françoise, « Madagascar 1972 : l'autre indépendance. Une révolution contre les accords de coopération », *Le Mouvement Social*, 3/2011 (n° 236), p. 61-87.
- BLUM, Françoise, « Sénégal 1968 : révolte étudiante et grève générale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2/2012 (n° 59-2), p. 144-177.

- BLUM, Françoise, « Syndicalistes croyants et panafricains. Réseaux des années 1960 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 3/2013 (N° 119), p. 99-112.
- BOUCHE, Denise, *Histoire de la colonisation française, Tome second, Flux et reflux (1815-1962)*, Paris, Fayard, 1991.
- BOUCHE, Denise, *L'Enseignement dans les territoires français d'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite*, thèse de doctorat, université Paris I, Lille, Atelier de reproduction des thèses de l'université de Lille III, 1975.
- BOULAGA, Éboussi Fabien, *Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993.
- BOURILLON, Florence, MARANTZ, Eléonore, MECHINE, Stéphanie et VADELORGE, Loïc (dir), *De l'Université de Paris aux universités d'Île-de-France*, Rennes, PUR, 2016.
- CABANEL, Patrick (dir), *Lettres d'exil, 1901-1909 : les congrégations françaises dans le monde après les lois laïques de 1901 et 1904, anthologie de textes missionnaires*, Paris Brepols, 2008.
- CABANEL, Patrick (dir), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises 1901-1914*, Paris, Broché, 2005.
- CAPELLE, Jean, *Contre le baccalauréat*, Collection "Pour ou Contre", Nancy, Berger-Levrault, 1968.
- CAPELLE, Jean, *L'École de demain reste à faire*, Paris, PUF, 1966.
- CASPARD, Pierre, LUC, Jean-Noël et SAVOIE, Philippe, (dir) *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, Institut national de recherche pédagogique (INRP), 2005.
- CASTA, Aurelien, et PORTE, Emmanuel (coord.), *L'autonomie en mouvements : revendications syndicales et mouvements étudiants*, Collection GERME (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants), Paris, Syllepse 2015.
- CHAPOULIE, Jean-Michel, *L'École d'Etat conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2010.
- CHARLE, Christophe, et VERGER, Jacques, *Histoire des universités, XIIIe – XXIe siècle*, Paris, PUF, 2012.
- CHEVAILLIER, Thierry, et MUSSELIN, Christine (dir), *Réformes d'hier et réformes d'aujourd'hui : L'enseignement supérieur récompensé*, Rennes, PUR 2014.

- CHOGOLOU ODOUWO, Guillaume, *Socialisation en milieu traditionnel et éducation scolaire au Bénin*, Paris, Broché, 2013.
- CHRETIEN, Jean-Pierre et TRIAUD, Jean-Luc (éd.), *Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999.
- COCODO, Coffi Bellarmin, *La presse dahoméenne face aux aspirations des "évolués" : "La Voix du Dahomey 1927-1957"*, thèse de doctorat sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch, soutenue à l'Université Paris-Diderot Paris 7, 1978.
- COLIN, Roland, *Systèmes d'éducation et mutations sociales : le cas du Sénégal*, thèse de doctorat d'état, 2 tomes, Paris, Université René Descartes (Paris V), 1977.
- CONDETTE, Jean-François (dir.), *Les recteurs : deux siècles d'enseignements pour l'École (1808-2008)*, Rennes, PUR, 2009.
- CONKLIN, Alice, *A Mission to Civilize: the Republican Idea of Empire in France and West Africa 1895-1930*, Stanford, Stanford University, 1997.
- COOPER, Frederick, *Décolonisation et travail en Afrique*, Paris, Karthala/Sephis, 2004.
- COOPER, Frederick, *Français et Africains ? Etre citoyen au temps de la décolonisation*, Paris, Payot & Rivages, 2014.
- COOPER, Frederick, *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot et Rivages, 2008.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Pluridisciplinarité et naissance de l'histoire africaine de langue française : les cahiers d'études africaines, 1960-1976 », *Cahiers d'études africaines*, n° 198-199-200, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, GOERG, Odile, et TENOUX, Hervé, (textes rassemblés par), *Des historiens africains en Afrique : logiques du passé et dynamiques actuelles*, Groupe « Afrique noire », Cahier n° 17-18, Paris, L'Harmattan, 1998.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Petite histoire de l'Afrique : l'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011.
- COQUIO, Catherine, (dir.), *Retours du colonial ? : disculpation et réhabilitation de l'histoire coloniale française*, L'Atalante, 2008.
- CORNEVIN, Robert, *Le Dahomey*, Collection "Que sais-je ?" Paris, PUF, 1970.
- CORTES, Geneviève, FARET, Laurent, (dir.), *Les circulations transnationales*, Paris, Armand Colin, « U », 2009.

- DAVID, Philippe, *Le Bénin*, Paris, Karthala 1998.
- DE BENOIST, Joseph-Roger, *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines, 1982.
- DE BENOIST, Joseph-Roger, *La balkanisation de l'Afrique occidentale française*, Dakar/Abidjan/Lomé, Les Nouvelles Editions Africaines 1979.
- DESLAURIER, Christine, « Un système carcéral dans un Etat en crise : prisons, politique et génocide au Rwanda (1990-1996) dans Florence Bernault (dir), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala 1999.
- DIALLO, Kalidou, *Le syndicalisme dans l'enseignement public en Afrique occidentale française (1903-1960)*, Paris, Broché, 2011.
- DIENG, Amady Aly, *Les grands combats de la FEANF, Fédération des étudiants d'Afrique noire, de Bandung aux indépendances, 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- DIOUF, Mamadou, (dir.), *L'Historiographie indienne en débat : nationalisme, colonialisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala/Sephis, 1999
- DROZ, Yvan et MAYOR, Anne, *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2009.
- DUMENIL, Gérard, LÖWY, Michael, et RENAULT, Emmanuel, *Les 100 mots du Marxisme*, Paris, PUF, 2009.
- EL MECHAT, Samia et RENUCCI, Florence, *Les décolonisations aux XIX^e siècle : les hommes de la transition, itinéraires, actions et traces*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- ENDERS, Armelle, « L'École nationale de la France d'outre-mer et la formation des administrateurs coloniaux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 40, 2, 1993.
- PAGES
- ETEMAD, Bouda, *De l'utilité des empires : colonisation et prospérité de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2005.
- EYEBIYI, Elieth P., « La formation des cadres béninois dans les pays de l'Est : expériences biographiques en URSS et en Bulgarie entre 1980 et 1994 », in SAINT MARTIN (de), Monique, SCARFO GHELLAB, Grazia et MELLAKH, Kamal (dir), *Étudier à l'Est : expériences de diplômés africains*, Paris, Karthala-FMSH, 2015, p. 231-245.

- EYEBIYI, Elieth P., et MAZZELLA, Sylvie, (Coordonné par), *Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud*, CRES n°13/2014, Bondy, Ares, avec le soutien des Editions de la Maison des Sciences de l'Homme/Paris 2015.
- FAYOLLE Sandra, « L'Union des Femmes Françaises et les sentiments supposés féminins », in TRAINI Christophe (dir.), *Émotions ... Mobilisations !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 169-192.
- FERRAROTTI, Franco, *Histoire et histoires de vie*, Paris, Téraèdre, 2013 (1^{ère} éd.1983).
- FONTENEAU, Gérard, *Histoire du syndicalisme en Afrique*, Paris, Karthala, 2004.
- FRÈRE, Marie-Soleil, *Presse et démocratie en Afrique francophone : les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala, 2000.
- GAGLOZOUN, Goras, *Kérékou et la trahison des intérêts du peuple béninois*, Porto-Novo, Les éditions IPE, 2013.
- GAMBLE, Harry, « La crise de l'enseignement en Afrique occidentale française (1944-1950) », *Histoire de l'éducation*, n° 128 | 2010.
- GARCIA, Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris Karthala, 1988.
- GÉRARD, Étienne et WAGNER, Anne-Catherine (coordonné par), *Élites et savoirs*, CRES n°14/2015, Bondy, Ares, avec le soutien des Editions de la Maison des Sciences de l'Homme/Paris 2014.
- GLELE, Maurice A., *Naissance d'un État Noir : l'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. Pichon & R. Durand.Auzias, 1969.
- GLELE, Maurice Ahanhanzo, *Le Danxomè : du pouvoir Aja à la nation Fon*, Paris, Nubia, 1974.
- GNANIH, Marie-Ruz, *Les cinquante figures marquantes du cinquantenaire du Bénin indépendant*, Cotonou, Groupe Le Brillant.
- GOERG Odile, « Villes, circulations et expressions culturelles », *Afrique & histoire*, 1/2006 (vol. 5), p. 7-14.
- GOERG, Odile, (coord.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Collection "Cahiers Afrique" n° 23, Paris, Laboratoire SEDET, Paris 7 Denis Diderot, 2007.
- GOERG, Odile, et GUITART, Françoise (éds), *Les Jeunes en Afrique : La Politique et la ville t. II*, Paris, L'Harmattan, 1992.

- GOERG, Odile, et RAISON-JOURDE, Françoise, *Les coopérants français en Afrique : Portrait de groupe (années 1950-1990)*, revue *Cahiers Afrique* n° 28, Paris, Laboratoire SEDET, Université Paris-7 – Paris-Diderot, 2012.
- GOERG, Odile, MARTINEAU, Jean-Luc, et NATIVEL, Didier, *Les indépendances en Afrique : l'événement et ses mémoires, 1957/1960-2010*, Rennes, PUR, 2013.
- GOERG, Odile, « Construction de sociétés urbaines en Afrique », *Le Mouvement Social*, 3/2003 (n° 204), p. 3-16.
- GOGUEL, Anne-Marie, *Aux origines du mai malgache, Désir d'école et compétition sociale (1951-1972)*, Paris, Karthala, 2006.
- GOMEZ Michel-Robert, et HUANNOU, Adrien, *L'éducation au service du développement du Bénin*, Cotonou, Collection Études, CAAREC Éditions, 2009.
- GOODY, Jack, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, (traduction de Claire Maniez, coordination de Jean-Marie Privat), Paris, La Dispute, 2007.
- GRAND, Béatrice, *Le 2 avenue de l'Observatoire, de l'École cambodgienne à l'Institut international d'administration publique*, Paris, La Documentation française, 1996.
- GUIDI, Pierre, *Le Wolaita dans la nation éthiopienne : dynamiques de scolarisation et intégration nationale (1941-1991)*, thèse de doctorat d'histoire, soutenue à l'université Paris-Panthéon (Paris1), le 1 décembre 2014.
- HANOTAUX, Gabriel, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, t. II : *l'Algérie*, Paris, Société de l'Histoire Nationale, 1931.
- HAZOUME, Marc-Laurent, *Développement, du Bénin : L'Éducation au cœur de l'« Émergence »*, Collection "Études Africaines", Paris, L'Harmattan, 2012.
- HAZOUME, Marc-Laurent, *Réinventer l'Université : Approches de solutions pour l'emploi des jeunes au Bénin*, Collection "Études Africaines", Paris, L'Harmattan, 2014.
- HOBSBAWM, Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780 programme, mythe, réalité*, traduit de l'anglais par Dominique Peters, Collection "Folio/Histoire", Paris, Gallimard, 1992, (Ed. E.J. Hobsbawm, 1990).
- HOLOU, Roland Ahouéléte Yaovi, *Biographie de Brice Augustin Sinsin : vie, succès et secrets d'un intellectuel et développeur Africain*, Paris, L'Harmattan, 2015.

- HOUEMAVO-GRIMAUD, Aimée, *Les médecins africains en A.O.F. : étude socio-historique sur la formation d'une élite coloniale*. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Abdoulaye Bathily, université de Dakar, FLSH, département d'Histoire, 1978.
- HOUNZANDJI, Aimé, « Le Mai Dahoméen : mouvement étudiant pour une université au Dahomey (Bénin) en 1969 » in Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants Africains En Mouvements : contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 153-172.
- HOUNZANDJI, Romain Dédjinnaki, *La dramaturgie de la déviance dans le théâtre béninois et togolais d'expression française des années 1990 à 2010*, thèse de doctorat en lettres modernes, soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi, le 16 janvier 2016.
- HUANNOU, Adrien, *Et si la FLASH n'existait pas ? La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi d'hier à demain*, Cotonou, CIREF, 2015.
- HUANNOU, Adrien, *Mélanges Jean Pliya*, Cotonou, Les éditions Flamboyant, 1994.
- HUGON, Anne (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XX^e siècle*, Paris, Karthala, 2004.
- IROKO, Félix A., *Le président Mathieu Kérékou : un homme hors du commun*, Cotonou, Les Nouvelles Editions du Bénin (sans date).
- JEZEQUEL, Jean-Hervé, *Les « mangeurs de craies » : socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale*, Thèse de doctorat sous la direction d'Elikia M'Bokolo, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2002.
- JEZEQUEL, Jean-Hervé, *Les « mangeurs de craies » : socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale*, Thèse de doctorat sous la direction d'Elikia M'Bokolo, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2002.
- KI-ZERBO, Joseph, *A quand l'Afrique ? Entretiens avec René Holenstein*, Lausanne, Edition d'en bas, 2013 (1^{ère} éd.2003).
- KI-ZERBO, Joseph, *Histoire critique de l'Afrique*, Dakar, Panafrika/ Silex/Nouvelles du Sud, 2008.
- KI-ZERBO, Joseph, *Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain*, Paris, Paris Hatier 1978.
- KI-ZERBO, Joseph, *Le Monde africain : histoire et civilisation*, Paris, Hatier, 1972.
- KI-ZERBO, Joseph, préface à Abdou Moumouni, *L'éducation en Afrique*, Paris, Présence africaine 1998 (1^{ère} éd. Paris, Maspero, 1964).

- KÜNZLER, Daniel, *L'Éducation pour quelques-uns ? Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation : le cas du Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- LABRUNE-BADIANE, SUREMAIN (de), Marie-Albane, BIANCHINI, Pascal, *L'école en situation postcoloniale*, Collection "Études Africaines", Cahiers Afrique n°27, Laboratoire SEDET, Université Paris 7 – Denis Diderot, Paris, L'Harmattan, 2012.
- LALINON GBADO, Béatrice, *En marche vers la liberté*, t. I, *Bénin : passage d'un régime autoritaire à un Etat de droit, Mai 1985-Février 1990, Prélude du Renouveau démocratique du Bénin : la grève des enseignants*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 2^e édition 1998.
- LALINON GBADO, Béatrice, *En marche vers la liberté*, t. II, *Bénin : la période transitoire, février 1990-avril 1991, chronique et analyse*, Cotonou, Ruisseau d'Afrique, 1996.
- LAOT, Françoise et ROGERS, Rebecca (dir.), *Les Sciences de l'éducation : émergence d'un champ de recherche dans l'après-guerre*, Rennes, PUR, 2015.
- LEFEBVRE, Camille, *Frontières de sable, frontières de papier : histoire de territoires et de frontières du Djihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2015.
- LLECTIF TIERS-MONDE DE POITIERS-AMITIÉ FRANCO-TANZANIENNE, *NYERERE et le Socialisme*, Poitiers, Collectif Tiers-Monde, 1981.
- LOUIS, Patrice, *Le Roi Béhanzin du Dahomey à la Martinique*, Paris, Arléa, Gallica 2011.
- M'BOKOLO, Elikia, *L'Afrique au XX^e siècle : le contient convoité*, Collection "Points Histoire", Paris, Seuil, 1985.
- MAKOSSO, Bethuel (et al), *Enseignement supérieur en Afrique francophone, crises, réformes et transformations : étude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso*, Dakar, Codesria, 2009.
- METINHOUE, Pierre G., *Les ministres du Dahomey et du Bénin, mai 1957-février 2006*, Porto-Novo, CNPMS, 2006.
- METINHOUE, Pierre G., *Parlements, pseudo-parlements et gouvernements du Dahomey et du Bénin (décembre 1946-décembre 1989)*, Thèse de doctorat unique présentée sous la direction conjointe de Félix Iroko, Professeur titulaire et de Jérôme Alladayè, Maître de conférences (HDR), soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi le 6 décembre 2013.
- MEURET, Denis, *Gouverner l'école : une comparaison France/États-Unis*, Paris PUF, 2007.

- MOCTAR BAH, Thierno, *Historiographie africaine, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale*, publication en ligne, Dakar, Codersia (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique) 2015.
- MOUMOUNI, Abdou, *L'éducation en Afrique*, Paris, François Maspero, 1964 (réédition en 1998).
- MUSSELIN Christine, *Les universitaires*, Paris, La Découverte, 2008.
- NEKPO, Célestin Faton, *Problèmes institutionnels et politiques de l'école au Dahomey (période coloniale et post coloniale)*, thèse de doctorat de 3^e cycle, UER de Sciences de l'éducation, sous la direction de Viviane Isambert-Jamati, soutenue à l'Université Paris Descartes-Sorbonne en 1976.
- NOUDJENOUME, Philippe, *La démocratie au Bénin : bilans et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- NUGENT, Paul, *Africa since independence*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2004
- OUTRE-MERS REVUE D'HISTOIRE, *Coopérants et coopérations en Afrique, circulations d'acteurs et recompositions culturelles (des années 1950 à nos jours)*, 2^e trimestre 2014, Saint-Denis, Société française d'histoire des outre-mers, 2014.
- OZOUF, Jacques, et OZOUF, Mona, *La Républiques des instituteurs*, Gallimard/ Seuil, Paris, 1992.
- PICARD, Emmanuelle, (coord.), *L'enseignement supérieur, Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, (consulté le 22/11/2016)
- PICARD, Emmanuelle, « Bibliographie sur les établissements d'enseignement supérieur », avril 2010, [en ligne] <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=biblio-sup> (consulté le 26 décembre 2016).
- PLAISANCE, Eric et VERGNAUD, Gérard, *Les sciences de l'éducation*, Paris, La Découverte, 2001.
- PROST, Antoine, *Éducation, société et politiques : une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992.
- PROST, Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation T. IV, L'École et la Famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin 2004 (1^{ère} éd.1981).
- QUENUM, Cossi Venant Célestin, *Financement des systèmes éducatifs et croissance dans les PVD : cas des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)*, Sarrebruck, Editions universitaires européennes, 2010.

- QUENUM, Dominique, *Ouidah au cœur de son destin, Bénin*, Collection “Études africaines”, Paris, L’Harmattan, 2005.
- RÉPUBLIQUE DU NIGER- MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS DE LE RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE, *L’Université Abdou Moumouni de Niamey*, Paris, L’Harmattan, 2007.
- RILLON, Ophélie, *Féminités et masculinités à l’épreuve de la contestation Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, thèse de doctorat d’histoire, dirigée par Pierre Boilley, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, 2 décembre 2013.
- SAINT MARTIN (de), Monique, SCARFO GHELLAB, Grazia et MELLAKH, Kamal (dir), *Étudier à l’Est : expériences de diplômés africains*, Paris, Karthala-FMSH, 2015.
- SALL, Abdou Salam, *Les mutations de l’enseignement supérieur en Afrique : le cas de l’université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)*, Dakar, L’Harmattan-Sénégal, 2012.
- SECK, Assane, et MONDJANNAGNI, Alfred, *L’Afrique Occidentale*, Paris, PUF, 1967.
- SECK, Papa Ibrahima, *La stratégie culturelle de la France en Afrique : l’enseignement colonial (1817-1960)*, Paris, L’Harmattan 1993.
- SINGARAVELOU, Pierre, « L’enseignement supérieur colonial : un état des lieux », *Histoire de l’éducation* [En ligne], 122 | 2009, p. 71-92.
- SINGARAVELOU, Pierre, *Professer l’Empire. Les sciences coloniales en France sous la IIIe République*, Paris, PUF, 2009.
- SMOUTS, Marie-Claude, *La situation postcoloniale : les postcolonial studies dans le débat français*, Paris, Sciences Po, 2007.
- SORRY E. Charles, *Sékou Touré, l’ange exterminateur : un passé à dépasser*, Paris, L’Harmattan, 2000.
- SOT, Michel, (éd.), *Étudiants africains en France 1951-2001*, Paris Karthala, 2002
- SOTINDJO, Sébastien Dossa, « Jeunesse béninoise et citoyenneté au cours des années 70 et 80 au Bénin », in Université d’Abomey-Calavi, République du Bénin, *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines*, n° 20, volume I, décembre 2014, PAGES.
- SOTINDJO, Sébastien Dossa, *Cotonou : l’explosion d’une capitale économique (1945-1985)*, Collection “études africaines”, Paris, L’Harmattan, 2010.
- STOLER, Ann Laura et COOPER, Frederick, *Repenser le colonialisme* (traduit en français par Christian Jeanmougin), Paris, Payot, 2013.

- SUREMAIN(de), Marie-Albane, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », in *Ethnologie française*, 4/2004 (Vol. 34).
- SURUN, Isabelle (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires, (1850-1960)*, Atlande, Édition.
- TCHAPTCHET, Jean-Martin, *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire, Récit autobiographique*, Tome II, Paris, L'Harmattan, 2006
- TEVOEDJRE, Albert, *L'Afrique révoltée*, Paris, Présence Africaine, 2010 (1^{ère} éd.1958).
- THIESSE, Anne-Marie, *La création des identités nationales, Europe, XVIII – XIX siècle*, Collection "Points Histoire", Paris, Seuil, 1999.
- WENZEK, Florence, *Les politiques de l'école : projet gouvernemental, pratiques enseignantes et utilisations populaires-L 'école nouvelle de Kérékou au Bénin, 1972-1990*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Anne Hugon et Pierre Boilley, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, septembre 2015.
- WESSELING, Henri, *Le partage de l'Afrique*, traduit du néerlandais par Patrick Grilli, Collection "Folio/Histoire", Paris, Editions Denoël, 1996 (1^{ère} éd. Titre original : Verdell en heers de deling van Africa 1880-1914, H.L. Wesseling 1991).
- WESSELING, Henri, *Les empires coloniaux européens, 1815-1919*, Collection "Folio Histoire", Paris, Gallimard 2009 pour l'édition en langue française (1^{ère} éd. en néerlandais : Pearson, Education Limited, 2004).
- ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, *Le moment 68, une histoire contestée*, Paris, Seuil 2008.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE II

Histoire moderne et contemporaine

**Une université dans un processus de construction nationale :
l'université du Dahomey-Bénin en Afrique occidentale (1950-2002)**

ANNEXES DE LA THÈSE

Présentée et soutenue publiquement par :

Aimé Frédéric HOUNZANDJI

Paris, le 15 juin 2017

Sous la direction de :



Armelle ENDERS,
MCF HDR,
université Paris-
Sorbonne

& Rebecca ROGERS,
professeure des universités,
université Paris-Descartes



Jury :

Armelle ENDERS, MCF HDR, université Paris-Sorbonne

Bruno GARNIER, professeur des universités, université de Corse-Pasquale Paoli

Françoise BLUM, Ingénieure de recherche HDR, CNRS/CHS, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Odile GOERG, professeure des universités, université Paris 7-Denis-Diderot

Rebecca ROGERS, professeure des universités, université Paris-Descartes

Sébastien Dossa SOTINDJO, professeur des universités du CAMES, université d'Abomey-Calavi

Annexe 1 : Chronologie générale (1950-2002)

CHRONOLOGIE GÉNÉRALE (1950-2002)

6 avril 1950 : décret de création de l'Institut des Hautes Études de Dakar (IHED) en AOF

31 décembre 1950 & 1^{er} janvier 1951 : assemblée constitutive de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) à Bordeaux avec élection d'un bureau provisoire

Du 20 au 22 mars 1951 : suite du congrès constitutif de la FEANF à Paris : élection de la Dahoméenne Solange Faladé comme première présidente de la FEANF

1955 : création, en France, de l'Association des Étudiants dahoméens (AED)

Juillet et août 1956 : activités de vacances des étudiants militants dahoméens, en vacances chez eux, au Dahomey (Porto-Novo, Cotonou, Ouidah et à l'intérieur du pays)

25 & 26 août 1956 : congrès constitutif, à Porto-Novo (Dahomey), de l'Union Générale des Étudiants [et Élèves] du Dahomey (UGEED)

24 février 1957 : décret de création de l'Université de Dakar, 18^e université française et 1^{ère} université africaine subsaharienne en AOF

9 décembre 1959 : inauguration officielle de l'université de Dakar

1^{er} août 1960 : proclamation, par Hubert Maga, de l'indépendance du Dahomey

18 octobre 1960 : le Dahomey devient membre de l'Unesco

24 avril 1961 : signature de l'accord de coopération entre le Dahomey et la France en matière d'enseignement supérieur

Du 13 au 15 juin 1962 : "Mission dahoméenne de Bonne Volonté" aux États-Unis pour soumettre le projet de création d'une université nationale

24 juillet 1962 : création, à Porto-Novo, au sein du lycée Béhanzin, d'une propédeutique de lettres

29 novembre 1962 : première rentrée de la propédeutique de lettres

28 octobre 1963 : premier coup d'état ; le général Christophe Soglo renverse le Président Hubert Maga et prend le pouvoir

27 avril 1964 : déclaration d'accord de principe des deux ministres de l'éducation nationale (du Togo et du Dahomey) pour un collège universitaire unique daho-togolais

- 14 juillet 1964** : accord daho-togolais pour un enseignement supérieur commun avec la section scientifique à Porto-Novo (Dahomey) et celle littéraire à Lomé (Togo)
- 14 juillet 1965** : signature entre le Dahomey, le Togo et la France de l'accord de création de l'institut d'enseignement supérieur du Bénin (IESB) avec deux centres dont celui pour les études scientifiques à Porto-Novo et celui des études littéraires à Lomé
- 17 décembre 1967** : le commandant Maurice Kouandété organise un coup d'état et confie la formation d'un nouveau gouvernement au lieutenant-colonel Alphonse Alley
- Mai 1968** : création d'une commission nationale pour la promotion de l'université au Dahomey
- Mai et juin 1968** : expulsion massive des étudiants dahoméens des universités de Dakar et d'Abidjan
- 26 juin 1968** : des militaires regroupés au sein du Comité Militaire Révolutionnaire (CMR) confient le pouvoir au docteur Émile Derlin Zinsou.
- Du 26 novembre au 14 décembre 1968** : première "mission de l'Unesco" au Dahomey pour y étudier les conditions et possibilités de *Développement de l'enseignement supérieur*
- 6 mai 1969** : tenue de la *grande grève* organisée par l'Union Générale des Élèves et Étudiants du Dahomey (UGEED) sous le régime du président Émile Derlin Zinsou,
- Novembre-décembre 1969** : mission française, dirigée par le recteur Renaud Paulian, envoyée au Dahomey et au Togo pour le projet d'une université commune aux deux états
- Décembre 1969** : mission canadienne dirigée par Robert Ricard pour l'étude du concours que le Canada pourrait offrir au développement d'un enseignement supérieur du Dahomey ;
- 10 décembre 1969** : le président Zinsou est renversé du pouvoir par un coup d'État orchestré par le lieutenant-colonel Maurice Kouandété
- 13 décembre 1969** : le commandant Paul Émile de Souza est désigné comme président du « directoire militaire » qui doit diriger le pays jusqu'à l'organisation des élections
- 8 et 9 juillet 1970** : deuxième mission tripartite franco-daho-togolaise à Paris ayant abouti à la séparation de l'IESB en deux universités nationales (au Togo et au Dahomey) mais avec une unique administration commune de gestion
- 26 et 27 juin 1970** : commission de travail franco-dahoméenne réunie à Cotonou et à Porto-Novo avec proposition d'un second accord en enseignement supérieur au Dahomey entre la France et le Dahomey signé le 9 juillet 1970 (accord signé par le Ministre dahoméen de l'Éducation

nationale, Edmond Dossou-Yovo et par Yvon Bourges, le Secrétaire d'État français aux affaires étrangères, chargé de la coopération)

27 juillet-13 août 1970 : seconde “mission Unesco” dirigée par l’expert Michel Alliot qui a dû tenir compte de « l’intérêt marqué par la France, des accords bilatéraux déjà passés avec elle et du rôle éminent qui lui revient dans l’aide au développement de l’enseignement supérieur dahoméen »¹³⁰⁹.

21 août 1970 : le décret du Conseil Présidentiel, décret N° 70-217/CP/MEN du 21 août 1970 portant création de l’université nationale du Dahomey

28 août 1970 ; nomination par le Conseil Présidentiel, d’Édouard Adjanohoun comme premier recteur de l’université du Dahomey

26 octobre 1970 : première rentrée universitaire au Dahomey

27 & 28 octobre 1970 : grande séance de travail autour du recteur Édouard Adjanohoun à Porto-Novo pour envisager l’avenir à court et moyen terme de l’université du Dahomey

6 novembre 1970 : cérémonie solennelle de la pose de la première pierre de l’université du Dahomey à Abomey-Calavi

Janvier 1971 : organisation par l’UGEEED d’une grève scolaire et étudiante contre un projet de réforme du système éducatif en cours d’élaboration.

24 juin 1971 : première réforme postcoloniale du système éducatif du Dahomey, la “Réforme Grossetête-Dossou-Yovo”

21 & 22 août 1971 : organisation par l’UGEEED d’un séminaire qui dénonce la “Réforme Grossetête-Dossou-Yovo” comme une réforme imposée par des « “Experts Étrangers” et frauduleusement mise déjà en application »¹³¹⁰

Rentrée 1971-1972 : grève générale des élèves de lycée contre le tronc commun universitaire¹³¹¹

14 février 1972 : rencontre, à Cotonou, de la commission mixte franco-dahoméenne

7 mai 1972 : Justin Tomêtin Ahomadégbé succède à Hubert Maga, comme Président de la République, à la tête du Conseil présidentiel.

2 octobre 1972 : création du Syndicat national de l’enseignement supérieur (SNES)

¹³⁰⁹ AUP, n° 2210, *Dahomey-Développement de l’université, juillet-août 1970*, Paris, Unesco novembre 1970, p. 2, en ligne sur unesdoc.

¹³¹⁰ *Kpanlingan*, septembre 1971, n° 9, p. 2.

¹³¹¹ *Ibid.*

- 26 octobre 1972** : coup d'état militaire et proclamation de « La Révolution » par Mathieu Kérékou
- 27 octobre 1972** : formation du premier Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR)
- 30 novembre 1972** : Mathieu Kérékou prononce son *Discours-Programme* d'une *Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale*
- 30 mars 1973** : le ministre de l'Éducation nationale, Hilaire Badjogoumè, installe le Comité technique préparatoire pour la réforme de l'enseignement
- Du 14 au 28 mai 1973** : réunion d'une Commission nationale (180 délégués) de la réforme de l'enseignement et de l'éducation pour une « École Nouvelle » au Dahomey
- 30 novembre 1974** : Discours de Goho avec l'option, par Mathieu Kérékou et le GMR, de l'idéologie marxiste-léniniste comme doctrine politique
- 23 juin 1975** : Ordonnance d'Orientation de l'Éducation nationale pour la mise en application de la Réforme de l'École Nouvelle
- 30 novembre 1975** : changement de nom du Dahomey qui devient République Populaire du Bénin
- Début 1976** : changement de nom de l'université du Dahomey qui devient Université Nationale du Bénin (UNB)
- Janvier-février 1976** : descente du GMR au campus d'Abomey-Calavi pour demander aux étudiants et enseignants de l'UNB d'adhérer à l'idée de la Coopérative universitaire et d'aller dans les champs pour la production agricole
- De 1975 à 1977** : tacite résistance étudiante et enseignante à la production agricole
- 16 janvier 1977** : tentative d'agression mercenaire dirigée par le Français Bob Denard
- 19 au 23 juillet 1977** : soutenance de thèse et cérémonie officielle de sortie de la première promotion de médecins entièrement formés à l'UNB
- 31 décembre 1977** : création du Parti Communiste du Dahomey (PCD), en opposition clandestine au PRPB
- Du 31 décembre 1977 au 7 janvier 1978** : séminaire de formation patriotique et idéologique pour les étudiantes, étudiants, responsables et membres de la coopérative universitaire de l'UNB au lycée agricole Mèdji de Sékou
- 31 mars 1978 & 1^{er} avril 1978** : symposium sur la jeunesse pour l'organisation de la jeunesse révolutionnaire en République Populaire du Bénin

14, 15 et 16 juin 1979 : grève étudiante pour demander la suppression de la coopérative universitaire et l'amélioration des conditions de vie des étudiants ; grève réprimée par le régime du PRPB ; arrestation et emprisonnement de quelques étudiants et enseignants

25 & 26 août 1979 : le SNES organise une assemblée générale qualifiée de journées de réflexion « pour l'épanouissement d'un enseignement supérieur démocratique et responsable »¹³¹².

Du 12 au 14 décembre 1980 : manifestations commémoratives du dixième anniversaire de l'UNB

Rentrée 1984-1985 : libération des étudiants arrêtés en 1979 qui font leur retour sur le campus universitaire de l'UNB à Abomey-Calavi

Octobre 1984 : les étudiants revenus après leur arrestation de 1979, soutenus par d'autres militants PCDistes se font élire à 90% des postes du bureau exécutif de la coopérative universitaire

6 mai 1985 : grève générale des étudiants de l'UNB pour protester contre le régime du PRPB ; sévère répression suivie d'une chasse acharnée aux « contre-révolutionnaires »

7 mai 1985 : le président Kérékou prononce la dissolution du bureau exécutif de la coopérative universitaire des étudiants pour faute d'organisation de grève

De mai 1985 à juillet 1989 : durcissement du régime PRPB, avec une crise économique de plus en plus aiguë, et une tension socio-politique élevée

Fin 1988 : Kérékou entre en pourparlers avec le FMI et la Banque Mondiale

Fin Janvier 1989 : grève illimitée des étudiants et scolaires

Février 1989 : publication d'une *Lettre pastorale* de la Conférence des évêques du Bénin, sur la situation de crise socio-économique et politique nationale

21 avril 1989 : assemblée générale extraordinaire du SNES dont le communiqué final (signé par les 221 participants), tout en reconnaissant que les difficultés de l'État sont liées, en partie, à la crise économique internationale, accuse le régime du PRPB de mauvaise gouvernance

4 juillet 1989 : le 4 juillet, Mathieu Kérékou exhorte tous les usagers du système éducatif à « conjuguer les efforts pour valider l'année académique 1988-1989 »¹³¹³.

¹³¹² C'est le titre du document final des assises des 25 et 26 août organisés par le SNES. Cf. la page de garde du document.

¹³¹³ In *Ehuzu*, du 6 juillet 1989, p. 1,7 et 12.

6 juillet 1989 : dans un discours à la nation, Kérékou déclare que « toutes les forces vives de la nation doivent s'atteler à l'exécution correcte des tâches qu'impose l'application du Programme d'Ajustement Structurel »¹³¹⁴.

26 juillet 1989 : le comité permanent du Conseil exécutif national du PRPB abdique et « l'année scolaire 1988-1989 est déclarée blanche pour tous les établissements dont les activités pédagogiques sont restées paralysées »¹³¹⁵.

11 & 12 août 1989 : congrès du SNES au cours duquel les enseignants de l'UNB votent leur sortie historique de l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB), l'unique centrale syndicale autorisée par le régime révolutionnaire.

29 août 1989 : le président Mathieu Kérékou accorde une amnistie générale à tous les détenus politiques et aux exilés politiques

11 décembre 1989, mobilisée par les étudiants et des syndicalistes, la population de Cotonou prend d'assaut les rues de la ville et réclame la démission du régime Kérékou

Du 19 au 28 février 1990 : tenue de la Conférence des Forces Vives de la Nation (CFV)

Février 1990 à mars 1991 : transition démocratique

Du 2 au 9 octobre 1990 : tenue, à Cotonou, des États Généraux de l'Éducation (EGE)

4 avril 1991 : investiture de Nicéphore Dieudonné Soglo comme président démocratiquement élu (Mathieu Kérékou, candidat perdant se retire)

Juillet 1992 : congrès constitutif du second syndicat du supérieur, le syndicat autonome de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SYNARES)

De 1992 à 1995 : série de grèves des étudiants contre les effets du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et une probable volonté politique de privatiser l'UNB

6 avril 1996 : investiture de Mathieu Kérékou comme président de la République ; Nicéphore Soglo, candidat perdant, se retire, après une tentative de contestation des résultats

Octobre 1999 à septembre 2001 : série de grèves enseignantes, avec l'appui de mouvements étudiants, pour revendiquer le paiement de salaire à l'indice réel et pour protester contre la gestion de l'UNB telle qu'elle se passait sous le recteur Osséni Bagnan

Avril 2001 : Mathieu Kérékou est réélu pour un deuxième mandat présidentiel

¹³¹⁴ In *Ehuzu*, du 7 juillet 1989, p. 1.

¹³¹⁵ In *Ehuzu* du 27 juillet 1989, p. 1.

18 septembre 2001 : “Réforme Takpara-Sossa” avec le décret de création d’une deuxième université nationale à Parakou

Octobre 2002 : première rentrée commune des deux universités nationales dont l’une à Abomey-Calavi (UAC) et l’autre à Parakou (UP)

Annexe 2 : QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE (élaboré en mai 2013)

Je suis Aimé Frédéric Hounzandji, béninois en France, doctorant en Histoire Contemporaine à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), sous la direction conjointe d'Armelle Enders de Paris-Sorbonne (historienne du Brésil et des empires coloniaux) et de Rebecca Rogers de Paris-Descartes (historienne de l'éducation française et de la mixité).

Mon sujet de recherche est l'Histoire des universités francophones en Afrique Occidentale Française : la coopération franco-béninoise en enseignement universitaire au Dahomey-Bénin 1950-2012

Mon objectif principal est de faire l'histoire de l'enseignement universitaire dahoméen sous l'angle des relations diplomatiques entre la France et l'Afrique Occidentale française. La démarche est celle d'une histoire sociale (les acteurs et leurs rôles) qui part évidemment de l'Institut des Hautes Études de Dakar (IHED) créé en 1950 sous l'autorité de Jean Capelle alors recteur de l'académie de l'AOF. L'Institut des Hautes études a évolué pour devenir en 1957 la première université francophone de toute l'Afrique Occidentale française. L'Université du Dahomey fut créée en 1970, dix ans après l'indépendance (1er août 1960) du pays et a donc aujourd'hui plus de 40ans d'histoire.

Merci de m'aider ou pour y répondre et/ou pour une diffusion sans modération auprès d'anciens et actuels professeurs, étudiants, coopérants, membres de personnels administratifs et de services divers directement ou indirectement impliqués dans l'histoire de l'université du Dahomey devenue Université du Bénin, puis Université Nationale du Bénin et aujourd'hui l'UAC. Chacun répond aux questions de son expérience et de ses connaissances de cette histoire sociale de l'institution universitaire. Merci encore de la coopération et de l'aide à la mobilisation des personnes ressources utiles à ce chantier passionnant de recherches pour ce doctorat d'Histoire. J'ai déjà pu avoir des entretiens avec des acteurs comme les professeurs Jean Pliya, Pierre Mêtinhoué, Issifou Takpara, Robert Dossou, Théodore Holo, Maxime Da Cruz, , Messieurs Akindès Sylvain, Alladatin Orden, Zoffoun Justin, Théodore Sossouhounto, Docteur Do Régo, Docteur Paul Ayémona, Romuald Michozounon,... Par ailleurs, j'ai encore le projet d'obtenir un rendez-vous d'entretien avec des personnalités comme Pierre Osho, Paulin Hountondji, Vincent Guézodjè, Honorat Aguessy, Mathieu Kérékou, Brice Sinsin, Michel Vidégla, Karl Ahouansou, Thérèse Waounwa, Christophe Kougnizondé, ALIHONOU, TOUKOUROU, AWOUANOU, AKPO....Et les pères PENOUKOU, QUENUM, et AGOSSOU pour l'histoire de la structuration régionale de l'UCAO actuelle. Merci de tout cœur

Question 1 : Identité

***Obligatoire** Nom

***Obligatoire** Prénom(s)

***Obligatoire** Profession ou statut actuel

Année de naissance

Lieu de naissance

Profession du père

Profession de la mère

Question 2 : Cours universitaire

***Obligatoire**

En quelle année avez-vous obtenu votre baccalauréat ?

***Obligatoire** Quelle est la série de votre baccalauréat ?

- A
- B
- C
- D
- E
- F
- G
- Autre :

***Obligatoire** Quel est l'établissement où vous avez eu le baccalauréat ?

***Obligatoire** Quel est la ville de l'établissement où vous avez eu le Bac ?

***Obligatoire** Quelle a été votre mention de baccalauréat ?

- Passable
- Assez Bien
- Bien
- Très Bien

***Obligatoire** Avez-vous étudié à l'Université du Dahomey, ou Université Nationale du Bénin, ou Université d'Abomey Calavi ?

- Oui
- Non

Si oui, sur quelle période ?

***Obligatoire** Quel est votre dernier diplôme obtenu dans cette université ?

• Licence

• Maîtrise

• DEA

• Master

• Doctorat

• Autre :

***Obligatoire** Avez-vous fréquenté d'autres établissements d'enseignement supérieur ?

• Oui

• Non

Si oui, lesquels avec les précisions des années d'études ?

***Obligatoire** Parmi les recteurs, doyens/vice-doyens de départements ou de facultés, directeurs d'Ecoles universitaires et enseignants, y en a-t-il qui ont marqué selon vous l'histoire de l'université?

• Oui

• Non

Si oui, lesquels ?

Citez des dates et faits qui illustrent votre opinion

***Obligatoire** Parmi les étudiants, en connaissez-vous qui ont marqué l'histoire de l'université ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

Citez quelques dates et faits qui illustrent votre opinion

Question 3 : Environnement social et politique

***Obligatoire** Comment était composé le monde des étudiants ?

	Pas du tout	Peu	Beaucoup	Majorité
Présence d'étrangers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fils et filles de cadres et personnalités politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enfants de pauvres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Filles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garçons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

De quels pays provenaient essentiellement les étudiants étrangers ?

***Obligatoire** Quelles sont les facultés ou écoles universitaires à gros effectifs ?

Quelles sont les facultés ou écoles universitaires où les études vous paraissent les plus sérieuses ?

***Obligatoire** Avez-vous entretenu des contacts avec des étudiants d'autres universités ?

- Oui
- Non

Si oui, d'où ?

- D'Afrique Francophone
- D'Afrique Anglophone
- D'Europe
- Autre :

Quels sont alors ces contacts et quel est le résumé du contenu de vos échanges ?

***Obligatoire** Avez-vous des convictions politiques qui ont porté votre cursus universitaire ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

***Obligatoire** Avez-vous entretenu une conviction religieuse pendant vos études universitaires ?

- Oui
- Non

Si, oui laquelle ?

Pourquoi avez-vous tenu à cette conviction religieuse ?

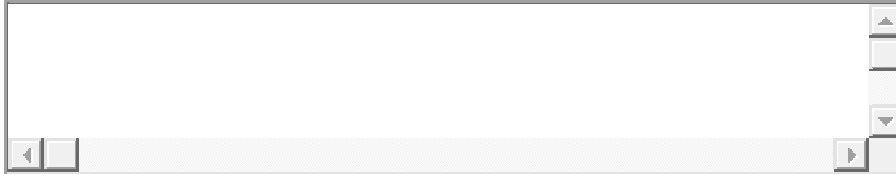
Questionnaire 4: L'Université au fil de l'Histoire Politique du Dahomey-Bénin

***Obligatoire** Pendant la période révolutionnaire marxiste (1972-1989), l'Université était-elle dans les priorités politiques ?

- Oui

- Non
- Aucune idée

Si OUI ou NON, Merci d'expliquer votre point de vue



***Obligatoire** L'avènement du régime démocratique (1990, ...) a-t-il apporté un plus à l'enseignement supérieur béninois ?

- Oui
- Non

Si oui, quels apports ?



***Obligatoire** Selon vous l'enseignement supérieur privé est-il nécessaire et utile dans le paysage béninois actuel ?

- Oui
- Non

Merci d'expliquer votre réponse



***Obligatoire** Comment apprécieriez-vous le système universitaire national au Bénin ?

- Bien

- Plutôt Moyen
- Mauvais
- Très Bien

***Obligatoire** Diriez-vous qu'il est bon de faire ses études universitaires au Bénin ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

Auriez-vous préféré un autre pays d'Afrique ?

- Oui
- Non
- Pas forcément

Si oui, lequel ?

***Obligatoire** Est-il mieux pour un béninois de faire ses études universitaires en Occident ?

- Oui
- Non
- Pas forcément

Si oui, où ?

Pourquoi ?

***Obligatoire** Que conseillerez-vous comme filière et lieu d'études universitaires à un jeune bachelier béninois de cette année ?

***Obligatoire** A votre connaissance, la France vient-elle en aide à l'Enseignement Universitaire Béninois ?

- Oui
- Non
- Aucune idée

si oui ou non, Veuillez expliquer votre réponse.

***Obligatoire** Connaissez-vous des noms de chefs d'Etat, ministres (et directeurs de cabinet) de l'enseignement supérieur, des coopérants, diplomates, experts de l'UNESCO, étudiants... qui ont marqué le paysage universitaire du Bénin ?

- Oui
- Non

Si oui, merci d'en citer

***Obligatoire** Et vous-même, vous sentez-vous avoir été acteur de cette histoire de l'Université du Dahomey, Université Nationale du Bénin, Université d'Abomey Calavi ?

- Oui
- Non

Si oui, expliquez comment

Question 5 : Apports Supplémentaires

***Obligatoire** Suggérez-vous des personnalités ou personnes pour cette enquête d'histoire ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

***Obligatoire** Avez-vous des photos, cd audio, documents d'archives ou autres à verser pour donner une valeur historique à certaines de vos réponses ?

- Oui
- Non

Si oui, je vous prie de bien vouloir m'en indiquer la nature ou me contacter :
aime.frede@gmail.com / 0033616765034

Votre adresse mail s'il vous plaît

Votre numéro de téléphone si vous voulez bien

**UN SINCÈRE ET PLEIN MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ A CE QUESTIONNAIRE
POUR FAIRE ENSEMBLE L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU
DAHOMEY-BÉNIN EN AOF.**

Annexe 3 : Répartition thématique des 42 entretiens menés (Pour consulter la transcription non exhaustive ou le format audio complet, prendre contact avec l’auteur du travail)¹³¹⁶

1- Histoire des mouvements étudiants et/ou d’opposition aux régimes politiques

- 1- Aboubakar Baparapé (ancien militant étudiant opposant au régime révolutionnaire)
- 2- Alain Adihou (ancien responsable étudiant de coopérative universitaire)
- 3- Eugénie Dossa Quenum (ancienne militante de l’UGEEED des années 1965-1969)
- 4- Léon Yéломè (ancien militant étudiant opposant au régime révolutionnaire)
- 5- Narcisse Djêgui (ancien militant et président de l’UGEEED)
- 6- Oka Adjinda (ancien opposant au régime révolutionnaire)
- 7- Orden Alladatin (ancien militant étudiant opposant aux privations politiques des libertés)
- 8- Paul Ayémona (président fondateur de l’EACE)
- 9- Séraphin Agbahoungbata ancien étudiant militant et ancien responsable étudiant opposant au régime révolutionnaire et formes de privation politique des libertés
- 10- Sébastien Dossa Sotindjo¹³¹⁷(sympathisant et non adhérent du mouvement PCD, ancien militant et opposant au régime révolutionnaire)

2- Histoire de l’éducation et de l’université du Dahomey-Bénin

- 11- Adrien Huannou (enseignant de lettres et ancien doyen de faculté)
- 12- Georges Guédou (enseignant de lettres et cadre des réformes éducatives)
- 13- Honorat Aguessy (enseignant de sociologie et ancien doyen de faculté)
- 14- Jean Pliya (enseignant de géographie et ancien doyen de faculté, ancien vice-recteur et recteur)
- 15- Jean Roger Ahoyo (enseignant de géographie et ancien responsable de département)

¹³¹⁶ Le texte des transcriptions est encore “brut”, sans aucune amélioration littéraire. C’est une transcription au son de l’enregistrement réalisé. Le style relève donc d’un langage oral parfois incompréhensible pour tout autre lecteur que l’auteur de l’enregistrement et le locuteur.

¹³¹⁷ Ayant eu plusieurs entretiens avec Sébastien Sotindjo, il apparaît nécessaire de le situer dans deux catégories. C’est pour cela que ce nom est revenu deux fois

16- Lydie Akibodé Pognon (enseignante et ancienne directrice de l'ENAM et ancienne étudiante de Dakar, années 1968)

17- Michel Vidégla (enseignant d'histoire dès les années 1976)

18- Pierre Claver Okoudjou (enseignant de philosophie au secondaire, ancien directeur général du ministère de l'enseignement moyen général, un des concepteurs de « l'école nouvelle », cadre des réformes éducatives, membre du Conseil national de l'éducation)

19- Robert Dossou (enseignant de droit et ancien doyen de faculté)

20- Théodore Sossouhounto (bibliothécaire et personne-ressource de l'histoire de l'université)

3- Histoire de la faculté de médecine de l'université du Dahomey-Bénin

21- Angèle Nouratou Do Rego (ancienne étudiante, première promotion)

22- Eusèbe Alihonou (Ancien enseignant, pionnier et doyen de faculté)

23- Issifou Takpara (ancien étudiant et responsable étudiant, première promotion)

4- Syndicalisme et militantisme en milieu universitaire du Bénin

24- Bellarmin Codo (enseignant d'histoire et militant syndicat du supérieur)

25- Bureau des étudiants (groupes d'étudiants)

26- Fulgence Afouda (enseignant et responsable de syndicat du supérieur)

27- Jean Houndagba (enseignant de géographie et militant syndicat du supérieur)

28- Sébastien Sotindjo (enseignant d'histoire et acteur de soutien au militantisme)

5- Regards croisés sur la vie de l'université

29- Aimée et Hervé (responsables d'amphi)

30- Barnabé Dènon (DE UUC-UCAO = Directeur des études de l'unité universitaire de Cotonou-Université catholique de l'Afrique de l'Ouest)

31- Brice Sinsin (recteur en 2014)

32- Comité de gestion des lignes de bus universitaire (2014)

33- Herviline Brousse (responsable de CampusFrance Cotonou en 2014)

34- Ibrahima Diop Gaye (enseignant à Dakar, 2^e promotion, université Senghor d'Alexandrie)

35- Maxime da Cruz (vice-recteur en 2014)

36- Nestor Zoffoun (chargé du programme et des diplômes en 2014)

37- Novat Kpoda (Président UUC-UCAO en 2014)

- 38- Pasteur Akpo (ancien étudiant ; enseignant en économie)
- 39- Pierre Mêtinhoué (enseignant-chercheur en histoire, ancien chef du département d'histoire et d'archéologie)
- 40- Élie Koffi Azandégbé (enseignant de chimie et physique)
- 41- Pierre Onidjè Agbani (responsable du jardin botanique de l'université)
- 42- Responsables de l'EACE 2014 (Ensemble artistique et culturel des étudiants)

Annexe 4 : Une biographie de Jean Capelle

LE RECTEUR JEAN CAPELLE

Né le 16 mars 1909 à Calès (Dordogne), Jean Capelle entre à l'École des Mines de Paris, puis à l'ENS de la rue d'Ulm. Major de l'agrégation de mathématiques en 1933, il consacre sa thèse de doctorat en 1938 à la « Génération des engrenages par la méthode des roulettes » et travaille d'abord chez Citroën à la conception d'une boîte de vitesses pour la 2 CV.

Professeur de mathématiques élémentaires à Orléans, chercheur au CNRS, puis professeur de mathématiques spéciales à Toulouse, il est appelé en 1942 par la Faculté des Sciences de Nancy qui lui confie en 1944 la direction de l'Institut Électrotechnique (maintenant ENS d'Électricité et de Mécanique). Ses qualités d'administrateur dynamique lui valent alors d'être choisi pour le poste de directeur général de l'enseignement en AOF.

Entre ses deux séjours à Dakar — objet du présent récit —, il exerce les fonctions de recteur de l'Académie de Nancy qu'il marque essentiellement par la création de l'Amicale des Recteurs, du Centre européen universitaire et du Centre universitaire de coopération économique et sociale.

En 1957, il construit en 8 mois l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, qu'il dirige jusqu'à sa nomination au ministère, avant d'en présider le conseil d'administration.

Directeur général de l'organisation et des programmes scolaires au ministère, du 1^{er} mars 1961 à décembre 1964, il est l'artisan de la mise en application de la réforme Berthoin du 6 janvier 1959 portant à 16 ans l'âge de l'obligation scolaire.

Maire pendant 22 ans de sa commune dont il restaure le riche patrimoine historique, député de Bergerac de 1968 à 1973 et rapporteur du budget de l'Éducation nationale, Jean Capelle a aussi effectué de nombreuses missions à l'étranger, pour l'UNESCO, l'OCDE et le Conseil de l'Europe.

Outre de nombreux articles et publications, il a publié plusieurs ouvrages sur les engrenages ou sur l'éducation (*l'École de demain reste à faire*, *Contre le baccalauréat, Éducation et Politique*), a fondé en 1957 la revue « *Vita Latina* », et dirigé en 1960-63 la rédaction du tome 13 de *l'Encyclopédie*.

Les qualités exceptionnelles de l'homme, du scientifique et de l'administrateur ont été honorées du Prix Fourneyron de l'Académie des Sciences en 1946, du titre de sénateur d'honneur de l'Université technique de Karlsruhe, de docteur honoris causa de l'Université du Michigan, et du grade de Commandeur de divers Ordres nationaux étrangers (Luxembourg, Sénégal) et de la Légion d'Honneur.

Universitaire d'une honnêteté intellectuelle reconnue, Jean Capelle marqua par son rayonnement et son désintéressement tous ceux qu'il rencontra au long de sa vie. Mais la noblesse et le prestige que chacun lui reconnaissait s'accompagnaient toujours de l'effacement de sa personne devant sa fonction.

Source : Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala-ACCT 1990, P. 12.

Annexe 5 : Un extrait de Dakar Étudiant titré « Pour un enseignement de qualité à Dakar :
Hommage des étudiants à un éminent professeur de Médecine »

POUR UN
ENSEIGNEMENT
DE QUALITE A
D A K A R
HOMMAGE
AU PROFESSEUR TAYEAU

Après le séjour solair de Mr. BIRBIS, l'Ecole Préparatoire de Médecine et de Pharmacie a pu s'honorer de la présence d'un vrai professeur : celui de Biochimie de la Faculté de Médecine de Bordeaux, Mr. TAYEAU.

Cet hommage rendu à Mr. TAYEAU par les Etudiants en Médecine illustre une fois de plus notre souci d'objectivité en même temps qu'il dénonce le jeu de ceux qui veulent nous faire prendre pour des étoiles certains de nos chargés de Cours qui, on le sait, ne peuvent avoir de place nulle part ailleurs que dans la poubelle commune : l'Afrique Noire Française.

Quand, en plus des qualités intellectuelles et morales qu'implique le titre de savant, un homme possède le rare mérite d'être un pédagogue on ne peut plus averti, il devient concevable que cet homme puisse dispenser un enseignement de qualité exceptionnelle et c'est le cas d'un professeur aussi brillant que charmant, Monsieur le Professeur François TAYEAU.

Comment en effet passer sous silence cette chose extraordinaire qui a fait le réconfort et la grande joie des étudiants en Médecine de Dakar ? Un éminent professeur dont nous annonçons l'arrivée dans le numéro précédent, un professeur simple, modeste extrêmement ton a conquis en un seul jour toute notre estime et toute notre sympathie. C'est merveilleux d'entendre les commentaires que suscite parmi les étudiants, l'impression produite par le nouveau professeur. Et ces commentaires fusent de toutes les bouches et de tous les coins : de l'hôpital, de l'école de Médecine, de l'Internat de Fanr, du restaurant et du car des étudiants.

(Suite page 17)

HOMMAGE A M. LE PROFESSEUR TAYEAU

SUITE

- Oh, comme c'est merveilleux s'exclame l'un ! Voilà réellement ce qu'on appelle un cours ; le professeur commençant par nous dire "tout le plaisir qu'il avait d'être parmi nous", la manière dont il a spontanément accouru vers nous, nous a indiqué tout d'abord le "menu"

- le programme - et le plan qu'il nous proposait pour l'épuiser. Le cours est divisé en chapitres et en sous-chapitres pour en faciliter la compréhension à l'étudiant. L'avantage de ces dispositions est que l'étudiant sait où il va ; à la fin de chaque conférence, je me sens en suspens et j'ai hâte de revoir le professeur pour n'être pas tenu plus longtemps.

- Ce que j'admire par dessus tout raconte un autre, c'est la façon prodigieusement intéressante dont il présente les choses. C'est un véritable art ! Les problèmes les plus délicats sont tour à tour posés et résolus, à la lumière de leur développement historique et grâce à une démonstration simple et satisfaisante. Le cours est vivant et extrêmement captivant ; on a l'impression parfois d'un véritable "drame".

- Camarades, je me demande comment on peut "jongler" de la sorte avec les formules sans avoir avec soi le moindre papier. Et puis, quelle diction charmante ! Il y a donc sur la terre des personnes capables de parler d'une manière claire et distincte sans jamais bredouiller. On se croirait enfin en présence d'un professeur de Français ! Par des apostrophes aussi énergiques que courtoises, il nous invite à étudier avec lui tel ou tel fait chimique ; il en donne un exposé aussi suave que limpide. Je suis le cours du début à la fin sans la moindre fatigue, je le comprends et je le copie entièrement.

- Une chose qui m'a particulièrement frappé, c'est le souci que notre professeur a de ses élèves. Il ne commence pas son cours quand un camarade est en retard. Bien qu'il doive faire en un mois le programme d'un semestre, il va très lentement. Il règle en regardant nos visages, le débit de ses paroles. Il devine nos difficultés, devance nos objections. Ecrit-il une formule compliquée, désigne-t-il un corps au nom rébarbatif ? Il s'en excuse, et

d'ailleurs il nous répète à longueur de journée que, tenant à nous faire un cours absolument complet il ne nous demande cependant que de retenir des choses simples, bien établies et sur lesquelles il insiste volontiers.

Bref, on ne saurait énumérer tous les petits gestes de bonté et de charité, toutes les paroles affectueuses qui témoignent et trahissent à chaque moment l'indulgence du professeur TAYEAU et le souci constant qu'il a d'épargner à ses élèves toute difficulté, si petite soit-elle.

- Monsieur TAYEAU est l'ami de tout le monde - Il cause volontiers avec tous ses élèves - sans faire la moindre distinction entre les Africains et les Européens, bien sûr ! et il salue le premier ceux d'entre nous qu'il rencontre en ôtant même sa coiffure et en souriant ; il taquine les étudiants qui allument des cigarettes longues pendant les minutes de récréation. On dirait même que les murs des amphithéâtres souvent complices de nos malheurs à cause des phénomènes de résonance dont ils sont le support se taisent et se figent par une sorte de respect et d'admiration pour écouter eux aussi un professeur aussi agréable et tels qu'ils n'en ont jamais vu. A moins qu'il n'y ait là un secret, un secret ignoré des professeurs de physique, de physiologie et d'histembryo de Dakar...

Mais peut-on rapporter tout ce que disent les étudiants ?

- Je te jure, on ne peut pas faire mieux !

- Il n'y a pas 2 professeurs comme lui en France !

- Comment, ces gens de l'Institut nous font voir de pareils prof. et ils veulent après nous maintenir ici ! Voilà au moins qui n'a rien à voir avec la horde des petits "Ponocrates" nouveaux qui lisent on haletant d'une façon inintelligible, inintelligente, sans la moindre explication le fruit de leurs compilations tant diurnes que nocturnes. Pauvres cerveaux abrutis par les veilles ! Je plains surtout celui qui enseigne la biophysique médicale sans avoir jamais endossé la blouse de biologiste ni même - la chose est à peine croyable ! le scandale

(suite page 18)

le est vraiment unique et exorbitant-
 la blouse de médecin - Comment, s'éton-
 ner dès lors qu'il nage toujours et
 qu'il en soit à confondre des mots au-
 si différents qu' "hémotase" et "hé-
 matose" ? de la bonne volonté oui ; de
 la compétence véritable ? point,

Et dire que M. SENGHOR qui aurait
 dû nous défendre trouve que nous som-
 mes "injurieux" quand nous dénonçons ces
 choses ; il était présent le jour où
 MM. BINET, PORTMANH, CAMERLYNCK, Paul
 BECHARD déclaraient dans de trop beaux
 discours que l'enseignement dispensé à
 Dakar ne devra en aucune façon être un
 enseignement au rabais. Il était bien
 présent et nous espérons tous qu'il
 aurait le maximum de vigilance possible
 pour faire respecter ces promesses.

Pourquoi fait-il des déclarations ta-
 pageuses si son action ne se conforme
 pas aux aspirations de toutes les cou-
 ches sociales du pays ; il ne veut pas
 tenir compte de la bonne formation de
 l'élite intellectuelle et un seul jour-
 nal - nous lui en sommes bien gré - a,
 dans la presse locale, soutenu nos lé-
 gitimes revendications. M. SENGHOR nous
 a trahi à Dakar devant le Grand Con-
 seil ; il nous a trahi en France de-
 vant le Ministère et les Autorités Uni-
 versitaires. Qui trahit la Jeunesse de
 ce pays trahit l'Afrique ; qui trahit
 l'Afrique manque de dignité. M. SEN-
 GHOR s'est-il seulement donné la peine
 de faire la moindre démarche pour con-
 trôler les déclarations que nous avons
 faites dans notre lettre ouverte ; non !
 Nous avons traité d'incapables les prof.
 de Dakar ; cela n'est pas une injure ;
 c'est la vérité objective. Il est "
 inadmissible" et honteux que des hommes
 qui ont passé un certain temps sur
 les bancs de l'école ignorent totale-
 ment certains principes pédagogiques
 absolument rudimentaires. Tous les étu-
 diants sont d'accord pour reconnaître
 que beaucoup de prof. à Dakar sont in-
 compétents et ceux qui les traitent de
 incapables ne sont pas ceux qui les su-
 bisent. Les "hautes instances univer-
 sitaires de la Métropole" auront-elles
 le front de révolter toujours la jeu-
 nesse par des affirmations monstrueu-
 ses contredites par les réalités quo-
 tidiennes ?

Le problème en tout cas reste entier
 Et que ne dit-on encore ? Mais lais-
 sons là ces beaux plaidoyers si véridi-
 ques en nous excusant de nous être at-

tardés sur eux. Nous nous sommes in-
 volontairement écartés de notre propos
 mais n'est-ce pas la comparaison qui
 dégrade l'âne ? - qui est essentielle-
 ment de témoigner par de bonnes paro-
 les toute notre amitié, notre estime
 et notre gratitude à Monsieur le Pro-
 fesseur TAYEAU.

En écrivant ces lignes nous sommes
 absolument certains d'exprimer l'opi-
 nion de tous nos camarades d'avoir rap-
 porté fidèlement les propos de certains
 d'entre eux et d'avoir enfin leur très
 vive approbation. Homme d'une très hau-
 te conscience morale, très intéressé
 par l'Afrique et même très attaché à
 elle - n'a-t-il pas mérité parmi ses
 collègues le surnom de "Tayeau l'Afri-
 cain" ?

Monsieur le Professeur s'interroge-
 ra peut-être sur la satisfaction mora-
 le qu'il devra tirer de l'accomplisse-
 ment de sa mission à Dakar. Il se de-
 mandera peut-être si ses élèves ont
 été contents de son cours et cela, mal-
 gré les marques de notre sincère atta-
 chement dont il a bénéficié d'une fa-
 çon si privilégiée. En lisant ces mots
 au laboratoire qu'il a sévère de sa pré-
 sence pour nous être utile et dont il
 a cependant continué à diriger les re-
 cherches, à la Faculté de Médecine où
 ses élèves bordelais ont eu hâte de le
 voir ou au milieu de sa famille qu'il
 n'a pas hésité à quitter pour venir
 vers nous, puisse-t-il comprendre à
 quel point nous sommes satisfaits de
 lui et de son magnifique dévouement
 auquel nous sommes si sensibles.

Si l'Institut des Hautes Etudes do-
 vait se ressaisir et survivre à sa
 faillite actuelle, si la Faculté de
 Médecine de Dakar devait recevoir ces
 professeurs authentiques, il nous se-
 rait certainement permis de souhaiter
 que toutes les conditions nécessaires
 à cela soient réalisées pour que la no-
 ble, attachante et sympathique figure
 de Monsieur Francis TAYEAU qui honore
 si bien la véritable France y trouve
 une place de choix pour dispenser cet
 enseignement exceptionnel qui fait
 tout le prestige des Universités Métro-
 politaines.

A B O N N E Z V O U S

Annexe 6 : Les accords du 13 septembre 1968 entre l'UDES et le Gouvernement Senghor

Communiqué final de la rencontre du 13 septembre 1968 entre le gouvernement du Sénégal et l'Union démocratique des étudiants sénégalais (UDES).

À la suite de la Conférence qui, les 5 et 6 septembre 1968 avait réuni une délégation du gouvernement et une délégation de l'Union démocratique des étudiants sénégalais (UDES), en présence d'une représentation de l'Union Nationale des Travailleurs du Sénégal (UNTS) et de la Fédération National des Parents d'Élèves du Sénégal (FENAPES), l'UDES après avoir donné son accord sur les 7 premiers points contenus dans la plate-forme de discussions conjointement présentée par la délégation UNTS-Parents d'Élèves, avait demandé un délai de trois jours pour soumettre à son conseil d'administration l'examen du 8^e point ayant trait à l'ouverture partielle et progressive de l'Université de Dakar. La réponse de l'UDES en date du 10 septembre 1968 a été communiquée au gouvernement du Sénégal. Dans cette réponse, l'UDES assortit son accord sur le 8^e point de la satisfaction de 10 conditions.

Ce jour, 13 septembre 1968, une délégation du gouvernement du Sénégal a rencontré une deuxième fois, une délégation de l'UDES en présence d'une représentation de l'UNTS et de la FENAPES. Après une discussion approfondie de la réponse de l'UDES, discussion empreinte de cordialité, de franchise, et de la volonté manifeste d'aboutir à une solution heureuse de la crise de l'École sénégalaise, l'accord suivant a été réalisé :

1°/ Le gouvernement sénégalais s'engage à garantir la continuité des études de tous les étudiants sénégalais inscrits à l'Université de Dakar au cours de l'année 1967-68. Le gouvernement s'engage par ailleurs, dans la limite de ses compétences, à garantir la continuité des études des étudiants non sénégalais.

2°/ Le gouvernement du Sénégal s'engage à garantir la liberté d'inscription à tous les étudiants dans le cadre des enseignements maintenus à Dakar.

3°/ Le gouvernement du Sénégal s'engage à assurer dans les facultés les enseignements et cours suivants, en plus de ceux officiellement retenus :

- a) la réouverture des maîtrises de Lettres et de Sciences, des licences d'enseignement maintenues à Dakar.

b) la première et la deuxième années de licence de Droit et de Sciences économiques seront réouvertes. Par ailleurs, des cours magistraux et des conférences seront organisés à l'intention des étudiants de première et deuxième années de capacité.

4°/ Le gouvernement du Sénégal s'engage à assurer le fonctionnement normal du Centre des œuvres universitaires de Dakar.

5°/ Le gouvernement du Sénégal s'engage à recevoir une délégation d'élèves en vue d'examiner les revendications de ces derniers. Il a décidé, par ailleurs, de convoquer dans les meilleurs délais, la commission nationale comprenant les parents d'élèves, les professeurs, les travailleurs, les élèves et les gouvernements en vue d'examiner les problèmes qui se posent dans les divers établissements secondaires du pays.

6°/ Le gouvernement sénégalais s'engage à garantir la participation effective des représentants de tous les étudiants de Dakar à l'élaboration de la réforme de l'Université.

7°/ Le gouvernement sénégalais assure aux étudiants la réintégration de la Cité Universitaire au moins un mois avant les examens.

8°/ Le gouvernement du Sénégal s'engage à payer immédiatement aux étudiants boursiers les deux dernières mensualités de bourses de l'année 1967-68.

À la suite de l'accord réalisé, l'UDES accepte la réouverture partielle et progressive de l'Université de Dakar et s'engage à lever les mots d'ordre :

- de grève générale des cours et des travaux pratiques,
- de boycott des examens,
- de boycott des bourses pour l'étranger.

Les deux délégations se félicitent de l'esprit de compréhension et de responsabilité dont les débats ont été empreints tout au long des négociations. Elles s'engagent à œuvrer à la détente sociale et à créer les conditions d'une rentrée scolaire et universitaire normale.

Fait à Dakar, le 13 septembre 1968.

Ont signé :

Pour l'UDES, Mbaye Diack, Président de l'UDES

Pour le Gouvernement, Emile Badiane, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Source : Abdoulaye Bathily, *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Collection Afrique Contemporaine, Volume 15, Paris, Chaka 1992, p. 110 & 111.

Annexe 7 : Personnalités rencontrées par la mission Unesco en décembre 1968

Liste des personnalités rencontrées (dans l'ordre alphabétique)

M. Antoine AGOSSA, Me François AMORIN, M. Moussa BABONI, M. Daouda BADAROU, M. Yacoub Fred BARRA,	Préfet d'Abomey Bâtonnier de l'Ordre des avocats, Cotonou Sous-Préfet de Djougou Ministre des Affaires étrangères Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco
M. BARRIER,	Directeur du Plan Dahomey de l'Union Suisse des Coopératives de Consommation
M. Moumouni BATOKO, Père J. de BENOIST, M. CHABI Mama, Capitaine CHABI, M. André CHEKPO,	Assistant d'élevage de la Ferme Okpara Centre culturel catholique, Cotonou Ministre de l'Education nationale Commandant du Centre militaire de Parakou Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale
M. Tahirou CONGACOU, M. le Conservateur M. Jean-Pierre DAGORN, M. DENEUFBOURG, M. le Directeur	Président du Conseil économique et social du Musée d'Ethnographie de Porto Novo Capitaine médecin militaire, Cotonou Conseiller technique au Ministère du Plan de la Société dahoméenne pour le Kéna (SODAK) Abomey
M. René DUBREUIL, M. Justin DURAND, M. EL HADJ BONI, M. Emmanuel FANYON, M. Théodore FOLLY,	Directeur de l'Enseignement technique Secrétaire de l'Institut du Bénin Délégué, maire de Parakou Vice-Président du Conseil économique et social chargé de Cabinet au Ministère de l'Education nationale
M. FOUGEROLLES,	Directeur de l'Ecole des Sciences de l'IESB, Porto Novo
M. Stanislas GANDEMEY,	Directeur de l'Institut de Recherche agricole tropicale (IRANT), Iua
M. GEORGI, M. Paul GILLOUX,	Ambassadeur de France Directeur de la Succursale de Cotonou de la Banque Nationale de Paris
M. GLELE, M. Rogatier GNANIH, M. GNIMAGNON, M. GOUDOU,	Ministre de l'Agriculture Secrétaire général du Ministère du Travail Sous-Préfet de Nikki Ingénieur, Chef du Service Urbanisme et Habitat, Direction des Travaux publics, Cotonou
M. Jean-Marie GUISE	ancien directeur de l'Ecole des Sciences de l'IESB, Porto Novo

M. Arouna IDRISOU, M. Jean-Louis IMBACH,	Préfet de l'Atacora Maître de Conférences à l'Université de Montpellier (Chimie)
M. Stanislas KPOGNON, M. Marcel LAFITTE,	Ministre de l'Economie nationale Directeur de la Compagnie française pour le Développement des Fibres textiles (C.F.D.T.)
M. Jean-Pierre LANGEVIN, M. Leonard MABUDU,	Magistrat, Cotonou Directeur général de la Société na- tionale des Huileries du Dahomey
M. Albert MENSAH,	Directeur de l'Ecole Normale F.Nadjo, Porto Novo
M. Pierre MOREL,	responsable de l'Aide coopérative Suisse au Dahomey
M. Jean OGOUDAH,	Secrétaire principal du Centre d'En- seignement scientifique (C.E.S.) de Porto Novo
M. d'OLIVEIRA, M. Albert OUASSA,	Directeur du Musée d'Abomey Ministre du Travail et de la Fonction Publique
M. le Proviseur M. Franz RECKTENWALD, Le prince SAGBADJOU, M. Karl SCHAEFFNER, M. SEROKPERA, M. Jean SERVONNAT,	du Lycée Béhanzin de Porto Novo Contrôleur technique du FED dernier fils survivant du roi GLELE ingénieur, Travaux publics Chef supérieur Bariba, Nikki Conseiller technique du Ministère du Travail et de la Fonction publique (expert B.I.T.)
M. Auguste Francis da SILVEIRA,	Chargé de l'Accueil au Ministère de l' Education nationale
M. le Sous-Préfet M. Robert TAGNON, M. TAILLEUR,	de Bembéréké Secrétaire général du Plan Chef de la mission d'Aide et de Coopé- ration (M.A.C.)
M. Maurice THOMAS, M. Paul VERDIER,	Sous-Préfet de Natitingou Directeur de l'Ecole des Lettres et Sciences humaines de l'IESB, Lomé
M. C.M. WRIGHT,	Représentant Résident, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Dahomey
M. Pierre YERIMA, Dr. Emile Derein ZINSOU,	Préfet du Borgou, Parakou Président de la République du Dahomey

Membres de la Commission Nationale chargée de l'Etude du Projet de Créa-
tion de l'Université Dahoméenne :

PRESIDENCE REPUBLIQUE

M. Paul GONCALVES	Inspecteur des Finances - Conseiller Technique à la Présidence de la République
-------------------	---

AFFAIRES ETRANGERES

M. Tiamiyou ADJIBADE
Mme Bernardine do REGO

Secrétaire des Affaires étrangères - Directeur
des Organisations internationales
Secrétaire des Affaires étrangères - chargée
des relations consulaires

FINANCES

M. Florent YEHOUESSI

Administrateur - Conseiller Technique au
Ministère des Finances

EDUCATION NATIONALE

Mme Micheline ADOTEVI
MM. Stanislas ADOTEVI
Roger AHOYO
André CHEKPO
Joseph DEGLA
Adrien DJIVO
Richard DOGBEH
Moubachirou GBADAMASSI
Cyprien QUENUM

Professeur de Sciences Naturelles, en service
à l'IRAD
Professeur de Philosophie - Directeur de l'
IRAD
Professeur d'Histoire et de Géographie Lycée
Béhanzin
Professeur de Lettres Modernes - Secrétaire
Général du Ministère de l'Education Nationale
Professeur de Lettres Classiques (Syndicat
Dahoméen de l'Enseignement Secondaire)
Professeur d'Histoire et de Géographie en
service à l'IRAD
Chargé de Recherches (Psycho-Pédagogie) à
l'IRAD
Professeur de Physique au C.E.S.
Professeur Agrégé Médecine - Université de
Dakar

DEVELOPPEMENT RURAL

MM. Bruno AMOUSSOU
Pierre COCO
Charles GOMEZ

Ingénieur Agronome - Président directeur
général de la SONADER
Chargé de Recherches (Sociologie) en service
à la SONADER
Docteur Vétérinaire - Secrétaire Général du
Ministère du Développement Rural et de la
Coopération

DEVELOPPEMENT ET CULTURE

6, rue de l'Espérance
B.P. 267. Tél.26-04

COTONOU

Rencontre du mardi 10 décembre 1968
avec la Mission de l'Unesco sur le
problème de l'Université

PARTICIPANTS

MM. Vincent ADJANOHOON, Barthélemy ADOUKONOU,	prêtre, directeur du Collège Père Aupiais prêtre, professeur au Collège Père Aupiais, Cotonou
Gaston AGBOTON,	professeur de lettres au Lycée technique de Cotonou
François AMORIN, Joseph de BENOIST,	batonnier de l'Ordre des avocats prêtre, adjoint au directeur des Oeuvres catholiques pour le diocèse de Cotonou
Joseph CODJA, Virgile COMLAN, Michel DETIEN,	médecin-chef de la Z.D.E.R.O. technicien de radiodiffusion ingénieur à la Radiodiffusion du Dahomey
Mme Michèle GNONLONFOUN, MM. Joseph GNONLONFOUN, Paul GONCALVES, François GRIMAUD, Georges HOUNYEME,	professeur magistrat inspecteur des finances magistrat
Guy POGNON,	prêtre, directeur national de l'ensei- gnement catholique du Dahomey directeur général de la Banque de Dévelop- pement du Dahomey
Robert SASTRE,	prêtre, directeur national des Oeuvres catholiques du Dahomey
Emmanuel TETEGAN,	directeur de l'Office des Postes et Télécommunications
Gratien VARANGO,	médecin-chef du Centre de Phtisiolo- gie de Porto-Nevo.

Source : AUP, n°1145, *Rapport de mission : Dahomey, développement de l'enseignement supérieur Unesco*, Paris 1969, p. 68-71, en ligne sur *unesdoc*.

Annexe 8 : Exposé du projet Université du Dahomey par Jean Roger Ahoyo en novembre 1969 à la délégation française du recteur Renaud Paulian

EXPOSE GENERAL SUR LE PROJET D'UNIVERSITE DAHOMEENNE

Monsieur le RECTEUR,
Mesdames, Messieurs,

Il peut paraître surprenant à première vue, voire même paradoxal, qu'une délégation française vienne au Dahomey en mission d'information. En effet la présence prolongée de la France ici et les liens privilégiés ainsi que les relations étroites qui en ont résulté entre nos deux pays font que nous n'avons plus de secrets pour vous. Cela est d'autant plus vrai que sur maint domaine de notre réalité nationale, c'est encore à Paris qu'on a des chances de trouver la meilleure documentation.

Mais la nature de la mission que vous dirigez, Monsieur le Recteur, se justifie cependant pleinement à nos yeux pour deux raisons :

D'abord parce que depuis bientôt 10 ans le Dahomey est devenu indépendant et en dix ans une certaine évolution a eu le temps de s'amorcer et certaines données, par conséquent, ont été modifiées ne serait-ce que légèrement.

Ensuite et surtout parce que la connaissance d'un pays, si parfaite soit-elle ne suffit pas. Tout aussi importante est la connaissance de la volonté d'un peuple à un moment donné.

Puisqu'il s'agit pour vous d'être mieux informés de nos intentions profondes, je m'en vais donc vous dire, avec votre permission, ce que nous voulons et comment nous le voulons, en commençant par vous rappeler pourquoi nous le voulons.

Ce que nous voulons est bien simple et le Chef de l'Etat l'a déjà défini et précisé. Il s'agit d'une Université complète, entièrement implantée sur le sol national dahoméen, d'une Université moderne, adaptée à nos besoins, orientée vers la solution de nos problèmes de développement et ouverte aux autres.

Nous Dahoméens, nous pensons que c'est là une ambition tout à fait légitime. Mais elle peut paraître démesurée aux autres. C'est pourquoi, au risque de nous répéter, nous tenons à rappeler brièvement les raisons qui fondent la nécessité de créer une Université chez nous.

Comme vous le savez, elles sont de divers ordres.

1°/- Elles sont historiques et culturelles. En effet, le Dahomey est connu dans l'histoire comme un foyer culturel parfaitement intégré dans l'ère privilégiée des civilisations du Bénin dont l'éclat a frappé l'imagination des premiers Européens débarqués sur nos côtes. En promouvant la recherche, notamment dans les domaines historique et linguistique, la création d'une Université contribuera à faire connaître davantage les trésors de cette civilisation qui fait partie du patrimoine de l'humanité.

2°/- Elles sont intellectuelles. Sans revenir ni insister sur notre réputation quelque peu surfaite de "Quartier Latin" de l'Afrique, on ne peut méconnaître l'ouverture exceptionnelle du peuple dahoméen aux choses de l'esprit, ouverture qui se traduit par une soif universelle de savoir. C'est cette ouverture et cette soif qui expliquent entre autres que notre pays soit un des rares pays d'Afrique Noire francophone à disposer en nombre important de cadres pour l'enseignement supérieur ; et cela dans des disciplines aussi diverses que la Médecine, la Philosophie, le Droit, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, la Physique, les Sciences Naturelles, etc ...

Ces cadres, on les retrouve actuellement à Dakar, à Abidjan, à Alger, en France et au Congo-Kinshasa ; pour beaucoup d'entre eux, ils n'attendent que la création d'une Université sur le sol national pour rentrer dans leur pays.

3°/- Elles sont économiques. - Car, comme tous les pays sous-développés, le Dahomey a besoin de cadres compétents dans tous les domaines surtout que notre population salariée est non qualifiée dans la proportion de 70%. Une Université adaptée à nos besoins nous aidera à former ces cadres ; une Université sur le sol national nous permettra d'avoir des techniciens familiarisés avec nos problèmes, donc plus aptes à les résoudre parce que formés sur le tas et enracinés dans le terroir ; une Université sur place constituera pour nous la meilleure arme pour combattre l'exode des compétences qui, s'il constitue déjà pour les pays développés un drame, devient pour nous une saignée tragique et catastrophique. Qu'il vous suffise de savoir, Mesdames, Messieurs, qu'il y a près d'une centaine de Médecins dahoméens en France, dont environ une soixantaine dans la région parisienne pour apprécier l'ampleur du mal dont nous souffrons. Dans un monde où les techniques évoluent sans cesse, nous avons besoin également d'une Université pour recycler nos cadres déjà formés dans le cadre d'une éducation permanente, surtout nos cadres administratifs pour rentabiliser notre Administration. .../...

4°/- Elles sont numériques. En effet, le rythme rapide de développement de notre Enseignement primaire et secondaire nous permet déjà de former 250 bacheliers par an, dont les 2/3 sont des scientifiques. Ce chiffre sera multiplié par 2 d'ici 5 ans selon les calculs prévisionnels des Experts de l'UNESCO. C'est vous dire que nous avons de quoi alimenter une Université, sans compter les apports inévitables et souhaités de nos voisins ; sans compter aussi que nous avons actuellement plus d'un millier d'étudiants dans des Universités étrangères et près d'un millier d'éléments ayant un niveau suffisant pour suivre un enseignement supérieur sur place.

5°/- Problèmes de sécurité. Nous avons enfin besoin d'une Université car pour nos nombreux étudiants actuellement inscrits dans des universités étrangères, il se pose en termes aigus et dramatiques des problèmes de sécurité. Pratiquement depuis 1966, ils n'ont plus bénéficié d'une année universitaire normale. En 1966, ils ont été molestés et renvoyés de Dakar et d'Abidjan. En 1968, ils ont été 400 à être rapatriés de Dakar. En 1969, ils n'ont pu suivre que deux mois de cours à Dakar et ont été à nouveau rapatriés d'Abidjan. Si bien que pour cette rentrée, nous avons rencontré des difficultés énormes pour recaser d'urgence cette masse d'étudiants.

C'est parce que les Experts de l'UNESCO ont compris toutes ces raisons et touché du doigt toutes ces difficultés qu'ils ont conclu dans leur rapport qui est aussi le nôtre à la nécessité de créer une Université au Dahomey.

Voilà pourquoi nous voulons l'Université. Maintenant comment la voulons-nous ?

II.- NOTRE CONCEPTION

L'Université que nous avons en projet possède des caractéristiques propres qu'il faut souligner.

a) D'abord, il s'agit d'un centre d'enseignement supérieur de type original, parfaitement adapté non seulement à nos ressources qui sont modestes, mais également à nos besoins et aux nécessités de notre développement.

b) Ensuite, c'est une Université dahoméenne à vocation régionale. Il ne s'agit pas là d'une simple clause de style car les contacts que nous avons pris avec les Etats voisins nous ont permis de constater un vif intérêt pour le projet.

.../...

c) Troisièmement, ce sera une Université de langue française, où le style de formation alliera intimement la théorie à la pratique en vue de former des cadres immédiatement utilisables à la fin de leurs études. C'est pourquoi nous avons choisi une formule pédagogique intercallant un an de stage pratique entre deux phases de formation théorique de deux ans chacune.

d) Quatrièmement, le principe de cours à option a été retenu pour alléger le coût ; et les diplômes délivrés, tout en étant dahoméens, seront d'un niveau international.

e) Cinquièmement, le personnel enseignant sera multinational, de langue française avec une triple fonction pédagogique, d'enseignement et de recherche. Le recrutement de professeurs nationaux à temps partiel est également prévu pour réduire le coût de fonctionnement et pour rendre l'enseignement plus concret.

f) Sixièmement, il s'agit d'un projet dont la réalisation sera progressive et articulée en trois phases essentielles de développement :

La première phase (1970-1980) comporte la création du Département des Etudes générales et des complexes technologiques et pédagogique-littéraire. Le Département des Etudes générales qui est un établissement multidisciplinaire dispensera des cours communs aussi bien en sciences exactes (mathématiques, sciences physiques et naturelles) qu'en sciences humaines (Langues, Histoire, Géographie, Sociologie etc). Nous pensons faire de la section scientifique de l'Institut du Bénin le noyau de développement de ce département. Mais comme une Convention nous lie à la France et au Togo en ce qui concerne la création et le fonctionnement de l'Institut du Bénin, l'intégration prévue de la section scientifique de Porto-Novo ne saurait intervenir qu'après des négociations avec nos partenaires. En tout état de cause une période transitoire sera observée pour ménager les intérêts légitimes de nos voisins et frères togolais.

- La seconde phase démarre en 1975 et s'achève en 1980. Elle prévoit la création du complexe médico-pharmaceutique ou centre universitaire des sciences de la santé.

Condition favorable : nombreux cadres enseignants parmi lesquels quatre à cinq professeurs agrégés de Médecine.

- En troisième phase, c'est-à-dire après 1980 intervient la création du complexe juridico-économique.

g) Enfin notre projet possède une dernière caractéristique qui n'est pas des moindres : son coût global sera peu élevé, donc adapté à la modestie de nos ressources. Le coût sera peu élevé pour plusieurs raisons :

- D'abord nous comptons utiliser au maximum nos ressources en bâtiments et en personnel disponibles. C'est pourquoi nous avons prévu des enseignants à temps partiel, recrutés dans l'administration et dans les services techniques de l'Etat. A ceux-là, il ne sera pas versé des salaires entiers, mais des indemnités d'heures supplémentaires.

- Ensuite, en organisant le département des études générales, nous comptons éliminer le double emploi entre les cours, ce qui revient à réduire le nombre des enseignants.

- Nous comptons aussi utiliser, chaque fois que cela sera possible, les étudiants dans l'administration de l'Université pour réduire les frais de fonctionnement.

- Enfin nous réduirons les dépenses d'intervention, non seulement en utilisant les étudiants dans l'administration, mais aussi en accordant les bourses selon des critères assez stricts et en ayant recours à la formule des prêts d'honneur.

Donc pour toutes ces raisons le coût sera modeste et selon les calculs des experts de l'UNESCO il sera deux fois plus faible par année - étudiant que la moyenne africaine actuelle -.

Mais quelle que soit la modestie du coût le problème du financement se pose puisqu'il faut un programme d'investissement de 20 à 30 Millions de dollars U.S. de 1970 à 1980.

Il sera résolu grâce à l'effort national. Sur un total de près de 10 Millions de dollars U.S. de frais de fonctionnement pour la période 1970-1980, le Dahomey interviendra pour 4 Millions. En prévision de cela, 400.000 dollars U.S. sont déjà prévus pour le chapitre Université dans le budget 1970. Le Dahomey interviendra aussi grâce au produit d'une souscription nationale pour l'Université que le Gouvernement se prépare à lancer.

Il faut ajouter que le Dahomey a déjà trouvé un terrain de 600 hectares que les services de Topographie et des Travaux Publics sont en train d'approprier dans la banlieue de Porto-Novo. (Visite éventuelle lorsque l'architecte sera là).

.../...

Le problème du financement sera aussi résolu, vous vous en doutez, grâce à l'aide que nous attendons de vous. Il s'agit de nous aider à construire les bâtiments, à équiper les laboratoires, à former des enseignants et, pour un certain temps, à faire face aux charges récurrentes.

Compte tenu de nos difficultés financières actuelles, que chacun connaît, nous sommes obligés de faire largement appel à l'aide internationale pour réaliser ce projet. Mais nous sommes tout à fait conscients que l'effort national est appelé à s'accroître d'année en année et nous sommes confiants quant à nos possibilités. Cette confiance repose sur l'augmentation continue de notre production agricole depuis quelques années ; elle repose sur les résultats prometteurs de la prospection des richesses de notre sous-sol, notamment en ce qui concerne le pétrole ; elle repose aussi sur le nombre croissant de projets industriels qui se réalisent effectivement chez nous. Tout cela compose comme vous le voyez le tableau d'une économie en pleine expansion qui nous permettra d'ici quelques années d'assainir notre situation financière et d'accroître notre participation à l'exécution de l'actuel projet.

Mais pour le moment, nous comptons d'abord sur l'aide multilatérale pour nous permettre de démarrer. Et nous comptons fermement démarrer dès la rentrée prochaine dans des locaux provisoires qui sont en voie d'affectation à l'Université.

Enfin, à la veille de se laisser convertir à la nécessité et à l'urgence d'une Université au Dahomey on peut éprouver un sursaut de dernière heure et poser brutalement la question : Les cadres formés pourront-ils être tous résorbés par le marché de l'emploi ? A cet argument nous répondrons en trois temps :

- D'abord en faisant remarquer que l'Education ne saurait être envisagée uniquement comme la simple résultante de la planification des besoins en main d'oeuvre puisque l'Enseignement a une fin en soi et de plus un effet créateur sur l'emploi et le développement.

- Ensuite en soulignant que toute étude prévisionnelle en matière de besoins de main d'oeuvre nécessairement fondée sur les rendements du système universitaire actuel, se trouve automatiquement faussée par la constatation dramatique que 80% des cadres actuellement en formation ne rentrent pas ou ne rentreront pas une fois leurs études terminées.

.../...

- Enfin nous répondrons à l'argument qui consiste à confronter les besoins et les ressources rendues utilisables par le biais de la formation universitaire en souhaitant que nous ne nous enfermions pas dans le paradoxe qui consisterait, dans une étude prévisionnelle des besoins en main d'oeuvre qualifiée d'un pays sous-développé (qui par définition manque de cadres) à la conclusion qu'il faille limiter la formation de ceux-ci.

Une étude de ce genre devrait, selon nous, être davantage axée sur les besoins potentiels de notre pays, appréciés en fonction de nos options de développement.

Voilà Messieurs, ce que brièvement je tenais à vous dire dans le cadre de cet exposé général. Je n'espère pas vous avoir convaincus. Je souhaite seulement vous avoir rendu plus claires nos intentions et plus précis le profil de notre projet.

Exposé fait par Mr. AHOYO J. Roger

Annexe 9 : Mai dahoméen-Synthèse des propositions de l'UGEED

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS

1°/ — Quelques préalables.

Il ne saurait être question dans tous les cas de faire revenir à Dakar le « contingent exceptionnel » envoyé en France après les événements de 1968 : nous nous y opposons fermement.

Il y a lieu aussi de ne plus nous faire attendre Février 1970 pour nous mettre en route : c'est dire que les solutions pour les lieux de poursuite de nos études doivent être trouvées dans les plus brefs délais et avec la participation des intéressés, c'est-à-dire les Elèves et Etudiants organisés au sein de l'U.G.E.E.D. C'est pourquoi la **Commission Nationale** que nous proposons constituera le cadre de discussions le plus indiqué pour rechercher de justes solutions aux problèmes graves qui se posent à l'Ecole Dahoméenne.

2°/ — Propositions.

a) Examens 1969

— Août — Septembre pourraient constituer des mois de rattrapage des cours ;

— les 2 sessions des examens 1969 pourraient alors se dérouler à mi-October et début Novembre.

b) Poursuite des Etudes.

Toujours axées sur la déconcentration de l'Université de Dakar :

— Porto-Novo et Lomé (I.E.S.B.) ;

— Brazzaville ;

— France et éventuellement Allemagne, Canada, pays d'Europe de l'Est (dans le cadre d'une juste politique de reconnaissance et d'homologation des diplômes non français) ;

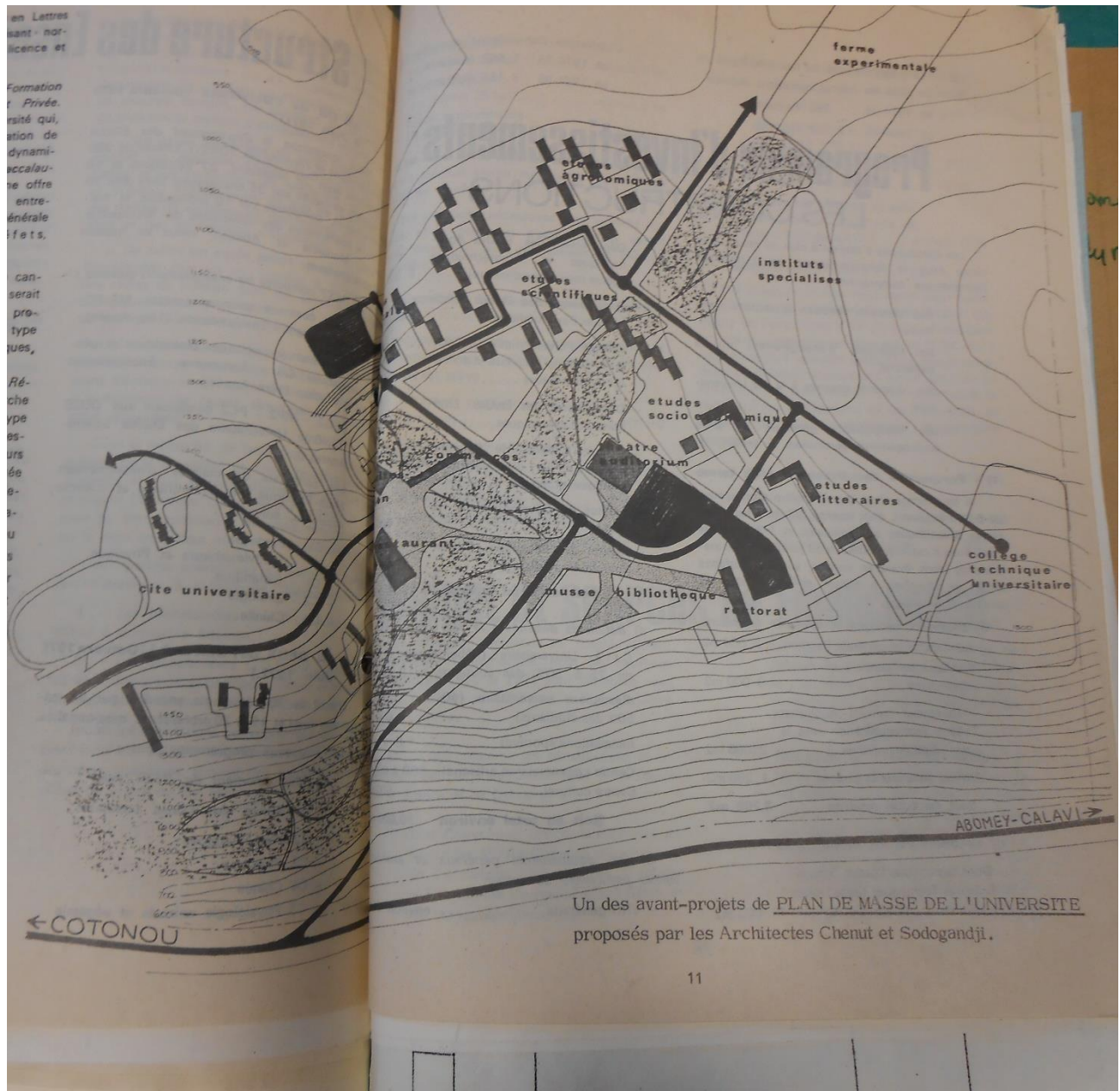
Kinshasa est exclu ; Abidjan aussi : du reste Houphouët aurait peur du « virus dakarois ».

On pourrait envisager le retour à l'Université de Dakar pour certains d'entre nous, étant entendu que le maximum doit être fait pour maintenir aux C.E.S. de Porto-Novo et de Lomé les camarades qui y ont leurs disciplines.

Nous proposons en outre la création du B.H. (1ère année Médecine nouveau régime) à Porto-Novo de même que les 5è et 6è années de Médecine ; cela est techniquement possible et constituerait déjà le début de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Aussi réaffirmons-nous l'impérieuse nécessité du développement de l'I.E.S.B. hors du Lycée Béhanzin pour que naisse une véritable Université, car en définitive c'est le véritable problème posé par les rapatriements successifs qui grèvent lourdement la formation de nos cadres. —

Annexe 10 : Projet d'un plan de masse de l'Université du Dahomey en 1971



Source : AUP/BREDA-33/ Higher Education-Dahomey, Université 71, Semaine de l'Université dahoméenne, 7-13 juin 1971, p.11.

Annexe 11 : Lettre de demande d'aide du recteur Adjanohoun en mai 1971

LE PROFESSEUR EDOUARD J. ADJANOHOUN
RECTEUR ET PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE L'UNIVERSITÉ DAHOMÉENNE

7 / 5 / 71

Cher Monsieur Gobin,

Conformément aux recommandations de la dernière commission mixte franco-dahoméenne du 5 Mars dernier, j'ai le plaisir de soumettre à votre appréciation le nouveau projet de budget 1972.

Nos propositions calculées au plus juste, sont très raisonnables et n'accusent qu'une augmentation de 14% sur les anciennes prévisions nettement sous-estimées.

Je compte vraiment sur vous et vous remercie très sincèrement à l'avance pour l'attention toute particulière et exceptionnelle que je vous demande de m'accorder pour aplanir mes difficultés réelles, dénuées

TEL. 22-28
B. P. 1310

COTONOU
(DAHOMÉY)

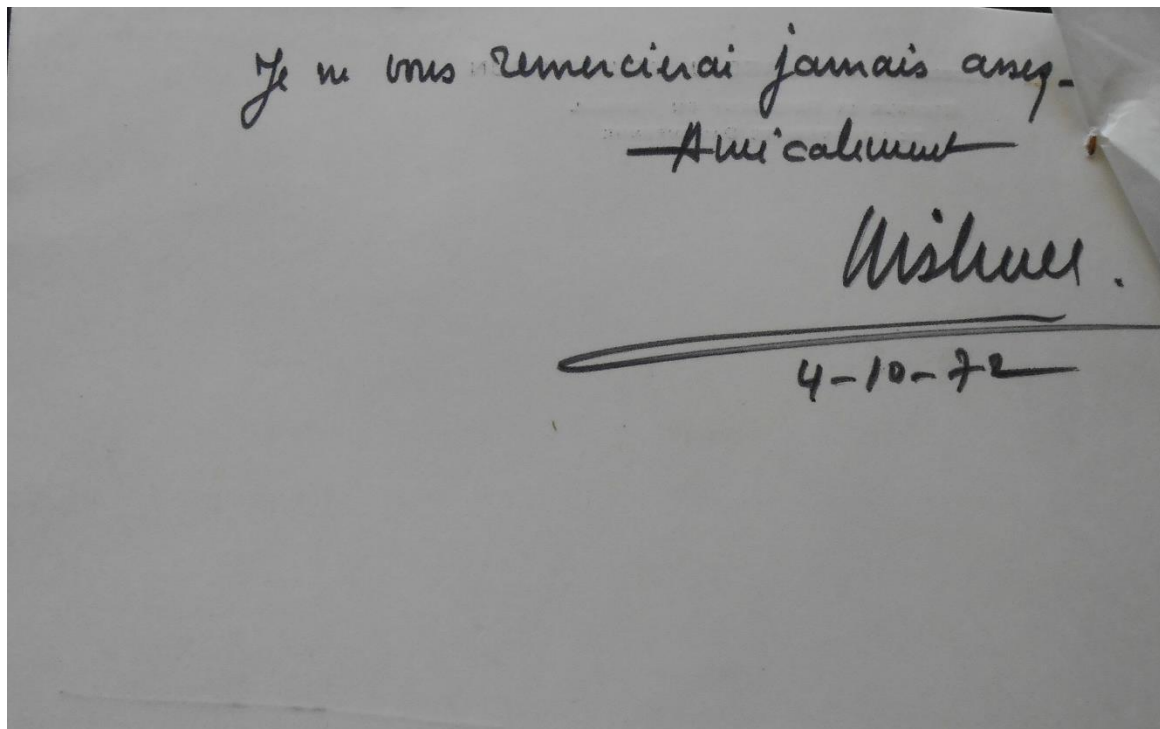
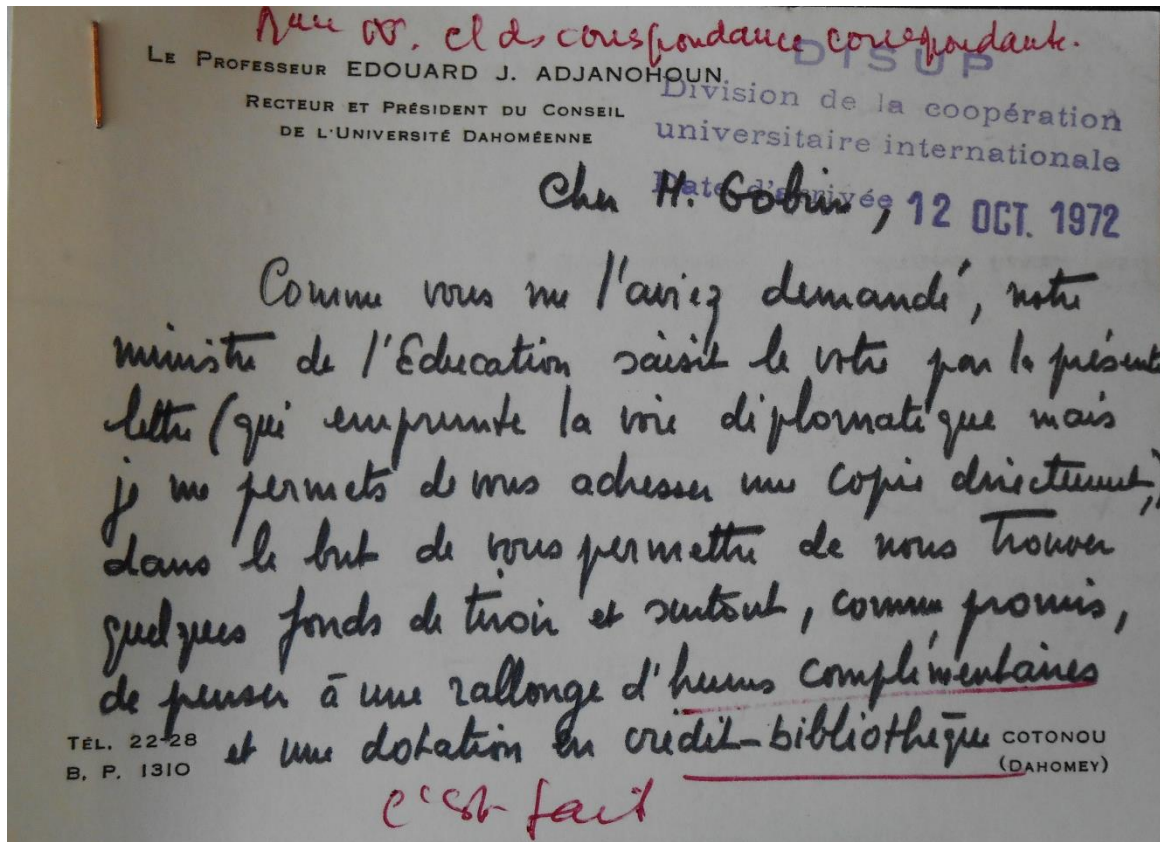
de toute supercherie.

En vous renouvelant mon amitié, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

Aslan

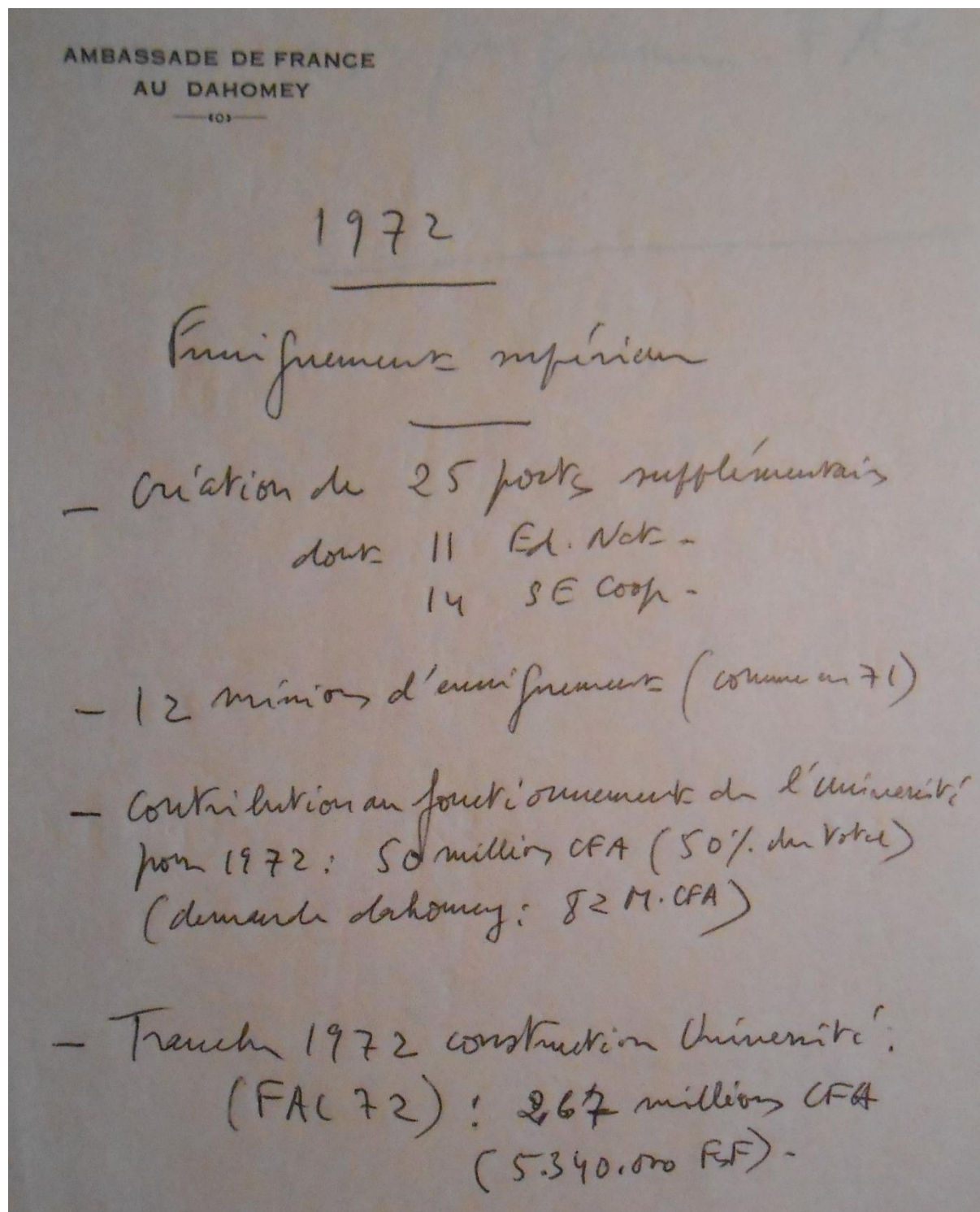
Source : ANP/17^{bis}; 12207/ Série des affaires internationales/19771255/3, Préparation de budgets pour les universités africaines.

Annexe 12 : Lettre de demande d'aide du recteur Adjanohoun en octobre 1972





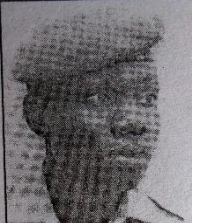



Source : ANP, ANP F17bis, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des affaires internationales, 19 771 255/3.

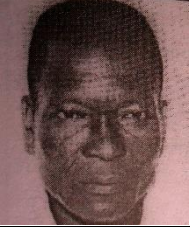




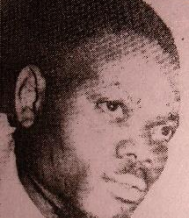
Annexe 13 : Point de contribution de la France à l'Université du Dahomey pour 1972



Source : CADN, 176 PO/1/15, Cotonou-Ambassade.

Annexe 13 : Premier GMR de Matthieu Kérékou (26 octobre 1972)

Titre militaire	Prénom	Nom	Photo de profil	Age en 1972	Ministère occupé
Chef de bataillon	Matthieu	Kérékou		39 ans	Président, Chef de l'Etat, Chef du gouvernement, défense nationale et plan
Chef d'escadron	Barthélémy	Ohouens		42 ans	Garde des sceaux, justice et législation
Chef de bataillon	Michel	Alladayè		32 ans	Affaires étrangères
Chef de bataillon	Pierre	Koffi		36 ans	Information et tourisme
Intendant adjoint	Thomas	Lahami		38 ans	Finances et économie
Capitaine	Mama	Djougou		40 ans	Développement rural et coopération

Capitaine	Janvier	Assogba		33 ans	Fonction publique
Capitaine	André	Achadé		31 ans	Travaux publics, mines et énergie
Capitaine	Moriba	Gibril		34 ans	Santé publique et affaires sociales
Capitaine	Nestor	Béhéton		29 ans	Transports, postes et télécommunications
Capitaine	Michel	Aïké		30 ans	Intérieur et sécurité
Capitaine	Hilaire	Badjogoumè		29 ans	Education nationale, culture, jeunesse et sports

Source : Conception de l'auteur et données in *Daho-Express*, n° 972 du 27 octobre 1972, p. 1 et Pierre G. Mêtinhoué, *Les ministres du Dahomey et du Bénin : mai 1957-février 2006*, Porto-Novo, C.N.P.M.S. 2006.

Annexe 14 : Texte du Serment Politique du 6 novembre

Serment Politique
DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALE
INSTALLÉE LE 6 NOVEMBRE 1972 PAR LE
GOUVERNEMENT MILITAIRE REVOLUTIONNAIRE
-:-:-:-:-

Réunies le 7 Novembre, au Palais de
la République à Cotonou,
Nous, Organisations démocratiques de
Travailleurs et de Jeunes soussignées, par
le présent serment politique,
Déclarons conduire les travaux de la
"Commission Nationale Spéciale des Orga-
nisations Démocratiques de Jeunes et de
Travailleurs" sur les bases suivantes :

1°-Nous rejetons sans équivoque la poli-
tique de démission nationale et d'assuje-
tissement à la domination étrangère (no-
tamment française), pratiquée depuis 1960
jusqu'à ce jour par les différents régi-
mes qui se sont succédés au Dahomey.

2°-Nous rejetons systématiquement la mi-
se à l'écart des masses laborieuses dans
la recherche des solutions justes aux pro-
blèmes politiques, sociaux, économiques et
culturels de notre Pays.

3°-Nous dénonçons l'utilisation des mas-
ses populaires pour satisfaire des inté-
rêts personnels et égoïstes c'est-à-dire
la "politique de la poche remplie" prati-
quée par les tenants des régimes défunts.

4°-Nous nous engageons solennellement à
pratiquer en notre sein la démocratie la
plus large par des débats critiques et ob-
jectifs.

5°-Nous nous engageons à dénoncer systé-
matiquement en notre sein et en dehors,
tous les opportunistes et les grenouil-
(suite à la page 2)

SERMENT POLITIQUE DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALE ...

(suite de la lère page)

leurs qui voudraient profiter de la situation pour maintenir le peuple à genoux et pour empêcher la crise actuelle de déboucher sur un véritable processus révolutionnaire.

6°-Nous nous engageons à lutter fermement contre le retour au pouvoir des anciens "leaders" (AHOMADEGBE, APITHY, MAGA) et de ZINSCU.

7°-Nous nous engageons à lutter contre toute réédition de la politique pratiquée par les régimes des "Jeunes Cadres Militaires" et du Directoire Militaire et qui consiste à remettre le pouvoir sur un plateau d'or à un individu ou à une coalition d'individus.

8°-Nous prenons le ferme engagement de lutter par tous les moyens pour donner à la "Révolution" tout son contenu.

9°-Nous prenons la résolution :

a)-de lutter pour la création dans l'immédiat d'un organe politique démocratique du pouvoir avec la participation effective des représentants des travailleurs et des jeunes organisés, en vue de faire appliquer par le Gouvernement, le programme qui sera défini par la dite Commission.

b)-de populariser et défendre par tous les moyens et partout où besoin sera, les options, les principes et programmes qui seront adoptés à cette Commission.

Annexe 15 : Comité de rédaction de la Commission pour la Réforme de l'Éducation

Prénom (en ordre alphabétique)	Nom	Sexe (M. ou F)	Structure de provenance
Antoine	Amègnissè	M	Syndicat national de l'École Publique
Gustave	Acakpo	M	SUGEED
Guy	Houéto	M	Comité technique préparatoire
Habirou	Bouraïma	M	Service des affaires économiques (Ministère des finances)
Irène	Ako	F	Syndicat national de l'enseignement technique
Jean	Pliya	M	Professeur à l'UD (INFCAPP)-Président du Présidium
Jérôme	Carlos	M	SYNAESS (enseignants du secondaire et du supérieur)
Joseph	Dégila	M	Comité technique préparatoire
Justin	Gnidéhou	M	Service du Développement Rural
Philippe	Tchédji	M	Service de la Justice (Ministère de la Justice)
Tairou	Mama-Djaouda	M	FACEEN
Victorine	Kossou	F	Union des femmes de Cotonou

Source : Données in AP-Pierre Claver Okoudjou, Travaux de la commission nationale de l'enseignement et de l'éducation au Dahomey.

Annexe 15 : Discours de Kérékou aux étudiants de la Coopérative Universitaire, en 1978

Camarades membres du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin,

Camarades membres du Gouvernement Militaires Révolutionnaire,

Camarades Instructeurs civils et militaires,

Camarades Etudiantes et Etudiants, membres de la Coopérative Universitaire du Bénin,

Nous procédons, en ce jour, 7 janvier 1978, à la clôture du Séminaire de Formation Patriotique et Idéologique qui, pendant douze jours, et plus précisément, du lundi 26 décembre 1977 au samedi 7 janvier 1978, a réuni, ici, au Lycée agricole Médji de Sékou, les camarades étudiantes et étudiants, responsables et membres actifs de la Coopérative de notre jeune Université Nationale du Bénin.

Ce séminaire spécial de formation patriotique et idéologique que vous, camarades étudiantes et étudiants, responsables et membres de la Coopérative Universitaire de chez nous, au Bénin, achevez ce jour, samedi 7 janvier 1978, est appelé à donner une impulsion dynamique au développement et à la généralisation de la prise de conscience révolutionnaire en votre propre sein d'abord, et aussi, au sein des masses estudiantine de notre Université nationale, et ce, comme l'exige l'approfondissement continu de notre grand Mouvement révolutionnaire de libération nationale du 26 octobre 1972.

Camarades séminaristes,

Il nous est revenu de source autorisée et avec beaucoup de satisfaction, que vous avez observé tout au long de ce séminaire, une attitude militante, en donnant le meilleur de vous-mêmes, pour suivre avec une grande disponibilité, le développement de tous les thèmes inscrits au programme de votre formation, ainsi que les séances de réflexion collective et de larges débats constructifs qui les ont suivis.

Dans ces conditions, nous vous adressons publiquement, au nom du Comité Central de notre Parti d'avant-garde, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin, au nom du Gouvernement

Militaire Révolutionnaire, ainsi qu'au nom de vos instructeurs civils et militaires, nos vives et militantes félicitations pour votre participation active et enthousiaste à ce séminaire spécial, organisé à votre intention par le Centre d'Éducation Nationale Révolutionnaire, et sur l'initiative conjointe de votre Recteur et des premiers responsables de votre Coopérative.

En tout cas, pour nous, patriotes et révolutionnaires, Béninois conséquents, votre bref mais fructueux séjour au Lycée Médji de Sékou est, et sera toujours, une référence solide et un signe encourageant de votre entière disponibilité et de votre ferme détermination à vous engager totalement, de corps et d'âme, dans le camp de la Révolution.

UNE RUPTURE RADICALE AVEC LA PASSÉ

Ce signe révélateur de votre total engagement et de votre farouche détermination à œuvrer effectivement et efficacement dans le camp de la Révolution disons-nous, confirme bel et bien aux yeux de tout observateur averti, la prise de conscience révolutionnaire qui s'affirme chaque jour davantage chez nos étudiantes et étudiants.

C'est pour nos étudiantes et étudiants, un signe évident de rupture radicale et définitive avec le triste passé où ils s'enlisaient honteusement, dans l'irresponsabilité et dans l'anarchie intolérables, du fait de l'influence pernicieuses, néfaste et diabolique de l'idéologie réactionnaire d'exploitation de l'homme par l'homme, et dont eux comme nous, étions cyniquement tous victimes, mais dont surtout les étudiantes et les étudiants traînaient malicieusement, exhibaient impudemment et bruyamment les tares, au nom d'une certaine jeunesse dégénérée et immorale, et d'une certaine contestation inconsciente et irresponsable, toutes, tares engendrées par toute société capitalo-néocoloniale en décomposition avancée.

Camarades séminaristes,

Avec ce séminaire spécial de formation patriotique et idéologique, nous espérons vivement que désormais, vous changerez radicalement votre puérile façon de voir, de penser, d'analyser, de comprendre, de juger et d'agir inconsciemment. C'est pourquoi, nous sommes persuadés que le sens de discipline dont vous avez fait largement preuve durant votre séjour au Lycée Médji de Sékou, est aussi un véritable signe révélateur d'éveil et de nette prise de conscience révolutionnaire dans vos rangs, prise de conscience révolutionnaire, qui reflète

indiscutablement, le niveau de développement irrésistible du processus irréversible de notre grand Mouvement de libération nationale, dont l'action salutaire de sensibilisation, de démystification, de mobilisation et d'organisation de toutes les couches et classes sociales saines de notre pays, la République Populaire du Bénin, n'est plus aujourd'hui à démontrer.

Il nous plaît en tout cas, d'apprécier objectivement à travers notre libre et propre prise de conscience révolutionnaire, la preuve tout à fait rassurante, que la jeunesse estudiantine de notre pays, le Bénin, se décide enfin à s'engager fermement et conséquemment dans le camp de la Révolution, et aux côtés de notre laborieux Peuple qui mène avec courage et abnégation, sous la direction ferme et clairvoyante de notre parti d'avant-garde, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin, une lutte implacable pour liquider totalement et définitivement, la domination impérialiste sur notre pays, et pour édifier en toute indépendance et en toute souveraineté chez nous, une société nouvelle, la société socialiste, où il fera bon vivre pour chaque Béninoise et chaque Béninois.

Camarades séminaristes,

Nous l'avons dit et affirmé, et nous continuons de le dire et de l'affirmer, que les jeunes peuvent jouer un rôle capital dans la transformation de la société de par leur nombre, leur disponibilité pour faire face aux mutations, et leur impatience pour exiger des changements nécessaires. C'est ainsi que vos camarades jeunes ouvriers, paysans et soldats, organisés dans les Conseils Révolutionnaires de Garnison, les Comités d'Organisation des Jeunes, les Comités d'Organisation des Femmes, les syndicats, nous confirment quotidiennement à travers leurs pratiques sociales conséquentes, marquées par leurs interventions militantes, enthousiastes et massives sur tous les fronts de lutte révolutionnaire de notre Peuple, à savoir, front de la production, front de la construction nationale, front de la formation patriotique, idéologique et prémilitaire généralisée, et enfin, sur le front de la défense de la Révolution et de la Patrie.

Ce qui est sûr, c'est que la jeunesse estudiantine de la République Populaire du Bénin, la jeunesse estudiantine consciente de nos immortels Héros tels que Gbêhanzin, Bio Guera et Kaba, ne saurait user d'aucun subterfuge pour justifier devant l'histoire et devant la Nation béninoise, sa démission face à la lutte révolutionnaire de notre laborieux et courageux Peuple militant, ou son refus obstiné de se porter à l'avant-garde du combat libérateur sacré, que sous la direction centralisée, ferme et clairvoyante du Parti de la Révolution Populaire du Bénin, notre jeunesse

ouvrière et paysanne livre dans l'élan impétueux et ascendant de tout notre Peuple intrépide, contre l'impérialisme international et ses agents locaux, apatrides et traîtres béninois, fantoches et traîtres africains, tous à la solde des puissances d'argent.

Ce qui est sûr également, c'est que, après cinq années de lutte révolutionnaire conséquente, cinq années de rude labeur et de lourds sacrifices, notre laborieux Peuple militant est en droit d'exiger de notre jeunesse estudiantine, qu'elle ose, à son tour, assumer pleinement sa part de responsabilités dans la lutte que nous menons depuis le 26 octobre 1972 pour faire triompher la cause de libération nationale dans notre cher et beau pays, la République Populaire du Bénin.

UNE EXPÉRIENCE HISTORIQUE

Camarades séminaristes,

L'Histoire atteste que les mouvements estudiantins ont joué dans des conditions historiques données, un rôle déterminant dans la lutte révolutionnaire des peuples d'Europe, d'Asie d'Amérique Latine et d'Afrique.

On sait également l'impact historique tout à fait considérable et le rôle décisif que le mouvement estudiantin du 4 mai 1919 a joué sur la révolution du grand peuple chinois en lutte contre la domination étrangère. Vous vous rappellerez en effet que ce mouvement, déclenché le 4 mai 1919 par les étudiants de Pékin, en protestation responsable et légitime contre la trahison des intérêts nationaux par un gouvernement réactionnaire qui s'apprêtait à livrer le pays au pillage éhonté de l'étranger, à travers la signature d'un traité unique, vous vous appellerez disons- nous, que ce mouvement estudiantin conscient se développa très vite en un vaste mouvement révolutionnaire national, dirigé contre les puissances impérialistes et leur valets locaux. Et se transforma aussi rapidement, en une vaste offensive nationale pour la régénérescence culturelle et politique du pays. C'est dans ce vaste mouvement responsable estudiantins que le révolution chinoise puisa son essence, son impulsion et son essor sans précédent.

Plus près de nous, dans les années 50 de notre siècle, le mouvement estudiantin africain, organisé notamment par la fédération des étudiants d'Afrique Noire en Franche (FEANF) et par l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale(UGEAO), a joué un rôle hautement

appréciable dans l'éveil et la prise de conscience politique des masses opprimées de notre continent au sud du Sahara, de notre Région et de notre sous-région, par des prises de positions nettes en faveur de l'indépendance nationale, ainsi que par définition claire et sans équivoque, des mots d'ordres de lutte et d'action pour l'indépendance, la souveraineté, la dignité et par la diffusion courageuse et active de ces mots d'ordre en faveur de l'Unité africaine.

UNE ACTION DETERMINANTE

C'est le lieu ici, de rappeler l'action révolutionnaire combien héroïque des étudiants algériens, organisés au sein de leur Union Nationale, l'Union Générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA) et qui se sont engagés, dès les premières années de la lutte révolutionnaire armée de Libération nationale du Peuple algérien, dans une grève générale, totale et illimitée, pour se mettre entièrement et résolument à la disposition du peuple algérien en lutte armée pour sa libération. Ainsi, abandonnant, les cours et désertant les amphithéâtres, ces étudiants algériens patriotes des années 1950, sont partis renforcer les rangs du front de Libération Nationale(FLN) et de l'Armée de Libération Nationale(ALN) qui ont été, et qui demeurent toujours, le noyau dirigeant et le fer de lance de la lutte armée de l'invincible Peuple Algérien. Il va s'en dire que cet acte d'abnégation et d'engagement véritablement révolutionnaire, qui est caractéristique d'une jeunesse intellectuelle, saine et consciente, n'a sûrement pas été sans effet sur le triomphe éclatant et la décisive victoire de la juste et légitime cause du Peuple révolutionnaire algérien, contre la domination étrangère et contre l'exploitation de l'homme par l'homme.

Camarades séminariste,

L'expérience historique du Mouvement étudiantins de notre temps montre donc clairement, dans quelles conditions et dans quel sens, la jeunesse intellectuelle en générale, et la jeunesse estudiantine en particulier, a joué et peut toujours jouer un rôle déterminant dans le développement de la Révolution, dans un pays sous dominance étrangère. En effet, portés vers l'avenir, et une vite imprégnés des idées nouvelles, les jeunes intellectuelles révolutionnaires d'une façon générale, et les étudiants en particuliers, jouent le plus souvent, un rôle de ferment, d'indicateur et de détonateur aux masses populaires, engagés dans les Mouvements révolutionnaires de libération nationale.

A cet égard, les étudiants des pays révolutionnaires ont toujours suscité et ont toujours participé effectivement et activement à l'organisation scientifique des masses populaires pour la Révolution démocratique, pure et sociale. De même, les étudiants militants et engagés des pays révolutionnaires, ont toujours appuyé, renforcé et activé l'action révolutionnaire des masses laborieuses, en s'intégrant intimement aux organisations scientifiques et révolutionnaires de leur pays, en lutte pour la libération nationale.

Synthétisant de façon géniale cette expérience du Mouvement étudiantin de notre temps, le grand éducateur du prolétariat international que fut le vénérable président Mao-Tsé-toung, a pu dire : « les mouvements de la révolution dans l'histoire contemporaine ont toujours commencé par un mouvement étudiantin qui s'est étendu ensuite aux ouvriers et aux paysans, sans pour atteindre le stade où les intellectuels révolutionnaires s'intègrent aux ouvriers et aux paysans. C'est une loi objective ».

Le mouvement révolutionnaire de la Libération Nationale chez nous, en République populaire du Bénin, n'a pas fait exception à la règle. Nous savons en effet que la jeunesse étudiantine de chez nous, n'a pas manqué d'engager très tôt la lutte contre le néo-colonialisme et les régimes d'indignité et de démission nationales qui livraient pieds et mains liés, notre cher pays la République Populaire du Bénin au pillage éhonté des puissances d'argent.

A la lumière de ces réalités, nous sommes fondés d'affirmer que la jeunesse étudiantine de notre pays, a effectivement apporté une contribution positive à l'éveil national des masses laborieuses béninoises, éveil national dont le mouvement du 26 octobre 1972, est une expression authentique et un aboutissement logique et intégral. Chacun sait du reste, que nous n'avons jamais cessé de rendre un hommage bien mérité à la contribution historique de l'intelligentsia nouvelle de notre pays, dans la conception et dans l'élaboration de notre discours, Programme de politique Nouvelle d'Indépendance Nationale du 30 Novembre 1972, même si au cours de son application conséquente, cette intelligentsia nouvelle n'a pas pu ou n'a pas voulu assumer toutes ses responsabilités face aux exigences de la Révolution pure authentique et sociale.

Des lors, comment comprendre et comment admettre que notre intelligence nouvelle et notre jeunesse étudiantine continuent d'afficher une certaine indifférence et un attentisme coupable face aux tâches de renforcement et de développement de notre grand Mouvement

révolutionnaire de Libération Nationale, alors qu'elles ont activement participé à l'élaboration du projet du Discours- Programme du 30 Novembre 1972 ?

En se complaisant donc dans l'anarchie, la division stérile et le désordre, notre intelligentsia en générale et notre jeunesse estudiantine en particulier auront démissionné de la mission révolutionnaire qui devrait être la leur au sein de notre vaillant et laborieux peuple en lutte contre le colonialisme et l'impérialisme international aux mains gantées de sang.

Camarades séminaristes,

Mais tout ce que nous avons appris sur votre digne comportement et sur votre disponibilité permanente et entière tout au long de vos douze jours de formation patriotique et idéologique au Lycée Médji de Sékou, nous permet d'affirmer ce jour, samedi 7 Janvier 1978, que la jeunesse estudiantine de notre pays, la République Populaire du Bénin, a enfin reconnu ses graves insuffisances et tirés de riches leçons de sa pratique sociale rétrograde, face aux exigences de la révolution du peuple béninois, et qu'elle est désormais et plus que jamais décidée à s'engager conséquemment et résolument, sous la bannière de notre parti d'avant-garde, le Parti du type développement ininterrompu du processus révolutionnaire, déclenché chez nous par les forces armées nationales, le 26 octobre 1972.

Des lors, Camarades, séminaristes, responsables et membres actifs de la Coopérative Universitaire du Bénin, il importe qu'à partir d'aujourd'hui, vous vous pénétriez absolument d'une idée plus claire et plus précise des tâches qui découlent de l'exercice réel des responsabilités qui sont les vôtres au sein de l'Université nationale du Bénin face aux exigences multiples et multiformes de la révolution de notre laborieux peuple militant.

Vous devez en particulier :

1°- Affermir et intensifier votre engagement révolutionnaire, en vous mobilisant et en vous organisant scientifiquement autour des tâches révolutionnaires au sein de l'Université Nationale du Bénin

2°- Vous lier intimement aux masses populaires juvéniles de chez nous, à travers les organisations et les institutions révolutionnaires, sous la direction ferme, clairvoyante et centralisée de notre parti d'avant-garde, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

3°- Participer effectivement et activement et avec enthousiasme, à la réalisation des tâches permanentes de notre Révolution, à savoir la production nationale, la construction nationale, la formation patriotique, idéologique, militaire généralisée et la défense de la Révolution et de la patrie, sous la direction ferme, clairvoyante et centralisé du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

4°- Lutter conséquemment pour l'application et le triomphe du principe de l'Ecole Nouvelle égale Unité de Production, et pour la révolutionnarisation effective de toutes les structures coloniales, et néo-coloniales de notre Université Nationale, ferme, clairvoyante et centralisé du parti de la Révolution Populaire du Bénin.

5°- Lutter activement et efficacement aux côtés de tout notre laborieux Peuple militant pour l'application conséquente et pour la mise en œuvre méthodique et scientifique de la loi Fondamentale, et l'exécution correcte et diligente du premier plan Triennal d'Etat de la République Populaire du Bénin, sous la direction ferme, clairvoyante et centralisé du parti de la Révolution Populaire du Bénin :

6°- Outre les tâches permanentes de la Révolution démocratique authentique, tout faire pour accomplir avec enthousiasme et émulation, toutes les tâches particulières assignées à la Nation, le 31 décembre 1977, par le Comité Central de notre Parti d'avant-garde, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin.

En un mot, vous devez, au sein de votre coopérative et au niveau de notre Université Nationale, travailler inlassablement afin de devenir les vrais artisans conscients et responsables du développement ininterrompu et victorieux de notre Révolution démocratique et populaire.

Camarades Séminaristes,

Camarade Etudiantes et Etudiants,

En vous attelant diligemment et activement à toutes ces tâches révolutionnaires que nous venons ainsi de vous rappeler, et dont vous devez désormais avoir une conscience aiguë, vous ferez scientifiquement l'apprentissage de l'exercice réel des responsabilités démocratique et révolutionnaire, grâce auquel vous constituerez cette nouvelle armée de futurs cadres révolutionnaires, politiquement engagés, idéologiquement formés et trempés par les pratiques

sociale et techniquement compétents, et dont le peuple béninois et sa Révolution ont un si grand besoin.

Pour terminer, nous vous souhaitons bon retour dans vos foyers respectifs et réitérons en ce début de l'Année Nouvelle, notre appel militant pour que vous approfondissiez et que vous affermissiez votre prise de conscience révolutionnaire es domaines, pour que vive et triomphe notre grand Mouvement de Libération Nationale de 26 octobre 1972.

- Gloire immortelle à la République Populaire du Benin !
- Gloire immortelle au parti de Révolution Populaire du Benin !
- Gloire immortelle aux martyrs de la Révolution populaire du Benin !
- A bas la culture aliénante et l'exploitation de l'homme par l'homme !
- A bas le mythe des diplômés « dits internationaux » !
- En Avant pour la révolutionnarisation intégrale et harmonieux de toutes les structures coloniales et néo-coloniales de l'Université Nationale de République Populaire du Benin !
- En avant pour l'Ecole Nouvelle égale unité de production !
- Prêt pour la production !
- Prêt pour la Révolution !
- La lutte continue

Source : République du Bénin-Parti de la Révolution populaire du Bénin, *Dans la voie de l'édification du socialisme : recueil des discours de notre grand camarade de lutte, le président Kérékou*, Cotonou, direction de l'information et de la propagande 1987, p. 182-187.

Annexe 16 : Communiqué final du Congrès constitutif du SYNARES

COMMUNIQUE FINAL

Ce samedi 04 juillet 1992, s'est réunie à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) -Champ de foire - à Cotonou, une Assemblée Générale de chercheurs et enseignants du Supérieur. Après réflexions sur le mouvement syndical dans notre pays et plus singulièrement sur la vie du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNES) il ressort que:

1.- Même après l'historique Congrès Extraordinaire d'Août 1989, le SNES n'a fondamentalement pas rompu avec le syndicalisme de participation.

2.- Le SNES s'est toujours désolidarisé des luttes des travailleurs et les a parfois condamnées (grève des instituteurs en 1990, grève des enseignants du Secondaire en 90 et 91, marche de protestation des travailleurs de l'administration Publique en Mai 1992, ...).

3.- Les revendications des chercheurs et enseignants du Supérieur en particulier et celles de la communauté universitaire en général demeurent insatisfaites et sans aucune perspective de luttes réelles pour leur satisfaction.

4.- Les objectifs et la ligne définis au Congrès de 1989 ont été abandonnés et les enseignants - toutes catégories confondues - (Assistants-Stagiaires, Professeurs-Assistants, Professeurs de rang magistral) ont perdu confiance au SNES.

Face à cette situation, les participants à l'Assemblée Générale,

- conscients de la nécessité absolue de lutter pour la satisfaction de leurs revendications,

- conscients qu'une unité de façade des enseignants et chercheurs dans un syndicat inopérant est très nuisible et qu'une véritable unité de leurs rangs ne peut être obtenue que par rapport à leurs revendications et aux combats pour leur satisfaction,

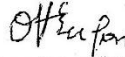
1. ont décidé de la création du SYNDICAT AUTONOME DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BENIN (SYNARES) et mis sur pied un Bureau Provisoire de 5 membres qui a pour tâche de préparer les textes fondamentaux du nouveau syndicat et de réunir dans les meilleurs délais le Congrès.

2. appellent les chercheurs et enseignants du Supérieur à rejoindre ce nouveau cadre de lutte pour la satisfaction de leurs revendications.

COTONOU, le 04 Juillet 1992

Pour le Bureau Provisoire,

Le Secrétaire Général



Christophe OKOU

COMPOSITION DU BUREAU PROVISOIRE

1. - SECRETAIRE GENERAL : Christophe OKOU
2. - SECRETAIRE GENERAL ADJOINT, CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES:
Fulgence AFOUDA
3. - SECRETAIRE A L'ORGANISATION CHARGE DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES: Eni Coffi AZANDEGBE
4. - TRESORIER GENERAL: Bruno TCHENAGNI
5. - SECRETAIRE A L'INFORMATION EDUCATION ET RECHERCHE
SCIENTIFIQUE: Latifou OLATUNJI

Annexe 17 : Décret de création de deux universités nationales

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

4053: 18/10/01 19

D É C R E T N° 2001-365 DU 18 SEPTEMBRE 2001
portant création et organisation de deux
universités nationales en République du Bénin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2001-362 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu le Décret N° 70-217/CP/MEN du 21 août 1970, portant création et organisation de l'Université et des Enseignements Supérieurs au Dahomey ;
- Vu le Décret n° 73-338 du 24 octobre 1973, modifiant le Décret n° 70-217/CP/MEN du 21 août 1970 portant création et organisation de l'Université et des Enseignements Supérieurs au Dahomey ;
- Vu l'Arrêté n°196/MESRS/DGM du 29 juillet 1982 portant Statuts de l'Université Nationale du Bénin ;
- Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 août 2001,

D É C R È T E

CHAPITRE PREMIER : CRÉATION - DÉNOMINATION

Article 1^{er} : Il est créé en République du Bénin en lieu et place de l'Université Nationale du Bénin, à Abomey-Calavi et à Parakou, deux universités nationales respectivement dénommées :

- * Université d'Abomey-Calavi ;
- * Université de Parakou.

Article 2 : L'Université d'Abomey-Calavi et l'Université de Parakou sont deux établissements publics distincts d'enseignement supérieur. Elles sont dotées chacune de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière.

- L'Université d'Abomey-Calavi regroupe les campus et centres universitaires d'Abomey-Calavi, de Cotonou, de Dangbo, de Porto-Novo, de Ouidah, de Lokossa et des unités de service et de production.
- L'Université de Parakou regroupe les campus universitaires de Parakou, de Natitingou et des unités de service et de production.

CHAPITRE II : MISSIONS - STRUCTURES

Article 3 : Les Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou sont ouvertes sans condition de nationalité, de race, de sexe, de religion ou d'origine sociale à tous les étudiants justifiant des titres requis pour y accéder, notamment le baccalauréat de l'enseignement du second degré ou un titre reconnu équivalent.

Elles regroupent, chacune, des facultés, écoles, instituts, centres de recherche, laboratoires et bibliothèques existant ou à créer.

Article 4 : Les Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou confèrent les grades et délivrent les diplômes conformément à la réglementation en vigueur telle qu'elle résulte des accords internationaux et de la législation nationale.

Article 5 : Les Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou sont placées sous la tutelle du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur.

Chaque université est administrée par un Conseil de l'Université et un Recteur.

Chaque Recteur est assisté d'un Vice-Recteur nommé parmi les membres du corps des personnels de l'enseignement supérieur dudit université et pourvus du grade de Maître de Conférences ou de Professeur titulaire du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou d'un titre reconnu équivalent.

Il est, en outre, assisté d'un Secrétaire Général, d'un Comité de Direction et du Conseil Scientifique National.

CHAPITRE III : DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE

Article 6 : Le Conseil de l'Université :

- approuve les projets relatifs au développement de l'université ;
- propose aux autorités compétentes la création de diplômes de l'enseignement supérieur après avis conforme du Conseil Scientifique;
- arrête la politique des ressources humaines et met au point un plan de recrutement sur proposition du Conseil Scientifique ;
- propose le plan d'équipement en matériel et en infrastructures conforme au développement des enseignements et de la recherche;
- approuve les rapports d'activités et les rapports financiers de l'université présentés par le Recteur ;
- adopte, chaque année, le programme d'activités et le projet de budget de l'université avant sa transmission au Ministère de tutelle;
- délibère sur toutes les questions concernant les biens de l'université ainsi que sur les affaires contentieuses ;
- statue sur les affaires disciplinaires mettant en cause le personnel enseignant et les étudiants ;
- émet un avis sur toute question dont il est saisi par le ou les Ministres en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Article 7 : Le Recteur préside le Conseil de l'Université.

Article 8 : La composition et l'organisation du Conseil de l'Université sont fixées par Arrêté du Ministre en charge de l'enseignement supérieur.

CHAPITRE IV : DU RECTEUR

Article 9 : Le Recteur est chargé d'exécuter les décisions émanant de l'autorité de tutelle et du Conseil de l'Université.

Article 10 : Le Recteur est nommé par décret pris en Conseil des Ministres pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Cette nomination est faite, sur proposition du Ministre en charge de l'Enseignement supérieur, à partir d'une liste restreinte de trois candidats désignés par le corps électoral universitaire composé des Professeurs titulaires, des Maîtres de Conférences et des Maîtres Assistants, tous permanents et régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou pourvus d'un titre reconnu équivalent.

Les modalités de ces désignations par le corps électoral universitaire sont déterminées par un Arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement supérieur.

Nul ne peut être Recteur s'il n'est membre du Corps des personnels de l'enseignement supérieur et universitaire et pourvu du grade de Professeur titulaire du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou d'un titre reconnu équivalent.

Article 11 : Le Recteur assure la direction, la coordination et le contrôle des établissements, centres universitaires et services administratifs placés sous son autorité. Il fait aux autorités compétentes toutes propositions concernant la gestion et l'administration de l'université et des centres universitaires qui la composent ou qui en dépendent.

Il exerce le pouvoir hiérarchique sur l'ensemble du personnel, le pouvoir de nomination et le pouvoir disciplinaire sur le personnel pour lequel ces pouvoirs n'ont pas été dévolus à une autre autorité.

Il tranche, après avis des chefs d'établissements, toutes questions relatives aux inscriptions des étudiants.

Il tient le registre d'immatriculation pour l'ensemble des étudiants relevant de tous les établissements placés sous son autorité.

Il administre le patrimoine de l'université.

Il représente l'université en justice et dans les actes de la vie civile. Il a qualité, en ce qui concerne les biens de l'université, pour agir en référé et accomplir tous actes conservatoires.

Article 12 : Le Recteur est l'ordonnateur du budget de l'université dont il a la charge.

Le budget de l'université est alimenté par les subventions de l'Etat, les recettes des établissements de formation et de recherche, les unités de service et de production, les dons, legs et revenus divers.

Article 13 : Dans l'exercice de ses fonctions et pour des affaires graves et urgentes, le Recteur prend l'avis d'un Bureau de l'Université constitué par le Vice-Recteur, le Secrétaire Général, les Doyens des facultés, les Directeurs des Instituts et écoles et les Directeurs des unités de service et de production.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 14 : Les modalités d'application du présent Décret seront fixées par Arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur.

Article 15 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret N° 70-217/CP/MEN du 21 août 1970 et du décret N° 73-338 du 24 octobre 1973, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 septembre 2001

Par le Président de la République
Chef de l'état, Chef du gouvernement



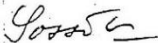
Mathieu KÉRÉKOU

Le Ministre d'Etat, chargé de la coordination
de l'action gouvernementale, de la prospective
et du développement



Bruno AMOUSSOU

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la recherche scientifique



Dorothé Cossi SOSSA

Le Ministre des Finances
et de l'économie



Abdoulaye Bio TCHANÉ

AMPLIATIONS : PR 10 - AN 06 - CC 02 - CS 02 - CES 02 - HAAC 02 -
SGG 04 - MECCAG-PD 04 - MESRS 04 - MSP 02 - MFE 04 - AUTRES
MINISTERES 17 - DGB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 05 - BN-DAN-DLC 03 -
GCONB-DCCT-INSAE 03 - BCP-CSM-IGAA 03 - UNB-ENA-FASJEP 03 -
JORB 1.

Annexe 18 : Poème anonyme sur la prison et la ville de Ségbana

Oh, Ségbana, ville au passé noirci ! Ville dont les souterrains ont connu la torture et la mort ! Cité promue à la prospérité mais dont le nom évoque le martyr, la souffrance... Oh Ségbana, te voilà purifiée. Ils te lavent de tes souillures ; tu déposes ton habit de deuil. Finie, la longue nuit des cauchemars ; tu essayeras d'oublier la suite infernale des visages livides qui pleurent sur toi leur innocence. Et tu chanteras ta propre innocence... Crie ta joie ma belle.

Et vous, Militaires de Parakou et d'ailleurs, un lourd fardeau vient de vous être enlevé. Vous qui maltraitez et tuez, qui montez la garde pour épier et troubler la quiétude des cœurs qui cependant, ne luttent que pour le bien de tous... Poussez le soupir de soulagement... Repensez votre identité...

Dois-je oublier les fonctionnaires les mieux payés et les plus organisés ? Je veux nommer les agents secrets. Pour de l'argent vous avez suivi et dénoncé, inventé et calomnié, afin de protéger et défendre la malhonnêteté. Vous voilà privés d'une horrible mission. Avouez qu'il est Odieux, le laborieux qui livre l'innocent aux tortures et plonge des familles dans le désarroi...

Toi ma douce « Alédjo PLM », calme et bien implantée au bord de la mer, qui eût douté de tes "Alédjo". Tu as reçu Président, excellences et suppliciés. Je comprends ta gaieté. Désormais tu ne vivras que pour une seule cause : Accueillir dans la pure tradition africaine...

1789-1989 : Ici, la fourche est remplacée par le stylo et le verbe. Jamais guillotine n'a été durement tranchante, jamais guillotineur n'a usé d'autant de douceur. Et il meurt ; le Bénin des privilèges et des individualistes... La liberté ! La révolution ! Je ne sais où tu es, j'ignore qui tu es. Mais je t'implore... Laisse mourir ce Bénin afin qu'il ressuscite et rayonne. Dans la fidélité à mon imagination optimiste, je vois la révolution politique, j'aperçois la révolution industrielle...

Je suis fier de mon pays et de mon peuple. Nous sommes un. Et je sens mon peuple voler, voguer... Elle est envoûtante, l'aventure de la liberté. Qui donc a dit que mon pays mourait ? Qui dites-moi, se plaignait pour nous ? Marche Béninois, et dignement mon cher, les maux dont tu souffres, sont bénins.

Source : Béatrice L. Gbado, *En marche vers la liberté, Tome 1*, p. 66 & 67.

Annexe 19 : Petit album photos sur l'université

1- La Faculté des Sciences de la Santé (FSS)



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Construction des années 1970)

2- La Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Construction années 1974 pour la FSA, et années 2010 pour la BUDOC)

3- La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Construction FAC, 1972)

4- La Faculté des Sciences et Techniques (FAST)



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Construction FAC, années 1974)

5- La Faculté de Droit, Economie et Sciences Politiques (FADESP)



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Construction FAC, années 1974)

6- Le Collège Polytechnique Universitaire (CPU) devenu EPAC



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Construit Coopération canadienne en 1976)

7- Le Rectorat et son annexe ou Vice-Rectorat



Source : Serge Attènoukon, Chef-Service Communication Rectorat UAC, 2016 (Rectorat de 1972-1973 et vice-rectorat de 2012-2013)

8- Le Première résidence et premier restaurant des étudiants



Source : Victor Gbokanlé, étudiant à l'UAC, 2016 (Construction FAC années 1974)

9- La Bibliothèque Universitaire (BU) et le Restaurant Universitaire (Restau-U)



Source : Victor Gbokanlé, étudiant à l'UAC, 2016 (Bibliothèque années 1975 et Restaurant, années 2010)

10- La Cité Universitaire des étudiants (Résidence Hassan II) et le Jardin Botanique Edouard Adjanooun



(Résidences universitaires Hassan II, années 2003 et entrées du jardin botanique)



Source : Victor Gbokanlé, étudiant à l'UAC, 2016 (enseigne années 1980 et 2012)

11- Bus universitaires des années 1980 en parking départ de l'université



Source : photographie à partir des Archives UAC, album photo de UAC

12 : Essoufflement du transport étudiant année 2014



Source : Victor Gbokanlé, étudiant à l'UAC (2014)

Annexe 20 : Liste des recteurs de l'université du Dahomey-Bénin

Université du Dahomey (UD) puis Université Nationale du Bénin (UNB)

1^{er} recteur : Edouard ADJANOHOUN, 1970-1975

2^e recteur : Vincent DAN, 1975-1977

3^e recteur : Nathanael MENSAH, 1977-1981

4^e recteur : Jean PLIYA, 1981-1983

5^e recteur : Karim L. DRAMANE, 1983-1985

6^e recteur : Souleymane K. BASSABI, 1985-1990

7^e recteur : Jean-Pierre EZIN, 1990-1992

8^e recteur : Lucien G. A. CHEDE 1992-1994

9^e recteur : Jean- Gratien ZANOUI, 1994-1996

10^e recteur : Kémoko Osséni BAGNAN, 1996-2001

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

11^e recteur : Issifou TAKPARA 2001-2003

12^e recteur : Salifou ALIDOU, 2003-2006

13^e recteur : Norbert cossi AWANOU, 2006-2011 (1er recteur élu)

14^e recteur : Brice Augustin SINSIN, 2011-2014 (2ème recteur élu)

15^e recteur : Brice Augustin SINSIN 2014-2017 (réélu)

Université de Parakou (UP)

1^{er} recteur (nommé) : Barthélémy BIAO, 2001-

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Carte du Bénin avec les principales villes.....	p. 13
Illustration 2 : Université d'Abomey-Calavi.....	p. 37
Illustration 3 : Afrique occidentale française (AOF).....	p. 42
Illustration 4 : Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), façade ouest en 195.....	p. 50
Illustration 5 : Photo d'arrivée d'un groupe d'étudiants à l'inauguration de l'université de Dakar	p. 69
Illustration 6 : Graphique statistique de l'école au Dahomey entre 1930 et 1944.....	p. 91
Illustration 7 : Graphique statistique du personnel enseignant local au Dahomey.....	p. 92
Illustration 8 : Carte de scolarisation primaire et projet d'implantation de collèges.....	p. 95
Illustration 9 : Photo d'une grève de l'UGEED.....	p. 134
Illustration 10 : Première pierre de l'université du Dahomey, 6 novembre 1970.....	p. 163
Illustration 11 : Kérékou prononce son discours-programme.....	p. 218
Illustration 12 : Début de la campagne agricole à l'UNB.....	p. 246
Illustration 13 : Des étudiants travaillant la terre.....	p. 250
Illustration 14 : Une Banderole du dixième anniversaire de l'UNB.....	p. 278
Illustration 15 : Une banderole sur le slogan de « l'Université Nouvelle »	p. 278
Illustration 16 : 3e promotion de médecins de l'UNB.....	p. 281
Illustration 17 : Promotion 1980 des Professeur-e-s certifié-e-s sorti-e-s de l'École Normale Supérieure.....	p. 282
Illustration 18 : 3e promotion d'agronomes de l'UNB.....	p. 283
Illustration 19 : Logo de l'université et drapeau national.....	p. 284
Illustration 20 : Le Chef de l'État félicite le recteur de l'université.....	p. 286
Illustration 21 : L'orchestre des étudiants à l'anniversaire des dix ans.....	p. 287
Illustration 22 : Les cinq étudiant-e-s recherché-e-s après la grève du 6 mai 1985.....	p. 329
Illustration 23 : Un bus universitaire en panne.....	p. 355
Illustration 24 : Schéma de la prison de Ségbana.....	p. 362
Illustration 25 : Localisation de Séro-Kpéra et de de Ségbana.....	p. 363
Illustration 26 : Image du dos d'un étudiant après des sévices corporels.....	p. 368

Illustration 27 : 1ère de couverture du journal L'Université du Bénin, ancêtre de Synares-Info.....	p. 397
Illustration 28 : un exemple d'invitation à une réunion du collectif.....	p. 408

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Population étudiante de l'IHED en 1956-1957.....	p. 62
Tableau 2 : Effectifs des étudiants européens et africains à Dakar en 1955 et 1957.....	p. 63
Tableau 3 : Évolution du crédit annuel de l'éducation nationale du Dahomey.....	p.96
Tableau 4 : Effectifs du primaire et du secondaire de 1961 à 1966.....	p. 98
Tableau 5 : Nombre d'établissements du secondaire entre 1965 et 1969.....	p. 98
Tableau 6 : Nombre d'habitants par bachelier dans 14 pays d'Afrique et Madagascar en 1968.....	p. 101
Tableau 7 : Résultats au baccalauréat pour le Dahomey de 1961 à 1968.....	p. 103
Tableau 8 : Étudiants dahoméens à l'université de Dakar entre 1961 et 1968.....	p. 104
Illustration 9 : Photo d'une grève de l'UGEED.....	p. 134
Tableau 9 : Répartition par université des 935 étudiants dahoméens de l'année 1967-1968...p.	147
Tableau 10 : Enseignements communs aux deux sections de l'INFCAPP.....	p. 174
Tableau 11 : Enseignements spécifiques par section de l'INFCAPP.....	p. 175
Tableau 12 : Recrutement des premiers enseignants dahoméens de l'Université 1970-1972..p.	178
Tableau 13 : Budget prévisionnel Université du Dahomey pour 1972.....	p. 182
Tableau 14 : Programmation de construction de l'Université.....	p. 187
Tableau 15 : Estimation de l'accroissement des effectifs étudiants.....	p. 193
Tableau 16 : Évolution des dépenses réalisées du budget national pour le ministère de l'Éducation nationale en FCFA.....	p. 244
Tableau 17 : Thématique des thèses des premiers médecins de l'UNB.....	p. 266
Tableau 18 : Récapitulatif de la campagne agricole de 1975-1976.....	p. 268
Tableau 19 : Récapitulatif de la Campagne agricole de 1977.....	p. 269

Tableau 20 : Bilan des recettes et dépenses du STE en 1980 en FCFA.....	p. 290
Tableau 21 : Nombre de repas consommés par catégories d’usagers du SRU en 1980.....	p. 292
Tableau 22 : Prévisions et services des repas du SRU en 1980.....	p. 294
Tableau 23 : Variation annuelle des consultations du SUS.....	p. 295
Tableau 24 : Principales maladies suivies en 1980 par le SUS.....	p. 296
Tableau 25 : Missions AUPELF à l’UNB pour 1983-1984.....	p. 308
Tableau 26 : Evolution des effectifs étudiants entre 1966 et 1990.....	p. 346
Tableau 27 : Évolution des effectifs étudiants de 1990 à 2002.....	p. 413

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
LES ACRONYMES ET SIGLES	4
CHRONOLOGIE GÉNÉRALE (1950-2002).....	7
Illustration 1 : Carte du Bénin avec les principales villes	13
INTRODUCTION.....	14
La portée d'une renommée coloniale : « le Dahomey, Quartier Latin de l'Afrique »	14
L'histoire de l'université comme enjeu de politique nationale	16
Mobiliser la portée d'un mythe national : de la colonie à la nation du Dahomey-Bénin	19
L'université, levier d'une historiographie de l'éducation coloniale et postcoloniale.....	22
Les sources mobilisées : des sources dispersées, diverses et complémentaires	26
Des archives, des journaux et périodiques	27
Sources sonores et entretiens	30
Sources imprimées, essais, témoignages et biographiques	32
Un plan chronologique en trois parties.....	34
Illustration 2 : Université d'Abomey-Calavi-Entrée principale et Rectorat.....	37
Première Partie	38
CHAPITRE I : DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DE DAKAR : AMBITIONS AFRICAINES ET DAHOMÉENNES, ANNÉES 1950-ANNÉES 1960.....	39
1- Les jalons d'un enseignement supérieur en Afrique occidentale française.....	41
Illustration 3 : Afrique occidentale française (AOF).....	42
1-1- L'école de médecine de Dakar : une prémisse de l'Institut des hautes études.....	43
1-2- L'Institut Pasteur et l'Institut Français d'Afrique Noire : deux instituts du colonisateur	45
Illustration 4 : Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), façade ouest en 1957.....	50
2- Un enseignement supérieur pour les Africains : l'Institut et l'Université de Dakar	52
2-1- Le contexte de création de l'institut des hautes études de Dakar	53
2-2- L'évolution de l'institut des hautes études vers une université.....	58
2-3- L'ambition d'une université africaine de qualité métropolitaine	61
Tableau 1 : Population étudiante de l'IHED en 1956-1957	62

Tableau 2 : Effectifs des étudiants européens et africains à Dakar en 1955 et 1957	63
3- Militantisme d'étudiants africains de Dakar et au Dahomey	66
3-1- Regard des étudiants militants sur l'université de Dakar	67
Illustration 5 : Photo d'arrivée d'un groupe d'étudiants à l'inauguration de l'université de Dakar	69
3-2- Des étudiants militants en activités de vacances au Dahomey.....	71
3-3- Organisation de l'union étudiante dahoméenne : naissance de l'UGEED.....	80
CHAPITRE II : LE DAHOMEY VEUT SON UNIVERSITÉ : ÉTAPES ET ENJEUX D'UNE POLITIQUE NATIONALE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1961-1968).....	86
1- Les prémices d'une université au Dahomey	88
1-1- Contexte scolaire et demande de scolarisation.....	89
Illustration 6 : Graphique statistique de l'école au Dahomey entre 1930 et 1944	91
Illustration 7 : Graphique statistique du personnel enseignant local au Dahomey	92
Illustration 8 : Carte de scolarisation primaire et projet d'implantation de collèges	95
Tableau 3 : Évolution du crédit annuel de l'éducation nationale du Dahomey	96
1-2- Un développement limité de l'enseignement secondaire	96
Tableau 4 : Effectifs du primaire et du secondaire de 1961 à 1966.....	98
Tableau 5 : Nombre d'établissements du secondaire entre 1965 et 1969	98
1-3- Un effectif de bacheliers dahoméens en croissance dans l'AOF	100
Tableau 6 : Nombre d'habitants par bachelier dans 14 pays d'Afrique et Madagascar en 1968.....	101
Tableau 7 : Résultats au baccalauréat pour le Dahomey de 1961 à 1968	103
Tableau 8 : Étudiants dahoméens à l'université de Dakar entre 1961 et 1968.	104
2- Construire un enseignement supérieur au Dahomey	105
2-1- Un contexte national difficile : la décennie d'instabilité politique	106
2-2- Les débuts d'un enseignement supérieur dahoméen	111
3- Une université nationale : le projet vu du Dahomey	115
3-1- L'université du Dahomey : une nécessité dans la sous-région.....	115
3-2- La réticence de la France au projet dahoméen : la question du financement.....	117

CHAPITRE III : LE MAI DAHOMÉEN DE 1969 : CRISE SCOLAIRE ET NAISSANCE D'UNE UNIVERSITÉ AU DAHOMEY (1968-1970)..... 121

1-De l'expulsion de Dakar vers l'enjeu d'une université au Dahomey..... 123

1-1- Le Mai 68 à Dakar : d'une cause nationale à une mobilisation générale..... 124

1-2- Les effets du Mai 68 à Dakar : l'école de Bambey à l'UGEED du Dahomey 128

2-Organisation et tenue de la « grande grève » de mai 1969 au Dahomey 132

2-1-Préparer la grève : organisation de la mobilisation estudiantine..... 133

Illustration 9 : Photo d'une grève de l'UGEED 134

2-2-Les étudiants en mouvement : nous voulons une université au Dahomey 138

3-Négociations diplomatiques et actions politiques 141

3-1- Du mouvement étudiant aux négociations diplomatiques..... 142

3-2-Le Dahomey joue Unesco Contre France : le repositionnement français 146

Tableau 9 : Répartition par université des 935 étudiants dahoméens de l'année 1967-1968 147

3-3-Les caractéristiques de l'université du Dahomey en débat 153

CHAPITRE IV : L'UNIVERSITÉ DAHOMÉENNE : UNE IMPOSSIBLE INDÉPENDANCE (1970-1972)..... 158

1- Les caractéristiques d'une université dahoméenne 160

1-1- Le lieu d'implantation de l'Université 160

Illustration 10 : Première pierre de l'université du Dahomey, 6 novembre 1970 163

1-2- Le système universitaire du « Tronc commun » 165

1-3- L'ouverture du département de médecine 168

1-4- L'université pour former des cadres : l'INFCAPP..... 171

Tableau 10 : Enseignements communs aux deux sections de l'INFCAPP 174

Tableau 11 : Enseignements spécifiques par section de l'INFCAPP..... 175

1-5- L'importance du personnel local..... 177

Tableau 12 : Recrutement des premiers enseignants dahoméens de l'Université 1970-1972 178

2- Le rôle prépondérant de la France pour l'université dahoméenne 181

2-1- Financement majoritaire du budget de fonctionnement 181

Tableau 13 : Budget prévisionnel Université du Dahomey pour 1972	182
2-2- Construction entière des premiers bâtiments.....	185
Tableau 14 : Programmation de construction de l'Université.....	187
2-3- Aide à la constitution de la bibliothèque de médecine.....	188
2-4- L'appui du personnel français	192
Tableau 15 : Estimation de l'accroissement des effectifs étudiants.....	193
2-5- La reproduction du modèle français et sa critique locale.....	195
Deuxième Partie	200
CHAPITRE V : RÉVOLUTION AU DAHOMEY ET RÉVOLUTION DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF : L'ÉCOLE NOUVELLE (1972-1975).....	201
1- L'avènement du gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) : le 26 octobre 1972	203
1-1- L'échec du conseil présidentiel	203
1-2- Le putsch militaire de Mathieu Kérékou et son gouvernement révolutionnaire	206
1-3- Les étudiants face au GMR : « soutien tactique et démarcation stratégique ».....	210
2- La Révolution selon Kérékou : Ligne politique du GMR.....	215
2-1- Discours-Programme et projet éducatif : 30 novembre 1972	216
Illustration 11 : Kérékou prononce son discours-programme.....	218
2-2- Des trois dates « Glorieuses » à la nouvelle politique : 1972, 1974, 1975.....	221
3- L'École au cœur du projet révolutionnaire	224
CHAPITRE VI : L'IMPOSSIBLE UNIVERSITÉ NOUVELLE DU GOUVERNEMENT MILITAIRE REVOLUTIONNAIRE (1975-1980)	234
1- Réformer une université à peine née	236
1-1- L'université en difficulté : les prises de position du GMR	236
1-2- Les étudiants dans les champs.....	241
Tableau 16 : Évolution des dépenses réalisées du budget national pour le ministère de l'Éducation nationale en FCFA.....	244
Illustration 12 : Début de la campagne agricole à l'UNB	246
1-3- Alternative d'étudiants à la production agricole : l'ensemble artistique et culturel.....	247
Illustration 13 : Des étudiants travaillant la terre	250
2- Résistance du milieu universitaire au régime révolutionnaire	252

2-1- La Contestation étudiante du régime révolutionnaire	252
2-2- L'agression du 16 janvier et appel du GMR à la jeunesse	255
2-3- La difficile union nationale de la jeunesse	258
3- La Réforme universitaire en perte de vitesse	263
3-1- Fin de formation de la première promotion de médecins.....	263
Tableau 17 : Thématique des thèses des premiers médecins de l'UNB.....	266
3-2- La résistance enseignante à la Production agricole : le bilan à la FLASH.....	267
Tableau 18 : Récapitulatif de la campagne agricole de 1975-1976	268
Tableau 19 : Récapitulatif de la Campagne agricole de 1977	269
3-3- Les enseignants du supérieur en congrès syndical : août 1979	271
CHAPITRE VII : LA CONTESTATION DE LA RÉVOLUTION EN MILIEU UNIVERSITAIRE (1980-1985)	275
1- Le dixième anniversaire de l'université : une parenthèse au cœur des difficultés	277
1-1- La commémoration des dix ans de l'UNB : une ambiance de circonstance	277
Illustration 14 : Une Banderole du dixième anniversaire de l'UNB	278
Illustration 15 : Une banderole sur le slogan de « l'Université Nouvelle »	278
Illustration 16 : 3 ^e promotion de médecins de l'UNB	281
Illustration 17 : Promotion 1980 des Professeur-e-s certifié-e-s sorti-e-s de l'École Normale Supérieure.....	282
Illustration 18 : 3 ^e promotion d'agronomes de l'UNB.....	283
Illustration 19 : Logo de l'université et drapeau national	284
Illustration 20 : Le Chef de l'État félicite le recteur de l'université	286
Illustration 21 : L'orchestre des étudiants à l'anniversaire des dix ans	287
1-2- Des difficultés au centre des œuvres universitaires	288
Tableau 20 : Bilan des recettes et dépenses du STE en 1980 en FCFA.....	290
Tableau 21 : Nombre de repas consommés par catégories d'usagers du SRU en 1980....	292
Tableau 22 : Prévisions et services des repas du SRU en 1980	294
Tableau 23 : Variation annuelle des consultations du SUS.....	295
Tableau 24 : Principales maladies suivies en 1980 par le SUS.....	296

1-3- Problèmes des étudiants, repositionnement du Gouvernement.....	298
1-4- Difficile nationalisation du corps enseignant universitaire	306
Tableau 25 : Missions AUPELF à l'UNB pour 1983-1984.....	308
2- L'université et l'organisation de la « contre la révolution »	310
2-1- Se mobiliser dans la clandestinité : stratégies universitaires anti-révolutionnaires	311
2-2- Rentrée Universitaire 1984-1985 : vers le retour de la grève à l'UNB.....	316
2-3- La Grève de Mai 1985 : « Le Bénin devient démocratique le 6 mai 1985 »	322
2-4- La chasse aux étudiants contestataires	326
Illustration 22 : Les cinq étudiant-e-s recherché-e-s après la grève du 6 mai 1985	329
Troisième Partie	333
CHAPITRE VIII : CAMPUS UNIVERSITAIRE SOUS RÉPRESSION MILITAIRE : OFFENSIVES ET CAPITULATION DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE (1985-1990).....	334
1-Oser s'organiser à l'université contre l'état révolutionnaire	337
1-1- Des « contre-révolutionnaires » à l'université	337
1-2- Le Militantisme étudiant face au pouvoir : l'exemple d'un parcours	341
1-3- Résistance de la communauté universitaire au PRPB	346
Tableau 26 : Evolution des effectifs étudiants entre 1966 et 1990	346
2- Des difficultés économiques à une contestation plus générale de la Révolution.....	350
2-1- Des stratégies d'étudiants à court de moyens.....	350
2-2- Liberté d'expression et début de dialogue avec le régime autoritaire	352
Illustration 23 : Un bus universitaire en panne	355
2-3- La contestation du régime au-delà de l'université.....	357
3- Les révolutionnaires contre les « réactionnaires » : de la répression à l'abdication	360
3-1- Des lieux de torture, le parcours des détenus	361
Illustration 24 : Schéma de la prison de Ségbana.....	362
Illustration 25 : Localisation de Séro-Kpéra et de de Ségbana	363
3-2- Les acteurs et formes de torture	366
Illustration 26 : Image du dos d'un étudiant après des sévices corporels	368
3-3- La Révolution à l'épreuve d'une contestation populaire.....	371

CHAPITRE IX : LES DÉFIS DE LA MASSIFICATION A L'ÈRE DÉMOCRATIQUE (1990-2002)	383
1- Repenser l'université à l'avènement du renouveau démocratique.....	386
1-1- Des états généraux de l'éducation vers un nouveau projet universitaire	387
1-2- Une université délaissée : la politique, une priorité pour des enseignants	392
2- Scission syndicale et naissance du Synares : les enseignants en mobilisation.....	395
2-1- Un syndicat « plus combatif » : la naissance d'un nouveau syndicalisme universitaire	395
Illustration 27 : 1 ^{ère} de couverture du journal L'Université du Bénin, ancêtre de Synares-Info	397
2-2- Un SYNARES à l'œuvre : les luttes pour des intérêts généraux	400
2-3- De l'inefficacité syndicale à la victoire intersyndicale	406
Illustration 28 : un exemple d'invitation à une réunion du collectif	408
3- Croissance et crise de l'université nationale	412
3-1- L'explosion de la population étudiante	412
Tableau 27 : Évolution des effectifs étudiants de 1990 à 2002.....	413
3-2- L'inévitable fin du mono-pôle universitaire : vers une université à Parakou	419
CONCLUSION	424
L'université, lieu de formation d'une élite contestataire.....	424
Les universités africaines et le déficit de moyens	427
Continuité et rupture avec le système éducatif antérieur.....	429
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	431
Sources d'archives.....	431
Archives nationales du Bénin (ANB).....	431
Archives nationales du Sénégal (ANS).....	432
Archives nationales d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence (ANOM).....	432
FM (Fonds ministériel), AFFPOL (Affaires politiques)	432
Archives diplomatiques de La Courneuve (ADC)	433
Ministère des affaires étrangères (MAE), Direction des Affaires africaines et malgaches (DAM), DAHOMEY (BENIN) 1959-1969	433

Archives nationales – site de Pierrefitte (ANP)	434
Archives de l’UNESCO à Paris (AUP).....	434
Archives du rectorat de l’Université de Dakar (AR-UCAD).....	434
Université Dahomey-Bénin.....	435
Archives privées (ou personnelles)	435
Sources imprimées.....	436
Journaux et bulletins	436
Mémoires, autobiographies, témoignages.....	437
Sources secondaires	441
Histoire générale : colonisation, décolonisation, postindépendance.....	441
Histoire du Bénin (Dahomey)	448
Histoire générale de l’éducation	450
Histoire de l’éducation en situation coloniale et post-coloniale	451
Histoire de l’éducation au Bénin.....	453
Bibliographie alphabétique.....	455
Annexe 1 : Chronologie générale (1950-2002).....	469
Annexe 2 : QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE (élaboré en mai 2013)	476
Question 1 : Identité.....	477
Question 2 : Cours universitaire.....	477
Question 3 : Environnement social et politique	480
Questionnaire 4: L’Université au fil de l’Histoire Politique du Dahomey-Bénin.....	482
Question 5 : Apports Supplémentaires	486
Annexe 3 : Répartition thématique des 42 entretiens menés (Pour consulter la transcription non exhaustive ou le format audio complet, prendre contact avec l’auteur du travail).....	488
1- Histoire des mouvements étudiants et/ou d’opposition aux régimes politiques.....	488
2- Histoire de l’éducation et de l’université du Dahomey-Bénin	488
3- Histoire de la faculté de médecine de l’université du Dahomey-Bénin	489
4- Syndicalisme et militantisme en milieu universitaire du Bénin	489
5- Regards croisés sur la vie de l’université	489

Annexe 4 : Une biographie de Jean Capelle.....	491
Annexe 5 : Un extrait de Dakar Étudiant titré « Pour un enseignement de qualité à Dakar : Hommage des étudiants à un éminent professeur de Médecine ».....	492
Annexe 6 : Les accords du 13 septembre 1968 entre l’UDES et le Gouvernement Senghor...495	
Annexe 7 : Personnalités rencontrées par la mission Unesco en décembre 1968	498
Annexe 8 : Exposé du projet Université du Dahomey par Jean Roger Ahoyo en novembre 1969 à la délégation française du recteur Renaud Paulian	502
Annexe 9 : Mai dahoméen-Synthèse des propositions de l’UGEED	509
Annexe 10 : Projet d’un plan de masse de l’Université du Dahomey en 1971	510
Annexe 11 : Lettre de demande d’aide du recteur Adjanohoun en mai 1971	511
Annexe 12 : Lettre de demande d’aide du recteur Adjanohoun en octobre 1972	512
Annexe 13 : Point de contribution de la France à l’Université du Dahomey pour 1972.....	513
Annexe 13 : Premier GMR de Matthieu Kérékou (26 octobre 1972)	514
Annexe 14 : Texte du Serment Politique du 6 novembre.....	516
Annexe 15 : Comité de rédaction de la Commission pour la Réforme de l’Éducation.....	518
Annexe 15 : Discours de Kérékou aux étudiants de la Coopérative Universitaire, en 1978....	519
Annexe 16 : Communiqué final du Congrès constitutif du SYNARES.....	528
Annexe 17 : Décret de création de deux universités nationales	530
Annexe 18 : Poème anonyme sur la prison et la ville de Ségbana	536
Annexe 19 : Petit album photos sur l’université.....	537
1- La Faculté des Sciences de la Santé (FSS)	537
2- La Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)	538
3- La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH).....	539
4- La Faculté des Sciences et Techniques (FAST)	540
5- La Faculté de Droit, Economie et Sciences Politiques (FADESP)	541
6- Le Collège Polytechnique Universitaire (CPU) devenu EPAC.....	542
7- Le Rectorat et son annexe ou Vice-Rectorat	543
8- Le Première résidence et premier restaurant des étudiants.....	544
9- La Bibliothèque Universitaire (BU) et le Restaurant Universitaire (Restau-U).....	545

10- La Cité Universitaire des étudiants (Résidence Hassan II) et le Jardin Botanique Edouard Adjanooun.....	546
11- Bus universitaires des années 1980 en parking départ de l'université	547
12 : Essoufflement du transport étudiant année 2014.....	548
Annexe 20 : Liste des recteurs de l'université du Dahomey-Bénin	549
Université du Dahomey (UD) puis Université Nationale du Bénin (UNB)	549
Université d'Abomey-Calavi (UAC).....	549
Université de Parakou (UP)	549
TABLE DES ILLUSTRATIONS	550
TABLE DES TABLEAUX.....	551
TABLE DES MATIÈRES	553

Une université dans un processus de construction nationale : l'université du Dahomey-Bénin en Afrique occidentale (1950-2002)

Résumé

L'université du Bénin (ex Dahomey), étudiée entre 1950 et 2002, est un essai de contribution à l'histoire des universités en Afrique subsaharienne. L'ambition de cette recherche a été de montrer comment une université a pu être un lieu-clé dans le processus de construction nationale du Dahomey-Bénin, au lendemain des indépendances africaines de 1960. Créée en 1970, grâce essentiellement à l'appui de la France, l'université du Bénin, à l'instar de toutes celles de l'Afrique francophone, est marquée par un conflit permanent entre continuité et rupture avec le système éducatif hérité de l'époque coloniale. Conçue comme l'institution publique de formation des élites, l'université du Bénin est aussi un haut lieu de militantisme de la jeunesse et d'opposition au pouvoir, avec des répercussions sur la vie nationale entière. Étudier l'histoire de l'université, c'est en définitive, faire l'histoire de la société, de la jeunesse, des élites, du pouvoir, de l'administration et des relations internationales. Aussi, comprendre les enjeux des transformations de l'enseignement supérieur au Bénin aujourd'hui, nous apparaît-il, à la lueur de nos propres recherches, nécessiter des collaborations internationales permettant de croiser les échelles d'analyse et de multiplier les points de vue.

Mots-clés : Université ; Dahomey-Bénin ; mouvement étudiant, régime autoritaire, contestation universitaire, construction nationale, répression militaire, régime révolutionnaire ; démocratisation, relations internationales ; revendications universitaires ; École Nouvelle ; production ; coopération

A university in a process of national construction: the University of Dahomey-Benin in West Africa (1950-2002)

Summary

The University of Benin (ex Dahomey), studied between 1950 and 2002, is an attempt to contribute to the history of universities in sub-Saharan Africa. The ambition of this research was to show how a university could be a key place in the process of national construction of Dahomey-Benin, following the independence of Africa in 1960. Established in 1970, with mainly to the support of France, the University of Benin, like all those in French-speaking Africa, is marked by a permanent conflict between continuity and rupture with the educational system inherited from the colonial era. The Benin University, conceived as a public institution for the training of elites, is also a center of youth activism and opposition to power, with repercussions on the entire national life. To study the history of the university means ultimately to study the story of the society, youth, elites, power, administration and international relations. To understand the challenges of the transformations of higher education in Benin today, it appears to us, in the light of our own research, to require international collaborations allowing to cross the scales of analysis and to diversify the points of view.

Keywords : Education; Dahomey-Benin; Student movement, authoritarian regime, academic protest, national construction, military repression, revolutionary regime; Democratization, international relations; Academic claims; New School; Production; cooperation

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE :

ED 2 – Histoire moderne et contemporaine

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Histoire